

A.P.

20

• J86

Σ.

JOURNAL
DES
SCAVANS,

Pour le Mois de
JUILLET

1712.

TOME LII.



A AMSTERDAM,
chez les JANSSENS à WAESBERGE

MDCCLXII.

A V I S.

O Ntrouve à Amsterdam chez les W A E S -
B E R G E les Livres suivans :

Schediasma de Variolis adultorum rationem periculi earundem apud adultos, & Methodum qua illud securius declinari possit exponens, Auctore CONRADO BURCHARD. VOGTHER. 4. *Ulma.* 1712.

Eliæ Camerarii Dissertationes Taurinenses Epistolicae Physico-Medicæ circa præcipuos modernæ Physicæ & Medicinæ Hypotheses cum annotationibus in nonnulla BAGLIVI, MORTONI &c. scripta. *Tubinga.* 1712.

JOAN. HENR. BOECLERI Dissertationum Tomus tertius & ultimus. 4. *Argentorati.* 1712.

JOAN. CASP. KUHNII Orationes. 4. *Argentorati.* 1712.

Philosophia Christiana ad beatè vivendum & moriendum in quocunque statu utilissima. 12. *Mogunt.* 1712.

GRATIANI SEVERINI LIPINSKI, Epistola Sicilimenta quædam in Zaluski, Epistolarum historico-familiarium loca nonnulla, Terras Prussiæ, speciatim Civitatem Gedanensem afficientia exhibens. 4.

CONRAD. SAM. SCHURZFLEISCHII Animadversiones ad Dionysii Longini *ΠΕΡΙ ΤΡΟΤΕ*. Commentationem è codicibus à JACOBO TOLLIO omissis erutæ. 4.

JOURNAL
DES
SCAVANS,

Pour le Mois de Juillet MDCCXII.

*Considerazioni & Esperienze, &c. C'est-à-dire:
Experiences & Reflexions sur la génération
vers qui se trouvent dans le corps hu-
ain. Par ANTOINE VALISNIE-
A Padouë, chez Jean Manfrè.
o. volume in 4. pagg. 140.*

*Livre est une Lettre écrite au R. P.
m Antoine Borromée, Prefet de
gregation des Clercs Reguliers de
, & dediée à l'Illustrissime & Ex-
ime Seigneur Federic Marcello,
eur de saint Marc, & Reforma-
Etudes de Padouë.
dri se trouve sans y penser la cau-
Ouvrage. Sans lui M. Valis-
oit point songé à le composer,
azard il l'eût fait, il ne lui au-
lissé voir le jour; mais après*

A 2

la

23700

4 JOURNAL DES SÇAVANS.

la lecture du Livre de la génération des vers, il a cru ne pouvoir se dispenser de faire imprimer ses Reflexions, en faveur des Medecins & des Malades : sur-tout, dit-il, pour desabuser le Public de l'erreur où M. Andri l'engageoit, & le faire revenir de l'éloignement qu'il lui inspiroit de manger des fruits, par *la ridicule crainte* d'avaller des vers, ou une matiere vermineuse, capable de nuire au corps humain.

Il avertit que sa Lettre sera une censure perpetuelle ; & pour tenir parole, il critique non-seulement M. Andri, mais encore MM. Blancard, Redi, Sedilo, Swamerdam. Il jette en passant, quelques traits sur l'Auteur des Memoires de Mathématique & de Physique de l'année 1692, & sur MM. les Journalistes de Trevoux de l'année 1701; mais il le fait avec tout le ménagement possible, & se sert des termes les plus respectueux. Quoi qu'il leur reproche des *bévue's*, il adoucit la force de cette expression par les épithetes gracieuses qu'il joint aux noms de ceux qu'il cite.

Cet Auteur établit pour principe, que tous les vers viennent d'œufs & de semence; il s'étonne que Messieurs de Trevoux aient osé dire dans leur Journal du mois de Juillet de l'année 1701, *qu'il y en a aussi qui paroissent naître de la corruption*; il ne scauroit revenir de sa surprise, & ne peut
s'ima-

telle opinion. Il les renvoye au
l'ouvrage qu'il a autrefois composé sur l'origi-
ne des insectes ; & al leur promet que si
cet ouvrage tombe entre les mains , la simple
lecture de quelques dialogues les desabusera
sur où ils sont , & leur démontrera que
tous les insectes viennent de leurs
œufs , & de leur propre semence.
Les autres Modernes , dit-il , sont
devenus vis : sur-tout M. Andri ; mais , se-
lon cet Auteur tombe de Charibde
deux , en n'établissant pas les especes
d'où sont nées les différens vers , &
de leur origine *di padre non sui*. Car il
veut que les vers des animaux & ceux
des hommes viennent par des œufs que
nous mêlons pêle-mêle avec les alimens , &
avec l'air. Ce sentiment , selon M.

faute de nid convenable, mourroient d'abord, ou seroient étouffez par l'air trop rarefié, ou dissous par la chaleur de nôtre ferment, qui est très-actif. Suposé même que tout cela n'arrivât pas, ces vers ne pourroient se multiplier dans nôtre corps, parce qu'ils ne pourroient subir tous les différens changemens, sans lesquels leur génération est impossible.

Comme le sentiment qu'il attaque n'est pas particulier à M. Andri, & qu'il est commun à tous les autres Modernes, il les fait tous passer en revûë, pour montrer à l'Auteur de la génération des vers combien il a de compagnons en Italie, & dans les autres païs; il les refute tous l'un après l'autre, & leur fait à peu près la même objection. Il dit que Swamerdam a joué au fin, & que voyant la difficulté qu'il y avoit à soutenir cette opinion, il s'échape, & remet à un autre temps à prouver que le ver peut vivre dans un lieu étranger, & se nourrir d'alimens auxquels il n'est pas accoutumé.

L'erreur où sont tombez là-dessus la plupart des Auteurs, vient du peu d'attention qu'ils ont fait sur un Phenomene de la Nature, qui a étourdi les premiers Naturalistes, & les étourdiroit encore, si M. Valisnieri n'en avoit expliqué la cause. Ce Phenomene est qu'on voit quelquefois *sortir du corps d'un insecte mort, plusieurs*

JUILLET 1712.

„ plusieurs autres insectes d'une espece bien différente.

„ M. Sedilo ayant vû ce prodige, en
„ demoura surpris, & ne pouvant en donner l'explication, laissa à deviner au
„ Lecteur quelle pouvoit être l'origine
„ de ces insectes." L'Auteur des Memoires de Mathématique & de Physique de 1692, dit que toutes ces productions paroissent bizarres, mais qu'elles ne sont pas l'effet du hazard; qu'elles ont un principe certain & déterminé, comme on l'a reconnu par plusieurs experiences que la brieveté des Memoires ne permet pas de rapporter.

M. Valisnieri ne peut s'imaginer de quel principe certain on veut parler en cette occasion, & il lui semble qu'on n'auroit pas beaucoup allongé les Memoires, si l'on avoit dit quelque chose là-dessus, dans le cas qu'on en eût eu quelque connoissance.

Tous les Modernes, dit-il, ont cru que le premier insecte étoit pere des derniers, c'est ce qui les a trompez: car ces derniers viennent des œufs de leur espece, leurs propres meres ont déposé sur le nid, dont la substance est la matiere qui fait éclore ces petits insectes, & leur nourriture quand ils sont éclos. Ainsi l'on a, pour ainsi dire, rongé jusqu'à ce qu'il ne restoit plus que le nid, & c'est ainsi que celui qui leur servoit de nid, ils se font triomphans, victorieux, & char-

8 JOURNAL DES SÇAVANS.

gez des dépouilles de l'animal qui leur avoit accordé chez lui le droit d'hospitalité.

L'Auteur a cru nécessaire de rapporter ici tous les contes & toutes les rêveries les plus bizarres & les plus extraordinaires qu'on lit dans certains Auteurs. Il refute toutes ces fables, tantôt par des raisons serieuses, tantôt par des reflexions badines & enjouées, soutenues de plusieurs passages de Poètes Latins & Italiens.

Ensuite il pose pour principe que les vers de chaque sorte d'animaux ont leur espece particuliere. Il ajoute qu'on ne trouve point dans tout le reste du monde, de vers semblables à ceux du corps humain, & que ceux qui paroissent y avoir exterieurement quelque rapport, ont une structure de parties internes tout à-fait différente, d'où il conclud que les vers qui se trouvent dans nôtre corps y ont leur semence de toute éternité, si bien qu'il s'ensuit de ses principes, qu'Adam ou Eve ne contenoient pas seulement les œufs de tous les hommes qui devoient naître, mais encore tous les œufs des vers qui devoient affliger sa posterité.

Après avoir parlé en général de la naissance de tous les insectes, il descend au particulier. Il commence à examiner le ver qu'on nomme Large, ou *Solium*, ou *Tenia*, qui mérite la préférence. De tous
les

les Auteurs qui en ont parlé , il dit qu'il n'y en a pas qui s'en soit mieux acquitté que M. Andri; mais que cependant , soit par les difficultez que cette matiere renferme , soit faute de pénétration , il ne peut acquiescer à son sentiment.

Il avertit qu'il ne croit pas que le ver solitaire ne soit qu'un seul ver. En effet, il prétend que ce n'est qu'une chaîne de cucurbitaires ; il assure en avoir vû plusieurs unis & desunis. La description qu'en fait M. Andri sert de preuve à nôtre Auteur , il ne se trouve pas dans ce ver de canal commun , les mamelons sont inégalement rangez. De ces propositions il conclud que ce sont plusieurs vers joints ensemble ; il explique la maniere dont il pense que se fait cette union. Il nie que le solitaire de M. Andri ait deux bouches & deux narines; & pour le mieux persuader , il dit que cet Auteur François s'est peut-être imaginé voir ce qu'il n'a pas vû.

M. Valisnieri , toujourns poli , confesse qu'il a un déplaisir sensible d'être obligé de relever plusieurs erreurs, où il prétend qu'est tombé M. Andri , sur la génération des vers. Il dit qu'il seroit ravi d'adopter le sentiment de cet Auteur , mais que malheureusement il le trouve contraire à l'expérience, & aux loix du mouvement.

M. Andri prétend que le ver dont il a donné la figure dans son Livre , est un

seul ver, & il le nomme solitaire, par qu'ordinairement il est seul de son espec
 Il le pose dans le pilore de l'estomac, le croit différent du Tænia & du Cucurbitaire, parce que le Tænia n'a pas mouvement, & que les Cucurbitaires font que les œufs, ou les excréments Solitaire, qui joints ensemble, font une chaîne.

L'Auteur Italien rejette toutes ces propositions; il veut que le Solitaire soit une chaîne de Cucurbitaires; il explique les mouvemens uniformes par deux exemples qui lui paroissent convaincans, l'un celui *des singes qui se tiennent par la queue en passant une riviere*; l'autre, celui *des enfans qui jouent à la queue leuleu*. Car il voit clairement par là, dit-il, que ce qui se trouvent au milieu ou à la fin, se voient obligez de faire le même mouvement que le premier a fait.

Il ne croit pas que ce ver soit seul, „ p
 „ ce qu'il s'ensuivroit qu'il seroit en n
 „ me temps le mâle & la femelle,
 „ mari & la femme, le pere, la mer
 „ & les enfans, le Roi, & le Peuple,
 „ genre, & l'espece; enfin une Repul
 „ que entiere, & un Peuple de vers;
 „ qui seroit une absurdité.”

Il ne croit pas non plus que les Cucurbitaires soient les œufs de ce dernier, p
 ce qu'il ne sçauroit comprendre par q

art, quel instinct, ces œufs se seroient pu arranger de telle sorte qu'ils représentassent la figure d'un ver.

On pourroit peut-être retorquer cette objection, & dire à M. Valisnieri, qu'on a peine à concevoir comment les Cucurbitaires sont arrangez aussi artistement qu'ils le sont dans la figure du Solium : car le col de ce ver est très-petit, & va toujours en élargissant, à mesure qu'il s'éloigne de la tête. En effet, il semble qu'il faille supposer pour cela que ces vers sont convenus ensemble que les plus petits se mettroient les premiers, ensuite ceux qui seroient un peu plus grands, & les autres successivement, par étage. Ce qui seroit donner à ces animaux un peu plus que de l'instinct.

La manière dont M. Andri prétend que le Solium fait ses œufs, & la raison qu'il donne pourquoi ces œufs ne seconcent point, paroît fort ingénieuse à M. Valisnieri, mais fautive en même temps, & contradictoire même : car ces œufs, dit-il, ne peuvent sortir par les petites ouvertures qui sont aux mamelons du Solium, comme le veut l'Auteur François, puisque ces mamelons doivent être regardez comme autant de poulmons qui reçoivent l'air, or jamais aucun animal, dit-il, n'a accouché par les poulmons.

Il refute la raison qu'apporte M. Andri,

que ces œufs ne fecondent point, parce que leur pere avale la meilleure partie du chyle, & ne leur en laisse point; il demande comment peuvent vivre ceux qui ont dans leurs intestins un animal si vorace? Il n'admet que deux sortes de grands vers veritables, le Tænia, & le Large; description qu'il assure être fidele. Le veritable Tænia, dit-il, est un ver cizelé & annelé comme une petite corde, avec une tête, un col, un ventre long, & une queue; il a un canal pour porter les aliments à tout le corps, qui n'est guères plus long qu'un autre. Cet Auteur décrit aussi la figure du Large; mais sa description est trop longue pour la mettre dans un Extrait. Nous sommes même obligez, pour ne point passer les bornes qui nous sont prescrites, d'omettre quelques objections qu'il fait encore à M. Andri, & à quelques autres Auteurs; nous avons rapporté les principales, & cela doit suffire. L'Ouvrage est long autant par la repetition des mêmes preuves, que par les frequentes digressions. M. Valisnieri s'excuse sur cette longueur, en disant que lorsqu'il a commencé sa Lettre il n'avoit dessein d'écrire que quatre ou cinq pages; mais que comme en écrivant les pensées viennent insensiblement, il a fait malgré lui un volume entier. D'ailleurs les diverses occupations que lui donnent sa pratique, & la Chaire
de

de Professeur, dont il nous avertit qu'on l'a honoré depuis peu, l'ont empêché de corriger son Ouvrage, & d'y mettre la dernière main, sur quoi il s'applique ce vers d'Ovide:

Defuit & scriptis ultima lima meis.

Peut-être sera-t-on de son sentiment, si l'on fait reflexion à l'ordre & à la méthode de son Livre.

JACOBI PIGNATELLI Ecriptaleis in Salentinis S. Theolog. ac J. U. Doctoris novissimæ Consultationès Canonicae præcipuas controversias quæ ad fidem ejusque regulam spectant, in quibus errores Atheorum, Infidelium, Schismaticorum, Hæreticorum, & aliorum Ecclesiæ Catholicæ hostium referuntur & repelluntur præsertimque illas quæ circa S. Inquisitionis Tribunal versantur: ubi de Inquisitoribus, eorumque Officialibus, & Ministris, de reis in quos jus & potestatem habent, de quæ pœnis pro casuum varietate istis infligendis & quam plurima alias ad hoc argumentum facientia complectentes: Opus prima vice prælo commissum & Juris Utriusque Consultis non modo, verum etiam Theologis, imo & omnibus fidem Christianam profitentibus planè necessarium

ac utile cum Indice Consultationum singulis Tomis præfixo. C'est à dire: *Nouvelles Consultations sur les matieres Ecclesiastiques*, contenant les principales controverses qui ont rapport à la Foi & à ses dogmes, où l'on expose & où on refute les erreurs des Athées, des Infidelles, des Schismatiques, & des autres ennemis de la Religion Catholique; & sur-tout celles qui regardent le Tribunal de l'Inquisition; où l'on traite à ce sujet, de l'Inquisiteur, des Officiers de l'Inquisition, des coupables sur qui ils exercent leur pouvoir, des différens genres de peines qu'ils leur imposent, & de tout ce qui concerne cette matiere: Ouvrage donné au Public pour la premiere fois, également utile aux Jurisconsultes, aux Theologiens, & à tous ceux qui font profession de la Religion Chrétienne; avec une Table pour chaque volume. Par Jacques Pignatelli, Docteur en Theologie, & en Droit. A Porto Ferraro, chez Dominique Putennus. Deux volumes in folio. Premier volume pagg. 546. Second volume pagg. 539.

NOUS avons divers Ouvrages de M. Pignatelli sur les matieres Canoniques. Il en a déjà paru dix volumes; les deux nouveaux qu'on donne au Public sont la suite du même travail. Il y a cent trente-deux Consultations dans le premier volume,

me , & deux cens deux dans le second. L'un & l'autre traitent de la Foi Chrétienne , des différentes sortes d'Heresies qui la combattent , de la maniere de pourluyvre & de condamner les Heretiques , & des peines que l'on prononce contre eux dans les Tribunaux de l'Inquisition. La foi , dit l'Auteur , est un don de Dieu , & un acquiescement ferme aux veritez revelees à son Eglise. L'Herésie est un attachement opiniâtre aux dogmes que l'Eglise a condamnés. Comme l'Herésie attaque les fondemens de la Religion , elle est aussi le plus grand de tous les crimes Ecclesiastiques. Ce crime tient dans l'Eglise le même rang que le crime de Leze-Majesté tient dans la Politique. Les Canons ne s'élevent pas moins contre les Schismatiques que contre les Heretiques , parce que celui qui s'éloigne de l'unité de l'Eglise , ne garde pas non plus la Foi. Le cas du Schisme est lorsqu'une partie du Peuple ou du Clergé se revolte contre son Pasteur legitime ; qu'il le méconnoit & l'abandonne , & que de son autorité propre il s'en donne un autre.

L'Herésie & le Schisme meritent les plus grandes peines Canoniques. Les Clercs sont déposés , les Seculiers sont excommuniés ; les uns & les autres sont privés de la sepulture lorsqu'ils meurent en cet état. La punition s'étend jusqu'à leurs

enfans, à leurs amis, à tous ceux qui les retirent, les aident ou les favorisent en quelque maniere. Mais comme l'Eglise est une mere douce & tendre envers ses enfans, elle pardonne aisément à ceux qui abjurent de bonne foi l'erreur, & qui reviennent au bon parti; elle ne se rend difficile & severe qu'à ceux qui retombent ensuite dans la même Herefie, & qu'on appelle relaps, ou aux Religieux Profès qui renoncent à leur profession pour embrasser l'état Seculier, ou aux Clercs qui étant dans les Ordres sacrez, se marient, & encore plus aux renegats, qui sortent du Christianisme où ils sont nez, pour exercer, par exemple, la Religion des Mahometans. L'Eglise ne perd point en ce cas-là sa jurisdiction sur eux, parce que quoi qu'ils soient des enfans rebelles, ils sont toujours ses enfans, à cause que le caractère du Baptême ne s'efface pas. Il n'en est pas de même des Infidelles, qui sont nez tels, comme les Juifs, les Mahometans, & les Idolatres, l'Eglise est sans jurisdiction à leur égard. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'empêcher que les Fielles n'ayent commerce avec eux.

Parmi les crimes que l'Eglise est en droit de punir, l'Auteur met particulièrement le sortilege & les malefices. Il parle à cette occasion de l'Astrologie Judiciaire, de *la Chiromancie*, des autres especes de di-

a aucune proportion, observe l'Au-
entre ces moyens & les effets qu'on
end, il faut que l'on compte sur le
s du Demon: car Dieu ne s'est point
é à faire de tels miracles. Quand
auroit que de l'illusion dans cet art,
oùjours un crime, dit-il, d'y avoir
rs, parce que la Loi de Dieu le dé-
& que l'intention qu'on y apporte
amais innocente. Il touche ensuite
ue chose des superstitions qui con-
t d'ordinaire à ces sortes de pratiques,
ne lui paroissent néanmoins punissa-
ue lorsqu'elles partent d'un fond de
nité, & non pas lorsqu'elles sont
, comme il arrive le plus souvent,
norance & de la foiblesse d'esprit.
parlant des crimes dont la connois-
appartient à la Jurisdiction Ecclesiasti-

ces par le ministère des Evêques, à détruire les Heretiques. Ces Religieux firent leur rapport au Pape sur le nombre des Heretiques, & sur les dispositions des Princes & des Prélats. De là est venu le nom d'*Inquisiteurs*. Ils n'avoient d'abord aucun Tribunal, ni aucune autorité; ils faisoient seulement des enquêtes, & rendoient compte de ce qu'ils avoient appris. Frederic II. au commencement du treizième siecle, donna plus d'étendue à leur pouvoir, & y soumit les Laiques comme les Clercs, sous pretexte que l'Herésie pouvoit se trouver dans les uns comme dans les autres. Après la mort de Frederic, le Pape Innocent IV. érigea un Tribunal perpetuel aux Inquisiteurs, & les établit dans presque tous les Etats de la Chrétienté. Les appellations de ces Inquisiteurs subalternes ressortissent à la Congregation du Saint Office, qui reside à Rome. La méthode de l'Inquisition est d'affecter dans l'instruction des Procès, tout ce qui peut effrayer les coupables. Les accusez sont abandonnez de tout le monde; personne n'ose leur parler, parce que ceux qui leur parleroient seroient aussi tôt soupçonnez d'Herésie, & le simple soupçon passe pour un crime. Il n'y a point de prescription en cette matiere; la mort même ne termine pas les poursuites; on fait le procès aux cadavres des accusez. On attend qu'il y ait

utions, *les Actes de Foi*, pour les faire
être du Peuple par des noms vénéra-

Tous ceux qui blessent scandaleuse-
ment la Religion, ou ses Ministres, sont
portés à ce Tribunal, dont l'étendard est
un drapeau rouge, sur lequel est peinte une
croix, avec une branche d'olivier d'un
côté, & une épée de l'autre. L'Inquisi-
tion de Rome est une Congregation de
Cardinaux, & de quelques autres
Prêtres, dont l'autorité s'étend sur toute
l'Europe; & si on en croit l'Auteur, sur
tout le Monde Chrétien.

Un Confesseur qui séduit une jeune per-
sonne dans le Tribunal de la Penitence,
éprouve les rigueurs de l'Inquisition; mais
il ne faut pas se méprendre, dit l'Auteur,
sur les preuves de la séduction. On peut
être séduit par une femme de sa beauté, sans
avoir de mauvais desseins. Un Confesseur
peut, par exemple, lui représenter in-

du Livre, mais celui qui est le moins susceptible d'Extrait.

Commentaire Litteral sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament. Par le R. P. Dom AUGUSTIN CALMET, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe. Les deux Livres d'Esdras, Tobie, Judith, & Esther. A Paris, chez Pierre Emeri, au milieu du Quai des Augustins, près la ruë Pavée, à l'Ecu de France. 1712. in 4. pagg. 736.

NOUS avons réservé pour ce Mois ce qui nous restoit à dire sur le dernier volume mis au jour par le Pere Calmet. Le Livre de Tobie est précédé d'une Préface où l'on trouve non-seulement un Sommaire exact de l'Histoire qu'il renferme, mais aussi des Observations instructives sur le Livre même. Le Livre qui porte le nom de Tobie, remarque l'Auteur, a été écrit par les deux Tobies, pere & fils; du moins ils en ont laissé la matiere, & les Memoires, qui ont ensuite été recueillis, & mis en lumiere par un Auteur plus nouveau, qui a conservé presque partout les propres paroles des premiers Ecrivains. On dit communément que les douze premiers Chapitres sont du Pere, & le reste du fils; & on ne donne que les deux

det.

plus courts & un peu plus longs,
ne voudrions pas assurer, continuë
Calmet, que les Ecrivains sacrez n'y
ont fait divers changemens dans les
mots, & les circonstances, suivant leur
usage & leur goût, sans toutefois toucher
au fond & à la verité de l'Histoire. Si
ceux Tobies ont composé cet Ouvra-
ge dans le pais des Assyriens & des Me-
sopotamiens, il y a assez d'apparence qu'ils l'écri-
rent dans la Langue du pais, c'est-à-dire
en Chaldéen ou en Syriaque. Saint Jerô-
me ayant recouvré un Exemplaire Cal-
deïque, ne douta pas que ce ne fut le vrai
original. Il le traduisit en Latin; & c'est
cette traduction que nous suivons, & qui
est déclarée authentique dans le Conci-
le de Trente. Elle est sans contredit la
plus simple, la plus claire, & la plus de-
terminée des circonstances étrangères, & peu

ni superstitieux, envers eux. „ Ils ne s'é-
 „ toient pas même avisez de leur donner
 „ des noms. Ce n'est, par leur propre
 „ aveu, que dans le pais des Caldéens
 „ qu'ils apprirent les noms de Michel, de
 „ Gabriel, & de Raphaël, & qu'ils scû-
 „ rent qu'il y avoit sept Anges principaux
 „ devant le trône du Seigneur. Les De-
 „ mons ne leur étoient pas mieux connus
 „ que les Anges. Le nom de *Sathan*
 „ qui se trouve en quelques endroits, est
 „ général, & signifie un adverfaire. *Beel-*
 „ *Sebut* est un nom d'Idole. *Isaïe* parle
 „ de *Lucifer*; mais ce nom ne signifie que
 „ l'étoile du matin; & si on le donne au
 „ Diable, ce n'est que dans un sens figu-
 „ ré, *Asmodée* est le premier nom propre
 „ du Diable que l'on trouve dans l'Ec-
 „ riture, & encore y a-t-il lieu de douter
 „ si c'est un nom propre, puisque l'on
 „ peut entendre *Tobie* de cette sorte:
 „ *Le Demon exterminateur étouffoit les maris*
 „ *de Sara.* Mais il faut reconnoître de
 „ bonne foi que le sens naturel du Texte
 „ nous conduit à prendre *Asmodée* pour
 „ le nom propre de ce Demon.” L'Au-
 „ teur fait ensuite diverses reflexions sur les
 „ Demons & sur leurs emplois. Il lui pa-
 „ roît très-vrai-semblable qu'*Asmodée* étoit
 „ un Demon d'impureté, qui avoit reçu de
 „ Dieu le pouvoir de donner la mort à
 „ ceux qui s'approchoient de Sara dans des
 „ sen-

sentimens brutaux & criminels. Comme il fut chassé par la fumée du foye & du cœur d'un poisson, on demande comment cette fumée materielle pût agir sur lui?

L'Auteur rapporte avec son exactitude ordinaire, les différentes réponses que l'on fait à cette question; & après avoir réfuté ce qui ne lui paroît pas conforme à la vérité, il assure, 1. Que la fumée du foye du poisson n'eut aucun effet direct ni Physique sur le Demon. 2. Qu'elle n'opéra que sur les sens de Tobie & de Sara, & qu'elle servit peut être simplement à reprimer en eux les mouvemens de la sensualité, & à les conserver dans la continence; effets que les Naturalistes attribuent à certaines plantes, à certains suc, à certaines odeurs: ce qui ayant desarmé le Demon, & l'ayant mis hors d'état d'exercer sa rage contre Tobie, comme il avoit fait contre les sept autres, il se retira chargé de confusion, & prit la fuite pour aller exercer sa malice dans la haute Egypte, sur-tout lorsqu'il vit que ces deux chastes époux joignoient la priere, la veille, & l'humiliation, à la temperance, & à la chasteté, & cela trois nuits consecutives. 3. L'Ange Raphaël contribua sans doute beaucoup à la victoire de Tobie contre Asmodée, non-seulement en lui découvrant le remede dont on a parlé, & en lui montrant la maniere dont les vrais Israë-

Israëlites doivent user du mariage ; mais encore par sa force invisible , & par sa présence , à laquelle le Demon ne put résister. Au reste , quand l'Ecriture dit qu'Almodée fut enchaîné dans le desert de la haute Egypte , cela signifie simplement qu'il lui fut permis d'exercer son pouvoir seulement dans ce desert , ou plutôt qu'il lui fut commandé d'y être sans action , le lieu étant inculte. Etre enfermé dans un lieu , à l'égard du Demon , ajoute judicieusement le Pere Calmet , n'est autre chose que pouvoir exercer sa malice & sa mauvaise volonté dans l'étendue de cette place.

L'Auteur du Livre de Judith est inconnu : c'est de quoi tous les Commentateurs conviennent. Le temps auquel sont arrivés les faits compris dans cette Histoire est aussi incertain , & on ne sçait pas même en quelle Langue elle a d'abord été écrite. Les uns placent cette Histoire avant la Captivité de Babylone , sous le regne de Manassé ; d'autres , sous le regne de Sedecias. D'autres la mettent après la Captivité , sous Darius , ou sous Xerxès , ou sous Cambyse. Enfin il y en a qui se tirent tout d'un coup de ces difficultez , en soutenant que ce Livre ne contient point une Histoire véritable ; mais qu'il propose une simple parabole , dans laquelle *Je sous des noms empruntez on veut mon-*

celui des Auteurs qui mettent
on d'Holofernes sous le regne
sé, après le retour de ce Prince.
que ce Prince ne paroît point
des affaires, & que c'est le
être Eliacim ou Joakim, qui
a Gouvernement, envoie les
pouroit aux besoins de l'Etat,
s'elicer Judith comme au nom
la Nation. Mais on ne peut rien
de l'inaction de Manassé. On
tribuer en partie à des vûës de
& de politique, qui l'empê-
le se déclarer trop ouvertement
Roi d'Assyrie; & en partie à
de penitence & de retraite, qui
t des affaires, & le tenoit dans
ion & dans la douleur.

ne Dissertation sur l'ordre & la

noit le privilege d'entrer dans le Sanctuaire; honneur qui étoit reservé à lui seul; mais il n'y entroit qu'en un jour de l'année, qui étoit celui de l'Expiation solemnelle. Il étoit le President de la Justice, & l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant la Religion. Sa naissance devoit être pure, & on étoit exclus de la dignité de Grand Prêtre par certains défauts exprimez dans la Loi. Le deuil pour les morts lui étoit interdit. Dieu avoit attaché sa personne par une prérogative particuliere, l'oracle de la Verité, & il predisoit l'avenir lorsqu'il étoit revêtu des ornemens de sa dignité. Ses habits dans le Temple étoient d'une magnificence digne de l'élevation de son rang & de la majesté de son Ministère; & ses revenus étoient proportionnez à sa haute qualité. Tous ces avantages & ces prérogatives lui donnoient dans la Republique un pouvoir qui n'étoit pas beaucoup au-dessous de celui-même du Souverain. On produit ici une suite d'environ soixante-dix-huit Grands Prêtres, depuis Aaron frere de Moïse, jusqu'à Phannias, élu Grand Prêtre par les Zelez, durant le dernier siege de Jerusalem sous Titus. Cette suite comprend l'espace de 1521 ans.

Darius fils d'Hystapes est, selon l'Auteur, l'Assuerus dont il est fait mention dans le Livre d'Esther. Tous les caracte-

res des temps, des lieux, & des personnes, lui ont paru convenir parfaitement à cette hypothese. Mardochee a pû vivre jusqu'à ce regne, ayant été mené captif à Babylone avec Jechonias. Le Temple subsistoit du temps d'Esther, comme on le voit au Chapitre xvi. §. 9. les Etats d'Assuerus étoient pleins de Juifs & d'Israélites. Ils furent en faveur sous ce regne, depuis l'élevation d'Esther, & de Mardochee. On remarque dans la Cour de ce Prince toutes les manieres des Rois de Perse. Tout cela revient au regne de Darius fils d'Hyftapes.

On voit après la Table Chronologique des principaux faits renfermez dans l'Histoire d'Esther, une sçavante Dissertation sur la Milice des anciens Hébreux. L'Auteur parle d'abord de la puissance des anciens Hébreux. On se figure les Juifs, dit-il, comme une poignée de gens reculée dans un coin de l'Asie, resserrée dans un petit païs, l'opprobre & le mépris des autres Peuples. Rien n'est plus faux que cette idée.... Abia Roi de Jerusalem attaqua Jeroboam Roi d'Israël avec une Armée de quatre cens mille hommes, son ennemi en ayant jusqu'à huit cens mille; & de ces huit cens mille il en demeura d'une seule bataille cinq cens mille de tuez sur la place. Phacée, fils de Romelie, Roi d'Israël, tua en un seul jour cent vingt

B 2

mille

mille hommes des troupes de Juda Roi d'Ethiopie, ou plutôt d'Arab fondre sur Afa Roi de Juda. L'Et avoit une Armée d'un million d'hommes & de trois cens chariots. Celle de Juda n'étoit que de six cens mille hommes; elle ne laissa pas de battre les peuples Ethiopiennes. Les forces ordonnées de David & de Salomon étoient de trois cens mille hommes toujours à combattre; & Josaphat avoit ordonné soixante mille hommes de guerre pour les garnisons de ses Places. Où est remarquable aujourd'hui qui entretient de grandes Armées aussi nombreuses & aussi disciplinées. Les Lecteurs s'instruiront avec plaisir de cette Piece, de la valeur des Hébreux, de leur maniere de faire la guerre, de la discipline qu'ils y observoient, de leurs armes, soit offensives, soit défensives, &c. Nous remarquerons en finissant ces guerres des anciens Hébreux étoient de courte durée, sans quoi il eut été impossible que des Armées aussi nombreuses qui n'avoient de provision que ce que chaque Soldat en apportoit de chez lui, qu'il en prenoit dans la campagne, & que l'ennemi, eussent subsisté.

*Lettre à Monsieur l'Abbé *** sur un
Projet de Catalogue de Bibliothèque
publique in folio, pagg. 8.*

CE nouveau projet de Catalogue que
 l'on expose au Public, merite d'au-
 tant plus son attention, qu'il s'agit de don-
 ner l'arrangement le plus convenable aux
 Livres qui composent la celebre Bibliothe-
 que de sainte Geneviève, considerable-
 ment accruë par celle de feu Monsieur
 l'Archevêque de Rheims; & l'Auteur pa-
 roit dans la disposition de profiter des lu-
 mières que les Savans voudront bien lui
 communiquer, pour la perfection de son
 système Bibliographique. Après quel-
 ques reflexions sur le motif général qui
 engage à dresser ces sortes de Catalo-
 ges, & qui se réduit uniquement à
 rendre l'usage d'une Bibliotheque nom-
 breuse le plus commode qu'il puisse être;
 l'Auteur recherche toutes les conditions
 qu'il doit entrer dans un Ouvrage de
 cette nature, pour n'y laisser rien à sou-
 haiter. Il estime donc que pour un sem-
 blable dessein, il seroit à propos de for-
 mer un plan, où l'on indiquât en même
 temps l'ordre des Auteurs & des matieres,
 le nombre des Livres, le nombre des vo-
 lumes, la suite chronologique des Edi-
 tions différentes d'un même Ouvrage, la
 langue dans laquelle elles sont écrites, le
 lieu en laquelle elles occupent dans les tablettes;
 de sorte que l'on pût appercevoir toutes
 ces circonstances d'un même coup d'œil,

dans le plus petit espace qu'il seroit possible, le merite d'un Catalogue consiste dans la clarté, la brieveté & l'exactitude. Or c'est à quoi (selon l'Auteur) on n'est point encore parvenu, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre par l'examen des principaux Catalogues qui ont paru jusqu'ici, tels que celui de *Draudius*, celui de la Bibliothèque d'Oxford, celui de la Bibliothèque de M. l'Archevêque de Rheims, celui de M. *Rostgaard*, celui de la Bibliothèque de l'Abbé *Faultrier*, &c. Nous allons spécifier d'après l'Auteur, ce qui caractérise chacun de ces Catalogues, & marquer en même temps les défauts qu'ils y trouvent.

Le Catalogue de *Draudius* est proprement une Table alphabétique de matières partagées en quatre classes, laquelle indique les Livres qui traitent de chaque matière, l'année de leur Edition, le nom de l'Éditeur, le titre de l'Ouvrage, & la forme du volume. Ce Catalogue est défectueux (dit-on) en ce que l'on n'y trouve aucun ordre chronologique, en sorte que les Ouvrages d'un même Auteur sont trop dispersés, & que ce n'est, à bien prendre, qu'une compilation pleine de fautes, & assez mal digérée des Catalogues de la Foire de Francfort.

Le Catalogue de la Bibliothèque d'Oxford dressé par M. *Hyde*, est aussi dispo-

selon l'ordre alphabétique, non pas des matières, mais des Auteurs, à quelques classes qu'ils appartiennent; sur chacun desquelles on a soin d'avertir à laquelle des quatre classes établies d'abord on doit le rapporter. Voici les défauts de ce Catalogue 1. On n'y sçauroit trouver sur chaque matière tous les Auteurs qui en ont traité, ou du moins ceux que l'on possède en ce genre. 2. Les Anonymes n'y peuvent être placez commodément. 3. On n'a point le plaisir d'y reconnoître l'ordre des Editions d'un même Ouvrage. 4. Les formes y sont confonduës, aussi-bien que les différens textes, &c.

Le Catalogue de la Bibliothèque de M. l'Archevêque de Rheims, composé par feu M. Clément, peut passer pour un des plus achevez qui ayent paru. Il réunit (dit-on) les avantages des Catalogues précédens. 1. Parce qu'à l'ordre des matières qu'on y a suivi, on a joint un *Index* alphabétique des Auteurs, qui dans sa brièveté a toute la commodité des plus diffus. 2. Parce que dans les Ouvrages écrits en diverses Langues, on a conservé l'ordre naturel des Textes, en plaçant d'abord l'original, & ensuite les versions, chacune selon sa dignité ou son ancienneté. 3. Parce qu'on y a exactement observé la Chronologie des Editions. Néanmoins il ne laisse pas malgré tous ces avan-

tages d'avoir ses inconveniens. 1. La Chronologie des Editions y est un peu confuse. 2. On est obligé d'aller chercher en différens endroits les Ouvrages d'un même Auteur, quand ils se trouvent de différentes formes. 3. Il y manque une partie essentielle, qui est une Table alphabetique des matieres.

La méthode proposée par M. *Rostgaard*, & adressée à M. *Clément*, a quelque chose de fort utile & de fort satisfaisant (selon l'Auteur.) Mais les lacunes qui y entrent necessairement, & qui en font (dit-il) plutôt un échiquier qu'un Catalogue, la rendent fort incommode & fort difficile à executer; ainsi qu'il est facile d'en juger par l'Essai qu'on en a imprimé: sans compter que l'ordre chronologique que M. *Rostgaard* veut faire observer, s'y trouve quelquefois confondu, & que les chiffres y changent trop souvent, pour permettre de distinguer du premier coup d'œil l'ordre des Editions d'un Auteur.

Le Sieur *Marchand* Libraire, qui a dressé le Catalogue de la Bibliotheque de M. l'Abbé *Faultrier*, y a suivi pour la division des matieres, un plan qui lui est particulier; ayant eu soin outre cela dans chaque classe de ranger les Auteurs selon l'ordre chronologique. Cependant (observe-t-on *ici*) la division a quelque chose qui choque, soit parce qu'on n'y est pas accoustumé,

tumé, soit parce qu'elle ne procure aucune utilité nouvelle qui puisse dédommager de la peine qu'on auroit à s'y habituer. D'ailleurs les formes y sont confonduës, de même que la Chronologie des Textes; & l'exactitude qu'il garde dans celle des Auteurs ne se fait point assez apercevoir.

C'est en vûë de rectifier les défauts que l'Auteur vient de nous exposer, qu'il s'est appliqué à dresser ce nouveau projet, sur lequel il demande le sentiment des connoisseurs, soit pour l'abandonner, si on le desapprouve, soit pour le reformer, le perfectionner & le suivre.

Il partage d'abord chaque page de son Catalogue en deux parties inégales; l'une plus large, l'autre fort étroite, & que l'on ne doit presque regarder que comme une grande marge. La partie large contiendra les titres des Livres dans toute leur étendue, & ces Livres y seront rangés selon l'ordre des formes & la dignité des textes, sans aucune attention à la Chronologie. La partie étroite est destinée à indiquer l'ordre chronologique des Editions, sans aucun égard ni aux textes, ni aux formes; & l'on n'y répètera des titres des Livres que ce qui est absolument nécessaire pour les retrouver dans la partie large. Ces deux parties sont accom-

pagnées chacune de deux petites colonnes,

dont l'une est à gauche, & l'autre à droite, & qui renferment ce qu'on n'auroit pû joindre aux titres des Livres, sans y jetter quelque confusion. Dans la colonne gauche de la partie large est marqué l'ordre des formes en lettres majuscules, F. IV. VIII. &c. C'est-à-dire, *folio*, 4, 8. Dans la colonne droite sont les *numero* qui designent le rang des Livres dans chaque Tablette. La colonne gauche de la partie étroite est remplie par des Lettres qui marquent en quelle Langue est écrit l'Ouvrage vis-à-vis duquel on les voit placées. Enfin la colonne droite de cette même partie presente les années de chaque Edition, suivant l'ordre chronologique. Ainsi (ajoute l'Auteur) sans être obligé de feuilleter différentes pages, ou de parcourir tous les titres des Livres, on verra d'un coup d'œil le nombre & l'ordre des Editions que l'on a d'un Ouvrage; si les versions ont précédé le texte, ou si elles l'ont suivi; la forme de chaque Edition, la Langue en laquelle est écrit un Livre, le rang qu'il occupe dans la Bibliotheque; en un mot l'on trouvera tous les éclaircissements qu'on peut raisonnablement exiger d'un Catalogue.

L'Auteur ne dissimule point un inconvenient inseparable de son Catalogue, c'est qu'il faudra necessairement y repeter les Livres deux fois, ce qui semble devoir
le

le grossir considerablement. Mais cet inconvenient est compensé (dit-il) par tant d'avantages, qu'il ne merite presque aucune attention; outre qu'il n'est pas impossible d'y remedier. Pour cela, l'Auteur seroit d'avis qu'on partageât le Catalogue en autant de Tomes qu'il y auroit de classes différentes, & que l'on mit à la fin de chaque classe un *Index* alphabetique des matieres qu'elle contient, ce qui seroit infiniment plus facile que de faire une Table générale. Il suppose, outre cela, qu'on dressera separément un Catalogue général alphabetique des Auteurs, où l'on indiquera separément & en abrégé les Ouvrages de chacun, la classe à laquelle ils appartiennent, & les *numero* qui renvoient aux Tablettes où ils sont placez. Mais sans recourir à tous ces expediens, l'Auteur ose presque assurer, que malgré cette repetition de titres, le Catalogue ne sera pas plus gros qu'il devoit être naturellement, & qu'il n'y aura d'autre différence, sinon que les marges, qui ont coûtume d'être vuides, seront remplies, ou du moins plus étroites.

On n'oublie pas de prévenir ici le Public sur plusieurs chefs dont il est à propos de l'informer. On observe 1. Que cette nouvelle méthode n'est bonne que pour les *grandes Bibliothèques*, mais que pour celles où les différentes Editions ne

font pas nombreuses, il vaut mieux s'en tenir à l'ordre du Catalogue de M. de Rheims, de celui de l'Abbé *Faulrier*, ou de quelque autre semblable. 2. Que lorsqu'une Piece appartenante à un Auteur ou à une matiere, se trouve réunie à d'autres Pieces sur divers sujets, on doit l'inscrire à son rang dans la colonne chronologique, & y ajouter *cum operibus*, &c. 3. Que comme il y a quantité de Livres dont on n'a qu'une Edition, il est inutile de mettre en titre au-dessus de chaque nouvel Ouvrage le nom de l'Auteur, comme l'on a fait dans certains Catalogues, ce qui multiplie les titres sans nécessité; & qu'il suffit d'écrire ce nom en Lettres majuscules, au commencement de la ligne. 4. Qu'on doit en user pour l'ordre des différens Auteurs comme on a fait pour celui des Editions, c'est-à-dire, suivre dans une colonne l'ordre chronologique des Editions des Auteurs, & dans l'autre l'âge des Auteurs mêmes, *avec celui des textes & des formes*, ce qui produit le même effet que si l'on avoit plusieurs Editions d'un même Ouvrage. 5. Qu'on mettra cette distinction entre les Ouvrages des Anciens & ceux des Modernes, que les premiers seront rassemblez sous un seul titre, quoi que de différentes matieres, au lieu que les seconds seront distribuez suivant les différentes matieres dont ils traitent

tent , à moins que tous les Ouvrages ne soient recueillis en un corps , auquel cas on les placera dans la classe à laquelle appartient la premiere ou la principale matiere du recueil. 6. Qu'à l'égard des Recueils & des Mélanges , on inserera ceux qui seront sans *bigarrure* , c'est-à-dire dont toutes les Pieces regarderont la même matiere , dans la classe qui leur conviendra ; au lieu qu'on fera un article à part des Recueils purement arbitraires & *bigarrez* , dont on indiquera cependant les différentes Pieces , & leur *numero* , dans les différentes matieres auxquelles elles se rapportent. 7. Qu'on fera des Manuscrits un article separé.

L'Auteur ne s'étend point ici sur l'ordre qu'il a resolu de suivre dans l'arrangement des matieres. Il avertit seulement en général que s'étant trouvé quelque temps partagé entre le Catalogue de M. de Rheims , celui de l'Abbé *Faultrier* , & celui du College de Louis le Grand , il s'est enfin déterminé à suivre celui de M. de Rheims , non dans toute son étendue , mais en le reformant autant qu'on le jugera nécessaire , soit sur ce qui semblera de meilleur dans les Catalogues des Jesuites , de *Faultrier* , & de quelques autres , soit sur ce qu'on imaginera de plus propre à le perfectionner. La nécessité de s'assujettir à une division à laquelle on est ac-

coûtumé depuis long-temps , est un
principales raisons qui l'a déterminé
choix. Il finit sa Lettre comme il l'a
mencée, c'est-à-dire par de nouvelles
tances pour obtenir les conseils des
vans, & par de nouvelles protestatio
docilité.

Il a fait imprimer à la suite de sa
tre, un *Specimen* ou *Echantillon* de sa
thode, qui remplit les deux dernière
ges de cette *Brochure*, & qui roule sur
Editions d'*Aristote*. Nous aurions
haîté communiquer ici ce modèle,
mettant sous les yeux du Lecteur le
veau Systême Bibliographique, lui
donneroit une idée beaucoup plus
que ne peut faire une description verb
mais la forme de nôtre Journal ne
l'a pas permis.

JOHANNIS CASPARI KHUNII
Universitate Argentoratensi Historiæ
& Eloquentiæ, Professor. Pub. Oratio
Panegyricæ, quibus accedunt aliæ
rii argumenti, cum aliquot Progra
matibus. *Argentorati, sumptibus Jo. I
noldi Dulsscekeri. 1712.* C'est-à-di
*Les Panegyriques composez par Jean Gas
Khunius, Professeur en Histoire & en
loquence dans l'Université de Strasbourg.
y a joint d'autres Discours du même
teur sur divers sujets, avec quelques E*

se trouve à Amsterdams
s Waesberge.

al nom de Panegyrique, l'ennui
our le moins l'indifférence, ne
it guères de saisir la plûpart des
. Des loüanges prodiguées sans
& sans discernement, qui roulent
re sur des lieux communs rebat-
& cent fois, & qui deviennent
ouvent suspectes de flaterie, & de
ance, ont rendu ce genre d'écri-
propre à exciter la curiosité du
& à soutenir son attention. Le
yen de reconcilier avec lui ces for-
ieces oratoires, ce seroit de les
r uniquement aux éloges de ces
fameux, que les qualitez éminen-
soit de l'esprit, soit du cœur, ont
ez du commun des hommes. &

pour la lecture de son Livre tout l'empres-
 sement qui peut le plus flatter un Auteur.
 On en fera pleinement convaincu, lors-
 qu'on verra que ce sujet n'est autre que
 Louis XIV. Roi de France, à qui une
 longue suite de prospéritez jointe aux ver-
 tus qui forment les Héros, a mérité le
 surnom de GRAND, que lui ont accordé
 de unanimement toutes les Nations de
 l'Europe.

C'est donc à proprement parler ce sur-
 nom qui fait la matière des quinze Pané-
 gyriques rassemblez ici, & dont il y en
 a treize prononcez chaque année par M.
 Khunius, c'est-à-dire depuis 1698, jusqu'à
 1711, pour célébrer le jour de la naissance
 de ce Monarque. Nous allons indiquer
 ce que les titres de ces quinze Discours
 ont pour objet. Le premier Panegyrique est destiné à
 louer le Roi sur ce qu'il a fait pour le bien de
 son Royaume, & pour le repos de l'Europe, dans le Tra-
 cté de Westphalie, à montrer les avantages que
 ce Traité a procuré à Strasbourg en particulier
 & à la France, & à marquer
 la conséquence l'étendue de la joye que
 ce Traité a répandue, & de la reconnoissance qui
 en est pénétré.

L'Auteur s'applique, dans le second
 Discours, à nous représenter la gloire
 du Roi, occupé au milieu de
 former des Souverains pe-

Le Panegyrique suivant on voit ce Prince également attentif à faire son Royaume par le commerce, & mer les mœurs de ses sujets, par le hement du luxe & de la fainéan-

evation de Monseigneur le Duc u sur le Trône d'Espagne ouvre un hamp à l'éloquence de nôtre Ora- lans son quatrième Discours.

it voir dans le cinquième, Que si a bonheur pour un Prince de pré- de regler en quelque maniere la e de sa posterité, c'est pour lui le e de la felicité, lorsqu'il est témoin e de cette destinée, & qu'il en ctuellement, comme fait le Roi ce.

par le témoignage de toute la Terre.

Dans le neuvième, le Roi est véritablement *Grand* par l'amour que lui portent ses Sujets.

Il est *Grand*, dans le dixième, par le choix qu'il sçait faire d'excellens Ministres.

Dans le onzième Panegyrique, il est *Grand* au delà de l'attente de ses ennemis.

Dans le douzième, il est *Grand* par les exploits de ses Armées en Espagne.

Il est *Grand*, dans le treizième Discours, par les victoires même de ses ennemis.

Il est *Grand*, dans le quatorzième, par comparaison avec Henri le Grand son ayeul.

Enfin, il est *Grand*, dans le quinzième & dernier Panegyrique, par son amour envers ses Peuples.

Ce dernier Discours est précédé de l'Oraison funebre de Monseigneur le Daupin, prononcée par M. Khunius, le 13. Mai 1711.

Ces Panegyriques sont suivis de sept Discours Académiques sur différentes matieres. Le premier a servi d'ouverture à un Cours de Philosophie Pratique; l'Auteur a prononcé le second en commençant à professer l'Histoire & l'Eloquence; le 3. en prenant possession du Rectorat dans l'Université de Strasbourg; le 4. en déposant ce même Rectorat; les trois derniers.

recitées par les Ecoles dans la di-
on des Prix, & qui ont pour sujets,
Croix de N. S. 2. la playe de son
3. la Couronne d'épine; 4. le Cal-

volume est terminé par 21 Program-
crits par l'Auteur en diverses occa-
c'est-à-dire, pendant son Rectorat,
promotion des Candidats de Phi-
ie, & pour la distribution des Prix.
nt à ce qui caractérise l'éloquence
Khunius, nous dirons en général,
dans ses Discours on ne rencontre
chaque page de ces traits brillans, &
figures hardies, qui surprennent
enlèvent l'Auditeur; on y trouve
ompense, de la conduite, de l'éle-
& une grande pureté de style. En
t, l'Auteur a eu assez bonne opi-
e son Ouvrage pour le dédier à M.
Bignon, qui l'avoit même invité
) à le rendre public; & ce doit é-

ma loca obscuriora explicantur, diversæ illius Compendii Editiones inter se conferuntur, & quæ propter brevitatem interdum desiderari poterant, subjiciuntur. *Hala Magdeburgi, sumptibus Orphanotrophei.* C'est-à-dire : *Supplémens à l'Abregé de Droit d'Adam Lauterbach, dans lesquels on explique les endroits obscurs, on confere ensemble les différentes Editions, & on ajoute ce qu'une trop grande brieveté avoit laissé à désirer.* A Hall. in 8. pp. 294. Se trouve à Amsterdam chez les Wacsberge.

PAR le terme de Supplémens en matiere de Litterature, on entend d'ordinaire quelques additions nouvellement faites à un Livre qui a déjà paru ; & ces additions ont pour objet, ou de rétablir l'exactitude des faits, ou d'augmenter la force des preuves, ou de lever l'embarras & les équivoques du style. Il semble par là que ces sortes de secours, pour être utiles, devoient se trouver à la suite de l'Ouvrage même pour lequel ils sont faits, parce qu'alors on est à portée d'éclaircir ses doutes à mesure presque qu'ils naissent dans l'esprit, au lieu qu'on negligé plus volontiers les éclaircissémens qu'il faut aller chercher ailleurs, & souvent bien loin. Ce qui paroît ici sous le titre de *Supplémens* sont des Notes ajoutées à un *Abregé*
de

la connoissance du Livre auquel elles ont leur application. Comme elles sont faites pour un Abregé, elles en contiennent le caractère. La plupart ne contiennent que deux ou trois mots, les autres trois ou quatre lignes; les plus longues ne s'étendent pas au delà d'une demi-page. Il est difficile d'y trouver matière à Extrait.

L'Auteur observe dans sa Préface, que tout des Abregez est bon; mais qu'il faut pas le porter trop loin, de peur de devenir obscur pour vouloir être trop court. Il faut peu de mots aux Sçavans pour entendre le sens d'une Loi & la pensée du Commentateur; il en faut davantage à ceux qui sont à peine initiés dans les mystères de la Jurisprudence. C'est pour ceci particulièrement que l'Auteur a cru devoir faire des additions aux Notes de

crime, une promesse ou de l'argent comptant, L'Auteur des additions s'éleve contre ce sentiment, parce que, dit-il, les premiers mouvemens de colere dont un mari n'est pas le maître en pareil cas, peuvent le porter malgré lui à une vengeance meurtriere, que les Loix pardonnent à sa douleur : au lieu que la colere n'excite point naturellement à des profits ou des conventions d'avarice.

Sur letitre *De inofficioso Testamento*. L'Auteur propose un cas assez singulier. Un pere irrité contre un fils prodigue ou débauché, qui étoit Avocat, le desherite, & par le même Testament il fait un legs à une autre personne. Ce fils, en qualité d'Avocat, se charge des interêts du Legataire, & soutient en sa faveur le Testament : peut-il ensuite pour son interêt personnel, & par rapport à l'exheredation, attaquer la même disposition Testamentaire ? M. Lauterbach croit qu'il le peut, parce qu'en défendant le Legataire il agit au nom d'autrui : comme un tuteur, par exemple, pourroit soutenir un Testament pour l'interêt du mineur, & le combattre pour le sien propre, s'il avoit lieu de s'en plaindre. L'Auteur des additions est d'avis contraire. Il prétend que la comparaison du Tuteur & de l'Avocat n'est pas juste, parce que la fonction du Tuteur est necessaire, au lieu que celle de
l'A-

il veut bien le prêter. Ainsi volontairement & de plein gré il sou-
n Testament pour autrui, il ne peut
contester pour lui-même.

le titre *De Lege Julia ambitus*. L'Au-
rle de la simonie ambitieuse, & il
e ainsi le procédé de ceux qui s'en-
dans les fonctions Ecclesiastiques
arvenir à des Benefices. Il remar-
tre autres choses que la Prédication
enuë un art humain, où il entre le
uvent de pareilles vûës. Il y a si
détail dans ce Livre, qu'on ne
t en faire un plus long Extrait.

Antiquitates Sacræ veterum Hebræorum
reataæ ab HADRIANO RELAN-
*Trajecti Batavorum, ex Officina Gu-
li Broedelet, Bibliopola. 1712. C'est-à-
: Les Antiquitez Sacrées des Hébreux,
ites par Adrien Reland. A Utrecht,
Guillemo Broedelet Bibliopola.*

nous avons donné l'Extrait fort au lo dans le Supplément du Journal de 17 (mois de Mars , page 526.) Nous eûm soin d'avertir alors , conformément a intentions de l'Auteur , que cet Ouvr ge n'étoit qu'un simple Essai , que le z de ses Ecoliers , & l'avidité des Librair lui avoient , pour ainsi dire , arraché , vant qu'il eût eu le loisir d'y mettre derniere main : mais qu'il ne renonç point au dessein de le perfectionner , d'en publier une seconde Edition qui plus complete , & plus digne de l'atte tion du Public. C'est de cette espece d'e gagement qu'il s'acquitte aujourd'hui p ce volume , qu'il a cru devoir nous pr senter comme un Traité absolument no veau , puisqu'il a negligé de nous instru re par le titre , que ce n'est ici que la s conde Edition d'un Livre déjà imprim Cette conduite pourroit faire presumer q l'Auteur a été si peu satisfait de sa premi re ébauche , qu'il l'a presque compt pour rien. Quels qu'ayent été là-dess ses motifs , dont il n'a pas jugé à prop de nous informer par aucune sorte de Pr face ni d'Avertissement , il paroît qu' l'espace de quatre années l'Ouvrage s'e accru de moitié , & qu'il a été refondu e beaucoup d'endroits. Il est divisé , com me dans la premiere Edition , en quat parties , qui roulent sur ce que les Ant qu

à division en Chapitres en changee,
cune de ces parties n'en contient ici
x, ce qui ne fait en tout que qua-
Chapitres, au lieu qu'on en trouve
nte trois dans l'Edition précédente.
nous contenterons d'indiquer en peu
ts quelques-unes des plus considera-
ditions dont nous nous soyons ap-
, en parcourant ce volume.

Au sujet des différentes divisions de
re Sainte, l'Auteur observe Que
ifs partageoient toute la Terre en
parties, sçavoir la *Terre d'Israël* divi-
douze Tribus, la *Syrie* & les *Pais*
ors (*Hbousab laarets*;) Qu'après le
r de la Captivité, les Juifs en haine
amaritains ne comprirent point la
ie dans le partage qu'ils firent de la
Sainte en *Judée*, *Perée*, & *Galilée*,
qu'ils regardassent néanmoins le pais
par ces Schismatiques comme fai-
artie de l'heritage promis à la poste-

qu'on appelloit *Pais du dehors*. Par exemple, celui qui achettoit une Terre en Syrie étoit censé l'avoir achetée aux Fauxbourgs de Jerusalem; les terres de ce Pais étoient sujettes aux décimes & aux loix de l'année Sabbatique; elles ne rendoient point impurs ceux qui y passoient immédiatement du pais d'Israël, c'est-à-dire sans avoir mis le pied sur la terre des Gentils. Dans tout le reste, la Syrie n'étoit point distinguée des autres Pais; on devenoit immonde lorsqu'on y entroit après avoir passé sur les terres des Gentils; & par rapport aux lettres de divorce qui venoient de Syrie, & aux Esclaves qui s'y vendoient, cette Province étoit réputée *Pais du dehors*.

M. Reland donne ici à la description du Temple, beaucoup plus d'étendue qu'il n'avoit fait dans l'Édition de 1708. Au lieu qu'il s'étoit principalement attaché à nous y décrire le second Temple bâti par Zorobabel, & qu'à l'égard du premier bâti par Salomon, il s'étoit contenté d'en marquer simplement les singularitez; il traite d'abord de celui-ci en particulier dans les Chapitres VI. & VII. après quoi il passe à la description de l'autre, qui remplit les deux Chapitres suivans. Il estime que les circonstances rapportées dans les Livres des *Rois* & des *Paralipomenes* touchant la construction du premier Temple, ne fussent

...ant dire que ce Prophete ait eu en vûë dans
ndroit un autre Temple que celui de
non. En effet (ajoute l'Auteur) on
ouve entre celui-ci & celui que décrit
iel aucune différence en ce qui con-
e les Parvis, le corps de l'Edifice, ses
ses parties, ses appartemens, &c.
il est vrai-semblable (continuë-t-il)
e Prophete dans sa description, n'a
qu'effleurer, ou même a passé sous
ce les parties de ce Temple suffisam-
e décrites dans les Livres des *Rois* &
Paralipomenes, telles que les deux co-
nes, le Chandelier d'or, la Table des
s de proposition, l'Autel des parfums,
Arche d'alliance : au lieu qu'il s'est
é plus long-temps à nous faire con-
e l'Autel extérieur, les dimensions
portes, celles des parvis & des cham-
s, dont les autres Livres de l'Ecriture
à peine mention, ou ne parlent point

... uevoue;
us volez à un Profelyte, suppo-
lui-ci fût mort fans qu'on lui eut
ution. L'on voit par ce détail
êtres Hebreux étoient bien payez
eines, & que l'Autel leur four-
lement de quoi vivre.

du *Sanhedrin* qui étoit comme
le Grand Conseil des Juifs, &
fort douteux que l'établissement
ancien que les Rois Asmonéens,
rapporte fans prendre de parti,
alléguées pour & contre. Ceux
ent que le *Sanhedrin* institué
de Dieu (*Levitique xi. 17.*)
Moïse dans le gouvernement
a toujours subsisté jusqu'à la
ond Temple, fondent leur
les raisons suivantes. 1. S'il
Moïse n'eût...

par un dénombrement exact de tous les fruits qu'ils recueilloient de leur Ministère. Ces fruits étoient de vingt-quatre especes, dont il y en avoit dix qui devoient être consumées dans le Temple même, sçavoir, 1. les bêtes à quatre pieds offertes en sacrifice d'expiation; 2. le sacrifice expiatoire des oiseaux; 3. le sacrifice pour un peché certain; 4. le sacrifice pour un peché douteux; 5. les sacrifices pour le salut du Peuple; 6. la mesure d'huile offerte par un Lépreux; 7. les deux pains de la Pentecôte; 8. les pains de proposition; 9. les restes des oblations; 10. la gerbe Pascale. Il y avoit quatre autres sortes d'offrandes appartenantes aux Prêtres, dont ils pouvoient faire usage dans l'enceinte de Jerusalem: telles étoient, 1. les premiers-nez des bêtes; 2. les primitives; 3. les parties que l'on consacroit à Dieu en les élevant, dans le sacrifice de la confession & dans l'offrande du bœuf faite par un Naziréen; 4. les peaux des victimes offertes dans les sacrifices très-saints. Enfin les offrandes du troisième genre dûes aux Prêtres, étoient de nature à pouvoir être consumées hors de Jerusalem; & l'on en comptoit jusqu'à dix; 1. les Premices; 2. les Décimes des Décimes; 3. le Gâteau, dont il est parlé dans le Livre des *Nombres* (xv. 18.) 4. les prémices de la laine; 5. les parties offertes des animaux profanes, sçavoir, l'épaule,

xxvii. 16.) 9. un champ dévoué;
s biens volez à un Profelyte, suppo-
e celui-ci fût mort sans qu'on lui eut
estitution. L'on voit par ce détail
es Prêtres Hebreux étoient bien payez
urs peines, & que l'Autel leur four-
t amplement de quoi vivre.

Le sujet du *Sanhedrin* qui étoit comme
nat ou le Grand Conseil des Juifs, &
il est fort douteux que l'établissement
plus ancien que les Rois Asmonéens,
Reland rapporte sans prendre de parti,
raisons alleguées pour & contre. Ceux
outiennent que le *Sanhedrin* institué
l'ordre de Dieu (*Levitique xi. 17.*)
soulager Moïse dans le gouvernement
euple, a toujourns subsisté jusqu'à la
du second Temple, fondent leur
ment sur les raisons suivantes. 1. S'il

gislateur. 2. Il est fait mention dans le Livre de *Josué* (xxiv. 1.) dans celui des *Juges* (ii. 7.) & dans les *Pseaumes* (cxxix. 5.) des *Vieillards* ou *Anciens* du Peuple, des *Juges*, des *Trônes de jugement* établis à *Jerusalem* : or il est vrai-semblable qu'il s'agit là bien plutôt du *Sanhedrin* institué de Dieu, que d'autres Jurisdctions qui tiraient d'ailleurs leur origine & leur autorité. 3. L'Écriture nous apprend que les *Rois pieux* rendirent au Gouvernement Hébreu la même forme qu'il avoit eüe du vivant de *Moïse*. 4. Il est dit dans saint *Matthieu* (xxiii. 2.) que les *Scribes* & les *Pharisiens* sont assis sur la chaire de *Moïse*, & que l'on doit executer tout ce qu'ils ordonnent ; & dans la *Paraphrase Chaldaïque* du *Pseaume* XLVII. il est parlé de ceux qui sont assis dans le *Sanhedrin de Moïse*. 5. Il paroît par *Jeremie* (xxxviii. 4, 5.) que la puissance Royale étoit renfermée dans certaines bornes, & qu'elle étoit bridée en quelque sorte par celle des *Princes* ou *Pre-miers du Peuple*.

Ceux qui tiennent pour la negative, appuyent aussi leur opinion sur cinq argumens principaux, que voici. 1. Dans l'Histoire des *Juges* & des *Rois Hébreux* il n'est fait nulle mention de *Sanhedrin*, ce qui est un grand préjugé que ce Tribunal n'existoit point alors, puisqu'il eût été aussi impossible aux *Historiens Juifs*

de

mettre, qu'aux Historiens Romains
 rien dire de leur Senat. 2. S'il y
 un Sanhedrin du temps des Juges
 anciens Rois, le Peuple se seroit-il
 si souvent dans l'Idolatrie & n'au-
 point été retenu par l'autorité d'un
 si sage? 3. Nous lisons dans les
 des *Rois* (1. VIII: 1. 2: X: 2. & 3:
) que les Juges & les Rois ne con-
 t pour agir d'autres Loix que leur
 s. 4. Il est dit au Livre des *Juges*
 5.) qu'il n'y avoit point de Roi
 il, & que chacun y étoit son maî-
 e qui fait assez voir qu'il n'y avoit
 il Sanhedrin. 5. Lorsque le Le-
 manda justice du crime commis en
 onne par les Benjamites, il n'eut
 recours au Sanhedrin, mais il s'a-
 eux douze Tribus (*Juges* XIX. 29.)
 M. Reland en parlant des animaux
 z aux sacrifices chez les Hébreux,
 devoient être tous du nombre des
 observe que la distinction des ani-
 n purs & impurs étoit reçue avant
 ge (*Genese* VII. 2.) qu'on celebrait
 des sacrifices où l'on immoloit des
 qu'on employoit leurs peaux pour
 ns, qu'on s'occupoit du soin de
 paître les brebis; d'où il tire cette
 sence, Que la viande étoit alors
 te. En effet (ajoute-t-il) on ne
 part que cet usage ait été défendu

en aucun temps, & mille raisons n'engage à faire là-dessus une exception pour le temps qui a précédé le Déluge. De plus (continue M. Reland) la souveraineté accordée à l'homme sur tous les animaux, lui eût été inutile par rapport aux poissons, sur lesquels il n'a guères d'autre empire à exercer que celui de les manger. D'ailleurs quelle apparence y a-t-il que cet empire de l'homme ait été accordé depuis le Déluge, et qui s'ensuivoit néanmoins de l'opinion de ceux qui veulent que la permission de se nourrir des animaux ait été différée jusques-là.

Dans le Chapitre *des Vœux*, l'Auteur examine celui de Jephté plus à fond qu'il n'avoit fait dans l'Édition de 1708; & il expose avec plus d'étendue les raisons qui l'empêchent de croire que Jephté ait véritablement immolé sa fille. Il pese d'abord les termes dans lesquels est conçu le vœu de cet Israélite, qui promet Que la première chose qui se présentera devant lui au retour de son expedition, *sera consacrée au Seigneur, & lui sera offerte en holocauste*. M. Reland est persuadé qu'il faut traduire ce passage en y mettant une particule disjonctive au lieu de la conjonctive, *sera consacrée au Seigneur, ou lui sera offerte en holocauste*; & il soutient que la particule Hébraïque employée en cet endroit est susceptible de ces deux significations,

as , comme on peut s'en convaincre (t-il) par un passage de l'*Exode* (xxi. 15.) par quelques autres.

Il fortifie cette conjecture sur le sens qu'il donne aux paroles de Jephthé , par diverses considerations plausibles , qui se voient à remarquer en premier lieu, que Jephthé sçachant bien que l'holocauste d'un homme n'étoit ni permis ni agréable à Dieu , non plus que celui d'un animal du monde , & qu'il étoit fort possible qu'à son retour il rencontrât en son chemin ou l'autre, il a dû faire un vœu qui se divisoit en deux parties, dont l'une convint à ce qui pouvoit être offert à Dieu en holocauste , & l'autre à ce qui ne pouvoit que servir à être consacré; & par un vœu de cette nature, Jephthé se mettoit dans la nécessité de se priver sans crime de ce qui lui étoit plus cher au monde , supposé que ce seroit la premiere chose qui se presentât à lui , après sa victoire. En second lieu, quoiqu'on ne voit point au loin qu'il fût permis d'immoler à Dieu des hommes libres en holocauste , un Israhélite ne pouvoit devouer par le vœu de Jephthé ses propres domestiques, s'ils étoient originaires de sa Nation, car ce devouement n'avoit lieu que par rapport aux Esclaves faits sur les Cananéens & sur les autres Gentils. D'ailleurs on ne pouvoit consacrer à Dieu quelque chose qui ne se pût être , quoi qu'en différentes

manieres, & les filles encore vierges n'étoient pas excluës de cette sorte de consecration, comme il se voit dans les *Nombres* (xxxii. 35.) D'où l'on doit inferer (dit l'Auteur) Que la fille de Jephté n'a pû être sacrifiée qu'en cette dernière façon; ce qui est d'autant plus probable, que le Texte sacré ne nous apprend ni quand, ni en quel lieu, ni par les mains de qui elle fut immolée (circonstances toutefois assez remarquables pour n'être point omises) & qu'on se contente de pleurer le celibat de cette fille, sans faire des regrets sur sa mort; pour ne rien dire du voyage des jeunes filles vers la fille de Jephté (dont il est parlé au verset 40. du même Chapitre) non plus que de la pieté de ce Juge d'Israël celebrée dans l'*Épître aux Hébreux* (xi. 32.) & qui ne seroit guères compatible avec une action aussi criminelle que celle qu'on veut lui imputer.

IV. Nous sommes obligez, pour abregger, de passer par dessus les additions de la quatrième Partie, dans laquelle l'Auteur traite des *Temps Sacrez*, ou des Fêtes des Hebreux. Il y a deux de ces additions entre autres, qui méritent d'être examinées. Dans l'une, M. Reland tâche de concilier le témoignage de saint *Marc* avec celui de saint *Jean* touchant l'heure où J. C. fut crucifié; & dans l'autre, il s'applique à éclaircir les difficultés qui nais-

naissent des différentes expressions des Evangelistes sur le temps de la resurrection de N. S.

* *Extrait de la Réponse de Mr. COSTE à la Lettre du P. Tarteron, inserée dans le Journ. de Trevoux, Nov. 1710. & depuis, dans ce Journal, Mois de Fevrier 1711. pag. 145.*

LA Lettre, M. R. P. dont vous avez voulu m'honorer, n'est venue entre mes mains que long tems après que j'ai sù qu'elle étoit actuellement en Angleterre. Il seroit fort inutile de vous marquer en détail comment cela est arrivé. Mais il m'importe que vous sachiez que sans cet accident il y a déjà quelques semaines que vous auriez pû recevoir ma Réponse.

Quoi que vous vous plaigniez un peu de moi, je vous assure, M. R. P., que j'ai lû plusieurs fois vôtre Lettre d'un bout à l'autre avec un singulier plaisir. Vos Louanges me flattent agréablement. Je vous l'avoue sans peine, parce que je crois qu'après la satisfaction qu'on sent à faire des choses louables, il n'y en a point de plus naturelle que celle qui nous vient de l'approbation d'une personne généralement estimée. C'est, peut-être, un des plus

C 6

char-

* *Cet Article a été communiqué au Libraire d'Amsterdam qui imprime ce Journal.*

charmans & des plus solides plaisirs qu'on puisse goûter dans ce Monde. Les plaintes que vous faites de moi, n'ont rien diminué de ce plaisir. La candeur & la politesse qui les accompagnent, en ôtent toute l'amertume. Vous avez trouvé l'art de les proposer d'une manière si obligeante, que d'abord j'ai été tenté de les regarder comme ces Ombres qu'un Peintre ne met dans ses Tableaux que pour en relever davantage les principales Figures. Mais après avoir examiné la chose de plus près, j'ai été convaincu que ces plaintes font une partie très-essentielle de vôtre Lettre; & c'est dans cette supposition que je les examinerai tout à l'heure.

Permettez-moi de vous dire auparavant, M. R. R. que vous ne faites que me rendre exactement justice de croire qu'en parlant du caractère de vos Ouvrages, je n'ai fait qu'exposer mes véritables sentimens. Je savois fort bien, qu'un Eloge de ma part n'ajouteroit rien à vôtre Gloire: mais je n'ai pû résister au plaisir de peindre naïvement une partie des Beutez que j'admire dans vos Ouvrages depuis que j'ai eu le bonheur de les lire. Ce que j'ai dit au Public dans ma Préface, je l'ai dit cent & cent fois à mes Amis. Je croi même que c'est moi qui procurai la première Impression de vôtre Horace en Hollande. Autant qu'il m'en souvient,
j'en

j'en trouvai par hazard un Exemplaire de la premiere Edition de Paris : & charmé de ces tours polis , vifs & naturels qui y brilloient de tous côtez , j'assurai hardiment le Libraire qui me vendit le Livre, que, s'il vouloit le rimprimer, il n'auroit pas sujet de s'en repentir. La chose arriva, comme je l'avois prévu. Les Savans, les Gens d'Esprit , tout le Monde fut touché des Beutez d'une Traduction qui avoit de si grands avantages sur une autre qui étoit alors plus connue en Hollande, quoi qu'elle n'eut été imprimée qu'après vôtre Traduction des Satires & des Epîtres, comme je l'ai appris dans vôtre Préface sur les Odes.

Je doute que vous ayiez jamais vû un petit Livre où j'ai entrepris de défendre Mr. de La Bruyere contre un certain Mr. de Vigneul-Marville. Mais si par hazard il vous étoit tombé entre les mains , vous y auriez vû , que long temps avant que j'eusse songé à critiquer vôtre Traduction, j'en avois parlé aussi avantageusement que dans ma Préface.

Enfin, M. R. P., ce qui a donné occasion à la Critique que j'ai publié de vôtre excellente Traduction , ce n'est que la haute estime que j'en faisois. Car engagé par cela même à la relire plusieurs fois avec beaucoup de soin, je crus y découvrir ce petit nombre de méprises que j'ai

pris la liberté de relever, persuadé que du caractère dont vous vous êtes dépeint au Public, vous n'en seriez point choqué.

Je l'ai dit à Mr. l'Abbé Bignon, & je vous le proteste encore, M. R. P., ce n'est point pour vous faire de la peine que j'ai publié cette Critique. Vous en ferez pleinement convaincu, je m'assure, par ce que je vais répondre aux plaintes que vous faites de moi, sur ce que j'ai supposé mal à propos, que par une *Femme adroite qui trompe son Mari*, vous avez entendu une Femme trop galante, qui foule aux piés la fidélité conjugale.

Vous me dites, qu'*aparemment dans la situation présente où je me trouve, je n'ai pas été fâché de prendre un honnête prétexte d'égayer & de divertir les deux Nations aux dépens de la Robe que vous avez le bonheur de porter.* Vous apellez ce prétexte *honnête*. C'est par ironie, j'en suis très-persuadé; & moi, je vous déclare nettement & sans figure, qu'un tel prétexte me paroît infame. *Nescio alios*. Peut-être y a-t-il bien des gens qui s'imaginent pouvoir accorder cette conduite avec la Religion & la Morale. Mais pour moi je ne ferai jamais grand cas d'une Religion & d'une Morale qui autoriseroient ces sortes de Libertez; & je croirois avoir fort mal employé mon tems à étudier les Belles Lettres, ces Lettres qui adoucissent les Mœurs

rs & rendent les hommes plus hu-
 s & plus polis , comme Horace le
 quelque part, si elles ne m'avoient pas
 à ne me jouer jamais de la Verité
 favoriser des Préjugez ou des Passions
 sonnables , mais à la respecter sincere-
 ment par tout où je puis la decouvrir.
 z donc assuré, M. R. P. que ce n'est
 pour égayer qui que ce soit aux dé-
 de la Robe que vous portez, que j'ai
 bien aise de prendre droit d'une ex-
 ion équivoque pour vous exposer, en
 oliquant de gayeté de cœur dans le
 le plus odieux. Je vous proteste de-
 Dieu (pour meservir de vos termes)
 si, sans hesiter, j'ai donné à vôtre
 ession un sens qui ne vous est jamais
 u dans l'esprit, c'est uniquement à cau-
 qu'il ne m'est jamais venu dans l'esprit,
 vôtre Expression put admettre un au-
 sens que celui que je lui ai donné. Ju-
 vous-même, après cela, de ce que
 puis répondre à ce que vous me dites,
 si la phrase de *Femme adroite* &c. me
 bloit équivoque, je ne devois pourtant
 la prendre dans un sens où je fais dire
 fort grande sottise à un Auteur, qui, de
 rieté publique, fait profession de n'en point
 , & que dans le fonds j'estime, & j'ho-
 e de mes suffrages. Il est certain, M. R.
 que j'aurois pris cette Phrase dans le sens
 plus favorable, si elle m'eut paru équi-

voque, c'est-à-dire, susceptible de deux ou trois différens sens. J'y aurois été obligé non-seulement par le respect que je vous dois comme à une personne d'un rare mérite, que j'honore très-sincèrement, mais encore par le respect que je me dois à moi-même : respect qu'un homme d'honneur & de probité ne sauroit jamais perdre tant qu'il est en son bon sens. Mais j'étois si éloigné de regarder la phrase de *Femme adroite* &c. comme équivoque, que je puis vous protester que lorsque M. Bernard s'avisa de publier dans son Journal, qu'elle pouvoit recevoir un sens fort différent de celui que je lui ai donné dans ma Note, son sentiment me parut tout-à-fait insoutenable ; & il m'a paru tel jusqu'à ce que j'ai lû votre Lettre, parce que je n'ai vû personne qui n'ait été en cela de mon avis, du moins à ce qu'ils m'ont assuré. Je sai que la flaterie & une fausse complaisance font dire à bien des gens le contraire de ce qu'ils pensent : mais je puis vous assurer, qu'un Savant du premier ordre soutint il n'y a pas long-tems que selon l'usage, *Une Femme adroite qui trompe son Mari*, c'est une Femme qui ne lui est pas fidelle. Ce que j'en dis, n'est point pour justifier ma faute, mais seulement pour vous la faire voir telle qu'elle est en effet. Elle ne consiste pas en ce que j'ai regardé *l'expression de Femme adroite* &c. comme équi-

JUILLET 1712.

65

oque, mais en ce que ne soupçon-
pas qu'elle le fût, j'ai crû mal à pro-
qu'elle ne pouvoit signifier que ce
je lui fais signifier dans ma Note. Vous
vez pourtant employée dans un sens
différent de celui que je lui ai don-
é. C'est de quoi je n'ai pas douté le
moins du monde, dès le moment que
vous m'en avez assuré. J'en ai été, dis-
e, pleinement convaincu, avant que
d'avoir vû les preuves que vous avez
pris la peine de m'en donner: & il est
certain que dans ce cas une simple asser-
tion de vôtre part doit suffire auprès de
toute personne raisonnable. Je conviens
donc absolument, que j'ai mal pris
vôtre pensée dans le tems que je croyois
vous avertir d'une méprise, où je m'i-
maginois que vous étiez tombé par pure
inadvertance. Car dans le fonds c'est à
quoi se réduit toute ma Critique, com-
me je le dis expressément. Me voici
prêt maintenant à réparer ma faute de
la maniere que vous jugerez à propos.
D'abord j'ai été tenté d'envoyer vôtre
Lettre à M. Bernard, afin qu'il l'insérât
dans un de ses Journaux. Mais je doute
que je puisse le faire sans vôtre permis-
sion. Si vous ne desapprouvez pas que je
me serve de cet expédient pour réparer
publiquement l'injure que je vous ai faite
devant le Public, je vous prie de me l'
faire

faire savoir ; & * je suivrai promptement vos ordres. J'obligerai sans doute le Public, de lui faire un si beau present. Permettez-moi seulement, M. R. P. de faire précéder vôtre Lettre d'un petit billet que j'adresserai à M. Bernard en ces termes :

„ Je vous prie, Monsieur, d'insérer
 „ cette Lettre du P. Tarteron dans
 „ vôtre Journal. C'est une Piece pleine
 „ de sens ; & d'une politesse infinie. Vous
 „ y verrez que le savant homme qui l'a
 „ écrite, confirme la Critique que vous
 „ avez faite de ma Note sur ces paroles,
 „ *Une Femme adroite qui trompe son Mari.*
 „ Je vous avouerai sans façon, que vos
 „ Raisonnemens ne m'avoient point fait
 „ changer d'avis. Mais je ne doute plus,
 „ que je n'eusse fort mal pris la pensée
 „ du P. Tarteron, puis qu'il a bien voulu
 „ m'en assurer lui-même. C'est au
 „ Public à donner à ma Faute tel nom
 „ qu'il trouvera à propos. Je recevrai sa
 „ décision sur cet Article avec une entière
 „ deférence. Je suis &c.”

A l'égard de la Liberté que j'ai prise de joindre à vôtre Traduction les Pieces-Latines qui ne doivent point être traduites, vous avez pû voir dans ma Préface sur quoi elle est fondée. J'ai crû que l'exemple des
 Com-

* Mr. Coste n'exécuta pas ce dessein, parce qu'il apprit peu de temps après, que la Lettre du P. Tarteron étoit déjà imprimée dans le Journal de Trevoux.

Commentateurs à la Dauphine me mettoit à couvert de toute censure. Je suis pourtant fâché du chagrin que je vous ai causé par là..... Je suis &c.

A Londres, ce 26 de Decembre 1710.

Quæstio Medica an homo à vermibus publicis agitanda disputationibus, in Medicorum Scholis Academiæ Cadomensis, pro Baccalaureatûs gradu consequendo, Magistro P E T R O A N G O, Professore Regio Præside. *Cadomi, apud Antonium Cavelier, Regis & Academiæ Typographum. 1711. C'est-à-dire: Questions de Medecine, Si l'homme vient d'un ver, soumise à la dispute publique dans la Faculté de Medecine de Caën, sous la Présidence de Maître Pierre Ango, Professeur Royal. A Caën, chez Antoine Cavelier. 1711. vol. in 4. pagg. 12.*

CETTE These de M. Ango a été faite pour en combatre une autre de M. Lecourt sur la même matiere, où ce dernier soutient, après un grand nombre d'Auteurs, que l'homme & tous les animaux tirent leur origine de germes tout formez dès le commencement du monde, lesquels ont un mouvement semblable à celui des vermiculeux, & sont si petits, qu'un million réunis, égalent à peine la grosseur d'un grain de sable.

Quelques Medecins prétendent que les germes dont il s'agit, ont été renfermez
dans

dans les premiers individus mâles de chaque espece; en sorte que le premier homme, par exemple, contenoit en lui, selon cette hypothese, non-seulement tous les descendans qui en sont sortis, & qui en sortiront, mais encore tous les descendans possibles.

D'autres prétendent que ces germes ont été mis par le Créateur dans les premiers individus femelles de chaque espece; en sorte que les corps de tous les hommes qui ont été, qui sont, & qui seront jamais, étoient contenus en petit, non dans Adam, mais dans Eve.

Il y a un troisiéme sentiment, qui est que Dieu a créé dès le premier jour, tous les germes des animaux; qu'il les a répandus dans l'air, dans les eaux, & dans la terre; que ces germes étant reçus par la bouche avec les alimens que l'on avale, ou avec l'air que l'on respire, rendent les animaux de leur même espece capables de se reproduire. M. Lecourt est de ce dernier sentiment. Selon quelques Auteurs c'est dans les femelles que ces germes sont formez; & selon quelques autres, pour lesquels M. Lecourt se declare, c'est dans les mâles.

M. Anjo prétend que la génération des animaux ne se fait point par le moyen de germes que Dieu ait ainsi créés dès le commencement du monde, & où le fœtus

n d'un mouvement secret qui a ses
& qui leur a été imprimé par le
eur, s'arrangent & se disposent en la
re qu'il faut pour faire un corps or-
. Il dit qu'on peut expliquer dans
opinion la ressemblance des enfans
s peres ou à leurs meres, & pour-
l y a des maladies hereditaires : au
ue dans le Systême de la génération
omme par les vers spermatiques, on
ut expliquer aucun de ces effets. D'où
, par exemple, demande-t-il, que
rme qui a été créé dès le commence-
du monde, & qui a été créé tout
uisé, produira un homme gouteux ou
ptique, s'il arrive qu'il ait pour pere
outeux ou un épileptique ? Est-ce,
ad-il, que dans cette vûë Dieu avoit
in de créer des germes ou vers sper-
ques, les uns gouteux, les autres épi-
ques ? &c. Quant à ce que M. Le-
allegue, après un grand nombre de

cun qui ait du mouvement : Il répond qu'on n'apperçoit ces prétendus germes ou vermisseaux qu'à l'aide du microscope, & que les microscopes nous trompent : Que M. Leuwenhoek qui se vante d'avoir fait là-dessus plusieurs découvertes avec des microscopes & des instrumens particuliers, est digne de risée, *irridendus ille Batavus* : Que ce qu'on prend pour des vers ne sont peut-être que de petits filamens ; qu'au pis aller, quand ce seroit véritablement des vers, on devoit plutôt regarder ces vers comme les signes que comme les causes de la fécondité ; que si les vers spermaticques sont vivans, comme on le suppose, puisqu'on veut qu'ils croissent, & qu'ils ayent un mouvement, il s'ensuit qu'ils ont donc une ame, ce qui est absurde. Il ajoute que, selon ce Systême, il faut qu'il se perde des millions de germes vivans pour produire un seul homme ; que ce est contraire à la simplicité de la Nature que si ces vers ont été premierement enfermés dans Adam ou dans Eve, il faut que dans les hommes ou dans les femmes d'aujourd'hui il y en ait moins ; que cela est, les ovaires de la femme doivent devenir moins gros de siecle en siecle, que si c'est l'homme qui a ces germes, le réservoir où ils sont contenus doit diminuer tout de même dans l'homme ; cependant on ne s'est point encore a

M. Lecourt voyant son sentiment combattu par M. Ango, a répondu à ce Medecin par un in 4. de quatre feuillets, intitulé : *Curtius Angotio suo* ; & ses réponses, qui paroissent assez plausibles, ont engagé M. Ango à une replique de 58 pages in 12. imprimée cette année, dans laquelle il tâche d'abord de se justifier sur le reproche que lui fait M. Lecourt, d'avoir insulté M. Leuwenhoek, quand il dit *irridendus ille Batavus*, & pour se laver de ce reproche il avertit qu'il n'a fait que se conformer à ce que M. Hartsoeker a écrit lui-même de M. Leuwenhoek, comme on le peut voir par les paroles suivantes. Les Observations microscopiques, dit M. Hartsoeker, sont d'une grande utilité, & nous font aller souvent au delà des conjectures; mais il faut avouer aussi que ceux qui s'y appliquent doivent avoir autre chose que leurs yeux en partage : car sans cela ils s'imaginent bien souvent voir mille choses qu'ils ne voyent point; semblables à ceux qui voyent dans les nuës tout ce que leur imagination leur représente. M. Leuwenhoek, poursuit M. Hartsoeker, peut servir ici d'exemple : ajoutons qu'il a écrit d'un style bas & rampant six gros volumes d'Observations, qu'on pourroit mettre en très-peu de pages, si l'on en vouloit extraire ce qui est bon, & laisser ce qui est faux ou inutile.... Pour dire

dire qu'il a observé l'humeur spermaticque d'un belier, il fait venir cet animal fond de la Nord-Hollande. De plus, écrit qu'en faisant l'anatomie d'un pou il en a ôté les testicules, & dissequé les vaisseaux spermaticques; qu'il a tiré l'humeur contenuë dans ces mêmes vaisseaux & qu'il y a découvert une infinité de petits animaux, &c. Allez chez lui, comme j'ai fait autrefois, pour voir toutes ces belles choses, également impossibles & incroyables, il ne daignera pas seulement vous parler... Mais je voudrois bien lui demander de quels coûteaux il se sert pour faire toutes ces belles dissections, & pour couper & separer des parties plus fines que le trenchant du coûteau le plus aigu?

Après cette citation, M. Ango revient à M. Lecourt, de soutenir un sentiment contraire à la Religion, qui soutient avec MM. Sachs, Ham, Herbert, &c. que l'homme tire son origine d'un germe vivant, & qui a été formé au commencement du monde. Il ajoute que cette hypothese est opposée à l'écriture sainte, & à quelques Mysteres qu'il n'appuye d'aucunes preuves. Il prend avec un peu plus de raison son adversaire, d'avoir dit que les vers spermaticques dont il s'agit sont répandus dans l'air, dans les aliments, &c. qu'ils

ore & quelques autres Plantes
s, qui sont propres contre la ste-
at des parties où l'on trouve re-
la figure de l'homme. M. Ango
dessus M. Lecourt ; il fait voir
uences absurdes de cette opinion,
à entendre que c'est la refuter
i proposer. M. Lecourt pour
quelques objections qu'on pour-
contre l'opinion qu'il défend,
on demande de quelle maniere
s ou ces vers ainsi répandus de
z, peuvent se conserver depuis
n du monde, nonobstant tant
emens qui arrivent dans l'air, il
à se souvenir que les corps des
qu'on a brûlez se conservent mê-
es dans leurs cendres. M. Ango
long cette pensée, après quoi
nouveau contre les vers forma-

nombre de preuves, tirées la plupart de l'analogie qu'il y a entre les Plantes & les Animaux. Cette These qui se vend traduite en François chez M. d'Houry, Libraire à Paris, de laquelle il paroît que ni M. Lecourt, ni M. Ango n'ont eu connoissance, contient peut-être ce qui se peut dire de plus solide & de plus vraisemblable en faveur du Systême dont il s'agit.

CHRISTOPHORI AUGUSTI HEUMANNI, de Libris Anonymis & Pseudonymis Schediasma, complectens Observationes generales, & spicilegium ad VINCENTII PLACCII Theatrum Anonymorum & Pseudonymorum. Jene, apud Joh. Felicem Bielchium. 1711. C'est-à-dire : *Memoire des Livres Anonymes & Pseudonymes, pour servir de Supplément au Theatre de Vincent Placcius.* A Jene, chez Felix Bielchius. 1711. vol. in 8. pagg. 180.

LA connoissance des Auteurs qui ont tâ leurs noms, ou qui en ont pris de suposez, faisant une partie considerable de l'Histoire Litteraire, on ne peut nier que Placcius n'ait rendu service aux Sçavans, de leur découvrir dans un Traité exprès un grand nombre de ces Auteurs cachez. C'est pour suplément à ce qui est échappé là-dessus

pas eu une connoissance assez en-
ou sur lesquels il s'est mépris.

Ouvrage est divisé en deux Parties.
premiere, M. Heumann expose
les différentes manieres dont un
peut se cacher, puis il examine si
point pecher contre les loix de la
, que de taire ou de déguiser ainsi
n dans un Ouvrage qui est fait pour
lic. Aquilius, dans le troisieme
les Offices de Ciceron, prétend
loit bannir de la Societé toute fic-
toute dissimulation; là-dessus plu-
outiennent que les Auteurs qui tai-
urs noms sont des dissimulez; &
ux qui se déguisent sous des noms
ntez, donnent dans la fiction &
mensonge, qu'ainsi ni les uns ni
es ne sont innocens. Mais M. Heu-

ple, a fait un bon Livre, & il voit que s'il se nomme son Livre sera meprisé ou attaqué, & que s'il se tient caché, l'Ouvrage aura un plus grand nombre de Lecteurs, qui en pourront profiter. Alors, dit M. Heumann, non-seulement il peut, mais il doit taire son nom, ou même le déguiser. On nous raporte là-dessus l'exemple de Scaliger. Ce grand homme avoit d'excellentes Pieces à donner au Public; il s'avisa de les produire sous son nom, mais elles furent mal reçues: comme il lui en restoit encore, il voulut voir quel sort elles auroient s'il les publioit sous un autre nom que le sien; elles ne furent pas plutôt en lumiere que tout le monde les admira. M. Heumann remarque à ce sujet, que quand des Auteurs prévoient que leur nom pourra nuire à leurs Ouvrages, ils peuvent alors les donner sous des noms plus favorables, & imiter les Medecins, qui de peur d'exciter le dégoût de leurs Malades, cachent sous des feuilles d'or les pillules qu'ils leur presentent. Une autre raison de taire son nom, c'est lorsqu'il pourroit y avoir quelque vanité à le declarer, & qu'il est indifférent au Public de le sçavoir. C'est pour cela sans doute que l'Auteur de l'Imitation ne s'est point nommé, sur quoi M. Heumann a *ait cette petite Epigramme.*

allegue plusieurs autres motifs qui
nt engager un Auteur à se cacher,
entre autres de pouvoir sonder plus
ment le goût du Public, pour se
er dans la suite, lui paroît un des
urs, & il louë fort à ce sujet l'Au-
e l'*Art de penser*; après quoi il pro-
quelques regles pour découvrir les
des Auteurs Anonymes & des Pseu-
nes. Si on demande à quoi sert
connoissance? Il répond, qu'elle est
palement necessaire pour l'étude de
dire, parce que dans cette matiere c'est
palement à l'autorité des Ecrivains
faut avoir égard: de quel poids,
peut être le témoignage d'un Histo-
lont le nom est inconnu?
ilà une idée générale de ce qui con-
la premiere Partie du Livre de M.

De la Mort & du Jugement dernier, par
 GUILLAUME SHERLOCK, Docteur
 en Theologie, Doyen de Saint Paul, Maître
 du Temple, & Chapelain Ordinaire de
 Sa Majesté, traduit de l'Anglois par DA-
 VID MAZEL, Ministre du Saint Evan-
 gile : Nouvelle Edition, revue & corri-
 gée. A Amsterdam, chez Pierre Hum-
 bert, Marchand Libraire, dans le Kal-
 verstraat. 1712. Deux Traitez in 8. L.
 Traité pagg. 262. II. Traité pagg. 412.

LE sujet de ce Livre est triste & humil-
 liant pour la Nature; il ne roule que
 sur la mort & sur les suites qui en sont à
 craindre, mais il peut être utile aux mœurs,
 en inspirant le goût de la vertu, à la vûe
 des dangers où jette le vice. C'est un Ou-
 vrage Anglois composé d'abord dans la
 Langue du Païs par un Ministre Protec-
 tant, & traduit depuis en François par un
 autre Ministre de la même Religion. On
 ne donne ici que la traduction Française.
 La mort est représentée au commencement
 du Livre comme le châtement du peché,
 & l'exécution de l'Arrêt prononcé contre
 le premier homme, après sa revolte. „ Il
 „ paroîtra rude peut-être, dit l'Auteur,
 „ que le peché d'Adam ait attiré la mort
 „ à toute sa posterité; qu'un seul hom-
 „ me ait peché, & que tous meurent.
 M

n'étoient pas immortels de leur nature
leur corps fait de poudre retourne ne-
cessairement en poudre, à moins qu'une
grâce surnaturelle ne l'empêche de pe-
rir. C'est pour cela que dans le Paradis
terrestre Dieu avoit planté l'arbre de vie,
qui étoit un preservatif qu'il donnoit à
Adam contre la mort. La desobéissan-
ce d'Adam le fit chasser de ce lieu de dé-
lices & lui ôta l'usage de l'arbre de vie,
qui devoit le rendre immortel. Si par sa-
criste il eût sçu conserver la grace que
Dieu lui avoit faite, ses descendans en
eussent profité, parce que les enfans, dit
l'Ecriture, suivent la condition de leur pe-
re. Mais en perdant ce premier don, il
fut perdu à toute sa posterité, qui
ne reçût par son canal, mais à qui
il ne devoit rien, non plus qu'au

mourir? „ La mort termine les souffran-
 „ ces des pauvres, des opprimez, des per-
 „ secutez; c'est un port de repos après tou-
 „ tes les tempêtes de cette vie; elle rompt
 „ les fers des prisonniers & les met en li-
 „ berté; effuye les larmes des veuves &
 „ des orphelins; appaise les plaintes de la
 „ faim & de la nudité; elle dompte les
 „ plus superbes Tyrans, & rétablit la
 „ Paix dans le monde; elle met fin à
 „ tous nos travaux, &c."

Toutes ces louanges qu'on donne à la mort ne dégoûtent guères de la vie; mais du moins l'Auteur tâche d'inspirer des précautions salutaires contre les frayeurs excessives de ce dernier moment, en exhortant à mener une vie régulière, pour prévenir les dangers du Jugement terrible qui doit décider de nôtre sort. On prévoit bien ce qui est observé sur ce sujet ce sont d'utiles reflexions, plus propres occuper la pieté des Gens de bien, que simple curiosité des Sçavans.

Διακριτικὴ Historico-Theologicæ qua R
 tramni, qui vulgò Bertramus, Do
 trina de præsentia Corporis & S
 guinis Christi in S. Cœna investigat
 & à Mabilloni, Natalis Alexandri,
 Vitilitigationibus vindicatur. Pars pr
 &c. C'est-à-dire: *Considerations Histori*

*me sur la presence du Corps & du Sang
J. C. dans la Cene. Par J. JAC-
ES WERDMYLLERUS, & J.
SP. HUBERUS. A Zurich, chez
id Gesner. 1711. in 4. pagg. 42.*

us nous contenterons d'indiquer ce
tit Ouvrage, parce que nous avons
lepuis très-peu de temps assez au
sujet dont il traite. On s'arrête
l au nom de l'Auteur du Traité du
& du Sang du Seigneur. Non-seu-
il est appellé Rattramne dans les
crits, mais il est aussi nommé Ro-
, Ratrane, Ratran, Ratrann, Ro-
Ranam, Intrane, Bertran, Ber-
& Bertrane. On parle ensuite de
onne & de l'état de cet Auteur. On
près cela à la dispute qu'il a eüe à
ir, & on prétend montrer, 1. Que
tems il s'agissoit de la présence réel-
li-bien qu'à present. 2. Que d'ac-
vec Scot Erigene, il a attaqué Rad-
3. Que celui-ci tenoit pour la pre-
corporelle, sans pourtant avoir au-
dée de la Transubstanciation ni de
nsubstanciation; & que Rattramne
toit la présence réelle, en excluant
nt la présence corporelle. On doit
oute mettre M. l'Abbé Boileau à la
e ceux qui ont arraché Rattramne
nemis de l'Eglise Romaine, & ce-

pendant il ne paroît pas que ceux qui ont travaillé à ce petit Ouvrage ayent jamais ouï parler de ce que cet Auteur a publié là-dessus. Nous avons donné l'Extrait de sa dernière Edition de Ratramne dans le Mois passé, pag. 646.

Julii Vitalis Epitaphium cum Notis Criticis explicationeque V. C. HEN. DODWELLI, & Commentario GUIL. MUSGRAVE. Quibus accedit illius, ad Cl. Goetzius, de Puteolana & Baïana Inscriptionibus, Epistola. Isca Dunmoniorum, Typis Farleyanis, sumptibus Philippi Yeo, Bibliopola. Veniunt etiam Londini, & in utraque Academia 1711. C'est-à-dire: Epitaphe de Julius Vitalis, avec les Notes Critiques & une explication d'Henri Dodwel; & un Commentaire de Guillaume Musgrave. On y a joint une Lettre du premier à M. Goetz, touchant deux Inscriptions, l'une de Pouzzoles, l'autre de Bayes. A Excester, de l'Imprimerie de Farley, & aux frais de Philippe Yeo, Libraire, &c. 1711. in 8. pagg. 190. sans y comprendre les Tables. Planches 8.

LEs anciens Monumens qu'on découvre tous les jours dans la Grande Bretagne, peuvent être d'un grand secours aux Sçavans pour l'éclaircissement de plusieurs

rs points concernant les Antiquitez
maines. En effet ce sont les Romains
ont communiqué aux Peuples de cette
e les Arts & les Sciences les plus utiles,
t pour la Paix, soit pour la Guerre. Ils
ont entretenu de puissantes Armées sous
Auguste, Néron, Domitien, Adrien, & di-
s autres Empereurs. Septime Severe y
ait un long séjour, & c'étoit du milieu
la Grande-Bretagne qu'il envoyoit ses
res dans toutes les parties de l'Empire;
sorte que cette Province sembloit alors
avoir le disputer à Rome même, &
r de pair avec cette Maitresse du Mon-

Les Anglois zelez pour la gloire de
r Nation & pour l'avancement des bel-
Lettres, ne peuvent donc rechercher
ec trop de soin les vestiges de cette gran-
liaison qu'ils ont eüe avec les Romains;
c'est sur-tout en consultant les Médail-
& les Inscriptions que l'on déterre si
vent chez eux, qu'ils peuvent répan-
e de nouvelles lumieres, tant sur l'His-
re & la Chronologie Romaines, que
celles de leur país. On ne peut assez
primer de quelle utilité sont ces sortes
Monumens pour la solution d'un grand
mbre de difficultez, soit historiques,
t chronologiques; & il arrive sou-
nt qu'à l'aide d'un seul mot ou mé-
e d'une simple lettre, on fait telle dé-
ouverte en ce genre, à laquelle tous les Li-

vres de la Bibliotheque la mieux fournie n'auroient jamais pû conduire.

On voit une preuve convaincante de cette verité dans l'Epitaphe dont il est ici question. Elle fut trouvée auprès de *Bath* il y a quelques années; il en courut diverses copies, qui furent luës des Antiquaires avec une extrême avidité; & chacun y fit son Commentaire. Elle est d'autant plus curieuse, que c'est (dit-on) le seul Monument qui ait paru jusqu'ici de la Nation *Belgique* de la Grande Bretagne: & on l'a fait graver dans ce volume d'après la table d'airain de Chypre sur laquelle elle est inscrite. Elle est suivie de quelques Notes Critiques & d'une explication de feu M. *Dodwel*, après quoi vient un ample Commentaire de M. *Musgrave* l'Editeur. Il nous avertit que ceux qui en voudront davantage sur cet article, peuvent avoir recours aux Remarques du sçavant M. *Hearne*, publiées à la fin de la vie d'*Alfred* en Anglois. Voici l'Epitaphe qui fait le sujet de toutes ces Observations:

IULIUS. VITA
LIS. FABRICIUS
IS. LEG. XX. V. V.
STIPENDIOR
VM. IX. ANNOR. XX
IX. NATIONE. BE

LGA. EX. COLECIO
FABRICE. ELATV
S. H S E

& voici comme la lit M. *Musgrave* : *Julius Vitalis, Fabricensis Legionis Vicesima Valeriana Viêtricis, stipendiorum novem, Annorum viginti novem, Natione Belga, ex Collegio Fabricensium elatus, hic situs est.* C'est-à-dire : *Julius Vitalis, Armurier de la vingtième Legion (surnommée) Valerienne (&) Victorieuse, après neuf Campagnes, à l'âge de vingt-neuf ans, Belge de Nation, a été transporté de la Communauté des Armuriers, & mis en ce lieu.*

Le principal dessein que M. *Dodwel* se propose dans ses remarques sur cette Epitaphe, est d'en fixer à peu près l'Epoque. Il observe d'abord, Que les Legions n'ont eu leurs Compagnies d'Armuriers (*Fabricenses*) chacune en particulier, que sous les premiers Empereurs; & que ces *Fabricenses* des Legions sont fort différens des *Fabricenses* dont il est parlé dans les *Notices* de l'Empire, & dans les Codes de *Theodose* & de *Justinien* : Que ces derniers étoient sous la direction des Prefets du Pretoire, qui avoient chacun *Fabricam Armorum*, leur Atelier ou Arsenal pour la fabrique des Armes destinées aux troupes qui étoient dans leur département. D'où il conclut que cette Inscription est

plus ancienne que ni les *Notices* ni les *Codes*.

Il observe en second lieu, Que depuis le partage de l'Empire fait sous *Diocletien*, & ensuite sous *Constantin*, la Grande-Bretagne ayant été annexée à la Gaule, & reconnoissant avec elle un même Prefet du Pretoire, les Ateliers militaires de cette Province étoient du ressort de ce grand Officier, & nullement soumis aux Chefs des Legions, ni particuliers à chacun de ces Corps. D'où il s'ensuit que cette Inscription precede le tems de ces deux Empereurs, & de la nouvelle division qu'ils introduisirent.

Il remarque 3. Que la xx. Legion ayant rejetté le surnom de *Valerienne* avant le Consulat de l'Historien *Dion Cassius*, & le Geographe *Ptolomée* lui donnant celui de *Victorieuse*; le tems de nôtre Epitaphe, où cette Legion porte l'un & l'autre de ces surnoms, doit être placé dans l'intervalle qui s'est écoulé entre *Ptolomée* & le Consulat de *Dion Cassius*.

Enfin il conjecture que l'Inscription dont il s'agit, a précédé l'année de la mort de *Septime Severe* qui est la 211. de N. S. & il appuye cette pensée sur ce qu'alors la xx. Legion, quoi qu'établie à Chester, & par conséquent à une distance considerable de *Bath*, où elle tenoit son Atelier ou sa Fabrique, ne laissoit pas d'en être plus

plus voisine qu'aucune autre Legion, la
 XI. n'ayant point encore pris son quartier
 dans le territoire de *Manmouth*, dont *Bath*
 est beaucoup plus près que de *Chester*, ce
 qui n'arriva qu'après la mort de *Severe*,
 auquel temps les Ateliers de ces Legions
 purent changer de situation.

M. *Dodwel* fait outre cela diverses re-
 flexions sur le nom de celui que designe
 l'Epitaphe, lequel est un nom Romain;
 sur le país dont il étoit natif, & à cette
 occasion sur la différence qu'on doit met-
 tre entre *Gens* & *Natio*, laquelle consiste
 en ce que sous ce qui s'appelle *Gens* é-
 toient comprises plusieurs *Nations*: sur
 les circonstances qui dans cette Epitaphe
 font honneur à *Julius Vitalis*, telles que
 d'avoir été Soldat, & en conséquence d'a-
 voir joui de tous les privileges attachez
 à cette profession; d'avoir servi dans les
 Legions plutôt que parmi les troupes auxi-
 liaires, ce qui étoit moins honorable;
 d'avoir commencé ses Campagnes dès sa
 premiere jeunesse; de tenir un pareil mo-
 nument funebre non d'une espece de de-
 voir que lui auroient rendu ses heritiers,
 mais de la pure bienveillance de ses Con-
 freres les Armuiers, &c.

A la suite de ces remarques de M. *Dod-
 wel*, vient une Lettre qu'il écrivit à M.
Goetz, au sujet de deux Inscriptions décou-
 vertes, l'une à *Pouzzoles*, & l'autre à
 Bayes,

Bayes, & dont nous allons donner l'Extrait. La premiere de ces Inscriptions est conçue en ces termes :

IVSSV
 IOVIS OPTIMI MAXIMI
 DAMASCENI
 SACERDOTES
 M. MEMONIO. M. F. PAL.
 EVTYCHIANO
 SACERDOTI HONORATO
 EQVO PVBLICO AB
 IMP. ANTONINO AVG.
 PIO P. P.
 ADLECTO IN ORDINEM
 DECVRION. PVTEOLANORVM
 ÆDILI
 M. MEMONIUS CALLISTVS P.
 SACERDOS REMISSA
 COLLATIONE.

Voici comme l'explique M. *Dodwel*. Ce *Jupiter Damascene* (dit-il) doit être regardé comme le Patron de la Colonie Romaine établie à Damas. Car le nom de *Jupiter* étant absolument inconnu aux Grecs & aux Orientaux, ne pouvoit qu'être étranger aux Syriens ou aux Macedoniens habitans de cette ville ; Or que Damas soit une Colonie Romaine, c'est ce qu'attestent des Médailles de *Philippe*, d'*Ozacilla* femme de cet Empereur, de *Volusien*.

sien, & d'Emilien. On lit de plus dans une Inscription de Gruter (p. 396. S.) *Cohortem Damascenam, Cohorte de Damas*. Il faut même que cette Colonie soit plus ancienne que *Philippe*. Car l'Empereur *Caracalle* ayant accordé le droit de Bourgeoisie Romaine à tous les citoyens de l'Empire, on ne voit pas de quel usage eussent été les Colonies depuis cette Epoque. L'Inscription parle d'*Antonin Pie*; mais il n'est pas facile de démêler qui est cet Antonin, puisqu'outre *Tite Antonin* & *Marc Antonin*, *Caracalle* & *Elagabale* se sont fait honneur du surnom *Pius*. Cependant M. *Dodwel* se détermineroit plus volontiers pour *Caracalle*, qui faisoit alors en ce pais-là des préparatifs de guerre contre les Parthes; & même pour *Elagabale*, qui étoit Syrien de Nation. Le *Memorius* pour qui est faite l'Inscription, est dit *adlectus in ordinem Decurionum*, aggregé à l'Ordre des *Decurions*, pour marquer qu'il étoit entré dans cet Ordre d'une maniere extraordinaire, & sans avoir passé par les autres charges qui conduisoient à ce grade. L'Edilité étoit une des fonctions du *Decurionat*, de laquelle dispensoit le Sacerdoce; & c'est apparemment (dit M. *Dodwel*) une des raisons pourquoi ce *Memorius* n'avoit été aggregé aux *Decurions* qu'en se chargeant de l'Edilité, de crainte qu'étant une fois admis dans cet Ordre,

il ne fit valoir sa qualité de Prêtre, pour s'exemter de la charge d'Edile. C'est par l'ordre de *Jupiter* même qu'on érige ce monument à *Memonius*, afin qu'il ne fût plus permis à celui-ci de refuser par modestie cette marque d'honneur. C'est un autre *Memonius* surnommé *Calliste*, parent ou affranchi du premier, & Prêtre comme lui, qui prend soin de cette érection, & qui la fait à ses propres dépens, ce que signifient ces mots *remissa collatione*. C'est donc (reprend M. *Dodwel*) en vertu d'un decret du College des Prêtres de *Jupiter* établie à *Damas*, que *Memonius*, Membre du même College, érige à ses frais cette Inscription dans *Pouzzoles*, en l'honneur d'un autre *Memonius* de la *Tribu Palatine* dont il étoit ou parent ou affranchi, qui à la dignité du *Sacerdote* joignoit la charge de *Décursion*, qu'il avoit exercée dans la même ville, & à qui *Antonin* avoit donné le rang de *Chevalier*.

A l'égard de l'Inscription trouvée à *Bayes*, elle a quelques singularitez qui méritent que nous la rapportions aussi dans toute son étendue. La voici :

M. ANTONIVS RVEINVS
MILES EX V. VICTORIA SIBI
ET L. IVLIO APOLLINARI FR
MILITI EX. III. DIANA. VI
ANNIS XXXVIII. MIL. ANN

ET LIBERTIS. LIBERTAEVS POSTE
RISQVE EORVM.

M. *Dodwel* remarque fort bien que les principales difficultez que presente cette Inscription consistent à sçavoir. 1. à quoi se doivent raporter les nombres V & III; si c'est à une *Legion*, à une *Aile*, à une *Cohorté*; & c'est ce qu'il est difficile de deviner: 2. ce que signifient les deux mots *Victoria* & *Diana*, qui suivent immédiatement les chiffres. En effet (observe l'Auteur) il est rare que ces corps de troupes aient pour épithetes ou pour surnoms des substantifs au lieu d'adjectifs: en un mot il est aussi singulier de voir le mot *Victoria* joint avec celui de *Legio*, &c. qu'il est ordinaire de rencontrer ensemble *Legio victrix*, *Legion victorieuse*. De même rien n'est plus commun que de trouver des *Legions* surnommées *Apollinares*, *Joviales*, *Martiales*, *Veneria*, d'Apollon, de Jupiter, de Mars, & de Vénus; mais on n'est point accoûtumé à leur voir s'attribuer les noms mêmes des Divinitez, comme le corps de troupes designé ici par le chiffre III. semble prendre le nom de *Diane*. M. *Dodwel* soupçonne que ce qui nous paroît ici une irregularité, seroit peut-être à rendre l'Inscription plus emphatique: de la même maniere que le Consul *Antoine frere du Triumvir*, pour donner une plus

gran.

grande idée du motif qui l'avoit engagé dans la guerre de Pérouse, & qui n'étoit autre que l'extrême affection qu'il portoit à son frere (*pietas in fratrem*) ne se contentoit pas du surnom PIVS, mais vouloit être surnommé PIETAS.

Nous remettons au Mois prochain à rendre compte des Notes de M. *Musgrave* sur l'Inscription de *Julius Vitalis*. Elles contiennent quantité de recherches curieuses, qui sont assaisonnées de beaucoup d'érudition.

JOH. WOLFG. JAGERI, D. Consiliarii Duc. Wurt. Cancellarii Univ. Tubing. & Profess. Prim. Generalis Superintendentis atque Abbatis Adelbergensis, Tractatus de Ecclesia, in quo potissimæ controversiæ quæ nobis cum Ecclesia Romana intercedunt, examinantur. Accessit dilucidatio vexatæ hactenus quæstionis, An renati possint implere Legem. C'est-à-dire : *Traité de l'Eglise, dans lequel on examine les principales controverses qui sont entre l'Eglise Romaine & le parti Lutherien; avec l'éclaircissement de la question : Si les Regenerés peuvent accomplir la Loi.* Par M. Jager. A Tubinge, chez Job Franc-kius. 1711. in 4. pagg. 176.

L'AUTEUR de cet Ouvrage y examine 17 questions. La premiere est : Si l'article qui regarde l'Eglise, est le premier article de Foi ; s'il faut commencer par sçavoir quelle est la veritable Eglise Catholique , ou s'il faut auparavant connoître la verité de la doctrine , afin de parvenir par cette connoissance , à celle de la vraye Eglise. Dans la réponse à cette question, M. Jager attaque le Livre des *Préjugés legitimes contre le Calvinisme*. Il propose les raisons par lesquelles l'Auteur de cet Ouvrage montre qu'il est clair qu'il n'y a point de voye plus difficile , plus dangereuse , ni moins proportionnée , que celle de l'examen particulier de tous les Dogmes ; & que par conséquent c'est de l'autorité de l'Eglise qu'on doit d'abord se convaincre , afin de s'y soumettre ensuite. M. Jager expose après cela les fondemens de l'opinion contraire , & il entreprend de faire voir entre autres choses que la voye de l'autorité est plus embarrassante & plus perilleuse qu'aucune autre , pour parvenir à la Foi. Sa raison est que pour suivre cette voye on est obligé de sçavoir ce que c'est que l'Eglise , & quelles sont ses vrayes marques ; & qu'on doit être sûr que Dieu ait voulu qu'il y eut toujours dans le monde une Société , dont l'autorité éclatante soumit à ses loix & à ses dogmes , tous ceux qui

se

se sauveroient. „ Tout cela, dit M
 „ ger, demande un long examen; & q
 „ on a fait cet examen, on se trouve
 „ une plus grande incertitude qu'au
 „ vant. Car, selon M. Arnaud, une
 „ reille recherche ne conduit qu'à l'E
 „ Romaine, qui a plus d'autorité
 „ toutes les autres Societez, qui
 „ Chef couronné de trois couronnes
 „ Chef qui se vante d'être infallible,
 „ exerce une puissance Monarchique,
 „ commande aux Empereurs & aux
 „ & qui a le pouvoir absolu de lie
 „ de délier." Après ces expositions, l
 teur s'applique à répondre aux raisons
 démontrent la nécessité où l'on est de
 ferer la voye de l'autorité à celle de l'
 men. Pour être suffisamment instruit (c
 me par la voye d'examen) il n'est pas
 cessaire, selon lui, qu'on sçache le p
 & le contre des dogmes; il suffit
 l'homme lise l'Escriture sainte, & se l
 au saint Esprit qui y parle.

La question qui suit immediaten
 concerne les marques de la vraye Eg
 La troisiéme question regarde l'Eglise
 l'Auteur nomme *Evangelique*. Il dema
 donc si l'Eglise Evangelique est seule
 vraye Eglise? Il observe d'abord qu'
 s'agit pas de sçavoir si dans l'Eglise
maine il y a encore des vrais Fideles,
la est, selon lui, hors de doute, &

donne pour exemple l'Empereur Charles-
 Quint, qui à ce qu'il veut faire croire,
 mourut Lutherien. Il observe en second
 lieu, que l'Eglise Evangelique est le
 parti Lutherien, & qu'on ne peut admet-
 tre dans l'Eglise Evangelique les Reformez,
 tandis qu'ils soutiendront l'horrible
 dogme du Decret absolu, & qu'ils se sou-
 mettront aux décisions du Synode de Dor-
 drecht. Il a plus de condescendance pour
 les Episcopaux d'Angleterre, & il ne de-
 sespere pas qu'il ne se fasse quelque jour,
 entre eux & les Lutheriens une bonne u-
 nion. Que le parti Lutherien soit la ve-
 ritable & seule Eglise Evangelique, il pré-
 tend le prouver, 1. par la pureté de la
 doctrine de ce parti, & par l'administra-
 tion legitime des Sacremens, qu'il y su-
 pose : 2. par d'autres marques, dont les
 deux dernieres sont la paix de la conscien-
 ce, & l'heureuse mort. „ Il n'y a, dit-
 „ il, nulle Eglise, nulle Religion, où
 „ l'on sente une tranquillité interieure
 „ comparable à celle que nous goûtons.
 „ Elle est fondée sur les merites de J. C.
 „ qui sont la source de la paix de l'ame.
 „ Qui osera accuser les Elus & ceux qui
 „ perseverent dans la Foi, puisque Dieu
 „ même les justifie? A l'égard de la mort,
 „ comment meurt-on dans l'Eglise Ro-
 „ maine? Très-miserablement. Au sor-
 „ tir de cette vie, le feu du Purgatoire

„ attend les Catholiques; & ce feu, ainsi
 „ que l'enseignent leurs Docteurs, a beau-
 „ coup plus d'activité que le feu élemen-
 „ taire, & est de même nature que celui
 „ de l'Enfer. Avec quel effroi donc l'a-
 „ me d'un Papiste sort-elle de son corps,
 „ elle qui est persuadée qu'on la traîne au
 „ suplice du feu, pour y être purgée dans
 „ les tourmens, pendant quelques mois,
 „ quelques années, ou quelques siècles?
 „ L'ame Evangelique (Lutherienne) au
 „ contraire, abandonne cette vie mor-
 „ telle non-seulement tranquillement,
 „ mais aussi avec joye, parce que la pa-
 „ role de Dieu l'a convaincuë que la Foi,
 „ & le Sang de J. C. l'ont déjà purifiée;
 „ qu'il n'y a en elle aucun sujet de con-
 „ damnation; & qu'il ne se présentera pas
 „ même d'accusateur."

M. Jager demande en quatrième lieu,
 si un Evangelique qui se fait Catholique,
 peut esperer d'être sauvé: Si, par exem-
 ple, le Landgrave Ernest, la Reine
 Christine, Chrétien Duc de Meklebourg,
 &c. en embrassant la Religion Romaine,
 se sont engagez dans la voye de perdition?
 Il décide que quiconque abjure le Luthe-
 ranisme, commet un peché fort apro-
 chant du peché contre le saint Esprit, &
 se prive de toute esperance de salut. Voi-
 ci les autres questions. Si l'Eglise Romaine
 convient avec les Lutheriens, touchant

les fondemens de la Foi. Si les Theologiens Lutheriens violent la paix de la Religion, en donnant au Pape la qualité de Tyran. Si la distinction de l'Eglise visible, & de l'Eglise invisible, est fondée dans l'Ecriture. Où étoit l'Eglise Lutherienne avant Luther ? Si la vraie Eglise se conserve sous un Ministère impur. Si par une disposition particuliere de Dieu l'Eglise doit toujours être dans la splendeur. Si J. C. a voulu que son Eglise fut toujours gouvernée par un Chef visible. Quel a été le sentiment de saint Augustin & des Peres du Concile de Carthage, touchant la juridiction universelle du Pape. Si on a appelé de l'Evêque de Rome aux autres Evêques. Si ce passage : *Tu es Pierre, & sur cette pierre, &c.* établit la primauté de l'Evêque de Rome. Si saint Pierre a eu certaines prerogatives qui puissent servir de preuves à sa primauté. S'il y a entre les Prêtres & les Evêques, une différence fondée sur le Droit Divin. En quel tems l'Episcopat, comme dignité distinguée de la Prêtrise, a-t-il commencé dans l'Eglise ?

Quæstionum selectarum Specimen circa
suspectos Tutores Curatoresque, sub
Præsidio viri nobilissimi, amplissimi,
consultissimi atque excellentissimi Do-
mini Johannis Henrici Boecleri J.
Tom. LII. E U.D.

U. D. & Proff. Publ. Cap. Thom. Can. & P. T. inclitæ Facultatis Decani, solenni ventilationi subjeit HERMAN-
 NUS FRANCISCUS PICK Argent.
 die 15. Septembris anno 1711. C'est-à-
 dire: *Essai de questions choisies, touchant les*
Tuteurs & les Curateurs suspects, propo-
sées dans une These de l'Université de Stras-
bourg le 15. de Septembre 1711. Par Her-
man-François Pick. A Strasbourg, chez
la veuve de Jean-Frederic Spoor. Bro-
chure in 4. pagg. 30.

ON ne promet pas dans cet Ouvrage un Traité complet de ce qui peut rendre suspect un Tuteur ou un Curateur. Le titre n'annonce qu'un simple essai de question choisies; & cet essai est si court, que nous pouvons mettre ici toutes les questions qu'il renferme, sans craindre de passer les bornes d'un Extrait. La tutelle est une puissance legitime de défendre celui que son bas âge met hors d'état de se défendre lui-même. Rien n'est plus important pour la Societé civile, que le soin de bien élever la jeunesse. Ce soin s'étend également sur la personne & sur les biens. Il est de l'interêt d'un Etat que les mœurs des enfans soient cultivées, pour former des citoyens, qui par leur sagesse & leur exemple puissent être utiles à la Patrie. Il n'est pas moins nécessaire que leur bien

soit confié à des mains fideles , afin qu'étant devenus majeurs ils ne soient point à charge au Public. La Loi n'a pas cru qu'il fût besoin d'exciter les peres à la défense de leurs enfans ; elle a compté sur l'affection naturelle que donne le sang. Mais quand un pere meurt , & que les enfans n'ont plus de secours de ce côté-là, on substitue l'autorité de Tuteur à la puissance paternelle ; & il seroit à souhaiter que ceux qui dans l'intention de la Loi prennent la place de pere, en prissent aussi l'esprit & les sentimens. L'experience apprend néanmoins que souvent ce qui a été introduit en faveur des mineurs , tourne à leur perte , par les vices ou les infidelitez des tuteurs. Les Loix Civiles en haine de ces mauvaises administrations avoient permis durant la tutelle une accusation extraordinaire, qu'on appelloit *Actio suspensio* : accusation qui étoit portée devant le Preteur , & qui étoit suivie d'infamie. C'est sur cette matiere que l'Auteur propose quelques questions.

La premiere, est de sçavoir si l'action dont on vient de parler peut être intentée contre un tuteur, à cause de ses mauvaises mœurs seulement , quoi qu'on n'ait rien à lui reprocher du côté de l'administration des biens.

Naturellement les Loix humaines ne se mêlent point de ce qui regarde la conscience.

ce, à moins que ce qui est contre les bonnes mœurs ne fasse tort en même temps à la Société civile, & que quelqu'un n'en souffre. C'est bien assez, dit l'Auteur, que les différends des particuliers soient portez dans les Tribunaux de la Justice, ils n'y excitent déjà que trop de troubles. Que seroit-ce si chaque parole indecente, ou chaque action vicieuse y étoit encore examinée? Cependant comme les déreglemens du tuteur peuvent nuire à la République, en la personne du mineur, à qui ils peuvent se communiquer par la contagion de l'exemple, l'Auteur croit qu'un tuteur notoirement débauché, peut légitimement être poursuivi, comme étant indigne d'exercer une fonction qui demande beaucoup de sagesse & de vertu.

On demande en second lieu, si la mere ou l'ayeule sont sujettes à l'accusation introduite par le Droit Romain contre les tuteurs suspects.

Il semble que par respect pour la qualité qu'elles portent, on devroit leur épargner l'infamie attachée à une telle accusation, d'autant plus qu'étant seulement reçues pour tutrices par un privilege établi en leur faveur, il ne seroit pas juste que ce privilege fût pour elles une occasion de deshonneur. Mais l'Auteur peu touché de ce motif, embrasse le parti contraire, & soutient que plus on presume

me d'attention & de tendresse de la part des meres pour leurs enfans, plus on doit s'élever contre elles & les punir, lorsqu'elles manquent à un devoir si naturel; de la même maniere, dit-il, qu'une femme qui auroit tué son propre enfant seroit punie avec plus de rigueur que si elle avoit tué un étranger; parce qu'il faut une malice & une noirceur d'ame extraordinaire pour en venir à une action de cette sorte, malgré les mouvemens de la Nature, qui en éloignent.

Un tuteur donné à des enfans par le testament de leur pere, peut-il être accusé comme suspect? C'est la troisième question proposée dans cette These.

La raison de douter est qu'un pere bien instruit de ce qui convient à ses enfans, n'est pas presumé avoir fait un mauvais choix pour eux, & que quand même il se seroit trompé, on devoit ce respect à sa memoire, de ne point détruire son propre Ouvrage; mais cette consideration apparente de bienveillance n'empêche pas l'Auteur de decider que toutes sortes de tuteurs sans distinction sont exposez à l'accusation dont il s'agit, lorsqu'ils ne remplissent pas fidèlement les devoirs qui leur sont prescrits; & en cela, ajoute-t-il, si on contrevient à la lettre du testament, on execute du moins l'intention du testateur, qui n'auroit pas donné pour tuteur

à ses enfans un homme negligent ou débauché, s'il l'eût connu tel.

Enfin la seule negligence du tuteur forme-t-elle contre lui un moyen legitime d'accusation ?

On croiroit d'abord, dit l'Auteur, qu'à moins d'une prévarication réelle, il ne pourroit pas être poursuivi comme suspect, parce que de simples omissions ne passent pas d'ordinaire pour des crimes. Il soutient pourtant qu'en pareil cas les omissions considerables suffisent, & qu'il est égal pour le mineur d'être ruiné par des infidelitez marquées, ou par la seule negligence de son tuteur. L'adoucissement que l'Auteur apporte à sa décision, c'est que les omissions toutes seules n'ont rien d'infamant, au lieu que le dol & la fraude font une note d'infamie.

Disputatio Medica de Spermate Ceti, quam Præsidi Dn. Joh. Sigismundo Henningero, Med. Doct. & Prof. Publ. Ord. Cap. Thomani Canonico, solenni Eruditorum examini submittit JOANNES GEORGIUS WILHELM, Argentoratensis; ad diem 29. mensis Octobris. 1711. Argentorati, Typis viduae Johannis Friderici Spoor. C'est-à-dire : Dissertation de Medecine sur le blanc de Baleine, par Jean Georges Wilhelm, de Strasbourg. A Strasbourg, de l'Imprimerie de

de la veuve Jean-Frederic Spoor. 1711.
Brochure in 4. pagg. 22.

ON trouve dans cette Dissertation un exposé fidele de toutes les proprietéz du *blanc* de Baleine. L'Auteur commence par expliquer ce que c'est que cette drogue. Il est étonnant que l'origine en ait été cachée si long-temps : car il n'y a guères plus de trente ans que l'on sçait que le blanc de Baleine est tiré de la tête des Baleines ; & ce fut dans les Conférences de M. l'Abbé Bourdelot , qu'on en eut les premiers éclaircissemens.

On separe la cervelle de la tête de la Baleine ; on la fait fendre par une chaleur lente , on la verse dans des moules faits en pain de sucre , où elle se refroidit : il en sort une huile , & une humidité qui la feroient corrompre , si on les y laissoit. On fait fondre de nouveau cette cervelle ; on la jette dans ces mêmes moules , & il en sort une seconde humidité , que l'on separe comme les premières ; on reitere cette operation jusqu'à ce que la matiere soit bien blanche ; on la coupe alors doucement avec un coûteau , pour la reduire en écailles luisantes , comme on la voit chez les Marchands.

Cette matiere a été appelée *Sperma Ceti* , parce qu'on a cru long temps qu'elle se trouvoit dans les Baleines , aux parties de

la génération. Nôtre Auteur prétend que ce n'est point proprement la cervelle de ce poisson, mais seulement une substance grasse qui se trouve dans sa tête. Il ajoute que cette substance est trop liquide & trop huileuse quand elle est tirée des Baleines femelles, ce qui est cause qu'on ne s'en sert alors que pour les lampes. Le blanc de Baleine se trouve aussi quelquefois flottant sur la mer, ce qui vient, dit Wormius, de ce que ce poisson le jette naturellement en certains temps de l'année, par des conduits destinez à cet usage; mais ce *blanc* s'altère considérablement par le sel marin, ce qui fait qu'on préfère le premier. Les Pecheurs ne laissent pas cependant de le ramasser avec soin dans des vaisseaux d'osier, après quoi ils le purifient sur le feu par le moyen d'une lessive.

Le blanc de Baleine abonde en sel volatil & en soufre, ce qui est cause qu'il nage sur l'eau comme l'huile; mais si on le broye avec du sucre, il se dissout plus aisément dans les liqueurs aqueuses, pourvu toutefois qu'elles soient chaudes. Pour ce qui est des huiles, il s'y mêle facilement, & si on le délaye avec de l'huile d'amande douce, on a un bon remède contre les douleurs internes. Il ne se fond pas avec la même facilité dans les liqueurs spiritueuses. Si on en met sur la Langue
on

on y trouve un goût de beurre, & ensuite une petite acrimonie; quant à l'odeur, elle n'a rien de desagréable, pourvû que la drogue soit bien purifiée; mais si on jette le blanc de Baleine sur les charbons ardens, il en sort une odeur semblable à celle d'une chandelle éteinte. Si on en presente à la flamme d'une lampe ou d'une chandelle, il ne s'enflamme point; & si on en met à la mèche, il produit une lumière claire, sans petiller.

Quant aux proprietez de ce médicament, les principales sont, d'être bon pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour temperer les acides, pour relâcher les membranes trop tendues, pour ramollir les duretez, pour calmer les douleurs, & en même temps pour resoudre & déboucher; aussi l'employe-t-on avec succès dans la coagulation du lait, dans la colique, dans la pleuresie, dans les difficultez d'urine. Notre Auteur prétend, après plusieurs Medecins, qu'il n'y a pas de meilleur remede que celui-là contre les catharres suffoquans. On le délaye dans un peu d'eau d'hyssope bien chaude, ou dans du syrop de cette plante; les enfans à la mamelle sont fort sujets à ces sortes de catharres, & pour les en délivrer on nous avertit ici qu'il n'y a qu'à leur faire prendre dans une petite quantité de leur lait, environ la grosseur d'un pois de blanc

de Baleine, & puis les laisser dormir. J'ai guéri par ce moyen, dit l'Auteur, plusieurs enfans, qu'on avoit abandonnez comme morts. Ettmuller, dans sa Pratique, assure que le blanc de Baleine est souverain dans ces sortes d'occasions, & il louë ce remede comme un spécifique contre la coagulation du sang.

Il est difficile, selon ce qu'on nous ajoute ici, de trouver contre la pleuresie un remede plus efficace. On délaye un demi gros de blanc de Baleine, & six grains de castoreum, dans un jaune d'œuf, & on fait prendre cela au malade, qui boit un peu d'eau de cerfeuil par-dessus.

La dose ordinaire du blanc de Baleine est depuis un scrupule jusqu'à un gros pour les adultes, & depuis trois ou quatre grains jusqu'à huit pour les enfans. On le peut prendre seul en substance, & sans aucun mélange; quelques-uns le prennent dans de la biere toute chaude, & s'en trouvent bien. Au reste, il faut prendre garde qu'il soit bien recent: car s'il tire sur le vieux il est plus capable de faire du mal que du bien. Le meilleur nous est envoyé de Bayonne, & de saint Jean de Lus: on doit le choisir en belles écailles blanches, claires & luisantes. Ceux qui voudront sçavoir les autres usages de ce remede, tant interieurement qu'exterieurement, ne peuvent mieux faire que de

Dissertation de nôtre Auteur,
laisse rien à desirer sur cette

Juridica inauguralis de Testa-
Conjugum quam Deo Triuno
, ex Decreto & auctoritate
i, nobilissimi, & amplissimi
sultorum ordinis in celeberrima
ratensium Universitate, pro
summos in Utroque Jure ho-
& privilegia Doctoralia legiti-
equendi, solenni Eruditorum
sistit FRANCISCUS OESINGER
ratensis, ad diem 7. mensis
anno 1711. C'est-à-dire: *Dissert-
: Droit sur les testamens des per-
ariées, exposée dans une dispute
de l'Université de Strasbourg le
1711. Par François Oesin-
Strasbourg, chez la veuve de
ederic Spoor. Broch. in 4.*

es Pais où un mari & une fem-
vent disposer de leurs biens par
au profit l'un de l'autre. Tels
is qui se reglent par les Loix

Ces Loix laissent aux Testa-
berté entiere de se choisir des
leur gré; & si elles admettent
les étrangers comme les pa-

rens , pourvû que la legitime soit laissée aux enfans , elles sont bien éloignées d'empêcher que le mari soit heritier de sa femme , ou que la femme succede à son mari. Plusieurs Coûtumes en ont disposé d'une autre maniere , en défendant aux personnes mariées de se faire aucun avantage. Il y a dans la ville de Strasbourg un Statut exprès pour cette défense. C'est sur ce Statut que roule la Dissertation qu'on donne ici.

L'Auteur en examine d'abord le motif, qui est le même que les Loix Civiles alleguent, en retranchant aux gens mariez la faculté de se faire des donations entre-vifs. On a aprehendé qu'un mari n'abusât de son autorité ; & une femme , de ses charmes ou de son adresse, pour extorquer ou pour surprendre des liberalitez excessives. Un mari dur & avare s'enrichiroit aux dépens d'une femme docile & complaisante. Une femme artificieuse ruinerait un mari foible ; ou si l'un refusoit de faire ce que l'autre souhaiteroit , ce seroit une source de mesintelligence & de divorce entre eux. Il seroit à craindre d'ailleurs que de part & d'autre une trop grande application aux vûés d'interêt, ne fit negliger l'éducation des enfans , & les autres soins domestiques. Enfin on a consideré qu'il étoit contre la dignité & les bienséances du mariage,

que

que l'union conjugale qui devoit être le fruit d'une affection libre & legitime, devint un commerce venal & une occasion continuelle de surprises ; mais on peut dire que les Loix Romaines en s'exprimant si élégamment sur les dangers des donations entre mari & femme, ont prévu le mal sans y apporter toute l'étendue du remede : car elles n'ont condamné que les seules donations entre-vifs, & encore ont-elles voulu que ces sortes de donations eussent l'effet des donations à cause de mort, lorsque le donateur mourroit sans les avoir revoquées pendant sa vie : en sorte que par là on autorise d'un côté les mêmes inconveniens qu'on défend de l'autre.

Les Coûtumes ont porté plus loin leur prévoyance ; elles ont défendu tous avantages entre mari & femme durant le mariage, soit que ces avantages fussent faits par des actes entre-vifs, soit qu'ils fussent faits par des actes à cause de mort. Le mari ou la femme, pour surprendre une donation à cause de mort, ou une donation entre-vifs, qu'ils espéreroient pouvoir être confirmée par l'évenement, ne manqueroient pas de se servir des mêmes moyens, & d'employer les mêmes artifices qu'on a crainit pour les donations irrevocables. Ainsi on a jugé qu'il ne falloit mettre aucune différence

dans des circonstances où le danger paroît être égal.

Mais toutes ces précautions seroient inutiles , si en défendant les libéralités entre mari & femme , on n'eût prévu que l'esprit de l'homme éluderait ces sages précautions , sous le nom de personnes interposées. C'est pour ce qu'on a compris les enfans dans les défenses faites au mari & à la femme de se faire des avantages l'un à l'autre , parce que le pere & le fils sont regardés comme une seule personne , & qu'on présume toujours que la femme ne donne rien aux enfans de son mari qu'en considération du pere ; ou le mari aux enfans de sa femme , qu'en considération de la mere. Tous les détours artificieux qu'on prend pour déguiser l'objet des libéralités surprises , passent pour des fraudes qu'on fait à la Loi , & deviennent par là inutiles.

Au reste , les Statuts de Strasbourg ne défendent entre mari & femme que les avantages en pleine propriété , & leur laissent la liberté de se donner réciproquement l'usufruit de leurs biens : ce qui est conforme à la disposition de la Coutume de Paris. L'Auteur touche ensuite quelque chose des Testamens mutuels *par lesquels le mari & la femme disposent de leurs biens dans le même papier & le même*

même acte ; mais il n'entre dans aucune des questions qui s'offrent en grand nombre sur cette matiere.

*Faute à corriger dans ce Mois à l'Extrait
du Livre de M. Valisnieri.*

Page 12, ligne 5. Il n'admet que deux sortes de grands vers veritables, le Tænia & le Large, description qu'il assure être fidelle. *Lisez*, Il n'admet que deux sortes de grands vers veritables, le Tænia & le Large. Il en donne une description qu'il assure être fidelle.

T A B L E
DES LIVRES, &c.
JUILLET 1712.

A NT. VALISNIERI Considerazioni & Esperienze.	3
J AC. PIGNATELLI Novissimæ Consultationes canonicæ.	13
A UG. CALMET, <i>Commentaire Littéral sur les Livres de Tobie, Judith & Esther.</i>	20
<i>Lettre sur un nouveau Projet de Catalogue de Bibliothèque.</i>	28
J o. CASP. KHUNII Orationes Panegyricæ.	38

JAC.

TABLE DES LIVRES.

- JAC. FRID. LUDOVICI Supplementa ad C
pendium Juris LAUTERBACHII.
- HADR. RELANDI Antiquitates sacrae vete
Hebraeorum.
- COSTE, Réponse au P. Tarteron.
- PET. ANGO, Quæstio Medica an Homo à
mibus.
- CHRISTOPH. AUG. HEUMANNI de
bris Anonymis & Pseudonymis Schediasma.
- D. MAZEL, Traduction du Traité de SH
LOCK de la Mort & du Jugement dernier.
- Adonice qua Ratramni Doctrina de præsentia
poris & Sanguinis Christi investigatur, &c.
- Julii Vitalis Epitaphium cum Notis H. D
WELLI & GUILL. MUSGRAVE.
- JO. WOLFG. JAGERI Tractatus de Eccl
- HERM. FR. PICK, Quæstionum selecta
Specimen circa suspectos Tutores Curatores
- JO. GEORG. WILHEM, Dissertatio de S
mate Ceti.
- FRANCISCUS OESINGER, de Testam
Conjugum.

ALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

iez qu'en blanc, qu'on trouve à
rdam chez les WAESBERGE.

u Catalogue de NOVEMBRE 1711.

era ce Catalogue tous les mois, & on tâchera
oir toujours les Livres de ce Catalogue.)

(11)

Joh. Jac.) Rerum fossilium & ad Mine-
Regnum pertinentium, in territorio No-
genti observatarum Descriptio cum Ico-
apidum fere ducentis. 4. *Norimb.* 1708.

de Calamitate Literatorum sive P. Al-
Medices legatus sive de Exilio, acces-
Pier. Valerianus & C. Tollius de in-
te literatorum cum Præfatione Jo. Burch-
nii. 12. *Lipsie.* 1707.

Probi Clavis Historico-Politica. 12.
ndenburg. 1689.

a Europæ. 4.

(*Ruard.*) Exercitationes Academicæ in
phiæ primam & Naturalem. 4. *Frankf.*

etr. de) Repræsentatio Imperii Romano-
uici. 4. *Norimb.* 1657.

Joh. Valent.) Augustalia Seleniana cum
pusculis. 12. *Ulmæ.* 1654.

obia, Exercitationes Philosophicæ de
orum Malorum potentia in Corpora. 12.
1691.

aleru Fasti Academici studii Generalis
ensis. 4. *Levan.* 1635.

(*Bernard*) Antiqua priscorum Hominum
phia. 12. *Lugduni.* 1694.

(*Erb. Steph.*) Hægoge Bello-Politica Rem-
pu-

C A T A L O G U E

- publicam devastatam in Germania armis & opibus beandi. 12. *Hamburg*. 1662.
- A**ptologie pour la Morale des Reformez de Mr. Jurieu contre M. Arnaud. 8. *Quevilly*. 1675.
- le Synode de Dordrecht, ou Refutation du Livre Intitulé, Impieté de la Morale des Calvinistes. 8. *Genev*. 1679.
- le Synode de Naerden par L. Wolzogue. 12. *Utrecht*. 1669. 4 tom.
- Armature Chrétienne, comprenant des Prières, Meditations &c. 24. *Dort*. 1662. 1683.
- Armure complete de Dieu, par Guil. Gouge. 4. *Genev*. 1643.
- Commentaire de Maître Adam Theveneau sur les Ordonnances, contenant les difficultez, entre les Docteurs du Droit Canon & Civil. 4. *Paris*. 1629.
- Chasse-verole des petits enfans par Chanvel. 12. *Lyon*. 1610.
- Amans Heureux & Malheureux. 12. *Cologne*. 1610.
- Liberal, ou les Amours de Richard & de Leonice. 12. *Liege*. 1706.
- Oisif, contenant cinquante nouvelles Espagnolles. 12. *Brussel*. 1711.
- De Sienes où les femmes font mieux l'Amour que les veuves & les filles. 8. *Lyle*. 1706.
- Alardin (Casp.) Geistlich und Himlischer Tee gebrauch. 8. *Bremæ*. 1697.
- Beyer (Georg.) Ordnung des Peinlichen Gericht van Kaiser Carl den V. 8. *Leipzig*. 1711.
- Amelungs (Henr. Chr.) Rechtmäßige Rectorsion wider Ghehma. 8. *Dresd*. 1690.
- Alamodischer Politicus, sampt der Rentkammer und Peinlichen Procesz. 12. *Franck*. 1697.
- Akerstoot* (Theodor.) Vytlegginge over de Brief
aan

DE LIVRES.

de Coloffensen. 4. *Delft*. 1702.

— Hebreen. 4. *Hage*. 1699.

— (Henr.) Van 't Lof der uytstekentheden
Vrouwen. 12. *Amst.* 1658.

— (Eman. de) Turkfe slavernye. 12. *Hage*,
6.

(12)

DECEMBRE 1711.

— (Leon.) Græcia Orthodoxa, sive varii
criptores Græci, de processione Spiritus
S. & aliis. Gr, Lat. 4. *Roma*. 1652, 1659,
oll. vide plura hujus Auctoris No. 6. 9.

— (Stu.) Græca, sive varia Opuscula Græca, Stu-
Monach. Bened. 4. *Paris*. 1688.

— (Ruard.) Syntagma Theologico-Meta-
licum. 4. *Franeq.* 1711. vide plura hujus
toris No. 11.

— (Jo. Val.) Theophilus sive consilium de
Christiana Religione sanctius colenda &c. *Lipsia*,
6.

— (Amst.) Descriptio civis verè Christiani. 12. *Amsterd*,
o. vide plura hujus Auctoris No. 11.

— (Mar.) Samuel Epistola ad Anton. Hornek. 4. *Mar*,
o. 1690.

— (Lanc.) Preces privatae quotidianæ Græc.
12. *Oxon*. 1675.

— (Judoc.) Faustus Annus, dies, momen-
tulum ultimum Christiani. 12. *Monast.* 1643.

— (Pauli) Basilicæ S. Mariz Majoris des-
criptio & delineatio. fol. *Roma*. 1621. cum. fig.

— (Petri ab) Sermones super festa Do-
ni & Deiparæ virgin. 4. *Colon*. 1684.

C A T A L O G U E

Barthii (*Gothfr.*) Dissertationes Juris Theoretico-Practicæ, ex jure civili & feudali, 4. *Francos.* 1708.

Barvoli Opera omnia. fol. *Lugduni.* 1581. 5 voll.

Barvo (*God. f. a*) Theorica criminalis ad praxin forensensem accommodata. 8. *Traject.* 1646.

Barbette (*Pauli*) Opera omnia, Medica, Chirurgica & Anatomica, cum notis & Observationibus Jac. Mangetii. 4. *Genev.* 1704.

— Praxis cum notis Frid. Deckers. 12. *Amsterd.* 1693.

— Chirurgia, cum Observationibus & notis Jo. Muys, accedit tractatus de peste. 12. *Amsterd.* 1693.

Barricelli (*Jul. Cas.*) Hortulus Genialis. 16. *Genev.* 1620.

Akeri (*Jo. Henr.*) Methodus scribendarum Epistolar. ad fontes purioris Latii conformata. 8. *Rudolstadt.* 1710.

— Selecta Poëtica, quibus continentur Sabini præcepta, Espenæi Elegiæ & Rachelii Classés Imperator. metricæ. 8. *ibid.* 1711.

Alamannicarum rerum Scriptores vetusti ex Biblioth. Melchior. Goldastii. fol. *Francos.* 1661.

Alex (*Pauli*) Poësis varia. 8. *Colon.* 1702. vide plura hujus Auctoris No. 6.

Angeli a St. Francisco, Homo omnia sive microcosmus morali physicus & politico moralis. 8. *Wangii.* 1675.

Anglis (*Alex. de*) In Astrologos conjectores. 4. *Lugd.* 1621.

— *Steph.* Problemata Geometrica circa Conos, Sphæras. 4. *Venet.* 1658.

— Miscellaneum Hyperbolicum & parabolicum. 4. *ibid.* 1659.

— — Geometricum. 4. *ibid.* 1660.

Art de prêcher, à un Abbé. 8. *Amst.* 1687.

— De vivre content, par l'Auteur de la Pratique des vertus Chrétiennes. 12. *Amst.* 1707.

Artifices des Heretiques. 1681.

Affer-

DE LIVRES.

tion du Regue de Mille ans par P. Serrurier.

Amst. 1657.

ition suffisante pour la remission des pechez
ins le Sacrement de penitence , par du Pas-
sier. 4. *Lyon.* 1687.

tume de la Prevoté de Paris , avec les notes
du Moulin. 12. *Paris.* 1678.

romancie Medicinale avec un Traité de la Phy-
siologie, par Philippe Mai. 8. *Haye.* 1665. avec fig.

— Naturelle de Ronphyle. 8. *Paris.* 1671.

ans Cloistrez ou l'Heureuse inconstance. 12.
Mussel. 1706.

inte artificieuse ou le Rival de soi-même. 12.
Amst. 1682.

intes ou la Grande Pastorelle , par Nicolas
Chrétien. 12. *Rouen.* 1613.

passade de Mylord Faucomberg , vers quel-
ques Princes d'Italie. 12. *Amst.* 1671.

— Des Hollandois , vers l'Empereur du
Japon. 12. *Leyde.* 1686.

Ulysses tragedia Sacra di Tomaso Averso. 4.
Mussel. 1648.

Principe di Siria, d'Aless. Borghetti.
Uffizi. 1697.

que es los Sacros Libros del V. & N. Testa-
mento revista por Cypriano de Valero, fol.
Amsterd. 1602.

Uytlegging over den eerste
Brief van die van Corinthen. 4. *Leyde* 1707.

et meer van dese Auteur No. 9, 11.

(Pieter) Apologie ofte verantwoording ra-
ende syn 12 Jarige dienst als Thresorier van
den Hoogheit. 4. *Hage.* 1687.

Uyt en ommerking wegens een buyten gewoo-

C A T A L O G U E

(13)

J A N V I E R 1712.

- A**ngelus pacis ad Principes Christianos. 12. *Paris.* 1650.
- A**nglia Sacra sive Collectio Historiarum de Archiepiscopis & Episcopis Angliæ. fol. *London.* 1691. 2 voll.
- A**ngli ex Albiis (*Thom.*) Exetasis scientiæ requisitæ in Theologo. 12. *London.* 1668.
- Exceptiones duorum Theologorum Parisiensium de medio animarum statu. 12. 1662.
- Apologia pro doctrina sua. 12. *ibid.* 1661.
- Muscarium ad Duacenz Censuræ Vindices. 12. *ibid.* 1661.
- Tractatus de Virtutibus fidei & Theologiæ &c. 12. *ibid.* 1659.
- A**nimadversiones in Joannam Papissam Sam. Maresii contra Blondellum. 4. 1661.
- Ad Colvini Papam Ultrajectinum. 4. *London.* 1668.
- In nodum Prædestinationis Card. Sfondrati dissolutum. 4. *Colon.* 1707.
- B**ayo (*Gomezii*) Praxis Ecclesiastica & Secularis. fol. *Lugd.* 1671.
- B**eato (*G.*) de matrimonialibus. 4. *Stetin.* 1663.
- De Criminalibus. 4. *Gera.* 1610.
- B**ebenburg. (*Lapold.*) de Juribus Regni & Imperii Romanorum. 8. *Argentor.* 1624. *Heidelberg.* 1664.
- B**echman (*Jo. Volck.*) Commentatio ad auream Bullam Caroli IV. 4. *Fena.* 1669.
- B**archusen *Jo. Conr.*) Pyrosophia, Iatro-Chemiam, Rem Metallicam & Chrysoptam pervestigans. 4. *Leida.* 1698.
- Pharmacopœus Synopticus sive Synopsis Pharmaciz. 2. *Lugd. Bat.* 1712.
- Acroamata, in quibus complura ad Iatro-Chemiam & Physicam spectantia explicantur. 8. *Traj.* 1703.

dis. 4. *Venet.* 1659.

infinitorum spiraliū spatiorum mensu-
ra. 1660. Vide plura hujus Auctoris

ris (Dan.) Chronologia autoptica sive
temporum demonstratio. fol. *Cassel.*

temporum & rerum totius orbis me-
suram. fol. *Francof.* 1660.

(*m.*) Exercitatio de Geometria indivisi-
bilium. *Lond.* 1658.

Observationes Peripateticæ ad Mentem K.
12. *ibid.* 1646.

Observationes Physicæ & Metaphysicæ sive de
essentia Naturæ & Sapientiæ. 12. *Londin.*

Observationes, sive Scepticæ & Scepticorum à Jure
juris exclusio. 12. *ibid.* 1663. Vide
etiam hujus Auctoris supra.

(*Bened.*) de genuinis rerum Cælestium,
Terrestrium & inferarum proprietatibus. 8.
ibid. 1601.

Observationes in quædam capitula primi & secun-
di Salmasiani & *Hæc. Corp.* 1657.

CATALOGUE DE LIVRES.

- de la Foi, de la Correction & de la Grace
traduit par Arnauld. 12. *Paris*. 1657.
- Soliloques, Meditations & Manuel. 8. *Brussel*.
1705.
- Declaration du Roi, publiée en Parlement le 18.
Janv. 1634. 8. *Paris*.
- Chirurgie Militaire ou l'art de guerir les playes
d'arquebusade par Tassin. 12. *Nimegue* 1673.
- Ambassade & negotiations du Card. du Perron.
4. *Paris*. 1633.
- Ambassadeur & ses fonctions, avec des Reflexions
& un discours de l'Election de l'Empereur par
Mr. Wicquefort. 4. *Cologn*. 1690.
- Aminte du Tasse Pastorale Ital. Franc. 12. *Haye*.
1681.
- Bellezza del l'Animo e del Corpo. 8. *Roma*.
1680.
- Epicteto y Phocilides, con el Origen. de los Estoi-
ces y defensa contra Plutarcho por D. Franc.
de Quevedo Villegas. 12. *Brussel*. 1664.
- Belneft (*Eduard*.) Aurora Chymica, or a Rational
wal preparing of animals vegetables and mi-
nerals. *Londin*. 1672.
- Alardin (*Caspar*.) Vergeestelyk en Hemels Thee
gebruik. 8. *Amst*. 1709.
- Gelucksaligheit van den weg der Regtveer-
digen of Predication over den 1 en 36 Psalm.
8. *Amsterd*. 1705.
- Boerberghs (*Jacob*.) Inleyding tot de pligt van een
beampte schryver. 8. *Hage*. 1699.
- Beverwyck (*Jan van*) alle zyn Medicinale Wer-
ken. 4. *Amst*. 1656. 1672.
- Aisema (*Lieuwe van*) Verhaal van de Nederlantse
Vredehandeling. 4. *Amstel*. 1653.
- — Vervolg op de Saken van Staet en Oor-
log door L. Sylvius. fol. *Amst*. 1685. 1701.
4. voll.

C A V A N S,

Pour le Mois

D'A O U T

1 7 1 2.



A V I U S.

ON trouve à Amsterdam chez les **W A E S - B E R G E** les Livres suivans :

Yvonis Gaukes Dissertatio de Medicina ad certitudinem Mathematicam evehenda : continens certa hujus Artis principia ; & quomodo ex iis omnia Mechanicè & methodo Mathematica demonstrari possit , in ea quoque habentur diversæ , cum aliorum tum maximè Cartesii & Newtoni , de rebus Philosophicis sententiæ sic , ut justo cuilibet Veritatis arbitro apparere queat , uter ex his viris acutissimis feliciter rem acutigerit. 8.

Lettres & Memoires sur la conduite de la presente Guerre & sur les Negociations de paix. Tom. II. 8. à La Haye

Observationes selectæ in varia loca Novi Testamenti, sive LAUR. RAMIRESII DE PRADO Pentecontarchus. **ALEX. MORI** in novum fœdus Notæ, & **PETR. POSSINI S. J.** Spicilegium Evangelicum, tabulis æneis & præmissa Præfatione **JO. ALB. FABRICII.** 8. *Hamburgi. 1712.*

Memoires sur l'Etat de la Religion Reformée en France : contenant les plaintes du troisieme point injuste qui a été fait à ceux qui professent & une deduction abrégée de ce qu'ils ont de demander leur Retablissement au prochain Traité de Paix. 4. à La Haye. 1712.

JOURNAL

DES

AVANS,

le Mois d'Août MDCCXII.

is Epitaphium cum Notis Criticacioneque V. C. HENRI DODWEL, & Commentario GUILIELMO GRAVE. Quibus accedit illius, Goetizium, de Puteolana & Bayscriptionibus, Epistola. *Isca Dum- m, Typis Farleyanis, sumtibus Yeo, Bibliopolæ. Veneunt etiam, & in utraque Academia. 1711.*
 dire : *Epitaphe de Julius Vitalis, Notes Critiques & une explication de l'Epitaphe de Dodwel ; & un Commentaire de Guillaume Musgrave. On y a joint l'Epitaphe de M. Goetz, toutes les Inscriptions, l'une de Pouzzolane & l'autre de Bayes. A Excester, de l'Imprimerie de Farley, & aux frais de M. Yeo, Libraire, &c. 1711. in 8.*
 F 2 8. pagg.

8. pagg. 190. sans y comprendre les Tables. Planches 8. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

L'EXTRAIT de cet Ouvrage que nous donnâmes le Mois dernier, pag. 82. contient un détail des Pièces qui appartiennent à M. *Dodwel* dans ce volume, & qui en font à peine la quatrième partie. Il nous reste présentement à donner un précis de l'ample Commentaire de M. *Musgrave* sur l'Epitaphe de *Julius Vitalis*, dont voici les termes, que nous avons déjà rapportez : IULIVS. VITALIS. | FABRICIENSIS | LEG. XX | V. V. | STIPENDIORVM. IX. | ANNOR. XX. IX. | NATTONE. | BELGA. | EX. COLECIO FABRICE. | ELATVS. | H S B. Les lignes perpendiculaires qui separent la plupart des mots de cette Epitaphe, servent à indiquer la division qu'en fait ici le Commentateur en onze parties, qui font le sujet d'autant de Sections, que nous allons parcourir.

I. **JULIVS VITALIS.** On ne connoît la personne de ce *Julius Vitalis* que par cette Inscription. Comme les Esclaves prenoient d'ordinaire les noms de ceux qui les affranchissoient, l'Auteur soupçonne que l'étranger dont il s'agit dans cette Epitaphe, pourroit avoir été ou l'affranchi de l'un des six Romains nommez *Julius*,

as, qu'on sçait s'être signalez dans la Grande-Bretagne, ou issu de quelqu'un de leurs affranchis; si l'on n'aime mieux supposer qu'il fût Romain d'origine. A l'égard du surnom *Vitalis*, il est connu par plusieurs Inscriptions. Il y en a une Britannique, entre autres, alleguée par M. Gale, où il est fait mention d'un *Varius Vitalis*, qui vivoit dans cette Isle vers l'an de N. S. 191.

II. *FARRICIENSIS*. Dans ce mot *Fabriciensis* pour *Fabricensis*, on voit l'I ajoutée & l'N retranché. Ces additions & ces retranchemens se faisoient pour accommoder l'écriture à la prononciation, qui adouciſſoit certains mots. C'est ainsi qu'on trouve écrit *Carthaginensis* & *Carthaginien-*, *Armilustrum* & *Armilustrum*, *Libertas*, *Liberitas*: c'est ainsi que *Ciceron* disoit *Montiers Foresia* & *Hortesia* pour *Forensia Hortensia*; que d'autres prononçoient *strum* pour *Monstrum*, &c. A ces quelques observations plus importantes, qui regardent l'origine & l'usage de ce terme, & qui peuvent servir à fixer que de l'Inscription. Les Romains ont de tout temps un grand soin de la garde des armes, & d'établir dans certaines villes, des Ateliers (*Officinas*) dont les Ouvriers ou résidoient dans les villes, ou dans les Armées. Ces Ouvriers ap-

pellez *Fabri*, étoient ou Armuriers (*Fabri Ferrarii*) ou Charpentiers (*Fabri Tignarii*) & avoient un Chef ou Surintendant nommé *Præfectus Fabrum* ou *Fabrorum*. Chaque Legion avoit sa compagnie d'Ouvriers avec leur Chef ou *Præfet*, comme semble l'affurer *Végèce* (2. 11.) & comme le témoigne une Inscription déterrée à Rome, où on lit *Præf. Fabrum Leg. X. Præfet des Armuriers de la X. Legion*: ce qui est confirmé par nôtre Epitaphe. Ces Ateliers s'appellerent dans la suite *Fabrica*, d'où les Ouvriers qui y travailloient prirent le nom de *Fabricenses*. L'Auteur ne connoît point parmi les Imprimez de monument plus ancien de ce mot, qu'une Loi des Empereurs Constance & Constant, publiée en 344, & mentionnée dans le Code Theodosien. *Ammien Marcellin* qui écrivoit vers l'an 380, employe ce même mot; mais *Végèce* contemporain de cet Historien, ne s'en sert en aucun endroit de son *Traité de l'Art Militaire*; apparemment (observe l'Auteur) parce que son Livre n'étoit qu'une compilation de ceux que *Caton*, *Celse*, *Trajan*, *Adrien*, & *Frontin* avoient composez sur cette même matiere, & dans lesquels cette expression ne se trouvoit peut-être pas. M. *Musgrave* conjecture de ce que le mot *Fabricenses* ne paroît point avoir été en usage avant l'an 344, que l'Epitaphe est postérieure à

cette

ées. Elles montoient sans interruption
au nombre de xxv, d'où jusqu'à xxxiii.
Le nombre étoit interrompu. Il y avoit
entre cela plusieurs Legions, qui por-
toient le nom de *première*, de *seconde*, de
troisième, de *quatrième*, de *septième*, & de
huitième. *Lazius* en compte cinq de ce
dernier nombre, l'*Italique*, la *Pannonique*,
la *Britannique*, & deux *Espagnoles*. C'est
la *vingtième Britannique* dont il est ici ques-
tion. M. *Musgrave* nous donne une his-
toire détaillée des services que cette Le-
gion a rendus au Peuple Romain. Au-
tant qu'elle l'ayant conservée après la défaite
de *Vercingétorix*, l'envoya d'abord avec sept
autres en Germanie, sous la conduite de
Publius Quinctilius Varus, où elle demeura jusqu'à
la mort de *Varus*, qui la fit passer dans
la Grande Bretagne, l'an de N. S. 43, a-

Cette Legion se distingua dans la bataille où les Romains défirent *Boadicée* Reine fameuse de la Grande-Bretagne, & qui (selon l'Auteur) peut fort bien figurer avec trois autres plus modernes, *Elisabeth*, *Marié*, & *Anne*, dont les regnes ont acquis tant de gloire à la Nation Britannique. Cette xx. Legion continua de servir dans ce même país sous *Agricola*, c'est-à-dire, sous les Empereurs *Vespasien*, *Tite*, & *Domitien*. Elle avoit alors son quartier vers l'embouchure du fleuve *Deva* (aujourd'hui *Dee* ou *Dwy*) où se forma une Colonie, & ensuite une ville nommée presentement *Chester* du mot Latin *Castrum*. L'Auteur s'efforce de découvrir à peu près la date de ce premier établissement; & par occasion il recherche quel étoit le país qu'habitoient les Peuples appelez *Cangues*, & en quel temps les Romains les assujettirent. Il lui paroît fort douteux que cette xx. Legion soit revenuë en Italie, pendant les guerres civiles d'*Othon*, de *Vitellius* & de *Vespasien*. Du moins est-il certain qu'elle servoit dans la Grande-Bretagne sous *Adrien*, & sous *Antonin Pie*, & que sous *Commode* elle demeuroit à *Deva*. Elle y étoit encore du temps de *Diocletien* & de *Maximien*, mais engagée dans le parti de *Carause*, puis dans celui d'*Maximian lectus*, jusqu'à l'arrivée de *Constance Chlore* qui fit tuer cet usurpateur. Il s'ensui

...ail que la xx. Legion fit sa
 dans la Grande-Bretagne jusques
 milieu du troisieme siecle, pendant
 de 300 ans; mais il est difficile de
 r combien de temps elle y demeura
 la suite, les Romains ayant fort ne-
 gé, ou même presque abandonné cette
 e depuis la prise de Rome par Alaric.

IV. V. V. Les Sçavans ne sont pas
 it-à-fait d'accord sur les mots que signi-
 nt ces deux V. initiales. Tous convien-
 nt que l'une des deux signifie *Victrix*,
Victorieuse; mais les sentimens sont parta-
 gés sur l'autre. Quelques uns lisent *Va-*
leria, *Victrix*, fondez sur une Inscription
 de *Gruter*, qui porte P R A E F. L E G. X X.
 A L E N. V I C T R. sans considerer qu'il
 y avoit dans les Armées Romaines plus
 de vingtme Legion. D'autres lisent
Victrix, *Valeria*. M. *Musgrave* se declare
 pour *Valeriana*, *Victrix*, sur l'autorité de
Strabon & de *Tacite*. Il soutient que les ad-
 jectifs qui servent d'épithetes aux Legions,
 terminent presque toujours en *anus*, &
 quelquefois en *ius*: ce qu'il prouve par une
 multitude d'exemples, & il observe que quoi
 qu'on dise *Gens Claudia*, *Gens Flavia*, *Lex*
Valeria, *Lex Julia*, on ne trouve presque
 jamais *Legio Julia*, *Pompeia*, *Antonina*,
 mais *Legio Juliana*, *Pompeiana*, *Antoniana*,
 &c. Il hazarde ses conjectures sur les rai-
 sons qui ont pu valoir à cette Legion les

surnoms de *Valerienne* & de *Victorieuse*; & sans prétendre avoir trouvé la véritable, il se contente de nous debiter sur cela des vrai-semblances.

V. STIPENDIORVM. IX. L'Auteur observe que les Soldats Romains marquoient par le nombre de leurs payes (*stipendia*) celui de leurs campagnes. De là vient dans *Végèce* l'adjectif *stipendiosus* (*qui a fait beaucoup de campagnes*) pris dans la même signification que *veteranus*, *veteran*.

VI. ANNORVM XXIX. Il s'ensuit de là que *Julius Vitalis* avoit fait sa première campagne à l'âge de vingt ans. On commençoit à servir dans les Armées Romaines dès l'âge de dix-sept ans, quelquefois à quinze, témoin l'Empereur *Adrien*. On trouve une Inscription d'un *Marcus Valerius*, laquelle porte ANNORVM. XXV. STIPENDIORVM. XX; d'où il paroîtroit que ce *Valerius* auroit fait sa première campagne à l'âge de cinq ans. Surquoi l'Auteur nous parle d'un jeune Officier d'Excester, sorti à peine de l'enfance, qui excelloit dans la *Tactique* ou l'art de ranger les troupes, & de leur faire faire l'exercice.

VII. NATIONE. L'A de ce mot n'a point de ligne en travers. On en trouve plusieurs exemples dans les anciens numens d'Angleterre, sur-tout au commencement des mots; mais, selon l'

Camden, ce n'est que depuis
 vero; d'où l'on peut inferer (dit
 Que l'Epitaphe de *Julius Vita-*
 as anterieure au regne de cet

BELGA. Les Belges étoient
 de Germanie, suivant le té-
 de *César*. Ayant traversé le
 s'emparèrent de cette partie de
 que renferment ce Fleuve, la
 l'Océan, & ils en chasserent les
 bitans. Ils passèrent ensuite dans
 Bretagne, peut-être (dit *Cam-*
 le regne de *Divitiac*, lequel peu
 vée de *César* dans les Gaules,
 sur un grand país, & avoit é-
 omination jusqu'en Angleterre.
 conjecture, Que l'endroit où
 premièrement les Belges, fut
 Southampton; Qu'ils s'avan-
 à vers la ville de *Venta* (aujour-
vester) dont ils se rendirent maî-
 laquelle ils donnerent leur nom,
 ent leurs conquêtes plus avant,
 erent les país connus presente-
 les noms de *Ham-Shire*, *Wilt-*
erfet-Shire; & *Wells* capitale de
 ere Comté, est appelée *Belge*
 es Auteurs. M. *Musgrave* com-
 inion de ceux qui veulent que
 fussent voisins des Belges dont
 is; & il s'attache à prouver le

contraire par l'autorité de *Ptolomée*. Ce furent ces Belges maritimes que Vespasien soumit aux Romains sous les auspices de l'Empereur Claude; ce que *Suétone* insinuë assez, lorsqu'il dit, Que Vespasien gagna trois batailles contre les Bretons, conquit deux puissantes Nations & l'Isle de *Wight*; or cette Isle est située justement vis-à-vis de la côte qu'habitoient ces Belges Britanniques. Il y a plus, M. *Aubrey* Membre de la Societé Royale de Londres, croit avoir découvert proche de cette côte le Camp même de Vespasien; s'il est permis d'en juger par la grandeur de ce Camp, dont l'assiete est de 3528360 pieds quarrés; terrain suffisant pour contenir une Armée de 36000 hommes, telle qu'étoit celle de ce Général. On peut consulter sur cela le calcul de M. *Musgrave*. Ceux des Belges qui échapperent à Vespasien, furent soumis dans la suite par les autres Capitaines Romains; comme nous l'apprennent les Médailles & les chemins publics.

IX. Ex. COLECIO. FABRICE. *Collecio* est ici pour *Collegio*. Les Anciens negligeoient souvent de redoubler les consonnes. Ainsi ils écrivoient *Macelum*, pour *Macellum*, *supellex* pour *supellex*, *terra* pour *terra*, *fesus* pour *fessus*, *anis* pour *annis*, &c. Les Inscriptions nous offrent des exemples de cet usage depuis les premiers temps de la Langue Latine jusqu'au dernier

nier âge. On employoit aussi fort souvent le C pour G, comme dans l'Inscription de la Colonne *Rostrata* de *Duillius*, où on lit CERENS pour GERENS, ARCENTVM pour ARGENTVM, &c. & dans deux Médailles trouvées près de Bath en Angleterre, dont l'une porte CLAVDIVS AVC. & l'autre, CALLIENVS. Quant au mot *Fabrice*, l'Auteur le croit un génitif pour *Fabricæ*, & il produit divers exemples d'Inscriptions, où l'E simple tient la place de la diphthongue Æ.

Après cette discussion critique, il s'étend sur ce qui concerne les *Fabriques* ou *Manufactures* d'armes chez les Romains. Elles étoient établies en différens endroits de l'Empire, & à portée des corps d'Armées qui devoient s'y fournir d'armes. C'étoient autant de *Colleges* ou Communautez, que formoient plusieurs Ouvriers (*Fabri*) & qui avoient leurs Officiers, leurs loix & leurs privilèges. Ceux qui s'étoient une fois engagez dans ces sortes de Compagnies, ne pouvoient en sortir, non plus que leurs enfans. Ils étoient payez aux dépens de l'Etat, ils étoient obligez de porter dans l'Arsenal public les armes qu'ils fabriquoient, & il leur étoit défendu d'en vendre & d'en acheter. Si quelqu'un d'entre eux, après avoir dissipé le bien de la Communauté, prenoit la fuite, ses confreres étoient tenus de repa-

rer le dommage , & le Corps profitoit de la succession de ceux qui mouroient sans laisser d'heritiers. Chacune de ces *Fabriques* avoit un Chef nommé *Primicerius Praefectus*, *Tribunus Fabrorum* ; & celui-c étoit assisté d'une espece d'*Adjoint* ou d'*Aide* appelé *Oprio Fabrica*. Tous ces Ateliers ont été quelquefois sous la direction du *Maître des Offices* (*Magister Officiorum*) qui étoit un des premiers Officiers de l'Empire.

L'Auteur tâche de découvrir le premier établissement de cette *Fabrique* dans la Grande-Bretagne ; & il se persuade que ce pourroit bien être l'Ouvrage d'Adrien, qui visita cette grande Isle, & pourvût à tous les besoins de l'Armée Romaine qu'il y laissoit pour la contenir dans le devoir. C'est sans doute en memoire des sages reglemens qu'il fit dans cette Province pendant son séjour, qu'on frappa la Médaille qui lui donne le glorieux titre de *RESTITUTOR BRITANNIAE*. Suivant cette supposition de M. *Musgrave*, cet Atelier a pû être établi dès l'année de N. S. 121, puisque l'arrivée d'Adrien en Angleterre tombe dans l'année 120 de la même époque. On ne pouvoit choisir pour cet Atelier une situation plus favorable que celle de Bath, à cause du voisinage des mines de fer & de charbon, qui sont les matieres dont les Armuriers font le plus d'usage.

ge. A l'égard de l'objection qu'on fait contre l'hypothese de l'Auteur, & qui est tirée de ce que la Notice de l'Empire ne dit rien de cet *Atelier Britannique*, il répond Qu'outre que ce n'est pas la seule omission qu'on trouve dans cette Notice, elle est postérieure au temps où les Romains cessèrent de regner dans la Grande-Bretagne.

X. ELATVS. C'est un terme consacré aux funerailles, & qui ne doit point se prendre dans la signification d'*élevé en haut, porté avec pompe sur les épaules* d'hommes considérables; mais dans celle de *porté dehors*: car on enterroit hors des villes. *Julius Vitalis* est dit *elatus ex Collegio*, *emporté hors de la Communauté*; où l'on voit le mot *Collagium* pris dans un sens peu Latin pour l'Atelier même, au lieu qu'il ne signifie ordinairement que la Compagnie des Ouvriers.

XI. H. S. E. Ce sont les lettres initiales des trois mots *hic situs est* (*ici est placé*) qui répondent à notre formule d'Épitaphe *Cy git*. Comme c'étoit hors des villes & le long des grands chemins qu'on enterroit les morts, M. *Musgrave* prend de là occasion de faire plusieurs Observations curieuses sur les chemins militaires des Romains, & particulièrement sur ceux qu'ils ont fait construire dans la Grande-Bretagne, & qui furent commencez (selon lui)
dès

dès l'empire de Claude; sur les débris qu'on voit encore aujourd'hui des quatre qui étoient dans le voisinage de Bath; sur les anciens tombeaux qu'on y a trouvez, & sur la sepulture des Anciens.

L'Auteur termine son Commentaire par diverses remarques sur l'orthographe de cette Inscription, sur les ornemens qui l'accompagnent, sur l'utilité qu'on en peut tirer par les différentes reflexions qu'elle peut faire naître, &c. Nous laissons à la curiosité des Lecteurs à s'instruire sur tous ces points dans l'Ouvrage même de M. *Musgrave*; mais nous ne devons pas oublier d'avertir que cet Auteur est un celebre Medecin d'Angleterre, de la Societé Royale de Londres, connu déjà par quelques Ouvrages de Medecine, & qui, comme l'on voit, merite une place honorable dans le nombreux Catalogue des Medecins Antiquaires.

Memoires de la Vie de JACQUES AUGUSTE DE THOU, Conseiller d'Etat, & President à Mortier au Parlement de Paris: Ouvrage mêlé de prose & de vers, avec la traduction de la Préface qui est au devant de sa grande Histoire, Première Edition traduite du Latin en François. A Rotterdam, chez Reinier Léers. 1711, vol. in 4. pagg. 276.

tous les grands hommes que la Mai-
 son de Thou a produits, Jacques-
 Auguste de Thou est celui qui s'est rendu
 le plus recommandable dans la posterité.
 Les autres à la verité ont possédé avec é-
 clat les premiers emplois; mais ils ont eu
 le sort de la plûpart des Magistrats ou des
 Ministres distinguez, à qui la multitude
 d'occupations ne laisse pas le temps de
 faire des Livres; & par là on perd d'un
 côté pour l'avenir ce qu'on gagne de l'au-
 tre dans le temps present. M. de Thou
 a donné plus d'étenduë à son zele; il a
 instruit le Public par son exemple & par
 ses Ouvrages. L'Histoire qu'il nous a lais-
 sée des événemens de son siecle, est com-
 parée par les Sçavans à ce que les Anciens
 ont fait de plus beau en ce genre. M. Du-
 ryer n'a traduit qu'une partie de cette His-
 toire. Les regnes d'Henri III. & d'Hen-
 ri IV. ne sont pas compris dans sa traduc-
 tion. On sçait d'ailleurs qu'à la tête des
 meilleures Editions des œuvres de M. de
 Thou, on trouve les Memoires de sa vie.
 C'étoit-là, ce semble, ce qu'il falloit tra-
 duire d'abord. Personne néanmoins ne
 s'en étoit encore avisé. Un Auteur zelé
 pour la Memoire d'un si grand homme &
 pour l'utilité du Public, a entrepris ce
 travail. Il s'est borné aux simples Memoi-
 res de la vie de M. de Thou, pour ex-
 cite

citer d'autres personnes à achever ce qui reste. Les vers qui se trouvent mêlez dans ces Memoires sont ici traduits en vers François. Le Traducteur auroit cru les défigurer s'il en eut usé autrement. „ A „ mon gré, dit-il, on ne sçauroit mettre „ les vers en prose, quelque excellente „ que cette prose soit, qu'on n'ôte beau- „ coup de leur force & de leur agrément; „ & s'il faut dire la verité, un Poëte „ qu'on fait parler ainsi, cesse d'être Poë- „ te.” Il ajoute que la Préface de M. de Thou dont il est parlé dans le cinquième Livre de ces Memoires, passe pour un chef-d'œuvre parmi les Sçavans. C'est pour cela qu'il presente d'abord au Public la traduction qu'il en a faite, & qui est à peu près la même que celle qui a déjà paru en Hollande, à la tête de l'Histoire de l'Edit de Nantes. Cette Préface adressée à Henri IV. est une vive infirmation des temperamens de condescendance & de douceur que demandoient les conjectures, par rapport aux Protestans, & des différens dangers où un zele amer & rigoureux à leur égard, auroit exposé l'Etat. Il faut passer aux Memoires de la vie de M. de Thou.

Jacques-Auguste de Thou fils de Christophe de Thou, & petit-fils d'Auguste Thou, naquit à Paris dans la Maison de ses peres le 9. d'Octobre 1553.

peine à l'élever; il étoit d'un
 ent délicat, & eut plusieurs mala-
 ereuses dans son enfance. Cela retar-
 les soins & les progrès de l'éduca-
 on; on avoit plus d'attention à sa santé qu'à
 ses études. Il étudia tard, & n'approuvoit
 point les parens qui jettent trop tôt les
 enfans dans des travaux serieux. Il cite
 l'exemple de Quintilien, qui perdit son
 fils pour l'avoir voulu pousser trop jeune
 dans les belles Lettres. Mais quoi que la
 santé de M. de Thou ne lui permit pas
 dans sa jeunesse un long travail, il con-
 servoit toujours beaucoup de goût pour
 les Sçavans, & retrouvoit dans leur com-
 merce, par la superiorité de son esprit,
 tous les avantages qu'auroit pû lui procu-
 rer l'application. Il conçût une si haute
 estime pour Cujas en lisant ses Ecrits, qu'il
 ne put résister à l'envie de l'aller en-
 tendre dans l'Université de Valence en
 Dauphiné, où ce Docteur donnoit des
 leçons de Droit. Il rencontra là par ha-
 zard Joseph Scaliger, que la reputation de
 ce Docteur y avoit aussi attiré, & il en-
 tretint toujours depuis une liaison étroite
 avec ces deux Sçavans. Le séjour qu'il
 fit à Valence ne fut que d'une année. Son
 pere le rapella à Paris dans le tems des
 troubles. Il demeura ensuite chez son on-
 cle, qui de Chanoine qu'il étoit devint
 Evêque de Chartres, & engagea son ne-
 veu

veu dans l'Etat Ecclesiastique. A peine M. de Thou eut-il embrassé cet état, qu'il voulut faire le voyage de Rome avec Paul de Foix, qui y alloit pour les affaires d'Etat. Il voyoit soigneusement tout ce qu'il y avoit de curieux sur la route, & ne manquoit point de faire sa cour aux Sçavans dans tous les pais où il en rencontroit.

A son retour on le fit Conseiller au Parlement. Après sa reception, M. le President Bellievre le conduisant, suivant la coutume, à la premiere Chambre des Enquêtes, dit tout haut, comme par un esprit prophetique, que celui qui le suivoit, le précéderoit un jour dans les plus grands emplois. La modestie du jeune de Thou, & sa destination à l'état Ecclesiastique lui firent faire alors peu d'attention à ce presage. Dans les fonctions de sa Charge il parloit peu, écoutoit attentivement ses anciens, & fut deux ans entiers sans rapporter de procès. Quand il commençoit à opiner il avoit une émotion qu'il ne pouvoit vaincre, & qui souvent lui faisoit perdre la memoire de ce qu'il avoit medité: de sorte que quoi qu'il fut au fait de la question, son avis ne paroissoit point assez developé; & après le jugement il se plaignoit presque toujours, qu'il avoit oublié plusieurs raisons. Il avoit alors un frere malade, à qui les Medecins

avoient

avoient conseillé les eaux de Plombiere; il voulut l'accompagner dans ce voyage; mais pendant que son frere prenoit les eaux, il alla voir les principales villes d'Allemagne, & le vint reprendre ensuite pour retourner ensemble à Paris. A peine y furent-ils arrivez que le frere malade mourut; ce fut une raison pour la famille d'obliger celui-ci à quitter l'état Ecclesiastique. Il fut du nombre des Conseillers du Parlement de Paris qu'on députa pour rendre la justice en Guyenne, au lieu de la Chambre mi-partie de cette Province, où la différence de Religion mettoit de l'aigreur dans les esprits, & causoit par là une diversité de suffrages, dont l'interêt des Parties souffroit. M. Loisel & M. Pithou furent aussi choisis dans la même vûë, l'un comme Avocat Général, & l'autre comme Procureur Général de la Commission. Ce fut une grande consolation pour M. de Thou de voir associer à ses travaux deux amis illustres par leur mérite & leur probité, & encore plus par la conformité de leur zele pour le bien public. Ils travaillerent tous de concert à rétablir l'ordre dans les Jugemens, en réunissant les esprits des Juges, & leur faisant comprendre que la différence de Religion ne devoit rien changer entre eux aux regles de la Justice.

En 1586 M. de Thou eut la survivance de

de la Charge de President à Mortier que possédoit Augustin de Thou son oncle; mais il n'exerça cette Charge qu'en 1595. Il avoit été envoyé par Henri III. en Allemagne avec M. de Schomberg; & après la mort d'Henri III. il se rendit à Paris auprès d'Henri IV. qui l'appelloit souvent dans son Conseil, & lui confioit les Negotiations les plus importantes. Il le nomma Grand-Maître de sa Bibliothèque, & un des Commissaires Catholiques dans la celebre Conference qui se tint à Fontainebleau, entre M. du Perron Evêque d'Evreux, & M. du Plessis-Mornai. Pendant la Regence de Marie de Medicis il fut un des Directeurs Généraux des Finances; on eut voulu réunir en lui toutes les fonctions importantes de l'Etat, parce qu'il étoit également capable de les remplir toutes. Aussi ne manqua-t-on pas de le députer à la fameuse Conference de Loudun, où il continua de faire paroître sa prudence dans les affaires délicates. Son grand éloge, & celui sur lequel le Traducteur appuye le plus, c'est de n'avoir eu en vûe que le bien public, & d'avoir rapporté à ce point toutes ses démarches, au hazard de déplaire aux particuliers, & quelquefois à son Prince même. On cite pour preuve l'opposition qu'il fit à la reception du Concile de Trente; & on rapporte le Discours qu'il tint à cette occasion.

la presence du Roi, où il sçût
 er parfaitement les déferences qu'on
 t à la Cour de Rome avec les liber-
 de l'Eglise Gallicane. Ce qu'il y a
 plus extraordinaire, & en même tems
 e plus louïable pour M. de Thou, c'est
 que ces différens emplois ne l'ont point
 empêché de travailler pour la posterité. Il
 étoit continuellement occupé du soin d'é-
 crire l'Histoire de son temps, & pour cela
 il mit en œuvre ce qu'il avoit appris dans
 ses voyages, & ce qu'il sçavoit par lui-
 même. Il mourut le 17. de Mai 1617,
 regretté particulièrement des Sçavans, & de
 tous ceux à qui l'interêt public étoit cher.
 On trouve dans ces Memoires un grand
 détail des Guerres Civiles de Paris, & la
 traduction en vers François de plusieurs
 Poësies Latines qui ont été faites à ce su-
 jet. Nous laissons à la curiosité du Pu-
 blic ces Pieces rares, qui ne peuvent en-
 trer dans un Extrait.

D. NICOLAI: HIERON. GUNDLIN-
 GII Serenissimi Borussiae Regis Sacrique
 Tribunalis quod est in Ducatu Magde-
 burgico Consilarii, Eloquentiae &
 Antiquitatum P.P. ordinarii, de Hen-
 rico Aucupe Franciae Orientalis Saxo-
 numque Rege, Liber singularis, in
 quo Reipublicae facies ex genuinis re-
 rum documentis, Diplomatum, Char-
 tis.

tis, Scriptoribusque æqualibus in luce collocatur, erroresque clarissimorum virorum modestè confutantur, multa nova ex medii ævi Geographia atque Historia deducuntur, ac cognita denique melioribus argumentis testimoniisque illustrantur. C'est-à-dire: *Recherches touchant Henri l'Oiseleur Roi de la France Orientale & des Saxons. Par M. Gundling. A Hall, chez Renger. 1711. in 4. pagg. 314. avec les Pieces justificatives. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.*

MR. Gundling observe dans sa Préface que ceux qui s'appliquent à écrire l'Histoire, ne font pas assez de recherches, & se contentent ordinairement de se copier les uns les autres, ou de consulter les monumens les plus connus. Jean-Henri Boecler, & Jean-Conrad Dietericus qui ont traité avant lui de Henri l'Oiseleur, ont suivi simplement les Annales de Witechind, le Poëme de Roswithe, & la Chronique de Ditmar; ce qui ne suffisoit pas, selon nôtre Auteur, qui les accuse d'avoir omis, confondu, & ignoré, bien des choses. Comme c'est principalement sur la Chronologie qu'il les trouve peu exacts, cela lui donne lieu de blâmer ceux qui méprisent cette Science. *Après avoir remarqué que per*

que ce qu'il croit sçavoir ; où
 que ces gens-là, dit-il, auroient
 pris la Chronologie & les loix de l'His-
 toire ? Dans les Ecoles ils s'instruisent
 superficiellement & à la hâte des notions
 qu'ils jugent les plus nécessaires ; puis ils
 s'appliquent incessamment à ce qui doit
 leur fournir de pain, se souciant fort peu
 de tout ce qui s'est passé dans le monde
 avant eux. Il arrive de là que n'ayant
 jamais pénétré dans ce que les Sciences
 ont de plus caché, ils se croyent en droit
 de mépriser avec orgueil ce qu'ils ignorent
 impunément.

L'Ouvrage de M. Gundling est partagé
 en Texte & en Notes. Le Texte est
 une Histoire suivie de Henri l'Oiseleur
 d'Otton, & petit-fils de Ludolphe,
 ducs de Saxe. Henri mourut à Mimle-
 bur, sur les confins de la Thuringe & de
 Saxe, l'an 936, âgé de 60 ans. Il fut
 élevé sur le trône par le suffrage du Roi
 Conrad son ennemi, qui en mourant le
 crut digne de lui succéder. Sa vie est
 remplie d'actions éclatantes ; il remporta
 plusieurs victoires sur les Esclavons, sur
 les Hongrois, & sur d'autres ennemis
 de l'Allemagne ; & il contraignit de payer
 ceux à qui elle le payoit auparavant.
 Par ses combats, il procura le re-
 tour de l'abondance à ses Peuples. Le
 tout sans interruption dont il jouit
 fut,

fut, dit M. Gundling, la recompense de sa vertu. Il étoit naturellement debonaire, religieux, ennemi des méchans, & favorable aux gens de bien. La gayeté qu'il faisoit quelquefois paroître dans les festins, ne l'emportoit jamais au delà de la gravité. Il regardoit ses Soldats comme ses meilleurs amis, & il se plaisoit à jouer avec eux. La chasse & les tournois étoient ses divertissemens favoris. Il étoit d'une taille haute & majestueuse; & suivant les différentes conjonctures, son visage inspiroit ou la crainte ou le respect. On avouë que sa jeunesse fut sujette à quelques déreglemens, qu'il aima le vin, & qu'il s'abandonnoit trop aisément à la colere; mais ces défauts, observe nôtre Auteur, n'empêchent pas qu'on ne le considère comme un Roi très-vertueux, & digne d'éternelle memoire.

Les Notes sont amples, remplies de citations, & de judicieuses reflexions. Il y en a qui pourroient passer pour de justes Dissertations. Par exemple, à l'occasion du refus que fit Henri de recevoir l'onction Royale, M. Gundling recherche l'origine de cette cérémonie, & tâche de découvrir en quel tems elle a commencé à être en usage, soit dans l'Empire d'Orient. soit ailleurs.

Fraffen ne tient pas le dernier rang.

Il étoit originaire de Peronne, né proche de cette ville. L'an mil six cens vingt il se donna à Dieu dans le Couvent des Cordeliers de la même ville. Après sa profession on l'envoya étudier au grand Couvent de Paris, & prendre les degrez dans la celebre Faculté de cette Capitale. Les Etudians de l'Ordre de St. François sont en possession de s'y distinguer, le P. Fraffen s'y distingua plus qu'aucun autre. Il prit le bonnet de Docteur l'onzième de Decembre 1662. & depuis il n'est pas sorti du grand Couvent, où le choix des Religieux lui a souvent donné le nom de Superieur, & où leur confiance n'a point cessé de lui en donner l'autorité. Aidé des liberalitez du Roi qui l'estimoit, & qui a paru sensible à sa mort, il décora le grand autel d'un tabernacle de marbre, dont la matiere & l'ouvrage sont également admirés des Connoisseurs, & de ceux qui ne jugent que par le sentiment des beautés

G 2

* Tiré du Journal de Trevoux, Janv. 1704.
p. 104.

naturelles. L'autel de Sainte Elisabeth est encore une preuve de son bon goût, & de la confiance qu'avoit en lui la Reine Marie Therese de sainte Memoire. Il a aussi augmenté les bâtimens du Couvent; mais la sagesse de sa conduite, l'exemple de ses vertus, l'éclat de sa Science, ses doctes Ecrits, ont procuré à cette Maison, à tout l'Ordre, à la France & à l'Eglise, des avantages plus considerables.

Un esprit facile, pénétrant, un grand sens, un cœur droit, inviolablement attaché à son devoir, & ferme dans les partis qu'il avoit pris avec prudence, incapable de fléchir sous le respect humain, une égalité d'ame à l'épreuve de tous les accidens, un secret impénétrable, une bonté effective, mais qui n'avoit rien de mol ni de foible, une pieté sincere, solide, éclairée, une religiosité constante, attentive aux moindres observances, mais sans gêne & sans perplexité, une gravité modeste mêlée de douceur & d'affabilité, vertus qui composoient le caractère du P. Frassen, lui avoient acquis une réputation si bien établie, qu'on lui a offert tous les emplois les plus considerables de son Ordre, il n'en a accepté que ceux qu'il n'a pû refuser: il a été trois fois Gardien du grand Couvent de Paris.

En 1682. le Pere Frassen, en qualité de Gardien de Paris, assista au Chapitre général

Plusieurs personnes considérables, des familles de grande distinction, & des Communautés très-reglées se conduisoient par ses conseils; même des Ordres Religieux entiers, se trouvant dans de différens sentimens sur des questions qui regardoient leur gouvernement, recouroient à lui volontiers, lui propofoient leurs doutes avec confiance, & recevoient ses décisions avec docilité, comme s'il avoit été leur legitime superieur.

On comprend aisément qu'avec un semblable crédit; si le P. Frassen eut été ambitieux, ou moins attaché à son état, il pouvoit en acquérir un plus relevé; mais il étoit si éloigné de ces vûes interessées, que quand quelques Grands du monde lui en ont fait l'ouverture, le serieux plein de gravité & de modestie avec lequel il leur répondoit les laissoit entierement convaincus de son parfait détachement & de la solidité de sa vertu.

Ayant atteint la 85. ou 86. année de son âge, le P. Frassen, que sa bonne constitution & sa vie réglée avoient entretenu dans une santé assez fermée, commença à plier sous le poids de la vieillesse & de quelques attaques d'apoplexie qu'il sentit par intervalle; & pour surcroît d'épreuves la Providence permit qu'il perdit successivement l'usage de ses deux yeux, sans que les Religieux qui le voyoient le plus

fréquemment se soient apperçus qu'au milieu de tous ces coups cette égalité d'ame qu'il a possédée au souverain degré, ait souffert un instant d'interruption, & lors que ses freres plus touchez de ses infirmités que lui-même lui disoient quelques paroles de consolation, il y répondoit toujours par quelque passage de l'Écriture Sainte, qui marquoit la tranquillité qui regnoit dans son ame parmi tous ces debris de son corps, par sa parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Ne pouvant presque plus marcher, il se traînoit tous les jours à l'Église avec le secours d'un Religieux & d'un bâton, & lors qu'on lui représentoit qu'il prenoit trop sur lui, les Officiers d'Armée, disoit-il, regardent la breche comme le lit d'honneur, & un Religieux Prêtre ne s'estimerait-il pas trop honoré, si Dieu lui fait la grace de mourir à l'Autel? Tant qu'il a pû il a tous les jours célébré la sainte Messe. Obligé enfin de s'en abstenir il alloit toujours à l'Église, où il communioit souvent avec une piété très-servente & une simplicité d'enfant, & il entendoit à confesse des personnes de piété qui se confioient en lui & avoient besoin de sa direction.

Le 8. Février 2. Dimanche du même mois fut le dernier jour qu'il descendit à l'Église, il y communia avec sa piété ordinaire & après uneque tems le Confessional,

comme le froid se fit sentir ce jour-
z violent, il lui causa un rhume qui
int necessairement à la chambre le
le ses jours; ce rhume étant tombé
poitrine fit juger qu'un homme de
e n'en reviendrait pas. Il se con-
it parfaitement, il sentoit son état
; outre cela on le lui annonça sans
: de l'inquieter, on sçavoit assez sa
tion là-dessus, il reçut cette nou-
on-seulement sans la moindre alte-
de sa tranquillité accoutumée, mais
ndit avec un ton de voix renfor-
a sainte volonté de Dieu soit faite.
répara aux derniers Sacremens, il
nanda & les reçut avec toutes les
ustrations exterieures que l'on peut
er d'une Foi vive & d'une tendre
on, & comme les Religieux qui
t presens lui demanderent sa Bene-
diction, il la donna affectueusement à tous
& absens, après leur avoir deman-
don du peu d'édification qu'il leur
donné pendant sa vie, qui avoit
nt été si édifiante.

omme il a toujours conservé entiere
ence d'esprit, le reste de son tems
a à produire, autant que sa foiblesse
it le lui permettre, des actes inte-
& exterieurs de foi, d'esperance,
ar de Dieu & de resignation à sa
é, à écouter la lecture des Pseau-

mes & autres prieres, & à tâcher de rester avec un autre Religieux l'office jour, & celui de la Sainte Vierge qu'il jamais omis, même le jour qu'il mourut pour n'être pas pris au dépourvû, les petites heures étoient dites dès les six heures du matin, parceque, disoit-il, je pourrois bien mourir aujourd'hui.

Enfin après avoir attendu pendant plusieurs jours de moment en moment celui qui devoit être le dernier de sa vie, le 27. Février 1711. vers les deux heures après midi, la nature venant à défaillir entièrement, ce saint Religieux dans sa 91. année de son âge & la 74. de sa profession, après une vie de jours heureux, de pieux travaux & de bonnes œuvres, passa de cette vie à une meilleure, par une mort tranquille comme un doux sommeil, dans le baiser du Seigneur, au milieu des prieres, des larmes & des regrets de ses freres, qui sentent comme ils doivent la perte d'un Pere dont la presence faisoit leur plus douce consolation, & dont la vie leur étoit un modèle de la conduite la plus accomplie.

Le 27. sur les six heures du soir son corps fut enterré au pied du principal autel de la Chapelle de Sainte Elisabeth qui avoit fait bâtir, & où l'on fit un service solennel. Le 28. ses obseques furent célébrées, non-seulement par la Communauté du grand Couvent des Cordeliers,

justi par celle des Reverends Peres Jacobins du grand Couvent de St. Jacques. L'enterrement & le service furent pareillement honorez de la presence d'un très-grand nombre de Docteurs en Theologie, & de plusieurs personnes de grande consideration.

Catalogue des Ouvrages du P. Frassen.

Sa Philosophie a été imprimée trois fois différentes.

1. *in 4.* 1. vol.
2. à Paris chez Couterot en 1668. *in 4.* 2. vol.
3. à Toulouze chez Colomiers & Poquel en 1686. *in 4.* 2. vol.

Sa Theologie.

A Paris chez Couterot en 1672. & années suivantes *in folio 4.* vol.

La traduction en François des Lettres de St. Paulin, à Paris chez Guerin *in 12.* 1. vol.

Disquisitiones Biblica, à Paris chez Roulant en 1682. *in 4.* tom. 1. 1. vol. tom. 2. chez Witte en 1705. *in 4.* 1. vol.

Outre cela il a donné au Public quelques Livres de pieté qui ont eû plusieurs différentes Editions.

Ouvrages Posthumes.

Le premier tome des *Disquisitiones Bibl.* est chez le Libraire prêt à être mis sous la presse pour la seconde fois.

Sa Théologie est en état de revoir le jour avec un 5. vol. qui n'a pas encore paru.

*La Bibliothèque des Predicateurs, qui contient les principaux sujets de la Morale Chrétienne, mis par ordre alphabétique. Par le R. P. *** de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez Antoine Boudet, rue Merciere, à la Croix d'Or. 1712. in 4. I. vol. pagg. 791. II. vol. pagg. 736.*

L'AUTEUR de ce grand Recueil donne dans la Préface une idée juste de son Ouvrage. Il l'a intitulé *la Bibliothèque des Predicateurs*, parce qu'en effet il peut tenir lieu de Bibliothèque à un Predicateur, qui, par le moyen de ce seul Livre, pourra se passer de tous les autres. Car 1. il contient un grand nombre de desseins sur les sujets qu'on aura à traiter. 2. Il indique les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces sujets, & il cite les Auteurs qui en traitent. 3. Comme l'Écriture est le principal fondement sur lequel un Predicateur doit établir les veritez qu'il
avan-

te, on lui en fournit les passages le
 formels & les plus précis ; avec le
 temples de l'Ancien & du Nouveau
 Testament, & les applications de quel
 ques autres passages, pour servir d'orne
 ment ou d'amplification à un discours qu
 doit être tout Chrétien. 4. Le Predica
 teur y trouve les pensées & les passage
 des Peres, pour autoriser ce qu'il aura
 avancé. 5. On lui donne en abrégé le
 sentiment des Theologiens, parce qu'un
 discours ne peut manquer d'être solide
 quand il est soutenu par un raisonnement
 tiré de la Theologie, mais traité en Ora
 teur. 6. On lui propose enfin à imiter
 les endroits choisis des Livres spirituels
 & des Predicateurs modernes. Tel est le
 partage de chacune des matieres de ce
 Recueil. Pour ce qui regarde l'arrange
 ment, „ j'ai suivi, dit l'Auteur, l'ordre
 „ alphabetique, comme le plus naturel
 „ & le plus commode ; & parce que la
 „ multitude des sujets que l'on traite
 „ dans la chaire, m'auroit obligé de faire
 „ autant de titres, j'ai tâché de les réduire
 „ à une centaine, & tout au plus
 „ six vingt ; soit en joignant ensemble les
 „ vertus & les vices contraires, par exem
 „ ple, *Humilité & Orgueil* ; soit en ran
 „ geant sous le même titre ceux dont
 „ la différence n'est pas fort notable, com
 „ me *Envie & Jalousie* ; soit enfin en

„ prochant ceux qui quoi que différens,
 „ ont néanmoins quelque rapport ou
 „ quelque liaison, comme *Jurement &*
 „ *Blasphème*. Par ce moyen il se trouve
 „ qu'il y a très-peu de sujets qui m'aient
 „ échappé, & même de quelque biais
 „ qu'on prenne un sujet en particulier, on
 „ trouvera assez de matiere pour le rem-
 „ plir." L'Auteur s'applique ensuite à
 répondre aux objections qu'on pourroit
 lui faire, & sur son entreprise en général,
 & sur chacune des parties. Entre autres
 objections générales, celle-ci n'est pas la
 moins naturelle : Publier un Ouvrage
 comme celui-ci, n'est-ce pas fomenteur la
 paresse de bien des gens, qui dans l'im-
 patience de se produire, & de vouloir en-
 seigner les autres, avant que d'avoir ap-
 pris, s'érigeront tout d'un coup en Doc-
 teurs, en Theologiens, & en Maîtres
 d'une Science où ils ne sont qu'à peine
 Disciples? N'est-ce pas donner le moyen
 à mille jeunes Ecclesiastiques de mener
 une vie oisive, & avec cela se faire dans
 le monde la reputation de gens d'esprit,
 & d'une capacité au-dessus de leur âge?
 „ Certes, répond l'Auteur, si cette ob-
 „ jection a quelque apparence de verité,
 „ ou même de bon sens, il faut faire le
 „ procès à ceux qui ont facilité l'usage
 „ de tous les Arts, & leur reprocher qu'au
 „ lieu d'avoir rendu un signalé service au

Public, ils lui ont été pernicieux, d'avoir épargné aux autres, qui ont profité de leurs travaux & de leurs lumières, la peine & l'ennui d'un long apprentissage. Il faudra conclure que de commencer de bonne heure l'exercice d'un emploi difficile, n'est pas un bon moyen de s'y perfectionner. Il faudra inferer que c'est faire perdre le tems, que d'abreger celui qu'on employe à chercher dans une infinité d'Auteurs, sans y rien trouver souvent de ce qu'on y cherche, &c."

La Préface est suivie de deux Discours préliminaires. Le premier traite de la maniere de prêcher de ce tems-ci. La plus ancienne, & qui a duré le plus long tems dans l'Eglise, est l'Homelie, qui n'est qu'une explication de l'Évangile, sans autre ordre, & sans autre liaison que celle des faits ou des veritez qu'il contient. On a aujourd'hui encheri sur cette méthode, en y ajoutant l'unité de dessein, & les preuves qui tendent à un même but. Au commencement du siecle passé, & dans tout le précédent, on fourroit dans les Sermons une multitude de traits d'Histoire, de citations d'Auteurs profanes, de Loix & de Coûtumes des Peuples, d'Observations & de remarques sur les choses naturelles, dont l'application faisoit presque toute la preuve & l'ornement des

Dc.

Discours; & alors on passoit pour habile Predicateur dès qu'on possédoit bien Pline & Plutarque. Aujourd'hui on a rendu la chaire plus Chrétienne. A cette vaine ostentation de science succéda une autre maniere de prêcher, d'un aussi mauvais caractere. On substitua à la parole de Dieu des pensées fausses venuës des païs étrangers, des explications de l'Écriture détournées, des expressions pleines d'emphase, tirées des Auteurs que la barbarie de leur siecle a fait parler autrement que les autres. On s'est enfin aperçû de ce faux brillant depuis que le bon goût est venu; on a cherché le solide & le naturel, & on l'a étendu jusqu'aux divisions. Elles étoient si multipliées, qu'elles faisoient un effet tout contraire à celui que la division doit avoir naturellement. Pour vouloir être trop méthodique & mettre plus d'ordre & de suite dans les Sermons, on y avoit mis de la confusion, en les coupant en tant de parties, qu'il eut presque mieux valu qu'il n'y eut point eu du tout de division. On a abandonné cette méthode prise de l'Ecole, comme trop contrainte & trop embarrassée, qui ne donne pas lieu à l'éloquence, ni à la juste étendue que doit avoir chaque preuve en particulier. Voila une énumération abrégée des défauts dont on s'est corrigé. „ Mais,

„ remarque l'Auteur, soit que les choses

„ de

„ degenerent insensiblement , lorsqu'elles
„ sont parvenuës à leur derniere perfec-
„ tion ; soit qu'il se trouve des personnes
„ qui les gâtent , à force de vouloir sans
„ cesse raffiner ; je croi que l'Eloquence
„ de la Chaire commence déjà à décliner,
„ & qu'elle se perdra peu-à-peu , si l'on
„ ne s'oppose au raffinement & à la déli-
„ catesse de quelques-uns.” A ce juge-
ment , il joint plusieurs reflexions. En
voulant rendre le Discours trop poli , on
lui ôte beaucoup de sa force & de sa ma-
jesté , & même ce qu'il a de plus puissant
pour persuader l'esprit , & pourtoucher le
cœur. Car on commence à retrancher les
autoritez des saints Peres , les passages La-
tins de l'Écriture , les actions & les exem-
ples des Saints , & les raisonnemens un
peu poussez & étendus ; pour ne laisser
plus qu'une Morale toute pure , qui n'étant
appuyée que de la beauté du langage , ne
peut avoir d'autre effet que de flatter l'o-
reille , ou d'éblouir pour quelque tems
l'esprit des Auditeurs. De plus , par un
raffinement outré , de peur de dire des cho-
ses trop communes , on combat souvent
des vices imaginaires ; on va fouiller dans
les replis du cœur humain , pour y trouver
des déreglemens & des passions dont les
effets ne paroissent point au dehors ; &
pour s'attirer la reputation de bien enten-
dre la Morale , on en feint une qui n'est
sou-

souvent de nul usage , parce qu'on laisse les desordres publics , pour s'attacher à des vices particuliers , dont on fait le caractère & la censure , où peu de personnes prennent part. On auroit grand tort , ajoute l'Auteur , de blâmer tous les portraits que l'on fait des mœurs ; mais ils doivent être bien ménagés , & non pas employez en toute occasion. Cette maniere de prêcher a été tellement en vogue un assez long-tems , qu'on a vû des Sermons entiers qui ne contenoient autre chose. L'on commence un peu à revenir de cet entêtement , & on a reconnu qu'avant que d'avoir établi solidement une verité , ces caracteres qui viennent à tout propos , & ces invectives que le Peuple écoute si volontiers , ne servent souvent qu'à donner sujet d'en faire des applications malignes aux presens & aux absens ; ce qui attire quelquefois de fâcheuses affaires au Predicateur. Dans la suite de ce Discours préliminaire , l'Auteur donne les regles qu'il juge les plus sûres pour bien composer un Sermon , soit par rapport au sujet & à la disposition ; soit par rapport au style & aux ornemens. Il condamne sur-tout le langage & les tours trop recherchez. „ Ce „ que l'on a substitué , dit-il , en la place „ de l'érudition inutile , du bel esprit , „ & de la Theologie abstraite , ne conduit pas plus sûrement à la fin qu'on doit „ se

oser dans la Predication : car la font de beaux Discours, au lieu des Sermons instructifs & tous. On ne remarque dans ces Serue des tours fins, des expressions usées & délicates, un langage noble, qui regne par-tout depuis commencement jusqu'à la fin. De que quand on parle d'exactitude, justesse d'esprit, de finesse de diction, c'est ordinairement de sion que cela s'entend, & non de re, des preuves, des pensées, des choses que l'on traite. Pour moi, il est permis de dire mon sentiment sur cet article, je crains que pour vouloir bien faire, enfin l'on ne gâte tout. Si tout est grand, observe-t-il, rien ne frappe l'esprit; rien ne se en particulier, parce qu'on veut tout remarquer... Dans les plus achevées des grands Maîtres anciens Orateurs) il y a des choses qui frappent davantage, & d'autres qui ne servent qu'à relever ceux qui ont prétendu faire mieux sentir: que dans la plupart des discours on entend, rien n'applique en particulier à l'Auditeur, parce que l'Orateur s'il s'attache à tout; on veut qu'il soit fini, que tout brille, qu'il soit l'art & de l'esprit jusques dans

„ les moindres choses, & que le style su-
 „ blime regne également par tout.”

Dans le second Discours préliminaire, l'Auteur parle de la maniere d'imiter les bons Prédicateurs. D'abord il établit la nécessité d'imiter. Il examine après cela quels sont ceux qu'on doit imiter. Ce sont à la verité les plus excellens Prédicateurs; mais par les plus excellens Prédicateurs il entend ceux qui vont le plus droit au cœur, & dont les Sermons sont suivis du changement des mœurs. Il croit qu'un Eleve doit s'attacher au plus accompli pour l'imiter; mais que rien n'empêche qu'il n'en étudie en même tems quelque autre. Sa raison est, que le plus accompli peut ne l'être pas en certaines choses, que d'autres Prédicateurs, quoique moins estimables en général, possèdent plus parfaitement que lui. Ainsi Cicéron ne se contentoit pas d'imiter Démosthène; Isocrate lui servoit encore de modele pour la douceur, Lyfias pour la subtilité, Eschine pour la diction nombreuse. Des personnes qu'on doit imiter, l'Auteur passe aux choses, & il les réduit à trois principales, qui sont l'invention, la disposition, & l'expression. Après avoir traité de la bonne imitation, il s'étend assez au long sur la mauvaise; & il finit son discours par des reflexions très-utiles & très-solides. En voici une: „ la meilleure, ou plutôt la
 „ veri

„ véritable maniere d'imiter, est celle que
 „ les plus excellens Orateurs ont mise en
 „ pratique, qui est de s'efforcer d'égalier,
 „ & même de surpasser ceux qu'on fait
 „ gloire d'imiter, du moins dans les en-
 „ droits où cette imitation est plus visi-
 „ ble ; en mettant la pensée d'un autre
 „ dans un plus beau jour, & lui donnant
 „ un nouveau degré de perfection qu'elle
 „ n'a pas dans l'Ouvrage de celui qui en
 „ est le premier Auteur. C'est ainsi que
 „ plusieurs ont remarqué que Ciceron a
 „ toujours encheri sur Demosthene, dans
 „ tous les endroits où il paroît manifeste-
 „ ment qu'il l'a imité.”

La Bibliotheque alphabetique commen-
 ce par le mot AFFLICTION : & à ce
 que ce terme exprime, l'Auteur raporte
 les souffrances, les croix, les tribulations,
 en un mot tout ce qui donne lieu à la
 patience. Cette matiere, ainsi que tou-
 tes les suivantes, est partagée selon la mé-
 thode dont nous avons fait mention au
 commencement de cet Extrait. Le se-
 cond volume finit par le mot CURIOSI-
 TÉ. Tout le Recueil contiendra huit vo-
 lumes.

*Pratique des Maladies Chroniques ou habi-
 tuelles, expliquées & traitées suivant les
 Auteurs de Medecine les plus estimez parmi
 les Modernes, & notamment sur les Me-
 moi-*

moires de M. Taurvy , de l'Académie Royale des Sciences, Medecin de la Faculté de Paris : Ouvrage posthume. A Paris, chez Laurent Dhouri , au bas de la ruë de la Harpe , au S. Esprit , vis-à-vis la ruë S. Severin. 1712. vol. in 12. pagg. 575.

L'ON compte dans toutes les maladies quatre différens tems : le commencement, où les accidens sont encore legers ; le progrès, où ces accidens deviennent plus considerables ; l'état, où le mal persiste dans sa force, sans augmenter ni diminuer ; & la fin, où les signes de mort ou de guerison commencent à se declarer plus ouvertement : selon que ces tems sont plus ou moins longs, c'est-à-dire, selon qu'une maladie les parcourt avec plus ou moins de vitesse, on appelle la maladie dont il s'agit, ou aigue, ou chronique ; aigue, lorsqu'étant violente d'elle-même, elle paroît de nature à les parcourir avec promptitude, comme dans l'espace de sept jours, ou de quatorze, ou de vingt, &c. & chronique, lorsqu'elle est de caractère à ne les parcourir que dans l'intervale de plusieurs mois, ou de plusieurs années. C'est de cette dernière espece de maladie dont il s'agit dans l'Ouvrage qu'on nous donne ici ; on y parle d'abord des maladies chroniques en général,

ral, & ensuite on descend dans le détail de ces maladies; on y marque de quelle maniere il faut s'y prendre pour traiter un Asthmatique, un Phtisique, un Hydropique, un Gouteux, un Scorbutique, &c. Nous laisserons ce détail, pour venir à ce qui regarde les maladies chroniques en général.

„ Les maladies longues ou habituelles,
 „ dit l'Auteur, ont ordinairement leur
 „ principal siege dans les parties solides,
 „ dont les fibres sont ou rompuës, ou
 „ dérangées, ou relâchées, ou autrement
 „ tenduës qu'il ne convient pour les fonc-
 „ tions du corps: à quoi il est d'autant
 „ plus difficile de remedier, que les par-
 „ ties offensées sont plus cachées, & d'un
 „ tissu plus délicat: au lieu que les mala-
 „ dies algues n'ont guères leur origine que
 „ dans les humeurs qui se trouvent cor-
 „ rompuës, & qu'on peut promptement
 „ corriger, soit en appaisant les fermenta-
 „ tions qui s'y sont excitées, soit en
 „ augmentant le mouvement des liqueurs
 „ qui se sont ralenties & trop épaissies
 „ dans leurs vaisseaux. Quelques hu-
 „ meurs pourront cependant contenir des
 „ levains, qui resistant beaucoup à l'ac-
 „ tion des remedes, feront des maladies
 „ longues, comme nous le remarquons
 „ dans le scorbut. Il y a aussi des mala-
 „ dies courtes qui viennent d'un desordre
 „ des

„ des parties solides, lequel se repare quel-
 „ quefois par l'application de certains re-
 „ medes, comme nous le voyons dans
 „ quelques coliques pressantes, causées
 „ par une convulsion ou contorsion des
 „ fibres intestinales.”

L'Auteur remarque qu'en reflexissant sur les causes générales qu'il vient d'assigner à ces deux genres de maladies, il est facile d'apercevoir que les chroniques en peuvent produire d'aigues; & les aigues, de chroniques, ce qu'il explique en la maniere suivante. „ La dépravation du
 „ sang, par exemple, qui sera devenu gru-
 „ meux & piquant, dilatera excessive-
 „ ment les tuyaux deliez des parties les
 „ plus foibles à travers lesquelles il sera
 „ déterminé de couler, & en rompra
 „ plusieurs filamens, d'où resulteront des
 „ ulceres internes, qui seront les foyers
 „ de longues maladies, & reciproquement
 „ si le tissu fibreux ou glanduleux d'un
 „ viscere est corrompu, les filtrations aus-
 „ quelles il est destiné en seront viciées,
 „ & les suc's qui s'y separeront, rentrant
 „ dans la masse du sang, ne manqueront
 „ pas de l'infecter, & de produire par là
 „ des fièvres malignes, & autres accidens
 „ semblables.”

Nôtre Auteur prend ici occasion de donner pour la guerison des maladies, plusieurs preceptes généraux, qui joints à ceux

ceux qu'il donne dans la suite pour le traitement de chaque maladie en particulier, rendent cet Ouvrage très-utile aux jeunes Medecins.

Dissertations sur diverses matieres de Religion & de Philologie contenues en plusieurs Lettres écrites par des personnes sçavantes de ce temps : Recueillies par M. l'Abbé DE TILLADET. A Paris, chez François Fournier, Libraire, en la maison de Frederic Leonard, Imprimeur du Roi, ruë saint Jacques, à l'Ecu de Venise. 1712. 2. vol. I. vol. pagg. 538. II. vol. pagg. 467.

IL seroit à souhaiter que tous ceux qui sont à portée de faire au Public des presens de la nature de celui-ci, imitassent M. l'Abbé de Tilladet. Il nous donne dans ces deux volumes vingt-quatre Dissertations curieuses, & remplies la plûpart d'une érudition choisie, qui ne peut être que le fruit de beaucoup de lectures & de reflexions. On leur doit d'autant plus d'accueil, que ces excellens morceaux couroient sans doute risque de se perdre, comme quantité d'autres, qui faute d'une main secourable perissent tous les jours avec les grands hommes qui en ont été les Auteurs. Tandis même qu'ils vivent, ils doivent trouver bon qu'on fasse quelque-

fois un peu de violence à leur modestie ; & qu'on n'emprunte pas d'elle les sentimens qu'il est juste qu'on ait de ce qu'ils font. „ La seule consideration qui pou-
 „ voit m'arrêter, dit M. l'Abbé de Tilladet , en parlant du parti qu'il prenoit de faire imprimer ce Recueil , „ c'est que
 „ je n'en ai pas eu la permission de ceux
 „ à qui ce tresor-là appartient originairement. On dira peut-être que j'aurois
 „ pû la leur demander ; mais outre que
 „ presque tous ces hommes celebres sont
 „ morts , le plus distingué d'entre eux ,
 „ & qui dans un âge assez avancé nous
 „ fait esperer par les forces de corps &
 „ d'esprit qui lui restent , de nouveaux
 „ fruits de ses immenses travaux , est recommandable par tant d'autres endroits ;
 „ on le voit si religieusement renfermé
 „ en de grandes occupations par raport à l'Eglise & à la Religion ; on le connoît
 „ si modeste & si reservé sur toutes les
 „ belles productions de son esprit qui n'y
 „ ont point un raport immédiat ; qu'on
 „ n'a osé lui demander son consentement
 „ pour l'impression du present Ouvrage.”
 Nous nous dispenserons de rapporter les autres moyens que M. l'Abbé de Tilladet employe pour justifier une action que tous les Sçavans jugeront digne de leurs *Jouïssances*. L'idée qu'il donne ensuite de chaque Dissertation , est exacte. Le
 pre-

premier volume renferme les neuf premières.

On trouve d'abord un examen du sentiment d'Origene sur l'invocation des Anges, & sur l'Eucharistie. M. l'Evêque d'Avranches y rapporte plusieurs textes d'Origene qui regardent le culte des Anges. Il y défend sur-tout un passage tiré de la premiere Homelie sur Ezechiel, où Origene invoque lui-même un Ange; & il fait voir que saint Jerôme est veritablement le Traducteur de cette Homelie, & des autres qui nous restent sur le même Prophete. M. Huet s'attache après cela à l'Eucharistie. M. Bochart l'avoit injustement accusé d'avoir tronqué un passage important du Commentaire d'Origene sur saint Matthieu; quoi qu'il ne s'agit que d'une demie ligne oubliée par mégarde, & que l'omission eût été réparée. Cette injure, qui deshonorait M. Huet, lui fut très-sensible; il s'en plaignit à celui qui la lui avoit faite: & ses plaintes furent reçues avec hauteur & avec dédain. Ce procédé lui donna lieu d'examiner ce passage, que le Parti Protestant regardoit comme capital pour la controverse de l'Eucharistie, & qui avoit été discuté par Sixte de Sienne, par Genebrard, par les Cardinaux Bellarmin & du Perron, par Aubertin & par plusieurs autres; & après cet examen, il parut à M. Huet que le

passage avoit un sens très Orthodoxe. Il le declara, & dans ses *Origeniana*, & dans ses Notes sur Origene. Il le declare encore ici, & développe avec beaucoup de clarté toutes les difficultez des Ministres. Il y a dans cette premiere Dissertation un peu d'aigreur ; mais ce que M. Huet en laisse paroître passera auprès des personnes équitables, pour une juste défense, & un simple renvoi d'injures. On en jugera par cet échantillon. „ Selon vous, dit „ M. Huet, j'ai peu ou point lû, point „ retenu, point medité les matieres ; que „ si Dieu m'a donné quelque lumiere d'es- „ prit, il m'a refusé celle du jugement : „ mais que mon principal défaut est de „ demeurer volontairement dans l'erreur, „ & de n'être Catholique que par interêt ; „ & enfin d'être un ignorant presomptueux. „ Mais, Monsieur (Bochart) je vous „ demanderois volontiers quelle marque „ de presumption je vous ai donnée : est- „ ce de n'avoir pas été credule à vos con- „ jectures, & d'avoir douté que vos dou- „ tes fussent des veritez ? Si cela est, „ vous trouverez bien des gens plus pre- „ somptueux que moi. M'avez-vous ouï „ quelquefois me vanter avec faste d'a- „ voir voyagé dans la Palestine, l'Arabie, „ la Caldée, & l'Ethiopie ? M'avez-vous „ ouï me plaindre de ceux qui ne m'ont „ loué que sobrement, & qui dans leurs „ loüan-

„ loüanges ne m'ont pas donné des épi-
 „ thetes superlatives? Je vous demande-
 „ rois de plus quel intérêt vous trouvez
 „ que j'aye à demeurer Catholique. Me
 „ paye-t-on des gages par quartier pour
 „ cela? Me donne-t-on ma subsistance?
 „ Du reste, s'il faut des qualitez si émi-
 „ nentes pour bien traiter les controver-
 „ ses, d'où vient que non-seulement tout
 „ ce que vous avez de Ministres, mais
 „ même les moindres de vos Proposans
 „ & de vos Surveillans, à les ouïr, se-
 „ roient prêts d'attaquer & de confondre
 „ le Cardinal du Perron, s'il revenoit au
 „ monde? D'où vient que vous inf-
 „ truissez toutes vos femmes à jargon-
 „ ner des controverses, à citer à tort &
 „ à travers l'Apocalypse, & à éblouir
 „ & étourdir leurs voisines Catholiques,
 „ de discours & de termes dont vous leur
 „ avez rempli la memoire, & qu'elles
 „ n'entendent pas?"

Deux Lettres, l'une de M. Morin
 Ministre de la Religion Pretendue Reformée à Caën, & depuis Professeur aux Lan-
 gues Orientales à Amsterdam; & l'au-
 tre de M. Huet, forment la seconde
 Dissertation. Elles concernent toutes
 deux l'origine de la Langue Hébraï-
 que. M. Morin s'efforce de prouver
 que cette Langue est aussi ancienne que
 le monde, & que Dieu même l'inspira à

Adam. M. Huet montre au contraire, que la Langue Hébraïque étoit celle du païs de Canaan; que lorsqu'Abraham Caldéen, parlant la Langue Caldéenne, voulut s'y établir, suivant l'ordre de Dieu, il y trouva cette Langue, & fut obligé de l'apprendre, sans faire désormais presque aucun usage de sa Langue maternelle. Ses descendans parlerent comme lui le langage des Cananéens. Le nom d'Ebreux qui les distinguoit des autres Nations, ne leur vint pas, selon M. Huet, du Patriarche Eber, l'un des predecesseurs d'Abraham; mais il leur fut donné du passage de l'Euphrate que fit Abraham venant de Caldée en Palestine; ce nom ne signifiant autre chose que *Passagers*.

Troisième Dissertation. M. Benoît, Ministre à Alençon, s'étant servi d'un passage du huitième Chapitre de Nehemie, tel qu'il est traduit dans la version de Genève, pour prouver que l'Ecriture ne se doit expliquer que par elle-même; un Jesuite qui prêchoit alors à Alençon, soutint que ce passage étoit *falsifié* dans la version de Genève, & que l'emploi que le Ministre en faisoit étoit abusif. Le Ministre tâcha de justifier cette version par une Lettre, à laquelle le Jesuite répondit. Cette réponse & la Lettre sont ici, accompagnées d'une Lettre de M. Huet, qui termine le Procès, en montrant l'infidélité

délité de la version de Genève, sans approuver pourtant le terme de *falsification*.

Dans la quatrième Dissertation, M. Huet prouve qu'il a eu raison d'avancer dans sa Demonstration Evangelique, que Casaubon & Scaliger ont dit après Nicolas de Damas, Strabon, & Joseph, qu'Herode le Grand n'étoit point étranger. Il adresse le discours au Pere Poussines Jesuite, qui l'accusoit de s'être trompé.

On trouve dans la cinquième Dissertation le portrait de Toland, & une refutation de ses deux Ecrits intitulez, *Adeisidemon*, & *Origines Judaïca*. Dans la sixième Dissertation, M. Huet fait voir qu'en assurant que la plûpart des Dieux de l'Antiquité ont été des symboles de Moïse, il a donné une grande idée de la Religion du vrai Dieu; puisqu'il a montré que l'objet du culte & de la veneration des Peuples & des siècles les plus éclairés, n'étoit que le serviteur du Dieu que les Chrétiens adorent. La septième Dissertation est une Lettre assez courte, où M. l'Evêque d'Avranches desapprouve le sentiment d'un Curé qui croyoit que le Texte de l'Ecriture avoit été corrompu dans les endroits où il differe des citations des Peres. Il y a dans la huitième Dissertation une refutation de la Critique que M. Perrault a faite des Anciens; & dans la neuvième, M. Huet prouve qu'Apol-

lon & le Soleil font un même Dieu. Nous rendrons compte de la suite de ces Dissertations dans un autre Mois.

Defensio Jurisdictionis Ecclesiasticæ circa appellationes ab Officiali Leodiensi in causis profanis inter Laïcos ad Superiores Ecclesiasticos. Auctore JOSEPHO SACRIPANTE, &c. *Tento-Diceopolis. anno 1711.* C'est-à-dire : *La Défense de la Jurisdiction Ecclesiastique concernant les appellations de l'Official de Liege aux Superieurs Ecclesiastiques, sur des matieres profanes. Par Joseph Sacripant, &c. in 8. pagg. 158.*

QUOIQUE la Puissance Ecclesiastique & la Puissance Seculiere soient deux Puissances separées, indépendantes l'une de l'autre, & qui ont chacune leurs fonctions & leur objet, elles peuvent néanmoins se trouver ensemble dans la même personne, à cause de la même dignité; mais il faut que ce soit une dignité Ecclesiastique, parce que la Puissance spirituelle étant plus noble, dit l'Auteur, que la Puissance temporelle, il n'y a pas d'inconvenient à lui donner celle-ci pour accessoire : au lieu qu'il seroit contre les prééminences du Sacerdoce, que la Puissance spirituelle fût à la suite de la Puissance temporelle.

La preuve des deux Puissances réunies se trouve en la personne du Pape, qui d'un côté, comme Chef de l'Eglise, exerce sur l'Eglise entière une autorité spirituelle; & qui d'un autre côté, comme Souverain de quelques Etats d'Italie, exerce l'autorité temporelle dans l'étendue de ses Etats. A l'exemple de cette double Puissance l'Evêque de Liege a une Jurisdiction Ecclesiastique & une Jurisdiction Seculiere, & il fait exercer l'une & l'autre par son Official. Un long Usage, fondé sur d'anciennes Concessions, l'a établi & maintenu dans ce droit; mais comme les matieres profanes ne sont pas naturellement de la competence du Juge d'Eglise, & que les personnes Laïques ne sont pas sujettes à sa Jurisdiction, la Chambre Imperiale de Spire reçoit quelquefois l'appel des Sentences de l'Official de Liege, lorsqu'elles sont renduës entre des Laïques, & sur des matieres purement temporelles. L'Auteur prétend que c'est là une entreprise de Jurisdiction, & que l'appel des Jugemens de l'Official de Liege ne doit être porté que devant le Superieur Ecclesiastique, qui est l'Archevêque de Cologne.

La raison qu'il en apporte, c'est que la qualité du premier Juge détermine celle que doit avoir le Juge superieur. La subordination en matiere de Justice, suppose dans

dans un Officier superieur une conformité de caractere & d'état avec l'Officier subalterne. La Puissance Ecclesiastique & la Puissance Seculiere sont deux Puissances toutes différentes ; elles ne dépendent point l'une de l'autre , & par conséquent les Juges Seculiers ne peuvent pas connoître des Sentences renduës par les Juges d'Eglise. Il est certain , ajoute l'Auteur , que par un privilege qui a plus de trois cens ans de possession , la connoissance de plusieurs causes entre Laiques appartient à l'Official de Liege. La même regle qui fait porter ces contestations devant lui en premiere Instance, doit les soumettre à son superieur en cause d'appel. Et comme l'appel d'un Jugement rendu par un Juge Seculier n'est jamais porté devant le Juge Ecclesiastique, il ne convient pas non plus que l'appel des Juges d'Eglise soit porté devant des Juges Laiques. Ce raisonnement est repeté en plusieurs manieres différentes, & comprend toutes les preuves qui entrent dans la Dissertation.

On oppose que l'usage de la Chambre Imperiale de Spire a prévalu à cet égard , & qu'aujourd'hui l'appel des Sentences de l'Official de Liege est communément reçu dans ce Tribunal ; mais l'Auteur répond *que cela ne change rien à la regle , & qu'une entreprise ambitieuse ne forme point*

point un droit legitime. Il soutient d'ailleurs que cet Usage est recent, & que c'est ce qui en prouve le vice. Il cite d'anciens Jugemens de la Chambre Imperiale de Spire, qui ont rejeté, par la seule raison de l'incompetence, l'appel des Sentences de l'Officialité de Liege. Il conclud de là, que si dans les derniers tems la même Chambre n'a pas suivi la même méthode, sans qu'il soit rien survenu qui ait pû donner lieu à un changement, c'est un abus & une usurpation qu'on ne doit pas autoriser. L'ordre des Jurisdiccions est de Droit Public. On ne prescrit point contre la regle en pareil cas. Le Livre est court, & contient peu de détail; mais par le seul état de la question, & par les raisons principales qu'on y a jointes, nous croyons avoir mis le Public à portée de décider.

Tractatus Juridicus de Officio Notariatus, ejusdemque dignitate, usu & abusu. Auctore ABRAHAMO HERVARTO. *Francofurti ad Moenum, apud Sam. Tob. Hocker.* C'est-à-dire : *Traité de Droit, concernant l'Office de Notaire, l'usage legitime & honorable de ses fonctions, & l'abus qu'on en peut faire.* Par Abraham Hervart. A Francfort sur le Mein, chez Samuel Tobie Hocker. 1711. in 8. pagg. 108. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

IL n'y a pas d'Office plus connu ni plus important dans la Société civile que l'Office de Notaire. Il donne à ceux qui l'exercent une espece d'autorité sur le Public, par la connoissance qu'ils ont des affaires de chaque famille. C'est par leur ministere que les engagements se contractent, se rompent, & se renouvellent. Ils sont les dépositaires des conventions reciproques que les hommes font entre eux pendant leur vie, & des jugemens domestiques qui reglent le partage de leurs biens après leur mort. On confie à la discretion des Notaires ce que l'on a de plus secret, & souvent à leur fidelité ce que l'on a de plus précieux. Leur caractere imprime aux Actes qu'ils reçoivent l'authenticité necessaire pour faire foi; & dans les différentes fonctions qu'ils remplissent, ils s'érigent une sorte de Jurisdiction d'autant plus agréable pour eux, qu'elle est volontaire de la part de ceux qui en subissent les loix.

L'Auteur de l'Ouvrage dont nous avons à parler, traite méthodiquement de l'Office de Notaire. Il examine cet Office par sa cause *efficiente*, sa cause *matérielle*, sa cause *formelle*, & sa cause *finale*. Mais avant que de s'engager dans l'explication de ces quatre parties, il rapporte l'*étymologie* assez connue du mot de Notaire.

taire. Ce mot François vient du mot Latin *Nota*, qui signifie *marque* ou *note*, parce qu'anciennement les Notaires se servoient d'écritures abrégées, de sorte qu'une seule lettre ou un chiffre signifioit un mot entier. A l'étymologie du mot l'Auteur ajoute la définition de la chose. Un Notaire, dit-il, est une personne publique établie par l'autorité du Prince, pour rendre témoignage par sa signature, des Actes que les hommes passent entre eux. Il vient ensuite, suivant sa méthode, à rechercher la cause *efficiente* du Notaire, & il la trouve dans la Puissance du Prince, qui lui communique le caractère dont il a besoin, pour avoir entre les mains le dépôt de la foi publique. Un Seigneur particulier peut aussi établir des Notaires dans sa Justice; mais le pouvoir de ces Notaires se renferme dans les bornes de la Jurisdiction où ils sont établis, au lieu que les Notaires Royaux peuvent recevoir des Actes dans toute l'étendue du Royaume. La cause *materielle* du Notaire, ce sont, selon nôtre Auteur, les qualitez personnelles de ceux qui veulent exercer cet Office. Il n'y a que les hommes qui y soient admis; encore faut-il qu'ils ne soient ni muets, ni sourds: Car il est de l'essence de leurs fonctions qu'ils entendent ce que les Parties leur déclarent, & qu'ayant rédigé leurs intentions par écrit, ils leur en
 fasse

fassent la lecture. La cause formelle, ajoute l'Auteur, consiste dans les formalitez du serment & de la reception des Notaires. La cause finale n'est autre chose que l'objet de leurs fonctions, qui s'étend à toutes sortes de personnes & à toutes sortes d'Actes, pourvû qu'il n'y ait point d'incapacité dans les personnes qui contractent, & point de vice dans leurs conventions. L'incapacité perionnelle c'est la minorité, l'interdiction, & quelquefois le sexe. L'usure est le vice le plus ordinaire des conventions. L'Auteur recommande aux Notaires de ne point inserer de conventions usuraires dans les Actes qu'ils sont chargez de rediger. L'avis est louïable, il est necessaire; mais on ne sçait s'il produira quelque effet dans un temps où les Notaires bien loin d'empêcher que les Parties qui s'adressent à eux ne soient opprimées par des usures, s'appliquent plus eux-mêmes au commerce de l'argent, qu'à la reduction des Contracts.

MICHAELIS BERNARDI VALENTINI, Archiatri & Profess. Gissenii, Praxis Medicinæ infallibilis, è principiis mechanicis dispensationi publicæ æque ac domesticæ applicata, & Archiattrorum felicissimorum consiliis illustrata, cum Nosocomio Academico ex casibus selectioribus clinicis, methodo consultatoriâ.
reso.

resolutis; & in Academiâ Giffenâ publicè ventilatis, constante. Accedunt Dispensatorium domesticum, Animadversiones in Machiavellum Medicum, Declamationes panegyricæ novæ, cum Programmatibus & Inscriptionibus varii argumenti. *Francofurti ad Mœnum, apud Dominicum à Sande. 1711.* C'est-à-dire: *La Pratique infallible de Medecine de Michel Bernard Valentini, &c.* A Francfort sur le Mein, chez Dominique de Sande. 1711. vol. in 4. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

CETTE Pratique de Medecine, que l'Auteur n'appelle *infaillible*, comme il nous en avertit, que parce qu'il prétend qu'elle est appuyée sur des principes sûrs, quoi que l'événement n'en soit pas toujours certain, est divisée en quatre Parties, dont la première concerne les maladies de l'enfance; la seconde, celles de la jeunesse; la troisième, celles de l'âge parfait; & la quatrième, celles de la vieillesse. Les maladies de l'enfance sont les difformitez qu'on apporte en naissant, la clôture de l'anus, le bec de lièvre, les hocquets, les convulsions, les trenchées, la chartre, la galle, l'épilepsie, &c. Celles de la jeunesse sont la faim canine, le vomissement, la phthisie, l'hydropisie, les pâles couleurs, la petite verole, &c. Parmi les mala-

maladies de l'âge parfait l'Auteur compte les fièvres intermittentes & les continuës, les lentes & les aiguës, les hemorrhagies, les inflammations, les coliques, les delires, les syncopes, l'impuissance, la passion hysterique, la suppression des regles, &c. Parmi celles des vieillards il met les vertiges, l'apoplexie, l'asthme, le rhumatisme, les catharres, la gravelle, la strangurie, l'ischurie, la goutte, la paralysie, l'incontinence d'urine, &c.

M. Valentini raporte ici avec son sentiment celui des plus sçavans Auteurs sur le traitement de chacune de ces maladies, & on trouve dans cet Ouvrage autant de consultations différentes que de maladies proposées. L'Auteur s'attache sur-tout à faire remarquer les fautes qui se peuvent commettre dans le choix des remedes, & dans la maniere de les employer. Un enfant, dit-il, sera sujet à des vomissemens ou à des hocquets, on croira le soulager en le berçant sans cesse, & on produira par là un effet contraire. Un autre aura des tranchées, on lui donnera des preparations d'opium, & on fera mal, il faut s'en tenir à un peu de mithridate ou de theriaque. Les Nourrices dans ces occasions ont coûtume de froter le ventre des enfans avec quelques onguents, mais ces frictions causent quelquefois des *defcentes*. C'est un usage presque général de
met,

mettre des corps de fer aux enfans dont l'épine se voûte ; mauvaise pratique, dit M. Valentini, on empêche par cette contrainte les vaisseaux fanguins & les nerfs de porter les suc's necessaires pour la nourriture du corps, ce qui fait tomber l'enfant dans la maigreur, & le rend encore plus contrefait qu'auparavant. On prétend qu'il n'y a rien de meilleur contre les vers que la poudre de vers dessechez, avalée dans quelque liqueur, ou dans une pomme ; mais c'est le moyen d'en faire naître un plus grand nombre. Quelques-uns ordonnent le mercure contre cette maladie, sans prendre garde que l'usage de ce remede fait des impressions dangereuses sur le corps tendre des enfans, & que le moindre mal qu'on en ait à craindre est de leur causer des tremblemens.

Dans la faim canine les purgatifs conviennent, mais il ne les faut point donner qu'on n'ait auparavant adouci les acides de l'estomac par des remedes propres pour cela, sans quoi on court risque d'exciter des coliques violentes & des dyssenteries. Il y a dans le vin un acide caché, ce qui fait croire à plusieurs personnes que l'usage du vin est dangereux à ceux qui sont attaquez de la faim canine, mais c'est une erreur. Le vin renferme des esprits qui corrigent les mauvais levains de l'estomac, & on trouve dans les meilleurs Au-
teurs

teurs de Medecine plusieurs exemples de malades attaquez de cette faim devorante, lesquels n'ont pû en être gueris qu'en buvant d'excellent vin. Le Livre de M. Valentini est rempli de remarques semblables concernant la Pratique, lesquelles peuvent beaucoup servir à regler la conduite des Medecins.

On a joint à cet Ouvrage un ample recueil de Consultations, intitulé, *Nosocomium Academicum*, c'est-à-dire, *l'Hôpital Académique*, lequel contient l'histoire de plusieurs maladies considerables, avec des préceptes & des regles très-utiles sur la maniere de les traiter. Le Recueil est suivi d'un petit *Dispensaire* domestique où sont décrits quelques remedes familiers, & d'un Supplément divisé en deux parties, intitulé, *Polychrestorum exoticorum supplementum*, dans lequel on raporte les vertus du *Magnesia alba*, l'un des meilleurs & des plus innocens purgatifs qui ayent été encore découverts, & où l'on donne une ample description de la pierre de Mexique appellé *filtrum lapis*, laquelle sert à filtrer l'eau; description que les Lecteurs ne seront peut-être pas fâchez de trouver ici, c'est par là que nous finirons cet Extrait.

Il croît dans quelques endroits du Golfe de Mexique, une espece de champignon medicinal, à environ cent brasses de profondeur

fondeur sous l'eau , sur la roche vive, lequel se pétrifie de lui-même à l'air, & dont les Espagnols d'Amérique transportent les plus gros jusqu'à la mer de Sud, où ils les embarquent pour les Japonois, qui les achettent au poids de l'or, parce qu'ils prétendent que ces champignons ont la propriété de procurer une longue vie. Les Japonois les font creuser en forme de pots ou de mortiers, pour y pouvoir mettre des liqueurs, & particulièrement de l'eau, dont ils font leur boisson ordinaire. L'eau commune passe au travers de cette pierre poreuse, & quelque claire que soit la liqueur elle y dépose toujours une grande quantité d'impuretez, ce qui la rend plus legere, plus pure, & beaucoup plus saine. C'est pour cela que ces Insulaires, qui preferent leur santé à tous les autres biens de la vie, ont dans leurs maisons des buffets exprès, dans lesquels ils tiennent sur des trepieds propres pour cela, ces filtres ou couloirs, par lesquels passe continuellement l'eau qu'ils veulent boire. Ils ne confient à personne la clef de ces buffets, pas même à leurs femmes, ni à leurs enfans; ils disent que c'est leur tresor. Cette eau ainsi dépurée, conserve beaucoup plus long-tems sa fraîcheur, & ne se corrompt jamais. Les grands Seigneurs Espagnols ne reviennent *presque jamais du Mexique sans rapporter*
avec

avec eux quelques-unes de ces pierres, soit pour leurs usages particuliers, soit pour en donner à leurs amis; ce qui est, selon eux, un présent magnifique. Les plus grosses ne contiennent guères que cinq ou six pintes d'eau tout au plus. Il y en a de minces, au travers desquelles l'eau passe trop vite, alors on en met deux ou trois l'une sur l'autre; mais on convient qu'une seule, quand elle est épaisse, a toute une autre qualité, & que l'eau s'y dépure beaucoup plus parfaitement, comme on le voit par le moyen du pese-ligueur.

Un Curieux voulant se ménager de la faveur auprès de M. de Louvois qui aimoit extrêmement la bonne eau, fit venir en Europe une de ces pierres, pour la présenter à ce Ministre, qui se trouva mort lorsque la pierre arriva; elle est encore entre les mains du même Curieux, qui assure qu'elle est d'une grosseur énorme, & qu'elle contient environ quatre seaux d'eau. Il voudroit bien la faire passer à quelque grand Seigneur d'Allemagne, qui eut assez de soin de sa santé pour en faire la dépense; & dans ce dessein il offre de la faire venir à Strasbourg, pour la remettre à M. Schaz son ami particulier, lequel en pourra disposer ainsi qu'il jugera à propos, pour la présenter à quelque Prince. Le Pere de Martel, de

la Compagnie de Jesus, a donné une Dissertation sur les proprietéz qu'il a reconuës dans une de ces pierres de mediocre grandeur, dont il a fait diverses experiences.

Traité des Heures Canoniales & des devoirs d'un Chanoine. Par un Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin. A Paris, chez Louis Sevestre, ruë des Amandiers, Jean Mariette, ruë S. Jacques, & Nicolas Aubert, Quai des Augustins. 1712. in 12. pagg. 275.

L'AUTEUR de cet Ouvrage traite d'abord de l'institution des Heures Canoniales, de leur antiquité, & de la pieté de ceux qui les ont fondées. En parlant de la pieté des fondateurs, il les défend contre un Auteur qui les a attaquez, & qui a attaqué en même tems ceux qui ont accepté les fondations: suposant, dit-il, d'un côté que les Ministres du Seigneur sont engagez par l'acceptation volontaire d'une retribution temporelle, à chanter ses loüanges, & à faire des prieres; & suposant d'un autre côté, que les Fideles qui ont du bien se soient cru obligez d'en fournir à leur subsistance selon leur pouvoir, peut-on dire, sans blesser la Charité & la Justice, „ que dans les fondations „ qu'on prétend avoir été trop facilement

„ acceptées par les Corps, & trop char-
 „ gées par les Particuliers, la sage mesu-
 „ re a été alterée; que l'avarice des deux
 „ côtez s'est souvent couverte du man-
 „ teau de la Religion; qu'elle a voulu
 „ vendre ses aumônes, & mettre à prix
 „ ses prieres? Que la Charité a été en
 „ plusieurs occasions contrainte de ceder
 „ sa place à son ennemie, qui en avoit
 „ emprunté les apparences, & qui a ins-
 „ piré aux Fondateurs le dessein de ne
 „ rien donner gratuitement, & aux Com-
 „ munautez celui de ne rien refuser?”
 Il s'applique à refuter ces reflexions; &
 en écartant des Fondateurs le soupçon d'a-
 varice, il fait sentir qu'on auroit grand
 tort de les comparer à une certaine fem-
 me dont Gregoire de Tours raconte cette
 histoire. „ Un Esclave More poursuivi
 „ par son Maître, s'étant sauvé dans l'E-
 „ glise, & près du tombeau de saint Loup;
 „ ce Maître, sans aucun respect pour ce
 „ saint azile, l'en tira avec fureur, &
 „ dit que ce Loup enfermè dans son se-
 „ pulchre ne mettroit pas la patte dehors
 „ pour l'arracher de ses mains. Il porta
 „ dès l'heure même la peine de son blas-
 „ phème, courant dans le Temple com-
 „ me un furieux, & ne parlant qu'en hur-
 „ lant. Sa femme effrayée de son balbu-
 „ tiement & de ses violentes agitations,
 „ offrit aux Prêtres un present considera-
 „ ble.

ble , dans l'esperance que par leurs
prieres elle obtiendrait de Dieu pour
ce malheureux un prompt soulage-
ment. Ses vœux furent cependant inu-
tiles ; il mourut dans son peché , a-
près avoir souffert d'horribles convul-
sions pendant trois jours. Cette femme
frustrée de son attente, redemanda son
present, qu'elle n'avoit eu intention de
donner, qu'à condition que son mari
recevroit la liberté de l'esprit & de la
parole ; on le lui rendit."

On parle ensuite de l'utilité des Heures
Canonales, & des raisons que l'Eglise a
euës d'en marquer les différens tems. On
demande s'il ne seroit pas à propos que ces
prieres fussent moins longues ? Si on ne
peut pas dire avec l'Auteur déjà critiqué,
Que si leur longueur excessive étoit
moins autorisée , le remede le plus sûr
& le plus naturel seroit de la reformer,
& de mettre une juste proportion en-
tre les prieres publiques , & l'attention
dont un homme de bien est capable ?
Cette longueur est excessive , dit-on là-
dessus ; mais où est cet excès ? est-ce un
excès de zele ? est-ce un excès d'obliga-
tion ? un excès de zele qui surpasse in-
discretement la juste mesure ? un excès
d'obligation qui porte trop loin la severité
du précepte ? Il est vrai qu'en la reformant
ce seroit le remede le plus naturel ; il ne

le seroit sans doute que trop. La tiedeur, l'indevotion, le relâchement de la discipline y trouveroient trop leur compte: mais par cette raison-là même, ce remede seroit si peu sûr, que selon tous les Peres, & tous les Maîtres de la vie spirituelle, rien n'est plus suspect qu'un changement où la grace a moins de part que la nature, l'esprit de Dieu que celui de l'homme.

On fait aussi diverses considerations sur la beauté du chant de l'Eglise, & sur l'attention qu'on peut & qu'on doit apporter à l'Office. Le chant des Pseaumes étoit si mélodieux dans l'Eglise de Milan du tems de saint Ambroise, que saint Augustin apprehenda qu'une si agréable harmonie ne fit trop de plaisir, & qu'il crut pendant quelque tems devoir préférer au chant de saint Ambroise, le chant simple que saint Athanase avoit introduit dans son Eglise d'Alexandrie. Mais enfin se ressouvénant des larmes qu'il avoit versées dans l'Eglise de Milan au commencement de sa conversion, & de la tendre devotion qu'y avoit excitée dans son cœur la Psalmodie harmonieuse qu'il y avoit entendue, il reconnut l'utilité de cette maniere de célébrer les loüanges de Dieu, & il en fit l'éloge. „ Les choses, remarque nôtre „ Auteur, paroissent aujourd'hui assez „ changées. C'est souvent une rapide „ volu-

„ volubilité de voix, un impetueux flux
 „ & reflux de paroles presqu'inintelligi-
 „ bles, comme un bruit confus de flots
 „ qui se pressent les uns les autres, par
 „ l'agitation du vent qui les pousse, ou
 „ comme un bourdonnement de mouches
 „ à miel, qui sorties de leurs ruches, se
 „ preparent & s'animent au combat." A
 l'égard de l'attention, il observe entre plu-
 sieurs autres choses, qu'il n'est pas neces-
 saire d'avoir une attention toujours pre-
 sente au détail de ce qui se lit, & de ce
 qui se chante dans l'Eglise. Où est l'hom-
 me, dit-il, qui puisse fixer une imagina-
 tion volage, un flux turbulent de pensées?
 Il suffit de les éloigner, comme Abraham
 éloigna ces oiseaux qui venoient fondre de
 tems en tems sur les victimes qu'il avoit
 offertes au Seigneur. Sur les dispenses de
 l'Office, il juge, „ que souvent on ten-
 „ droit un dangereux piege à la ferveur
 „ d'un Ecclesiastique & d'un Religieux,
 „ si on lui disoit de se retirer quand sa
 „ santé ne lui permet pas d'assister à tout;
 „ quand sa santé l'avertit par une douleur
 „ serieuse, ou par un épuisement qui ne lui
 „ laisse pas la liberté de penser, qu'il y
 „ auroit du danger dans une contention
 „ trop suivie & trop soutenue. J'avouë,
 „ remarque t-il sur cela, que Dieu ne
 „ demandant rien au-dessus de nos forces,
 „ ce conseil donné en général est très-
Temp. LII. I „ judi-

„ judicieux : mais je douterois fort que
 „ les Chapitres & les Communautéz Re-
 „ ligieuses y trouvassent leur compte, par
 „ l'application que s'en feroient quelques
 „ particuliers, qui sur ce principe deser-
 „ teroient le Chœur.”

De l'Office, on passe aux Chanoines,
 & on en examine les devoirs. Le pre-
 mier est de plaire à Dieu, & de se met-
 tre en état d'en être approuvé. Comme
 Dieu n'approuve pas ceux qu'il n'appelle
 point, on traite ici assez au long de la
 vocation; & après avoir exposé les mar-
 ques de la vocation legitime, on donne
 une juste idée des vocations vicieuses.
 Parmi ces dernieres, celle des parens am-
 bitieux ou avarés tient une des premieres
 places. Il faut que les Ministres bien ap-
 pillez, exercent dignement leurs fonctions.
 Le recueillement est necessaire, sur-tout
 pendant qu'ils offrent le Sacrifice. L'Au-
 teur est persuadé qu'un des moyens qui
 contribué le plus au recueillement est de
 prononcer à voix basse le Canon de la
 Messe. „ Par là, dit-il, les redoutables
 „ Mysteres sont traitez avec plus de dé-
 „ cence, de gravité, & de majesté : par
 „ là le Ministre attentif à la grande action
 „ du Sacrifice, se recueille avec moins de
 „ peine, & son respectueux silence fait
 „ connoître quelle est sa frayeur aux ap-
 „ proches d'un Dieu à qui il parle, quoi
 „ qu'il

„ qu'il ne soit que cendre & que poussiere." L'Auteur fait sur le même sujet plusieurs autres reflexions qui méritent d'être lûës. Il attaque après cela les principaux vices qui deshonnorent les Ministres de l'Eglise peu attentifs à leurs devoirs, & il s'applique à les détourner de l'oïveté, des folles dépenses, de l'intemperance, des jeux illicites, & de la trop grande familiarité avec les femmes. Sur la fin de son Ouvrage il traite de la bonne doctrine d'un Ecclesiastique, & du soin qu'il doit prendre d'éviter les nouveautez profanes. Il fait connoître les Novateurs par deux caractères, qui sont la singularité qu'ils affectent dans leurs opinions, & l'opiniâtreté avec laquelle ils les défendent; & il trouve ces deux caractères dans Tertullien & dans Origene, dont il apporte les exemples.

Arcanorum Status, Liber septimus & octavus. Auctore FRANCISCO ALBERTO PELZHÖFFER, S. R. J. Lib. Barone de SCHÖNAZ, &c. *Francofurti, apud Joannem Adolphum.* C'est-à-dire : *Traité des Secrets d'Etat.* Par François Albert Pelzhoffer, &c. A Francfort, chez Jean Adolphe. vol. in 4. pagg. 766. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

IL y a assez de Livres qui apprennent les regles générales du bon Gouvernement des Etats; mais ce qui paroît connu & aisé dans la speculation, est souvent difficile & ignoré dans la pratique. Les Princes ne suivent quelquefois pour maximes que leur penchant, & croiroient déroger à leur Souveraineté, s'ils s'affu-jettoient à d'autres Loix. D'ailleurs les reflexions du Cabinet ne leur paroissent presque d'aucun usage, parce qu'il est impossible de prévoir tous les cas, & que la meilleure politique est de prendre conseil de l'occasion. Il faut pourtant convenir qu'en cette matiere, comme en toute autre, il y a certains grands principes dont tous les hommes raisonnables sont d'accord, & qu'il n'est pas permis de perdre de vûe. C'est de ces points fixes & principaux du Gouvernement des Peuples, qu'on a fait un Traité exprès, divisé en dix Livres, comme l'annonçoit d'abord le titre, mais dont nous n'en voyons encore que huit dans les trois volumes qui paroissent. Nous avons parlé des deux premiers dans le Mois de Novembre de l'année 1711. p. 512. il ne nous reste à faire mention que du troisiéme, où l'Auteur explique ce qui concerne la Religion par rapport au bon ordre du Gouvernement.

Comme la Religion est le fondement

de l'ordre qui doit regner parmi les hommes, & que c'est pour maintenir cet ordre que Dieu a établi la Puissance Souveraine ; il est du devoir des Princes , dit l'Auteur , de soutenir la Religion dans leurs Etats , & de faire servir leur autorité à appuyer celle de l'Eglise. L'ordre extérieur de la Police doit se rapporter à l'ordre divin qui l'a formé , & de ce rapport il s'ensuit qu'il y a une union très-étroite entre les Puissances spirituelles que Dieu établit pour le Ministère de son Eglise , & les Puissances temporelles , à qui il confie le Gouvernement des Peuples ; puisque ces deux Puissances ont un but commun , qui est de maintenir l'ordre dans la Société , en liant les hommes les uns aux autres par l'observation des mêmes devoirs. Il est donc d'une extrême importance , ajoute l'Auteur , que les Puissances spirituelles & les Puissances temporelles se soutiennent mutuellement , afin qu'elles tirent l'une de l'autre les secours nécessaires pour le bien public. C'est pour cela que dans tous les tems les Princes Chrétiens ont fait diverses Loix pour l'exécution des Loix de l'Eglise. Ce n'est pas qu'ils se regardent eux-mêmes comme les Législateurs & les Juges en cette matière. Ils ne décident pas , par exemple , *quelles* sont les vérités de la Foi que Dieu a révélées à son Eglise ; mais quand une fois

il est bien certain que l'Eglise a mis certains points au nombre des veritez revelées, ils ne permettent plus qu'on y résiste, parce que dans la Religion comme dans la Police il faut une subordination qui fixe l'ordre. Les Princes ne reglent pas non plus les cérémonies du culte divin, mais ils punissent ceux qui troublent l'ordre établi pour ce culte, parce qu'ils ont interêt que l'ordre soit gardé en tout.

Le même interêt qui les anime à faire observer les Loix de l'Eglise, les engage aussi à en protéger les Ministres; mais ces Ministres, de leur côté, citoyens comme les autres, sont soumis à la Puissance Se- culiere dans tout ce qui regarde le tempo- rel. L'Auteur parle à ce sujet des liber- tez de l'Eglise Gallicane, dont la principa- le maxime est que la Puissance Ecclesiastique ne s'étend directement ni indirectement sur les choses temporelles. Dieu a déclaré formellement, observe-t-il, que son Royaume n'étoit pas de ce monde; qu'il faut rendre à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il s'ensuit donc que les Princes ne tiennent leur Puissance que de Dieu seul; qu'ils ne peuvent avoir d'autres Juges de leurs droits que ceux qu'ils ont établis eux- mêmes; que personne ne peut leur de- mander compte du Gouvernement de leurs

leurs Etats ; & que l'opinion de certains Docteurs , qui étend sur le temporel des Princes la Puissance spirituelle , n'est propre qu'à troubler le repos , & à renverser les fondemens de la Société Civile. Il approuve fort que la France se soit maintenüe sur cela dans les bonnes regles , & qu'elle se soit opposée en tout tems aux nouveautez introduites par les Canonistes Ultramontains. Il n'y a que les droits & les usages de la France sur la Regale , qui ne soient pas tout-à-fait du goût de l'Auteur. Ce qui fait principalement sa peine c'est que les autres Princes ne jouissent pas des mêmes droits , & qu'en cette matiere il lui semble qu'il n'y a point de différence à faire entre ceux qui ont un pouvoir égal par leur naissance.

Il y a à la fin de ce volume un Chapitre de la Loi Salique , qui est une Loi ancienne & fondamentale du Royaume de France. L'Auteur observe que plusieurs attribuent cette Loi à Pharamond, d'autres à Clovis , & qu'en tout cas le style qui n'est presque pas intelligible , marque assez son antiquité. Elle ne concerne point la succession Royale en particulier ; elle porte en général ces mots : *En la Terre Salique aucune portion d'heritage ne vienne à la femelle , ains que le sexe viril acquierre la possession.* Ainsi on appelloit autrefois terres ou heritages Saliques tou-

tes les terres, tant Fiefs que Rotures, de la succession desquelles les femmes étoient excluës; en sorte qu'elles n'heritoient que des meubles & des acquêts quand il y avoit des mâles. Les Loix Saliques ont été données au Public par M. Pithou, & depuis par M. Bignon, Avocat Général, qui y a fait de sçavans Commentaires. Le dernier Chapitre de ce volume regarde la foi publique des engagements des Princes, & va à établir que rien n'est plus indigne de leur caractère, ni plus pernicieux pour leurs Etats, que de manquer à leurs conventions ou à leurs paroles.

* *Eloge de feu Mr. FLECHIER Evêque de Nismes, & du R. P. HERCULE AUDIFFRET Général des Peres de la Doctrine Chrétienne, Oncle & Maître de M. Flechier.*

ESPRIT FLECHIER mort le 16. de Fevrier 1710. étoit né à Perne dans le Comtat d'Avignon le 10. de Juin 1632. Dieu qui le destinoit à être un des grands Orateurs Chrétiens de nôtre Siecle & un excellent Evêque, lui donna en naissant, un esprit juste, une imagination belle, mais réglée; un bon cœur, des inclinations droites. La Providence veilloit à
l'aug

* *Cet Article est tiré du Journ. de Trevoux 1711. p. 1948.*

mentation de ses talens : elle avoit
 uré un Maître au jeune Orateur capable
 de conduire à la plus parfaite éloquen-
 ce : c'étoit le R. P. HERCULE AUDIF-
 RET, depuis Général de la Doctrine
 Chrétienne, Oncle de Mr. Flechier. Le
 P. Hercule étoit un de ces génies rares
 qui s'ouvrent eux mêmes les routes du vrai
 & du beau. Il avoit trouvé l'éloquence
 Françoisé dans une étrange corruption,
 elle ne s'étoit pas encore tout-à-fait déga-
 gée du fardeau pesant de ces fréquentes
 citations, & de ce vain étalage de remar-
 ques sçavantes, qui rassemblées dans une
 composition bizarre faisoient douter si
 c'étoit un Sermon ou un Recueil de Dis-
 sertations qu'on prononçoit, si la Piece
 étoit Latine ou Françoisé. Les Orateurs,
 qui renonçoient peu-à-peu à cette maniere
 pedante, tomboient dans un autre défaut
 encore plus contraire à la véritable élo-
 quence : gâtez par les Predicateurs Espa-
 gnols & Italiens, ils épuisoient leur Esprit
 en pointes frivoles, en ornemens superflus,
 en faux brillans. Une pensée leur paroif-
 soit basse si elle étoit raisonnable, une
 preuve leur sembloit foible, si elle étoit
 commune : ils jugeoient une expression
 platte dès qu'elle étoit simple ; ils cher-
 choient à surprendre plutôt qu'à persua-
 der, & faisoient consister la beauté d'une
 pensée dans sa bizarrerie, la force d'une

preuve dans sa nouveauté, &, si on l'ose dire, dans son éloignement du sens commun; le sublime d'une expression dans la singularité de la métaphore la plus outrée: singularité qui pouvoit ordinairement ce prétendu sublime jusqu'au ridicule. La Raison parloit rarement en Chaire, on n'y entendoit plus que l'Imagination seule, mais l'Imagination déréglée & qui ne représentoit que des Géans, des Spectres, des Monstres.

Le P. Hercule entrevit la véritable éloquence au milieu de ces fantômes qui passoient pour elle: il comprit que l'élevation & le sublime étoient nécessaires à l'Orateur, & sur tout à l'Orateur Chrétien; mais il comprit aussi que le naturel seul persuadoit, parce que le naturel seul conserve les traits de la Vérité. Il comprit enfin qu'on pouvoit être sublime sans cesser d'être naturel, qu'une pensée pouvoit être ingénieuse sans être bizarre, que les preuves les plus communes étoient les plus solides, parce qu'elles étoient les plus conformes au sens commun, qu'on pouvoit leur donner l'agrément de la nouveauté par des tours étudiés, insinuans, touchans; que la pureté, la noblesse, l'harmonie étoient les véritables beautés de l'expression; qu'on pouvoit employer la métaphore avec succès, pourvu qu'on l'employât avec discrétion; que ces faillies
d'ima-

d'imagination qui frappent, qui étonnent, sont de fausses lueurs; elles éblouissent plutôt qu'elles n'éclairent, elles ne font aucun fruit, & même elles ne plaisent plus dès qu'on réfléchit sur elles; elles échappent, elles disparaissent. L'éloquence a besoin de l'Imagination dans ses Ouvrages, mais il n'appartient qu'à la Raison de la mettre en œuvre: c'est un feu, qui, retenu, réglé, conduit, éclaire, échauffe, pénètre, purifie, transforme; mais qui échappé & mal menagé s'évapore en fumée, ou gâte & défigure ce qu'il devoit embellir: en un mot, nuit plus qu'il ne sert.

Ces réflexions que nous proposons comme les principes de la véritable éloquence, se présenterent aparemment au P. Hercule, & c'est sur elles qu'il forma son goût, du moins c'est ce genre d'éloquence que nous avons reconnu dans quelques-unes de ses Pièces manuscrites qui nous ont été communiquées, *une Oraison funebre de Marguerite de Montmorency, Princesse de Condé, & une Oraison funebre du Duc de Candale.* Ce bon goût d'éloquence paroît encore dans *ses Ouvrages de Piété* imprimez chez Jossé en trois Tomes, quoi que ce ne soient que des fragmens ou des Écrits faits à la hâte, & que l'Auteur ne destinoit pas à voir le jour. On sent aussi par tout dans ses Ouvrages les grandes qualitez qui l'ont distingué, & que M. Flechier fut

exprimer dans soi, fidelle Disciple d'un tel Maître, un bon cœur, un jugement droit, une rare intelligence de l'Écriture & des voyes de Dieu, une solide pieté. Le P. Hercule mourut le fixième d'Avril 1659. âgé de 56. ans. Il étoit né le quinzième de Mai de l'an 1603. à Carpentras.

Mr. Flechier se fit d'abord connoître à Paris par une description du Carrousel en vers Latins, & par quelques Poësies Françoises qui lui donnerent place parmi nos plus grands Poëtes. On admira qu'il eût pû exprimer en beaux vers Latins une chose aussi inconnue à l'ancienne Rome qu'un Carrousel. Il faut posséder parfaitement une Langue pour s'en servir si heureusement.

La douceur de son commerce, la regularité de ses mœurs, lui gagnerent la confiance de plusieurs personnes de distinction. Ses premiers Sermons augmenterent beaucoup sa reputation & son credit : quoique sa voix & son action n'eussent rien d'imposant, la justesse de ses divisions, la beauté naturelle de ses pensées, les charmes de son expression, furent applaudies tout d'une voix.

Le parti qui trouble l'Eglise depuis si long-tems, attentif à gagner un sujet de ce merite, employa au commencement *les louanges & les empressemens.* On passa bien-

bientôt aux offres les plus capables de tenter. Le jeune Predicateur, ferme dans la Foi, ne fut point ébranlé dans la résolution qu'il avoit prise de ne pas faire fortune aux dépens de sa conscience. Des personnes vivantes distinguées par leur naissance, leurs emplois, & dignes de toute créance, lui ont entendu raconter les efforts du parti pour le gagner, & ajouter, *j'aurois mieux aimé passer ma vie dans l'obscurité que de parvenir par une si mauvaise voie.* Ces mêmes personnes lui ont entendu dire qu'il avoit pris Balzac pour modele de son stile, évitant l'enflure & les pensées fausses. Balzac, disoit-il, a une noblesse & une harmonie dans l'expression qu'on ne sauroit trop admirer, ni trop copier. Il lisoit aussi fort souvent les Ouvrages de Mr. du Bellai, & les Sermonaires Italiens & Espagnols; mais il les lisoit pour s'en divertir; il les appelloit agréablement ses bouffons, & il avouoit que le ridicule de ces Sermonaires lui avoit servi à épurer & à fortifier son goût pour le vrai, sans lequel il n'y a ni beauté, ni force, dans l'éloquence. Il disoit de Mr. du Bellai que son malheur étoit d'avoir eu trop d'esprit & trop de facilité. C'étoit, disoit-il, une source trop abondante & mal ménagée: en la resserrant, en la conduisant, on en auroit fait un canal charmant & utile; il ne l'a

employée qu'à des jets d'eau, ou laissé se repandre, & n'a fait qu'un marais bourbeux.

Parmi les amis illustres que son merite lui aquit, Mr. de Montausier fut un des plus vifs. Un ami de son caractere fait autant d'honneur au cœur qu'à l'esprit de Mr. Flechier. Mr. de Montausier le produisit auprès de Mr. le Dauphin dont il fut Lecteur. Choisi en 1672. pour l'Oraison funebre de Madame de Montausier, il produisit la premiere fois ce talent singulier que toute la France a reconnu dans lui pour ces sortes d'Ouvrages, & qui a paru dans celles de Madame d'Aiguillon, de Mr. de Turenne, de Mr. le Premier President de Lamoignon, de la Reine Marie Therese, de Madame la Dauphine, de Mr. le Chancelier le Tellier, de Mr. de Montausier.

Le monde avoit beau le rechercher, il ne se livroit point au monde, il ne se croyoit pas dispensé, par sa grande reputation d'aquerir un nouveau merite, & l'aplication qu'il donnoit à ses Sermons ne l'empêcha pas d'enrichir le Public de plusieurs autres Ouvrages, fruits d'un tems bien menagé & de sa retraite au milieu de la Cour.

Deux Manuscrits Latins d'Antoine Marie Gratiani Evêque d'Amelia, un des *plus beaux* Esprits du XVI. Siecle, lui

tomberent entre les mains; l'un contenoit la Vie du Cardinal Commendon à qui Gratiani avoit été attaché; l'autre racontoit les malheurs des hommes illustres du seizième Siecle. Il fit imprimer l'un & l'autre chez Cramoisi, & traduisit le premier.

Vita Cardinalis Commendoni, en 1669.

La Traduction de cette Vie, en 1671.

De Casibus Virorum illustrium, en 1680.

La Traduction de la Vie du Cardinal Commendon fut regardée comme un modele de Traduction. Il s'en est fait plusieurs Editions.

Mr. Flechier Poëte, Orateur, Traducteur celebre, dut trouver & trouva en effet dans l'Academie Françoisse beaucoup de disposition; que dis-je, un veritable empressement à le recevoir. Il succeda à Mr. Godeau Evêque de Vence en 1673.

Un des projets formez pour l'éducation de Mr. le Dauphin avoit été de faire écrire l'Histoire de tous les grands Princes Chrétiens. Mr. Flechier avoit été chargé de l'*Histoire de Theodose*: fidele à son engagement il la fit paroître en 1679, & c'est la seule qui ait paru. Ce fut dans le même tems qu'il composa l'Histoire du Cardinal Ximenès imprimée en 1693. A la fin d'un de ses Sermons un Cordelier inconnu lui apporta des Memoires pour cette Histoire, & se retira sans que Mr. Flechier l'ait vu

de.

depuis. Mr. Flechier regarda cette aventure comme un ordre de la Providence qui l'engageoit à ce travail.

Son merite avoit été connu de trop près à la Cour pour rester sans recompense, sous un Prince qui fait distinguer la veritable vertu, & qui aime à l'élever. Le Roi lui donna l'Abbaye de St. Severin & la Charge d'Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine; ensuite il le nomma Evêque de Lavaur l'an 1685. d'où il passa en 1687. à l'Evêché de Nismes.

Nismes étoit alors, & a été depuis, un poste très-difficile, par la multitude de Calvinistes dont le Diocese est rempli. Le Roi avoit revoqué l'Edit de Nantes, & ceux des Calvinistes qui restoient dans le Royaume avoient fait abjuration; mais on n'ignoroit pas que ces abjurations précipitées avoient été pour la plûpart faites de mauvaise foi, qu'une partie de ceux dont la conversion avoit été sincere n'avoient pas perseveré: de ces nouveaux Catholiques, c'est ainsi qu'on les appelloit, les uns continuoient dans la même dissimulation & profanoient les Sacremens, les autres sans se retracter publiquement ne faisoient aucune fonction de Catholique. Quelques-uns pratiquoient en secret les cérémonies de leur fausse Eglise, les plus violens étoient prêts d'en venir à une revolte déclarée, & tout ce qu'on pou-
voit

voit attendre des plus moderez, c'est qu'ils ne prendroient les armes qu'après avoir vû le succès des premiers mouvemens : vaste champ pour le zele d'un Evêque. Un zele peu éclairé auroit rendu le mal incurable, changé la seduction en une obstination invincible, aigri les Esprits moderez, poussé les violens jusqu'à la fureur, hâté les tragiques scenes qui ont fait couler tant de sang. La prudence Chrétienne de Mr. Flechier lui fit connoître la grandeur du mal, & de quels remedes il falloit se servir. La Lettre qu'il écrivit à sa Majesté sur la conduite qu'on devoit tenir avec les nouveaux Convertis, est un fidele portrait de la conduite qu'il tint avec eux, & le succès répondit à son attente. Il en convertit plusieurs, il retint les autres dans le devoir; tous l'estimerent comme un des plus grands Hommes de nôtre tèm, tous l'aimerent comme un pere plein de bonté. Les barbares Fanatiques, qui n'avoient retenu rien de Chrétien, rien d'humain, s'adoucissoient au nom de l'Evêque de Nismes & veilloient à sa conservation. Ce n'étoit point au reste par une lâche condescendance, mais par une sincere tendresse qu'il avoit gagné leurs cœurs. Il veilloit sur eux, il les reprenoit, il les corrigeoit; mais il veilloit, il reprenoit en pere: *il les instruisoit sans les importuner, il les reprenoit sans les irriter.* S'il

s'oposoit à ce qui étoit contre l'ordre, des services effectifs dissipoiēt bientôt le chagrin de la correction : s'il ne pardonnoit pas la desobéissance, il ne punissoit pas l'aveuglement. Dans ses discours, dans ses exhortations, dans ses reprimandes même, une douce compassion paroissoit seule & ne laissoit jamais échaper aucun mouvement d'indignation : il attendoit le moment de Dieu, content de l'avancer par ses soins, par ses prieres & par ses bienfaits. Après cela doit-on être surpris que ce digne successeur des Apôtres, cet imitateur aimable de la douceur de Jesus-Christ, ce fidele Disciple de S. François de Sales, si généralement, si vivement regretté dans son Diocèse, ait encore fait verser plus de larmes aux Heretiques qu'aux Catholiques. Si tendre pour des enfans rebelles, quelle étoit sa sensibilité pour les Catholiques ? Arrangé dans son domestique, splendide cependant & liberal, sur-tout envers les pauvres; affable, toujours accessible, toujours pere, toujours Pasteur, rarement superieur, jamais ennemi; l'amour de son Peuple lui tenoit lieu d'autorité, mais rien ne rendoit l'attachement de son Peuple pour lui si vif & si durable que son parfait desintereffement.

L'inclination qu'il avoit pour les belles *Lettres* ne fut point étouffée par les soins de l'Episcopat. Il se forma par ses soins à

Nismes une Académie dont il étoit le Préfident & l'ame. Son Palais étoit une autre Académie, il s'apliquoit à y élever des Orateurs Chrétiens, des Ecrivains qui servissent l'Eglise & fissent honneur à la Nation. Deux Ouvrages sont sortis de cette Ecole*.

Attentif à perfectionner des Auteurs, il négligeoit ses propres Ouvrages. On le pressoit de tous côtez de publier ses Sermons, on n'en obtint qu'un petit nombre, avec les *Panegyriques des Saints*, qui furent imprimez en 1696. On se dedommageoit de sa lenteur à publier ses anciens Ouvrages, par l'empressement à lui enlever les nouveaux; *Mandemens, Complimens, Harangues*. L'âge qui n'avoit point affoibli son corps, avoit laissé à son esprit tout son feu & toute sa vigueur. On trouve dans ses dernières Pièces la même élégance, la même délicatesse, plus de force même que dans les premières. Le Public leur rendoit justice si-tôt qu'elles paroissoient; on les imprimoit à Paris, à Lyon, dans les Pais étrangers, tant d'éditions suffisoient à peine à l'empressement des Lecteurs. *On en fit un Recueil à Lyon.*

Etienne va nous donner ce *Recueil sur les Originaux, plus exact & plus ample, avec toutes les Poësies de Mr. Flechier & ce Poëme contre le Quietisme si vanté par le petit*

* *Paraphrase sur le Livre de l'Ecclesiastique, par Mr. Menard Priour d'Aubort, & les Sermons de Mr. l'Abbé Begault.*

en declarant ici par quelle route il est parvenu au peu qu'il sçait dans sa Profession après un travail opiniâtre de 40 années; ce qui pourra frayer aux Etudians un chemin plus facile, en leur découvrant les écueils qui ont retardé les progrès de l'Auteur dans la saine pratique, & en les leur faisant éviter. Il avouë qu'après avoir flotté quelques années entre une infinité de Systêmes opposez les uns aux autres, sans sçavoir auquel s'en tenir, il eut le bonheur de rencontrer le Commentaire du fameux *Duret* sur les *Coaques* d'*Hippocrate*, & d'y lire ces paroles consolantes : *Qu'on puisoit dans les Ecrits de ce grand homme plus de bonne Medecine en un jour, que le commerce de tous nos Praticiens modernes n'en pouvoit fournir en un siecle* : ce qui le delivra de l'incertitude où il avoit été jusqu'alors, en le fixant à l'étude d'*Hippocrate*, dont il a recueilli tout le fruit qu'il en esperoit. Il lui a trop d'obligation pour ne pas prendre avec chaleur ses interêts, en le justifiant contre les fausses imputations d'une multitude d'Interpretes qui se disent ses fideles Sectateurs, & il connoît trop le prix de la doctrine qu'enseignoit ce fameux Medecin, pour ne la pas exposer dans toute sa pureté à ceux qui se sont consacrez à ce genre d'étude. C'est ce qu'il se propose dans cet Ouvrage, où il *entreprend de découvrir quelle étoit la*
veri-

veritable méthode d'*Hippocrate* pour le traitement des maladies aiguës, & de faire voir en même temps qu'on a ignoré jusqu'ici cette méthode. Dans ce dessein, il a choisi pour texte de son Discours le premier Aphorisme, *Vita brevis, Ars longa*, &c. dont il examine les neuf différentes propositions en autant de Chapitres; ce qui lui donne occasion de nous faire part de ses découvertes par rapoit à la pratique de cé Pere de la Medecine.

Du reste, il s'excuse d'avoir écrit son Livre en Langue vulgaire, & non en Latin; & il en allegue quatre raisons principales; la premiere, Qu'il veut se rendre intelligible à tous ceux qu'il prétend instruire dans cet Ouvrage; parmi lesquels il y en a plusieurs qui n'entendent pas le Latin: la seconde, Qu'on s'explique toujours infiniment mieux dans sa Langue naturelle, que dans une Langue étrangere, quelque parfaitement qu'on la possède; consideration qui a porté les Anciens à écrire en leur Langue, en quoi leur exemple a été suivi par quantité de nos Modernes, tels que *Descartes, Boyle, le Pere Malebranche, Régis, M. de Fontenelle, Galilée*, &c. la troisieme, Qu'il connoît grand nombre de Medecins qui ne peuvent lire sans ennui & sans dégoût quatre lignes de Latin, même du plus élégant, tel que celui de *Fernel*, &c. & qui pour

s'épargner la peine de consulter ou Grammaire ou Dictionnaire (si par hazard ils en ont) envoient le Livre au Diable (l'Espagnol dit à *Barrabas*) & conçoivent en même temps mauvaise opinion de l'Auteur qui s'est donné tant de peine à polir sa Latinité: Enfin, Qu'il veut que les Malades aussi-bien que les Medecins puissent l'entendre sans peine. Venons presentement au corps de l'Ouvrage.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à l'explication des deux premiers points de l'Aphorisme dont il s'agit (*La vie est courte, l'Art est long*) qui font le sujet des deux premiers Chapitres, & sur lesquels l'Auteur passe legerement. Mais le troisième article de cet Aphorisme (*Occasio præcepis, l'occasion est prompte*) merite d'autant plus nôtre attention, que le Commentaire de M. Boix sur ces deux mots remplit le tiers de ce volume. L'Auteur observe d'abord qu'il resulte de cette proposition d'*Hippocrate*, Que l'occasion de faire des remedes à propos dans toutes les maladies en général s'échape si promptement, qu'il est difficile de la connoître bien distinctement & d'en profiter; qu'ainsi bien loin de crier avec *Paul de Sorbais* & d'autres contre ces Medecins qui temporisent, & qui dans la crainte de risquer la vie de leur malade lui épargnent la fatigue d'une multiplicité de secours dont le

suc.

Succès est fort douteux, on ne peut au contraire trop louer cette sage conduite. Il prétend que c'étoit précisément celle que tenoit *Hippocrate* dans le traitement des maladies aiguës, pour lesquelles il mettoit en œuvre un si petit nombre de remèdes, qu'on peut dire qu'il y faisoit souvent le personnage de simple spectateur. Il étoit en cela fort éloigné du caractère de la plûpart de nos Modernes, qui croient remplir parfaitement le précepte contenu dans l'Aphorisme (*Occasio præceptis*) en accablant sans relâche & sans discernement leurs malades par des saignées, par des purgations, par des cordiaux, par des sudorifiques, &c. afin qu'ils ne puissent encourir le reproche d'avoir manqué cette occasion précieuse & fugitive, dont parle *Hippocrate*, & que si le malade vient à mourir entre leurs mains, ils n'ayent la conscience chargée d'aucune omission.

Maintenant, qu'il soit vrai qu'*Hippocrate* n'employât presque aucun remède pour la guérison des maladies aiguës, c'est ce que M. Boix entreprend de prouver par les Ouvrages mêmes qui nous restent de ce Medecin. Et pour ôter tout sujet de contestation là-dessus, il commence d'abord par exclure tous les Livres où faussement attribuez à cet Auteur, ou qu'on a lieu de regarder comme douteux, parce qu'ils contiennent une doctrine contraire à celle

que nous ont transmise les Livres qui du consentement de tout le monde appartiennent à *Hippocrate*. [C'est donc uniquement au témoignage de ceux-ci que M. Boix en appelle, & il les réduit seulement aux *Aphorismes* & aux Livres 1. & 3. des *Epidemies* ou *maladies populaires*, par rapport au sujet dont il est question. Il paroît (selon lui) par ces Livres, qu'*Hippocrate* ne saignoit ni ne purgeoit dans les maladies aiguës, puisque de tous les malades dont il nous fait l'Histoire dans ces deux Livres des *Epidemies*, il ne se trouve que le seul *Anaxion* qui ait été saigné, encore ne fut-ce que le huitième jour de sa maladie. Il est inutile d'opposer que la saignée & la purgation sont d'une nécessité si indispensable, & d'un usage si ordinaire dans ces sortes de maladies, qu'on doit supposer qu'*Hippocrate* n'a pas manqué d'y avoir recours, quoi qu'il n'en dise rien. L'Auteur répond, qu'*Hippocrate* ayant rempli sa narration des moindres minuties, sans oublier de faire mention d'un simple suppositoire, il n'est nullement vrai-semblable qu'il ait passé sous silence des remedes aussi serieux & aussi décisifs que le sont la saignée & la purgation en pareilles rencontres. On replique, Que le Livre (*De ratione victus in acutis*) fait foi qu'*Hippocrate* en pareil cas ne negligeoit ni les saignées ni les purgations. M.

Boix

Boix s'inscrit en faux contre le Livre allegué, qu'il ne veut pas reconnoître pour l'Ouvrage du grand *Hippocrate*; & il suffit pour le lui rendre suspect, que la doctrine qu'on y lit soit contraire à celle des *Epidemies*, dont personne ne doute qu'*Hippocrate* ne soit l'Auteur. Il observe outre cela qu'à la verité il est parlé de la saignée en six endroits des Aphorismes, mais qu'aucun de ces endroits ne regardant les maladies aiguës, ils sont de nulle autorité pour le fait dont il s'agit. D'où il s'ensuit (dit l'Auteur) qu'*Hippocrate* guériffoit ces sortes de malades sans les saigner.

Non content de s'être efforcé de prouver en général cette espece de Paradoxe, il descend dans le particulier, & parmi les maladies aiguës, il en choisit trois des plus ordinaires, sçavoir les fièvres tierces, les pleuresies, & les fièvres malignes telles que la rougeole & la petite verole. Il entreprend de faire voir par autorité, par raison, & par experience, que l'on peut guérir ces maladies sans le secours ni de la saignée ni de la purgation. Nous passons par dessus le traitement des fièvres tierces comme moins important, & nous venons d'abord à celui de la Pleuresie.

Voici (dit l'Auteur) comme *Hippocrate* dans son Livre (*De locis in homine*) enseigne à guérir les Pleuretiques. Il ne faut

point calmer la fièvre pendant les sept premiers jours; & le malade doit user pour sa boisson ordinaire d'oxymel ou d'oxycrat, dont on doit lui faire prendre le plus qu'on pourra, pour l'humecter & le faire cracher. Cette doctrine est conforme à celle qu'on lit dans les Coaques (3. 79.) Que la saignée est contraire aux douleurs de côté qui sont accompagnées de fièvre; & à la manière dont Hippocrate dans le troisième des Epidémies nous raconte avoir traité Anaxion malade d'une pleuresie, qu'il ne fit saigner que le huitième jour. M. Boix va au devant de l'objection tirée du Livre (*De victus ratione in acuris*) qui prescrit de saigner abondamment les Pleuretiques dès le commencement de leur maladie; & sur cela il donne la même solution que nous avons rapportée plus haut. Cette pratique d'Hippocrate est confirmée par plusieurs de ses Interprètes & autres sçavans Medecins, tels que Prosper Martianus, dont l'Auteur paroît faire une estime singulière, Guillaume Baillon, &c. Il avoué que De Heredia fameux Medecin Espagnol, & Riviera sont d'un sentiment opposé au sien, & il s'applique à les refuter.

Après avoir allegué ces autoritez en faveur de son opinion, il l'appuye de ce raisonnement. C'est la Nature qui guerit les maladies en général & la Pleuresie en particulier, Pour cela elle employe des
 moyens

moyens & fait agir des ressorts inconnus aux Medecins les plus éclairez. Il lui faut pour ses operations cachées une certaine quantité de force , que nul Esculape ne peut définir. Pour peu qu'on lui en dérobe , ou qu'on la détourne de ses mouvemens , on la jette dans un trouble & dans un embarras qui ne peuvent qu'être très-préjudiciables au malade. Or la voye qu'affecte la Nature dans la Pleuresie , pour se délivrer du fardeau qui l'accable , est celle des crachats , & la fièvre est l'instrument qu'elle employe pour venir à bout de son Ouvrage. La saignée en diminuant la fièvre affoiblit le mouvement de la Nature , & la purgation donne à l'humeur qui devoit être évacuée par l'expectoration , une détermination toute différente , en lui faisant enfler la route des selles. Par conséquent cette méthode de traiter les Pleuresies interrompant l'action de la Nature , loin de guerir la maladie , ne peut qu'en multiplier les accidens , & en augmenter le peril.

Il ne reste plus à l'Auteur qu'à faire venir l'experience à l'appui du raisonnement & de l'autorité ; & c'est ce qu'il n'oublie point. Il renvoye pour cela aux observations d'*Olmedilla* Medecin Espagnol , & sur-tout à celles de M. *Tozzi* Medecin du Pape , qui assure dans son *Commentaire sur les Aphorismes* , avoir guéri des mil-

liers de Pleuretiques, de Phrénétiques, & d'autres semblables malades, sans leur avoir fait tirer une seule goutte de sang. De tout cela il résulte (selon M. Boix) que la Pleuresie considérée en elle-même, ne requiert ni saignée ni purgation, du moins dans son commencement, dans son progrès, & dans son état; & que s'il y a quelque chose à faire pour le Medecin, ce ne doit être que dans le déclin du mal.

Du traitement de la Pleuresie, l'Auteur passe à celui des fièvres aiguës, & prend pour exemple en ce genre de maladies, la petite Verole & la Rougeole. Il soutient qu'on peut fort bien les guérir sans saignée & sans purgation, & pour nous le persuader, il suit la même méthode dont il s'est servi dans l'article précédent: c'est-à-dire, qu'il a recours à l'autorité, au raisonnement & à l'expérience. Quoi qu'il soit fort douteux qu'*Hippocrate* ait connu la petite verole, M. Boix ne laisse pas de le mettre dans son parti, en supposant que la fièvre aiguë accompagnée de pustules dont *Silène* fut guéri sans saignée, & dont l'histoire se lit dans les *Epidemies*, avoit du rapport à celle qui accompagne nos petites veroles & nos rougeoles. Cependant sans vouloir trop appuyer sur une autorité assez équivoque dans le cas dont il s'agit, il se retranche

in-

incontinent après sur le raisonnement & sur l'expérience, & ce sont les deux sortes de preuves qu'il fait ici le plus valoir.

A l'égard du raisonnement, il en emprunte le fond de *Gassendi* & de *Sydenham*, ce qui se réduit à peu près aux mêmes principes qu'il vient de poser touchant la cure de la Pleuresie. Il entretient cette conséquence, Que la petite verole & la rougeole étant des maladies qui de leur nature ne tendent qu'à procurer plus de santé au malade, en purifiant son sang, il est manifeste qu'elles se doivent guérir d'elles-mêmes, & presque sans le secours de l'Art. Aussi est-il certain, & de l'aveu même des plus grands Praticiens, qu'il est rare qu'elles soient meurtrieres pour les Payfans & le menu Peuple des villes; dont on ne peut alleguer d'autre raison, sinon que ces sortes de gens abandonnez aux seuls soins de la Nature, ne se trouvent point en butte à une infinité de remedes, qui ne servent qu'à la déranger dans ses mouvemens. Et sur cela il produit les témoignages de *Riviere*, de *Borelli*, & de *M. Lister*.

Celui-ci sur-tout se donne carrière & s'égayé sur les différentes méthodes de traiter la petite verole. Les uns (dit-il ici par l'organe de *M. Boix*) chargent les malades de couvertures, pour les faire suer, & leur retranchent les alimens: les au-

autres au contraire mettent toute leur industrie à les garentir de la sueur, & pour cela les couvrent peu dans leurs lits, font ouvrir les fenêtres de la chambre, & leur ordonnent de plonger leurs pieds dans l'eau froide. Ceux-ci les bourrent de cordiaux depuis le commencement jusqu'à la fin de leur maladie : ceux-là ne travaillent qu'à les rafraîchir, leur faisant manger du laitage & des pommes, leur faisant boire de la petite biere, & leur interdisant l'usage du vin. Il y en a qui dès la premiere attaque du mal purgent les malades : il y en a d'autres qui ne permettent pas même qu'on leur donne le moindre lavement. Tel ne cesse de leur faire prendre des narcotiques : tel autre ne voudroit pas leur accorder seulement une goûte de *laudanum* liquide. On ne finiroit pas (continuë M. Lister) si l'on vouloit faire passer en revûë tous les divers Systêmes de Pratique par raport à ces maladies : & au milieu de toutes ces *disparates* on ne laisse pas de voir quantité de ces sortes de malades qui se tirent d'intrigue. Preuve convainquante que c'est la Nature seule qui les guerit, malgré toutes les mauvaises manœuvres des Medecins ; & qu'elle les gueriroit encore infiniment mieux, sans tout ce fatras de remedes dont on l'accable.

M. Boix examine ensuite l'argument le plus

plus specieux qu'on puisse faire en faveur de la saignée dans la petite verole, & qui est tiré de ce que le saignement de nez qui arrive d'ordinaire à ces malades dès le quatrième jour de la maladie, faisant évanouir la plupart des accidens qui sembloient menacer la vie, c'est un grand préjugé que la saignée doit produire le même effet. On répond Qu'il est incertain si la Nature se dégagera par cette voye; Qu'on n'est assuré ni du temps qu'elle choisira pour ce dégagement, ni de la quantité de l'évacuation nécessaire pour le soulagement du malade: en un mot, Que souvent on gâte tout pour vouloir prévenir la Nature. L'Auteur ajoute qu'on ne sçauroit se tenir trop en garde contre l'abus que font les Medecins de cet Aphorisme d'*Hippocrate* mal entendu: *Quò Natura vergit eò ducere oportet*, &c. Il faut évacuer l'humeur par la voye que la Nature semble indiquer pour cette évacuation: Et il montre par l'exemple de plusieurs malades des *Epidemies*, qu'*Hippocrate* étoit fort éloigné de suivre à la lettre l'Aphorisme que nous venons de citer, puisqu'il ne fit à ces malades aucun des remedes que les mouvemens de la Nature sembloient exiger.

L'Auteur après cela s'attache à refuter les raisonnemens de *Heredia* pour autoriser la saignée dans les petites veroles: d'où

il tombe rudement sur le Traité touchant cette maladie, publié en 1699 par M. *Sidobre* Medecin de la Faculté de Montpellier.

„ Cet Auteur (dit M. Boix) nous décrit
 „ l'origine, l'essence, les causes, les diffé-
 „ rences, les signes, & le prognostique
 „ de la petite verole avec tant d'esprit,
 „ d'agrément, & de *gentillesse*, qu'il paroît
 „ difficile que l'Art puisse aller plus loin.
 „ Il nous donne des raisons si vrai-sem-
 „ blables de tous les Phénomènes qui ac-
 „ compagnent cette maladie, qu'il sem-
 „ ble impossible d'y pouvoir rien ajouter.
 „ J'avouë (continuë l'Auteur) que j'é-
 „ tois charmé & comme transporté de la
 „ maniere ingenieuse dont je le voyois
 „ discourir sur tout ce qui concerne la
 „ theorie de la petite verole. Mais quand
 „ je fus arrivé au Chapitre de la *Curation*,
 „ je me ressouvins de l'aventure de *Ga-
 „ lien* après la lecture du Livre d'*Archigé-
 „ ne*; c'est-à-dire, que je me trouvai la
 „ tête fort étourdie, & je me vis déchû
 „ de la grande esperance que j'avois con-
 „ çûë de cet Ecrivain. Voici en effet
 „ comme il debute pour le traitement de
 „ cette maladie (ajoute M. Boix.) Dès
 „ le commencement il faut tirer au malade
 „ neuf onces de sang, si c'est un adulte, &
 „ à proportion si c'est un enfant; on doit en-
 „ suite reiterer la saignée deux, trois, quatre,
 „ cinq, six, & même jusqu'à huit fois.

„ sui-

„ *suivant les symptomes , l'âge & les forces.*
 „ M. *Sidobre* (poursuit nôtre Auteur) a
 „ raison d'avancer que pour guerir la pe-
 „ tite verole il n'est pas question d'un
 „ grand appareil de medicamens ; en effet
 „ par sa méthode on a bientôt expedié
 „ la maladie & le malade. Ainsi je ne
 „ m'étonne pas qu'à Montpellier on gue-
 „ risse très-peu de petites veroles , de l'a-
 „ veu même de M. *Sidobre* , la méthode
 „ qu'on y suit pour cela n'étant fondée ni
 „ en autorité , ni en experience , & M.
 „ *Sidobre* n'ayant pour lui que le suffrage
 „ de son oncle." C'est ce que M. Boix
 s'applique à mettre dans un plus grand jour
 par une foule d'autoritez , tirées des plus
 grands Praticiens , & sur-tout de divers
 Medecins de la Faculté de Montpellier mê-
 me. Mais c'est sur quoi nous nous dispen-
 serons de le suivre ici , pour ne point don-
 ner à nôtre Extrait une longueur excessive.
 Nous continuerons dans un autre Mois
 à rendre compte de la maniere dont M.
 Boix poursuit l'explication des autres ter-
 mes contenus dans l'Aphorisme qui fait le
 sujet de son Ouvrage. On peut dire qu'il
 y a repandu à pleines mains l'érudition
 Medicinale , & que quoi qu'il paroisse a-
 voir fait son capital de l'étude des anciens
 Medecins , il ne lui est échappé presque au-
 cun de nos Modernes , en quelque Lan-
 gue qu'il ait écrit , soit par rapport à la
 Phi

NOUVELLES DE LITTERATURE.

* D E C O P E N H A G U E .

ON ne vous a point imposé quand on vous a écrit d'Allemagne qu'il étoit né ici un petit Cyclope, je l'ai vû: il n'avoit de monstrueux que la tête, qui n'étoit pas plus grosse qu'elle l'est dans les autres enfans, mais toute veluë. Du milieu du front il sortoit un bec d'oiseau tourné un peu de côté, un petit trou qu'on remarquoit au bout faisoit juger que ce bec lui auroit servi de nez. La place du nez étoit occupée par un grand œil avec ses sourcils; il ne paroissoit point de lèvres, le menton étoit fort petit, au dessous duquel naissoient deux longues oreilles sans cavité; il paroissoit seulement à la naissance des oreilles deux petits trous: c'étoit le commencement de deux fistules, dont l'une alloit vers la bouche, l'autre vers la place du nez.

Puisque je suis en train de vous debiter du merveilleux, je vais vous parler des Theses qu'a proposées ici Mr. Jean Hagerup, elles sont en leur genre presque aussi singulieres que le petit Cyclope.

P R E.

* Ceci est tiré du Journ. de Trev. Janv. 1712.
P. 156.

PREMIERE THESE.

On ne sçauroit trop louer l'admirable Nemrod, je n'ai garde de le traiter de tyran, ni delui imputer le crime de ceux qui éleuerent la Tour de Babel.

CINQUIEME THESE.

Les Moines de l'Eglise Romaine ne sont pas membres de l'Eglise, ce ne sont pas des hommes.

SIXIEME THESE.

On peut soutenir qu'il n'y a point d'autre élément que l'eau.

SEPTIEME THESE.

On peut entendre par les dens. & voir par le nez.

Il prouve la premiere partie de cette These par une experience assez commune. Si l'on met dans un clavecin un couteau qu'on ferre entre les dens, on entend l'harmonie du clavecin, quoiqu'on ait les oreilles bouchées. Il ne prouve la seconde partie de la même These que par l'autorité de Smetius, qui raconte dans le cinquième Livre de ses mélanges de Medecine, *Miscellanea medica*, qu'un jeune homme aveugle voyoit la lumiere, & discernoit la blancheur des fleurs par le nez.

Encore un paradoxe. Il a paru une Dissertation où l'on prétend prouver que Melchi-

sedech est Japhet filius aîné de Noé. Tentamen problematicum-historicum, q:uo antiquo parenti Japheto asseritur dignitas gemina Melchisedeci. In 4 ex Typographæo regie Majestatis & Universitatis.

Le peu que l'Écriture nous apprend de Melchisedech, qu'il étoit Roi de Salem & Prêtre du très-haut, a laissé le champ libre aux conjectures des Interpretes. Des heretiques du troisième siècle le mettoient au-dessus de JESUS-CHRIST; les Hieracires, autres heretiques du même tems, le confondoient avec le Saint Esprit; quelques Catholiques, dont parle Saint Epiphane, l'ont pris pour le fils de Dieu; Cunæus, Altingius, sçavans Calvinistes, sont dans la même opinion; d'autres ont prétendu que c'étoit un Ange; quelqu'un s'est imaginé que c'étoit un homme, mais exempt du péché originel & créé immédiatement; le bon homme la Peyre l'a immortalisé. Le gros des Interpretes méprisant ces visions s'est partagé en trois sentimens qui ont chacun beaucoup de probabilité. Les uns veulent que Melchisedech soit Sem, les autres que ce soit Cham, les autres que ce soit un Roi Chananéen. Nôtre Auteur propose une nouvelle conjecture. Melchisedech, selon lui, est Japhet. La seule de ses preuves qui ait quelque force est prise du titre de Prêtre du très-haut, que l'Écriture donne à Japhet. Ce titre, selon nôtre Auteur, ne

COR-

convient qu'au seul aîné de toute la famille de Noé, le sacerdoce étant alors inséparable de toute la primogeniture; mais n'y avoit-il donc qu'un seul Prêtre dans le monde? Ceux qui ont prétendu que le sacerdoce appartenoit de droit aux aînez, ont étendu ce droit aux aînez de toutes les familles particulieres, & même il n'est pas certain que ce privilege fût affecté aux aînez; le fondement de la nouvelle conjecture est donc mal assuré, & elle ne réunira pas les Interpretes sur Melchisedech.

Ne croyez pas néanmoins que le goût pour les sentimens extraordinaires soit ici universel, la nouvelle Dissertation de Mr. Liem sur le sens du mot τὸ κάμηλον dans le verset 24. du Chapitre xix. de Saint Matthieu prouve le contraire. Les anciens Peres l'ont entendu d'un chameau, & ont regardé ce que dit le fils de Dieu, *qu'il est moins facile à un riche d'entrer dans le Ciel, qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille*, comme une façon de parler proverbiale qui marque une extrême difficulté. Calvin, Kemnitius, Bochart, sans autre autorité que celle de deux Grecs modernes, ont changé le chameau en cable, & Drusius a été assez hardi pour vouloir alterer le texte. Il est étonnant que Bochart, si sçavant dans les Langues orientales, n'ait pas sçu que ce proverbe a été & est encore en usage parmi les Arabes.

c'est ce que Mr. de Liem oppose à la nouvelle explication en faveur de l'ancienne.

Mr. Laurentius vient de donner une nouvelle Edition fort augmentée de la Description du Cabinet de curiositez du Roi composée par Oliger Jacobæus, *Museum Regium Oligeri Jacobi.*

T A B L E

D E S L I V R E S, &c.

A O Û T 1712.

J ulii Vitalis Epitaphium cum Notis H. DODWELL	123
LI & GUILL. MUSGRAVE.	123
<i>Memoires de la Vie de J. A. de Thou.</i>	136
N IC. HIER. GUNDLINGH de Henrico Aucupe	
Liber singularis.	143
<i>Eloge du P. CLAUDE FRASSEN.</i>	147
<i>La Bibliotheque des Prédicateurs.</i>	156
<i>Pratique des Maladies Chroniques.</i>	165
<i>Dissertations sur diverses matieres de Religion & de Philologie.</i>	169
J OS. SACRIPANTE Defensio Jurisdictionis Ecclesiasticæ circa appellationes, &c.	176
A BR. HERVARTI Tractatus de Officio Notariatus.	179
M ICH. BERN. VALENTINI Praxis Medicinæ infallibilis.	182
<i>Traité des Heures Canoniales.</i>	189
F R. ABB. PELZHOFFER, Arcanorum Status	
Lib. VII. & VIII.	195
<i>Eloge de Mr. FLECHIER & du P. HERCULE</i>	
AUDIFFRET.	200
M IG. MARC. BOIX, Hippocrates defendido.	212
<i>Menvelles de Littérature.</i>	220
	C A T A L O G U E

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WAESBERGE.

(On continuera ce Catalogue tous les mois, & on tâchera
d'avoir toujours les Livres de ce Catalogue.)

(14)

F E V R I E R 1712.

Annaniensis (Juvenal.) Solis Intelligentiæ lumen
inextinguibile, seu Christi internum Magis-
terium, &c. 4. *Aug. Vindel.* 1686.

— Theologia Rationalis ad Hominem & ex
Homine cum Nucleo Theologiæ Moralæ præ-
cticæ. 4. *ibid.* 1706.

Annotationes in Vet. Testamentum & in Epistola
Iam ad Ephesios. 2. *Amstel.* 1710.

Anselmus per se docens. 12. *Delph.* 1692.

Anillon (Joan.) de Sinaonia. 8. *Leodi.* 1677.

Anteambulo Vapulans ad Joh. Botfaccum. 4.

Antelmii (Joseph.) de veris Operibus Leonis Magni
& Prosperi Aquitanici Dissertationes Criticæ.
4. *Paris.* 1689.

Antidotum contra declarationem Sententiæ Syn-
odi Dordracenæ. 4. *Harderv.* 1620.

Antiquitates Ecclesiæ Orientalis Jo. Morini &
aliorum. 8. *Lond.* 1682.

Anti-Socinus, h. e. Confutatio errorum quos Ar-
riani, Pelagiani, Socinus & alii propugnarunt.
8. *Francos.* 1612.

Bechmanni (Joan. Volk.) Exercitationes Juris pu-
blici, juxta ordinem Aureæ Bullæ. 4. *Iena.*
1670.

— Institutiones Juris publici axiomatice. 4.
ibid. 1688.

C A T A L O G U E

- Bechmanni* Usus practicus feudalis exhibens exerciticas exercitationes. 4. *ibid.* 1671.
- Commentarius Pandectarum Theoretico-practicus. 4. *Francos.* 1668.
- De Privilegiis Mulierum. 4. *Iena.* 1684.
Vide plura hujus Auctoris No. 13.
- Bartholini (Thomæ)* Acta Medica & Philosophica Hafniensia. 4. *Hafnia.* 1673.
- Anatomia Reformata. 8. *Lugd. Bat.* 1686.
- De Anatome practica ex Cadaveribus morbosis adornanda. 4. *Hafn.* 1674.
- De Cometa consilium medicum cum Monstrorum nuper in Dania natorum Historia. 8. *Hafnia.* 1666.
- Epistolæ Medicinales. 8. *Hafn.* 1663.
- Annales rerum Anglicarum Henrico VIII. & Elisabetha regnantibus.* 12. *Haga.* 1653.
- Annotationes breves in Meditationes Metaphysicas Ren. Cartesii* 4. *Amst.* 1657.
- Anonymi dialogi de Constantia in adversis, de dignitate tuenda, & amore erga Rempublicam.* 8. *Sylvaduc.* 1689.
- Anti-Panegyricus Carolo dedicatus.* 4.
- Antiqua Novitas sive Sirius in Umbra.* 8. 1646.
- Antiquæ Bojorum Gloriæ Sepulchrum & recentis Ignominia Theatreum.* 4. 1705.
- Antonii Nebrissenfis (Antonii) Dictionarium Latino-Hispanicum.* fol. *Matriti.* 1683.
- *Institutiones Grammaticæ Latino-Hispanicæ.* 8. *ibid.* 1652.
- A**ugustin suppose, contre Meynier Jesuite par J. de Croi. 8. *Geneve.* 1655.
- Avis de saison à tous les François au sujet des mouvemens des Sevennes.* 8. 1703.
- à tous les Alliez Protestans & Catholiques Romains sur le secours des Cevenois. 4. 1705.
- Des Curez de Paris, sur les Maximes des nouveaux Casuistes les Jesuites. 4. 1657.
- *Salutaires aux Peres & aux Meres pour l'Edu-*

DE LIVRES.

- P'Education de leurs Enfans. 8. *Liege*. 1699.
- Discours de Droit, Moral & Politique, qui peut servir de Remede, tant contre la Peste des Villes & Etats, que contre celle de l'Amé & du Corps, par de Grati. fol. *Liege*. 1676.
- Chirurgie Grande de Paracelse. 8. *Montbelliard*. 1608.
- Amitiez, Amours & Amourettes par M. le Payta. 12. *Amst.* 1705.
- Amours de Henri IV. Roi de France. 12. *Cologn*. 1695.
- Secrettes de Madame de Maintenon. 12. *Colog.*
- d'Euneme & de Flora, ou Intrigues d'une grande Princesse de nôtre siècle. 12. *Colog.* 1706.
- Degagé ou Avantures de Don Fremal & de Garcie. 12. *Cologn*. 1708.
- Bentivoglio* (Il Card.) Memorie overo Diatio. 8. *Amstel.* 1648.
- Epitome de la fortification moderna de la perspectiva, practica por D. Alfonso de Zepeda y Adrada. 4. *Brussel.* 1669.
- Boyle* (Rob.) General Heads for the natural History of a country. 12. *London.* 1692.
- Albrechts (Georg.) Geissliche Stand auß sonderbahre Biblischen Texten. 4. *Ulm.* 1654.
- Beschreibung der criminæ Processen der 3 Grafen Nadaszdi, Peter von Zrin und Frangipani. 8. *Hamburg.* 1671.
- Amor proximi auß den Göttlichen Barmherzigkeit / Wein der Weisheit und Salz der Wahrheit. 12. 8. *Hage.* 1686.
- Albertoma* (Thomas) Richter in het Paradys. 8. *Leeuwaerd.* 1667.
- *Ondersoeck* der Heilige Schriften. 8. *ibid.* 1669. Bort

C A T A L O G U E

- Berts** (*Pieter*) Alle syne Werken. fol. *Hage*. 1681.
Bodloo (*Godf.*) Verhael van de laetste siekten en
 t'overlyden van Koning William. 8. *Leyde*.
 1702.
Alethophilus (*Christ*) Jesuitische streken , kunsten
 en Arglistigheden. 8. 1704.
Alkemade (*Cornel.*) Behandeling van het Kamp-
 recht, 8. *Delft*. 1699.

(15)

M A R S 1712.

- Antonini** Summa confessionalis. 16. *Lugd.* 1564
Antonio (*Jac. à S.*) Amussis Eupistina adversus
 Jo. Frid. Karg. 12. *Colon.* 1684.
 — Repagulum canonicum , Repagulo Cano-
 nico D. van Espen objectum. 8. *ibid.* 1689.
 — (*Panlus*) De Natura & Gratia in Materia de
 virtutibus. 4. *Hala* 1711.
Apollonii (*Guil.*) Consideratio controversiarum ad
 Regimen Ecclesie Dei spectantium quæ in Au-
 glia hodie agitantur. 8. *Londini*. 1644.
 — De Lege Dei. 12. *Mediob.* 1655.
 — De Jure Majestatis circa sacra adversus Nic.
 Vedelium. 8. *ibid.* 1642.
Apologia pro confessione Remonstrantium contra
 censuram quatuor Professorum Leidenfium. 4.
 1629.
 — Adversus declamatiunculum J. M. 8.
Rupella. 1614.
 — Pro decreto Alexandri VII. & pravi Je-
 suitarum, circa Cerimonias quibus Sinæ Con-
 fucium & progenitores Mortuos colunt. 8. *Lo-
 van.* 1700.
Bechtoldi (*Joh.*) Loci communes five materiarum
 Rubricarum universi Juris sylloge , aucta ab
 And. Christ. Rosenero. 4. *Lipsia.* 1689.
Beckii (*Jean. Jac.*) Animadversiones ad Hoppii
 commentationem ad instituta. 8. *Norimb.* 1708.
Beckmanni (*Nicol.*) Doctrina Juris. 4. *Herbipoli.*
 1777. Beieri

DE LIVRES.

Beieri (Adrian.) Advocatus rerum Opificalium pē-
ritus. 4. *Francof.* 1705.

———— De artificibus Palatinis. 4. *Vratiflav.*
1692. *Aug. Vind.* 1710.

Bartholini (Thom.) De morbis Biblicis, Miscella-
nea Medica. 4. *Hafnia.* 1705.

———— Historiarum Anatomicarum centuriæ,
4. *Hagæ.* 1654.

———— De Insolitis partus humani viis, acce-
dunt J. Veslingii de pullitie Ægyptiorum &
aliæ ejusdem Observationes Anatomicæ & E-
pistolæ Medicæ. 8. *Hafnia.* 1664.

———— De lacteis thoracis in homine brutis
que observatis. 12. *Traject.* 1654.

———— De flammula cordis. 8. *Hafnia.* 1667.
Vide plura hujus Auctoris No. 14.

Anthologia Epigrammatum Græcorum selecta &
ab obscenitate vindicata. 8. *Flexia.* 1624.

Antonini Iter Britanniarum, commentariis illus-
tratum Th. Gale, accessit Anonymi Ravenna-
tis Britannicæ Chorographia. 4. *London.* 1709.

———— *Imperat. (Marc.)* De Rebus suis Lib. Gr.
Lat. notis illustrati. 8. *Oxon.* 1704.

———— Cum commentario perpetuo *Thom.*
Gatakeri & Annotationibus A. Dacerii. 4. *Lon-
dini.* 1697.

———— Liberalis Transformationum congeries
Gr. Lat. ex emendatione Abr. Berkelii. 12. *Lugd.
Bat.* 1674.

———— Ex recensione & cum notis Thomæ Mun-
kerii. 12. *Amstelod.* 1676.

Aperti (Nic.) Vita triumphans civilis. 8. *Amstel.*
1688.

Aphrodiensis (Alex.) Quæstiones naturales & mo-
rales & de fato, item de anima. fol. *Venet.* 1555.
Item Jo. Grammaticus expositio in libros Ana-
lyticos Aristotelis. fol. *Venetii.* 1559. Vide
plura No. 7.

Apollodori Bibliotheca sive de Origine Deorum
Gr. Lat. ex recensione T. Fabii. 8. *Salmur*
Ap

C A T A L O G U E

Apollonius Pergæus de sectione Rationis & Spatii &c. Latine versus, opera & studio Edm. Halley.
8. *Oxen.* 1706.

A Vis sinceres aux Catholiques des Provinces-Unies sur le decret de l'Inquisition de Rome contre l'Archevêque de Sebaſte. 12. 1704.

— Spirituels donnez à une Dame de qualité pour la conduite de son Ame. 12. *Paris.* 1673.

— Sur le tableau du Socinianisme. 8. 1690.
Avocat des Protestans ou Traité des Schismes. 12. *Amst.* 1686.

Dialogue sur les droits de la Reine très-Chrétienne sur les Pais-bas. 12. *Paris.*

Chirurgie complete par demandes & par réponses, par Mr. le Clêrc. 12. *Haye.* 1708.

Amour en fureur ou les Excès de la Jalousie Italienne. 12. *Cologn.* 1702.

— A la Mode, Saryre Historique. 12. *Paris.* 1706.

— d'Antiochus & Stratonique. 12. *Paris.* 1679.

— Victorieux de la fortune ou Avantures d'Oronce & d'Eugenie. 12. *Amst.* 1683.

— De Leandre & d'Hero. 12. *Paris.* 1681.
Aldegonde (Philip. Marnix.) Kort begrip der Christelyke Religie. 8. *Vittrecht.* 1646.

Alcoran der Barvoeter Monnicken. 12. *Genev.* 1644.

Alley (Willem) Tractaat van Testamenten, Codicillen, en andere Acten van uyterste willen. 8. *Rotterd.* 1656.

Bils (Louis de) Gebruÿk der tot nog toe gemeende Gylbuys. 4. *Rotterd.* 1658.

Alting (Bern.) Pilaren en Peclen van Groningen. 4. *Groning.* 1648.

Amama (Sext.) Ebreus Woordenboek en Grammatica. 8. *Frank.* 1627. *Amst.* 1628.

DE LIVRES.

(16)

AVRIL 1712.

A Pologia pro Ministris in Anglia vulgo non conformistis. 8. *Eleutheropoli.*

———— Necessaria Ant. Creguti contra accusationem Frid. Spanhemii. 8. *Amst.* 1678.

———— Equitis Poloni pro veritate accusata 8. 1654.
Arbor vitæ sive preciosi fructus è sacrificio Mixtæ nascentes. 12. *Colon.* 1702.

Ardenna (*Jacob.*) Conjectura circa EPIINOMHNA. Clementis. 4. *Londin.* 1683.

Ardentis (*Radulphi*) Homiliae in Epistolas & Evangelia Dominicalia totius anni ut & in festa sanctor. 8. *Colon.* 1675. 2. Tom.

Aresii (*Pauli*) Sacra phrenoschemata de augustissima Coeli Regina ejusque sacro Gynecæo. fol. *Francof.* 1701.

———— De S. S. Papis, Episcopis aliisque Religionum fundatoribus & confessoribus. fol. *ibid.* 1702.

Aretii (*Bened.*) S. S. Theologiae problemata. fol. *Bern.* 1604. *Genev.* 1617.

———— Commentarii in N. Testamentum. fol. *Genev.* 1587. 2. voll.

Bejeri (*Adrian.*) De conviciis Opificum. 8. *Fena.* 1689.

———— De origine, speciebus & Interpretatione Juris Opificiarum. 4. *Fena.* 1686.

———— De varii Generis Instrumentis cum maxime Opificum. 4. *Fena.* 1691.

———— De Jure prohibendi quod competit Opificibus & in Opifices. 4. *Fena.* 1688.

———— De sigillo Confessionis. 4. *Fena.* 1675.
Lipsia. 1710. Vide plura hujus Auctoris No. 15.

Bartholini (*Th.*) De paralyticis N. T. 8. *Lipsia.* 1685.

———— De peregrinatione Medica. 4. *Hafnia.* 1674.

———— De pulmonum substantia & Motu. 12. *Lida.* 1672.

———— Responsio de Experimentis Anatomicis *Bil-*
lunianis. 12. *Amst.* 1661.

CATALOGUE DE LIVRES.

- Bartholini* De Sanguine vetito. 8. *Hafnia.* 1673.
 — De theriaca. 4. *Hafnia.* 1671. Vide plu
 hujus Auctoris No. 15.
Apollodori Bibliotheces sive de origine deorum
 libri tres Gr. Lat. 8. *Amst.* 1669.
Apollonius Alexandrinus de Syntaxi seu constru
 tione Orationis cum notatione Portii & Sy
 burgii. 4. *Francos.* 1590. apud Wechel.
Apologia Principis Transylvaniæ pro Justa bel
 suscepi causa. 8. 1646.
 — Pro Rege & populo Anglicano conti
 Miltonum. 22. *Antverp.* 1651.
Apophoreta Moralia, sive *Erasmus* de Civilitate
Trochisci Socratici, sive Selectæ Veterum &
 modernorum argutiæ Ethico-Politicae. 18. *Tiguri.*
 1707.
Apophthegmata aurea Regia Carolina. 12. *Hag.*
 1650.
Apostoli (*Mith.*) Proverbia Gr. Lat. cum not
 Ret. Pantini. 4. *Lugd. Bat.* 1643.
Apparatus Virgilii Poëticus. 8. *Colon.* 1703. 170
Balance de la Religion & de la Politique. 1
 1697.
St. Bernârd de la Consideration au Pape Eugen
 12. *Paris.* 1658.
Bertram Pretre du Corps & du Sang du Seigneur
 Latin & en François. 12. *Quevilly.* 1673.
Bible de Port Royal, avec l'Explication tirée d
 Sts. Peres & Auteurs Ecclesiastiques par M
 de Sacy en Latin & François. 12. *Brussel.* 170
 35. voll.
 — Selon la vulgate avec des notes & Explic
 tions par Mr. de Sacy. 12. *Anvers.* 1700. 7. vo
Devoirs de l'Homme & du Citoyen par Mr. Pu
 fendorf, traduit par Barbeyrac. 8. *Amsterd.* 170
Chirurgien d'Hospital, enseignant une manie
 de guerir toutes sortes de playes. 12. *ibid.* 1707
Amant raisonnable ou les complaisances amoure
 ses par le Cheval. de St. Amour. 12. *Paris.* 171
Annales Galantes de Lorraine. 12. *Cologne* 1687

JOURNAL
DES
SCAVANS,
5
Pour le Mois de
SEPTEMBRE
1712.



A AMSTERDAM,
chez les JANSSONS à WASSERGE.

MDCCXII.

A V I S.

ONtrouve à Amsterdam chez les **W A E S - B E R G E** les Livres suivans :

JACOBI VANIERII S. J. Prædium Rusticum scitissimo Poëmate didactico illustratum. 12.

JO. ALBERTI FABRICII Supplementum Bibliothecæ Latinæ, paginis superioris Editionis jam emendatius recusæ accommodatum. 8.

Interêts des Princes d'Allemagne, où l'on voit ce que c'est que cet Empire, la Raison d'Etat suivant laquelle il devoit être gouverné, les fautes qui s'y commettent contre la Politique, dont on y neglige les veritables Maximes & les moyens sûrs & faciles de le retablir en son ancienne splendeur & de s'y conserver. Sous le nom d'Hippolitus à Lapede par Joachim de Transée Ambassadeur de Suede. Traduit par Mr. BOURGEOIS DU CHASTENET. 12.

Defense des Hauts Alliez & du dernier Ministere de la Grande-Bretagne, contre la France & ses partisans pour servir de Reponse à un Livre qui a pour titre, la Conduite des Alliez & du dernier Ministere dans la presente Guerre. Premiere Partie ou Critique générale de cet Ouvrage. 8. La Haye.
— Seconde Partie. Ibid.

NIC. HENR. GUNDLINGII, de Efficientia metus tum in promissionibus literarum Gentium, tum etiam Hominum privatorum, auxiliisque contra metum. 4. Hale

JOURNAL
DES
SCAVANS,
5

Pour le Mois de Septembre MDCCXII.

*Dissertations sur diverses matieres de Religion
& de Philologie contenues en plusieurs Let-
tres écrites par des personnes sçavantes de
ce temps : Recueillies par M. l'Abbé DE
TILLADET. A Paris, chez François
Fournier, Libraire, en la Maison de
Frederic Leonard, Imprimeur du Roi,
ruë saint Jacques, à l'Ecu de Venise.
1712. 2. vol. I. vol. pagg. 538. II. vol.
pagg. 467.*

NOUS avons indiqué dans le premier
Extrait de ce Livre * neuf Disserta-
tions, que le premier Tome renferme. La
dixième, qui commence le second Vo-
lume, contient un examen du sentiment
de Longin sur ce passage de la Genese:
Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & la
Tom. LII. L 2 lu-
* Mois d'Août 1712. p. 169.

lumiere fut faite. Longin le donne pour un exemple du sublime, & dit que le *Legislateur des Juifs ayant connu la puissance de Dieu selon sa dignité, il l'a exprimée de même.* Dès la premiere lecture que M. Huet fit de Longin, il fut choqué de cette remarque; & étant obligé de parler de ce Rheteur dans un de ses Ouvrages, il crut pouvoir dire que Longin avoit pris pour un discours sublime, une expression très-simple & très-commune; & qu'il n'avoit pas même tiré de l'original ces paroles de Moïse. M. Huet s'étend ici plus au long sur ces deux mêmes points. Ce qui l'engagea à cela ce fut M. Despreaux, qui dans le dessein de défendre Longin, s'étoit exprimé d'une maniere qui parut peu obligeante à M. Huet. „ Nous a-
 „ vons pris des routes si différentes dans
 „ le Pais des Lettres, M. Despreaux &
 „ moi, dit là-dessus ce Prélat, que je ne
 „ croyois pas le rencontrer jamais dans
 „ mon chemin, & que je pensois être
 „ hors des atteintes de sa redoutable &
 „ dangereuse Critique. Je ne croyois pas
 „ non plus que tout ce qu'a dit Longin
 „ fussent mots d'Evangile; qu'on fût obli-
 „ gé de croire comme un article de Foi
 „ que ces paroles de Moïse sont sublimes,
 „ & que de n'en demeurer pas d'accord,
 „ ce fut douter que les Livres de Moïse
 „ soient l'Ouvrage du saint Esprit; enfin

„ je ne me ferois jamais attendu à voir
 „ Longin canonisé, & moi presque ex-
 „ communié, comme nous le sommes
 „ par M. Despreaux.”

La Dissertation suivante roule sur un endroit du quatrième Livre des Georgiques de Virgile, qui commence au 287. vers. M. de Segrais croyoit y voir un vers hors de sa place, & M. Huet nioit fortement cette transposition; le premier vouloit rétablir Virgile, & le second étoit persuadé que Virgile n'avoit pas besoin de rétablissement. M. de Segrais représentoit entre autres choses, que laissant ces vers comme on les lit communément, on chargeoit Virgile de fautes énormes contre la Geographie, puisqu'il y avance que le Nil coule sur les frontieres de la Perse, & qu'il vient du fond des Indes. M. Huet répond à cela, que Virgile n'étoit bon Geographe que par raport à son siècle, où cette Science étoit encore très-embrouillée. Il montre en même tems par une longue suite de passages de différens Auteurs, que l'ancienne Geographie, à laquelle Virgile s'est conformé, enseignoit que l'Ethiopie & les Indes étoient ou la même region, ou des regions contigues; que l'Asie & l'Afrique se joignoient dans l'Ethiopie; & que le Nil avoit sa source dans les Indes. Les Anciens, prévenus de cette erreur, étoient nécessairement

obligez de croire que le Nil passoit près de la Perse, puisque la Perse est voisine des Indes du côté de l'Occident, où alloit le Nil. Ils croyoient que le Golfe Arabe, le Golfe Persique, & une partie même de la Mer des Indes, n'étoient qu'un grand Lac semblable à la Mer Caspienne, & ils donnoient à ce Lac le nom de Mer Rouge ou Erythréenne. Cela étant, conclut l'Auteur, il est clair que Virgile suivant la doctrine de son tems, n'a pû s'exprimer autrement qu'il a fait; & qu'ainsi il ne faut chercher dans le passage dont il s'agit, ni corruption, ni correction.

On apprend dans la douzième Dissertation la Généalogie de la Maison d'Urfé, & diverses particularitez touchant Honoré d'Urfé, Auteur du Roman d'Astrée, & Diane de Château-Morand, qui dans ce celebre Roman sont cachez sous les noms de Celadon & d'Astrée. Diane fut d'abord donnée à Anne d'Urfé frere aîné d'Honoré; mais ce mariage ne se trouva mariage que de nom, remarque l'Auteur; & ils se separerent volontairement, après avoir vécu dix ans ensemble sous cette vaine apparence de mariage. Le mari se fit Prêtre; & Diane qui avoit toujours eu beaucoup de penchant pour Honoré qui *l'aimoit*, le prit pour époux. On assure *ici qu'ils ne vécurent pas dans une parfaite*

faite intelligence. „ M. Patru disoit qu'Honoré s'abandonnant à son humeur galante, avoit toujours quelques nouvelles amourettes en tête. Diane ne trouvant plus en lui cette adoration qui l'avoit autrefois si agréablement flattée, ne pouvoit moderer ni sa jalousie ni ses reproches, dont il se trouva à la fin si fatigué, qu'il se retira en Piémont, dans une Cassine, sur le bord du Pô, près de Turin. Mais M. d'Urfé son neveu alleguoit d'autres raisons de cette separation, entre autres la mal-propreté de Diane, toujours environnée de grands chiens, qui entretenoit & dans sa chambre & dans son lit une saleté insupportable à son mari. D'ailleurs il avoit esperé qu'elle lui donneroit des enfans, qui pussent conserver dans sa Maison les biens qu'il avoit eus d'elle; & au lieu d'enfans elle accouchoit tous les ans de moles, qui le dégoûterent enfin d'elle, & l'en éloignerent. Le même M. d'Urfé ajoutoit qu'elle devint fort grosse avec l'âge; qu'elle étoit souverainement belle, mais qu'elle étoit idolatre de sa beauté; & que par l'extrême soin qu'elle en prenoit, elle se rendoit insociable; toujours enfermée, toujours masquée, toujours en garde contre le Soleil & le vent.... Elle *survêcut long-tems à Honoré d'Urfé, qui mourut en 1625.*

La treizième Dissertation concerne l'origine de la Poësie Françoisè. M. l'Evêque d'Avranches est persuadé que la première, véritable, & presque unique source de cette Poësie, ne se trouve avec certitude qu'en Provence; & que les Ouvrages des anciens Troubadours, Princes de la Poësie Françoisè, y sont encore ensevelis dans les Bibliothèques des anciens Monasteres, où on les regarde peut-être comme des Bouquins de nul usage. Il désigne en particulier le Monastere de Lerins, où demuroit le *Monge des Isles d'or*; celui de saint Pierre de Montmajour d'Arles, où vivoient Hugues de San Cefari, & un autre *Monge* surnommé le *Flagel des Troubadours*; & enfin l'Abbaye de saint Victor de Marseille; Rostang de Brignole, & le Moine Hilaire qui ont écrit l'Histoire des Trouverres & des Chanterres, y ayant demeuré. L'Auteur parle ensuite des différentes Pieces de l'ancienne Poësie Françoisè, qui sont les Tensons, les Soulas, les Syrventez, les Martegalles, les Sixtines, les Lays, les Virelays, les Soties, les Bergerettes, les Sons, les Ressons, les Fatras, les Arbres fourchus, les Jeux partis, les Fabliaux, les Ballades, tant balladantes que fratrifées, les Deports, les Moraux, &c.

La quatorzième Dissertation est formée de quelques Lettres Latines, touchant les *Poësies* d'Antoine Halley, Professeur à Caën.

Caën. On y dit aussi quelque chose sur le nom de Virgile, qu'on tire de *Virgula*. En passant on fait souvenir de Plotia Aleria, de Cebès, & d'Alexandre, ceux qui s'imaginent découvrir dans le nom de Virgile une preuve de sa modestie & de sa pudeur virginale.

Dans la quinzième Dissertation M. Huet explique à M. Cuper le surnoms de Madbachus, & de Selamanès donnez à Jupiter dans une Inscription trouvée à Alep, qui est l'ancienne Berée. La seizième traite des vers Ioniques; la dix-septième, des Participes actifs François; & la dix-huitième, des titres de Livres, terminez en *ana*. On observe dans cette dernière, que les *Scaligerana* ont mis en usage dans ce siècle cette sorte de titres, & qu'il y a beaucoup d'apparence que Messieurs du Vassan sont Auteurs du nom, comme de la compilation. On trouve dans leur famille l'exemple d'un titre semblable, qui a pû leur servir de modele, sçavoir le Recueil des Dits notables de François Pithou, intitulé : *Pithœana*.

La dix-neuvième Dissertation contient plusieurs additions à l'Etymologique de Menage. Voici quelques-unes de ces additions. „ *Agasse*. On disoit autrefois *A-*
 „ *gasse* pour *Agathe* : comme *Macieu* pour
 „ *Mathieu*; *Macé* pour *Mathias*. La Ve-
 „ nelle sainte *Agathe*, qui est dans le

„ Fauxbourg de saint Gilles de Caën , est
 „ nommée dans les vieux titres *la Venelle*
 „ *sainte Agasse*. On trouve dans les mê-
 „ mes Registres, *Agasse* sa femme , pour
 „ *Agathe*. On a nommé les Pies, *Agathe*,
 „ comme *Margot*; les Geais, *Richard*;
 „ les Etourneaux , *Sanfonnet*; les ânes,
 „ *Henri & Martin*. D'*Agasse* dans la signi-
 „ fication de Pie, l'on a fait *agasser*.

„ *Aliborum*. *Maitre Aliborum*. Ce mot
 „ me semble avoir été donné par dérision
 „ à quelque Avocat ignorant , qui lors-
 „ qu'on plaidoit en Latin , voulant dire
 „ qu'un homme n'étoit pas recevable à ses
 „ alibi, dit, *Nulla habenda est ratio istorum*
 „ *aliborum*, ou quelque chose de semblable.

„ *Camifade*. „ Attaque qui se fait pour
 „ surprendre les ennemis en chemise; ou,
 „ selon d'autres , parce que ceux qui la
 „ font , tirent leurs chemises de leurs
 „ chausses pour se reconnoître.

„ *Galimatias*. Ce mot , à mon avis , a
 „ la même naissance qu'*Aliborum* , & a
 „ été formé dans les Plaidoyers qui se fai-
 „ soient en Latin. Il s'agissoit d'un coq
 „ appartenant à une des Parties , qui s'ap-
 „ pelloit *Matthias*: l'Avocat , à force de
 „ repeter souvent les mots de *Gallus* & de
 „ *Mathias*, se brouilla , & au lieu de dire
 „ *Gallus Matthias* , dit *Galli Mathias*. Ce
 „ qui fit ainsi nommer dans la suite les dis-
 „ cours embrouillez.”

„ *Tope*. Ce mot a passé du jeu dans la
 „ conversation. Il vient de l'Hébreu *Tob*,
 „ *bon, bien*. Quand Adonias pria Bethsa-
 „ bée de demander pour lui en mariage
 „ Abisag à Salomon, elle répondit *Tob*,
 „ *bien*.

La vingtième Dissertation traite de la nature des Comètes; & la vingt unième, de la nature de la rosée. M. Huet prouve par une expérience, que la rosée n'est autre chose qu'une humidité qui sort de la terre, après la chaleur du jour, lorsque le Soleil s'est retiré. Par là l'on peut juger, ajoute-t il, si le Poète Alcman a eu raison de dire que la rosée est née de l'Air & de la Lune; & si l'Auteur du *Pervigilium Veneris*, l'a bien définie par ces paroles : *Imber ille quem serenis astra rorant noctibus*. Il eut parlé plus correctement, s'il eut dit : *Imber ille quem serenis terra rorat noctibus*.

La vingt-deuxième Dissertation est une Lettre où M. Huet témoigne sa reconnaissance de quelques essais, & d'une coquille de pourpre, qui lui avoient été envoyez d'Angleterre. Il remarque dans cette Lettre que quoi que celui qui a découvert ce beau secret en Angleterre mérite une grande louange, il faut pourtant reconnoître que ce secret a été scû & pratiqué par d'autres dans ces derniers tems. *Philander, dit-il, dans ses Commentaires*

sur Vitruve, dit qu'étant à Venise, il pi-
la & broya des pourpres, à l'exemple des
Anciens, & en tira une teinture violette
très-agréable. Et Thomas Gaze rapporte que
les Indiens de l'Amérique tiroient de la
couleur de pourpre, & d'autres couleurs,
de certaines coquilles qu'ils ramassoient
sur les rivages de la mer : & si nous re-
montons jusqu'au siècle de Bède, nous
trouverons que la pourpre, & les coquil-
les qui la portent, étoient connus de
son tems en Angleterre. Par où il paroît
que Pancirola & les autres qui ont mis ce
secret *inter vetera deperdita*, se sont bien
abusez.

La vingt-troisième Dissertation consiste
en une Lettre touchant la Philosophie Car-
tesienne. Dans les deux dernières Dissertations il est parlé du Livre *De concordia Rationis & Fidei*, & de la *Conciliation du Catholicisme & du Protestantisme*. Elles sont suivies d'un grand nombre de Lettres Latines, que les Sçavans feront bien aises de voir.

FIRMIANI LACTANTII Epitome
Institutionum Divinarum ad Pentadium
fratrem. Anonymi Historia de Hæresi
Manichæorum. Fragmentum de origi-
ne Generis humani, & Q. Julii Hila-
riani expositum de ratione Paschæ &
Mensis. Ex antiquissimo Bibliothecæ

Re.

Regiæ Taurinensis Codice eruit, recensuit, lucique publicæ dedit, atque etiam Dissertatione præliminari illustravit CHRISTOPHORUS MATTHÆUS PFAFFIUS. C'est-à-dire : *Abregé des Institutions Divines de Lactance, composé par lui-même, & adressé à son frere Pentadius. Recit d'un Anonyme, touchant l'Herésie des Manichéens. Fragment sur l'origine du Genre humain, avec un Traité de Q. Julius Hilarianus de la Pâque & du Mois. Le tout tiré d'un ancien Manuscrit de la Bibliotheque Royale de Turin, & revû par M. Pfaffius, qui y a joint une Préface.* A Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, ruë saint Jacques, à l'Image saint Paul. 1712. in 8. pagg. 246.

MR. Pfaffius qui sçavoit que la Bibliothèque du Duc de Savoye avoit été brûlée avec sa Galerie en 1667, esperoit d'autant moins en retrouver quelques débris, que le Pere Mabillon qui avoit été depuis ce tems-là à Turin, ne paroissoit pas avoir rien tiré de cette Bibliothèque. Mais il fut agréablement détrompé par la lecture du Journal de Dom Bernard de Montfaucon, qui assure que quand il passa par Turin, un certain cabinet renfermoit encore environ trois mille Manuscrits entassés les uns sur les autres. Etant à portée de s'instruire par lui-même, il alla

examiner la Bibliothèque, qui depuis un an étoit remise en ordre ; & pour voir tout d'un coup ce que la République des Lettres en pouvoit esperer, il commença par faire un Catalogue des Manuscrits Hébreux, & des Manuscrits Grecs. Il s'occupoit à cela lorsque le Manuscrit qu'il met presentement au jour s'offrit à ses yeux. Il en donne une description, & il dit que c'est un monument du cinquième siècle, ou du commencement du sixième. Il ajoute néanmoins qu'il le dit sans vouloir absolument décider. „ Nous sçavons, „ observe-t-il, qu'on ne peut prononcer „ sur l'ancienneté des Manuscrits avec la „ même certitude que si on avoit en main „ des démonstrations. Dès qu'un Manus- „ crit a mille ans, il n'est pas possible d'en „ marquer précisément le siècle ; il faut „ se contenter de désigner un intervalle qui „ comprenne quelques siècles. Aussi n'y „ a-t-il eu personne jusqu'à present qui ait „ prétendu donner des règles sûres pour „ trouver le siècle de ces vieux Manus- „ crits.” M. Pfaffius soutient son opinion par un petit détail de reflexions, qu'il conclut en assurant „ que celui qui conjecture „ le mieux (ce qui, selon lui, dépend „ du hazard) est aussi le plus propre à „ déterminer l'ancienneté des Manuscrits.”

On n'avoit vû jusqu'à present qu'un
fragment de l'abregé des Institutions Divi-
nes.

nes; & il étoit d'autant plus naturel qu'on crut le reste absolument perdu, que ce reste manquoit dans l'Exemplaire même de saint Jérôme, ainsi que ce Pere le marque expressément dans l'énumération des Ouvrages de Lactance. Suivant la division que M. Pfaffius a faite de cet abrégé en 72 Chapitres, les 55 premiers paroissent pour la première fois; les autres contiennent le fragment déjà connu. En donnant l'idée de l'Ouvrage, l'Editeur en fait une juste critique. Lactance y cite les oracles des Sibylles. Bien éloigné de les soupçonner de supposition, il refute les Payens qui les rejettoient, & qui prétendoient que ces oracles avoient été fabriquez par quelque Chrétien. Il est vrai que les preuves qu'il apporte ne sont pas infiniment convaincantes, & c'est ce qu'observe sur ce point-là M. Pfaffius. Lactance a aussi laissé échapper quelques expressions peu correctes sur l'origine du mal. Il fait entendre que Dieu qui est Auteur de la Vertu l'est aussi du Vice, parce que sans le Vice la Vertu ne pourroit ni s'exercer, ni subsister. Cette erreur est ici réfutée par Lactance même, qui en d'autres endroits enseigne très-clairement que le mal ne vient pas de Dieu, & qu'il vient du Diable. On fait voir en même tems qu'il y a une grande différence entre l'erreur de Lactance & celle des Manichéens; mais on ne laisse pas de lui repro-

cher d'avoir dit, comme eux, que l'homme est composé de deux parties, dont l'une est bonne, & l'autre mauvaise; entendant par cette dernière le corps. On le relève aussi sur ce qu'il avance que la communauté de biens que Platon vouloit établir seroit injuste. On avouë néanmoins qu'elle seroit très-difficile dans la pratique. Les Sectateurs de Jean de Labadie l'avoient établie dans un Canton de la Frise. Les peres de famille y avoient mis leur bien en commun : mais leurs enfans étant parvenus à l'âge de raison, protesterent contre cette disposition, & l'annullerent. Dans les remarques suivantes on voit Lactance excusé ou défendu sur l'article des Antipodes, & sur ce qu'il dit touchant la seconde personne de la sainte Trinité, l'immortalité de l'ame, & la fin du monde. M. Pfaffius fait en passant une digression sur l'ancienne Version Latine de la Bible.

Voici ce qu'on appelle ici l'Histoire des Manichéens. Un Sarrazin nommé Scythianus composa contre la saine doctrine quatre Livres, dont le premier avoit pour titre *Le Mystere*; le second, *Les Chapitres*; le troisième, *L'Evangile*; & le quatrième, *Le Tresor*. Il avoit un Disciple nommé Terebinte, qui après sa mort s'étant saisi de ces Livres & d'une grosse somme d'argent, passa en Perse, & s'y retira chez une

veuve à qui il donna toute sa confiance.
Plein.

Plein d'orgueil, il oublioit qu'il étoit né d'une Vierge, qu'un Ange l'avoit nourri dans les montagnes, & avoit changé son nom de Terebinte en celui de Budda. Il n'eut pas le tems de faire beaucoup de Disciples: car étant monté un jour sur la terrasse de la maison, l'Esprit immonde le precipita, & il mourut sur le champ. La veuve devenuë maîtresse de son argent, acheta pour sa propre consolation un jeune Esclave appellé Curbitius, qui par son secours devint assez sçavant, & qui, après qu'elle fut morte, s'empara des Livres de Scythianus & des richesses qu'elle avoit laissées. Il prit le nom de Manès, & se mit à dogmatiser. Ses principaux Disciples furent Thomas, Abda, & Hermas. Les ayant bien instruit des dogmes du Sarrazin, il les envoya prêcher en diverses Provinces; ce qu'ils firent avec grand succès. A la fin le Roi de Perse le fit arrêter, & le condamna à être écorché comme on écorche les boucs. De sa peau, on fit une outre qui fut penduë à la porte; & son corps fut livré aux oiseaux du Ciel. L'Editeur conjecture avec raison que cette courte narration a été tirée des Actes de l'Evêque Archelaüs.

Suit un fragment sur l'origine du Genre humain. On ignore l'Auteur de ce morceau. Il paroît avoir cru qu'Adam étoit *Androgyne* au commencement. Quelques Rab-

Rabbins ont été de ce sentiment ; & Pierre Poiret, que d'autres extravagances ont assez fait connoître, ne s'en éloigne pas. L'Auteur au reste s'applique particulièrement à marquer l'origine des différentes Nations qui remplissent l'Univers. Julius Hilarianus composa son Traité sur la Pâque l'an 397, sous le Consulat de Cæsarius & d'Atticus. La grande question touchant le tems de célébrer la Pâque n'étoit pas encore alors décidée, remarque l'Editeur ; & Hilarianus soutient dans cet Ouvrage le sentiment des Latins contre les Grecs, conformément à la declaration du Pape Victor, & au Decret que fit ensuite le Concile de Nicée.

M. Pfaffius nous fait esperer qu'il donnera bientôt le Catalogue des Manuscrits Grecs de la Bibliotheque de Turin. Il y en a peu d'Auteurs profanes ; mais en recompense le nombre des autres est considerable ; & ceux qui travaillent pour l'utilité de la Religion en tireront de grandes lumieres. Nous croyons devoir remarquer en finissant cet Extrait, que c'est par les mains du sçavant Dom Nicolas le Nourri Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, que M. Pfaffius fait ce present-ci au Public.

Les Hommes. A Paris, chez Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire de feuë Madame la Dauphine, & des Bâtimens, Arts,

& Manufactures du Roi, Ruë saint Jacques, au Pelican. 1712. vol. in 12. pp. 328.

LE seul titre de ce Livre offre une ample matiere aux reflexions, & à la censure. L'Auteur se propose en général de parler des hommes: Que ne peut-on pas dire sur un tel sujet? Chacun s'occupe des défauts des autres, sans faire attention aux siens, & l'on ne vit peut-être jamais plus de critique & moins de reforme. Faut-il pour cela supprimer les instructions & les portraits? On abuseroit encore davantage de ce silence. Les hommes se croiroient peut-être parfaits, si on cessoit de les reprendre. Ce seroit néanmoins une idée bien chimerique, observe l'Auteur, que de pretendre ramener tout le Genre humain à la Raison; il suffit qu'on travaille utilement pour quelques-uns. Un seul homme, dit-il, corrigé par la lecture d'un Ouvrage, ne recompense-t-il pas assez bien un Auteur de la peine qu'il a prise? Mais il ne suffit pas de tourner les hommes en ridicules, il faut leur fournir les moyens de devenir meilleurs. Les découvertes honteuses les deshonnorent, sans les guerir. On a mêlé ici l'ironique avec le serieux, afin que l'un disposât à recevoir l'autre.

Cet Ouvrage est divisé en 20 Chapitres. Le premier traite de l'étude des hommes; le 2. *des honneurs & des richesses*; le 3. *de*
l'a-

l'amour propre; le 4. de l'esprit & des Auteurs; le 5. des flatteurs & des louanges; le 6. de la politesse; le 7. de la vraie generosité; le 8. de l'inegalité des conditions; le 9. de l'inegalité des fortunes; le 10. des avarés; le 11. des jeunes gens, & de leur éducation; le 12. des vieillards & de la mort; le 13. de l'état de vie qu'on choisit; le 14. des amis; le 15. des femmes; le 16. du secret; le 17. de la Cour; le 18. de la vie privée; le 19. de divers sujets; & le 20. de la verité de la Religion Chrétienne. Ces différens Chapitres indiquent l'objet & le plan du Livre; il faut maintenant en rapporter quelques traits, qui fassent connoître le style de l'Auteur, & la maniere dont il a traité son sujet.

Il commence par observer que les Payens n'ont jamais connu l'homme. „ Les uns, „ dit-il, éblouis des lumieres de son esprit, „ ont cru qu'ils pouvoient l'élever jusqu'à „ la Divinité; & les autres n'en jugeant „ que par la corruption de son cœur, ou „ que par ses foibleſſes, n'ont point rougi „ de l'abbaisser, même au-deſſous des animaux. Parmi les premiers, quelques-uns „ s'étant formez une idée faulſe de la véritable grandeur d'ame, vouloient que „ le Sage souffrît sans murmurer les maux „ les plus cruels; & s'imaginant qu'ils pouvoient atteindre à cette impassibilité ridicule, qu'ils regardoient comme l'état heroïque, ils ne l'occupoient que des avan-

„ tages de son sort, fans jamais l'appliquer
 „ à s'examiner sur ses miseres. Ceux, au
 „ contraire, qui ne suposoient rien de
 „ grand dans l'homme, n'en exigeoient rien
 „ de vertueux; Et persuadez qu'il ne falloit
 „ se contraindre en rien, à quelque excès
 „ qu'une telle maxime pût conduire, ils
 „ honoroient jusqu'à ses vices & ses desor-
 „ dres. Les lumieres de l'Evangile ont dissipé
 „ ces tenebres; la Religion seule nous
 „ apprend à nous connoître. D'une part
 „ elle nous instruit que nôtre ame est im-
 „ mortelle; qu'elle est superieure par sa
 „ nature à tout ce qui nous ravit & nous
 „ étonne le plus; qu'elle seule est suscepti-
 „ ble de toutes les vertus, & qu'enfin elle
 „ peut aspirer au souverain bien de la posses-
 „ sion de son Dieu. De l'autre, elle nous
 „ montre nos foibleffes, nos défauts, nos
 „ vices, leurs causes, leurs effets. L'homme
 „ appliqué à cet examen avouë alors qu'il
 „ connoît une beatitude plus solide que
 „ celle que les plaisirs procurent, qu'il sent
 „ toute la beauté de la vertu, mais qu'il ne
 „ peut vaincre le mal-heureux penchant qui
 „ l'en détourne; qu'il ne peut faire tout le
 „ bien qu'il voudroit; & que son desespoir
 „ est de sentir interieurement ces opposi-
 „ tions, sans avoir assez de force pour les
 „ détruire, ni assez d'habileté pour les con-
 „ cilier ensemble. En un mot il reconnoît
 „ que sans un secours superieur, il demeu-
 „ rera

„ rera toujours esclave de ses passions, & le
 „ jouët de toutes ses legeretez. Il n'y a
 „ donc que la Religion Chrétienne qui ap-
 „ prene à l'homme à se connoître, sans
 „ l'exposer à s'enorgueillir, ni à se plain-
 „ dre de son sort; parce que si elle lui fait
 „ voir qu'il est capable de toutes les vertus,
 „ elle lui apprend aussi qu'il ne peut en
 „ pratiquer une seule parfaitement sans le
 „ secours de Dieu.”

De ces reflexions générales sur l'étude & la connoissance de l'homme, passons à quelques traits plus marquez sur le détail de ses défauts. En parlant des conditions, l'Auteur remarque qu'être né d'une grande Maison c'est l'avantage qui distingue le plus & qui coûte le moins; que rien ne met dans un plus grand jour les vices que la haute naissance; qu'un homme vicieux mais obscur a quelquefois cet avantage, qu'on ne sçait pas s'il est malhonnête homme. Il développe cette pensée par une comparaison.

„ Au milieu d'une campagne s'élevoit au-
 „ trefois un orme monstrueux, qui sembloit
 „ disputer de majesté avec les Cieux, & dé-
 „ fier les élémens de l'ébranler: & à mille
 „ pas un foible arbrisseau, que le moindre
 „ zephir agitoit, & qui soutenoit à peine
 „ les oiseaux les plus legers. Mais les vents
 „ enfin s'irritent, les éclairs brillent, le ton-
 „ nerre gronde, la nuë creve, & l'arbre or-
 „ gueilleux est réduit en poussiere; le seul

„ arbrisseau échape à la fureur de l'orage,
 „ & l'unique cause de son salut c'est qu'il
 „ est petit.”

Voici de quelle maniere l'Auteur dépeint
 les suites & les effets de l'avarice. „ L'édu-
 „ cation est refusée aux enfans, les dou-
 „ ceurs de la vie à l'épouse, les secours aux
 „ parens, le salaire aux domestiques, l'hof-
 „ pitalité aux amis, le pain aux pauvres,
 „ le soulagement aux malheureux; on en
 „ veut au bien des uns, on retient celui des
 „ autres; on craint tout, on se défie de tout,
 „ on se précautione contre tout; ni les Loix
 „ ni la probité publique ne peuvent rassu-
 „ rer un avare contre ses terreurs injustes;
 „ il croit qu'à tout moment ses richesses
 „ vont lui échaper; que ses tresors vont
 „ être en proye aux voleurs; que la sterilité
 „ va desoler toute l'Europe; que les enne-
 „ mis sont déjà dans sa maison; que la Mo-
 „ narchie est culbutée; que tout l'Univers
 „ enfin va perir. Et se regardant comme le
 „ seul homme qui doit survivre à tout, son
 „ unique sagesse, tout ce qu'il connoît de
 „ raisonnable, c'est de se ménager un fond
 „ pour prévenir cet avenir affreux, & se
 „ mettre à couvert de tous ces malheurs
 „ chimeriques. L'avarice, remarque ail-
 „ leurs l'Auteur, a frayé des chemins sur la
 „ surface des eaux, ouvert les abîmes de
 „ la mer, déchiré les entrailles de la terre,
 „ étouffé tous les sentimens de la Nature.
 „ Elle

„ Elle a fait même de l'amour propre un
 „ esclave soumis; & néanmoins un vice si
 „ puissant ne tyrannise presque que les vieil-
 „ lards.” Chaque Chapitre contient des
 reflexions qui lui sont propres, & le style
 est à peu près le même par tout.

Hippocrates defendido de las Imposturas,
 y calumnias que algunos Medicos po-
 co cautos le imputan : en particular en
 la curacion de las enfermedades agudas:
 pues hasta aora todavia se ignora como
 las curava : con sola la Exposicion, ò
 Commento del primer Aphorismo : *Vita
 brevis, Ars verò longa, &c.* Por el
 Doct. D. MIGUEL MARCELLINO
 BOIX y Moliner : Natural de las Cue-
 vas de Vim Roma, Cabeça de la En-
 comienda Mayor de la Encomienda
 Mayor de la Orden de Montesa, Reyno
 de Valencia : Colegial que fue del Insigne
 de S. Geronimo de los Trilingues, y
 Cathedratico de Medicina en la Univer-
 sidad de Alcalá de Henares : Socio, y
 Fundador de la Regia Academia de Se-
 villa; y al presente Medico Honorario
 de la Camara de Su Magestad, que
 Dios guarde. Dirigido al Señor Don
 Pedro Cayetano Fernandez del Campo
 Angulo y Velasco : Marqués de Mejo-
 rada, y de la Breña : &c. *En Madrid,
 por Matheo Blanco, año 1711. C'est-à-
 dire:*

dire: *Hippocrate défendu contre les impostures & les calomnies de quelques Medecins peu circonspectz; au sujet du traitement des Maladies aiguës, &c. Par le Docteur Dom Michel Marcellin Boix, &c. A Madrid, chez Matthieu Blanco. 1711. in 4. pagg. 512.*

DA NS le Mois precedent p. 212. nous avons rendu compte des trois premiers Chapitres de cet Ouvrage. Nous continuerons dans ce second Extrait, à parcourir les Chapitres suivans, en commençant par le quatrième, qui roule sur la quatrième proposition du premier Aphorisme d'*Hippocrate*, dont l'explication, ainsi que nous l'avons déjà dit, fait tout le sujet de ce volume.

Cette proposition est conçûë en deux termes, dont le second est susceptible de différentes interpretations. Mais M. Boix se declare pour celle qui rend ces deux mots par ceux-ci, *l'Experience est trompeuse*, après quoi il s'attache à nous en développer le vrai sens. Selon lui, cela ne signifie autre chose, sinon, Qu'un Medecin, quelque experimenté qu'il soit, n'employe sur le corps humain aucun remede, de l'effet duquel il soit entierement certain; en sorte qu'on peut dire qu'autant de fois qu'il prescrit un medicament, quelque ordinaire qu'en soit l'usage, ce sont autant de nouvelles experiences qu'il tente, &c.

succès desquelles il ne peut sans temerité se rendre garant. L'Auteur éclaircit cette espece de paradoxe par l'exemple d'une maladie des plus communes ; ce sont les *Engelures*. Il prétend que parmi le grand nombre de recettes éprouvées que fournit la Medecine pour la guérison de ce mal, le Medecin ne peut compter sur la réüffite d'aucune en particulier, & qu'après les avoir appliquées assez inutilement l'une après l'autre, il est quelquefois obligé de renvoyer la cure au Printemps. L'Auteur n'oublie pas la maniere dont les Medecins Dogmatiques ont coûtume d'expliquer ces mêmes paroles de l'Aphorisme d'*Hippocrate*, desquelles ils ne manquent pas de se prévaloir ; comme si l'*experience* n'étoit *trompeuse* que pour la Secte Empirique, & qu'ils eussent seuls le privilege d'en diminuer l'incertitude par la voye du raisonnement. M. Boix fait voir combien cette prétention est mal fondée, & il s'efforce de prouver que l'*experience* n'est pas moins *trompeuse* pour eux, que pour les Medecins Empiriques.

Par ces derniers, il n'entend ni ces imposteurs qui viennent des Pais étrangers, dont ils font l'excrément, & qui avec demie-douzaine de secrets s'érigent en Medecins à tous maux ; ni cette multitude de Moines ignorans, qui sans aucune mission s'ingerent de medicamenter le Genre

humain ; ni ces *Saltimbanques* qui vendent publiquement leur baume dans les places , & qui comme autant de sangsuës tirent l'argent du Peuple ; ni beaucoup d'autres de pareille trempe. Il les croit tous très-indignes du nom d'Empiriques ; & il est persuadé qu'on rendroit un grand service à l'Etat , en le purgeant de cette sorte d'*insectes* , & en envoyant tous ces Charlatans ramer sur les Galeres ; peine qu'ils meritoient (selon lui) à plus juste titre que quantité de forçats qu'on y condamne tous les jours. Il appelle *Empiriques* un ordre de Medecins qui ne doivent point être confondus avec cette canaille ; des Medecins lettrez , qui faisant leur capital de l'experience , ne negligent pas les secours qu'on peut tirer du raisonnement poussé jusqu'à un certain point ; c'est-à-dire , qui sans vouloir *s'alambiquer* inutilement sur la recherche de ce qu'il y a de plus caché dans les causes des maladies, se contentent de raisonner sur les phénomènes qui frappent leurs sens ; ce qui suffit pour les guider dans la pratique avec toute la sûreté qu'il est permis d'esperer en ce genre. C'est en vain (ajoute-t-il) que les Medecins Dogmatiques veulent s'attribuer un degré de certitude fort supérieur à celui où les Empiriques peuvent atteindre. La Nature est également obscure & impénétrable pour les uns & pour les autres ;

tres; & les premiers n'ont sur les derniers d'autre avantage que celui qu'ils recueillent d'une fausse confiance, dont ils sont la dupe.

L'Auteur n'exige point qu'on l'en croye sur sa parole, lorsqu'il avance que les Medecins Dogmatiques ne voyent pas plus clair que les Empiriques dans les mysteres de la Nature; & il entreprend de le prouver par autorité, par raisonnement, & par experience, selon sa méthode ordinaire. Il a recours d'abord à l'autorité divine, & allegue divers passages de l'Escriture, qui tendent à faire sentir à l'homme combien ses vûës sont bornées en Physique. L'autorité humaine vient ensuite, & elle consiste dans l'aveu sincere des plus fameux Dogmatiques, tels qu'*Hippocrate*, *Galien*, *Vallés* celebre Medecin Espagnol, &c. qui conviennent tous de l'ignorance profonde où nous sommes touchant les causes naturelles.

Il confirme ces autoritez par un raisonnement, ou plutôt par une espece d'Induction, qui sert à montrer contre la Secte Dogmatique, qu'on peut devenir excellent Medecin sans connoître distinctement la nature des maladies & des remedes. Cette Induction roule sur cinq exemples, dont les trois plus considerables par rapport au fait dont il est question sont la Theriaque, la Medecine de Paris

celse, & le *Quinquina*. Quant à la *Theriaque* (dit l'Auteur) y a-t-il Medecin assez clairvoyant pour oser déterminer quelle sorte de composé résulte du mélange de plus de soixante drogues qui entrent dans ce médicament ; & en quoi consiste l'effet qu'il produit dans nos corps ? *Galien* lui-même, si dogmatique en toute occasion, & si exercé à combiner ses qualitez pour l'explication des effets de la Nature, n'est-il pas en quelque sorte demeuré court au sujet de la *Theriaque*, puisqu'il s'est vû réduit à dire que cet antidote agissoit par toute sa substance (*tota substantia*) expression dont ses Commentateurs n'ont pû jusqu'ici démêler le sens ? Cependant l'on fait tous les jours usage de la *Theriaque* dans la Medecine, & l'on s'en trouve bien, sans s'inquiéter de la maniere dont elle agit. A l'égard de *Paracelse* (continué l'Auteur) a-t-on vû avant lui un Medecin plus inventif en matiere de remedes, & qui ait sçû manier avec plus de dexterité ce que la Nature nous offre en ce genre dans les trois regnes, mineral, vegetal & animal ? Cependant *Boyle* nous en parle comme d'un homme d'un mediocre génie & d'une foible pénétration par rapport au raisonnement & à la theorie : & l'on remarque en effet dans ses Ouvrages qu'il s'embarasse peu d'accorder ses remedes & sa methode curative avec les divers Systèmes

mes Philosophiques qui avoient cours de son temps. Il laissoit raisonner à perte de vûë les *Erasles*, les *Cratons*, & les autres Medecins de la Cour Imperiale; & il se contentoit de les refuter par le nombre de ses cures. Pour ce qui regarde le Quinquina, ne guerit-il pas les fièvres plus efficacement qu'aucun autre remede, sans qu'on sçache encore bien au vrai ce qui constituë sa vertu fébrifuge, & quoi qu'il y ait sur cela presque autant d'hypotheses différentes, que de Medecins qui en ont traité?

Cette Induction conduit insensiblement l'Auteur à sa troisiéme preuve qui est l'expérience; & il en appelle à celle des trois quarts du monde, où la seule Medecine Empirique triomphe des maladies les plus rebelles, & les guerit plus heureusement par la seule experience, que ne font nos Dogmatiques Européens avec tout l'art syllogistique d'*Aristote* & les quatorze Livres de la *Méthode* de *Galien*. Il cite sur cela les témoignages de *Linschot*, dans son voyage, où il est parlé de la Medecine de Goa; celui de *Semedo*, dans son Histoire de la Chine; celui d'*Almeyda*, touchant les Medecins du Japon; celui de *Bontius*, par rapport aux Indiens; celui de *Prosper Alpinus*, pour l'Egypte; celui de *Guillaur Pison*, pour le Bresil; celui de *Monar* pour les autres Parties de l'Amerique.

M. Boix s'occupe dans le cinquième chapitre à l'éclaircissement de ces deux mots de l'Aphorisme, *Judicium difficile, et judicium est difficile.* Il soutient qu'*Hippocrate* n'a voulu dire autre chose par là, sinon Que l'homme n'a aucune faculté, par laquelle il puisse connoître l'essence véritable du moindre de tous les êtres que renferme l'Univers: Qu'un Medecin par conséquent, bien loin de prendre le ton affirmatif sur ce qui concerne le traitement & le prognostique des maladies, ne sçau-roit être trop circonspect dans ses jugemens & dans ses décisions. Cette sage défiance qu'*Hippocrate* veut inspirer ici à ses Disciples, & dont il faisoit usage plus qu'un autre, ne doit point (dit on) nous faire inferer que ce grand homme fût peu initié dans les mysteres de la Philosophie, ni que celle dont il faisoit profession, ne fût (comme l'assure *Vallès*) qu'un ramas de contes de vieille. *Hippocrate* avoit puisé dans le commerce de *Démocrite*, ce que cette Science contient de plus solide & de plus propre à former un excellent Medecin; c'est-à-dire une Physique expérimentale, appuyée sur une multitude de faits observez avec exactitude & attention, & nullement fondée sur des speculations creuses ou sur des termes de Logique & de Métaphysique entierement vuides de sens. Cette maniere de philosopher avoit si peu

de rapport avec celle des Dogmatiques, qui ne revoquent rien en doute, & qui décident de tout sans hésiter; qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître avec l'Auteur Que c'est fort mal à propos que cette presomptueuse Secte a voulu mettre *Hippocrate* dans son parti, en le declarant Chef des Medecins Dogmatiques.

Il y auroit (poursuit M. Boix) beaucoup plus de raison à le ranger parmi les Empiriques & les Philosophes Pyrrhoniens, puisqu'il faisoit profession de douter en mille rencontres. En effet il dit formellement Qu'en *Medecine* on ne peut enseigner de doctrine certaine; Que les predictions dans les maladies se trouvent souvent fausses; Qu'il faut en croire ses propres yeux plutôt que les différentes opinions, &c. Un Medecin qui raisonne sur de pareils principes ne doit pas être soupçonné de philosopher dogmatiquement. Aussi *Hippocrate* dans ses principaux Ouvrages, tels que les *Aphorismes*, le *Prognostique*, les *Coaques*, & les *Epidemies*, ne nous fait-il part que de ses observations sur les phénomènes qui arrivent le plus ordinairement dans les maladies, sans se mettre en peine d'en découvrir les causes Physiques, dont il juge la connoissance assez inutile pour la guerison, & dont il abandonne la recherche aux Dogmatiques oisifs. L'Auteur prend de là occasion d'entrer dans un détail plus particulier de

ant la Philosophie Dogmatique & la Pyrrhonienne; & il ne balance pas à donner la préférence à celle-ci. Il refuse à toute autre l'honneur qu'elle prétend tirer de toutes les découvertes dont elle se glorifie en Physique, sur-tout depuis environ un siècle; & il soutient que tout cela se réduit à des vrai-semblances & à des probabilités fort éloignées de ce qui s'appelle démonstration. Il paroît si convaincu du peu de progrès qu'on a fait jusqu'ici, & qu'on peut faire à l'avenir dans la science des causes naturelles; qu'il regarde comme un Pyrrhonisme tout ce que nos Physiciens se vantent de sçavoir le mieux sur cet article, & prend à partie le Pere Malebranche, sur le témoignage avantageux qu'il rend à *Descartes*, d'avoir découvert en trente ans plus de veritez que tous les autres Philosophes n'avoient fait depuis tant de siècles. Nous ne faisons qu'effleurer toutes ces choses, pour abréger, & nous passons au sixième Chapitre.

L'Auteur y examine fort au long le sixième precepte contenu dans l'Aphorisme, & qui est exprimé en ces termes: *Il faut non-seulement que le Medecin remplisse tous ses devoirs.* M. Boix nous apprend donc ici en quoi ces devoirs consistent. Un Medecin doit aujourd'hui sçavoir parfaitement les Langues Grecque & Latine, pour être en état de puiser dans les sources

ces les preceptes de son Art. La Physique experimentale & l'Histoire naturelle lui sont d'une necessité indispensable. La Rhetorique ou l'Art de persuader peut lui être d'une grande utilité auprès des malades pour s'acquérir leur confiance; & il ne doit pas ignorer les Mathématiques, sur-tout l'Astronomie. L'étude de l'Anatomie doit être une de ses principales occupations, mais il ne doit point en faire son capital, puisqu'il est certain qu'*Hippocrate*, quoi que très-médiocre Anatomiste, n'a pas laissé d'être le plus grand Medecin de tous les siècles; sans compter que ceux qui de nos jours ont le plus brillé dans l'Anatomie, ne se sont pas autrement distingués dans la pratique de la Medecine, faute d'un loisir suffisant pour se perfectionner dans l'une & dans l'autre. (C'est toujours M. Boix qui parle.) Il veut que le Medecin soit bon Chymiste, & il est persuadé que pour pénétrer autant qu'il est possible dans la nature des corps, la Chymie est un moyen plus sûr que la Philosophie ni de Platon, ni d'Aristote, ni d'Epicure, ni de tous les autres Chefs de secte.

La Chirurgie (selon lui) est si essentielle à un Medecin, qu'il en doit sçavoir non-seulement la theorie, mais encore la pratique. C'est la route qu'il a tenuë lui-même à l'exemple d'*Hippocrate*, de *Galien*, & d'autres fameux Medecins, & il nous

racco-

raconte ici avec assez d'étenduë ce qui le mit dans le goût de cette étude, la manière dont il s'y engagea, les Auteurs qu'il s'y proposa pour guides, les progrès qu'il y fit, les traverses que lui suscita cette conduite par la jalousie qu'elle inspira contre lui aux Medecins & aux Chirurgiens, &c. Il ne pouvoit manquer d'encourir l'indignation de ces derniers, & de s'attirer leurs persecutions, par la méthode qu'il suivoit pour le pansement des playes, qui étoit justement celle de *Cesar Mazatus*, à laquelle il s'étoit affectonné d'abord, & dont l'expérience lui avoit appris le mérite. Cette méthode (dit M. Boix) avoit deux vices capitaux que les Chirurgiens ne pouvoient lui pardonner: l'un, qu'elle guerissoit en huit ou dix jours ce qu'ils ne pouvoient guerir en quarante: l'autre, qu'elle n'avoit besoin pour cela, ni d'un grand appareil de medicamens, ni d'une grande assiduité de la part du Chirurgien.

L'Auteur parcourt après cela les qualitez qui regardent proprement les mœurs du Medecin; telles sont la prudence, l'adresse, la douceur, la pieté, &c. Il ne doit point negliger son extérieur, ni donner dans des parures affectées: il ne doit être ni glorieux, ni flateur, ni médisant, ni grand parleur; il doit éviter les disputes, sur-tout dans les Consultations, qui

se doivent toujourns faire en vûe du soulagement des malades. Ces sortes d'Assemblées étoient autrefois beaucoup moins contentieuses que nous ne les voyons aujourd'hui : ce qui venoit de l'uniformité dans la theorie & dans la méthode *curative*. Presentement que l'intemperance des Systèmes a fait naître une bigarrure de pratique toute propre à mettre & à fomenter la discorde parmi les Medecins, les Consultations ne se passent plus si doucement. L'Auteur pour exposer à nos yeux le ridicule des différentes Sectes qui au grand dommage des malades partagent maintenant la Medecine, & troublent la tranquillité des Consultations, en assemble une pour une fièvre aiguë accompagnée de malignité, qu'il suppose menacer la vie d'un grand Seigneur, qui n'épargne rien pour avoir du conseil ; & il la compose de huit Medecins d'autant de Sectes différentes, sçavoir d'un Galeniste, d'un Disciple de *Vanhelmont*, d'un Paracelsiste, d'un Sectateur de *Willis*, d'un Partisan de *Sylvius Deleboe*, d'un Cartésien, d'un Disciple de *Dalés*, & de *Baglivi* en personne. Ces huit Consultans ont à leur tête l'ombre d'*Hippocrate* évoquée des Champs Elysées par les soins de M. Boix.]

Chaque Medecin se donne carrière sur les causes de la maladie, qu'il explique conformément à son hypothese particu-

& pour la guérison de laquelle il propose les remèdes que lui indique sa méthode de traiter. Le Galéniste conseille de fréquentes & copieuses saignées : les sectateurs de *Paracelse* & de *Vanhelmont* assez d'accord entre eux, ne parlent que d'*élixirs*, de *quintessences*, & d'autres remèdes mystérieux : le Disciple de *Willis* renferme son avis dans la saignée, l'émétique, les sudorifiques, & les cordiaux temperez : celui de *Sylvius* vante l'efficacité des sels volatiles huileux, des diaphoretiques & des somnifères en pareille occasion : le Cartésien n'envisage dans les remèdes qu'il prescrit, que la proportion de matière subtile, de matière globuleuse, & de parties branchuées la plus propre à corriger la mauvaise disposition qui se trouve dans les trois élémens dont l'assemblage forme le sang du malade : *Dolée* s'imagine encherir beaucoup sur les avis de ceux qui ont opiné avant lui, en faisant une espèce de *pot pourri* de leurs sentimens, qu'il donne pour le sien propre. Enfin *Baglivi* ne songe qu'à rétablir l'équilibre entre les solides & les fluides, à corriger le *froncement*, la *corrugation*, la *crispature* des fibres, &c.

Hippocrate après avoir écouté ces huit Consultans avec toute la patience d'un homme accoutumé depuis long-temps à essuyer les extravagances de l'esprit hu-

main, entreprend de leur faire voir qu'ils prennent tous le change sur le fait dont il s'agit, & que quoi qu'ils fassent gloire chacun en particulier de le regarder comme leur Maître, ils n'ont dans leur méthode de traiter les maladies rien qui l'engage à les avouer pour ses véritables Disciples. Il commence sa refutation par le Galeniste, qu'il apostrophe en ces termes.

5, Galien votre Maître (lui dit-il) eût
 ,, été un excellent Medecin, s'il eut été
 ,, moins prodigue du sang de ses malades,
 ,, & s'il n'eut point laissé par écrit cette
 ,, pernicieuse maxime *Qu'il faut saigner*
 ,, *dans toutes les fièvres*; ce qui est directe-
 ,, ment contraire à ce que j'enseigne dans
 ,, mes Ouvrages, *Que la fièvre est une*
 ,, *contr'indication de la saignée*. Galien con-
 ,, noissoit la bonne méthode de guerir,
 ,, mais il n'avoit pas le courage de la sui-
 ,, vre, & se laissoit emporter au torrent;
 ,, c'est un aveu qu'il fait lui-même au
 ,, sujet du traitement des playes de tête.
 ,, Pour vous deux (continuë Hippocrate)
 ,, qui marchez sur les traces de *Paracelse*
 ,, & de *Vanhelmont*, je sçai qu'en matiere
 ,, de remedes & de secrets vous l'empor-
 ,, tez sur moi & sur tous les Medecins de
 ,, l'Univers. Mais je sçai en même temps
 ,, que le merite d'une cure ne dépend
 ,, nullement de la multitude des remedes
 ,, qu'on y employe; & qu'il y a plus
 ,, d'ha-

„ d'habileté à guérir un malade avec peu
 „ de medicamens & presque par le seul
 „ regime, qu'avec tout cet appareil d'*Ar-*
 „ *canes Corallins*, d'*Alkæst*, & d'autres
 „ semblables fadaïses. A l'égard de *Wil-*
 „ *lis* (dit-il en s'adressant au Willisien)
 „ j'admire la subtilité de ses raisonnemens,
 „ & je ne puis lui refuser l'éloge de grand
 „ Chymiste & de grand Anatomiste. Mais
 „ je guérissais mes malades dans l'Isle de
 „ Cos sans tout ce verbiage, & ma pra-
 „ tique étoit d'accord avec ma theorie;
 „ au lieu que la pratique de *Willis* dé-
 „ mentoit ses hypotheses, puisqu'il trai-
 „ toit le plus souvent ses malades à Lon-
 „ dres en vrai Galeniste. Quant à vous
 „ (poursuit *Hippocrate*) qui suivez la mé-
 „ thode de *Sylvius*, j'ai à vous dire que
 „ je n'ignore pas le succès dont elle étoit
 „ accompagnée en Hollande, & qui va-
 „ lut le surnom d'*heureux* à ce celebre
 „ Praticien. Ce bonheur étoit une suite
 „ naturelle de sa reserve dans l'administra-
 „ tion des remedes, dont il se gardoit
 „ bien d'accabler ses malades; & j'avoüe
 „ que lui & *Sydenham* sont ceux de tous
 „ les Modernes qui se sont le moins écar-
 „ tez de ma pratique.

Hippocrate vient ensuite au Medecin Car-
 tesien, & lui demande d'abord si *Descartes*
 son Maître étoit Medecin. Le Disciple
 répond que *Descartes* sans être Medecin a

été le plus grand Philosophe qui ait jamais
 dogmatifé. „ Je sçai (replique *Hippocrate*)
 „ que nous avons lui & moi étudié la
 „ Philosophie sous un même Professeur,
 „ qui est *Démocrite*, quoi que *Descartes*
 „ se soit voulu donner pour inventeur de
 „ celle qu'il a publiée sous son nom, &
 „ qu'il l'ait persuadé à quelques ignorans.
 „ Mais la difference qui se trouve entre
 „ nous deux, c'est qu'à la Philosophie de
 „ *Démocrite* j'ai sçû joindre la connois-
 „ sance de la Medecine, que j'ai apprise
 „ de mes peres qui étoient Medecins, &
 „ dans laquelle je me suis perfectionné
 „ par un travail assidu; au lieu que *Des-*
 „ *cartes*, sans savoir les premiers élemens
 „ de la Medecine, a formé une Secte de
 „ Medecins, que la confiance aveugle
 „ qu'ils ont en la bonté de ses principes,
 „ rend assez temeraires pour les porter à
 „ entreprendre la cure des plus fâcheuses
 „ maladies. „ Sur quoi *Hippocrate* conside-
 „ rant que la Medecine courroit un grand
 „ risque, s'il arrivoit que la Secte des Medecins
 „ Cartesiens prît racine, & se fortifiât,
 „ jure par Apollon & par le Styx, que si ja-
 „ mais il est appellé des Champs Elysées pour
 „ la guerison de quelque malade, & qu'il
 „ rencontre un Cartesien dans la Consulta-
 „ tion, il le fera jeter par les fenêtres,
 „ comme un sujet indigne d'exercer une
 „ profession aussi noble que la Medecine,

tant qu'il ne reconnoitra pour Maître qu'un simple Philosophe tel que *Descartes*.

Du Cartesien *Hippocrate* tombe sur le Disciple de *Dolée*, & se plaint à lui en ces termes. „ Je trouve fort extraordinaire „ que vôtre Maître en faisant passer en „ revüë les differentes méthodes de tant „ de Medecins, ne m'ait pas trouvé „ digne d'avoir place parmi eux; & j'en „ voudrois savoir la raison. Et quel usage (répond le Disciple de *Dolée*) mon „ Maître eût-il pû faire d'une Pratique „ aussi seche & aussi sterile en remedes „ que la vôtre? Quel crédit eût donné à „ son *Encyclopédie* une méthode qui ne „ s'occupe qu'à observer les temps & les „ periodes des maladies; à calculer les „ jours critiques, & à attendre patiemment les crises? Mais (replique *Hippocrate*) quel relief prétend tirer *Dolée* de ce qu'il nous donne dans son Livre pour son opinion particuliere; ce qui se réduit tantôt au sentiment de *Willis*, tantôt à celui de *Sylvius*, tantôt à celui des Cartesiens, & ainsi du reste? En un mot qu'ajoute-t-il à tous ces Systêmes de pratique? Quoi donc (reprend le Disciple) comptez-vous pour rien d'avoir expliqué si clairement les causes non seulement de la santé, mais de la maladie? De nous avoir appris les r-

„ de certains esprits qui president à l'une
 „ & à l'autre dans les principales parties
 „ du corps ? C'est *Microcosmetor* , par
 „ exemple , & *Cosmetorgès* qui prennent
 „ soin de la tête ; c'est *Cardimelech* qui a
 „ son siege dans le cœur ; c'est *Gasteronax*
 „ & *Bithnimalca* qui resident dans l'esto-
 „ mac ; c'est l'*esprit plaslique* qui a la di-
 „ rection de ce qui se passe dans la ma-
 „ trice : & ce sont là les auteurs de tou-
 „ tes nos maladies , selon le Docteur
 „ *Jean Dolée* mon Maître. L'imperti-
 „ nent *baragouin* ! (s'écrie *Hippocrate* en
 „ se tirant la barbe) un pareil langage
 „ peut-il être toleré dans une Faculté aussi
 „ sage & aussi honorable que celle de Me-
 „ decine ? & l'Auteur des *Amusemens se-
 „ rieux & comiques* a-t-il grand tort de jet-
 „ ter un ridicule sur nôtre profession , en
 „ disant *Qu'on apprend d'ordinaire les Lan-
 „ gues pour exprimer nettement ce qu'on sçait ;
 „ mais qu'il semble que les Medecins n'ap-
 „ prennent leur jargon que pour embrouiller
 „ ce qu'ils ne sçavent pas ?*

Enfin *Hippocrate* termine la Consultation
 par l'examen du Systême de *Baglivi*. Il se
 moque de sa *fibre motrice* , & de sa mé-
 thode de guerir , qui consiste à ne faire
 presque attention qu'aux parties solides. Il
 l'accuse d'avoir tout brouillé dans la Me-
 decine pour y avoir fourré mal à propos
les Mathematiques ; il lui reproche d'a-

voir pris le contrepied de tous ceux qui avant lui ont suivi la Pratique d'*Hippocrate*. En un mot il s'emporte contre lui, l'appelle *Medico Tarantulero*, *Medecin de Tarantule*, & condamne tous les Sectateurs de cet Italien, s'ils ne se convertissent, à être exilés dans la Pouille, pour y être mordus de ces dangereuses araignées, qui leur faisant éprouver les plus fâcheux déreglemens de la *fibre motrice*, les fassent mourir à force de danser.

La Consultation finie, *Hippocrate* visite le malade, & sans s'amuser à lui tâter le pouls, il se contente d'examiner l'urine; puis il revient vers les Consultans, & prononce cet oracle: *Le malade est au quatrième jour de sa maladie; son urine donne quelques signes de coction; il suera le septième jour, & se trouvera parfaitement guéri.*

Cependant le cinquième jour on voit paroître de fâcheux accidens; la langue devient aride, la tête s'embarasse, l'urine se trouble, la fièvre s'allume de plus en plus. L'allarme se met aussi-tôt parmi les Medecins. L'un dit que le malade ne passera pas son sixième: l'autre, qu'il mourra suffoqué faute de saignée: celui-ci, qu'il faut lui appliquer des velicatoires pour mettre la tête en sûreté, & détourner le transport: celui là, qu'on auroit dû le purger dès le cinquième jour. Le sixième jour arrive; les Medecins qui desesperent
de

de la guérison, se disposent à s'esquiver chacun de son côté; *Hippocrate* tient bon & les rassure. Enfin le septième jour il survient une sueur abondante, le malade mouille trois chemises, & guérit au grand étonnement de l'assemblée.

Nôtre Extrait est déjà si étendu qu'il ne nous est pas possible de suivre Mr. Boix dans les trois derniers Chapitres, où il explique le reste de l'Aphorisme, qui contient les devoirs du malade, ceux des assistans, & toutes les choses extérieures qui peuvent contribuer à la guérison des maladies. Nous sommes contraints de renvoyer sur tout cela au Livre même, & de laisser quelque chose à la curiosité des Lecteurs.

Sancti PROSPERI Aquitani, S. Augustini Discipuli, Sancti Leonis Papæ primi Notarii, Opera omnia, ad Manuscriptos Codices, nec non ad Editiones antiquiores & castigatiores emendata, nunc primùm secundum ordinem temporum disposita, & Chronico integro ejusdem, ab ortu rerum, usque ad obitum Valentiniani III. & Romani à Vandalis captam pertingente, locupletata. Quibus præfigitur ejusdem S. Prosperi Aquitani Vita, ex Operibus ipsius, & Scriptorum Ecclesiasticorum Libris concinnata. C'est-à-dire : Tous
les

les Ouvrages de S. Prosper, Disciple de S. Augustin, & premier Secrétaire du Pape S. Leon; corrigez d'après les Manuscrits, & les meilleures Editions; arrangez pour la première fois suivant l'ordre des temps, & augmentez de la Chronique entière du même S. Prosper, laquelle s'étend depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de Valentinien III. & à la prise de Rome par les Vandales. On y a joint la Vie de S. Prosper, tirée de ses Ouvrages, & de ceux des Ecrivains Ecclesiastiques. A Paris, chez Guillaume Desprez & Jean Desfartz, rue saint Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus. 1711. in fol. coll. 1368. sans compter les Tables.

AU TANT que cela a pû venir à la connoissance de l'Editeur, le premier des Ouvrages de S. Prosper qui ait été imprimé, est le Livre où il refute Cassien. Ce Livre parut à Mayence en 1524, par les soins de Nicolas Carbacchius; & fut suivi en 1531, du recueil des Sentences de S. Augustin, fait par S. Prosper; & en 1536, du Livre de Julien Pomerius, De la vie contemplative, Ouvrage qu'on joint communément à ceux de S. Prosper. En 1538 Bernardin Stagninus publia à Venise, la Lettre de saint Prosper à Ruffin, la réponse aux Extraits des Genoïs, le Livre contre Cassien, les Epigrammes, les Lettres
d'Aug.

d'Aurelius Evêque de Carthage, & du Pape Celestin, & quelques autres Pieces.

Il paroît qu'Etienne Gryphe Libraire de Lyon fut le premier qui prit soin de recueillir en un seul volume tous les Ouvrages de saint Prosper. Il mit sous sa Presse en 1539, tous ceux qu'il lui fut possible de ramasser, & les dedia aux Magistrats & au Peuple de Riez, suposant que S. Prosper avoit autrefois été leur Evêque. Jean Sotellus Theologien de Louvain donna en 1565 une autre Edition des Oeuvres de saint Prosper, dans laquelle il insera plusieurs Ouvrages qui n'avoient pas encore paru, & qu'il crut devoir attribuer à ce Saint. Il s'en fit une nouvelle Edition à Douai en 1576, par Jean Olivarius, qui prétendit avoir porté l'exactitude beaucoup plus loin que les Editeurs qui l'avoient precedé. L'Edition de Cologne de 1630, & toutes les autres posterieures, représentent l'Edition d'Olivarius.

Celui à qui le Public doit celle-ci, y a fait entrer tout ce qu'il a pû recouvrer d'Ouvrages qui portoient le nom de saint Prosper. On y trouve la Chronique entiere, que les autres Editeurs avoient negligée, soit parce qu'elle paroissoit ailleurs avec la Chronique d'Eusebe, soit parce qu'elle étoit très-imparfaite. Elle ne l'est plus, remarque l'Editeur, depuis qu'elle a été

a été retouchée par Du Chesne & par le Pere Labbe. Il ajoute qu'il l'a aussi revûë de nouveau sur cinq Manuscrits de la Bibliotheque de M. Colbert. Il ne s'est pas contenté de rendre son Edition la plus ample qu'elle pouvoit être; il nous assure qu'il s'est aussi appliqué de son mieux à la rendre correcte, ce qu'on peut voir par le nombre & la qualité des Manuscrits qu'il a consultez, & dont il donne une liste. Il avertit qu'obligé de choisir parmi les diverses Leçons, il n'a pas négligé de marquer au bas des pages celles qu'il rejettoit; & qu'il a aussi fort soigneusement distingué les vrais Ouvrages de saint Prosper, des incertains, & de ceux qui manifestement ne lui apartiennent pas. Chaque Ouvrage, chaque Piece est accompagnée d'une Préface qui doit servir ou à l'éclaircir, ou simplement à la faire connoître. L'ordre que l'Editeur a suivi est le plus naturel de tous; il s'est réglé sur le tems que chaque morceau a été composé; & ces époques, il les a tirées, ou du texte, ou de la matiere, ou du témoignage des Sçavans.

On voit donc d'abord la Lettre de S. Prosper à S. Augustin touchant les restes du Pelagianisme qui paroissoient dans la Gaule; & l'Epître d'Hilaire sur le même sujet. Comme les Livres de S. Augustin sur la Predestination des Saints, & le Don de

de Perseverance servirent de réponse à ces Lettres; on trouve ici ces deux Ouvrages imprimez tout au long. La Lettre de S. Prosper à Ruffin vient ensuite; puis le Poëme ΠΕΡΙ ΑΧΑΡΙΣΤΩΝ, (*De Ingratis*) Il est divisé en quatre parties, subdivisées en plusieurs Chapitres, & accompagné de Notes. Suivent les réponses de S. Prosper aux objections des Gaulois & de Vincent, & aux Extraits des Genoïs; la Lettre du Pape Celestin aux Evêques de la Gaule, & la refutation de l'Ouvrage de Cassien, dont on a fait imprimer d'un bout à l'autre la partie, qui a pour titre *De la protection de Dieu*, & où l'Abbé Cheremon enseigne le Semi-pelagianisme, „ Cassien, observe l'Edi-
 „ teur, y publie une distinction qu'il a-
 „ voit inventée le premier, très contraire
 „ aux droits de la Toute puissance Divi-
 „ ne, & au dogme du Peché originel. “
 On voit après cela un Commentaire sur les cinquante derniers Pseaumes, le recueil des Sentences de S. Augustin, & le Livre des Epigrammes. Ces Epigrammes sont encore, à proprement parler, des Sentences de S. Augustin mises en vers. La Chronique est le dernier des vrais Ouvrages de saint Prosper. On a cru devoir les terminer par les Actes du second Concile d'Orange, tant parce qu'on les trouve aussi dans les autres Editions depuis celle de Louvain de 1565, que parce que le

Decrets de ce Concile condamnent les erreurs qu'avoit attaquées S. Prosper, & renferment même quelques unes de ses expressions.

Les Ouvrages douteux sont la Confession de Prosper d'Aquitaine, un Poëme qu'un mari adresse à sa femme, un Poëme sur la Providence Divine, deux Livres sur la Vocation de toutes les Nations, & une Lettre écrite à la Vierge Demetrias sur l'humilité Chrétienne. A la suite de ces Ouvrages, l'Editeur a fait imprimer, 10. ceux qui certainement ne sont pas de S. Prosper, quoi qu'on les lui ait autrefois attribuez; savoir les trois Livres de la vie contemplative, dont Julien Pomerius est Auteur; un Livre intitulé des Prédications & des Promesses, duquel l'Auteur est incertain; & une prétendue Chronique, fort différente de celle de S. Prosper, & indigne de lui. 20. L'Editeur nous donne aussi une Compilation de Monumens & de Passages, qu'il croit pouvoir servir à faire bien entendre & les Ouvrages du Saint, & l'Histoire de l'Herésie qu'il a combattuë.

Ce qu'on appelle ici la vie de S. Prosper fait voir qu'on en sçait fort peu de choses. Quoi que la plupart des Modernes le fassent Evêque, il y a bien de l'aparence qu'il ne fut jamais que Laïque. On ne sçait point la date de sa mort; mais on croi

croit qu'il vivoit encore l'an 463. Son prétendu Episcopat de Riez est fondé sur la signature de l'Evêque Prosper, qu'on lit dans les Actes des Conciles de Carpentras & de Vaison. Mais ces Conciles n'ayant été tenus qu'en 527 ou 529, l'Evêque Prosper qui y soucrivit est fort postérieur à S. Prosper. D'ailleurs on veut que Maxime lui ait succédé, & Maxime occupoit le Siege de Riez dès l'an 432. Nous finirons cet Extrait par quelques remarques sur le style de S. Prosper.

„ Le Genie Poétique qui l'anime se fait
 „ sentir jusques dans la Prose, observe l'E-
 „ diteur; il a un style vif, élevé, énergi-
 „ que, très-sentencieux; & il fait une
 „ grande impression sur l'esprit de ses Lec-
 „ teurs, soit par la dignité des paroles,
 „ soit par la solidité des raisonnemens.
 „ Content de ses agrémens naturels, il ne
 „ recherche aucun des ornemens affectez
 „ dont Saint Leon & les autres Auteurs
 „ de son tems paroient leurs écrits. Se
 „ croyant à la tête de ceux qui combat-
 „ toient pour la Doctrine Catholique tou-
 „ chant la Grace de J. C. il employe pour
 „ la défendre, une maniere d'écrire toute
 „ guerriere; & il fait beaucoup plus d'at-
 „ tention aux choses, qu'aux expressions.
 „ De là vient que son discours est quel-
 „ quefois un peu obscur. Mais cette obs-
 „ curité, continuë l'Editeur, ne se répand
 „ point

sur les matieres dont il traite; que embarrassées qu'elles soient, il les enveloppe, il les éclaircit facilement. Dans ses Ouvrages on trouve plus d'art & moins d'élégance que dans ceux de quelques autres Ecrivains; on y remarque aussi en recom- pence plus de jugement, plus d'esprit, plus de force.

Imagines Orientales, sive Antiquitates Constantinopolitanæ, in quatuor partes divisa: quæ ex variis Scriptorum operibus & præsertim ineditis, adornatæ, Commentariis, & Geographicis, Topographicis, aliisque plurimis monumentorum ac notarum tabellis illustrantur, & ad intentionem cum sacræ tum profanæ Historiæ apprimè conducunt. Operâ &

Domni ANSELMI BANDURINI, Presbyteri ac Monachi Benedictinæ Congregatione Melitensi. Pa-

Typis & sumptibus Joannis-Baptistæ Goussier, Regis & Academia Gallica Typographi. 1711. C'est-à-dire;

Empire d'Orient, ou les Antiquitez de Constantinople, divisées en quatre parties, illustrées & commentées par les soins de

Anselme Banduri de Raguse, Prêtre Religieux Benedictin de la Congregation de Melite. A Paris, de l'Imprimerie &

aux dépens de Jean-Baptiste Coignard, premier Imprimeur du Roi & de l'Academie Française, 1711. in fol. 2. vol. pp. 214. pour la premiere & la seconde partie : pp. 1012 pour la troisiéme & la quatriéme partie : pp. 140 pour les Notes de l'Editeur sur Constantin Porphyrogenete : sans y comprendre les Prolegomènes & les Tables. Planches 43.

L'HISTOIRE & les Antiquitez de Constantinople font depuis long-temps l'objet des recherches de plusieurs Critiques du premier ordre. C'est au travail assidu de ces sçavans hommes que nous devons le fameux Recueil connu sous le nom d'*Histoire Byzantine*, & composé de plus de trente volumes *in folio*, la plupart imprimez au Louvre. Le celebre Mr. Du Cange qui a eu tant de part à cette grande Compilation, a repandu de nouvelles lumieres sur ce qui regarde l'Empire d'Orient, par son *Traité des Familles Byzantines*, par sa *Description de Constantinople sous les Empereurs Chrétiens*, & par son *Glossaire Grec*; & l'on ne peut lui disputer la gloire de nous avoir fourni en ce genre une infinité d'éclaircissemens qui nous manquoient, & dont la découverte demandoit toute l'attention d'un Antiquaire aussi laborieux. Cependant tous ses soins n'ont pû épuiser une si vaste matiere; & il paroît par les deux volumes
dont

dont nous donnons ici l'Extrait, qu'elle avoit besoin d'un ample Supplément. L'honneur en étoit réservé à Dom Anselme Banduri, qu'une parfaite intelligence des Langues originales, une connoissance profonde de l'Histoire & des Antiquitez dont il est question, & sur-tout une application infatigable à tirer des Manuscrits tous les secours nécessaires, rendoient plus capable qu'un autre d'une pareille entreprise. Il y a neuf ans qu'il en conçût le dessein, à l'occasion d'un Manuscrit Grec anonyme qu'il trouva dans la Bibliothèque du Roi de France; & dont le titre & la date exciterent sa curiosité. Ce Manuscrit étoit intitulé *Origines de Constantinople*, il étoit d'environ 350 ans plus ancien que *Codin*, & l'Auteur y suivoit une route différente de celle qu'avoit tenué cet Historien en traitant le même sujet. D'ailleurs cette Piece n'avoit été apportée de Constantinople que depuis la mort de Mr. *du Cange*, qui par consequent n'avoit pû en profiter. Il n'en falut pas davantage pour engager le Pere Banduri à travailler sur cet Ecrivain, qui avoit toute la grace de la nouveauté: il se mit à le traduire en Latin, il en fit avec *Codin* une exacte confrontation, & l'éclaircit par de savantes Notes. Ses amis redoublerent par leurs exhortations son ardeur pour ce nouvel Ouvrage; ils lui per-

suaderent d'en donner au plutôt une Edition accompagnée de quelques autres Ecrits anecdotes de même genre ; & d'abandonner pour un temps celle de saint *Nicéphore* de Constantinople , qu'il méditoit. Mais cette Collection s'est accruë de telle sorte entre ses mains , tant par le nombre des nouvelles Pieces qu'il a rassemblées , que par l'étenduë des Commentaires qu'il y a joints , que le Libraire qui s'étoit chargé de l'impression , ne pouvant tout renfermer dans un seul volume , comme on se l'étoit proposé d'abord , s'est déterminé à partager l'Ouvrage en deux Tomes , & l'Editeur pour les rendre égaux , lui a fourni quelques autres Traitez Grecs , qu'il avoit conferez sur les Manuscrits , & illustrez par des Notes , en vûë de les publier dans un autre temps. L'examen des Manuscrits concernans l'Empire de Constantinople l'a conduit insensiblement à celui des Médailles du même Empire ; & en parcourant celles du Cabinet du Roi & celles de Mr. *Foucault* , il en a trouvé un si grand nombre qui avoient échapé à Mr. *Du Cange* , qu'il ne croit pas que cet Antiquaire nous en ait donné la dixième partie. Ce sera la matiere d'un autre Recueil , que Dom Banduri se dispose à mettre au jour en deux volumes *in folio* , & qu'il prétend dédier au Roi de France.

A l'égard de celui-ci, la reconnoissance de l'Auteur ne lui permettoit pas de le dedier à d'autres qu'à Monseigneur le Grand Duc de Toscane. Ce Prince l'a honoré d'une protection particuliere depuis son enfance. Il l'a envoyé en France pour s'y perfectionner en tout genre d'érudition, & l'y entretient à ses dépens : & l'on peut dire que la Republique des Lettres sera redevable en quelque maniere à Son Altesse Royale de tout ce que produira dans la suite ce savant Benedictin. Entrons presentement dans le détail des divers morceaux qui composent ce grand Ouvrage.

Le Pere Banduri l'a divisé en quatre parties, dont les trois premieres remplissent le premier Volume, & la quatrième occupe seule le second.

I. La premiere Partie contient trois Traitez ; les deux Livres où l'Empereur *Constantin Porphyrogénète* nous a laissé le dénombrement des Provinces qui formoient l'Empire d'Orient & celui d'Occident : & une Notice des Provinces & des Villes dépendantes des Empereurs de Constantinople, écrite sous le titre de *Synecdemus, Compagnon de voyage*, par le Grammairien *Hiéroclès*, dont on ignore le siècle, mais qu'on sait certainement avoir vécu avant *Porphyrogénète*, qui le cite, & le transcrit mot pour mot plus d'un endroit. N 4.

Dans les deux Livres de *Porphyrogénète*, on trouve sur la division des Provinces de l'Empire & sur la distribution des troupes dans ces mêmes Provinces, diverses circonstances ignorées ou omises par les autres Historiens ou Geographes, & qui peuvent donner beaucoup de jour à l'Histoire de ce temps-là. De plus, ces Livres, quoi qu'écris d'un style sérieux, sont assaisonnez de narrations rejouissantes & de Passages des anciens Poètes, qui en rendent la lecture agreable. Ils avoient déjà paru par les soins de *Vulcanius* & de *Frederic Morel*. Dom Banduri les a revûs l'un & l'autre sur un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi qui a plus de 500 ans, & il y a joint une nouvelle version Latine & des Notes.

Le *Synecdème* d'*Hieroclès* avoit été publié en premier lieu par *Charles de S. Paul* à la fin de sa *Geographie Sacrée*; mais l'Ouvrage étoit mutilé dans cette premiere Edition. Mr. *Schelstrate* en a donné une plus complete dans le second Tome de son *Antiquité Ecclesiastique illustrée*; & telle que l'avoit laissée parmi ses papiers *Luc de Holstein*, c'est-à-dire, corrigée sur plusieurs Manuscrits, & accompagnée d'une version Latine.

II. La seconde Partie de ce Recueil renferme quatre Pieces; 1. le Livre de *Constantin Porphyrogénète*, sur le Gouverne-
ment

ment de l'Empire, adressé à Romain son fils ; 2. les *Conseils* ou les *Avertissemens* du Diacre *Agapet* à l'Empereur Justinien ; 3. les *Exhortations* de l'Empereur *Basile* le Macedonien à Leon son fils ; 4. l'*Educacion d'un Prince* écrite par *Theophylacte* Archevêque de Bulgarie, à *Constantin Porphyrogénète* fils de l'Empereur Michel Ducas Parapinace.

1. L'Ouvrage de *Constantin Porphyrogénète* sur le *Gouvernement de l'Empire* nous instruit de l'origine, des mœurs, & des actions de plusieurs Peuples qui s'étoient rendus formidables à l'Empire de Constantinople, dont ils étoient voisins, tels que les Patzinakites, les Russes, les Bulgares, les Turcs, les Sarasins, les Dalmates, les Chrobates, les Esclavons, les Francs, &c. en un mot *Porphyrogénète* y rend un compte exact des différentes alliances de cet Empire, des forces de ses ennemis, de leurs interêts, de leurs desseins. Ce précis d'Histoire & de Politique parut pour la première fois à Leyde en 1617, in 8. avec la traduction Latine & les Notes de *Meursius*. Le P. Banderi a beaucoup encheri sur cette Edition, par la peine qu'il a prise de revoir le texte sur un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, d'y corriger une infinité de fautes, d'en remplir les lacunes, d'en retoucher la version, & d'y joindre un *Commentaire*.

2. Les *Conseils* du Diacre *Agapet* à l'Empereur Justinien, sont au nombre de 72. Les devoirs des Souverains y sont exposez avec force & avec élégance ; & tant que Justinien gouverna l'Empire sur ce modele, il fit admirer sa justice & sa pieté. Les Grecs faisoient un si grand cas de cet Ecrit, qu'ils l'appelloient par excellence *Scheda Regia*. On en a fait plusieurs Editions en France, en Allemagne, & dans les Pais-Bas. Dom Banduri l'a conferé avec deux Manuscrits de la Bibliothèque Royale, en a fait une nouvelle version aussi élégante que l'ancienne étoit barbare, & l'a éclairci par des Notes.

3. Les *Exhortations* de l'Empereur *Basile* à son fils, partagées en 66 articles, roulent sur le même sujet que l'Ouvrage precedent. Elles parurent d'abord en Grec & en Latin par les soins de *Frederic Morel*. *Pierre Damke* les fit imprimer à Basle avec ses Notes, en 1633. Dom Anselme Banduri nous les redonne ici, corrigées sur deux Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, avec la version de *Morel* retouchée, & de nouvelles Notes.

4. *Theophylacte* Auteur de l'*Education d'un Prince*, vivoit sur la fin du XI. siècle, & non pas sur la fin du IX. comme quelques-uns l'ont faussement avancé. La
 preuve

preuve de cette époque se tire , & des Lettres de cet Archevêque publiées par *Meursius* , & de l'Ouvrage même dont il s'agit. Il fut imprimé pour la première fois au Louvre , en 1651. *in* 4. avec la version , ou plutôt la Paraphrase Latine du P. *Possines*. On le trouve ici avec le même accompagnement , & quelques remarques de Dom Banduri.

III. Nous voici arrivez à la troisième partie de cette Collection ; & c'est à proprement parler où commence le corps de cet Ouvrage , c'est-à-dire les *Antiquitez de Constantinople* , dont les Pièces précédentes ne sont que comme les Préliminaires. Ces Antiquitez sont partagées en huit Livres.

1. 2. 3. Les quatre premiers paroissent ici pour la première fois , imprimés d'après un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi , écrit vers le temps de l'Empereur Michel Paléologue ; & traduits en Latin par le savant Editeur. Ils sont dédiés à l'Empereur Alexis Comnène. L'Anonyme qui en est Auteur , & dont le style est fort inégal , les a recueillis de divers Ecrivains. Il y fait une description de Constantinople , qu'il divise en trois parties , lesquelles remplissent autant de Livres.

4. Il employe le quatrième à nous décrire l'Eglise de sainte Sophie ; & la des-

cription qu'il en donne ne s'accorde pas sur plusieurs articles avec celles qui en ont été publiées par d'autres.

5. On trouve dans le cinquième Livre de ces Antiquitez un autre Ouvrage anonyme, qui a pour titre *Courtes Narrations Chronologiques*, & que *Lambek* fit imprimer conjointement avec *Codin*, d'après un Manuscrit de la Bibliothèque Royale. C'est une compilation de faits empruntez d'*Eusebe*, de l'Historien *Socrate*, de *Papias*, & de plusieurs autres. Elle parut pour la seconde fois à Paris en 1664, avec la version Latine & les Notes du P. *Combesis*, dans son *Recueil des Origines de Constantinople*. Le Pere *Banduri* nous la redonne ici collationnée sur le Manuscrit original, & accompagnée de la version qu'il en a faite, & de ses Notes.

6. Cinq Pieces différentes, dont les trois premières & la dernière paroissent ici traduites & commentées par le P. *Banduri*, composent le sixième Livre; favoir 1. un Recit de *Nicétas Choniote* touchant les *Statuës de Constantinople*, dont les Latins, après la prise de cette ville, fabriquerent de la Monnoye. (Ce petit Ecrit qu'on voit ici pour la première fois, avoit été copié sur un Manuscrit de la Bibliothèque *Bodléienne*, & envoyé par Mr. *Grabe* au celebre Mr. *Boivin* l'un des Gardes de la Bibliothèque du Roi de France,

& dont le *Grégoras* tient une place si honorable dans le Corps de l'*Histoire Byzantine*. Quoique ce savant Bibliothécaire eût d'abord desliné cette Piece pour le quatrième volume du même *Grégoras*, il a bien voulu qu'elle enrichît le Recueil de Dom Banduri, & la lui a cédée genereusement.) 2. La description du superbe vestibule de sainte Sophie, appelé *Augusteon*, composée par *George Pachymere*. (M. Boivin est le premier qui l'ait publiée en Grec dans son *Gregoras*.) 3. La description que *Photius* nous a laissée de la nouvelle Eglise bâtie en l'honneur de la sainte Vierge par Basile le Macedonien, dans son propre Palais. (Elle avoit été publiée déjà deux fois, la premiere en Grec par *Lambek* dans ses Notes sur *Codin*, la seconde en Grec & en Latin, par le P. *Combesis* dans ses *Origines de Constantinople*.) 4. Un Catalogue circonstancié des Tombeaux Imperiaux qui se trouvoient dans l'Eglise des Apôtres, & dans d'autres Eglises. (Cette Piece n'avoit point encore paru.) 5. Quelques Extraits concernant les Antiquitez de Constantinople, tirez d'un Manuscrit de la Bibliothèque Royale, & du *Codin* de *Lambek*.

7. Le septième Livre est un Recueil de quantité d'Epigrammes & d'autres Poësies Greques, tant anciennes que modernes, sur les plus celebres Monumens

de Constantinople; & de diverses Inscriptions qui regardent cette même ville. La plupart des Epigrammes sont extraites des III. IV. & V. Livres de l'*Anthologie*. Elles sont accompagnées chacune de sa version Latine en vers, dont l'Auteur est désigné par les lettres initiales de son nom; & elles sont éclaircies par les Notes de *Brodeau*, de *Vincent*, du Pere *Banduri*, & par les Scholies Grèques. Toutes ces Pièces avoient déjà paru en divers endroits, mais on ne les avoit point encore vûës réunies en un corps.

8. Enfin le huitième Livre de ces Antiquitez est un assemblage de plusieurs Catalogues, soit des Patriarches de Constantinople, soit des Evêques de leur dépendance, soit des Empereurs d'Orient. Ces Pièces sont au nombre de sept; savoir 1. Un Catalogue des Evêques & des Patriarches de Constantinople, extrait de l'Abregé Chronologique du Patriarche saint *Nicephore*, différent de l'imprimé; 2. Un autre Catalogue des mêmes Patriarches, dressé par *Nicephore Calliste*, & qui paroît pour la première fois; 3. Un troisième Catalogue de ces Patriarches publié dans la *Jurisprudence Grèque-Romaine* de *Leunclavius*. 4. Un quatrième Catalogue, emprunté de l'Abregé historique de *Mathieu Cigala*, & qui se termine à l'an de N. S. 1636. 5. Un cinquième Catalogue de

de ces Patriarches , & des Evêques qui leur sont soumis , dressé par *Philippe de Chypre* Protonotaire de la grande Eglise : 6. & 7. Deux Catalogues des Empereurs de Constantinople , dont le premier ne s'étend que jusqu'à Murtzuse , ou à la prise de cette ville Imperiale par les Latins ; & l'autre finit au regne de Sultan Morat ou Amurath , en 1634.

A ces huit Livres succèdent deux Ouvrages de *Gyllius* , qui meritoient d'autant mieux d'avoir place dans ce Recueil , qu'ils peuvent beaucoup éclaircir les Antiquitez dont il est question. Le premier est une description du Bosphore de Thrace divisée en trois Livres , & tirée de divers Auteurs , particulièrement de *Denys de Byzance* , ancien Ecrivain Grec non imprimé , & dont *Luc de Holstein* avoit promis une Edition. Le second Ouvrage partagé en quatre Livres , est une Topographie de Constantinople , d'autant plus curieuse , que *Gyllius* nous y décrit les anciens monumens qui se voyoient encore de son tems dans cette grande ville , & que les Turcs ennemis de ces restes précieux , ont détruits dans la suite. Le Pere Banduri a eu soin de corriger plusieurs fautes qui s'étoient glissées dans le texte de cet Auteur , & de le distinguer par des Passages qui y sont citez , en faisant primer ceux-ci en lettre Itali

il y a joint la description qu'un Anonyme nous a laissée de Constantinople, telle qu'elle étoit sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius; & les Notes de *Pancirole* sur cette Description. Tout cela est terminé par cinq Tables.

Nous ne devons pas oublier d'avertir qu'on trouve à la tête de ce premier volume une Table Chronologique des Empereurs & des Patriarches de Constantinople, depuis Constantin le Grand & Métrrophane, jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs. Cette Table est disposée de maniere, qu'en nous faisant voir la succession des uns & des autres dans deux colonnes laterales qui accompagnent les années depuis N. S. marquées dans la colonne du milieu; elle forme en même temps un tissu historique des principaux événemens de l'Histoire Byzantine, tant Profane qu'Ecclesiastique, & remédie par ce moyen à la secheresse presque inseparable de ces sortes d'Ouvrages.

Telles sont les Pieces qui composent le premier Tome de ces Antiquitez. Il nous reste presentement à rendre compte du second Volume.

IV. Il fait, comme nous l'avons déjà dit, la quatrième partie de tout l'Ouvrage; & il contient les huit Livres des Commentaires de Dom Anselme Banduri sur les Antiquitez de Constantinople;

ses Notes sur les deux Traitez de *Constantin Porphyrogénète*; de courtes remarques sur *Agapet*, *Basile*, & *Theophylacte*; sept Tables, & quantité de Planches fort proprement gravées.

Des huit Livres de Commentaires que nous donne ici le sçavant Benedictin, les quatre premiers destinez à l'éclaircissement de l'*Anonyme*, sont les plus étendus. Le Pere Banduri s'est cru obligé d'y rapporter les diverses Leçons du texte de son Auteur, non seulement pour indiquer les sources qui lui ont fourni les corrections qu'il y a faites, mais encore pour exposer ces variations au jugement des Lecteurs. Le grand nombre de ces restitutions de Passages corrompus, desquelles on a soin de rendre raison, & l'explication des endroits obscurs ne sont pas les seules causes qui ont contribué à grossir ces Commentaires. Une des principales est l'exactitude de l'Auteur à nous faire connoître les fondateurs & les restaurateurs de chacun des Monumens que décrit l'*Anonyme*, & d'en désigner la véritable situation dans la ville de Constantinople, en suivant l'ordre que cet Ecrivain s'est prescrit: ce qui n'a pû certainement s'exécuter sans le secours d'une infinité d'autoritez qu'il a fallu rassembler, comparer, & discuter avec tout le discernement qu'on doit attendre d'un excellent Critique.

A la tête de ces Commentaires paroissent sept Cartes Topographiques; quatre de Constantinople, & trois de la Propontide & du Bosphore de Thrace. Dans la première on voit le plan de Constantinople divisée en quatorze quartiers, & telle qu'elle étoit sous Arcadius & Honorius. Ce plan est emprunté de celui qu'a fait graver Mr. *Du Cange* sur la Description d'un Anonyme contemporain d'Honorius, & sur celle de *Gyllius*; à l'exception de quelques changemens tirez du plan de Mr. *de Combes*, que l'on conserve dans le trésor des Chartres de la Marine. La seconde Carte représente cette ville Imperiale conformément à la description de nôtre *Anonyme*, c'est-à-dire, telle qu'elle étoit sous Alexis Comnène. La troisième, copiée sur un Manuscrit de la Bibliothèque Royale, nous fait voir l'état de Constantinople sous Jean Paléologue son penultième Empereur. Enfin elle paroît dans la quatrième Carte gravée d'après *Grelot*, telle qu'on la voit aujourd'hui. A l'égard des trois Cartes du Bosphore, la première est celle de *Sanson* le fils, gravée sur les Mémoires de *Gyllius*; la seconde plus exacte, est copiée d'après Mr. *de Combes*; & la troisième est celle de *Grelot*.

1. Le premier Livre des Commentaires de Dom Anselme Banduri n'est pas le

le moins intéressant, par le grand nombre de Planches dont il est enrichi. On y en trouve d'abord sept, où sont gravées 78 Médailles Byzantines, dont les premières ont été frappées dès le temps que Byzance étoit une République, & les autres sous l'Empire Romain. Elles sont toutes, à la réserve de deux, tirées du Cabinet du Roi & de celui de Mr. *Foucault*. L'Auteur auroit pu en rendre le recueil plus nombreux, s'il eût voulu adopter tout ce qu'on a publié en ce genre : mais il a cru que le plus sûr étoit de ne s'en fier qu'à lui-même, & il ne nous donne ici que celles qu'il a vûës. La Planche suivante représente deux *Diptyques* ou *Tablettes Consulaires*, qui ont déjà paru dans le troisième Tome des *Annales Benedictines* de Dom *Mabillon*.

Mais ce qui fait le principal ornement de ce second Volume des Antiquitez Byzantines, ce sont dix-neuf Planches qui mettent sous nos yeux la Colonne *historiée* de Constantinople, & tous les bas-reliefs qui la couvrent. Cette Colonne n'est point celle que fit élever le Grand Theodose dans la Place nommée *Forum Tauri*, & que Bajazet fit abattre pour la construction de ses Bains. C'en est une seconde qu'Arcadius érigea dans une Place de même nom, & sur laquelle il fit représenter les victoires de son pere, & les

plus

plus considerables édifices bâtis par l'un & l'autre Empereur. C'est cette dernière Colonne qu'on voit encore presentement à Constantinople, que *Gyllius* nous a décrite avec toutes ses dimensions, & qu'on prend mal à propos pour celle de Theodose, laquelle ne subsiste plus. Les bas-reliefs de celle dont il s'agit furent exactement dessignez par *Gentil Bellin* fameux Peintre de Venise, pendant son séjour à Constantinople, où Mahomet II. l'avoit mandé. Le Pere *Menesrier* les fit graver il y a huit ans, & les accompagna d'explications fort étenduës. Mais comme les Antiquaires n'ont pas été entierement satisfaits de cette premiere gravûre, qui leur a paru peu exacte, & que d'ailleurs parmi les anciens Monumens de Constantinople cette Colonne tient le premier rang, le Pere *Banduri* l'a fait graver de nouveau d'après les desseins mêmes de *Gentil Bellin*, que l'on conserve précieusement dans l'Academie Royale de Peinture à Paris; & il a joint à chaque Planche une courte explication de ce qui en fait le sujet.

2. On trouve dans le second livre des Commentaires de D. Anselme une Piece Gréque qui n'avoit point encore vû le jour, & qu'il a copiée sur un Manuscrit de la Bibliothéque de saint Germain des Prez. C'est l'histoire de la translation du
corps

corps de saint Etienne, écrite par un Anonyme avant *Métaphrase*.

3. L'Auteur a fait graver dans le troisième livre de ses Commentaires, les ruines du Cirque ou de l'Hippodrome de Constantinople, telles que *Panvini* les avoit fait représenter d'après une ancienne Topographie de cette ville. Dom Banduri dans ce même livre, nous fait part de deux morceaux curieux qui n'avoient point encore paru, & qu'il publie en Grec, avec la version Latine qu'il en a faite. Le premier est un petit *Traité de l'Hippodrome*, que lui a fourni un Manuscrit de la Bibliothèque Royale; le second, tiré d'un Manuscrit de la Bibliothèque de S. Germain des Prez, est la vie de S. Dalmace, lequel a donné son nom à un celebre Monastere de Constantinople; & c'est la description de ce Monastere qui a fait naître l'occasion de placer ici cette nouvelle Piece.

4. La Description de sainte Sophie écrite en François par *Grelot*, & accompagnée des cinq Planches qu'il en a fait graver, & qui représentent les principales parties de cette magnifique Eglise, occupe près de la moitié du quatrième livre.

C'est à regret que pour abreger nous passons par dessus les v. vi. & vii. livre des Commentaires de Dom Banduri.

plus illustres de cette Republi

On voit au reste dans tout cet
ge, des marques certaines que
ne sera pas moins digne de la pro
de M. le Grand Duc, que l'ont
d'autres Sçavans, qui ont en quel
çon payé les bienfaits qu'ils avoient
de la Maison de Médicis, par l'
qu'elle a recueilli de la reputatio
se sont acquise. En un mot, on
re que rien n'est d'un augure plus
pour un homme de Lettres, qu
protégé par cette illustre Maison.

*Theatre Lyrique, avec une Préface
traite du Poëme de l'Opera, & la
à une Epître Satyrique contre ce Sp
par M. Le Br. A Paris, chez Pi
bou, Quai des Augustins, à la
te du Pont-Neuf, à l'Image S.
1712. in 12. pagg. 318.*

IL est assez rare de voir des Piece
ques imprimées avant qu'elles ay
sur le Theatre. On commence

tion se repand sur la lecture , & assure le succès de l'impression : au lieu qu'en faisant d'abord imprimer une Piece qui est faite pour la Musique, mais qui n'a pas encore été mise en chant , on jette le Public dans la necessité de juger de la Piece par elle-même , indépendamment de la vûë ou du souvenir des accompagnemens qui y donnent d'ordinaire le plus de vogue.

L'Auteur du Recueil dont nous parlons n'a point craint cet inconvenient. Il donne ses Pieces au Public après les avoir refusées au Theatre. La raison qu'il en apporte , c'est que d'un côté il y a des Auteurs de mauvaise foi qui lui ont derobé quelques-unes de ses idées, qu'il avoit eu la complaisance de leur communiquer , & il a cru que l'impression empêcheroit du moins à l'avenir qu'on ne lui fit de pareilles injustices. Les Poëtes d'aujourd'hui s'affranchissent, dit-il, des formalitez que demandoit autrefois l'adoption; ils s'aproprient les pensées d'autrui sans scrupule, & sans le consentement de ceux que la gloire & la justice interessent dans cette affaire. Mais comme un pere naturel conserve toujours ses droits sur ses enfans , ils ne trouveront pas mauvais qu'on se plaigne d'eux à eux-mêmes , & qu'on reclame un bien dont ils dépouillent ceux à qui il

„ il appartient legitiment.” Il est vrai que d'un autre côté l'Auteur auroit pû se mettre à l'abri de leur usurpation, en donnant ses Pieces au Theatre; mais une crainte délicate s'y est opposée. La Musique releve quelquefois les paroles; mais elle en diminuë aussi les agrémens, quand au lieu de s'attacher à son modele, elle s'en écarte pour ne suivre que ses propres faillies. Si le talent de la Poësie & celui de la Musique étoient réunis dans la même personne, on pourroit esperer de voir des Opera parfaits, mais cet assemblage ne se trouve point. ” Ce n'est pas, dit „ l'Auteur, qu'il n'y ait de nos jours de „ dignes successeurs de Lulli. Ces ions „ divins dont il enchantâ si agreablement „ nos oreilles, n'ont point été enfermez „ avec lui dans son tombeau. Thebes „ & la Thrace n'ont pas vû seules des „ Amphions & des Orphées; nous en „ voyons encore, & la France dispute „ à l'Italie l'honneur d'avoir produit les „ plus grands Maîtres en cet art mer- „ veilleux.

Tous ces avantages dont l'Auteur convient, n'ont pû le déterminer à procurer à ses Pieces les beautez de la Musique. L'amour paternel, presque toujours aveugle pour ses enfans, craint qu'on n'altère quelque chose dans leurs traits. Il aime mieux qu'un Peintre en fasse un portrait fi-
del.

delle qu'un tableau trop recherché. Souvent un Musicien, quoi qu'habile, se laisse emporter par la fougue de son enthousiasme, & peint plutôt son idée que celle du Poëte. Il secoue le joug d'une sujétion qui lui paroît trop servile; & negligent de conformer le caractère de sa Musique à celui de la Poësie qu'il met en œuvre, il trouble l'intelligence & l'harmonie qui doit les unir.

D'ailleurs l'Auteur se plaint de ce qu'il y a des corvées à essuyer avant qu'une Piece parvienne à paroître sur le Theatre.

„ Un Musicien, dit-il, qui n'aura pas le
 „ sens commun, un Directeur de specta-
 „ cles aussi bizarre qu'ignorant, exigeront
 „ quelquefois d'un Poëte qu'il reforme ou
 „ qu'il supprime un endroit, parce qu'il n'e-
 „ sera pas à leur fantaisie, & cet endroit
 „ sera le plus beau de l'Ouvrage. Un
 „ Auteur qui a du bon sens, & qui est
 „ incapable d'une complaisance basse &
 „ aveugle, s'impatiente, se revolte, se
 „ rebute, & abandonne le Musicien, le
 „ Spectacle, & le Directeur. Voila, a-
 „ joute-t-il, comme on perd de bons
 „ Auteurs, faute de sçavoir ménager les
 „ uns, & connoître les autres.” Il se
 „ plaint aussi du peu d'accueil & d'honneur
 „ qu'on fait aux Auteurs, & de la malheu-
 „ reuse nécessité où ils sont de ramper de-
 „ vant des Acteurs pour mandier leurs suff-
 „ fra-

frages. " Que sont devenus, s'écrie-t-il, ces tems où la Grece couronnoit les Sophocles & les Euripides des mêmes lauriers dont elle ornoit le front de ses Heros; & où Rome decernoit en plein Theatre les honneurs d'une espece de triomphe à un Affranchi que Scipion & Lælius honoroient de leur bienveillance; & à un Etranger que Neron, quoi que jaloux, combloit de bienfaits? Quel ingrat métier à present, quelle frivole occupation que de travailler pour le Theatre!" Ces plaintes sont suivies de quelques observations sur l'origine de l'Opera, & sur la juste idée qu'on en doit avoir. Quoi que les Anciens ne connussent pas ce spectacle, ils nous ont conduit à l'inventer. Le chant & la danse étoient en usage chez le Theatre des Atheniens. Les Venitiens sont les premiers qui ayent mis en vogue ces sortes de Jeux parmi les Modernes. Les François y ont ajouté la perfection. Ce Poëme, à proprement parler, est un monstre en fait de Poësie; il n'a ni la contrainte de la Tragedie, ni la liberté de l'Epopée. La Tragedie a pour objet la terreur & la compassion, la Comédie, l'instruction & la reforme des mœurs. On ne sçauroit dire précisément quel est l'objet de l'Opera, qui n'a guères été jusqu'à present que l'amusement d'un Spectateur oi-

fif & amateur de la Musique. Les amours des Dieux font les sources où l'on puise d'ordinaire les sujets des Opera. Mais l'Auteur voudroit qu'en faisant parler & agir les Dieux, on ne mît rien dans leur langage ni dans leurs actions qui démentit leur caractère. Les divertissemens doivent être varieés & tirez du sujet; il ne faut point qu'ils fassent languir le Spectateur, ni qu'ils suspendent trop long-temps la continuité de l'action. Il faut regarder le Poëme de l'Opera comme ces personnes qui frapent agreablement la vûë, quoi qu'il n'y ait rien de regulier dans leurs traits; ou comme ces bâtimens qui ne laissent pas de plaire, quoi que l'architecture n'y soit pas observée fort exactement. Souvent des parties bizarrement assorties composent un tout qui ne plaît pas moins que si une étude plus soigneuse les avoit arrangées. La contrainte fait tomber dans la secheresse & l'insipidité; la perfection n'est pas toujous ce qui plaît davantage. De tout cela l'Auteur conclud que malgré les préventions de certains Critiques contre l'Opera, il n'y a pas de spectacle plus magnifique & plus amusant que celui là, quand il est bien executé. Il ne convient pas que tous les Opera soient froids sur le papier. Si le Poëme est mauvais, dit-il, la Musique ne le rendra pas meilleur, ni plus animé. S'il est

O 3

bon

bon, il plaira par lui-même. Il compare un bel Opera sans Musique à une belle personne sans fard. On laisse au Public à apercevoir dans les Pieces qu'on lui presente, ces beautez naturelles qui ne doivent rien aux secours de l'art.

Fête d'Athenes representée sur une Cornaline antique du Cabinet du Roi. A Paris, chez Pierre Cot, Imprimeur-Libraire de l'Academie Royale des Inscriptions & Médailles, ruë du Foin, à la Minerve. 1712. in 4. pp. 59.

LA Pierre gravée dont on nous donne ici l'explication, est en ce genre un des plus beaux & des plus parfaits Monumens qui nous restent de l'Antiquité. En effet, il est surprenant que dans un espace qui égale à peine le diamètre d'une piece de quatre sols en ovale, on ait pû représenter quinze figures humaines, toutes également distinctes, & dessinées avec toute la correction imaginable. On l'appelle vulgairement le Cachet de *Michel-Ange*, parce que c'étoit à cet usage que l'employoit ce Peintre fameux, à qui elle appartenoit, & qui en faisoit ses délices. Après sa mort, cette Cornaline tomba entre les mains d'un Orfèvre de Boulogne nommé *Augustin de Tassa*, d'où elle passa à la femme d'un Intendant de la Maison

de Florence. Depuis, en 1610, elle fut vendue par les heritiers de cette Dame à M. *Bugarris*, Garde du Cabinet d'Henri IV. On dit que ce sçavant homme l'avoit achetée 800 écus. Madame *Du May* son heritiere s'en défit dans la suite, en faveur de M. *Lauthier* pere du Secretaire du Roi; & c'est de là qu'en dernier lieu elle a passé dans le Cabinet de S. M. (Nous empruntons de l'Auteur tout ce détail historique.)

On ne doit pas s'étonner qu'une Antique aussi achevée ait fait l'objet de l'admiration & des recherches des Antiquaires & des Peintres; & qu'à l'envi les uns des autres ils ayent fait graver ce précieux bijou, & se soient mis en devoir de l'expliquer. On l'avoit déjà vû gravé en petit, mais sans aucune explication, dans le *Traité de l'Utilité des Voyages*, Ouvrage de M. *Baudelot*. Depuis ce temps-là, Mademoiselle *le Hay* en a publié en grand une copie, où elle s'est écartée en quelque chose de l'original, qu'elle a pris pour un ouvrage de *Pyrgotele* celebre Graveur contemporain d'Alexandre le Grand. D'autres, sur ce principe, ont avancé que cette pierre pourroit bien avoir été gravée pour Alexandre lui-même, lorsqu'il se preparoit à la conquête des Indes; & qu'on y avoit représenté une Vendange. Enfin M. *de Mautour*, peu content,

l'Estampe , par rapport au défaut d'exactitude , & de l'explication qu'on en avoit imaginée , en a fait graver une nouvelle copie plus fidele , accompagnée d'un précis de son sentiment sur le sujet de cette Antique , où il a cru voir une Fête ou un Sacrifice pour la naissance de Bacchus ; & c'est sur quoi il a lu une Dissertation dans l'Academie Royale des Inscriptions & Médailles.

M. Baudelot si versé dans la connoissance des anciens Monumens , n'a pû se rendre à l'opinion de M. de Mautour , quoi qu'elle lui ait paru plus vrai-semblable que tout ce qu'on avoit conjecturé sur cette Pierre jusqu'alors. Il a cru entrevoir un dénouement plus heureux ; & sur le défi qu'on lui a fait d'expliquer cette Antique d'une maniere plus plausible que n'avoit fait son Confrere , il a rassemblé les preuves de son Systême dans un Discours qu'il a communiqué à la même Académie. Il a eu soin de le remanier depuis ce temps-là , il y a fait des additions , & l'a mis en l'état où nous le voyons ici. Il y a joint une nouvelle copie en grand de la Cornaline , & Monseigneur le Duc d'Orleans qui a bien voulu examiner cette copie , l'a trouvée *très-juste & très-exacte*. Après un suffrage de ce poids , l'Auteur n'a plus balancé à la publier , avec son explication ; & il dédie l'une & l'autre

à Son Altesse Royale. Il a fait graver l'Antique des deux manieres qu'elle peut être vûë; c'est-à-dire, telle qu'elle paroît en creux, & telle qu'on la voit dans les empreintes qu'on en tire.

Ce sçavant Antiquaire est donc persuadé qu'on a eu principalement en vûë de représenter sur la Pierre en question ce qui se passoit après la pompe de la Fête appelée *Puanepsies*; & qu'on a voulu de plus y conserver la memoire de quelques autres événemens qui regardoient l'institution de cette cérémonie religieuse. On la celebroit à Athenes en l'honneur d'Apollon, le septième du mois qui répondoit à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre, & que les Atheniens nommoient *Puanepsion*, à cause de cette solemnité. Elle devoit son origine au vœu que fit Thesée en partant pour l'Isle de Crete, de rendre à Apollon des actions de graces, s'il revenoit vainqueur du Minotaure, & ramenoit avec lui ses compagnons. Les circonstances qui caractérisoient les *Puanepsies* se peuvent réduire (selon M. Baudelot) à trois principales. 1. On y exposoit pour offrandes toutes les especes de fruits, de grains, & de legumes que produisoit la saison. Tout cela remplissoit des corbeilles & d'autres vaisseaux, parmi lesquels il y en avoit un de terre, appelé *Kernos*, qui en contenoit

plusieurs petits, dans lesquels étoient distribuées différentes sortes d'offrandes. 2. On y portoit en pompe ou en procession un rameau appelé *Eiresione*, orné de laine de couleur blanche & de couleur de pourpre, & sur lequel on répandoit non seulement du vin, mais encore ce que les Grecs nommoient *πραγίματα*, les Latins *Bellaria*, & ce que l'Auteur exprime ici par ces mots (*toutes sortes de Bombons.*) Cet accompagnement de l'*Eiresione* consistoit en figues tant fraîches que seches, en petits gâteaux, en miel, & en huile contenuë dans de petits vases appellez *coryles*. Plusieurs Anciens (de l'aveu de M. Baudelot) nous apprennent que ces diverses offrandes étoient penduës à la branche : mais c'est de quoi il ne demeure pas d'accord, alleguant quelques autoritez qui semblent insinuer le contraire. 3. On y faisoit cuire des fèves dans un grand vaisseau de terre, & l'on en distribuoit à toute l'Assemblée en memoire de ce que les Compagnons de Thésée à leur retour de Crete, avoient fait cuire dans une marmite commune tout ce qui leur restoit de provisions, & s'en étoient regalez. C'est de cette sorte de legume appellée en Grec *Puanon* ou *Kuamos*, & du verbe *hepsin*, cuire, que la Fête avoit emprunté le nom de *Puanepsies*.

Ces circonstances une fois établies, il

ne s'agit plus que de les trouver sur la Cornaline, & c'est à quoi s'attache M. Baudelot. Il avouë en premier lieu, qu'il feroit inutile d'y chercher la branche nommée *Eiresione*, qui n'y paroît en nul endroit, & que le Graveur a negligé de représenter; parce que (dit-il) elle ne faisoit qu'une partie de la pompe qui precedoit les sacrifices en usage dans cette Fête, & qui n'avoit pas un raport assez marqué au principal objet qu'on se proposoit dans cette gravûre. Ainsi l'Auteur se renferme dans les deux autres circonstances, c'est-à-dire, dans la premiere & la dernière, qui lui paroïssent très-distinctement exprimées sur la Pierre. En effet, elle offre à nos yeux plusieurs corbeilles & plusieurs vases de diverses formes, remplis de différentes sortes de fruits, & portez par des figures d'hommes, de femmes, & d'enfans, les unes debout, les autres *accroupies*. Il y en a une, entr'autres, qui a la tête chargée du vaisseau nommé *Kernos*, dont nous venons de parler, dans lequel on distingue plusieurs petits gobelets appelez *Coryles*; & une autre figure semble vouloir decharger la premiere de ce pesant fardeau, pour faire sans doute à la Compagnie la distribution des petits vaisseaux qu'il contient. Mais ce qui acheve de confirmer M. Baudelot dans sa conjecture au sujet

des *Puanepsies*, c'est le jeune garçon qui porte à deux mains une espee de terrine ou de grande marmite, dans laquelle il ne doute pas qu'on n'ait fait cuire le mets principal de cette Fête, c'est-à-dire, des fèves. Des quinze figures humaines gravées sur la Cornaline; en voilà déjà plus de la moitié d'employées à la celebration des *Puanepsies*. Voyons presentement quel usage l'Auteur fait des autres.

Nous avons déjà dit qu'il est convaincu que dans cette Gravure tout ce qui n'a pas un raport évident à la Fête, en a un manifeste avec Thesée son Instituteur. Sur cette supposition il prétend que la figure d'homme couronnée d'olivier, & qui tient de la main droite un vaisseau large & peu profond, est celle de Thesée lui-même qui prend part à la Fête, & qui fait au Dieu son bienfaicteur une offrande de quelque liqueur contenuë dans le vase. Le cheval dont il tient les rênes de la main gauche, paroît-là (dit l'Auteur) comme un animal dedié au Soleil, ou consacré à Neptune, dont ce Héros se disoit fils, ou comme un symbole de la Theffalie, dont il s'étoit emparé (selon *Cedronus*) en revenant de Crete. A l'égard de la tête d'animal qu'on voit au pied d'un arbre derriere Thesée, M. Baudelot l'avoit prise d'abord pour celle d'un lion ou d'un
chien

chien. Mais S. A. R. Madame, comme Chasseresse habile, & qui a l'autopsie des plus sûres, a jugé que c'étoit la tête d'un sanglier; & l'Auteur y reconnoît aussitôt celui de *Crommyon*, dont le meurtre (selon *Diodore*) passe pour le troisiéme des travaux de *Thesée*.

Quant aux trois figures assises ou *acroupies*, elles sont là (dit M. Baudelot) pour le sacrifice que *Thesée* institua en l'honneur d'*Hécate* qui avoit exercé l'hospitalité envers ce Heros lorsqu'il alloit combattre le Minotaure. La description que fait *Plutarque* de ce sacrifice que les Peuples celebrent (dit-il) répandus çà & là, & couchés comme en cercle, convient assez (selon nôtre Auteur) avec la situation des trois figures. Il appuye encore ce sentiment par le pavillon tendu au dessus de ce groupe, & qui peut (selon lui) représenter le Temple sans clôture, dans lequel on rendoit à *Hécate* cette espece de culte. Tout lui semble favoriser sa conjecture sur ce sacrifice, qui n'étoit dans ces anciens temps; que de choses inanimées. La femme avec son enfant offre le panier plein de fruits. L'homme presente dans un vase, du miel, du vin, ou de l'huile. La jeune personne qui est au milieu, tient un instrument de Musique pour en jouer pendant la cérémonie. Nous passons pour abreger, par dessus les autres

point d'inconvenient. Au contraire, je le puis fort bien soutenir dans mon Système par un endroit de Plutarque dans la vie de Thésée même, après quoi il raporte le passage sur lequel il se fonde.

Il ne nous reste plus qu'à exposer le sentiment du sçavant Auteur sur la scène où il croit que se celebre la Fête. Il soupçonne donc que ce pourroit bien être les jardins de Cimon fils de Miltiade, située dans le voisinage du Pirée; ou plutôt une plaine nommée *Alipedon*, qui étoit peu éloignée de la mer. La principale raison sur laquelle il établit cette conjecture, est tirée du Pêcheur représenté dans l'*Exergue* de la Cornaline, assis au bord de la mer, que M. Baudelot prétend être l'embouchure du Port de Pirée, ce qu'il a soin d'éclaircir par une Carte Topographique des environs d'Athènes. Nous ne le suivrons pas dans les preuves dont il fortifie cette opinion. Ce détail nous meneroit trop loin, & nous devons laisser quelque chose à la curiosité des Lecteurs.

Abregé de l'Histoire des Plantes usuelles, dans lequel on donne leurs noms differens, François & Latins, la maniere de s'en servir, la dose, & les principales compositions de Pharmacie dans lesquelles elles sont employées, avec quelques observations sur leurs

usages, Par J. B. CHOMEL, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Conseiller Medecin ordinaire du Roi. A Paris, chez Charles Osmont, rue saint Jacques, à l'Ecu de France. 1712. in 12. pagg. 640. sans compter la Table & un Discours préliminaire.

LA diversité des Plantes est si grande, que la plupart des jeunes gens qui s'appliquent à la Botanique, s'en rebutent presque aussi-tôt qu'ils commencent à s'y appliquer. Le Livre que M. Chomel donne au Public est très-propre pour rappeler les Lecteurs à une Science si utile. Cet Auteur n'y traite que des Plantes qui sont d'usage en Medecine, lesquelles n'excedent guères le nombre de cinq cens, au lieu que celui de tous les simples monte à plus de dix mille. Les demonstrations que depuis peu d'années M. Chomel fait des Plantes usuelles dans un jardin particulier qu'il entretient à ses dépens, l'ont déterminé à faire imprimer cette Histoire abrégée, pour épargner à ceux qui assistent à ses leçons, la peine d'écrire, & leur laisser le loisir d'examiner avec plus d'attention les Plantes qu'il leur montre. Ils trouveront ici un détail exact des vertus des simples qui naissent dans nos bois & dans nos prairies. L'Auteur y a joint ce-
lui

lui des drogues étrangères qui se tirent des végétaux & qui sont d'usage en Médecine; il en a donné l'histoire abrégée, & les a placées après les Plantes de France à la fin de chaque classe. Ceux qui voudront dresser des jardins de Plantes Médicinales pourront se régler sur le plan qu'on leur présente, dans lequel on ne s'est pas moins attaché à soulager la mémoire qu'à conduire le jugement, par l'ordre méthodique qu'on a observé. Pour ce qui regarde les noms des Plantes, Mr. Chomel en a fait un dénombrement assez considérable, qui ne peut manquer de contribuer à l'éclaircissement de la Botanique, que la confusion des noms a remplis d'équivoques: Car dans les Livres qui ont paru jusqu'ici sur cette matière, un même nom se trouve quelquefois appliqué à différentes Plantes, & une même Plante se trouve quelquefois indiquée sous différens termes. Pour dissiper cette obscurité, l'Auteur après avoir désigné les noms François de chaque simple, a marqué les synonymes Latins dont les plus célèbres Auteurs se sont servis en parlant des mêmes simples. Gaspard Bauhin, dont le Pinax ou le Dictionnaire est entre les mains de tout le monde, lui a paru devoir être cité là-dessus le premier, & ensuite Jean Bauhin, dont l'histoire générale des Plantes est une Bibliothèque uni-

verfelle des Auteurs qui ont paru jufqu'à lui. M. Chomel a fouvent cité fur le même fujet Dodonée, dont nous avons des Commentaires affez exacts fur Theophraste. Il n'a pas oublié non plus les fynonymes dont fe font fervis MM. Morifon, Tournefort, & Ray, lorsqu'ils ont jugé devoir ranger certaines Plantes fous d'autres genres. Les Auteurs qui ont écrit fur les vertus des fimples, ou qui ont donné la description des drogues étrangères, comme Tragus, Lobel, Clufius, Dalechamp, Hernandes, Harmans, Marc-gravius, Pifon, & quelques autres font auffi indiquez dans ce Catalogue. M. Chomel n'a pas omis certains noms Grecs, Arabes, ou Barbares, qui font en ufage dans les Livres de Pharmacie; en un mot on peut dire qu'il n'a rien laiffé à defirer à ceux qui fouhaitent s'inflruire parfaitement dans la connoiffance des vegetaux, & qui veulent entrer dans la lecture des Auteurs qui ont écrit fur les proprietéz des fimples, & fur les compositions de Pharmacie.

Il ne fe contente pas de marquer les veritables noms des Plantes, on voit que fon but principal eft de rendre les jeunes Medecins capables d'employer utilement les fecours que ces Plantes fourniffent fi abondamment. Pour cela il s'eft particulièrement attaché à éviter le défaut dan

lequel sont tombez les anciens B
& après eux la plûpart de leurs C
tateurs, qui font de grands élog
que Plante, fans marquer quelle
la Plante il faut employer, ni
de la dose dans laquelle on doit
yer, non plus que de la manie
servir, ce qui est cependant d'u
consequence, une même Plan
souvent différentes vertus, selo
ferentes parties, & la juste dose
mede contribuant beaucoup au su
en doit attendre. M. Chomel
vité les exagerations de ceux q
avec excès toutes les Plantes
parlent, & qui en font autant
cées & de remedes universels,
tente de marquer les parties c
Plante qui sont le plus en usage
leur attribué que les vertus le p
nues. Il joint à cela d'excellen
vations qu'il a recueillies en e
Medecine, & dont la connoiss
beaucoup servir pour faire une
plication des remedes. On t
plus dans cet Abregé, une ce
meration des principales prepar
Pharmacie où chaque Plante e
yée, ce qui rappelle en même t
la memoire, la vertu du remed
sé, & celle du remede simple.

Il ne nous reste plus qu'à ren

te de l'ordre que l'Auteur a observé dans cette Histoire. La plupart des Traitez qui ont été composez sur le même sujet sont distribuez ou par ordre alphabetique, ou suivant les genres des Plantes. Ces methodes ont cela d'incommode, que les Plantes dont les vertus sont differentes ou contraires, s'y trouvent ordinairement confondues, en sorte que lorsqu'on veut choisir entre les simples qui ont une même propriété, ceux qui conviennent le mieux à la maladie qu'on veut traiter, il faut se fatiguer à parcourir tout un Catalogue. L'ordre que suit M. Chomel est plus judicieux, puisque les Plantes qui produisent un même effet, s'y trouvent rangées dans une même classe, & y sont toutes aperçûes d'un coup d'œil. Quelque avantageux néanmoins que soit cet ordre, il s'y rencontreroit un inconvenient au sujet des differentes propriétés d'un même simple, si l'Auteur n'avoit pris soin de mettre à la fin de chaque classe le catalogue de certaines Plantes dont il est parlé dans d'autres, & qui ont néanmoins rapport par leurs vertus à la classe particulière dont il s'agit. Par exemple, la guimauve, qui est une des herbes qu'on employe le plus communément dans les decoctions & dans les fomentations émollientes, se trouve placée, comme elle doit, dans la classe où il est traité d'un

Plantes émollientes ; mais comme la racine , les fleurs , & les graines de cette Plante sont très-utiles dans les maladies de la Poitrine , & ne conviennent pas moins dans celles de la vessie , & dans les supressions d'urine , il est encore parlé de la même Plante à la fin des classes où l'on fait mention des Plantes bechiques , & des aperitives ; ce qui ôte toute obscurité.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties ; dont la première renferme six classes : la première classe traite des Plantes purgatives , parmi lesquelles sont comprises les Plantes émetiques. Dans la seconde , il est parlé des Plantes bechiques & expectorantes , c'est-à-dire , qui font cracher. Dans la troisième , de celles dont on se sert en errhines & en sternutatoires. Dans la quatrième , des hystériques. Dans la cinquième , des diuretiques & aperitives. Dans la sixième , des diaphoretiques & sudorifiques.

La seconde Partie est divisée en deux Sections. La première Section comprend huit classes , dont la première renferme les Plantes cordiales & alexitères : la seconde , les cephaliques & aromatiques : la troisième , les ophthalmiques : la quatrième , les stomachiques , & les anti-vermineuses : la cinquième , les fébrifuges : la sixième , les hepaticques & spleniques : la

sep.

septième, les carminatives : la huitième, les anti-scorbutiques. La seconde Section est partagée en cinq classes : dans la première sont comprises les Plantes vulnérables, d'abord les vulnérables proprement dites, dont la plupart sont astringentes, puis les vulnérables détersives, & ensuite les vulnérables aperiatives. Dans la seconde classe sont comprises les herbes émollientes : dans la troisième, les résolutives : dans la quatrième, les anodynes & assoupissantes : dans la cinquième enfin, les rafraîchissantes & incrassantes.

Voilà la division générale de cette Histoire abrégée, & en même temps l'ordre du jardin dans lequel M. Chomel a rangé les Plantes dont il fait avec un très-grand succès, des démonstrations publiques, depuis trois années.

Voyage du Sieur PAUL LUCAS, fait par l'ordre du Roi, dans la Grece, l'Asie Mineure, la Macedoine & l'Afrique. A Paris, chez Nicolas Simart, Imprimeur Ordinaire de Monseigneur le Dauphin, rue saint Jacques, au Dauphin couronné. Deux Tomes in 12. Tom. I. pp. 410. Tom. II. pp. 417.

UN esprit de curiosité inspire à bien des gens le goût des voyages. Et en cela ils songent plus à leur satisfaction propre

qu'à l'utilité du Public. Il y en a même qui n'en tirent aucun profit ni pour eux, ni pour les autres. Ils s'éloignent de leur Patrie, ils voyent tous les jours des Pais nouveaux, ils amusent leur inquiétude : Voila le seul but qu'ils se proposent. Mais il se trouve aussi quelques personnes qui savent voyager plus utilement, & qui recueillant tout ce qui se presente à eux de remarquable, soit pour la beauté des lieux, soit pour les mœurs des habitans, donnent ensuite au Public leurs découvertes, & le mettent par là en état de jouir sans peine du fruit de leurs courses & de leurs fatigues. Il y a encore pour ceux-là un écueil à craindre, qui est l'exageration des faits : On veut souvent, à quelque prix que ce soit, interesser le Lecteur. Dans cette vûë on charge un peu les récits; on prête aux événemens certaines circonstances qui les rendent plus singuliers; on porte au même degré de certitude ce que l'on a vû soi-même, & ce que l'on tient du rapport d'autrui; & pour ne pas debiter des choses communes, on en debite quelquefois de fausses. D'un autre côté il faut convenir qu'il y a des Lecteurs difficiles, qui affectent de douter de tout, & qui ne connoissant que les mœurs d'un certain Pais, sont déterminés à ne rien croire de ce qui s'en éloigne. Cette injustice n'est pas moins

blâ-

blâmable que celle des Voyageurs qui en imposent. Elle va à s'ôter à soi-même volontairement la connoissance de ce qui se passe chez les Etrangers, & à se priver par là de choses agreables à l'esprit, & souvent utiles aux mœurs.

Les relations que donne M. Lucasont d'un merite déjà connu parmi les Sçavans. Trente cinq ans d'experience, joints à beaucoup de discernement, lui ont appris à voyager avec fruit. Il a parcouru plus d'une fois la Grece, l'Asie Mineure, la Perse, la Syrie, l'Egypte, & l'Afrique; & durant le cours de ses voyages il a ramassé un grand nombre de Médailles, de Pierres gravées, d'anciens Manuscrits, & d'autres curiositez qui ont merité de trouver place dans le Cabinet du Roi, ou dans la Bibliothèque du Louvre. " Mais il est, dit-il, des raretez qu'on ne peut saisir que par l'esprit, & communiquer que par le discours." Ce sont celles qu'il presente ici dans ses relations. La Préface qui est à la tête va à détruire les préjugez où on est contre les Turcs, & en general contre la plupart des Orientaux. Les Mahometans passent parmi les Chrétiens pour des gens aveuglez ou stupides, & incapables de penser. On se persuade que la Raison les a abandonnez; qu'ils n'ont aucune teinture de Logique ni de Méta-

physique ; en un mot que la Philosophie, la Rhetorique, les Humanitez sont exilées de chez eux pour jamais ; on se trompe, dit la Préface, il n'est pas permis de croire que des Provinces qui autrefois enfantoient des Sçavans à milliers, soient tout d'un coup devenues steriles, ou qu'elles n'ayent plus formé dans leur sein que l'ignorance & la folie. Une Religion, de quelque nature qu'elle soit, ne produit pas la bêtise dans des hommes faits comme nous, & qui ont succédé à tant de Sçavans. Il faut distinguer les Sciences naturelles & seculieres d'avec ce qu'on appelle le Mahometisme. Et pourvû qu'on ne touche point aux dogmes de l'Alcoran, il est permis en ce Pais-là, comme ailleurs, de donner l'effor à son imagination, & de publier ses idées. La difference qu'on y peut trouver c'est qu'on n'y a pas la commodité de l'impression. Mais, selon la Préface, ce n'est pas un grand malheur d'y être privé de ce secours. Les bons Livres se repandent bientôt par tout, & on ne perd rien à ne pas voir les mauvais. On a ce qu'il y a de meilleur dans chaque genre d'Ouvrages, sans avoir la peine de choisir.

C'est par ordre du Roi que M. Lucas a fait le voyage dont il donne la relation. Cette circonstance honorable confirme

l'opinion qu'on doit avoir de son exactitude sur les faits. Il a divisé sa relation en deux volumes. Le premier contient la description de la Natolie, de la Caramanie, & de la Macedoine. Il commence par la description de Constantinople, & de tout ce qui s'y passa dans le séjour qu'il y fit. De là il alla à Nicomédie, où il rendit visite au Bacha, qui sur sa réputation de Médecin, le reçut très-obligamment, & lui confia qu'il sentoit des douleurs dans l'estomac, dont il souhaitoit fort être soulagé. " Sur le champ, dit M. Lucas, je mis en pratique le cérémonial de la Médecine, je commençai à rêver; & comme j'avois une envie extrême d'aller voir quelques antiquitez dont plusieurs Bourgeois m'avoient conté des merveilles, je crus que je trouverois difficilement une occasion aussi favorable de contenter ma curiosité. Je lui dis donc que tous les mélanges de drogues que font les Médecins ordinaires étoient plus propres à gâter un temperament qu'à rétablir la santé; que lorsqu'on connoissoit quelque simple dont la force proportionnée à une maladie pût la chasser sans altérer la constitution de la personne, il falloit la chercher par mer & par terre. Je sai, lui dis-je, une herbe qui viendroit admirablement bien

„ à votre mal, mais peut-être ne se trouve-t-
 „ elle point ici, quoi que le climat soit à peu
 „ près semblable à celui où j'en ai vüe. Com-
 „ ment, repliqua le Bacha, vous êtes ici dans
 „ le meilleur terrain qui soit sous le Ciel;
 „ vous n'avez qu'à voir de quel côté vous
 „ voulez aller, je vous enverrai demain
 „ des chevaux, & deux de mes gens qui
 „ vous accompagneront par tout; faites
 „ en sorte de trouver l'herbe dont vous
 „ me parlez, elle sera sans doute dans
 „ quelqu'un des lieux circonvoisins. Il
 „ ajouta qu'il me prioit de faire attention
 „ aux fontaines que je rencontrerois, &
 „ d'en goûter les eaux, pour lui dire quel-
 „ le étoit la plus salutaire pour lui. „ M.
 Lucas dans le dessein qu'il avoit de voir
 le pays, promit tout & accepta tout. Il
 partit le lendemain avec l'escorte qu'on lui
 avoit promise, parcourut commodément
 les villages & les montagnes d'alentour,
 moins pour chercher l'herbe précieuse qu'il
 avoit fait espérer au Bacha, que pour dé-
 couvrir ce qu'il y avoit de curieux sur la
 route. Il arriva à une fontaine qui passe
 dans le Pays pour guérir toutes sortes de
 maladies, & qui a la vertu de purger par-
 faitement sans la moindre violence. „ Une
 „ chose merveilleuse, dit-il, c'est que si
 „ l'on prend de l'eau de cette fontaine en
 „ descendant, je veux dire en suivant son
 „ cours, elle purge seulement par en bas,

„ & que lorsqu'on en prend en remon-
 „ tant, elle fait indubitablement vomir,
 „ & point autre chose. “ M. Lucas lais-
 se aux Naturalistes à développer les causes
 d'un fait si singulier, & qui mérite sans
 doute leurs reflexions; il se contente d'en
 garantir la vérité.

De là il revint à Nicomedie, où le Ba-
 cha attendoit impatiemment l'herbe dont
 il l'avoit flatté. M. Lucas ne manqua
 point de lui donner quelques simples pour
 son estomac: Et sans attendre le succès
 du remede il partit le lendemain pour con-
 tinuer son voyage. Nous ne pouvons pas
 suivre dans un Extrait tous les lieux dont
 il est parlé dans son Livre, il suffit de dire
 qu'après avoir décrit dans le premier Tome
 la Natolie, la Caramanie, & la Macedoi-
 ne, il fait mention dans le second, de Je-
 rusalem, de l'Egypte, & du Fioume, &
 il ajoute à cette description un Memoire
 pour servir à l'Histoire de Tunis depuis
 l'année 1684. Ces relations sont mêlées
 d'évenemens singuliers, qui feront plaisir
 au Lecteur. On y trouve sur les Turcs,
 sur les Druses, & sur une bonne partie des
 villes de la Natolie & de l'Egypte, plusieurs
 particularitez dont personne jusques-là n'a-
 voit parlé, & qui empruntent un nouvel
 agrément du Style de l'Auteur, & de l'or-
 dre qui regne dans son Ouvrage.

NOUVELLES DE LITTERATURE
 † DE FLORENCE.

R. Henri Brenkman Hollandois est venu ici, dans le dessein de revoir le Droit sur le celebre manuscrit des Pandectes.

Il travaille à cette revision avec une application infatigable, secondé par Mr. Jobé Salvini, qui de son côté compare le Texte des Pandectes avec la paraphrase des Constitutions par Theophile, les Basiliques, & d'autres Jurisconsultes Grecs dont les manuscrits sont dans la Bibliotheque du Grand-Duc. M. Brenkman a entre les mains un manuscrit fort ancien des Digestes, qui appartient à Mr. Corneille Van Bynckershoeck celebre Jurisconsulte Hollandois. On ne doute pas que ces travaux de Messieurs Brenkman & Salvini ne produisent une édition du Corps du Droit Civil plus parfaite que toutes celles que nous avons. Quoique ce soit rendre un assez grand service au Public, Mr. Brenkman veut faire davantage en sa faveur, & pour la perfection de l'étude du Droit, il veut rétablir, autant qu'il se peut,

l'ordre des ouvrages des anciens Jurisconsultes dispersés dans le Digeste, par la réunion des fragments de chacun des Auteurs. Il se propose de primer pour essai les ouvrages d'A...

Varus, avec sa vie tirée de divers Auteurs. On reproche à M. Brenkman d'avoir réuni plusieurs Alfenus dans la personne du Jurisconsulte ; l'Alfenus Cordonnier de Cremone, dont parle Horace, l'Alfenus Poëte ami de Catulle.

DE MODENE.

LE goût des belles Lettres & l'érudition ne se trouvent que rarement dans un même sujet ; il est pourtant des génies extraordinaires qui semblent posséder toutes les especes d'esprit. M. Muratori est un de ces heureux génies, ses Anecdotes & tant de sçavantes Dissertations ne laissent pas douter de son érudition. Son *Traité de la perfection de la Poësie Italienne* convainc de son goût pour les véritables beautés de la Poësie ; il vient encore d'en donner une preuve dans une nouvelle édition *des Poësies Italiennes de Petrarque*. Il a revû le texte sur les manuscrits & sur l'édition originale d'Ubal dini, il a joint au texte les *considérations si recherchées d'Alexandre Tassoni*, parmi lesquelles il a inséré quelques remarques choisies de Muzio, de Capodistria. Les considérations de Tassoni sont augmentées de plusieurs remarques nouvelles de ce sçavant Critique qui n'ont point encore été imprimées. Enfin on a dans le même volume les *Remarques de M. Muratori sur* Pe

trarque, & ce n'en est pas la partie la moins précieuse.

D'U L M E.

MR. Chrétien Wolfius Professeur de Mathématiques entretenu par l'Electeur est connu par son *Aërometrie* & par d'autres Ouvrages estimez. Il est de ces sçavans Ecrivains à qui le Public doit le *Journal de Leipfic*. Cet habile Homme a fait imprimer en Alleman un *Cours de Mathematiques*; il a tâché de dégager ces Sciences de tout ce qui n'est pas necessaire, de ramener toutes les connoissances qu'elles donnent à la pratique, & d'expliquer le plus clairement qu'il est possible des matieres peu intelligibles. Son Ouvrage est partagé en quatre Tomes *in 8°*. Le premier contient un *Traité préliminaire de la méthode Mathématique*, l'Arithmétique, la Géométrie, la Trigonometrie, l'Architecture civile. Le second comprend la Pyrotechnie, l'Architecture militaire, la Mécanique, l'Hydrostatique, l'Aërometrie & l'Hydraulique. Le troisiéme est employé à expliquer l'Optique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Perspective, la Trigonometrie spherique, l'Astronomie, la Chronologie, la Géographie, la Gnomonique. On a dans le qua-

* *Journ. de Trevoux*, Janv. 1712. p. 165.

quatrième l'Algebre commune, l'Analyse de Mr. de Leibniz & la Bibliotheque du Mathematicien. *L'édition Latine de ce Cours de Mathematiques* a suivi de près l'édition Allemande.

Elementa Matheseos universa edita à Christiano Wolfio in Academia Eridericiana Mathematicum Professore Regio. Halæ Magdeburgica, in 8° quatre Tomes.

* DE MARPURG.

LA traduction Latine des Nouvelles de Justinien est barbare, aussi peu intelligible que peu exacte. Mr. Hombergk en a entrepris une plus élégante, plus claire & plus correcte, dont il a fait paroître un essai. *C'est la version de la premiere Nouvelle accompagnée de notes. Authentica seu Novella Constitutionis primæ Domini Justiniani sacratissimi Principis, Notis criticis perpetuis & Commentario illustrata, curâ Joh. Frederici Hombergk de Vach Professoris in Academia Marburgi Cattorum, in folio.*

† D E L E I P S I C.

ON a imprimé ici en Alleman la *Vie du fameux Conrad Gesner*, qui a la gloire d'avoir contribué autant qu'aucun autre au rétablissement des belles Lettres dans le

P 5

sci.

* Ibid. p. 166.

† Ibid. p. 168.

seizième siècle, par soixante & douze Ouvrages imprimés, dont quelques-uns, comme, *la Bibliothèque, les Pandectes, & l'histoire des animaux*, sont d'un travail infini. Il nâquit à Zurich l'année 1516. passa sa jeunesse dans une extrême indigence, il parvint enfin à être Professeur de Médecine dans sa patrie. L'Auteur anonyme de sa vie donne un *catalogue de ses Ouvrages* beaucoup plus exact que tous ceux qui ont paru; l'Ouvrage est un *in 8º*. de 703 pages imprimé à Leipzig chez David Richter 1711.

Trois chiens ont fait des ravages extraordinaires dans quelques villages, ils ont mangé plus de quatre cens brebis, & fait paroître une force supérieure à celle des plus gros dogues. Ceux qui les croyoient enragez se sont bientôt détrompez, parceque les chiens enragez ne mangent point & meurent bientôt: plusieurs les ont pris pour des Magiciens transformez en chiens. Enfin un de ces chiens assommé dans une bergerie a été reconnu pour un animal d'une espece moyenne entre le chien & le loup, né d'un chien & d'une louve. On a imprimé un petit Livre Alleman qui expose les différentes opinions qu'on a eûes sur ces animaux & contient la description de celui qui a été tué.

* On imprime ici en Alleman un Recueil complet des Loix de l'Empire, on y trouve les recès des Dietes, les Capitulations

Im-

Imperiales ; les Concordats, les Traitez faits par l'Empire avec les Rois voisins, les privileges des Electeurs. C'est Mr. Lunig qui a eû soin de l'édition. L'Ouvrage contiendra plusieurs Tomes *in folio* ; deux ont déjà paru, & le troisiéme s'imprime : beaucoup de piéces importantes contenuës dans ce Recueil paroissent pour la premiere fois.

La derniere édition *du Trésor de la Langue Latine* commencé par *Basile Faber* est sans doute plus parfaite que les précédentes ; mais il ne faut pas s'imaginer qu'elle soit parfaite : *Augustin Buchner* & le fameux *Cellarius* n'ont rien oublié pour rendre ce Dictionnaire exact & complet. Le dernier Editeur a encore profité des additions manuscrites de *Grævius* que peu de Sçavans ont égalé dans la connoissance de la langue Latine, & du travail de quelques autres sçavans Grammairiens. Il a lui-même ajoûté sept mille mots. Malgré tant de soins, il a laissé un vaste champ à ceux qui voudront retoucher après lui ce livre. Un Dictionnaire est un Ouvrage immense, la vie & l'application infatigable de plusieurs Sçavans ne suffit pas pour le porter au dernier degré de perfection. Voici quelques observations sur ce qui manque à celui dont je vous parle. On a oublié à la lettre A, *Abax*, mot dont *Columelle* se sert dans le sens d'*Abacus* ; *Ærummula*, employé par *Plaute*, à ce que *Festus* nous ap-

prend. A la lettre C, *Cappar* manque, & *cepe*, qui signifie dans Apulée une liqueur faite avec du miel. A la lettre D, on n'a pas marqué toutes les significations de *detexere*, Plaute l'a employé pour *exuere*. *Ego hunc hominem detexam pallio*. On a omis *drachmissare*, verbe usité par Plaute. A la lettre F, on ne trouve point que *fons*, pris pour une tasse, est de féminin; Plaute s'en sert dans le *Stichus* Acte IV. scene VI. *Tibi propino decumâ fonte*. Lipsé, ce grand Critique, selon la mauvaise coûtume de cette espece de Sçavans, qui, donnant l'effort à leur imagination, mettent leurs conjectures à la place du texte dans les endroits qu'ils n'entendent pas, a corrigé *tibi propino decem affunde*; mais l'ancien Grammairien Scaurus nous a conservé cet endroit de Plaute dans son intégrité. Ce qui suit dans Plaute paroît obscur, *tu tibi inde si sapis*. Cependant si on prend *inde* pour l'imperatif du verbe *indo*, l'obscurité se dissipe. *Tibi propino decumâ fonte, tu tibi inde si sapis*. A la lettre G, on devoit ajouter *gausapa* à *gausape* & *gausapum*; *gausappa* est de Varron. A l'I, on a oublié *inebra*, terme propre des Haruspices, pour signifier ce dont ils ne devoient point tirer de présages, selon les regles de leur Art chimerique, *aves inebra* est de Festus. A la lettre L, il falloit remarquer que Plaute a dit *lucrus* au masculin, Nonnius l'assure.

A la lettre M, *mina* adjectif manque, il signifie le même que *glabra*; Varron & Plaute l'ont employé dans ce sens. Sur la lettre O, on n'a point mis *offillare*, verbe qui se trouve dans l'Amphitruon de Plaute; *qui mi aduenienti os offillet probè*. A la lettre P, il falloit observer que *palpebrum* du tems de Nonnius étoit plus en usage que *palpebra*. On a aussi oublié *parapsis*, qui signifie dans Petrone une tasse. Ce n'est là qu'un leger essai des additions qu'on peut faire à ce Dictionnaire Latin; il y a encore plus d'omissions à remarquer dans ce qu'on y lit des differens sens qu'ont dans les bons Auteurs les mots les plus communs, c'est là l'écueil des faiseurs de Dictionnaires. Robert Etienne y a échoué comme les autres. Je dois remarquer à l'avantage de la dernière édition du Trésor de Basile Faber, & des précédentes, dont Cellarius a eû soin, que les citations y sont plus exactes que dans aucun autre Dictionnaire, même dans la meilleure édition de Robert Etienne.

* D I E N A.

On a imprimé les Traitez Idu celebre Ahasverus. Frisch sur le droit des jardins, le droit de chasse & le droit de pâturage, Nul Jurisconsulte n'a traité aussi exactement que lui cette matiere: *Ahasveri Frisch tractatio juridica de jure hortorum*.

P 7

* *Ibid.*, p. 351.

conventionone & compascuis.

Mr. Dohler a recueilli ce que les loix ont statué touchant les fontaines & les cloaques ; *Christiani Dokleri Dissertatio de jure fontium.*

D A L T D O R F.

La Dissertation de Mr. Rindenus sur les pierres qui servent de bornes, est mêlée de ce que le Droit, la Critique & l'Histoire ancienne & moderne, lui ont fourni sur son sujet. *Christophori Adami Rindeni Dissertatio de diversitate lapidum finalium, eorumque jure.*

D E K O N I S B E R G.

Le conte que l'on fait du Juif errant porte un caractere évident de fausseté, cependant il est crû dans le Nord, & Mr. Schutzen a jugé qu'il meritoit d'être réfuté. *Christophori Schutzen historica Dissertatio de Judio non mortali & errante, editio secunda 1711.*

D E H A L L.

Mr. Liebezeit Medecin a donné au Public un Ouvrage estimé sur les avortemens. Il en explique les causes, & enseigne les précautions qui peuvent l'empêcher. Il ne traite pas son sujet en Medecin seulement; il paroît dans ce Livre Historien, Jurisconsulte, Théologien. *Georgii Sigismundi Liebezeit Sempronensis Hungari Disputationes Medico-*

SEPTEMBRE 1712. 351

*o-legales de abortibus noxiâ & nefandâ pro-
tione.*

DE WITTEMBERG.

L'histoire de Bardesane écrite par Mr. ruvius n'est que trop ample. On y trouve une longue digression sur les mœurs des Persiens, une description fort étendue de la ville d'Edesse patrie de Bardesane. Mr. ruve soutient, contre feu Mr. Cotelier & r. Cave, que Bardesane qui avoit écrit l'histoire des Gymnosophistes Indiens, est différent de Bardesane l'heretique; que ce dernier n'a pas vécu du tems de Caracalla, comme le croient ceux qui lui attribuent le Livre apocryphe intitulé, *les Reconitions Clement*, ni du tems de Severe; comme Theodoret l'a écrit, mais sous Marc-Aurèle & Luce-Vere, ou plutôt, sous Antonin, qui estima Bardesane, le fit venir à Rome, & voulut l'engager à renoncer au Christianisme. L'étude de la Philosophie Grecque, & l'envie de la concilier avec la Religion Chrétienne, fut la source de ses erreurs. Il admit deux principes, nia l'Incarnation & la Resurrection, soumit tout au Destin inévitable. Mr. Struve prétend que le fragment cité par Eusebe dans le livre sixième de la Préparation Evangelique, n'est point de Bardesane. Après sa mort sa secte eut pour Chef Harmonius son fils, & il eut pour successeurs Megethius, Valens,

352 JOURNAL DES SÇAVANS
lens, Droserius, Marc & Paulin
sistoit encore au quatrième siècle

Friderici Struvii Historia Bar-
Bardefanistarum. Witteberga, in 4

Mr. Jean-Christophe Wolf
donné l'histoire des Sçavans qui
posé des Livres en prison. Il parle
de Jean Veccus, de Jérôme M
Baltazar Alamo, du Maréchal d
Pierre, de Campanella.

Joannis Christophori Wolfii Caro-
rum Musaeum. Witeberga, in 4°.

Fautes à corriger dans ce Mois.

Pag. 322. lig 8. Τραγῆματα. lis. Κατα;
327. lig. 23. de leur augure. lis. de b

T A B L D E S L I V R E

S E P T E M B R E 17

*D*issertations sur diverses Matieres de R
Philosophie.

FIRM. LACTANTII Epitome Instit
vinarum, &c.

Les Hommes.

MIG. MARC. Boix, Hippocrates defend
S. PROSPERI Opera omnia.

ANS. BANDURI, Imperium Oriental
tiquitates Constantinopolitanz.

Theatre Lyrique.

BAUDELOT, Fête d'Athenes represe
Cornaline.

CATALOGUE DE LIVRES.

J. B. CHOMEL, <i>Abregé de l'Histoire des Plantés usuelles.</i>	328
PAUL LUCAS, <i>Voyage dans la Grece, l'Asie Mineure, &c.</i>	335
<i> Nouvelles de Littérature.</i>	342

CATALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WAESBERGE.

(16)

Suite du Mois d'AVRIL 1712.

Ancien Batard, protecteur du nouveau, ou
prostitution de la Reine pour la protection
du Prince de Galles. 12. 1690.

Annales de Grece par Mad. de Villedieu. 12. *Hayer* 1688
Boccalini (Trajan.) *Raguagli di Parnasso.* 12.
Amstel. 1669.

— *Pietra del paragone politico.* 24. *Cosmopol.*
1671.

Estylo y formulario de escrivir Cartas Missivas
par Juan Paez. 24. *Brussellas.* 1693.

Bramhall (John) the victory of truth for the peace
of the church. 8. *Hague* 1654.

Alberti (Valent.) *Interesse der vornehmste*
Christl. Religionen 12. *Francfort.* 1686.

Bidenbachii (J.) *Disquisitiones Juridicæ.*
8. *Francof.* 1696.

Umpel oder Lampe des Lebens und Todes
im Menschlichen Leibe. 8. *Breslau* 1682.

Alcoran Occidentale, oder grund riß ei-
nes Französischen Staet model. 4. 1688.

Allix (P.) *Goede en heilige gedachten over de*
dagen der maend. 12. *Amsterd.* 1705.

Alphe (Hier. Sym.) *verklaring over de tweede*
Brief aan de Corinthers. 4. *Amst.* 1708.

Over

lens, Droserius, Marc & Paulin. Elle subsistoit encore au quatriéme siècle.

Friderici Struvii Historia Bardefanis & Bardefanistarum. Wittebergæ, in 4°. 1710.

Mr. Jean-Christophe Wolfius nous a donné l'histoire des Sçavans qui ont composé des Livres en prison. Il parle de Boèce, de Jean Veccus, de Jérôme Magius, de Baltazar Alamo, du Maréchal de Bassompierre, de Campanella.

Joannis Christophori Wolfii Carcer Eruditorum Museum. Witebergæ, in 4°. 1710.

Fautes à corriger dans ce Mois.

Pag. 322. lig 8. Τραγήματα. lis. Καταχύσματα. p. 327. lig. 23. de leur augure. lis. de bon augure.

T A B L E D E S L I V R E S, &c. S E P T E M B R E 1712.

<i>Dissertations sur diverses Matieres de Religion & de Philosophie.</i>	241
FIRM. LACTANTII Epitome Institutionum Divinarum, &c.	252
<i>Les Hommes.</i>	258
MIG. MARC. Boix, Hippocrates defendido.	264
S. PROSPERI Opera omnia.	284
ANS. BANDURI, Imperium Orientale, sive Antiquitates Constantinopolitanæ.	291
<i>Theatre Lyrique.</i>	312
BAUDELLOI, Fête d'Athenes représentée sur une Cornaline.	318

DE LIVRES.

— Juris militaris prudentia in formam artis redacta. 8. *Jana* 1712

— De Receptu tam personarum quam rerum 4. *Lipsia* 1710 vide plura hujus Auctoris No. 15. 16

Aurelianus (Calius) de morbis acutis & Chronicis ex recensione Ammanni, cum notis & Lexico Caliano Th. Jans. ab Almeloveen. 4. *Amstel.* 1709

Bartholini (Casp.) de ductu salivali Observatio Anatomica. 8. *Traject.* 1685

— Specimen Philosophiæ Natural. 4. *Hafnia.* 1692

— De ovariiis Mulierum & Generationis Historia. 12. *Amstel.* 1678

— (*Erasm.*) De naturæ mirabilibus quæstiones Academicæ 4. *Hafnia.* 1674

Aler (Pauli) Philosophia tripartita. 4. *Colon.* 1710 vide plura No. 12

Appiani Alexandrini Historiæ Romanæ Græce & Bibliotheca Regia fol. *Paris* 1515. apud C. Steph.

— Idem Gr. Lat. cum notis Tollii & Varior. 8. *Amstelod.* 1670. 2 voll.

— Illyrica è Codd. MSS. Aug à Dav. Hoeschelio edita. 4. *Ang. Vind.* 1599.

Apuleji (Lucii) Opera cum commentariis Beroaldi. 8. *Basil.* 1560. 2 voll.

— Emendata & aucta cura Petri Colvii. 8. apud Raphael. 1588

— Cum commentariis Beroaldi & Stewechii. 8. *Lugd* 1604. 2 voll.

— Cum emendationibus Elmenhorsti 8. *Ffurti.* 1621

— Editio Nova. 12. *Leida* 1623

— Cum annotationibus uberioribus Jo. Pricai 8. *Gouda* 1650

— In usum Delphini. 4. *Paris.* 1688

Bible (*Ste*) interpretée par Jean Diodati. fol. *Geneve.* 1644.

— Expliquée par des notes de Theologie &c.

C A T A L O G U E

- de Critique , & revue sur les Orig
David Martin. fol. *Amsterd.* 1707
- Revue & conferée sur les textes H
Greco. 12. *Loyde* 1665
- Revue par les Pasteurs & Profs
Geneve. 18. *Amsterd.* 1704
- Cours d'Operations de Chirurgie, par M
8. *Brussel.* 1708 avec fig.
- Alphabet de l'Excellence & perfection:
mes. 12. *Paris.* 1631
- Annales & Histoires des troubles des
par H. Grotius. fol. *Amst.* 1662
- Anti bailler , ou critique des Jugemen
vans de Baillet par M. Menage 12.
- Antiquites & Recherches des Villes
plus remarquables de France par
Chefne. 12. *Paris.* 1668.
- Apopthegmes ou Bons mots des Ancie
blancourt. 12. *Amsterd.* 1694
- Buonanni (Fil.) Recreatione dell' Ochi
mente , nell' Osservazioni delle Ch
Roma. 1681
- Burattino veridico , overo Istruzioni
per chi viaggia. 12. *Venet.* 1685
- Exercicios de devocion y Oracion par
discurso del anno. 8. *Amberes.*
- Brancker (Thom.) Introduction tho a
London. 1668
- Adami (Jo. Samu.) Epistolische
liebteite. 8. *Hamburg* 1712.
- Versüßte Todes Bitterkeit.
fig 1712.
- Abeie (Mathias) Seltsame Gericht
mit lustigen Anmerkungen. 8.
berg. 1712.
- Alting (Jacob.) verklaringe der tien ge
eenige aenhangsels van den Sabbat
ninge. 1678

DE LIVRES.

- Altius* het hogelied Salomons, in Nederlantſche
gedichten. 4. *Arnab.* 1631
Alutarius (*Hieron*) Gorinchemus Waternood en
verloffing, uyt 1 *Sam.* II. 2 deele. 12. *Gorn.* 1657
Cesar (*Mart.*) *Jus hodiernum* of Hedendaegs regt.
4. *Amſt.* 1656
Blankaert (*Steph.*) *Nederlandſche Herbarius* of
Kruidboeck 8. *Amſterd.* 1698
Aſſaricus (*Lucas*) *Weergalofe Stratonica* en den
verlieſde *Demetrius*. 12. *Vyttrecht.* 1671
Avanturen van *Dou Quixot de la Mancha*. 8.
Vyttrecht. 1706. met fig.

(18)

J U I N 1712.

- Mthor* (*Chriſt. Henr.*) *Meditationes Philoſophicæ*
de *Juſtitia divina & materiis cum ea con-*
nexis. 4. *Kilia* 1711
Arnobius (*Alfer.*) *adverſus Gentes*. 8. *Baſil.* 1646
— *Idem*. 4. *Luſg. Bat.* 1651
Arnoldi (*Gothofred.*) *Fratrum Sororumque appel-*
latio inter Chriſtianos uſitata. 8. *Francos.* 1696
— *Hiſtoria & deſcriptio Theologiæ Myſticæ.*
ibid. 1702
— (*Nicolaï*) *Diſcurſus Theologicus contra*
omenii pratentſam Lucem in Tenèbris. 4.
franek. 1659.
— *Refutatio controverſiarum H. Echardi.*
ibid. 1676
— *de Theologiæ ſupra Philoſophiam domi-*
n. 12. *ibid.* 1667
— *adverſus Jo. Brevingi Tribunal Conſcien-*
iniquum. 8. *ibid.* 1671
— *Lux in Tenèbris*. 4. *Franeg.* 1680
aldus (*Moyſes*) *de Jure Naturæ quod connu-*
dirigit, cum notis Gerh. von Maſtricht. 8
e 1712. Vide plura hujus Auctoris No. 11.
Barboſ

C A T A L O G U E

Barbosa (*Aug.*) de Officio & potestate Parochi.
4. *Colon.* 1712.

Bartenstein (*Joan. Christ.*), de Hæredipetis & causis
corruptæ Jurisprudentiæ. 4. *Argent.* 1712

Bassi (*Franc. Anton.*) Bibliotheca Juris Canonico-
Civilis Præctica, sive Repertorium quæstionum
Fol. *Frisingæ* 1712 4 Voll.

Bauri (*Leonard.*) de nobilitate Jurisconsultorum,
aliisque prærogativis. 8. *Viennæ.* 1711

Bauhini (*Joan.*) & alior. Historia Plantarum uni-
versalis cum consensu & dissensu circa eas. Fol.
Ebroduni 1650. 3 voll.

———— (*Casp.*) Theatri Botonici, sive Historiæ
Plantarum, liber primus. Fol. *Basil.* 1658

———— Pinax & Prodromus Theatri Botanici. 4.
ibid. 1671

———— Vivæ Imagines partium Corporis Humani
4. *Francof.* 1640

———— de Lapidis Bezoaris ortu, natura & usu. 8.
Basil. 1624

Apiani (*Petri*) Inscriptiones S.S. Vetustatis totius
fere Orbis. Fol. *Ingolst.* 1534. M. T. Ci-
ceronis Sepulchri facies in Zacyntho Insula re-
perti & a D. Lignamineo in Lucem editi. Fol.
Venet. 1557 Wolfg. Lazii commentaria in Ge-
nealogiam Austriacam. Fol. *Basil.* 1564

Apologia pro Joanne Basilide II. magno Duce
Moscoviæ Tyrannide vulgo falsoque insimulato.
4. *Viennæ.* 1711

Aphoni Sophistæ Progymnasmata 12 *Vesal.* 1670
Aquisgranum Magistratui suo restitutum. 4. *Colon.*
1615

Arari & Titus mutua Vindicatio. 4. *Tile* 1658

Aran Phænomena & prognostica Græce & La-
tine. 4 *Paris.* 1559 1561. apud Morellium.

Arcana Politica cum artificio de Conciliatione ani-
morum. 12 *Colon.* 1692

Arcanum artis Logisticæ revelatum. 8

Bible (la Sainte) enrichie outre les anciennes
Notes, de toutes celles de la Bible Flaman-
de &

DE LIVRES.

- le & de Diodati, disposée par les soins de Sam. des
Marets. Fol. *Amsterd.* 1669
- avec les Pseaumes de David, mis en Rime
Françoise par Cl. Marot & Th. de Beze. 4. *Ge-
neve.* 1705
- ibliothèque Critique ou Recueil de diverses pie-
ces Critiques par Mr. Rich. Simon. 12 *Amster-
dam.* 1708. 4. Voll.
- des Auteurs Ecclesiastiques, par Mr.
Ellies du Pin, Tom. XV, XVI, XVII, XVIII.
4. *ibid.* 1710.
- rêts du Parlement de Tolose. 4. *Tolose.* 1617
- ommentaire de M. André Mathiole sur Dios-
coride. Fol. *Lyon.* 1680
- ademie de l'Epée, ou l'Exercice de l'Epée par
Thibault. Fol. *Anvers* 1628 avec de tres-belles
Figures.
- mbassadeur Parfait, traduit de l'Espagnol de
Don Antonio de Vera & Cunninga. 8. *Leide.*
1709
- alyse des Infiniment Petits. pour l'intelligen-
ce des Lignes Courbes par le Marquis de Hof-
pital. 4. *Paris.* 1696
- nales Galantes. 12. *Paris.* 1677
- de la Cour & de Paris, pour les années
1697 & 1698. 12 *Colog.* 1701
- ccie di Eugenio Raimondi, compendiati da
Franc. Baldi. 4 *Venet.* 1675
- pricci del Botajo di Gio. Batt. Gelli. 8 1619
- udad Mystica de Dios, milagro de su om-
nipotencia. Hist. de la Virgen Madre de Dios
por sor Maria de Jesus Abadessa d'Agrada
Fol. *Amberes* 1708 con Estampes
- rannia or a Geographical description of the
Kingdoms Engeland, Schotland and Ierland.
Fol. *London.* 1673 cum fig.
- mama (Sext.) Bybelse Conferentie. 4. *Amst.*
1623
- abrosius (Isack) Prima, Media & Ultima, ofte
Erste,

C A T A L O G U E.

- Eerste, Middelste en Laatste dinge. 4 *Amst*
1688
Blankarts (*Steph.*) Nieuwlichtende praetyk der
Medicyne. 8. *Amst.* 1707
Aubert (*Louis*) Gedenckschriften behorende tot
de Historie van Holland. 8 *Amst.* 1704

(19)

J U I L L E T 1712.

- A***Arnold* (*Jo. Bernard*) S. I. conciones in omnes
anni Dominicas & festa Sanctorum. 4. *Amst.*
Vind. 1709
Arrowsmith (*Joan.*) *Tactica Sacra, sive de Milite*
Spirituali pugnante, vincente, & triumphante. 4
Amst. 1700
Arsden (*Richard.*) *Theologia universa tripartita.*
fol. *Diling.* 1687. 1694
—— *Idem.* 4. *Colonia.* 1688
—— *Idem.* 8. *ibid.* 1702
Ashwellus (*Georg.*) *de Socino & Socinianismo.* 1.
Oxonia. 1680
Astaci (*Conrad.*) *Physica & Ethica Mosaica.* 1.
Hanov. 1613
Affueri (*Christ.*) *Oratio de turris Michaliticæ lap-*
su rerumque Humanarum inconstantia. 4. *Zwit-*
la. 1683
Athanasii (*St.*) *Opera omnia Græce & Latine.*
fol. *Colonia.* 1686. 2 tomi.
—— *Opera omnia, edita studio Monachorum*
Ordinis St. Benedicti ex Congreg. St. Mauri
Gr. Lat. fol. Paris 1698. 3 tomi
Arndt (*Joannus*) *Specimen de Hug. Grotio à com-*
mentatoribus Juris Belli ac Pacis, aliisque im-
merito vapulante. 4. 1712
Belli (*Ludov.*) *Consilia posthuma.* fol. *Geneva* 1635
Belloni (*Jo. Anton.*) *consilia sive Responfa* fol.
Amst. *Taur.* 1623
—— (*Pauli*) *de potestate eorum quæ inconsti-*
nenti sunt vel ex intervallo. fol. *Tecini.* 1619

JOURNAL
DES
SCAVANS,
5
Pour le Mois
d'OCTOBRE
1712.



A AMSTERDAM,
les JANSSENS à WAESBERGE.
—
MDCCXII.

A V I S.

ON trouve à Amsterdam chez les WAESBERGE les Livres suivans :

JOAN. ALBERTI FABRITII Bibliothecæ Græcæ liber V. de Scriptoribus Græcis Christianis, aliis que qui vixere à Constantini M. ætate ad captam A. C. MCCCCLIII à Turcis Constantinopolin. Accedunt LEONIS ALLATII Diatribæ de nilis & Psellis eorumque scriptis, & delubris Ecclesiasticis Græcorum, notis ac supplementis auctæ atque MICH. PSELLI de omnivaria doctrina Quæstiones CXCI ad Mich. Ducam Imperatorem, nunc primum editæ ex apographo Lindenbrogiano, quod exstat Hamburgi in Bibliotheca Johannea 4 *Hamburgi* 1712

CORNELII ADAMI Exercitationes Exegeticæ, de Israelis in Ægypto multiplicatione & Oppressione : nativitate & Institutione Mosis in sapientia Ægyptiorum : conversione S. Pauli, aliorumque magnorum peccatorum : malisque Romæ paganæ & hodiernæ moribus. Accedunt scholia ad X Loca ex Act. Apost. diversi argumenti, 4. *Groninga* 1712

Delices des Pais Bas 4. contenant une Description Générale des XVII. Provinces. Edition nouvelle divisée en III. Volumes, augmentée de plusieurs Remarques curieuses & enrichie de figures. 8. *Bruselles* 1712.

JOUR.

3
JOURNAL
DES
CAVANS,

5
pour le Mois d'Octobre MDCCXII.

...MÆ SYDENHAM, Medicinæ Doc-
...is, ac Practici quondam Londinensis
...eberrimi, Praxis Medica experimen-
...s, sive Opuscula universa, quotquot
...tenus ab Auctore ipso ultimùm re-
... & aucta in lucem prodierunt, nunc
...ùm in unum collecta volumen, à
...dis probe repurgatum, Indicibus ne-
...is accuratissimis exornatum. *Lipsia,*
Thomam Fritsch. 1711. C'est-à-dire:
Œuvres de Sydenham, celebre Me-
de Londres, rassemblées en un seul
, & accompagnées de Tables très-ne-
A Leipsic, chez Thomas Fritsch,
fol. in 12. pp. 800.

ici qu'une réimpression des
de Sydenham; comme elles
ment connues des Medecins,
s qu'un mot à dire sur ce que

diteur n'a épargné pour cela ni
ni dépenses, en quoi on peut d
rendu un service considerable a
les Ecrits de Sydenham étant pe
qu'il y a de plus capable de form
Medecins. Ses seules observati
fièvres fussent pour faire juge
fondes lumieres de l'Auteur, &
il étoit avancé dans la connoiss
Nature. Il explique ces malad
moyen de la fermentation, &
confirmer par l'experience tout
sur cette matiere. C'est sur ce
qu'étoit fondée sa pratique dans
ment des fièvres ; pratique, co
fait, si heureuse, que les plus g
decins de nos jours la regarden
leur modele.

Ceux qui aiment l'appareil da

n'a pas rendu un moindre service à la Médecine en proposant pour la guérison du volvulus le simple usage d'un soufflet plein d'air, & pour celle du cancer le retranchement de tout remède, que s'il avoit donné là dessus de longues & de magnifiques formules.

On trouve dans les Ouvrages de M. Sydenham beaucoup de droiture & de candeur; c'est un Sçavant qui cherche à instruire, & qui se propose bien moins de faire valoir sa science que de se rendre utile.

J. N. J. Decas *Exercitationum Exegeticarum ad selecta & difficiliora S. Scripturae loca, ac lege institutarum ut in eorum genuinum sensum, piè, liberè, studiosè, & quantum licet, concisè inquiratur.* C'est-à-dire: *Dix Dissertations sur diverses difficultez de l'Ecriture.* Par M. SEURTORIUS, Ministre à Heilbron. A Ulm, aux dépens de George Guillaume Kuhn. 1711. in 8°. pagg. 217.

Traité de l'Indult accordé à Messieurs les Chanceliers de France & Officiers du Parlement de Paris. Composé par feu Messire CLAUDE REGNAUDIN, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & son Procureur General au Grand Conseil. Seconde Edition revüe & augmentée. A Paris,

chez Jacques Colombat , Imprim
Ordinaire de feuë Madame la Da
ne, & des Bâtimens , Arts , & M
factures du Roi , ruë saint Jacques
Pelican. 1712 in 12. 276.

HIERON ou le Portrait de la Conditio
Rois : par XENOPHON. En Grec
François. De la traduction de PIE
COSTE. A Amsterdam , chez H
Schelte. 1711. in 8. pp. 137.

C E petit Ouvrage de Xenophon ,
l'on doit regarder comme un des
achevez qui nous restent de cet exce
Génie , n'avoit point encore paru en l
çois. Il y a lieu de s'étonner qu'une
ce aussi intéressante ait échapé aux cel
Traducteurs qui ont travaillé avec tant
succès à nous faire connoître cet in
parable Ecrivain ; que les *Charpentier*
D'Ablancourt , & les *le Tèvre* , qui l'ont
parler François avec tant d'élégance
la *Cyropédie* , les *Choses memorables de Sa
te* , l'*Eloge d'Agésilais* , l'*Histoire Gréque*
Retraite des dix mille , & le *Festin* , a
négligé de lui rendre un pareil office
raport au Dialogue dont il s'agit.

C'est de quoi nous console aujourd
M. Coste par cette version Françoisè ,
laquelle on peut dire que l'Original
rien perdu ni des graces du style , ni e

solidité des pensées. En un mot il a scû y réunir deux qualitez qui vont rarement ensemble dans ces sortes d'Ouvrages ; tous les agrémens de la diction & la fidelité la plus scrupuleuse. La simple lecture de cette traduction fera sentir aux fins connoisseurs qu'il étoit difficile d'écrire plus poliment en François ; & l'on pourra se convaincre de l'exacritude du Traducteur en conferant la version avec le texte Grec , imprimé très-correctement à côté. M. Coste s'est principalement attaché (dit-il) à en exprimer nettement le sens ; & il n'a épargné ni temps ni peine pour en venir à bout. „ Que si malgré „ tous mes soins (ajoute-t-il) il m'est ar- „ rivé quelquefois de faire parler Xé- „ nophon contre sa pensée , j'espere qu'au „ moins on verra sans peine ce que j'ai „ cru qu'il a voulu dire.

Cependant il n'ose se promettre que sa traduction soit exempte de toute obscurité. Il est persuadé que c'est le sort de tout Ouvrage d'esprit, non-seulement de devenir obscur avec le temps , mais même de ne pouvoir jamais être traduit dans une autre Langue avec une telle exactitude , que toutes les mêmes idées qui sont dans l'Original , passent dans la copie sans aucune alteration. Comme il y a (continuë l'Auteur) dans le langage de chaque pays, certains tours d'expression, fondez sur des
opini.

opinions, sur des coùtumes, des accidens & des faits qui sont particuliers à ce pays-là, il est rare que ces expressions puissent être transportées dans une autre Langue. Et lors même qu'on les y transporte, comme un Traducteur est quelquefois indispensablement obligé de le faire; elles ne fauroient être bien entendues de ceux qui ignorent, pour ainsi dire, la Carte du pays où l'Original a été écrit; qui ne savent pas par avance quelle étoit la nature de son Gouvernement, quelles opinions, & quelles Coùtumes y regnoient dans le temps que l'Ouvrage a été composé.

M. Coste fait de ce principe general une application particuliere au Dialogue dont il est question, en observant, que quoi que la plûpart des pensées qu'on y trouve puissent convenir à toute sorte de temps, on y rencontre çà & là des endroits dont l'intelligence dépend absolument de la connoissance de certains usages qui ne subsistent plus aujourd'hui. Ce sont ces endroits que l'Auteur a eu soin d'éclaircir par de petites Notes imprimées au bas des pages, & auxquelles le Texte renvoye par des chiffres. A l'égard de celles qui n'ont pour renvois que les lettres de l'alphabet, ce sont des Notes de pure Critique, par dessus lesquelles pourront passer ceux qui n'aiment pas ces fortes de discussions.

L'Auteur employe le reste de sa Préface
à don-

à donner quelques éclairciffemens sur le titre du Dialogue , & à faire connoître le génie & le caractère des deux Interlocuteurs.

A suivre exactement l'Original , il auroit dû intituler ce Dialogue , HIERON, ou *la Condition du Tyran*. Mais il a craint que le mot de *Tyran* ne fût mal interpreté, ou ne fit tout au moins une équivoque desagréable. Il est vrai que parmi les Grecs ce mot se prenoit d'abord en bonne part, c'est-à-dire, dans la signification de *Souverain* ou de *Roi*. Mais du temps de Xénophon, ce terme avoit déjà le sens odieux d'*Usurpateur de l'autorité suprême*, ou de *Roi cruel & injuste* : de sorte que si M. Coste l'eût mis à la tête de ce Dialogue, & par tout ailleurs, ceux qui l'auroient pris dans ce dernier sens auroient sans doute été surpris qu'Hieron se l'attribuât ouvertement à lui-même. Il a donc jugé à propos d'y substituer le terme de *Roi* ; quoi qu'il ait été obligé de conserver le mot de *Tyran* en quelques endroits, où Xénophon fait dire à Hiéron bien des choses qui ne peuvent convenir qu'à un Prince de ce caractère.

M. Coste observe qu'en general il y avoit une différence fort essentielle entre un Roi & un Tyran. Car au lieu (dit-il) que le Roi se fait un devoir d'observer les Loix de l'Etat , le Tyran se croit au dessus des

Loix, fait gloire de les fouler au
& ne prend que sa volonté pour
sa conduite. La Tyrannie est d
abus visible du Gouvernement; &
se trouver dans l'Oligarchie & la
cratie, aussi-bien que dans la Mo
C'est ce que l'Auteur s'attache à
dans un plein jour par divers exer
rez de l'Histoire Greque; & il fai
sur cela une observation digne d
portée. C'est qu'en Grece de quel
niere que le Gouvernement d'un t
à prendre pied dans un Gouvern
pulaire, on en faisoit communém
espece toute particuliere, qu'on
distinguer de la Royauté, & qu'o
moit *Tyrannie*. Pour l'ordinaire
qui s'élevoient ainsi sur le debris
cien Gouvernement, étoient de vi
surpateurs. Mais (continué M.
eussent-ils employé les voyes les
sinuantes pour parvenir à l'autorit
raire, on ne laissoit pas de les t
Tyrans, & de les regarder de mau
lors même qu'ils gouvernoient av

dit que ce Tyran d'Athenes, très-galant homme, fort savant, & plein d'esprit, étoit le seul qui auroit pu rendre la Tyrannie aimable, si la Tyrannie même la plus douce pouvoit jamais être aimée.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à donner une idée d'Hieron & de Simonide, qui parlent dans ce Dialogue; & c'est ce que nous allons faire d'après M. Coste.

Hieron étoit fils de *Dinomenès*, & frere de Gélon, à qui les Syracusains avoient déferé librement la Royauté, après qu'il eut remporté sur les Carthaginois une grande victoire qui sauva la Sicile du joug de ces Barbares. Hieron qui avec ses deux plus jeunes freres, n'avoit pas eu peu de part à la gloire de cette fameuse journée, devint Roi de Syracuse par la mort de Gélon, qui avoit été aussi doux à ses sujets, que redoutable à ses ennemis. Il parut bien-tôt que le nouveau Roi n'avoit pas hérité des vertus de son frere *Avare, violent, & tout à fait éloigné de la candeur & de la probité de Gélon*, rien n'empêcha les Syracusains (dit l'Historien Diodore) de se soulever contre lui quo le respect qu'ils conservoient pour la memoire de son predecesseur. Il voulut ôter la vie à un de ses freres qu'il soupçonnoit d'aspirer à la Royauté; il mit sur pied des troupes mercenaires, & tenoit des Soldats étrangers autour de sa personne, pour se rassurer contre la crainte d'être dé-

trôné. Rien ne ressemble plus à la Tyrannie qu'une pareille conduite.

Cependant, Hieron dans la suite revint de tous ces égaremens; & une longue maladie fut l'occasion d'un changement si extraordinaire. Il s'avisa pour charmer son ennui, d'attirer auprès de lui par ses libéralitez les plus habiles gens de son temps; & les conversations qu'il eut avec eux le rendirent savant & poli, d'ignorant & de rustique qu'il étoit auparavant. La douceur, l'humanité, l'humeur bien faisante succederent à ces noirs soupçons qui l'avoient brouillé avec ses proches; il regagna la confiance de ses freres, & vécut avec eux dans une parfaite intelligence.

„ Ce Prince (observe judicieusement l'Au-
 „ teur) devoit avoir naturellement le
 „ fond bon, s'il est vrai que cette con-
 „ version ait été aussi réelle qu'on nous
 „ le dit. Car la science toute seule ne
 „ produit guères de pareils changemens.
 „ Elle fortifie, enrichit, & perfectionne
 „ un bon naturel; mais il est rare qu'elle
 „ reforme un cœur mal fait.

De tous ces Sçavans dont les entretiens contribuerent à reformer les mœurs du Roi Hieron, nul n'eut plus de part à sa confiance & à ses libéralitez que *Simonide*, originaire de *Ceos*, l'une des Isles de la Mer *Egée*. Outre le talent de la Poésie, où il excelloit, & qui le rendit fameux dans

toute la Grece ; il avoit d'ailleurs du sçavoir & de l'habileté. Hieron s'en servit utilement , & la guerre qui s'étoit allumée entre ce Prince & *Théron* Roi d'*Agrigente* , fut d'abord éteinte par l'entremise de *Simonide* , qui reconcilia ces deux Princes. Ce Poëte mourut fort âgé , & selon toutes les apparences , à la Cour d'*Hieron* , qui ne lui survêcut que d'une année.

Ces traits par lesquels *M. Coste* nous dépeint *Hieron* & *Simonide* , suffisent pour faire sentir aux Lecteurs de ce Dialogue supposé entre eux par *Xénophon* , qu'ils y gardent parfaitement leur caractère l'un & l'autre. Ce Dialogue contient d'un côté un Parallele qu'*Hieron* fait entre la condition des Rois & celle des Particuliers : & de l'autre , des avis que *Simonide* donne aux Rois. „ L'habileté de ce Poëte (dit „ *M. Coste*) jointe à son grand âge , l'autorise fort naturellement à se charger de „ ce dernier article : & pour le premier , „ il est tout visible que personne n'étoit „ plus propre à le traiter qu'un Prince „ comme *Hieron* , qui ayant vécu long- „ temps simple Particulier , sçavoit par „ expérience en quoi la condition des Particuliers differe de celle des Rois. On „ n'a qu'à l'écouter pour en être encore „ mieux convaincu ; car ce qu'il dit est „ si juste & si naturel , qu'une agreable il- „ lusion saisissant insensiblement l'esprit .

376 JOURNAL DES SÇAVANS.

1663 , le Grand Vizir vint sur le Danube avec plus de cent mille hommes. L'Empereur n'avoit pas six mille hommes à leur opposer ; cependant avec une si petite Armée , M. de Montecuculi sçût si bien leur cacher sa foiblesse , & pourvoir à tout , que les efforts de cette effroyable Armée aboutirent à la prise de Neuhausel. L'année suivante il gagna sur les Turcs la fameuse Bataille de S. Gotard , qui les reduisit à demander la paix. En 1673 , il se joignit au Prince d'Orange , & ils prirent ensemble la ville de Bonn. Deux ans après il vint sur le Rhin , pour s'opposer à M. de Turenne. Comme il connoissoit la valeur des François . & l'experience de leur General , dit M. Adam , il ne chercha qu'à éviter le combat ; mais il y alloit être réduit , lorsqu'un coup de canon le tira d'affaire. M. de Turenne l'ayant enfin amené au point où il vouloit , fut tué en reconnoissant le terrain qui separoit les deux Armées ; cet accident changea entierement la face des affaires. Montecuculi obligea les François à repasser le Rhin , & il le passa lui-même à la tête d'une puissante Armée. La Paix qui fut conclüe à Nimegue en 1678 , rétablit le calme en Europe. M. de Montecuculi ne survêcut que de trois ans. Il mourut à Lintz le 16 Octobre 1681. *Ses ennemis l'accusoient de n'être pas entreprenant , & ils l'appelloient le Temporiseur.*

Mais il étoit si éloigné de se défendre reproche, qu'il fit toute sa vie d'être imitateur de Fabius Maximus. La grande apparence qu'il composa ses Mémoires après la conclusion de la Trêve fut faite entre l'Empereur & les Turcs en 1664. Son style, observe le Traducteur, paroît un peu trop méthodique : mais ce défaut n'est pas considérable, & si le Lecteur y trouve quelque secheresse, il en sera bien dédommagé par l'excellence des choses qu'il apprendra dans ces Mémoires. C'est ainsi que j'en ai entendu parler plusieurs fois à feu M. le Prince de Conty, & je sçai par des témoins encore vivans, que le Grand Condé en parloit de même.

Ils sont divisez en trois Livres. Dans le premier, l'Auteur parle de l'Art Militaire en général. Il contient six Chapitres, dont le premier est une espece d'analyse de tout le Livre. Le second traite des préparatifs de la Guerre. Les hommes, l'artillerie, les munitions de guerre & de bouche, le bagage, & l'argent, en font la matiere. Le troisième Chapitre renferme des preceptes & des reflexions touchant la disposition, soit par raport aux forces, soit par raport au pays, soit par raport au dessein. On y parle aussi de la guerre offensive, de la guerre défensive, & du secours. Le quatrième Chapitre concerne les opérations.

tions. M. de Montecuculi y a mis ses observations touchant la resolution, le secret, la vitesse, la marche, le campement, & le combat. Dans le cinquième Chapitre il examine les diverses manieres de fortifier les Places, de les attaquer, & de les défendre. Dans le sixième, il s'applique au détail des combats en campagne, soit particuliers, soit generaux. Nous transcrivons ici une partie de ses remarques sur ces derniers.

„ I. Les Batailles donnent & ôtent les
 „ Couronnes, decident entre les Souve-
 „ rains sans appel, finissent la guerre, &
 „ immortalisent le vainqueur.

„ 1. On les cherche, ou on les fait. Si
 „ on les donne, il faut 2. joindre beau-
 „ coup de prudence à beaucoup de va-
 „ leur; ne pas sacrifier l'Armée inconsi-
 „ derément sans utilité & sans besoin, ni
 „ se precipiter mal à propos. Galas disoit
 „ que c'étoit une sottise ambition de vou-
 „ loir acquerir aux dépens du sang d'au-
 „ trui la reputation d'être brave. 3. Avoir
 „ des Soldats frais, nourris, disciplinez,
 „ courageux. 4. Combattre à son choix,
 „ & non à la volonté d'autrui.

„ II. On cherche les Batailles quand on
 „ a lieu d'esperer la victoire, quand on
 „ veut secourir une Place assiegée, quand
 „ on craint de voir ruiner son Armée sans
 „ combattre, pour prévenir un renfort
 „ qui

„ qui vient à l'ennemi , pour profiter de
 „ quelque avantage qui se presente , com-
 „ me d'un passage , ou de la defunion de
 „ l'ennemi , ou de quelque faute qu'il a
 „ faite.

„ III. Voici les moyens d'y engager
 „ l'ennemi. 1. Lui assieger une Place
 „ d'importance. 2. Faire le dégât dans
 „ son pais. 3. Le charger à l'improviste,
 „ dans un passage étroit, quand il est des-
 „ uni dans sa marche, ou negligent dans
 „ ses quartiers. 4. L'enfermer entre deux
 „ Armées. 5. L'attirer en feignant de se
 „ retirer, ou de marcher ailleurs, & puis
 „ par une prompte contre-marche le char-
 „ ger sur le champ, & le réduire à com-
 „ battre. M. de Montecuculi prescrit en-
 „ suite comment un Général doit se gouver-
 „ ner avant l'action, pendant l'action mê-
 „ me, & après l'action. „ Dans la victoi-
 „ re, dit-il sur ce dernier article, il faut
 „ rendre graces à Dieu, ensevelir les morts,
 „ publier la victoire, l'exagerer, & la
 „ poursuivre, pousser vivement les restes
 „ de l'Armée battuë, ne lui pas donner
 „ le temps de se reconnoître, jeter la
 „ terreur dans le pais par le feu, le fer,
 „ le faccagement; employer les menaces,
 „ la force, les flatteries, soulever les Peu-
 „ ples, gagner les alliez, corrompre les
 „ amis, attirer les esprits avides de nou-
 „ veautez tandis que le respect pour l'au-

„ torité est perdu , & que le Magistrat est
 „ meprisé. Les Carthaginois ne furent pas
 „ si tôt vaincus qu'ils furent abandonnez
 „ des Numides. Apriés Roi d'Egypte
 „ aiant été défait par les Cyreniens , fut
 „ chassé par ses propres Sujets, &c.

Dans le second Livre , l'Auteur appli-
 que en particulier à la guerre contre le
 Turc en Hongrie , tous les principes ge-
 neraux qu'il a établis dans le premier ; ainsi
 on y voit le même ordre , & à peu près
 les mêmes titres. Dans le Chapitre des
 Batailles , il examine s'il est avantageux
 d'en donner. Après avoir remarqué *les*
raisons contre , dont la premiere est qu'on
 risque de tout perdre en un moment ;
 „ voici , ajoute ce Guerrier , les raisons
 „ pour donner bataille. 1. C'est un pa-
 „ radoxe que d'esperer vaincre sans com-
 „ battre ; le but de celui qui fait la guer-
 „ re est de pouvoir combattre en cam-
 „ pagne pour gagner une victoire , & qui-
 „ conque n'a pas dessein d'en venir là , est
 „ éloigné de la fin naturelle de la guerre ;
 „ on a bien vû des Armées foibles en dé-
 „ faire de fortes en campagne , mais on
 „ n'a jamais vû une Armée qui se renfer-
 „ me dans un Camp fortifié pour éviter le
 „ combat , défaire celle qui l'attaque. C'est
 „ assez à l'agresseur que de plusieurs at-
 „ taques une seule lui réussisse pour le ren-
 „ dre victorieux ; mais celui qui est atta-
 „ que

mettant toute sa confiance en ses chemens , quand il les voit fort un endroit , perd courage en tous tres , & abandonne le reste ; au ne les assaillans étant repoussez peu- rallier , & revenir à la charge , z. Les guerres des Romains qui t courtes & grosses , sont bonnes ter ; mais on ne le peut faire sans es , &c.

visième Livre est une suite de re- sur ce qui s'est fait en Hongrie 661 , jusqu'en mil six cens soixan- . Ce fut dans cette dernière an- se donna la fameuse Bataille de otard. Nous ne pouvons plus ment finir nôtre Extrait , qu'en ncore parler le Général. Après crit le commencement de la Ba- & la défaite de toutes les troupes e , que les Turcs qui avoient passé avoient taillées en pieces , il con- cette sorte. „ Dans un peril si nt , il fallut jouer de son reste , endre sa dernière resolution. Les nens de Montecuculi & de Sporck, toient tout ce qui restoit de reser- marcherent pour défendre la partie eure de la riviere ; les troupes des z & des François se presenterent à rtie inferieure , arrêterent l'enne- & l'empêcherent de passer. C'étoit

„ au centre où étoit le capital , & il n'y
 „ avoit pas de temps à perdre , parce que
 „ plus on differoit , plus le Turc se forti-
 „ fioit dans ses postes. Après avoir re-
 „ connu par moi-même & fait reconnof-
 „ tre par d'autres , les avantages & la fi-
 „ tuation du lieu , & la disposition de ses
 „ troupes , je disposai l'attaque de concert
 „ avec les autres Généraux , & m'étant
 „ aperçu que quelques-uns songeoient à
 „ s'en aller , que plusieurs avoient déjà
 „ abandonné le Camp , & que d'autres
 „ avoient fait charger leurs bagages pour
 „ le même dessein , je leur dis , qu'il n'y
 „ avoit point d'autre voye pour nous sau-
 „ ver que nôtre courage & nos bras , &c.
 „ Ayant ainfi parlé , nous nous jettâmes
 „ en même tems sur l'ennemi de toutes
 „ parts , & avec toutes nos forces , &
 „ dans un même endroit avec un cri gé-
 „ néral de toutes les troupes , à la manie-
 „ re des Barbares , de l'artifice desquels
 „ nous nous servimes alors contre eux.
 „ Les Allemands à la droite & au milieu ;
 „ les troupes de France à la gauche ; &
 „ marchant tous en demie-lune , on in-
 „ vestit l'ennemi de front & par les cô-
 „ tez , avec tant de resolution & de vi-
 „ gueur , qu'après un grand carnage de ses
 „ gens , il fut contraint non seulement
 „ d'abandonner le terrain où il s'étoit re-
 „ tranché , mais même de prendre la fui-

de le pouffer les uns les autres, tout
ui s'étoit sauvé de la Bataille, se
dans la riviere.... Le combat
nglant, opiniâtre, & il dura depuis
heures du matin jusqu'à quatre heu-
soir. Il y eut beaucoup de mon-
tué & de blessé de part & d'au-
mais sur-tout du côté des Turcs,
ardirent en cette occasion, non
néchantes troupes auxiliaires, ac-
nées à fuir, mais tout ce qu'il y
de plus aguerris & de plus brave,
nissaires, ces Albanois, ces Spa-
ces premieres têtes de Constan-
, qui sont le bouclier & l'épée
pire Othoman, & avec un si
rnage, que les Histoires en rap-
peu de semblables, étant rare
grand corps uni ensemble. ait été
campagne

ce invincible dans les souffrances ; & la discipline Ecclesiastique. Le tout tiré des anciens Ecrivains de l'Eglise ; & très-propre à faire revivre dans les cœurs l'esprit l'Evangile. Avec une Table Chronologique des Auteurs qui sont citez , pour marquer en quel tems chacun a vécu. Traduit l'Anglois de GUILLAUME CAVE. Amsterdam , chez Jacques Desbordes Deux volumes in 12. Premier volume pagg. 393. Second volume pagg. 400.

ON trouve à la tête de ce Livre des Préfaces , l'une de l'Auteur , l'autre de M. Witfius Professeur en Theologie Leyde. Dans la premiere, l'Auteur raconte le compte des circonstances qui ont fait naître son Ouvrage. A peine avoit-il atteint l'âge de discretion , qu'il s'appliqua à examiner les fondemens de la Religion dans laquelle il avoit été baptisé. Elle lui parut toute parfaite. Charmé de ce qu'il y découvroit , il dit en lui-même qu'il falloit nécessairement que ceux qui en faisoient profession fussent les plus excellens de tous les hommes. Mais lorsque quelques années après , il eut acquis quelque connoissance du monde , il ne s'aperçut que très-rarement qu'un semblable jugement ne pouvoit partir que d'un homme qui n'avoit jamais vu que ses Livres , & qui s'étoit formé une idée de toute la terre , selon les seuls ser-

timens de son cœur. En effet , après avoir un peu considéré la maniere de vivre des hommes , il les trouva si vicieux , si pervers , & si éloignez des regles de cette sainte Religion , que si un sage Payen vouloit juger du Christianisme sur la vie & sur la conduite des Chrétiens, il tiendrait leur Religion pour la plus impure de toutes les Religions du monde. „ Cela me scandalisa extrêmement , dit-il ; de sorte que je fis dessein de me transporter sur les chemins , de regarder , & de m'enquérir touchant les sentiers que les anciens Chrétiens avoient autrefois tenus. Il prit donc la resolution de consulter les premiers Peres avec plus d'attention qu'il n'avoit fait jusqu'alors , & de relire tous les Ecrits Ecclesiastiques. Il ne crut pas devoir pousser cette étude au delà des quatre premiers siècles , parce que , suivant les préjugés de son parti , il s'étoit imaginé que „ depuis ces premiers temps , le zele & l'esprit du Christianisme étoient manifestement déchûs. Comme il vouloit profiter plus d'un jour du fruit de son travail , à mesure qu'il lut , il écrivit ce qui le frapoit le plus ; & c'est ici un recueil méthodique de remarques qu'il n'avoit d'abord faites que pour son usage.

M. Witsius , dans l'autre Préface , fait l'éloge & du Livre & de l'Auteur. Après avoir remarqué que ceux qui tirent des

Ecrits des premiers temps de quoi per-
 tionner les Chrétiens d'à présent, rend
 un service important à l'Eglise : „ C
 „ ajoute-t-il, où tend ce Livre-ci, n
 „ mé *le Christianisme primitif*, écrit en
 „ glois avec beaucoup d'érudition, d
 „ gement, & en un style très-agre
 „ par Guillaume Cave, Chanoine de V
 „ sor, homme excellent, que plu
 „ sçavans Ecrits ont rendu celebre
 „ seulement en son país, mais pa
 „ où l'on estime la Science. Un fi
 „ Theologien m'ayant parlé de ce
 „ je pris un très grand plaisir à le li
 „ Je me sentis souvent si touché &
 „ netré de la vive représentation
 „ prit du premier Christianisme,
 „ me plaisois à faire durer ces de
 „ motions: & je ne doutai point
 „ Compatriotes ne retirassent be
 „ de fruit d'une chose qui m'avoit
 „ avantageuse. Je conseillai dor
 „ Libraire de chercher quelque
 „ Traducteur pour mettre ce Liv
 „ tre Langue." Cette Langue,
 Flamand. Ainsi l'Ouvrage de l
 est à présent en trois Langues.
douce émotion qu'il ait causée à M
 ce Professeur ne laisse pas de le
 dans la suite de cette Préface, &
 surer en même temps les anci
tiens. „ Je ne puis assurer, c

fois en toutes choses du sentiment de
 votre Auteur; parce que comme il é-
 toit entêté de la Hierarchie & de la Li-
 urgie de l'Eglise Anglicane, il triom-
 phe toutes les fois qu'il rencontre dans
 l'Antiquité quelque chose qui s'y rapor-
 te. A ceci j'ajouterai encore qu'il y a
 quelque exemples des anciens Chrétiens,
 qui vont bien plus loin que la regle or-
 dinaire; & que comme on ne les peut
 plus attribuer à un extraordinaire effet
 de l'esprit, qui, à la verité, ne s'atta-
 che à aucune regle; il semble qu'ils
 partent plutôt d'un zele inconsideré,
 que d'une veritable pieté." Bien des
 gens croiront que M. Witfius refute lui-
 même sa censure, en la faisant.

L'Ouvrage est divisé en trois Parties.
 Dans le commencement de la premiere on
 justifie les Chrétiens sur les reproches que
 leur faisoient les Gentils. Ces reproches
 regardoient ou leur doctrine, ou leur état
 extérieur, ou leurs mœurs & leur culte.
 Par rapport au premier point les Payens les
 accusoient d'Atheïsme & d'innovation.
 Par rapport à leur état extérieur, ils é-
 toient considerez par les Gentils, comme
 une troupe de gens stupides, ignorans,
 méprisables, nuisibles à l'Etat. On voit
 ici les raisons que les Apologistes de l'E-
 glise aporтерent pour détruire ces accusa-
 tions. Des personnes d'une qualité dissim-

veneux, qu'il n'en étoit jamais
semblables par le moyen de la fa-
maine. Theodoret fait sentir au-
cette verité par une induction
mettrons ici. „ Les Perles ,
„ loix qui leur avoient été don-
„ Farada, vivoient dans l'inceste
„ lant sans distinction avec leur
„ leurs sœurs, & leurs filles ; &
„ cette brutalité avoit été estimé
„ honnête, jusqu'à ce que le C
„ me s'étant repandu parmi eux
„ na ceux qui l'avoient embrassé
„ abominable coûtume, & leur
„ chasteté & la temperance que
„ l'Evangile. Ces mêmes Peup
„ rent d'exposer leurs morts po
„ aux bêtes feroces , & aux oi
„ proye ; & commencerent à
„ une meilleure coûtume , les

„ vant laquelle il falloit sacrifier & manger
 „ toutes les vieilles gens , eurent à peine
 „ embrassé la Religion Chrétienne , qu'ils
 „ abandonnerent ce cruel & barbare usa-
 „ ge. Les Tibariens accoutumés à pre-
 „ cipiter leurs gens âgés du sommet des
 „ plus hautes montagnes, se défirent de
 „ cette inhumanité en se convertissant à
 „ l'Evangile. Les Hircaniens , & les
 „ Caspiens , qui entretenoient exprès des
 „ chiens pour manger les corps de leurs
 „ morts , changerent de sentimens en
 „ changeant de creance ; & les Scythes
 „ renoncèrent aussi à l'usage d'enterrer
 „ tout vifs avec leurs morts, ceux qui en
 „ étoient les plus proches parens. Voi-
 „ la , dit Theodoret , le merveilleux chan-
 „ gement que les commandemens de
 „ Christ apporterent au monde , & à
 „ la maniere de vivre des hommes, & la
 „ facilité avec laquelle les Nations les
 „ plus barbares furent portées à se corri-
 „ ger." Cela étoit cependant estimé si
 difficile, remarque M. Cave, que Platon
 le plus sage des Philosophes ne pût jamais
 obtenir des Atheniens ses concitoyens,
 de regler & de gouverner leur Republique
 selon les loix qu'il leur avoit proposées.
 Cette observation est suivie d'une autre
 qui n'est pas moins importante; c'est que
 les Philosophes qui ont vécu depuis la pu-
 blication de l'Evangile, ont eu des pen-

fées plus saines de Dieu & de la Religion, que ceux qui avoient écrit avant cette Epoque. Ils étudierent les Livres des Chrétiens ou par curiosité, ou dans le dessein de les refuter; & cette lecture leur ouvrit l'esprit, en leur donnant des instructions plus utiles que celles qu'on avoit trouvées jusqu'alors dans les Livres des plus anciens Philosophes. „ On a pour preuve de ce „ que j'avance, dit l'Auteur, ces belles „ sentences, & ces grandes maximes répandues dans les Ecrits de Seneque, „ d'Epictete, d'Antonin, d'Arian, de „ Plutarque, d'Hierocles, & des autres „ qui ont vécu dans les premiers temps „ de l'Evangile.” Les reproches qu'on faisoit aux Chrétiens sur leurs mœurs & sur leur culte étoient en quelque sorte encore plus injurieux que les autres. M. Cave montre par les Peres que ces reproches étoient sans aucun fondement.

Il parle ensuite des parties essentielles de la Religion; des Temples de l'Eglise primitive; des Maisons publiques destinées au Service Divin; du Dimanche, & des autres Fêtes; des personnes qui composoient l'Eglise; du Service Divin, tant public que particulier; & de l'administration du Baptême & de la Cène.

Dans la seconde Partie on nous entretient des vertus des premiers Chrétiens, considérées principalement par rapport à

eux-mêmes. On traite de leur humilité, du desir qu'ils avoient pour le Ciel, du mépris qu'il faisoient du monde ; de la modestie qu'ils observoient dans leurs habits, de leur temperance dans le boire & le manger, de leur chasteté, de leur promptitude à confesser la Religion, & de leur patience exemplaire dans les souffrances.

Les vertus qui concernent le prochain sont le sujet de la troisième Partie. Les premiers Chrétiens étoient sinceres dans leurs paroles, & justes dans leurs œuvres; ils avoient un amour & une charité admirable les uns pour les autres ; leur union étoit parfaite ; ils obéissoient exactement aux Rois & aux Magistrats autant que la Religion le leur permettoit. Après avoir prouvé toutes ces choses bien au long, M. Cave termine son Ouvrage par des Observations sur la penitence publique, & sur l'ancienne Discipline de l'Eglise.

Dissertatio Inauguralis Medica de Hæmorrhagia narium, &c. C'est-à-dire : *Dissertation sur le saignement de nez.* Par JEAN HAAN. A Strasbourg, chez la Veuve de Jean Frederic Spoor. 1711. Brochure in 4. pagg. 38.

CETTE Dissertation est une These que M. Jean Haan a soutenue le 26. Novembre.

vembre 1711, pour finir sa licence, & meriter le grade de Docteur en Medecine dans l'Université de Strasbourg.

Il n'a point été embarrassé sur le choix du point de la question. Il nous apprend que *le saignement de nez s'est offert naturellement à lui, parce qu'il est fort tourmenté de cette maladie, aussi-bien que tous les parent qu'il a du côté de sa mere.*

L'Ouvrage est divisé en quatre Chapitres; dans le premier on trouve l'explication du terme *hemorragie*. On y voit comment cette maladie s'appelle en Grec, en Latin, & même en Allemand, & les différens noms qu'elle prend, selon les différentes parties qu'elle affecte.

Quoi que le saignement de nez semble n'avoir pas besoin de définition, M. Haan ne laisse pas d'en donner une. L'hemorragie du nez, dit-il, peut être définie un épanchement de sang par une narine, ou par toutes deux, procedant de la rupture de quelques vaisseaux. Il prend de là occasion de décrire anatomiquement toutes les parties du nez, & cette description lui sert à prouver que le sang qui sort ne vient pas du sinus longitudinal, comme quelques-uns se le sont imaginé; mais des veines, ou des arteres, qui se rencontrent dans les narines; il refute Etmuller, qui prétend que dans cette maladie le sang s'échape toujours par les arteres, & jamais
les veines. L'AN.

Auteur fait ensuite une division exacte
différentes hemorrhagies du nez, & passe
édiatement aux causes qui les pro-
nt; c'est la matiere du second Cha-

. Haan ne croit pas pouvoir mieux
cher ces causes que dans le sang &
aisseaux. Dèsque les vaisseaux se rom-
, le sang trouvant une issue est obligé
rtir, & l'hemorragie s'ensuit.

La rupture des vaisseaux se peut faire
trois manieres, ou par *anastomose*,
à-dire, comme l'explique l'Auteur,
que les extrêmités des vaisseaux capil-
s'ouvrent, ou par *diarbese*, lorsqu'il
solution de continuité, ou enfin par
dese, lorsque les membranes sont tel-
nt dilatées & étenduës, qu'elles per-
ent au sang de s'échaper par leurs
s.

La diapedese est revoquée en doute par
uller & par plusieurs autres, qui pen-
avoir de bonnes raisons pour la croire
ossible. Mais M. Haan a les siennes
pour en juger autrement. Il avouë
ndant qu'elle est rare.

L'Auteur examine les causes de la rup-
des vaisseaux, les unes sont internes,
autres externes.

Les internes sont le vice du sang, com-
la plethore, la cacochymie. Par ple-
s, il entend *non-seulement* la surabon-

dance du sang, mais encore sa trop grande fermentation; & par cacochymie, le sang chargé de parties salines, ou d'une ferofité âcre, capable de corroder les fibres qui composent le tissu des membranes.

Les causes externes sont l'air, le boire, & le manger, le sommeil, la veille, l'exercice, les passions de l'ame, enfin tout ce qui peut changer l'état naturel du sang, soit en diminuant son mouvement de circulation, soit en augmentant celui de fermentation.

Il y a encore d'autres causes externes qui agissent immédiatement sur les vaisseaux du nez, comme le tabac, la fréquente introduction des doigts dans les narines, les coups de bâton, les coups de poing, & les soufflets.

L'Auteur marque dans son troisième Chapitre les signes par lesquels on peut prévoir les hemorrhagies, & juger quelle en est la cause & l'espece.

La pesanteur de la tête, les douleurs aiguës qu'on ressent dans cette même partie, le battement des arteres temporales, le tintement d'oreilles, l'éblouissement des yeux, les larmes involontaires, annoncent, ou du moins presagent un saignement de nez prochain.

On connoît la cause & l'espece de l'hemorrhagie par ce qui la précède, par ce qui l'accompagne, & par ce qui la suit. Si

symptomes de la plethore ou de la cacochymie accompagnent le saignement de nez, on pourra juger que la maladie vient de la plethore, ou de cacochymie; si le sang est en abondance, c'est une anastomie; si il est épais & noir, il y a rupture de la veine; si il est rouge, clair, spiritueux, écumeux, l'artere est ouverte; si il est visqueux, c'est une diapedese; si il est mêlé d'une serosité âcre, & que l'hémorrhagie ait été précédée d'un catharre, c'est une hémorrhagie, & cette serosité âcre & fera regardée comme la cause de l'éruption des vaisseaux; si dans le saignement de nez on remarque les signes d'une crise, on pourra conclurre qu'il est critique; on le regardera symptomatique s'il est joint à une maladie, sans soulager le malade.

Le pronostique est différent, suivant les différentes causes de la maladie. En général l'Auteur prétend que la trop grande hémorrhagie est nuisible & dangereuse; il compare le sang comme une liqueur précieuse, comme le tresor de la vie, auquel on peut attribuer tout ce qui se passe dans la machine.

Le saignement de nez, selon M. Haan, est dangereux à ceux à qui on a coupé quelque membre, aux femmes dont les regles sont arrêtées, aux personnes dont les hémorrhoides sont supprimées; il est nuisible aux malades attaquez de fièvres quartenes,

aux pituiteux , aux mélancholiques, aux vieillards.

Lorsque le saignement de nez est critique, il apporte du soulagement à la maladie, quand il est symptomatique c'est un accident de plus.

L'hémorragie de l'artere est plus à craindre que celle de la veine ; l'anastomose qui vient de plethore est facile à guerir. La cure de la diarhese est longue, difficile, mais non pas impossible. La diapedese est la plus fâcheuse de toutes les especes d'hémorragies , parce qu'elle dénote une entiere dissolution du sang.

Nôtre Auteur croit qu'un saignement de nez moderé peut preserver de beaucoup de maladies.

Le Chapitre dernier renferme la méthode qu'on doit observer pour la guerison de l'hémorragie.

L'Auteur veut que la cause nous serve de guide pour la cure (bien éloigné de l'erreur de ceux qui s'imaginent que la Medecine doit être moins attentive à ce qui fait les maladies, qu'à ce qui les guerit) ainsi lorsque le saignement de nez est causé par le vice de la masse du sang, on ne doit songer qu'à corriger ce vice ; s'il y a plethore, il faut saigner ; si le sang est âcre, il faut l'adoucir ; l'épaissir, s'il est trop dissous ; appaiser son mouvement, s'il fermente trop.

Si la cause du saignement de nez est externe, l'on se servira des remèdes topiques, l'Auteur en donne à souhait, il y a de quoi choisir; nous y renvoyons le Lecteur.

Il paroît que M. Haan est très-profond sur cette matière; il en raisonne très-sçamment, & les remèdes qu'il prescrit ont appuyez d'un si grand nombre de raisons & d'experiences, qu'on peut les regarder comme des spécifiques contre l'hémorragie.

Il est étonnant que cet Auteur possédant un si grand nombre de secrets contre cette maladie, en soit aussi affligé qu'il le fut; peut-être qu'il regarde son saignement de nez comme un preservatif, & qu'il ne veut pas s'en guerir, de peur d'être sujet à d'autres incommoditez plus dangereuses.

Scorsi Academici di ANTON. MARIA SALVINI Gentilhuomo Fiorentino, Rettore di Lettere Greche nello studio di Firenze e Academico della Crusca, sopra alcuni dubbi proposti nell'Accademia degli Apatisti. C'est à dire: *Discours Académiques de M. Salvini sur quelques doutes proposez dans l'Académie des Apatisles.* A Florence, chez Joseph Biondi, à l'enseigne de saint Jean de la porte. 1712. in 4. pagg. 536.

CES Discours Académiques sont au nombre de cent ; ils roulent sur des sujets utiles & agreables , & ne plaisent pas moins par le style & la méthode , que par les matieres. Dans chaque Discours on propose d'abord une question susceptible de plusieurs réponses opposées ; on fait valoir ordinairement ces réponses avec beaucoup d'érudition & de vivacité ; & après avoir tenu quelque temps l'esprit en suspens , on se détermine enfin à prendre un parti. Toutes ces Pieces sont assez courtes : c'est un nouvel agrément pour les Lecteurs impatiens , & qui s'ennuyent lorsqu'ils sont obligez de considerer longtemps un même objet. Par le nombre seul des Discours on jugera aisément qu'il ne nous est pas possible d'entrer dans un détail fort exact.

Dans le second Discours M. Salvini raisonne sur cette question : Si la Langue Toscane a plus d'obligation à Dante, qu'à Petrarque. Il commence par observer que dans la décadence de l'Empire Romain, lorsque les Goths & les autres Barbares le démembrent ; la Langue Latine fut transformée en un jargon , auquel on donna le nom de Roman. C'étoit un mélange impur & grossier d'idiomes différens , qui dans la suite se divisa en trois langages, que les Espagnols , les François , & les

s'approprièrent, chaque Nation
 eut le sien. Ces langages eurent
 leurs caractères, conformément
 au tempérament de ceux qui les parloient.
 Le François parut grand & élevé; le Fran-
 çois noble & délicat; & l'Italien tint le
 milieu. Mais bien des années s'écou-
 lèrent avant qu'ils fussent assez parfaits pour
 être employez dans les compositions. On
 se servoit dans l'usage commun; & on
 ne mettoit en Latin ce qu'on vouloit laisser
 à la postérité. Les premiers Livres qu'on
 fit en Roman furent des Livres fa-
 ux dans lesquels on célébroit les hauts
 faits & les amours des Héros. Ces Ou-
 vrages charmerent le Peuple, quoi qu'ils
 fussent d'abord qu'en Prose; on s'avi-
 sa de les rimer, & ils enchanterent. Les
 Latins appellez Leonins servirent ap-
 prentivement de modele à cette nouvelle
 maniere de versifier. La Provence, la Sicile
 & l'Italie produisirent une foule de
 poésies de chansons amoureuses. Dante
 fut le premier qui passa de cet exercice ba-
 bailler à un plus serieux. Il osa dans un seul
 poëme représenter tout l'Univers, & il
 est resté immortel par cette glorieuse en-
 treprise. On loue ici & cet Ouvrage, &
 ses chansons, & ses sonnets. On lui attri-
 bue une douceur, une majesté naturelle,
 une propriété d'expressions, une force,
 que les autres n'ont pu égaler. Entre ses
 mains,

mains, la Langue Italienne, qui n'avoit
 pû encore enfanter que des chanfonnettes,
 devint propre à exprimer ce que les Scien-
 ces ont de plus sublime. Elle doit beau-
 coup à Petrarque, dit M. Salvini, mais
 Petrarque n'a parlé que de son amour;
 & il ne sert de Maître que dans ce seul
 sujet. Encore n'a-t-il chanté Laure que
 pour se délasser: car la Langue Italienne
 ne faisoit pas son étude, & il composoit
 en Latin ses Ouvrages importants. Boka-
 ce son Disciple suivit ses traces; il écrivit
 en Latin des Livres sérieux, & ce qu'il a
 fait en Italien n'étoit pour lui qu'un pur
 amusement. Ce qu'il y a de singulier,
 c'est qu'ils réüssirent mieux l'un & l'autre
 dans les choses qu'ils ne firent qu'en se
 joüant, que dans celles dont ils attendoient
 toute leur reputation; & leurs composi-
 tions Italiennes ont toujourns été & seront
 toujourns préférées aux Latines. Or à l'é-
 gard de la Langue Italienne, ils ont eu
 Dante pour Maître; & leurs Ecrits ont
 bien des beautés qui ne viennent que de
 ce grand homme. Dans la suite de ce
 Discours M. Salvini continuë à louer Dan-
 te, & en finissant il décide que la Lan-
 gue Toscane est plus obligée à ce Poëte,
 qui a parlé de tout avec beaucoup de
 dignité & de noblesse, qu'à Petrarque,
 qui ne s'est exercé qu'aux gentilleses de
 l'amour.

33. Discours traite encore de la Langue Toscane. On demande à qui elle est plus redevable, ou à ses trois Maîtres, Bembe, qui en a donné les regles. Les Maîtres sont Dante, Petrarque, & ce. On les comble d'éloges, commandateurs de la Langue, & en même temps on relève avec autant d'esprit que de reconnoissance la gloire de Bembe, à qui on accorde le titre de Restaurateur. Après cela M. Salvini assure qu'on est bien moins obligé qu'à eux. Dans les Langues, comme dans tout le reste, le principal est d'inventer. „ L'estime, dit-il, est dûë à Bembe, mais la veneration leur appartient. Ils furent les pères d'une belle fille; Bembe n'en fut que le nourricier. Qu'on louë Bembe comme un Héros; mais qu'on les respecte comme les Dieux de nôtre Langue.”

Les Discours 69, & 70. ont pour sujet la Tragedie & la Comedie. On demande quelle des deux est plus propre à reformer les mœurs. M. Salvini fait entendre que la Comedie reguliere & dans le goût des Anciens, n'est plus d'usage en son pays, que cette espece de spectacle n'y a pour but que le plaisir seul. Dans la question qui agit de la Comedie telle qu'elle doit

Elle instruit en divertissant; elle
à la vertu; elle rend le vice ridicu-
cule.

culé. Après l'avoir considérée si là, l'Auteur se declare en faveur tyre. Sa principale raison est qu'on tire de la Comedie pour l n'est qu'indirecte, & que cette prend des applications purement res, que chacun se fait de ce qu de ce qu'il entend; au lieu que va par elle-même directement à l Satyre, remarque-t-il, est sans ment, elle ne se sert point de d n'est pas au pouvoir des gens vic viter ses coups. C'est un remede specifique qui va droit au mal. que, elle mord, elle blesse, elle elle secouë, mais c'est pour g louë en passant les Satyres de M. qu'il regarde comme des modeles faits. Il fait le même honneur gedics de Corneille, & aux Cor Moliere.

Dans le 88. Discours, M. Sal mine si dans les Académies il e de critiquer. En decidant pour tive, il fait l'éloge de la Critique & celui de l'Académie des Apal dit que l'Envie est bannie de cette & qu'une noble émulation occ reusement la place de cette me Discorde: que quand on y recite chose, les Académiciens gardent ce infiniment preferable aux acc

les plus bruyantes : & que si quelque passion s'éleve dans ce lieu consacré à Minerve, aux Muses, & aux Graces; c'est un desir extrême d'écouter & d'apprendre.

„ On n'y trouve point, ajoute-t-il, une
 „ Critique amere & maligne, qui a cou-
 „ tume de se produire avec des gestes des-
 „ agreables, des éclats de rire insensez,
 „ & d'autres marques d'une humeur ai-
 „ gre, & d'un cœur rempli de fiel. On
 „ ne s'y exerce pas à censurer les pauvres
 „ Eleves, de peur de les décourager; c'est
 „ aux personnes celebres qu'on s'attache,
 „ c'est aux Pieces qui approchent de la
 „ perfection; & ceux qu'on critique s'a-
 „ perçoivent qu'on les estime & qu'on les
 „ aime. Que celui qui par un mauvais
 „ usage rend odieuse une chose aussi bel-
 „ le & aussi utile qu'est la bonne Criti-
 „ que, soit maudit, excommunié, séparé
 „ de nous.”

Orazioni ed Omelie de' SS. GIOV. CRISOSTOMO e BASILIO, tradotte dal Greco in Toscano da GIOV. MARIA LUCHINI Sacerdote, & Academico Fiorentino, e dedicate all' Illustrissimo e Reverendiss. Monsig. Tommaso Bonaventura de' Conti della Gherardesca, Arcivescovo di Firenze. In Firenze. 1711. Per Piero Martini, Stamp. Arciv. con lic. de' Super. C'est-à-dire : Discours

Œ Homelies de S. Jean Chrysoſtome & de S. Baſile, traduites du Grec en Italien par Jean Marie Luchini, Prêtre, & Membre de l'Académie de Florence. A Florence, chez Pierre Martini. 1711. in 4. pagg. 130.

IL y a dans ce Recueil cinq Diſcours; ſçavoir quatre de S. Chryſoſtome, & un de S. Baſile. Parmi les premiers on en trouve deux qui regardent l'Oraiſon, un ſur le Paralytique, & un autre où le Saint montre que celui qui ne s'offenſe pas ſoi-même, n'offenſe pas les autres. Le Diſcours de S. Baſile eſt adreſſé aux jeunes gens; il leur apprend le moyen de ſerendre utile l'étude des Sciences profanes.

Lettre de Mr. BARBEYRAC, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire à Lauſane, à Mr..... ſur un Article des MEMOIRES DE TREVoux, du DU 4' Avril 1712. concernant le TRAITE' mois JEU imprimé à Amſterdam en 1709. chez P. Humbert.

JE viens de voir, Monsieur, un Article du *Journal de Trevoux*, qui regarde mon *Traité du Jeu*. Il eſt datté d'Angers, & vous jugerez d'abord, que s'il ne vient pas de Monsieur Frain du Tremblai lui-même, c'eſt du moins de quelques-uns de ſes Amis. Je ne ſçai pas mauvais gré à Meſſieurs les Journaliſtes de *Trevoux*,

feré cet Article dans leurs Me-
 S'il y a des expressions peu civi-
 s laissent sans doute sur le comp-
 teur. J'ai tout lieu de le pre-
 uand je pense à l'idée trop avan-
 u'ils ont donnée de l'Ouvrage
 on attaque, dans l'Extrait exact
 trouve au mois d'*Octobre* 1710.
 est tourné d'une maniere obli-
 squ'à certaines reflexions critiques
 matieres controversées. Et cela
 s'ils ne s'aviserent point alors de
 e qu'un Anonyme me reproche
 qui assez aigrement dans leur Jour-
 fait croire que la censure ne leur
 is mieux fondée que bien des cho-
 ont trouvé à reprendre dans le
Langues, qui fut publié en 1703.
 il en soit, je puis vous assurer
 ent, qu'après avoir examiné la
 sens froid & avec un *desir* veri-
m'instruire, quelque peu disposé
 croye *charitablement* l'Auteur du
 e dont il s'agit; je n'y ai rien vû
 il ne me soit très-facile de me dé-

omme par dire, que *puisque*
s'écrire sur le Feu, & que je me
 de mieux faire que les autres qui a-
 ité de la même matiere, je devois
 Ouvrages. J'en conviens, & je
 autant qu'il m'a été possible, com-
 me

me il paroît par ce que je dis dans ma Préface. Mais malheureusement pour moi, les *Conversations Morales du Sieur du Tremblai* ne me sont pas tombées entre les mains, je ne suis pas excusable de ne les avoir pas lûes, d'autant plus que rien, à ce qu'on assure, ne m'étoit plus facile que de les avoir. Il me semble néanmoins qu'avant de me faire procès là-dessus, on devoit avoir examiné si j'étois bien à portée de trouver ce Livre, sur-tout dans le peu de temps que j'ai eu pour le chercher ; & si je devois garder mon Manuscrit dans mon Cabinet, jusqu'à ce que j'eusse eu le bonheur d'avoir entre les mains les *Conversations Morales*. Quoi que j'eusse lû les *Nouvelles de la Republique des Lettres* de M. Bayle, qui parle en peu de mots de ces Entretien, dans les deux endroits que j'ai citez ; je ne me souvenois point du tout ni du Livre, ni du nom de l'Auteur. Ce fut la Préface de M. Thiers, qui me l'indiqua. J'étois à *Berlin* dans le temps que je composai & que je publiai mon Ouvrage, & il me seroit aisé de prouver par des témoins dignes de foi, qu'encore que j'eusse fait chercher d'abord en *Hollande* le *Traité* de M. Thiers, postérieur aux *Conversations Morales*, on ne pût me le procurer que lorsque le mien étoit presque achevé : ce fut par hazard qu'un *Libraire* en découvrit au fond de sa boutique

ire qu'il ne croyoit point
 l n'y avoit autre chose à
 moi dans le Livre de M.
 ce sur quoi on me cri-
 i avec un air de hauteur,
 ment que je ne vois pas
 j'ai perdu à ne pas lire
Morales, & que je ne me
 plus coupable d'une *heresie*
torale, tant qu'on n'aura
 à dire pour m'en con-

i consiste cette *heresie gros-*
re de l'Ouvrage de M. du
 oit empêché de tomber. J'ai
 les conventions qui se font
 sont licites & de Droit Na-
 elles se fassent librement &
 nperie de part & d'autre.
 l'explication : car je vois
 ue l'Autèur du Memoire
 nment mon Livre fort à
 d des choses que je distin-
 it certainement distinguer.
 onc, comme il paroît par
 ivre, que pourvû qu'il y
 berté dans l'engagement,
 t égale, que l'on joué de
 qu'il ne se trouve aucun
 tiere même du Contract,
 l'on convient qui doit re-
 eux; jusques-là le Contract
 est

est bon & valide entre les Joueurs, ni à part les Loix Civiles, qui peuvent le laisser subsister, ou l'annuller, comme elles le jugent à propos, quand l'affaire est portée en Justice; car hors de là, les Contractans doivent s'en tenir à leurs conventions, entant qu'en eux est. Mais quoi que l'on observe exactement dans le Jeu toutes les conditions marquées, il y a diverses circonstances exterieures sur lesquelles je me suis fort étendu dans mon troisiéme Livre, qui font qu'il se trouve souvent de part ou d'autre quelque chose de mauvais: & alors la convention, quelque valide qu'elle soit en elle-même & par le Droit Naturel tout seul, ne laisse pas d'être illicite à cet égard, en sorte que ceux qui pechent par rapport à *quelqu'une* de ces circonstances font mal, & que la Loi Naturelle condamne leur Jeu, comme contraire non aux regles de la Justice proprement ainsi nommée, à laquelle se rapportent les conventions, mais aux maximes de la temperance, de la prudence, du desintereffement, de la charité, de l'amour du travail, & d'autres semblables vertus, qui n'ont aucune influence sur la validité ou la nullité d'un Acte. En un mot, autre chose est de dire qu'une personne en jouant peche à quelque égard contre son devoir, & autre chose de prétendre qu'elle ne puisse pas à la rigueur

évaloir de ce qu'elle gagne de bonne
 e : le dernier n'est nullement une
 nécessaire du premier. Ces deux idées
 fort différentes, comme il paroît par
 leurs exemples qui se présentent tous
 dans les Contrâts & les affaires
 us legitimes ; & je ne suis pas le
 tier qui les ait distinguées dans la ma-
 dont il s'agit. M. La Placette le fait
 ment au Chapitre XI. de son petit
des Jeux de hazard, qui est parmi
ivers Traitez sur des matieres de Conf-
 , publiez à *Amsterdam* en 1699, &
 ne me trompe , réimprimez depuis
 rance. Ainsi je ne sçai pourquoi on
 prend à moi, plutôt qu'à ce fameux
 ste de nos jours, dont on a pu voir
 rage beaucoup plus facilement que
 ai pu voir les *Conversations Morales*.
 toit alors ce zele, cet amour pour la
 & pour le bien public, qui a laissé
 orrection un Theologien, dont l'au-
 est beaucoup plus propre à seduire
 prits, que celle d'un Laïque ?

Je veux bien pourtant m'exposer seul à
 nir les assauts de l'Auteur du Memoi-
 voyé d'Angers. Il n'y a, dit-on, de
Naturel, de conventions licites, que
 qui sont nécessaires pour entretenir la so-
 entre les hommes ; & bien loin que celles
 e sont entre les Joieus soient de cette
 e, & que la société en puisse tirer aucun

avantage, il n'y a rien qui lui soit plus pernicieux que le Jeu, quand il passe les bornes d'un simple amusement. 1. Je remarque ici d'abord, que de quelque maniere qu'on entende le mot de *licite*, que l'Auteur du Memoire confond perpetuellement avec *nul & invalide*, il est faux que par le Droit Naturel il n'y ait de conventions licites que celles qui sont necessaires pour entretenir la societé entre les hommes. Pour rendre vraie la maxime, il faut la tourner de cette maniere : *Toute convention licite par le Droit Naturel doit ou être necessaire pour l'entretien de la societé, ou du moins n'avoir rien de contraire à cette fin.* Cela suit necessairement de ce qu'il y a des choses indifferentes, qui ne font ni bien ni mal à la societé. Et pour alleguer un exemple qui a dur rapport avec mon sujet, le *Contract d'Assurance* est-il necessaire pour entretenir la societé ? Y a-t-il rien dont les hommes se soient passez plus long^s temps, & dont ils se passent plus aisément dans la plus grande partie du monde ? Le condamnera-t-on donc absolument par cette seule raison, comme un *Contract illicite* ? 2. Afin qu'une convention puisse être regardée comme *illicite & invalide* tout ensemble par le Droit Naturel, il faut qu'elle soit essentiellement mauvaise, en sorte qu'elle ne puisse jamais être legitime en aucun cas. *Autrement*, quelque peché qu'il y ait de

Contractans , par rapport aux
 es accidentelles , quelque illi-
 bit à cet égard la convention ,
 a pas deslors nulle. & invalide.
 ples connus suffiront pour met-
 e hors de contestation. Ceux
 ent tous les jours font mal sans
 un Cabaretier qui donne large-
 ire à des gens qu'il connoît su-
 vice , fait mal aussi , puisqu'il
 ant qu'en lui est , ne pas leur
 ccasion de l'entretenir. Cepen-
 que passant par dessus cette con-
 , il a vendu son vin à de tels
 , ne peut-il pas se le faire paier,
 veurs peuvent-ils s'en dispenser ?
 e sçait qu'un autre , à qui il veut
 pense à loüer une maison qui
 ode : là-dessus il prend les de-
 purement & simplement pour
 rin à cette personne , il loüe la
 dont il n'a nul besoin : il peche
 : contre la Loi Naturelle ; ce-
 e Contract de loüage en est-il
 n & valide , s'il a d'ailleurs les
 requises ? L'application est ai-
 ateur du Memoire ne s'est point
 doit de prouver que le Contract
 soit essentiellement mauvais , ou
 er plus clairement , que ce soit
 : toujours mauvaise en elle-mê-
 e jouer pour de l'argent. Ainsi

quoï qu'il y ait du mal à jouer gros jeu, comme je l'ai établi au long dans mon Livre, cette circonstance de la quantité de la somme n'est qu'une chose accidentelle, qui de sa nature ne suffit pas plus ici pour annuler la convention, que dans un *Contract d'Assurance*, où un Marchand, poussé par l'avidité du gain, risquerait tout son bien sur l'espérance très-incertaine de voir arriver à bon port le vaisseau dont il a assuré la charge. Le pouvoir de jouer aussi gros jeu qu'on veut est une suite de la faculté naturelle que chacun a d'aliéner son bien à telles conditions & de telle manière que bon lui semble. On peut penser en cela contre son devoir, de même que dans les autres sortes d'alienations généralement permises & autorisées; mais après tout, on est toujours maître de son bien, pour en disposer à sa fantaisie.

Cela posé, toute la critique de mon Censeur tombe d'elle-même. Je n'avois pas besoin de lire les *Conversations Morales*, pour sçavoir que le jeu, quand on en fait un commerce & un moyen de gagner, est nuisible à la société. Tout mon Ouvrage tend à en persuader les Lecteurs; & je l'ai prouvé, ce me semble, par de raisons invincibles, *Liv. III. Chap. I. §. 6. & suiv.* Mais quelque mauvais, quelque pernicieux, quelque infâme que soit le commerce, la convention n'est pas

ide, par le Droit Naturel, entre ceux
 ont joué gros jeu, que ne sont nuls
 ce même Droit tout seul, les achats
 font ceux qui amassent tout autant de
 is qu'ils peuvent, & qui les gardent
 leurs greniers en attendant qu'il se
 le fort cher; quoi que ce commerce
 avec raison pour odieux & illicite,
 que le Public, & sur tout une infinité
 d'autres en souffrent.

n'ignorois pas non plus *les Loix Civi-*
les & Ecclesiastiques, Romaines & Françoises,
qui ont défendu le Jeu; comme il paroît
 l'endroit même que je viens de citer,
 sur-tout par un Chapitre tout entier,
qui traite des reglemens que les Loix peuvent
faire sur le Jeu. J'y ai recherché les raisons
 & les fondemens de ces sortes de Loix,
 & me aussi l'étenduë de leurs effets & de
 leur obligation qu'elles imposent: & l'ordre
 étoit que mon Censeur refutât tout ce
 que je dis là en prenant les choses dès leur
 source. Jusqu'à ce qu'il l'ait fait avec soin,
 j'aurai sans *temerité*, sinon à son juge-
 ment, du moins à celui des personnes ju-
 stes & desintéressées, décider que *ce-*
lui qui a perdu est obligé de payer, à ne con-
 siderer que le Droit Naturel & les Parties
 intéressées. Celui qui en appelle ici aux
 Loix, semble n'avoir pas assez réfléchi sur
 la nature & la nature des Loix, qui, à cau-
 ses *inconveniens*, défendent très-sou-

vent des choses qu'elles reconnoissent d'ailleurs très-innocentes , quoi qu'elles n'annulent pas même toujourns tout ce qu'elles défendent ; & qui aussi , à cause des inconveniens , déclarent souvent nuis , devant les Tribunaux Civils , des Actes qu'elles ne font d'ailleurs nullement regarder comme invalides en eux-mêmes. Il ne considère pas non plus que quand il s'agit de Droit Naturel , il faut laisser à quartier les Loix positives , si diverses , selon les temps & les lieux , & s'élever jusqu'aux idées immuables de la Raison , que tous les hommes , & les Législateurs même , ne consultent pas toujourns assez. Mais outre cela on diroit qu'il ne connoît guères les Loix mêmes dont il se fait un rempart : car il dit qu'elles *déclarent le payement , & ordonnent la répétition*. Où a-t-il trouvé cela ? Les Loix ne donnent point action pour cause de Jeu , elles ne reçoivent point à demander le payement d'un argent gagné de cette manière ; mais elles ne défendent point de payer , lorsque celui qui a perdu le veut bien. Elles permettent à celui qui a payé de redemander son argent en Justice ; mais elles ne le lui ordonnent pas , s'il consent que l'autre le garde.

Puisque l'Auteur du Memoire entend si mal les Loix , de l'autorité desquelles il se munit , il ne faut pas s'étonner qu'il continuë sa critique en tronquant & désigno

rant mes principes. *Je prétens*, selon lui, que l'égalité de la convention la rend legitime, & le gain licite : faux principe, s'il en fut jamais. Tout ce que je puis faire pour excuser une imputation si fausse, c'est de presumer que, comme il y avoit plus d'un an que mon Livre avoit passé entre les mains du Censeur, quand il a écrit sa Lettre, sa memoire l'a trompé. Il est vrai qu'il ne devoit pas s'y fier. Mais s'il avoit eu actuellement entre les mains l'Ouvrage qu'il critiquoit, quel nom faudroit-il donner à la suppression de ce que je suppose toujours manifestement, que la convention doit rouler sur une chose innocente en elle-même, telle que j'ai prouvé qu'est celle de deux personnes qui jouent pour de l'argent? Ainsi rien n'est plus mal fondé que la consequence qu'on prétend tirer de mon principe : autrement les duels seroient permis. Est-ce donc une chose indifferente de sa nature, que de faire un accord dans lequel, pour de legers sujets, & au mépris des Loix Divines & Humaines, on s'expose au peril de se tuer l'un l'autre? Quel raport y a-t-il entre cela & le Jeu?

Enfin, dit-on, toutes les Loix ont marqué tous les moyens par lesquels les hommes peuvent legitimement acquerir. Cela n'est vrai que des acquisitions auxquelles elles veulent prêter leur autorité lorsqu'on implore

leur secours. D'où vient qu'une sorte d'acquifition qui est défendue dans un Etat, est permife dans un autre : quelquefois même cette variation fe voit dans les Provinces d'un même Royaume. Du refte, il peut auffi y avoir des acquifitions très-innocentes en elles-mêmes, qui ne feront autorifées par aucune Loi. Que fi les Loix condamnent le Jeu comme contraire au bon ordre de la Société civile, & même à la Nature; elles font très-fagement, à caufe des inconveniens aufquels le Jeu eft fujet, & il feroit à fouhaiter qu'elles fuflent mieux executées qu'elles ne le font : mais il ne s'enfuit point de là que toutes les conventions faites dans le Jeu foient nulles par le Droit Naturel, & de Jouëur à Jouëur.

Après m'avoir donné ces leçons, tirées des *Conversations Morales*, dont on témoigne affez qu'on a pris ce qu'il y a d'effentiel & de plus propre à me defabufer; on me fait pourtant la grace de dire qu'il y a d'ailleurs dans mon *Livre de très-bons avis pour fe corriger de la paffion du Jeu*. Un jugement fi avantageux de la principale partie de mon Ouvrage merite de la reconnoiffance. Je fuis fâché que l'obligeant donneur d'avis me reduife, par le correctif qu'il ajoute immédiatement après, la neceffité de faire toucher au doigt, qu'une attaque precipitée il s'eft imprudemment expofé à une retorfion fâcheufe.

Car je
fi ce r
& et
Log
n'y
on
te
ne
f
c
l

OCTOBRE 1712.

je laisse à examiner à tout le monde, ce n'est pas une *heresie grossiere en morale*, en même temps une grande heresie en politique, d'oser soutenir que, *pourvu qu'il ait point de fraude dans une convention, n'en doit point condamner les excès*; de sorte que tous les avis que j'ai donnez deviennent inutiles, à ce qu'on dit, dans mon *ême*. Sur ce pied-là, gardons-nous bien de blâmer un homme, qui le sçachant & voulant, louera sa maison pour y battre la fausse monnoye, ou pour en faire un lieu de débauche. Approuvons l'achat d'un autre qui prêtera de l'argent qu'il doit devoir être employé à corrompre les uns, ou à quelque infâme commerce. Voilà assez : je crains, MONSIEUR, de voir déjà fait tort à vôtre penetration & à vôtre équité. Je n'ajouterai plus qu'un mot ; c'est que je suis disposé à profiter de tout ce qu'on me donne au sujet de la lecture des *Conversations Morales*. Il vaut mieux tard que jamais. Les ordres sont donnez : & puisqu'on assure que ce Livre, si qu'imprimé il y a vingt-sept ans, est facile à trouver, j'espere de faire voir en tout temps & lieu, avec quel attachement j'en aurai lû. Je suis, MONSIEUR, vôtre très-humble, &c.

à Lansanne ce 6 Mai 1712.

D. Jo. WOLFFG. KUNSTEL *Dissertatio Medico-Chymica de salibus Metallorum, præsertim Auri & Mercurii. Editio secunda. Lipsia, apud Jo. Frid. Gleditsch & filium. 1711. C'est-à-dire : Dissertation sur les sels des Métaux, & particulièrement de l'Or & du Mercure. Par Jean Wolffg. Kunstel. Seconde Edition. A Lipsic, chez Jean-Frideric Gleditsch & son fils. 1711. in 4. pp. 22.*

PARMI les divers principes que les Chymistes admettent dans la composition des Mixtes, le sel doit tenir le premier rang : & il n'y en a point dont l'existence soit moins contestée, & dont les effets soient plus manifestes. On peut y réduire presque tous les corps, quelque différens qu'ils paroissent les uns des autres à l'exterieur, & quelque voye qu'on emploie pour leur dissolution. Il n'y a pas jusqu'aux métaux imparfaits, tels que le fer, le cuivre, &c. qui ne laissent appercevoir sans beaucoup de peine les particules salines auxquelles ils doivent la plupart de leurs propriétés. Il est vrai que les Métaux parfaits tels que l'or & l'argent, & cette production métallique qui a tant de rapport à l'un & à l'autre, c'est-à-dire le Mercure, ont paru d'une tiffure si impenetrable aux Chymistes vulgaires, que desef-

perant presque de parvenir à les dissoudre radicalement, ils ont cru que le sel y étoit si intimement uni aux autres principes, qu'il étoit impossible de l'en extraire. Cependant, quelque insurmontable qu'ait paru cette difficulté aux Artistes du commun, elle n'a pas découragé ceux dont les vûes & l'industrie sont fécondes en ressources contre les plus grands obstacles. Ceux-ci ont forcé, pour ainsi dire, la Nature jusques dans ses derniers retranchemens, & l'ont contrainte de leur déceler une partie de son secret dans la formation de ces métaux précieux, en leur laissant voir le sel qui entre dans cette composition. C'est à quoi un travail assidu, guidé par un génie propre aux expériences, a conduit enfin M. Künstel, ainsi qu'il nous en assure dans cette Dissertation, destinée à donner part au Public d'une découverte de cette importance, & à l'informer des avantages qu'on en peut tirer. L'Auteur partage ce Discours en trois Chapitres. Il parle dans le premier de l'utilité des sels en general. Dans le second, il nous entretient de l'excellence des sels métalliques; & dans le dernier, il particularise ce qui regarde le sel de l'or & celui du Mercure.

I. Il commence son premier Chapitre par l'éloge du sel. Non-seulement les Juifs instruits par la revelation, mais les Gentils moins éclairés qu'eux, ont eu ce mixte

en grande estime. De là vient peut-être cet axiome des anciens Sages, *Que les principes de toutes choses sont dans le sel & dans le Soleil.* Le sel passoit pour un symbole de la *Sagesse*, de l'*excellence*, de l'*éternité*, de la *santé*. L'Auteur en allegue plusieurs autorités, mais nous nous arrêterons seulement sur les reflexions qu'il fait au sujet des secours qu'on peut emprunter des sels pour la guérison des maladies. Ils ont cet avantage (selon lui) sur les remèdes huileux & spiritueux, qu'ils font merveille dans tous les cas où il s'agit de resoudre, de déterger, de fondre, de subtiliser; & cela, sans exciter dans le sang de bouillonnement extraordinaire: jusques-là que les sels volatiles urineux, qui sembleroient les plus propres à causer ce mauvais effet, deviennent souverains pour calmer les hémorragies ou pertes de sang, lorsqu'on les a purifiés exactement de l'huile fétide & brûlée qui les envelope, & qu'on les a mariés avec un alkali fixe, tel que le sel de tartre, ou la teinture caustique d'antimoine.

Ce sont de ces mêmes qualitez qu'ils tirent toute leur efficace pour la guérison des fièvres intermittentes; en sorte que sans leur entremise (dit nôtre Auteur) on ne doit guères se flatter de réussir dans la cure de ces sortes de maladies. On a beau recourir (continuë-t-il) aux plantes chargées

parties salines analogues aux sels est question, elles ne rempliront parfaitement les intentions que se le Medecin en pareil cas ; & par deux raisons. - 1. Parce que ne produire leur effet qu'en grande elles dégoûtent necessairement les malades. - 2. Parce qu'elles renferment des parties sulphureuses capables d'enflamer les visceres délicates. C'est donc sur ce point que *Borrichius* louë *Paracelse* d'avoir introduit l'usage des sels lixivieux pour le traitement des fièvres ; & que quelques autres font cas de la méthode de *Bartheolin* sur la même raison. Cependant quelquefois on attribué aux sels alkalis, de servir à guerir les fièvres intermittentes, de servir à déboucher les obstructions des visceres, d'évacuer les eaux des hydropiques, & de corriger la paresse du ventre ; mais la qualité âcre & caustique pouvant nuire aux estomacs tendres, il vaut mieux de ne les servir qu'après les avoir transformés en sels neutres, & les avoir adoucis par un bon moyen. Du reste, *M. Künstel* s'efforce de défendre les sels en général contre l'accusation de provoquer le mal de tête, & d'approcher d'irriter par leur acrimonie les nerfs nerveux ; & il en appelle à l'expérience de divers Medecins. *Sydenham* rapporte l'usage d'un sel d'absinthe mêlé dans le jus de *Muralis* donnoit avec succès dans

les dyffenteries la solution de *cendres gravelées*; d'autres guerissent le *flux hemorrhoidal inveteré*, par la seule liqueur de la *terre foliée* de tartre. *Stablius* vante extrêmement le nitre mêlé en dose mediocre avec quelque absorbant & un peu d'antiimoine diaphoretique, pour arrêter les fâcheux cours de ventre qui surviennent dans les petites veroles & dans les fièvres pourprées. Le même nitre adoucit les *cholera morbus*, & les ardeurs d'urine qui accompagnent certaines gonorrhées malignes. Enfin l'Auteur prétend qu'un bon Medecin ne peut réüffir dans sa pratique sans le secours d'un certain nombre de preparatiions de fels, dont il a soin de specifier les plus importantes.

II. De ces observations sur les fels en général, l'Auteur passe à ceux des métaux, & il parcourt d'abord les moyens employez pour tirer des métaux parfaits ce qu'ils peuvent donner de vertu aux medicamens. On s'est contenté en premier lieu de les reduire en feuilles, & de les mêler en cet état dans les poudres, dans les electuaires, dans les potions, &c. D'autres ont tenté de dissoudre des feuilles d'or, en les broyant après les avoir mêlées avec de la salive. *Langelot* assure qu'après une trituration continuée sans interruption pendant quinze jours, ces feuilles d'or se changent en une poudre noire,
d'où

d'où l'on tire au feu de sable par la cornue une huile rouge. Le Chevalier *Borghi* fameux Chymiste Italien attribué de grandes vertus à l'eau dans laquelle on a fait éteindre plusieurs fois un lingot d'or rougi au feu : ce qui paroît d'autant moins éloigné de la vrai-semblance, que le Mercure communique quelque qualité aux liqueurs dans lesquelles on l'a fait infuser ou bouillir. Plusieurs croient ouvrir l'or suffisamment pour en développer les vertus, en l'amalgamant avec le Mercure, puis le faisant calciner avec le soufre. Enfin il y en a qui ne font point difficulté de s'en servir en Medecine, après l'avoir dissous dans des *menstrués* acides ; & qui qualifient ces dissolutions du nom d'*or potable*. Ceux qui desaprouvent l'usage interieur de ces sortes de dissolutions procurées par des acides, se fondent principalement sur cette raison, Qu'il résulte de l'union des acides avec la plupart des métaux, des composez plus ou moins caustiques, & qui ne peuvent être que nuisibles lorsqu'on les prend interieurement ; cela paroît manifestement dans les *crystaux de lune* ou d'argent, dans le *vitriol solaire* ou d'or, dans celui de Vénus ou de cuivre, & dans les dissolutions de Mercure.

Les Chymistes ont donc essayé des voies plus douces pour ouvrir les métaux sans mettre en œuvre les dissolvans corrosifs.

& ils n'ont pas tout à fait perdu leurs peines. *Borrichius* par le moyen du seul phlegme de vinaigre distillé, ou même de la simple eau distillée, est venu à bout d'extraire de tous les métaux leurs véritables sels. Mais comme le *procedé* qu'il a suivi pour cette extraction est des plus laborieux, & ne produit après beaucoup de travail qu'une très petite quantité de sel; d'autres ont imaginé des *menstrués* plus commodes & plus efficaces, qui ont parfaitement répondu à leurs esperances: & de ce nombre on peut mettre *François Antoine* de Londres, dont l'*or potable* a fait des cures surprenantes, comme il nous l'apprend dans l'*apologie* qu'il en a publiée à Hambourg. Les recherches de notre Auteur n'ont point été infructueuses en ce genre; & il prend ici Dieu à témoin que son *essence dulcifiée* qui a operé des milliers de guerisons, n'est autre chose qu'un or très purifié, dissous dans un *menstruè* exempt de toute corrosion. Cette découverte l'oblige à descendre sur cela dans le particulier, & à nous entretenir plus en détail de l'Or & du Mercure: c'est à quoi il s'occupe dans le dernier Chapitre.

III. Il nous annonce dès l'entrée, que son dessein est de nous exposer la préparation de ces sels métalliques qui lui est particuliere: mais il nous avertit en même temps qu'il ne peut se declarer sur cela
 qu'au.

qu'autant que le lui permettra, non la crainte de la *malediction philosophique* fulminée contre les revelateurs indiscrets des mysteres de l'art, mais la veneration qui est dûë à toute verité qu'on tient d'une grace speciale de Dieu, & qui ne doit être divulguée que jusqu'à un certain point. Il s'explique sur la nature de son *menstruë*, qui n'est ni acide ni corrosif, qui étant mis en digestion ne dépose aucun *sédiment*, qui distillé par l'alembic ne laisse au fond de la cucurbite aucun vestige de sel, & qui par sa volatilité & sa pureté semble approcher de l'*esprit de vin le plus rectifié*. Neanmoins, ce *menstruë* tel qu'on vient de le caracteriser, est si pénétrant, qu'étant versé sur du Mercure & sur de l'or calciné, il dissout intimement l'un & l'autre, à l'aide d'une longue digestion; en sorte que le Mercure, après en avoir séparé le dissolvant, étant tenu encore quelque temps en digestion, puis distillé par la cornuë, ne donne qu'une eau très-claire, & une terre poreuse & legere, qui demeure fixe au fond du vaisseau. Quant à l'or, il prend la forme d'une *substance resineuse*, qui se dissout parfaitement dans l'*esprit de vin rectifié*.

Si l'on verse sur la terre poreuse du Mercure, de ce même esprit de vin rectifié, il se charge très promptement du sel contenu dans cette terre, & l'on en tire une

jours après se sublime & se crystalise au côtéz du vaisseau de verre qui le renferme. Si l'on separe cet esprit de vin *impregné*, & qu'on le distille à un feu doux, il reste au fond de la Cucurbite un sel très-blanc, d'une saveur penetrante, d'une odeur assez agreable, qui d'un côté est si fixe, qu'il soutient dans le creuset la plus grande violence du feu sans se dissiper en fumée, & qui d'autre part est si penetrant, qu'il perce en un moment un double creuset. Cette analyse du Mercure paroît d'autant plus estimable, qu'outre qu'elle offre aux yeux les vrais principes qui composent cette substance métallique, c'est-à-dire l'eau, la terre, & le sel qui naît de l'une & de l'autre, elle réduit le Mercure en l'état où *Vanhelmont* le demande pour en faire un bon remede, puisqu'il ne peut plus être revivifié, & qu'il n'est plus capable d'exciter la salivation. Ce sel au reste est d'un merveilleux usage pour purifier le sang par la voye des sueurs, des urines, & des selles, sans affoiblir les malades. Il resiste à toute sorte de venin & de malignité; il porte la tranquillité dans les esprits, & calme tous leurs mouvemens irreguliers plus surement & plus efficacement que les preparacions d'*opium*. C'est ce que l'Auteur justifie par l'histoire de plusieurs cures considerables, dont il

doit la réussite aux vertus de ce sel de Mer-

cure.

A l'égard du *sel de l'or*, il le tire de cette *substance résineuse* dont il a parlé plus haut, sur laquelle il fait les mêmes opérations que sur la terre poreuse du Mercure. Ce sel tiré de l'or est très-blanc, très-pénétrant, & d'une odeur plus agréable que celui du Mercure. C'est un admirable *confortatif*; donné au poids de la dixième partie d'un grain, après l'avoir mêlé avec d'autres substances, qui permettent cette division. Il facilite l'accouchement, il empêche les femmes grosses d'avorter, il arrête les hémorragies, & apaise les convulsions épileptiques.

M. Künstel termine cette Dissertation par ces quatre propositions, qu'il nous donne sous le titre de *Corollaires*.

1. On peut transformer le phlegme insipide du vin en un esprit huileux très-volatile, très-subtil, d'une odeur plus agréable que l'esprit de vin le mieux rectifié, beaucoup plus pénétrant, & qui n'imprime sur la langue nul sentiment d'ardeur.

2. On peut unir & amalgamer ensemble le fer & le Mercure de manière que celui-ci en devienne entièrement fixé, & ne se puisse jamais revivifier en Mercure coulant.

3. L'esprit de nitre préparé d'une certaine manière, peut dissoudre l'or & l'argent.

4. Les sels alkalis fixes putrefiez d'une certain-

certaine façon , se subliment au chapiteau de l'alembic à la plus douce chaleur.

Ce sont apparemment autant de phénomènes qu'il a découverts , & qu'il propose ici à l'industrie & à la sagacité des Chymistes.

Concordia quatuor Evangelistarum , plenam , rectè ordinatam , concinnèque cohærentem Domini Nostri Jesu Christi Historiam , nova eaque expeditissima arte exhibens : ipsis scilicet sacris Scriptoribus , prout simul loquuntur , è regione cujusque collocatis , & solis eorum verbis clarioribus , expressioribus , & aliunde aptioribus caractere nigro notatis , Historiæque filum formantibus. Cum variis indicibus , & annotationibus. Opera & studio SEBASTIANI LE ROUX, Pastoris Ecclesiæ de Andevilla in Diœcesi Carnotensi. C'est-à-dire : *Nouvelle Concorde des quatre Evangiles. Par M. Le Roux. A Paris, chez Alexis de la Roche, sur le Quay des Augustins. 1712. in 8. pagg. 428.*

LES Evangelistes ont écrit l'Histoire de Jesus-Christ avec plus de fidelité que de méthode. De là vient qu'on trouve dans les Evangiles une si grande difference dans l'arrangement des faits , & dans l'expression des circonstances. Cette variété a

causé beaucoup de difficultez à
 auroient voulu s'assurer de l'or-
 dre des événemens de l'Histoire
 ; & plusieurs personnes zelées
 ntes se sont appliquées en diffé-
 à le rechercher. C'est ce qui
 eu à tant de Concordes des qua-
 melistes. S'il ne s'étoit agi que
 un texte simple contenant l'His-
 Jesus-Christ, l'entreprise n'auroit
 ette à de grands embarras. Mais
 t conserver toutes les paroles des
 sacrez, & mêler ensemble les
 tes, de maniere pourtant qu'ils
 pas confondus & méconnois-
 n'a donc pû éviter de tomber
 redites, & dans plusieurs autres
 ens. M. Le Roux dans sa Pré-
 compte de ceux qu'il a trouvez
 Concordes qui ont paru jusqu'à
 & il fait voir avec quel soin, &
 art, il s'en est garanti. Il met
 urs colonnes les textes des Evan-
 avec les premieres lettres de leur
 qui servent de marques pour les
 ; mais afin d'éviter la confusion,
 onner une Histoire complete, il
 ans ces textes les expressions qui
 mble representent le plus parfai-
 es événemens; & ces expressions
 ire aux yeux en caracteres noirs.
 les autres sont en caracteres rou-
 ges.

ges. Par ce moyen on voit tout d'un coup, & ce qui appartient à chaque Evangeliste, & ce qu'ils fournissent tous ensemble pour faire une narration suivie.

Cet Ouvrage est accompagné d'une Carte Geographique de la Terre Sainte, où l'on n'a marqué que les lieux dont il est fait mention dans l'Evangile. M. Le Roux y a joint aussi plusieurs Tables très-utiles. Dans les cinq premières on voit les articles de la Concorde, & l'emploi que l'Auteur fait des Chapitres & des versets des quatre Evangelistes. La sixième renferme les choses memorables rangées suivant l'ordre de la Concorde. La septième est la Table des Evangiles selon l'arrangement du Missel Romain. La huitième est une liste d'observations sur la manière dont les Evangelistes ont raporté les faits, & sur les raisons qu'on a eues d'en avancer, d'en reculer, ou d'en interrompre les recits, en mêlant ensemble leurs textes. On trouve 9°. plusieurs Remarques sur les Evangiles. Il y en a de générales qui regardent les dogmes de la Sainte Trinité, & de l'Incarnation du Verbe; les paroles que Jesus-Christ a proferées, soit comme homme, soit comme Dieu; & diverses façons de parler des Evangelistes. Il y en a aussi de particulières qui éclaircissent un grand nombre de difficultés.

M. Le Roux espere mettre bientôt au
 ur une Concorde Françoisé. „ Comme
 on le peut croire, dit-il, toutes cho-
 ses y tiennent le même ordre que dans
 celle-ci ; mais l'art en est tout à fait
 différent. Les Evangelistes n'y sont
 point mis côte-à-côte ; mais toutes leurs
 paroles y forment ensemble une seule
 narration continuë, dans laquelle il est
 très-facile de les lire un chacun en par-
 ticulier. Pour les distinguer, je ne me
 fers pas des lettres qui commencent
 leur nom : car si je le faisois il y auroit
 entre les mots une infinité de larges
 distances, qui embarasseroient beaucoup
 la vûë quand on liroit tout de suite
 le texte de la Concorde, qui est le plus
 necessaire ; & outre cela, lorsqu'on
 voudroit lire chaque Evangeliste séparé-
 ment, on auroit trop de peine à chercher
 la lettre qui le marqueroit. C'est aussi
 pour cette raison que je ne me fers pas
 des chiffres 1, 2, 3, 4, comme fait le
 Pere Amelote ; quoi qu'ils ne tiennent
 pas tant de place que les lettres M. m.
 L. J. & qu'outre cela ils soient fort
 significatifs, puisque pour les compren-
 dre & pour s'en servir il suffit de savoir
 le rang que tiennent les Evangelistes
 dans le Nouveau Testament, que saint
 Matthieu est le premier, saint Marc le
 second, saint Luc le troisiéme, & saint
 „ Jean

„ Jean le dernier. J'ai donc inventé
 „ marques qui ne tiennent pas
 „ place quand plusieurs parlent en
 „ que quand il n'y en a qu'un
 „ qui frappent tout d'un coup la
 „ qu'on se donne la peine de les
 „ lorsqu'on veut les lire un cha
 „ particulier. “ Il donne ensuite
 „ figure de ces marques, & quelques
 „ ples où il en fait usage.

HENRICI MASCAMPPII Profess. Dis
 Institutiones Historicæ quibus ex
 tur res omnis ævi, observatâ
 per æquabilia temporum interval
 plici partitione, in Historiam Civ
 Ecclesiasticam, & Litterariam,
 nologiâ exactissimâ, &c. *Amstelæ
 sumptibus Michaelis Andreae Fuhr
 Bibliopola Osnabrugensis. 1711.* C
 dire: *Les Institutions Historiques d'*
 Mascampius, Professeur à Duisbourg
*lesquelles sont exposez selon l'ordre de
 les evenemens les plus remarquables
 les siecles, A Amsterdam, aux
 de Michel André Fuhrmann, I
 re d'Osnabrug. 1711. vol. in 4.
 240.*

LE dessein de l'Auteur dans cet
 ge est de donner une méthode
 pour apprendre l'Histoire. Pour

la divise en quatre temps; le premier comprend ce qui s'est passé depuis la Creation du Monde jusqu'au fixième siecle avant Jesus-Christ; le second, ce qui est arrivé de plus memorable depuis ce temps jusqu'à la naissance du Messie; le troisième s'étend depuis ce terme jusqu'à Charlemagne; & le quatrième, depuis Charlemagne jusqu'à present. Chaque Partie est divisée en plusieurs Livres, & chaque Livre en trois Chapitres, dont le premier concerne l'Histoire Civile; le second, l'Histoire Ecclesiastique; & le troisième, l'Histoire Litteraire. Quelques uns de ces Chapitres ont diverses Sections, selon l'abondance des matieres. Dans le premier Chapitre du premier Livre on trouve un abrégé exact de ce qui s'est passé pour le Civil jusqu'au Déluge; le second comprend ce qui regarde la Religion, & le troisième, ce qui concerne les Arts & les Sciences. Méthode uniforme pour tous les autres Chapitres de chaque Livre. Quant à ce qui s'est passé au sujet des Arts avant le temps du Déluge, il est difficile de rien établir là-dessus de certain. Quinte-Curce, Pomp. Mela, Lucain, prétendent que les Tyriens & les Pheniciens ont été les premiers qui ayent cultivé les Lettres; & si l'on s'en rapporte aux sentimens des Auteurs sur l'origine des Sciences: on conclurra avec Pline, qu'elles ont été en

usage de tout temps. Nôtre Auteur n'oublie pas sur ce sujet les monumens anti-ques, comme les colonnes des descen-dans de Seth, le Livre d'Enoch, & les vers de la Sibylle. Seth troisiéme fils d'Adam, né l'an 131 du monde, & mort l'an 1042, laissa plusieurs enfans qui imi-terent sa vertu, & ausquels, selon le rap-port de Josephel, on doit la Science de l'Astrologie. Cet Historien écrit que par-ce qu'ils avoient appris d'Adam que le monde periroit par l'eau & par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette Science ne se perdît, les porta à bâtir deux colonnes, l'une de brique, & l'autre de pierre, sur lesquelles ils graverent ce qu'ils avoient ap-pris, afin que s'il arrivoit qu'un Déluge ruinât la colonne de brique, celle de pierre demeurât, pour conserver à la pos-terité la memoire de ce qu'ils avoient écrit. Josephel ajoute que leur prévoyance reus-sit, & que de son temps on assuroit que cette colonne de pierre se voyoit encore dans la Syriade. Quant à Enoch, plusieurs Auteurs, & entre autres S. Augustin, pré-tendent qu'on ne peut nier que ce Patri-arche n'ait écrit quelque Ouvrage. Ils appuyent leur opinion sur un passage de l'Épître de S. Jude, où on lit ces paro-les: *C'est d'eux qu'Enoch qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé ainsi: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude*

ses Saints, pour exercer son
 sur les hommes. Ce passage
 plusieurs Sçavans qu'Enoch
 est un Livre de Prophetie, &
 étoit commun du temps des
 que S. Jude le cite. D'au-
 tre si ce prétendu Livre avoit
 n'y a pas d'apparence que Jo-
 son qui ont recherché avec
 tout ce que les Juifs avoient
 n'en eussent fait mention.
 est d'un autre Livre d'Enoch
 du temps de S. Jérôme,
 n, d'Origene, de Tertullien,
 que ces Peres citent quelque-
 doute point qu'il n'ait été
 or qu'il en soit, nôtre Au-
 fiction le Livre des Prophe-
 à Enoch, & il dit que le
 int Jude marque seulement
 prophetisé, & non qu'il ait

de la Sibylle, les vers dont
 compris en huit Livres, &
 uë Sibylle se dit bruë du Pa-
 é. Pures fables, dit nôtre
 vers ayant été composez par
 ns, tous posterieurs à J. C.
 it voir G. J. Vossius.

t ce qu'on trouve ici sur l'His-
 aire pour le temps qui s'est é-
 in Déluge. Nôtre Auteur vient

ensuite au Livre second, qui comprend ce qui s'est passé jusqu'à la vocation d'Abraham; & dans le troisième Chapitre il reprend l'Histoire Litteraire. Il y examine ce que c'est que *Toth*, *Tosorthrus*, & *Zoroastres*. *Toth* a été le successeur de Menès premier Roi d'Egypte; on l'a aussi appelé *Taanutus*, *Thoyth*, & *Theuth*. C'est le Mercure des Grecs, & le plus ancien de tous les Mercures. Il passe pour le premier Auteur de l'écriture, & pour l'Inventeur des Arts. *Sanchuniathon* a fait plusieurs recherches sur ce sujet, au raport de *Philon de Biblos*, cité par *Eusebe*. Notre Auteur parle ensuite de la maniere d'écrire de ces temps-là, & il remarque que c'étoit un usage assez commun d'écrire sur des pierres. *Tosorthrus* étoit un Medecin d'Egypte lequel fut nommé *Esculape*. Il est plus ancien que l'*Esculape* contemporain d'*Hercule*.

A l'égard de *Zoroastres*, il a été le premier depuis le Déluge qui se soit appliqué à l'étude des Cieux & de la Nature. Il étoit contemporain de *Ninus*. Quand on le voit Roi des *Bactriens*, on se représente qu'il étoit *Perse*. Voilà des exemples de la méthode que suit l'Auteur dans ces Institutions Historiques. Ses remarques sont courtes & précises, & son style est clair & simple. Il regne beaucoup de clarté dans son Histoire, & ceux qui veulent profiter de cet Ouvrage, peuvent tirer beau-

à Monsieur H. . . . sur l'origine des anciens
 Rois ou Rois d'Egypte, qui expliquent ce qui
 a donné lieu aux fables des Dieux de l'Antiqui-

A Paris, chez Pierre Ribou, sur le
 Palais des Augustins. 1712. volume in 12,
 3g. 108.

peu de connoissance que l'on a du re-
 peuplement de la terre par les descen-
 de Noé, est cause de l'incertitude
 on est de plusieurs faits qui concer-
 ces premiers tems, & entre autres
 l'histoire de Mercure Trismegiste, que
 plusieurs prétendent n'avoir jamais été, &
 sur lequel l'Auteur se propose de donner dans
 ces Lettres plusieurs éclaircissimens.
 Pour cela il travaille à débrouiller la succes-
 sion des premiers Rois d'Egypte, sur les par-
 ticularitez qu'il a trouvées là-dessus dans He-
 rodote & dans Diodore de Sicile, ce qu'il
 a fait avec tant de succès, qu'on peut dire qu'il
 a donné une suite très probable à l'Histoire des
 premiers tems, à la commencer à Cham
 le premier des fils de Noé, que l'on doit reconnoi-
 tre pour le premier fondateur du Royaume
 d'Egypte. La lecture de la premiere Lettre
 fera voir que les enfans de Cham pouvo-
 iront beaucoup de part au repeuplement
 de l'Afrique, & même d'une grande partie
 de l'Europe, ce qui se trouve confirmé
 dans la seconde Lettre. L'Auteur après
 T 3 avoir

avoir établi l'ordre & la succession des premiers Dieux ou Rois d'Egypte, fait en quel temps Mercure Trismegiste a vécu. Il remarque que ce Mercure a été être fils de Chus, qu'auparavant il nomme Jupiter, & petit fils de Cham, qui prétend être Saturne. Il dit que Mercure lui-même appuie ce sentiment dans un Livre intitulé *Timandre*, où il dit que Coelus & Saturne étoient ses ayeux; mais il faut entendre par Coelus, Noé. Il voit par l'ordre des Planetes que Mercure étoit plus jeune que Mars & qu'Apollon, dont Osiris étoit l'aîné, puisque Osiris regna après Chus leur pere commun. Mercure fut élevé par son ayeul qui lui enseigna un seul Dieu, avec les Sciences & les Arts. Il porta ses lumières si loin, que tout ce qu'il y a eu de Sçavans après lui chez toutes les Nations ont été occupez à rechercher par leur étude & par leur travail les vestiges des connaissances qu'il avoit communiquées à ses Disciples, parce que les Livres, qu'il avoit composez ont été perdus, & que les caracteres hieroglyphiques dont il s'étoit servi pour écrire uniquement des Sciences sont trop obscurs, ce qui est cause que nous ne pouvons déchiffrer ce qui est gravé sur les colonnes, les aiguilles & les pyramides qui nous restent d'une antiquité si éloignée. Cham ou Saturne

avoit élevé Mercure, en fit ensuite son Ministre, pour le soulager dans le gouvernement de ses Peuples. Ce Ministre exerça la même fonction sous les regnes d'Osiris & d'Isis, d'où l'on prit occasion de lui donner la qualité & le nom d'Interprete des Dieux, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès auquel ils ont ajouté celui de Trismegiste, ou de trois fois grand, pour marquer la profondeur de son savoir dans la Metaphysique, la Physique & la Morale, qui sont les trois parties de la Philosophie. Après la mort de son ayeul il se retira chez son frere Apollon, surnommé le Soleil, qui demouroit ordinairement dans la ville d'Heliopolis, qu'il avoit fait bâtir. Apollon étoit un Prince pacifique, qui aimoit les Sciences, & particulièrement l'Architecture, la Peinture, la Poësie, la Musique, & la Medecine. On l'a fait inventeur de la lyre, comme on fait Mercure inventeur du violon, sur lequel il ne mit que trois cordes, la haute, la moyenne, & la basse, parce qu'on ne connoissoit alors que trois parties de la Musique. Mercure obligé d'interrompre pendant quelque temps le paisible exercice des Lettres, pour délivrer Isis de la persecution & de la revolte d'Argus, ne laissa pas de trouver encore le loisir de composer la plus grande partie des Livres qu'il donna sur toutes les Sciences. Ce

grand homme étoit né avec une heureuse disposition pour l'éloquence, dont on l'a fait Dieu, parce qu'il donna des regles pour parler & pour s'exprimer noblement. Platon le fait inventeur de l'Arithmetique, de l'Astrologie, & de la Geometrie. Il s'appliqua avec beaucoup de soin au gouvernement de l'Etat après la mort d'Osiris, parce qu'Isis le consultoit en toutes choses; c'est pour lors qu'il redigea les Usages, les Coûtumes, & les Loix qui étoient déjà reçûes dans l'Egypte; il travailla même à de nouveaux reglemens pour tout ce qu'il crut pouvoir contribuer à la felicité des Peuples. Il ne se contenta pas de faire des Loix pour les vivans, il en fit pour les morts, en ordonnant qu'avant que d'accorder la sepulture à un défunt, on examineroit si le défunt en étoit digne par les actions de sa vie, & par une religieuse observance des Loix. Pour faire executer cette ordonnance avec plus de soin, Mercure assistoit lui-même à ces jugemens, & après que le mort avoit été jugé digne de la sepulture, il en faisoit porter le corps au delà de l'Acheron & du Marais Cocyte, ce qui a fait dire qu'il conduisoit les morts aux Enfers. Ce fut encore lui qui étant souverain Pontife institua les Pompes & les cérémonies qui s'observoient dans les sacrifices; mais *comme il ne reconnoissoit en son particulier qu'un*

qu'un seul Dieu, il voulut du moins que dans tout ce qui se pratiquoit pour la Religion des Peuples on trouvât autant de symboles de la véritable Divinité. Il laissa sa dignité de Pontife à son fils *Tat* ou *Totius*, qu'il prit soin d'instruire de l'existence & des perfections de Dieu, comme on le voit par son *Timandre*. Quelques Sçavans fônt encore Mercure inventeur de l'art d'écrire, mais nôtre Auteur dit que ce qui a pû donner lieu à cette croyance, c'est que Mercure voulant cacher au reste des hommes les principes des Sciences qu'il avoit donnez, & dont il n'avoit fait part qu'à sa Nation & à ses Disciples, il inventa des caractères particuliers appelez Hieroglyphiques, dont il se servit pour écrire ses Livres, & qui n'étoient connus que de ceux qu'il avoit élevez dans les Sciences: car il est certain, ajoute nôtre Auteur, qu'il y avoit d'autres caractères que chacun employoit pour ses affaires particulières. On a perdu l'intelligence des hieroglyphes lorsque les Prêtres sont venus à manquer, parce que ces Prêtres n'en communiquoient la connoissance à personne. On attribüe à Mercure la composition de trente ou trente-six mille volumes, ce qui pourroit paroître fabuleux, & n'a rien néanmoins de si surprenant, de la maniere que nôtre Auteur l'explique. On doit *considerer, dit-il, que l'art de relier les Li-*

vres n'étoit pas encore connu dans ces tems-là, & que ce que l'on donnoit au Public s'écrivoit sur des feuilles que l'on rouloit, lesquelles pour ce sujet s'appelloient volumes; en sorte qu'il n'est pas merveilleux que Mercure ait écrit trente-six mille pages, dont chacune ne contenoit qu'un très-petit Traité, ou peut-être tout au plus un Chapitre de la matiere sur laquelle il écrivoit. Il ne nous reste de tant d'Ouvrages que deux petits Traitez, l'un que l'on nomme *la Table d'Emeraude*, peut être ainsi appellé parce que quelqu'un l'avoit fait graver sur une pierre de ce nom. Les Chymistes s'imaginent que cette Table d'Emeraude ne contient que le secret de la Pierre Philosophale; mais il seroit aisé de leur faire voir, remarque nôtre Auteur, que le principe de Physique dont il y est parlé peut s'appliquer à plusieurs sujets differens. L'autre Livre qui nous reste de Mercure est le *Timandre*, lequel contient quatorze Chapitres, où il est traité de la fabrique du Monde, des Elémens, de la revolution des Astres, du mouvement, du lieu, du vuide, & sur-tout de Dieu.

Après toutes ces remarques, on nous fait observer qu'il y a beaucoup d'apparence que Mercure mourut avant la Reine Isis, & que c'est elle qui fit bâtir en l'honneur de ce grand homme la ville
d'Hee.

d'Hermopolis , près du lieu où les habitans de Memphis avoient leurs sepulchres, & où l'on cherche encore aujourd'hui les Mumies; ce qui le fait croire, c'est que si Mercure avoit été le fondateur de cette ville, comme quelques-uns le croient, il n'auroit pas manqué d'y perpetuer son Academie, qui au contraire s'est toujours conservée dans la ville d'Heliopolis, construite par son frere Apollon. Nôtre Auteur ajoute qu'il ne trouve point qu'on ait établi en Egypte aucun culte en l'honneur de Mercure Trismegiste, & il dit que peut-être ce grand Personage l'avoit défendu, étant persuadé que l'adoration n'étoit dûë qu'au veritable Dieu. Il faut avoier cependant que les Ibis, & ces cicognes noires qui mangent les serpens, étoient consacrez à Mercure, parce qu'il avoit fait défense de les tuer ou de leur nuire.

Nous ne saurions raporter toutes les autres remarques de l'Auteur; ceux qui en seront curieux peuvent consulter le Livre même, où ils trouveront de grands éclaircissemens sur ce qui concerne les premiers Dieux ou Rois d'Egypte; matiere qui n'avoit point encore été developée jusqu'ici comme elle l'est dans ces deux Lettres.

Les Coudées franches. A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres.

du côté du Pont au Change, au Paradis. 1712. in 12. Premiere Partie pagg. 186. Seconde Partie pagg. 272.

* *Histoire des Journaux tirée de l'Introduction à la connoissance des Livres, &c. de Mr. STRUVE, mais rectifiée & augmentée.*

PHotius a la gloire d'avoir inventé les Journaux des Sçavans, si on en croit Juncker & Constantin Wolfius. Le dernier a imprimé une Dissertation Latine pour soutenir cette opinion, *Constantinus Wolfius de Photio Ephemeridum Eruditorum inventore. Vitteberga, 1689. in 4.* Juncker a suivi Wolfius sans rien examiner dans son histoire Latine des Journaux, *Christiani Junckeri Schediasma historicum de Ephemeridibus, sive Diariis Eruditorum in nobilioribus Europæ partibus hætenus publicatis. Lipsia, 1692. in 12.* Les doctes Allemans accordent trop à Photius, ils devoient se contenter de le proposer comme nous pour un excellent modele à tous ceux qui font des extraits de livres: Sa Bibliotheque est un dessein différent des Journaux. Photius n'a eû en vûë que de conserver la memoire de ce qu'il avoit lû pendant son Ambassade de Per-

* Cet Article est tiré du Journ. de Trevoux Fevr, 1712, p. 217,

par des extraits des Livres, & par
emens sur la méthode & le stile des
; le projet des Journalistes est plus

Ils prétendent rendre compte au
de tous les Livres nouveaux; des
des Auteurs, des inventions nou-
du progrès des Arts: ce sont les
s sçavantes de leur siècle qu'ils écri-
dessein dont Photius n'a pas eû la
e idée. On ne peut donc refuser
e de l'invention des Journaux à la
, & à Mr. Sallo Conseiller au Par-
de Paris, qui commença dans cet-
e le Journal des Sçavans l'an 1665.
nom du Sieur d'Hedouville. Il en
it un chaque semaine, le premier
e cinquième de Janvier, & il con-
d'en donner jusqu'au trentième de
sa mort interrompit un ouvrage si
Mr. l'Abbé Gallois le reprit au com-
ment de l'année suivante 1666. &
a bientôt le Public de la perte de
llo qu'il reparoit si avantageuse-

Soit qu'il se lassât d'un travail pé-
& qui n'est connu que de ceux qui
ienent, soit que la guerre qui s'al-
dans l'Europe rendit le commerce
vres plus difficile & la matiere des
aux plus rare, il n'en parut que huit
72. l'année suivante 1673. il n'en
aucun, & l'on n'en vit que deux

Sur la fin de cette année Mr. Gallois ceda son emploi à Mr. l'Abbé de la Roque, qui le remplit pendant huit ou neuf années, & eut pour successeur Mr. Cousin Président de la Cour des Monnoyes, à qui de tems en tems on joignit diverses personnes. Mais en 1702. ce Journal prit une nouvelle forme, par les soins & sous la direction de Mr. l'Abbé Bignon. Cet illustre Protecteur des Sciences assemble une Société d'Ecrivains choisis, entre lesquels il partagea les matieres: il se trouve à leurs assemblées, il regle leur critique par la sienne, il a lié un commerce de Lettres avec les plus sçavans Hommes de ce tems; enfin il n'épargne aucune dépense pour faire venir tout ce qui s'imprime dans les diverses parties de l'Europe. Cette Société de Journalistes choisis, outre les Journaux qui paroissent exactement, excepté pendant les vacances, a donné les années 1707, 1708, & 1709. un supplément qui paroissoit chaque mois.

Pour suivre l'ordre qu'a choisi nôtre Auteur, nous parlerons de tous les Journaux écrits en François, avant de passer à ceux qui ont paru en d'autres langues.

Journaux François.

Le Journal des Sçavans fut l'original de plusieurs copies. Quelques Auteurs ne se

erent pas un dessein aussi vaste que du Journal, ils se bornerent à la Phy- & à la Medecine.

els sont *les Memoires & Conferences sur sciences & sur les Arts* présentez à Monsieur le Dauphin par Mr. Denys pendant années 1672, 1673, & 1674.

les nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Medecine, par Mr. de Blegny en

Journal de Medecine commencé en 1682. & quelques autres Ouvrages de même espece discontinuez aussitôt que com- cez.

le Mercure sçavant, qu'avoient entre- en Hollande Mr. de Blegny & Mr. tier Medecin de Niort, ne parvint pas troisième mois, recommandable seule- t par l'occasion qu'il donna à feu M. e d'entreprendre un nouveau Journal le titre de, *Nouvelles de la Republique Lettres*, qu'il commença par le mois Mars 1684. & qu'il continua jusqu'au s de Février 1687. inclusivement. Une lle maladie lui fit quitter ce travail. de la Roque, Bernard *, & d'au- tres

Mr. de Larroque & diverses autres personnes llerent aux *Nouvelles* depuis le Mois de Mars , jusqu'à celui d'Août iinclusivement, & Mr. , Ministre François mort à Amsterdam en 1709. ontinua depuis le Mois de Septembre de cette e jusqu'au Mois d'Avril 1689. Mais Mr. Ber- o'eut point de part alors à cet Ouvrage.

tres amis de Mr. Bayle le continuerent jusqu'au mois d'Avril 1689. Alors l'Ouvrage fut interrompu jusqu'au commencement de 1699. Mr. Bernard qui le reprit sous le même titre l'a continué jusqu'à la fin de l'année 1710. & jusqu'à present n'a point eû de successeur. Deux autres Journaux François parurent en Hollande dans le tems que Mr. Bayle cessa de travailler, l'un sous le titre d'*Histoire des Ouvrages des Sçavans*, dont Mr. Basnage de Beauval, frere du Ministre, étoit l'Auteur: cette Histoire commencée par le mois de Septembre 1687. n'a fini qu'avec la vie de l'Auteur au mois de Mars mil sept cens dix.

Mr. le Clerc donna en 1686. le premier Tome de sa *Bibliothèque universelle & historique*. Mr. de la Croze partagea le travail des huit premiers Tomes avec Mr. le Clerc, & composa seul le neuvième*, enfin Mr. le Clerc resta maître de l'Ouvrage, qu'il a continué jusqu'au vingt-cinquième volume †, qui n'étoit que le premier de l'année 1693. Dix ans après en 1703. Mr. le Clerc revint à son premier dessein, & depuis cette année jusqu'à present

* Mr. de la Croze partagea le travail des neuf premiers Tomes & composa seul le onzième.

† Mr. le Clerc n'a continué ce Journal que jusqu'à la premiere Partie du Tome XX. Mr. Bernard a composé la seconde Partie de ce Tome XX. & les Volumes suivans. Le Tome XXV, finit avec l'année 1693.

il en a fait paroître vingt Tomes *, sous
 tre de , *Bibliothèque choisie.*

Le grand cours de ces Journaux hereti-
 s fit naître à Monseigneur le Duc du
 ne l'idée d'un Journal où l'on eût prin-
 lement en vûe la défense de la Reli-
 . Il choisit les Jesuites du College de
 s pour executer son dessein , sous le
 e de , *Memoires pour l'Histoire des Sciences*
des beaux Arts. Ce nouveau Journal

commencé avec le siècle n'a jamais été in-
 ompu. Mr Struve mal informé met

Simon au nombre des Auteurs , Mr.

son n'a jamais eû de part à nos Me-
 ires , que par une ou deux pieces inse-

s dans les premiers Tomes , & il n'a au-
 e liaison avec ceux qui y travaillent.

s Auteurs ont souvent changé , deux
 s constans y travaillent , l'un depuis

ans , l'autre depuis sept ans. L'édition
 ces Memoires mit tout le monde dans

goût des Journaux , un deluge d'Ouvra-
 pareils inonda la Republique des Let-

, aucun n'a continué jusqu'à la secon-
 année. On n'a vû que douze volumes

Essais de Littérature depuis le mois de
 let 1702. jusqu'en 1704. Le dessein de

l'auteur étoit directement opposé à celui
 autres Journalistes , ils ne parlent que

Livres nouveaux , il ne vouloit parler
 de Livres anciens , rares & peu con-

. Les deux Supplémens des Essais de
 le Tome XXIV. a déjà paru.

Literature s'éloignent encore plus de l'idée commune des Journaux.

L'an 1704. vit naître & finir le *Recueil de Pièces fugitives*, dont il ne parut que quatre volumes.

Le Journal Littéraire, ouvrage du Pere Hugo, Religieux de l'Ordre de Prémontré, commença & finit avec l'année 1705.

On a tenté deux fois à Hambourg un *Journal en François*, mais l'entreprise n'a jamais réüssi.

Il n'a paru que six feuilles des *Ephemerides sçavantes*, & deux années d'un *Journal des Sçavans*, dont Mr. Dartis étoit l'Auteur, 1694, & 1695. Celui que Mr. Chauvin entreprit à Berlin en mil six cens quatre-vingt seize a duré trois ans.

On a fait aussi quelque tentative en ce genre à Geneve.

L'Histoire de l'Academie Royale des Sciences peut être mise au rang des Journaux. On y donne très-rarement des extraits de Livres. Elle est remplie d'observations de Physique, de Medecine, de Mathematiques, il en paroît chaque année un Tome depuis mil six cens quatre-vingt dix-neuf. Mr. de Fontenelle en est l'Auteur.

Journaux Anglois.

L'Angleterre fut la premiere à imiter la
Fræo

La fameuse Societé Royale com-
 mence de publier des Memoires la même
 que Mr. Sallo commença le Journal
 savans en 1665. Le titre, *Philoso-*
Transactions, *Philosophical collections*,
Experiences Philosophiques, *Collections*
Philosophiques, avertit que la Philosophie
 l'objet principal des Auteurs, & que
 les extraits des livres qu'on ajoûte ne sont
 qu'un accessoire. Mrs. Oldenburger, Hook,
 Brew, Plot, Musgrave, Halley, Waller
 Sloane, ont travaillé successivement à
 ce Journal : il en a paru depuis peu d'an-
 nées deux excellens abreges, la traduction
 Latine de quelques années n'est pas esti-
 mée.

Les autres Journaux Anglois ne se sont
 pas fait estimer. Celui qu'on appelle,
The History of the Works of the learned, a
 commencé à Londres en 1699. *Censura*
temporum en 1708. En 1710. un même
 Auteur, nommé Mr. la Roche, com-
 mença deux Journaux differens; l'un, sous
 le titre de *Memoires de Literature*, est une
 feuille volante qui paroît tous les Lundis,
 & qui ne contient que la traduction An-
 gloise de certains articles des Journaux
 étrangers; l'autre est un in 4. en quatre
 ou cinq feuilles : c'est un Recueil de pie-
 ces fugitives intitulé, *Bibliotheca curiosa or*
a miscellany &c. Le tems fera connoître
 le merite de ces nouveaux Journaux.

Journaux Italiens.

L'Italie vit en 1668. le premier Journal écrit en sa langue. Mr. l'Abbé Nazari soutint cette entreprise jusqu'en 1681. avec beaucoup de gloire. Il s'imprimoit à Rome sous les auspices du Cardinal Massimi.

Le Journal de Venise commença un peu plus tard en 1671. & finit en même tems que le Journal de Rome. Les Auteurs de ce Journal de Venise étoient Pierre Moretti & François Milette. Cinq ans après, l'an 1686. le Pere Gaudence Roberti Carme, & le Pere Benoît Bacchini Benedictin de la Congregation du Mont-Cassin, entreprirent à *Parme* un Journal qu'ils continuerent pendant quatre ans : le départ du P. Bacchini pour Modene fit tomber ce Journal à la fin de l'an 1690. On commença en 1692. d'en donner une continuation imprimée à Modene. Le Pere Bacchini appelé à Boulogne promettoit d'y travailler encore avec Mrs. Ramazzini & Guillelmini, mais d'autres occupations l'empêcherent de tenir parole.

Le Journal de Ferrare, entrepris par Mr. l'Abbé Della Torre fameux Antiquaire, eut une plus courte durée ; il commença avec l'année 1691. & n'alla pas loin.

Le Journal de Florence, *Saggi di naturali esperienze fatte nell' Academia del cimento*, se borne à la Physique. N.

brizi commença d'imprimer l'an 1696. la Galerie de Minerve, *la Galleria di Minerva*. Ce Journal contient plus d'écrits originaux que d'extraits : c'étoit l'Ouvrage de la Société de gens de Lettres dont Mr. Paolo Zeno étoit le Secrétaire. Mais ce Journal que ce sçavant Italien a commencé avec l'année 1710. sous les auspices du grand Prince de Toscane, fera vraisemblablement tomber la Galerie de Minerve ; le dessein de ce *nouveau Journal* est plus regulier : il s'imprime à Venise, & il en paroît tous les trois mois une fois. On écrit d'Italie que plusieurs hommes d'un grand mérite ont leur part à cette entreprise. On nomme le Sieur Bernardo Trevisani, Noble Venitien & grand Philosophe, le Cavalier Maffei, les meilleures plumes d'Italie, & qui ont beaucoup d'érudition à beaucoup de dessein ; Mrs. Vallisnieri & Morgagni, connus par des Ouvrages estimez sur la Médecine, la Médecine & l'Anatomie ; Patarol, qui a une grande connoissance des belles Lettres & de l'antiquité : rien ne donne un présage plus certain du succès qu'aura ce Journal, que la liaison des Auteurs avec l'illustre Marquis de... qui est en Italie le centre & l'arbitre de la Littérature, & avec le fameux Magliabecchi.

Fastes des Sçavans, Fasti eruditi
del-

della Bibliotheca volante, ne sont pas estimés, même en Italie, ils ont commencé à Parme il y a trois ou quatre ans, & ils ont déjà cessé deux fois.

Journaux Latins.

Le premier & le plus estimé des Journaux Latins est celui de Leipsic, *Acta Eruditorum*, qui continuë sans interruption depuis le mois de Janvier 1681. Othon Menkenius a la gloire d'avoir commencé cet excellent Journal, & Mr. Jean Burcard Menkenius est à la tête de ceux qui le continuent avec un succès toujours égal. Ils ont donné quatre tomes de supplémens & des tables générales de dix en dix ans.

Le Journal Latin de Parme par Pierre Paul Manzani commença & finit presque en même tems

Achilles Daniel Leopoldi Jurisconsulte, & Jacques de Mellen Ministre Lutherien à Lubek, formerent le dessein d'un Journal borné aux seuls Ouvrages que produiroient les côtes de la mer Baltique, *Nova Litteraria maris Balthici*. L'Ouvrage après avoir duré dix ans depuis 1698. jusqu'en 1708. est fondu dans le Journal de Hambourg dont nous allons parler.

Il fut entrepris en 1703. par Mr. Pierre Ambroise Lehman & Godefroi Strasburg, qui en donnent tous les mois un certain nom.

de feuilles : on leur reproche trop
de s'occuper à parler de toutes les Theses
qui se font en Allemagne & dans le

C'est ce détail qui remplit leur

On y verroit avec plaisir l'ex-
cellentes Theses qui sont ordinai-
dans ces pais, des Dissertations cu-
sur des matieres interessantes tra-
avec beaucoup de soin par d'ha-
bités professeurs : mais en cette occasion,
en aucune autre, il faut du choix;
l'exactitude excessive est un plus grand
qu'un peu de négligence. Ajoû-
te que ces Journalistes sont fort mal ser-
vis par les nouvelles Literaires des pais
étrangers : leur travail merite cependant
de leur être rendu par le Public. On
voit beaucoup de faits touchant les
Scavans & les Sçavans d'Allemagne
qu'on ne trouveroit point ailleurs.

Le célèbre Academie des Curieux de
Nuremberg a donné pendant trente ans un
Journal de Medecine & de Physique fort
curieux intitulé *Miscellanea Naturæ Curiosorum*. Il
est paru l'année 1706.

Il y a dix tomes des observations qui s'im-
priment à Hall, *Observationes Hallenses*,
nous avons rendu compte dans nos
Journalistes, sont plutôt un Recueil de pie-
ces détachées qu'un Journal. Il faut mettre
au premier rang les pièces tirées des manus-
crits intitulées *Acta Literaria ex manuscriptis*,

Mr. Struve a déjà donné sept tomes. Il avoit commencé en 1705. sur le plan des Essais de Litterature un Journal rempli d'extraits de livres des deux siècles précédens, *Bibliotheca antiqua*, il l'a discontinué en 1707. Le Recueil de toutes les parties de cette Bibliothèque qui ont paru séparément se vend dans un seul volume in 4. sous le nouveau titre de, *Thesaurus varia eruditionis ex Scriptoribus potissimum sæculi XVI. & XVII. collectus. Jena.*

La Hollande a vû pendant quelque tems un Journal Latin travaillé avec beaucoup de soin. Mr. Kuster & Mr. Sike l'entreprirent de concert. Le premier Tome parut à Utrecht au mois d'Avril 1697. Mr. Sike en fut seul chargé pendant l'année 1699. & l'Ouvrage finit avec l'année. Il a pour titre, *Bibliotheca novorum librorum.*

Le Journal de Suisse que l'on doit à Mr. Scheuchzer est aussi écrit en Latin, *Nova Litteraria Helvetica*: il continuë de paroître depuis l'an 1702.

Il reste à parler de deux Journaux Latins consacrez à la Physique, aux Mathématiques & à la Medecine; le Journal de Bresse, *Acta nova Philo-exoticorum naturæ & artis.* Il n'en a paru qu'une année depuis le mois de Mars 1686. jusqu'au mois de Mars 1687. exclusivement. Ce Journal contient peu d'extraits, & c'est moins un Journal, qu'une histoire de l'Académie

de des Sciences établie à Bresse, qui
 is son nom même a voulu marquer que
 leur des autres Nations de l'Europe
 ur l'étude de la nature avoit excité la
 nne.

Le Journal de Medecine imprimé à
 penhague sous le titre, *Acta Medica
 niensia*, est dû au sçavant Thomas Bar-
 lin. L'Auteur ne s'est pas laissé gêner
 le titre de l'Ouvrage, & il fait de fré-
 quentes excursions dans la Physique, les
 mathématiques, & même dans l'Histoire.
 Il n'a pas fait d'extrait de livres, &
 l'Ouvrage n'est qu'un recueil de petites
 dissertations. On en a cinq Tomes depuis
 1671. jusqu'à 1679.

On a commencé en 1710. d'imprimer
 Latin les Memoires de l'Academie des
 sciences de Berlin, *Miscellanea Berolinensia*.

Journaux Flamans.

Pierre Rabus fit paroître à Rotterdam
 1692. un Journal en Flamand sous le
 nom de *Boeckzal van Europa*. Un procès
 eut avec le Libraire fit qu'il en choisit
 un autre à Amsterdam, où il mourut
 1702. Messieurs Sewel & Gavern l'ont
 continué l'un après l'autre jusqu'en 1708.
 Un Medecin nommé Ruiter habile hom-
 me en a commencé un en 1711. qui fait
 si bien qu'on le traduise dans une Lan-
 gue plus connue.

Journaux Allemans.

L'Allemagne a été fertile en Journaux écrits dans la Langue du païs, assez peu ont réüffi. Comme on les lit rarement hors de l'Allemagne, nous nous dispenserons de parler de tous ces Journaux inconnus, & nous sommes persuadez que les Lecteurs ne s'en plaindront pas; il suffira de parler de deux ou trois qui meritent qu'on les distingue, & des deux qui subsistent encore.

Mr. Tentzel est l'Auteur de deux Journaux fort goûtez. Le premier a duré dix ans: il est en forme de conversations, *Monatlichen Unterredungen*. L'an 1689. l'avoit vû naître, l'an 1698. le vit finir. En 1704. le même Auteur commença un Journal qui n'est pas en forme de dialogue comme le précédent, il l'appella *Bibliothèque curieuse*, *Curieuse Bibliothec*. Il n'a pas eü le succès du premier, il a fini en 1707.

Les deux années 1700. & 1701. du Journal d'Hanover, composé par M. Eccard sous la direction de M. Leibniz, sont dignes de M. Leibniz. La troisième est de divers Auteurs, elle n'a pas soutenu la reputation qu'avoient acquise les deux autres.

M. Loescher, celebre Théologien de la Secte Lutherienne, est Auteur d'un Journal, *Altes und neues*, où il critique également les livres anciens & les nouveaux:

il n'a

a en vûë que la Théologie, & tout
travail est tourné de ce côté.

L'an 1708 .a vû commencer un Journal
Alleman qui fait honneur à la nation. Mr.
Christophle Woltereck en a la direction.
Messieurs Jean-Henri Krause & Jérôme
Augustin Groschuffius travaillent avec
lui; ils marchent sur les pas de Messieurs
Tentzel & Eccard. Il paroît beaucoup de
goût dans les jugemens qu'ils portent, &
beaucoup d'érudition dans leurs remar-
ques: il se vend à Francfort & à Leipsic.

*Ausfuhrlicher Bericht von allerhand neuen,
selttern und andern dingen, so zur heutigen
Lore der Gelehrsamkeit gehorig, zu Fort-
setzung der Monatlichen Unterredungen, Mo-
natlichen Auszuge und curieuse Bibliothec.*

Mr. Guillaume Turck a commencé en
ce tems à Hall un autre Journal
le titre de, *Neue Bibliothec*, il est un
superficiel.

Nous avons fait une remarque qui nous
a dû être communiquée à nos
Journalistes qui
n'y a aucun Journaliste qui
soit à souffrir de la délicatesse des Au-
& les Journaux les plus estimez sont
qui ont excité plus de querelles, &
lesquels on a écrit avec moins de
Les Journalistes ont pris ordinai-
le parti de ne point se détourner
pondre à ces libelles, nous sui-
vons toujours un exemple si sage.

NOUVELLES DE LITTERATURE

* DE POLOGNE.

LA peste qui a desolé ce país ne peut être mieux décrite qu'en adoptant l'admirable description qu'Ovide a faite, de celle qui ravagea l'Isle d'Egine, au septième livre des Metamorphoses, & qui a donné au fameux Mignard l'idée d'un des plus beaux tableaux qui soit au monde. Elle commençoit à se faire sentir par un cruel mal de tête, un déchirement de poitrine suivi de vomissemens de bile, le visage devenoit terrible, les malades entroient en fureur & couroient tout nuds par les rues, ils urinoient du sang, leurs jambes trembloient, la plûpart sentoît une soif insatiable, les forces leur manquoient quand la fureur cessoit, & ils expiroient. Les chaleurs extraordinaires de l'Eté, la mauvaise nourriture, pûrent être les premières causes du mal; la mal-propreté, le défaut de police l'augmenterent; l'extreme disette le rendit incurable. La seule populace en a été infectée. Le meilleur préservatif qu'on ait éprouvé, a été l'élixir du Sieur Schombery, *Tinct. Besoar s. a. elixir propr. s. a. tinct. gentian. essenti. camphor. an part. aqua.* mêlé ensemble dont on mettoit 40. jusqu'à 60 gouttes dans de l'eau de vie, ou dans de la biere chaude. * DE

* Tité du Journ. de Trevoux, Mars 1712. p.

enedictin a traduit de l'Italien,
re du Comte Tesauro, Au-
le monde convient n'avoir
l'esprit.

aris Illustr. Com. & Major.
is D. Emmanuelis Thesauri, Pat.
uatuor persuasionis: Historica,
, Pathetica; & quinque har-
thicarum, Patheticarum, Lo-
etaphoricarum figurarum genera
revi, clara ac facili methodo,
escriptionum, epistolarum histori-
arum, poeticarum, precepta &
& orationis cujuslibet faciende
onstrat. Hanc Italico idiomate con-
ivione vindicatam, Latinam, no-
ndice auxit P. Magnus Schleier.
. Benedicti in libero & Imper.
ingensi Professus. Constanza,
nnis Wolfgangi Beurlein, Gorli-
Bibliopol. Ulm. in 8.

E C O L O G N E.

a fait une nouvelle édition
boisis des Poëtes anciens & mo-
P. le Brun avoit mis à la fin
at poëtique: livre plus propre
re à former d'excellens Poë-
lonner la veritable idée des

V 3

diffe-

differens stiles & du veritable caractere des meilleurs Poëtes.

Il a paru en même tems de nouvelles éditions de deux autres Livres sur la versification, des observations pratiques sur la beauté des vers Latins, éclaircies par des exemples choisis des meilleurs Poëtes anciens & modernes, par le P. de Reno Jesuite, avec un Traité du même Auteur sur les cesures de Virgile. L'autre livre du même genre, dont on donne une troisième édition augmentée, est la pratique de la versification Latine par le Pere Aler Jesuite.

Observationes practica veterum & recentiorum Poëtarum exemplis illustrata, in usum scholarum & Poëseos cultorum, à R. P. Joanne de Reno à Societate Jesu. Editio nova prioribus emendatior, versuum qui in toto opere citantur loco accuratè notato, & appendice de cesuris Virgilianis auctior. 8. Colonia, apud Henr. Rommers-Kirchen 1710.

R. P. Pauli Aler Soc. Jesu praxis Poëtica, sive methodus quodcumque genus carminis facillè & eleganter componendi, omnibus Poëseos amatoribus perquam utilis, studiosis vero adolescentibus maximè necessaria, & præcipuè accommodata, editio tertia emendatior. Colonia, apud Servatium Noethon.

* DE STRASBOURG.

Depuis 1701. que le R. P. Charles Plumier
Minime

me a donné au Public son Ouvrage de
 de tourner, où il semble avoir dit
 ce qu'on peut dire de curieux & de
 erché en cet Art, je me suis étonné
 personne n'ait encore pris la plume
 le détromper sur ce qu'il a avancé
 la Préface où il dit dans la troisième
 e. „J'y parle du tour figuré, ou tour
 faire les figures, où je fais voir que le
 our ne peut pas former la figure hu-
 laine, mais seulement certaines figures
 gulières. J'y démontre pourtant de
 telle maniere on pourroit tourner un
 sage, ou une medaille imparfaitement.
 dans la troisième partie de son Ouvra-
 dit, „On entend par ce mot de tour-
 er en figure, tourner, par exemple,
 portrait d'un homme, ce que pour-
 nt quelques habiles Tourneurs assurent
 re facile, & se vantent même d'en
 avoir le secret. J'avoné que de tous
 s traits du tour celui-ci m'a paru très-
 rieux; mais après avoir bien examiné
 machine qu'on m'a montrée, &
 oulu faire entendre être propre à ce
 ire, j'ai jugé que ce n'étoit qu'une
 agination, & que tout au plus on
 e peut qu'ébaucher assez grossièrement
 avec bien du temps les simples liné-
 ens d'un visage, sans beaucoup de
 lief, & sans qu'on puisse le rendre
 en net de tous les traits circulaires que

„ trace l'outil en taillant, puisque ce n'est
 „ qu'une simple pointe un peu plus grosse
 „ qu'une éguille.

Il seroit à souhaiter que le R. P. Plumier eut été en cette ville de Strasbourg, où il auroit trouvé un habile Tourneur, nommé Maul, qui a travaillé à Vienne en Autriche, & qui a encore entre les mains plusieurs portraits en yvoire, entre autres celui du Roi. Il travaille pour ceux qui le veulent employer & a des élèves qui lui font honneur.

Mr. de Ratzenhausen Gentilhomme, qui a un cabinet fort curieux & qui aime les beaux Arts, se divertit quelquefois à tourner & s'est rendu maître en cet Art. Il fait des presens de ses ouvrages, & m'a fait l'honneur de me donner une medaille du Sauveur en yvoire, d'un pouce & demi environ de diametre; elle est très-nette, les lineamens du visage sont fort bien marquez avec beaucoup de relief. La chose même n'est pas si difficile que le P. Plumier se l'imagine, & ne demande pas tant de tems; car pour faire une pareille medaille, il ne lui faut que trois ou quatre heures. Il m'a dit qu'il ne faut qu'un peu d'adresse & d'experience, mais beaucoup d'application, pour que rien ne manque par le dérangement des rouës & des vis. La machine dont il se sert est composée d'environ 30 vis & rouës dentées. Il

les modeles en cuivre des portraits qu'il
 ut tourner, il ne travaille que pour se
 fennuyer les soirées d'hyver, particulié-
 ment après le souper. Il y a même cela
 singulier, qu'avec le même modele,
 si d'ordinaire est grand comme la pau-
 se de la main, il peut faire des portraits
 semblans de toute grandeur à son gré.
 y en a de si petits, que les traits, quoi-
 qu'ils soient bien marquez, ne s'y distinguent
 qu'avec le microscope.

J'oubliois que Mr. Ratzenhausentravail-
 aussi au tour sur le verre avec la pointe
 du diamant; j'ai vû entre autres une me-
 daille de Saint Ignace de sa main.

Je ne sçai si l'on n'admireroit pas autant
 une petite boëte de buis ovale d'environ
 une ponce, dans laquelle un jeune homme
 au service de Mr. d'Youl, Maréchal de
 camp des armées du Roi, sans avoir ap-
 pris à dessiner, a sculpté en relief un por-
 trait du Roi de Dannemarc tout à fait res-
 semblant à la pierre d'une bague qu'on lui
 avoit donnée, & cela sans autre instru-
 ment que la pointe d'un canif rompu. J'ai la
 curiosité de voir, que plusieurs personnes dignes de
 l'art ont vû travailler à Saverne chez
 le sieur de Strasbourg, aussi bien que
 sur d'autres autres portraits qu'on lui donnoit

Le Traité du point d'honneur qui est ici sous le titre, *della Scienza chivalloresca, libri tre alla Santità di nostro Papa Clemente XI. In Roma, per Niccolò Antonio Zaccaria in via lata in 4.* n.º 1. par le Cavalier Paul Alexandre Maffei, Marquis Scipion Maffei de Verone. Dans le premier livre on oppose la raison à ces fausses regles d'honneur dont la Noblesse se fait esclaver, on les refute dans le second par l'autorité, dans le troisiéme on expose les inconveniens de leur pratique. Le troisiéme ouvrage est solide & bien écrit, & n'est point encore attaqué avec autant de force ni avec autant d'art, les funestes effets de la Noblesse sur l'honneur & sur la gloire. L'Auteur distingue avec beaucoup de sagacité & d'intelligence la véritable idée de l'honneur de tant de fausses idées qu'on s'en fait. Mais pour donner plus d'avantage à la vérité il leur passe les deux définitions de l'honneur auxquelles toutes les Nations se réduisent. *L'honneur est l'opinion que le Public a de nous; l'honneur est l'honneur que le Public rend à notre mérite,* & il ne faut qu'en admettant ces définitions, pour encore démontrer la fausseté des autres définitions fondamentales de l'erreur où est la source de l'honneur ainsi entendu est le

tous les biens, un bien préférable à la vie, la patrie, aux loix, que cet honneur exige qu'on se vange quand on est offensé, que la vengeance repare l'honneur.

L'exemple des Nations les plus polies confond les Cavaliers vindicatifs. Jamais chez les Romains, ni chez les Grecs, on n'a terminé par le duel les querelles particulières. C'est dans les forêts du Nord & parmi les Sauvages qui les habitent, qu'il faut chercher l'origine de cette coutume barbare, que leurs Rois ont tâché d'arrêter par des loix sages & severes. Les Lombards ont introduit dans l'Italie ce funeste usage, également condamné par les loix divines & humaines, civiles & ecclésiastiques.

Mr. Perrimezzi Evêque de Ravello & de la Scala, a fait imprimer à Ravello les *Dissertations Ecclesiastiques* qu'il a prononcées dans l'Academie du College de Propaganda fide, avant qu'on l'eût tiré de l'Ordre des Prêtres pour l'élever à l'Episcopat, elles se divisent en deux Tomes in 4. La Préface du premier Tome est de Mr. Villetta; la Préface du second est de l'Auteur. L'histoire de l'Academie où Mr. Perrimezzi a parlé, & les raisons qu'on a d'y parler Italien, sont le sujet de cette dernière Préface.

Mr. Nicolai Evêque de Capaccio a recherché dans une Dissertation historique & critique l'ancienne maniere de gouverner

ner les Eglises vacantes par un Evêque Visiteur.

Dissertatio historico-Canonica de Episcopo Visitatore, seu de antiquo regimine Ecclesie vacantis.

L'Eminentissime Cardinal Imperiali, Protecteur de l'Academie des Nobles Ecclesiastiques, érigée sous les auspices de sa Sainteté, a fait imprimer à leur usage très-correctement, une Instruction pour les jeunes Clercs, que le Pere Foresti Jesuite avoit publiée par son ordre lors qu'il étoit Legat de Ferrare.

La strada al santuario mostrata a Clerici i quali aspirano al Sacerdozio, dal Padre Antonio Foresti da Carpi della Compagnia di Gesù.

* D E V E N I S E.

Monfieur l'Abbé Camille Contarini a écrit avec beaucoup d'élegance & de jugement la guerre soutenuë contre les Turcs, par l'Empereur, le Roi de Pologne, le Czar de Moscovie & la Republique.

Istoria della guerra di Leopoldo primo Imperatore, e de Principi collegati contro il Turco dal anno 1683. sino alla pace in 4.

Mr. Baraglini Evêque de Nocera a achevé l'histoire du siècle passé, dont le premier Tome parut en mil sept cens un sous le titre d'*Annali del Sacerdozioe dell' Imperio*. Le second parut en 1704. Le troisieme en 1709.

Le

me & dernier Tome paroît de
ce tems.

Le sieur Farnelli Evêque de Biscu-
sur de plus de vingt Ouvrages
a fait des notes sur le livre apo-
cypique à Enoch.

M. Moïse Chepets de Trieste vient
en *Commentaire Hebreu sur le Penta-
teuque*, *Melachet Machasciaveith*, *Ou-
verture*. Les deux mots qui compo-
sent sont pris du v. 33 du Chapitre

Le second par une espece de can-
tation le nom de l'Auteur, *Moïse Che-
pets de la ville de Trieste*. Il est composé
de trois Hébraïques. Si on les prend
separément, *Mem* signifie Moïse; *Cheth*,
Thau, *Sciochen*, habitant; *Beth*, Ben-
ville; *Thau*, Trieste. Le Commen-
taire est philosophique & critique.

Un Sçavant Juif, nommé Sabbat
veut publier un nouveau Systeme
de Philosophie. Il refute Ptolomée, Tycho Brahé,
il fait les Cieux solides, & donne à
chaque étoile une lumiere propre. Son
livre est intitulé, *Pancosmofophia*. Il se
propose pour but de montrer que la Re-
volution des Lettres a ses revolutions,
et que dans un tems les opi-
nions les plus décriées.

Les Comètes, comme on l'a déjà observé,
sont en histoires particulières. Il est

V 7

peu

peu de villes qui n'ayent plusieurs Historiens. Le Comte Antoine del Corno vient de donner des Mémoires historiques sur la ville de Feltri dans la Marche de Trevisé.

Memorie storiche di Feltri con diversi avvenimenti nella Marca Trivigiana e nell'Italia accaduti e con distinta relazione di tutti i Principi Vescovi, e Governatori che dominarono detta città sino l'anno 1410. aggiuntovi il catalogo delle iscrizioni antiche e moderni del Conte Antonio del Corno, Dottor delle leggi. In Venezia, per Dominico de Borghi, in 4.

L'Auteur avance un fait qu'il devoit soutenir de preuves claires & fortes, car il sera vivement contesté, il prétend qu'un Gentilhomme de Feltri nommé Pamphile Castaldi est le véritable Inventeur de l'Imprimerie, & que Fauste l'apprit de lui, & alla la mettre en pratique à Mayence.

Le P. Martin Orelli Barnabite Professeur de Théologie à Macerate a fait imprimer ici une *Dissertation* chez Antoine Polidore, où il soutient qu'on ne doit pas baptiser les enfans dans le ventre de leur mere.

* D' A N G E R S.

Il y a plus d'un an que le livre du Sr. de Barbeyrac sur le jeu me passa entre les mains. Je m'attendois que vous auriez la charité d'y relever

* Ibid. p. 737. La Réponse à cet Article est ci dessus pag. 404.

certaines choses qui le meritoient. 1.
 qu'il vouloit écrire sur le jeu, & qu'il se
 proposoit de mieux faire que les autres qui
 ont traité la même matiere, il devoit li-
 vers ouvrages; & il n'est pas excusable de
 dire pas là *les Conversations morales du Sieur*
de Ramblay, d'autant plus que rien ne lui
 étoit plus facile que de les avoir. La lecture
 de cet Ouvrage l'auroit empêché de tomber
 dans une heresie grossiere sur la morale. Il
 veut avancer que les conventions qui se font
 entre les Joueurs sont licites & de droit natu-
 rel pourvû qu'elles se fassent librement &
 sans aucune tromperie de part & d'autre. Or
 il n'y a de droit naturel de conventions licites
 que celles qui sont necessaires pour entre-
 tenir la societé entre les hommes. Et bien
 que celles qui se font entre les Joueurs
 ne sont pas de cette nature, & que la societé en
 ne peut tirer aucun avantage, il n'y a rien
 qui lui soit plus pernicieux que le jeu,
 quand il passe les bornes d'un simple amu-
 sement. C'est pourquoi les loix civiles & ec-
 clésiastiques, les Romaines & les nôtres, l'ont
 défendu également. Cependant Mr de Bar-
 nac a eû la temerité de décider que celui
 qui a perdu est obligé de payer, & les Loix dé-
 mandent le paiement, & ordonnent la repeti-
 tion quand on l'a fait. Il prétend que l'égalité
 d'une convention la rend legitime & le gain
 licite; faux principe, s'il en fût jamais, au-
 ront le duel seroit permis. Enfin les Loix

ont marqué tous les moyens par lesquels les hommes peuvent legitiment acquerir, & bien loin d'y comprendre le jeu, elles l'ont condamné comme contraire au bon ordre de la Societé civile, & même à la nature, qui ne peut souffrir qu'un homme s'enrichisse par la ruine d'autrui. Voilà ce que le Sieur de Barbeyrac auroit appris dans les Conversations morales, s'il avoit cherché à s'instruire, & sur quoi vôtre amour pour la Verité & pour le bien public ne vous permet pas de le laisser sans correction. D'ailleurs il y a dans son livre de très-bons avis pour se corriger de la passion du jeu, mais qui deviennent inutiles dans son Systéme. Car si le jeu est un moyen licite pour s'enrichir quand il n'y a point de fraude, on n'en doit point condamner les excès.

* D E P A R I S.

Parmi tant de jeux utiles que des personnes zelées pour l'instruction de la jeunesse ont tâché de substituer aux jeux de hazard, on n'en a point inventé de plus ingénieux, ni d'un plus grand usage, que celui que Mr. Liebaux Geographe vient de mettre au jour. Le Public, qui connoit l'exactitude de ses Cartes d'Allemagne, recevra favorablement sa nouvelle invention. Dans une espece de grande Carte sont gra-

vées

OCTOBRE 1712.

473

ées les principales parties de l'Europe, le
lan des Capitales & les blazons des Prin-
es; des remarques instruisent du gouver-
ement & de la religion de chaque Etat.
es regles du jeu engagent les Jotieurs à
avoir tout cela. On joue avec des car-
qui représentent tous les degrez mili-
es, moyen agréable de les étudier. Nous
noissons des enfans, qui en jouant ce
iveau jeu ont appris en quinze jours ce
d'habiles Maîtres n'avoient pu appren-
qu'en quatre mois à des Ecoliers, qui ne
quoient, ni d'esprit, ni d'application.

T A B L E DES LIVRES, &c.

OCTOBRE 1712.

SYDENHAM Praxis Medica experi- mentalis.	363
RIUS, Decas Exercitationum ad selecta scripturæ loca.	365
DE REGNAUDIN, Traité de l'Indult ac- cès aux Officiers du Parlement de Paris.	Ibid.
DE, Traduction du Dialogue de XENOPHON Hieron,	366
MUCULI, Ses Memoires traduits par M. CAVE, La Religion des Anciens Chré-	374
Differtatio de Hæmorrhagiarum.	383
A SALVINI, Discorsi Academici.	391
RIA LUCHINI, Orazioni ed Omelie sostoma e Basilio.	403
RAC, Lettre sur un Article du Jour- nal	

C A T A L O G U E

nal de TREVoux, concernant son Traité du Je
JO. WOLFG. KUNSTEL Dissertatio de
 Metallorum.

SEB LEROUX Concordia quatuor Evi-
 tarum.

HENR. MASCAMPII Institutiones Histor
Lettre sur l'origine des anciens Dieux d'Egypte
Les Comtes Franches.

Histoire des Journaux.

Nouvelles de Litterature.

CATALOGUE UNIVERS
 DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on tre
 Amsterdam chez les **WAESBER**

Suite du Mois de **J U I L L E T 17**

Belluga (Petri) Speculum Principum
Bruxell. 1655

Bausinius. (Jo. Laurent.) de Lapide Hæma-
 tite. 8. *Lipsiæ 1665*

———— De Cœruleo & Chryfocolla.
 1668.

Bayle (Franc.) Dissertationes Medicæ & I
 12. *Hagæ 1678*

———— Problemata Physica & Medica. *ibi*
 ———— *Traité de médecine 17. ibid*

DE LIVRES.

— Arenarius & dimensio circuli. Gr. Lat. cum commentario Eutochii Afcalonitz & Jo. Wallis 8. Oxon. 1676

Arena (*Anton.*) ad suos Compagnones. 12. 1670

Argoli (*Andr.*) Ephemerides exactissimæ motuum Cœlestium. 4. Lugd. 1677. 3. voll.

— Pandosion Sphæricum 4. Patav. 1644. 1653

— De diebus criticis & de ægtorum decubitu. 4. Patav. 1639

Bon partage des Pauvres, en la doctrine Chrétienne, par Gambart. 12. Liège 1671

— Pasteur cherchant la Brebis égarée, par Fr. Poirée. 12. Paris 1630

— Usage des Moments pour aller à l'Eternité, 12. Paris 1673

Bona, conduite au Ciel. 18. Paris.

— Voye abrégée pour aller à Dieu. 12. Bruxel. 165

Droit de la Guerre & de la Paix, traduit du Latin de Hug. Grotius, par Mr. Courtin. 12. Haye 1702

Cuisinier François, enseignant la maniere d'apprêter les Viandes. 12. Amsterd.

Amours des Dames illustres de France, avec fig. 12. Cologn. 1709

— Du Duc d'Arione & de la Comtesse Vittoria. 12. Haye 1708

Anacreon & Sapho, en vers François, par le Poète sans fard. 12. Rotterd. 1712

Anatomie du monde sublunaire, ou demonstrations de toutes les parties du Globe Elementaire. 8. Lyon 1707.

Annales des Choses memorables d'Angleterre & d'ailleurs sous les Regnes de Henry VIII. Edouard VI. & Marie. 4. Paris 1647

Cardinalismo di Santa Chiesa. 12. Amstel. 1668
3 voll.

Catedra Vescovale di S. Tolomeo in Nepi di Nic. Nardini. 4. Roma 1677.

Governo de la Cavalleria ligera por Geor. Basta.
12.

C A T A L O G U E

- traducido por. Fed. Pardo Rivadineira. 4.
Bruss. 1624
- Brooks (Thom.)* Cabinet of choice jewels ora box
of precious ointment. 4. *Lond.* 1669
- Amezus (Willem)* van de Conscientie en haer
regt of gevalle. 8. *Amst.* 1669
- Mergh der Godgeleertheit. 12. *ibid.* 1669
- Gevoelen over den Rustdagh en den dagh
des Heeren. 12. *Utrecht* 1656
- Christyn (J. Bapt.)* Brabands recht, dat is gene-
rale Costumen van Braband, Limborgh en
Mechelen. fol. *Antwerpen* 1682
- Blankaert (Steph)* Cartesiaanse Academie of In-
stitutie der Medicyne. 8. *Amsterd.* 1702
- Annoy* verbeterde reyse door Spanjen, neffens
Memorien van desselfs Hof. 4. *Utrecht* 1705
- Aysma (Joan.)* Ryk der Goden. 4. *Amst.* 1686

(20)

A O Û T 1712.

- A** Thenagoras de resurrectione mortuorum Græ-
cc. 8. *Leida* 1588
- Legatio pro Christianis, & de resurrectione mor-
tuorum Gr. Lat. cum annotationibus Ed. De-
chair. 8. *Oxon.* 1706
- Attachy (Ludovir. Don.)* Flores Historiæ Sacri
Collegii S. R. E. Cardinalium. fol. *Paris.* 1660
3. tomi.
- Avancini (Nicol.)* Orationes de Deo, Beata Vir-
gine & sanctis, &c. 12. *Antverpia* 1693. *Colon.*
1704.
- Vita & Doctrina Jesu Christi ex quatuor
Evangelistis collecta. 18. *Colon.* 1702
- Avenari (Optat.)* Pabula Pharisaica, adversus Abr.
Heidanum. 4. *Amstelod.* 1669
- Aventari (Didac. de)* Amphitheatrum misericordiz
sive Expositio Psalmi 88. fol. *Lugd.* 1666
- Averbacchi (Dav.)* Problema Theologicum de
Cœna. 4. *Lipsie.* 1640
- Avenge (Joan. Juni)* Sermones per omnes Do-
mini

DE LIVRES.

- minicas & festa totius anni. 4. *Mogunt.* 1687
- Beltramini (Oliverii)* Decisiones Rotæ Romanæ. 4. *Colon.* 1623
- Benderi (Jo. Ludov.)* Conclusiones decisivæ practicæ de Revisione Actorum & sententiarum. 4. *Colon.* 1700
- Berberii (Joan.)* Aurea practica. 8. *Colon.* 1576
- Bergeri (Joan. Henr.)* Electa Jurisprudentiæ criminalis cum supplementis. 4. *Lipsia* 1707-1710
- Disceptationum forensium cum supplementis. 4. *Lipsia* 1706-1709
- Barneri (Jacob.)* Chymia philosophica delineata & enucleata. 8. *Norimb.* 1689
- Bausnerus (Barthol.)* de Consensu partium Corporis humani. 8. *Amst.* 1656
- Becheri (Joh. Joach.)* Physica subterranea cum præfatione Stahlî. 8. *Lipsia* 1703
- *Oedipus Chemicus.* 12. *Amst.* 1664. *Efurt.* 1705
- Aringhi (Pauli.)* & *Bosii* Roma subterranea. fol. *Roma* 1651. 2 voll.
- *Idem.* fol. *Paris* 1659
- Aristophanis* Comœdiæ undecim Gr. & Lat. cum emendationibus virorum Doctorum & fragmenta ineditarum Comœdiarum. 12. *Lugd.* 1624
- *Idem* cum notis & Observationibus ex variis Auctoribus collectis. 12. *Amst.* 1670
- *Idem* cum scholiis Græcis &c. ex Editione *Lud. Kistleri.* fol. *Lipsia* 1710
- Aristotelis* Opera omnia Græce tantum. fol. *Basil.* 1550
- *Idem* Latine tantum. 8. *Francosf.* 1593.
- *Idem* Græc. Lat. ex Editione *Isaaci Casauboni.* fol. *Lugd.* 1590
- *Idem.* 8. *Geneva* 1607.
- *Idem* ex Editione & cum annotationibus *Guil. du Vallii.* fol. *Paris* 1629 2 voll. apud *Stephanum*
- *Idem* fol. *Paris* 1654 4 voll.

C A T A L O G U E

- A** Bregé de l'Histoire du Concile de Trente, par Pierre Jurieu. 12. *Amsterdam* 1683
- Bonne volonté qui s'accommode à la très-bonne volonté de Dieu, par Foulon. 12. *Liège*. 1658
- Bonnes & saintes pensées pour tous les Jours du mois par Allix. 24. *Amsterdam* 1687. 12. *Geneve*. 1680
- Bossuet** (*Jacq. Benign.*) Catechisme du Diocèse de Meaux. 12. *Paris* 1687
- Explication de la Prophetie d'Isaïe, sur l'Enfantement de la Ste. Vierge, & sur la passion de N. Seigneur. 12. *Paris* 1704
- Droit de la Nature & des Gens, ou Systeme General**, de Morale, Jurisprudence, Politique, traduit du Latin de Puffendorff, par Mr. Barbeyrac, avec les notes du traducteur. Sec. Edition augmentée considerablement 4. *Amst. 1712*
- Curiositez de la Nature & de l'Art sur la Vegetation**, par Vallemont. 8. *Bruxelles* 1709
- Amusemens Serieux & Comiques**. 12. *Amst. 1709*
- Antiquités des temps, retablie & defenduë contre les Juifs, & les Nouveaux Chronologistes**. 4. *Paris* 1687
- **Histoires & choses remarquables de la Ville d'Amiens**, par la Morliere. 4. *Paris* 1627
- Apollon ou l'Oracle de la Poësie Italienne & Espagnolle** par du Puis. *Paris* 8. 1644
- Apologie Royale pour Charles I. Roi d'Angleterre**, par Saumaise. 4. *Paris* 1680
- Chirone Itinerante, overo Istruttione per un Aio destin. au assistere a viaggi del Conte Caprara**. 12. *Venet.* 1688
- Circe di Gio. Batt. Gelli**. 8. 1619
- Grammatica Francesa en Español por el P. Fr. Diego de la Encarnacion**. 8. *Douay* 1624
- Burnet** (*Gilbert*) Some passages of the life and Deat of John Earl of Rochester. 8. *Lond.* 1704
- Anastasius** (*Joan.*) des Leecken Wegwyser. 8. *Amst.* 1631

D E L I V R E S.

- Andala* (*Ruard*) Uytlegging over 2 Petr. 2 v.
4. Jud. v. 6. 4. *Franeq.* 1698
Civile Wetten, in haer natuurlyke schikking,
door aenmerkinge toepaffelyk gemaect op de
Wetten deser Lande. 4. *Hage.* 1712

(21)

S E P T E M B R E 1712.

- A** *Damii* (*Cornel.*) Exercitationes Exegeticae, ac-
cedunt Scholia ad X. loca ex actis Apost. 4.
Groning. 1712. Vide plura hujus Auctoris
No. 5.
Apologia Ecclesiae Anglicanae Graece versa 12.
Oxon. 1614
S. Augustini (*Aurel.*) Opera omnia, Studio
Monach. Ord. St. Benedicti. fol. *Antwerp.*
1700. 12. voll.
—— Eorundem, Tom II. 12. Separatim.
—— Enarrationes in Psalmos. fol. *Antwerp.*
—— Epistolae CCLXXII. 4. *Altdorf* 1668
—— Aureum Votum. 8. *Erfurt.* 1665
—— Speculum. 8. *Roma* 1679
—— De Doctrina Christiana. 12. *Leyd.* 1641
—— Opuscula quaedam Selecta. 12. *Bruxel.* 1656.
1673
Bergeri (*Jo. Henr.*) de Jure fisci, & enarratio
Leg. Cod. qui & adversus quos in integrum resti-
tui non possunt. 4. *Lipsia* 1705.
—— Disquisitio utrum & quo usque furdi ac mu-
ti feudorum sunt capaces. 4. *ibid.* 1707
—— Annotationes in Lancelotti Institutiones
Juris canonici, ad easque Casp. Ziegleri ani-
madversiones. 4. *Vittemberg.* 1710
—— Resolutiones legum obstantium, quae in
compendio Juris Lauterbachiano expromuntur.
8. *ibid.* 1699
—— Dissertationes Juris Selectae. 4. *Lipsia* 1707
vide plura hujus Auctoris. N. 20
Becke (*David vonder*) *Barnerus* leviter & amice
castigatus. 8. *Hamb.* 1675

C A T A L O G U E

- A** Bregé de l'Histoire du Concile de Trente, par Pierre Jurieu. 12. *Amsterdam* 1683
- Bonne volonté qui s'accommode à la très-bonne volonté de Dieu, par Foulon. 12. *Liège*. 1658
- Bonnes & saintes pensées pour tous les Jours du mois par Allix. 24. *Amsterdam* 1687. 12. *Geneve*. 1680
- Bossuet* (Jacq. Benign.) Catechisme du Diocèse de Meaux. 12. *Paris* 1687
- Explication de la Prophetie d'Isaïe, sur l'Enfantement de la Ste. Vierge, & sur la passion de N. Seigneur. 12. *Paris* 1704
- Droit de la Nature & des Gens, ou Systeme General, de Morale, Jurisprudence, Politique, traduit du Latin de Puffendorff, par Mr. Barbeyrac, avec les notes du traducteur. Sec. Edition augmentée considerablement 4. *Amsterdam*. 1712
- Curiositez de la Nature & de l'Art sur la Vegetation, par Vallemont. 8. *Bruxelles* 1709
- Amusemens Serieux & Comiques. 12. *Amsterdam*. 1709
- Antiquitez des temps, retablie & defendue contre les Juifs, & les Nouveaux Chronologistes. 4. *Paris* 1687
- Histoires & choses remarquables de la Ville d'Amiens, par la Morliere. 4. *Paris* 1627
- Apollon ou l'Oracle de la Poësie Italienne & Espagnolle par du Puis. *Paris* 8. 1644
- Apologie Royale pour Charles I. Roi d'Angleterre, par Saumaïse. 4. *Paris* 1680
- Chirone Itinerante, overo Istruttione per un Aio destin. au assistere a viaggi del Conte Caprati. 12. *Venet.* 1688
- Circe di Gio. Batt. Gelli. 8. 1619
- Grammatica Francesa en Español por el P. Fr. Diego de la Encarnacion. 8. *Douay* 1624
- Burnet* (Gilbert) Some passages of the life and Deat of John Earl of Rochester. 8. *Lond.* 1708
- Anastasius* (Joan.) der Leecken Wegwyser. 8. *Amst.* 1631

JOURNAL
DES
SCAVANS,

5

Pour le Mois de

NOVEMBRE

1712.



A AMSTERDAM;
Chez les JANSSENS à WARSBERGES

MDCCXII.

C A T A L O G U E.

- De prociencia uteri. 8. *ibid.* 1683
Beguini (Joh.) Tyrocinium Chymicum. 8. 1621
Amstel. 1656
Behrens (Corn. Berth.) Selecta medica de medicina natura & certitudine. 4. *Francof.* 1702
 — *Selecta Diætetica, seu de reâta ac conveniente ad Sanitatem vivendi ratione tractata.* 4. *ibid.* 1710
Aristotelis Mechanica Gr. Lat. Monantholl 4. *Lugd. Bat.* 1600
 — *Physicorum libri IV, cum commentariis Joan. Grammatici, cognomento Philoponifol.* *Venet.* 1559
 — *De Arte Rhetorica Gr. Lat. Schraderii* 4. *Helmst.* 1641
 — *De Poëtica Liber Gr. Lat. cum notis Sylburgii & Dan. Heinsii.* 8. *Cantabr.* 1626
 — *De Naturali auscultatione ex versione & notis Pacii Gr. Lat.* 8. *Hanov.* 1629
 — *Politica Gr. Lat. cura Hermannii Conringii.* 4. *Helmst.* 1656.
 — *Idem cum paraphrasi Dan. Heinsii & notis Sev. Christ. Olpii.* 4. *Jena* 1660. vide plura. No. 7. 20
Arma Anserina sive Armatura Epistolaris. 12. *Lugd. Bat.* 1679
Arndii (Josue) Trutina Statuum Europæ. 8. *Rostoch.* 1668
 — *Artificium Oratorium.* 12. *Witteb.* 1612. vide plura hujus Auctoris. No. 17.
Bouclier de la pieté Chrétienne, tiré des quatre maximes de l'Eternité. 8. *Amsterd.* 1706
 — *De la foi Chrétienne mis par Dialogues.* 12. *Leide* 1602. 16. *Saumur.* 1603
Bouhours Jésuite convaincu de ses Calomnies contre Messrs. de Port Royal. 12. 1700
Bouquet d'Eden, ou Recueil des prieres & meditations par Abr. Preye. 12. *Hanau.* 1673
Dendrologie ou la forest de Dodonne, par Howel. 4. *Paris.* 1641.
is de Flandes Tr. Estrada. 8. *Amberes* 1703.

JOURNAL

DES

SCAVANS,

5

Pour le Mois de Novembre MDCCXII.

*LE JUGEMENT D'HERCULE, ou *Dissertation sur un Tableau, dont le Dessain est pris de † l'Histoire de Prodicus qu'on trouve dans les Choses Memorables de Xenophon*.
LIV. II.

INTRODUCTION.

I. **A**VANT que d'entrer dans l'examen particulier de ce TABLEAU, il ne sera pas inutile de remarquer, que par le

X 2

mot

* Cet Article, qui a été communiqué au Libraire d'Amsterdam, ne se trouve pas dans l'Edition de Paris.

† Pour bien entendre cette Dissertation, il est bon d'avoir devant l'Esprit les principales circonstances de l'Histoire de *Prodicus*: & comme bien des Lecteurs pourroient n'être pas à portée de la lire dans *Xenophon*, en voici un Abregé, où l'on a eu soin de n'omettre aucune des Circonstances qui peuvent servir à faire mieux comprendre les Raisonnemens de l'Auteur de cette Dissertation.

HERCULE ayant atteint l'adolescence, se retira

ca 118

mot de *Tableau* il faut entendre
 ce qui non seulement differe
 du nomme *Portrait*, mais encor
 ces sortes de Peintures vague

un jour dans un Lieu solitaire, &
 extrême irresolution sur le pa
 prendre pour se conduire heure
 monde : sur quoi deux grandes
 rurent à lui, & le vinrent abord
 très-bonne mine, & sentoît fort
 ses attraites étoient naturels ; Elle
 pre : il paroïssoit beaucoup de
 yeux, & une admirable modest
 gestes : Elle étoit vêtue de blanc
 beaucoup d'embonpoint, & sem
 te : Elle s'étoit fardée pour av
 blanc & plus vermeil ; Elle contr
 re afin de paroître plus droite : S
 pleins d'assurance & d'effronter
 vêtue à l'avantage pour faire é
 se regardant souvent elle-même,
 l'on jettoit les yeux sur elle. C
 rent près d'Hercule, celle-ci v
 la Première qui marchoit toujours
 court au devant, & s'étant app
 Heros lui fait un discours pour
 suivre où elle avoit dessein de le
 ce qu'elle dit, tend à lui inspi
 & l'Amour des Plaisirs les plus se
 le lui ayant demandé son Nom,
 que ceux qui l'aiment, l'appellent
 mais que ses Ennemis, pour la
 lui donnent le nom de VOULU
 moment l'autre Femme qui s'é
 prenant la parole à son tour, r
 cule, qu'il sera comblé de bonh
 re, s'il veut se tourner de sou

dantes, qu'on represente en fresque sur
des Murailles, des Voutes, des Escaliers,
X 3 dans

une vie toute opposée à celle qu'on vient de lui
indiquer; s'il veut s'exercer le Corps & l'Es-
prit, travailler, suer, prendre de la peine pour
se rendre capable de former de hautes entrepri-
ses & les executer avec succès. Sur cela la Vo-
lupté s'avise d'interrompre la Vertu, pour dire à
Hercule, que le Chemin que lui montrait sa
Rivale pour le conduire au Bonheur, étoit fort
long & fort penible; & qu'Elle vouloit lui en
enseigner un plus court & plus aisé. Mais la
VERTU reprenant son Discours, fait voir au
long, que rien n'est moins capable de conduire
au Bonheur qu'une vie molle & voluptueuse;
& qu'au contraire par la vie temperante & la-
borieuse que la Vertu recommande à ses Secta-
teurs on parvient infailliblement à une solide
Felicité, dont l'effet s'étend même au delà de
la Mort. C'est là l'Histoire de *Prodicus*. Elle
a été heureusement commentée par un vieux Poë-
te François dans deux petites Stances que je vais
transcrire ici. Je pense qu'elles plairont par leur
naïveté.

*Le Sentier de la Vertu
N'est un grand chemin battu
Où tous Viateurs arrivent,
C'est un sommet haut & droit,
E spineux & fort estroit,
Aussi, peu de gens le suivent.*

*Heureux qui pour y monter
Tout labeur peut surmonter,
Quelque danger qu'il y voye:
Celui qui jadis nasquit
D'Alceme, le Ciel acquit,
Ayant esleu cette voye,*

dans des Eglises, ou dans des Palais, &c.

2. Il est bon d'observer encore, que l'essence d'un Tableau ne dépend en aucune manière de la forme ou de la dimension de la Toile, ou de la Planche sur laquelle on le peint. Car toute Substance ou Matière colorée peut servir de fond au Tableau; & peu importe qu'elle qu'elle soit la forme; qu'elle soit ovale, ronde, ou carrée. Mais ce qui fait qu'un Ouvrage de Peinture mérite véritablement le nom de Tableau, c'est lorsque l'Ouvrage constitué une Pièce où regne l'Unité, & la Simplicité, une Pièce dont toutes les Parties sont réunies sous une seule vûe, & formées sur un Plan simple & déterminé qui fait que cet Ouvrage ne compose qu'un seul Tout par le rapport nécessaire qui se trouve entre toutes ses Parties, tel qu'est le rapport qui se trouve entre les Membres d'un seul Corps: de sorte qu'un Ouvrage qui seroit composé de Figures rangées d'une autre manière, & où l'on ne rencontreroit pas le rapport & l'union que je viens de marquer, ne mériteroit non plus le nom de Tableau, à proprement parler, qu'une Pièce de Peinture mériteroit celui de Portrait, où l'on auroit peint les Bras, les Jambes, les Yeux & la Bouche d'une certaine Personne sans les placer & arranger selon la juste proportion que toutes ces Parties ont eue & ont dans cette Personne.

3. La même Règle a lieu dans les degrés inferieurs de la Peinture. Car le Peintre qui s'attache uniquement à représenter des Fleurs, est obligé d'étudier la forme des Festons, & de tracer sur un certain Ordre d'Architecture des Vases, des Canistres, des Piedestaux, & telles autres choses, pour faire un Tout-ensemble réuni dans une juste proportion suivant les Régles de la Perspective, eü égard à la forme de chaque Fleur, & à l'harmonie des Couleurs qui en doit resulter; ce qui seul peut procurer à son Ouvrage le nom de *Composition*, de *Pièce*, ou de *Tableau*.

4. A plus forte raison est-il nécessaire d'appliquer cette Règle aux Ouvrages d'Histoire, où l'on ne représente pas seulement des Hommes, mais des Mœurs & des Passions Humaines. C'est, dis-je, dans ces Ouvrages qu'on doit conserver plus exactement l'Unité selon les Régles les plus sévères de l'Art Poétique, pour faire que la Vraisemblance qui est la *Verité Poétique*, se trouve dans la représentation d'un Fait ou d'un Evenement historique, comme je vais le montrer en particulier dans la Dissertation suivante, où j'ai dessein d'examiner un Tableau où l'on voit le jeune Hercule qui s'étant retiré dans un Lieu solitaire pour délibérer sur le genre de vie qu'il devoit suivre à l'avenir, est abordé, comme dit notre Historien Poétique, par

deux Déeses, la VERTU & la VOLUPTÉ, qui se présentent à lui pour l'entraîner par leurs Discours chacune dans son Parti. C'est de l'impression qu'Elles firent l'une ou l'autre sur l'Esprit de ce jeune Heros que dépend uniquement son Caractère; de sorte que ce Tableau, que j'intitule J U G E M E N T D'HERCULE, peut encore être nommé, aussi bien que l'Histoire qu'il représente, l'É D U C A T I O N D'HERCULE.

C H A P I T R E I.

Sur l'Ordonnance du Tableau en général.

A C O N S I D E R E R cette Histoire par rapport au Temps, on peut la représenter, ou (1) dans l'Instant que les deux Divinitez (la Vertu & la Volupté) abordent Hercule pour se disputer le cœur de ce jeune Heros: ou (2) quand Elles ont commencé leur Dispute: ou (3) lorsque la Dispute est fort avancée; & qu'il semble que la Vertu va gagner le dessus.

2. Selon la première Idée, Hercule doit paroître surpris de la nouveauté de ces Objets. Il admire; il contemple; mais il n'est pas encore intéressé. Selon la seconde idée, il est intéressé, partagé & en suspens. Et selon la troisième, il est travaillé, agité & tourmenté par des Passions contraires. Combattu par l'Inclination vicieuse

euse qui fait ses derniers efforts sur son me, il est, pour ainsi dire, à l'agonie; par tout le secours que peut lui prêter Raison, il tâche de se débarrasser de cette Enchanteresse, & de rompre entièrement avec elle :

Et premittur Ratione Animus, vincique laborat :

„ La Passion par la Raison pressée
„ Ne cede qu'à regret. „

3. C'est au dernier de ces Temps qu'on est déterminé dans notre Tableau; parce que c'est l'Instant qui peut le mieux servir à exprimer le grand Evenement de l'Histoire, je veux dire la Resolution d'Hercule, & le choix qu'il fit, en conséquence de ce dernier Combat, d'une Vie austere & laborieuse sous les auspices de la Vertu, en s'attachant à délivrer le Genre Humain de l'Oppression & de la Tyrannie. C'est un Tableau qui représente vivement cet effet célèbre de l'incertitude de ce Heros qu'on peut nommer proprement & à juste titre *le Jugement d'Hercule*.

4. On peut encore représenter cette histoire dans un quatrième Temps, c'est-à-dire dans l'Instant qu'Hercule est entièrement gagné par la Vertu. Mais comme dans ce cas-là, les Marques de cette détermination absoluë éclateroient tout ouvertement dans l'attitude & dans l'air de ce jeu-

12. Si pour faire entrer dans un Tableau quelque partie d'un Temps passé ou à venir, on prétend employer d'autres moyens que ceux que je viens de marquer, on péchera ou contre la Verité, en représentant des Choses opposées & tout-à-fait incompatibles, ou bien contre l'Unité & la simplicité du Dessen, qui est de l'essence de la Pièce. Cette dernière meprise se fait voir dans un Tableau lorsque le Spectateur en suspens ne peut décider laquelle des différentes parties successives d'une Action, on a voulu précisément représenter. Or il est certain qu'ici comme dans tout autre Ouvrage de Peinture ou de Poësie, *Ce qui est principal, doit éclater d'abord sans laisser aucune incertitude dans l'Esprit.*

13. La Règle de l'Unité du Temps une fois établie, si l'on demande à un Peintre qui aura peint cette Histoire du Jugement d'Hercule, lequel de ces quatre Temps spécifiez ci-dessus, il a eû dessein d'exprimer dans son Tableau, & qu'il ne puisse pas répondre nettement & sur le champ, *C'est celui-ci, c'est celui là*; il est tout visible qu'il ne s'est jamais fait une véritable idée de son Ouvrage, & de l'Histoire qu'il vouloit représenter. De sorte que, s'il avoit très-bien exprimé toutes les autres beautés requises dans un Tableau, ce seul manquement feroit voir qu'il n'est point Peintre, qu'il est absolument incapable

qu'un Peintre a fait choix du Temps dont il veut se servir pour représenter une Histoire, il n'est plus en droit de tirer avantage d'aucune autre Action que de celle qui est actuellement présente. Car si l'on passe le Présent d'un seul moment, on peut le passer de plusieurs années. Et dès-lors on pourra avec autant de raison repeter plusieurs fois la même Figure, & représenter dans un seul Tableau d'Hercule qui étouffe des Serpens dans son Berceau, & combat dans un âge plus avancé, l'Hydre, Geryon, & Cerbere; ce qui seroit un Amas confus de plusieurs Morceaux d'Histoire, & non un véritable Tableau & une Pièce unique & complete.

8. Il est pourtant permis quelquefois de se servir de quelques Emblèmes ou expressions énigmatiques pour représenter l'Avenir; comme lorsqu'on donne au jeune Hercule âgé de 10 ou 12 ans une petite Massuë ou la peau d'un jeune Lion, comme on le voit souvent dans les meilleures Antiques. Mais quoi que l'Histoire n'eût jamais dit qu'Hercule dans une grande jeunesse eut tué un Lion, cette pratique ne seroit pas incompatible avec la Verité Poëtique, qui admet & même présuppose la *Prophetie* ou le *Pronostic*, au sujet des Actions & de la vie des Grands Hommes. Outre qu'ici le Genie naturel du jeune Hercule peut suffire tout seul à lui faire

manier les armes, & porter sur lui, comme par jeu, ces marques d'un Heros à venir.

9. Il ne reste donc point d'autre moyen de faire deviner l'Avenir, ou de rappeler la memoire du Passé sans violer la Verité Historique, & l'Unité du Temps & de l'Action, que de se servir de Faits, & d'Actions qui ayent veritablement subsisté tout à la fois, ou qui, selon le cours de la Nature, puissent fort bien exister dans un seul & même instant. C'est une Règle importante. Je la nommerois *Règle de Consistance*, si l'on veut me passer ce mot.

10. Mais, dira-t-on, le moyen d'exprimer quelque Changement de Passion dans un sujet, puisque ce changement ne peut se faire que par succession de temps; & qu'en ce cas-là, la Passion qu'on suppose-ra présente, demanderoit une attitude & des traits tout differens de ceux qui avoient paru immédiatement auparavant? Je répons à cela que nonobstant la Passion principale & dominante, on a toujours la liberté de laisser dans son sujet les traces de celle qui vient de disparoître; de sorte qu'on peut non seulement faire voir une Passion naissante avec une Passion mourante, mais ce qui est bien plus, une Passion forte & déterminée avec la Passion contraire déjà bannie & dissipée; comme, par exemple, lorsque des traces de pleurs,

& des marques d'abattement restent encore dans une Personne nouvellement transportée de joie à la vûe d'un Ami ou d'un Parent qui auroit été pleuré pour mort un moment auparavant.

11. On anticipe encore l'Avenir par les mêmes moyens qu'on emploie pour rappeler le souvenir du Passé. C'est ce que ne manqueroit pas de faire un habile Peintre qui auroit entrepris de peindre l'Histoire d'Hercule dans le troisiéme Temps qui doit faire le sujet de notre Tableau. Car dans cette Action momentanée, Hercule demeurant encore dans une situation qui marqueroit du doute & de l'incertitude, seroit pourtant voir que dans son Ame le fort du combat est déjà passé, & que la Victoire commence à se déclarer en faveur de la Vertu. Cette Transition qui semble d'abord si mystérieuse, ne sera plus si difficile à comprendre si l'on considère que les mouvemens du Corps ne suivant pas immédiatement ceux de l'Esprit, il peut fort bien arriver, que, lorsque l'Esprit vient à prendre tout d'un coup une nouvelle détermination, les parties du Corps les plus agiles & les plus animées, comme les Yeux & les Muscles qui sont autour du Front & de la Bouche, devancent de quelques momens d'autres Parties moins agiles & moins promptes à changer de situation.

seulement comme l'effet naturel d'une grande attention, & d'une extrême application d'Esprit, mais pour donner par ce moyen à la Vertu l'air de Majesté & de Superiorité qui lui convient dans cet instant-là que la solidité de son Discours, la force de son Eloquence, & tous ses autres Charmes doivent lui avoir déjà gagné le cœur de notre Heros. Cette idée du sublime qui doit éclater dans le Discours & dans les Raisonnemens de la Vertu, seroit entièrement perduë si dans le moment où elle employeroit tout ce que l'Action peut avoir de plus vehement & de plus vif, elle paroïssoit interrompuë par la Voix importune de son Auditeur. Une telle Image choqueroit l'Ordre, l'Histoire, & la Bienfiance. On peut remarquer ici en passant une sottise assez ordinaire à plusieurs de ceux qu'on compte pour grands Maîtres en Peinture, qui dans une Assemblée de Personnes qui paroissent agir ensemble & participer à un seul Fait en commun, en représentent non seulement deux ou trois, mais davantage, & quelquefois tous ensemble, parlant actuellement, ce qui fait à l'œil le même effet qu'une pareille Conversation seroit pour l'oreille, si l'on étoit obligé de l'écouter.

sion qu'il va faire en faveur de la Vertu lui coûte pas peu.

. Si l'on aime mieux employer la for-Admiration pour exprimer la Passion dominante d'Hercule, on peut alors faire noître la Passion inferieure qui resiste contre, par une espèce d'horreur ou de crainte où le jette la pensée des peines & des travaux qu'il lui faut endurer dans le chemin rude & plein de rochers qui paroît du côté de la Vertu.

. On peut encore représenter Hercule ; comme ne regardant ni la Vertu ni la Volupté, mais aiant les yeux tournez vers ce chemin escarpé & tout coupé de rochers, qui lui montre la Vertu, ou vers un Vallon, qui lui montre la Volupté, tout couvert de Fleurs, & de belles & charmantes Prairies. Et dans ce cas-là, on se règle pour les Attitudes sur les portions déjà marquées, autant qu'il est nécessaire de s'y conformer pour faire voir de quel côté panche le Jugement d'Hercule.

. Au reste, de quelque manière qu'on prenne pour dessiner Hercule dans cette occasion, il ne faut pas que par l'ouverture de sa bouche, on par quelque autre signe de cette nature le Spectateur puisse souter s'il parle, ou s'il se tait. Car il est absolument qu'il soit dans le silence, que la chose soit bien marquée, non
seule.

Marque caractéristique, & par où elle est assez distinguée sans qu'Elle porte un Casque, une Lance ou un Habit militaire. Et par là. l'Opposition entre Elle & sa Rivale seroit plus juste & plus régulière. Mais, dira-t-on, à ces Enseignes peut-être ne seroit-Elle reconnue que des Savans. Peut-être qu'oui. Mais en ce cas-là, les autres n'y perdrieroient pourtant rien; & parmi les Esprits les plus vulgaires il ne s'en rencontreroit aucun qui trouvât pour cela la Pièce plus obscure. Au contraire, ceux qui n'ont aucune connoissance de l'Antiquité en général, ni de cette Histoire en particulier, seroient bien plus éloignés d'en pénétrer le sens, si voiant une Femme armée, ils s'alloient figurer d'abord que c'est une *Pallas*, une *Bellone*, ou quelque autre Déesse, ou Femme guerrière.

4. Pour la Forme même de la Vertu, *Pallas* peut fort bien servir de modèle, comme *Venus* pour celle de sa Rivale. Notre Historien nous représente la Vertu sous l'image d'une belle Femme, qui avoit la taille grande & le port majestueux. Et par tout ce qu'il en dit, il nous fait assez comprendre, que, quoi qu'elle ne fut point maigre & n'eut pas le teint hâlé & brûlé, on pouvoit connoître par la fermeté & la couleur de ses chairs, qu'Elle étoit accoutumée aux exercices. La Volupté par une opposition directe & formelle

Elle est représentée avec un embonpoint
 un teint vermeil qui donnent à connoître
 ses Mœurs, & font sentir qu'Elle tient
 milieu entre le Caractère d'une *Venus*,
 celui d'une *Bacchante*.

5. Pour l'Attitude de la Vertu, quoi
 qu'il ne soit guere convenable d'employer
 l'Emblème dans une Pièce Historique com-
 me celle-ci, on pourroit cependant par
 un coup d'adresse rapprocher cette Figure
 de celle qu'on donne à la Vertu dans des
 Medailles & d'autres Pièces de cette natu-
 re. Pour cet effet, il faudroit la repré-
 senter plantée ferme sur un pié, tenant
 l'autre un peu avancé & élevé sur un mor-
 ceau de terre ou de rocher à la place du
 Casque ou du petit Globe sur quoi on lui
 voit ordinairement mettre le pié d'un air
 triomphant, dans la plupart des *Pièces em-
 blematiques*.

6. A l'égard des Mains qui dans la ve-
 hémence de l'Action sont toujours emplo-
 yées & en mouvement, il est visible qu'au
 moins celle qui est libre & ne tient point
 la Lance ou l'Epée, doit contribuer à
 soutenir le Discours par un Geste passion-
 né & emphatique. La Vertu doit donc
 avoir cette main tournée, ou vers le
 Chemin des Rochers qu'elle doit indiquer;
 ou simplement en haut vers le Ciel; ou
 vers le Chemin des Fleurs & des Vallons,
 detestant, ce qui s'y trouve, ou enfin du
 côté

la Vertu se propose d'inspirer
Il me semble pourtant que
de la Vertu paroîtroit avec
avantage, si tenant legerement
ou l'Epée Imperiale, la main
bas, elle se serroit de cette
pour donner à connoître les
ces pensées, c'est-à-dire, le
fait de la Volupté, ouvrant
deux ou trois doigts comme
veulent rejeter ou éloigner
avec dedain; & si haussant
temps le Bras & la Main libre
nière qu'on vient de dire,
faire entendre aussi le prémi
ers que j'ai indiquez, & n
me au doigt à Hercule le
doit tenir pour parvenir à la ve

C H A P I T R E

, & la Bienfaisance exigent, que dans cet instant la Volupté paroisse la bouche fermée. Elle ne devoit parler que des yeux; je regarderois comme un coup de Maître de pouvoir la représenter de telle sorte qu'il parût évidemment qu'en tournant ses yeux pour chercher ceux d'Hercule, Elle n'ait trouvât la tête & le visage tellement tourné d'un autre côté qu'Elle ne pût pas percevoir encore la Passion naissante de ce Heros en faveur de sa Rivale. Car en ce cas, Elle seroit toujours en droit d'établir son air folâtre & caressant, par la raison qu'Elle n'auroit encore rien vu qui pût lui donner du mécontentement.

2. Elle peut être, ou debout, ou penchée, ou assise, ou couchée par terre, comme il plaira au Peintre, qui aiant une si grande liberté par rapport à cette Figure, peut en profiter extrêmement à l'avantage des deux autres Figures auxquelles celle-ci doit être assujettie comme la dernière & la moins importante.

3. Une grande difficulté qui se rencontre dans l'ordonnance de cette Figure, c'est que malgré l'Indolence & l'air languissant qu'on doit donner à la Volupté, il faut lui donner tout le mouvement dont Elle a besoin pour faire connoître l'Action qu'Elle a en vûë, qui est d'attirer Hercule de son côté, c'est-à-dire, pour montrer à ce jeune Heros le chemin des Fleurs

& des Prairies où Elle voudroit le conduire. Or si cette Action étoit trop marquée, non seulement l'air mou & nonchalant qu'il faut lui donner, se dissiperoit; mais encore il seroit à craindre, que cette Action ne la fit paroître parlant actuellement, ou que par une espèce d'équivoque en Peinture, le Spectateur ne fût porté à douter si elle parle ou non, ce qui seroit contraire à ce que nous avons établi touchant la nécessité qu'il y a de faire regner le silence dans toute la Pièce en faveur de la Vertu qui seule doit parler dans le troisième des quatre Temps que nous avons distingué dans notre Histoire.

4. A partager ainsi l'Action de la Volupté selon le raisonnement que je viens de faire, il reste à peine une cinquième partie d'Action pour désigner cette sorte de mouvement qu'elle doit employer pour tâcher d'attirer Hercule de son côté. Tout le reste devoit être réservé pour exprimer sa mollesse & sa langueur, Passion qu'il faudroit marquer absolument par la situation du Corps & de la Tête. L'une de ses mains entièrement libre ne devoit lui servir qu'à soutenir avec peine ce Corps languissant; & si Elle doit employer l'autre main à indiquer le Chemin délicieux qu'elle veut recommander à Hercule, il faudroit qu'Elle le fit d'une manière imparfaite & d'un air fort négligé, comme

une personne qui aiant cessé de parler seroit lassé & épuisée.

5. Pour ce qui regarde la Forme de la Volupté, son Teint, & tout ce qu'on peut dire de plus de son Action & de ses Manières, il est aisé de s'en faire des idées justes sur l'opposition que la Description qui a été donnée ci-dessus de la Vertu, met entre la Vertu & la Volupté.

C H A P I T R E V.

Des Ornaments de la Pièce. & principalement des Draperies & de la Perspective.

I. **T**OUT le Monde fait quelle liberté les Peintres ont accoutumé de prendre à l'égard des Couleurs des Habits, & des autres Draperies qu'ils dessinent dans leurs Pièces Historiques. S'ils ont à peindre une Assemblée du Peuple Romain, ils nous representent des Personnes avec des habits de differente couleur, quoi qu'il soit assuré qu'à Rome tous les habits du menu Peuple étoient à peu près de la même couleur. Les Egyptiens, les Juifs & d'autres Peuples de l'Antiquité ressembloient aux Romains par cet endroit-là, autant qu'on peut le conjecturer; & le même usage se voit encore en Espagne, en Italie, & parmi quelques autres Peuples de l'Europe. Mais cette uniformité de couleur produiroit un mauvais effet

dans la Peinture , qui par cette raison ne fait pas scrupule de nous représenter des Philosophes , & même des Apôtres avec des habits de couleur fort différente. Il est absolument nécessaire qu'ici la Verité Historique cede à la Verité Poëtique , qui ne se règle pas entierement sur la *réalité* , mais sur la possibilité ou la vraisemblance. Du reste , un Peintre qui dans ce point se fert des Privileges de son Art , doit le faire avec beaucoup de retenue & de discretion , car lorsqu'il donne à ses Philosophes ou à ses Apôtres des habits de différentes couleurs , il faut qu'il prenne garde que les Couleurs ne soient pas d'une grande beauté , ou que ces sortes de Personnages ne paroissent pas dans sa Pièce avec la magnificence de nos Grands Seigneurs d'aujourd'hui.

2. D'un autre côté , lorsqu'un Peintre prend pour sujet une Entrée , ou un Triomphe , où la Pompe & la Magnificence paroissent effectivement dans tout leur lustre , & avec un étalage & un entassement des plus brillantes Couleurs , il doit s'étudier , sans égard pour la Verité historique , à cacher & à diminuer une grande partie de ces Objets éclatans ; sans quoi il y auroit dans son Tableau une confusion , une contrariété , & un combat de Couleurs qui seroit insupportable à la vûë.

3. Il faut donc que l'habile Peintre dans cette partie de son Ouvrage, comme dans toutes les autres, s'attache principalement à bien connoître le rapport & la correspondance des Objets qu'il doit représenter. Et dans cette vûë il doit se former l'idée d'une certaine *Unité* qui bien executée produit cet effet, que de toutes les Couleurs répandues dans son Ouvrage il en résulte, pour ainsi dire, *une Espèce particulière & toute nouvelle*, semblable à ces Compositions de Musique, où les différens Airs, comme vous diriez les *Sonates*, les *Entrées*, ou les *Sarabandes*, constituent des Espèces différentes & distinctes, de sorte qu'on peut presque dire de chacun de ces Airs, qu'il a un genie particulier, qui distingue, par exemple, une telle Sarabande de toute autre Sarabande, & une Sonate de toutes les autres Sonates.

4. Ainsi l'Harmonie de la Peinture demande que sur quelque Ton qu'un Peintre ait commencé sa Pièce, il la finisse toujours sur ce même ton : ce qui doit être réglé par la Figure Principale ou par les deux ou trois Figures qui tiennent ce rang-là dans un Tableau où il y a plusieurs Figures. Car si le Peintre vient à donner un certain éclat de Couleur à sa Figure Principale, il faut qu'à proportion les autres Figures participent au même genie. Mais si au contraire il avoit donné un *coloris*

plus simple à sa Figure Principale, alors les autres Figures devroient être d'une simplicité extraordinaire pour qu'un seul & même Esprit regnât dans toute la Pièce.

5. C'est dequoi notre Tableau d'Hercule va nous fournir un Exemple très-sensible. Car comme ce Heros, qui doit paroître pensif, sombre, & presque nud, n'ayant pour tout habit qu'une peau de Lion qui est d'une Couleur fort obscure, ne peut être peint avec des Couleurs vives & éclatantes, il faut absolument que dans les autres Figures ou parties de l'Ouvrage, le Peintre emploie des Couleurs subordonnées, qui soient douces, & pour ainsi dire, tranquilles & reposées. Or si dans ce Tableau le Peintre vouloit s'attacher au sens littéral de l'Historien qui nous représente la Vertu sous des habits d'une blancheur éclatante, il est visible qu'il gâteroit sa Pièce. Dans cette occasion, comme dans toutes les autres de cette nature, le Peintre doit imiter le bon Poëte, qui après avoir fait choix d'un sujet public & connu, ne s'attache pas scrupuleusement & en simple Traducteur ou Copiste à tout ce qu'en aura déjà dit un Poëte ou un Historien, mais se le rend propre, & en fait un Ouvrage véritablement nouveau & original, selon cette sage instruction d'*Horace*,

Publica materies privati juris erit, si

Nec circa vilem patulumque moraberis orbem;

Nec verbum verbo curabis reddere fidus

Interpres. De Arte Poëtica, v. 131, &c.

6. Pour ce qui regarde la Perspective, c'est-à-dire la scene de notre Tableau, il faut qu'on puisse comprendre du premier coup d'œil, que tout se passe à la Campagne & dans un Bois ou Bocage retiré. Car il seroit ridicule de faire voir de l'Architecture ou d'autres Pièces qui emporteroient des idées de compagnie, d'affaire ou de divertissement, dans un Lieu qu'on a choisi pour designer une Retraite destinée à de profondes meditations. D'ailleurs, selon les Poëtes, jamais les Déeses & en général les Etres divins ne se monstroient volontairement aux hommes que dans des Lieux tout-à-fait deserts & solitaires. Sur quoi il ne sera pas inutile de remarquer, que notre Historien prend plaisir à parler par avance de l'Endroit retiré qu'Hercule avoit choisi, aussi bien que de ses Pensées pleines de doute & d'incertitude qui précéderent la Vision ou l'Apparition des deux Déeses, qui dès-là put fort bien passer pour un Songe, mais un Songe Raisonnable & Divin.

A l'égard du Palais ou Château élevé en haut d'une Montagne qu'on donne pour la Vertu par voie d'Emblème dans des Pié

Pièces assez connuës , il n'en paroît aucune trace dans notre Histoire ; & une pareille Image pourroit même reveiller des Idées étrangères , & contraires au Goût qui doit regner dans ce Tableau. D'ailleurs , il n'y a rien à opposer à ce Château de la part de la Volupté ; & ce défaut de Contraste détruiroit entièrement la simplicité & la justesse de l'Ouvrage.

8. Une autre raison qui doit empêcher que notre Tableau ne soit paré de Perspective , ou d'aucun autre Ornement de cette nature , c'est que ces Ornemens n'y étant pas nécessaires , ne feroient que troubler la vûë en la détournant du Sujet principal qui est l'Histoire & l'Action. Car tout ce qui n'est pas essentiel à l'Action , ne sert qu'à confondre le spectacle , & à distraire l'Esprit du Spectateur ; sur tout , si ces Parties Episodiques sont représentées avec tant de force , qu'elles entrent en concurrence avec le Sujet principal , jusqu'à lui disputer le prix. Il faut qu'à la vûë d'un Tableau l'on puisse reconnoître d'abord , si l'Ouvrage est Historique & Moral , ou Naturel & de pure Perspective. Si c'est la dernière Espèce qu'on veut décrire dans sa perfection , l'Humanité & les Mœurs doivent céder ; & l'Ouvrier auroit tort alors de chercher le Beau dans les Mœurs , & de tâcher d'embellir les Figures des Dieux & des

Hommes qui entreroient par hazard dans une telle Pièce. D'un autre côté si l'on veut peindre l'Histoire ; si c'est l'*Humanité*, la *Morale*, & ce qu'en Poësie on nomme *les Mœurs*, qu'on ait dessein de représenter, c'est alors l'autre Espèce qui doit céder à son tour. Dès là toute autre Grace ou Beauté doit être sacrifiée à la véritable Beauté de cette dernière Espèce. Car rien n'est plus laid que de confondre plusieurs Beautez ensemble. Et par tout où l'assujettissement des Parties n'est point absolu & parfait, la Confusion y est inévitable.

9. J'entens ici par *Morale* toute sorte de Représentations judicieuses des Passions Humaines, sans en excepter même les *Batailles* où l'on exprime plusieurs degrés de Valeur, d'Intrepidité, de Crainte & de Colere ; & où les Chefs & les Heros (comme les *Alexandres* & les *Constantins*) paroissent avec un calme & une sérénité d'Esprit toute particulière, ce qui est extrêmement moral.

10. Cependant comme la *Morale* doit être traitée tout autrement dans un Poëme que dans l'Histoire, ou dans quelque autre Ouvrage Philosophique, il est certain qu'on doit aussi la traiter d'une tout autre maniere dans un Tableau, que dans l'Histoire, ou même dans un Poëme. Et c'est faute d'entendre ce Princip

qu'en voulant rendre un Tableau fort docte & fort moral, on le rend bien souvent très-ridicule.

II. Dans les Ouvrages ordinaires de Sculpture, comme les Bas Reliefs, & les Ornaments des Colomnes & des Edifices, on excuse beaucoup de choses. Les Régles mêmes de Perspective y sont altérées, & adaptées à une Economie particulière, comme cela se voit clairement dans les Colomnes de Trajan, & d'Antonin. Ainsi, dans les Pièces de Gravure, dans les Médailles, & dans tout ce qui ne se montre que par le moien d'une seule substance, comme la Pierre & le Metal, ou simplement par le moyen du Clair & de l'Obscur, comme dans les Tailles douces ou Estampes, on peut encore donner beaucoup au Genre Romanesque, Merveilleux, ou Hyperbolique. A tous ces égards les Savans peuvent recourir librement à l'Enigme & à l'Emblème pour exercer leur Imagination. Il n'en est pas de même dans la Peinture. Comme elle emploie toute la force des Couleurs & leurs différentes especes; & que s'élevant par tant de degrés & de Privileges particuliers au dessus de tout autre Genre d'Imitation ou de Fiction humaine, elle aspire plus directement à tromper en effet nos Sens, & à s'en rendre en quelque sorte la maitresse, elle est nécessairement obligée d'a-

onner tout ce qui est trop savant ou
recherché, pour se renfermer dans le
simplé, & conserver l'apparence la plus
semblable des Objets qu'elle veut re-
présenter. Sans quoi l'on pourroit tou-
jours dire avec Horace, * *Quodcumque
dis mihi sic, incredulus odi:* „ Tout ce
que vous me faites voir de cette maniè-
re, me choque, & me paroît incroya-
ble & chimerique.“

Tenons donc pour un Principe certain,
un Tableau Historique & Moral per-
drait beaucoup de sa grace & de sa simpli-
cité, si l'on y mêloit l'*Emblème* ou l'*Enig-
me* d'une manière directe & visible; com-
me si par exemple, on y faisoit entrer le
Zodiaque avec ses Douze Signes, ce qui
ne ressemble point à la Nature, & ne sau-
roit tromper l'Esprit à la faveur d'une Re-
semblance ou Créance particulière, qui peut
avoir pour effet ériger en réalité les Formes Di-
vines, comme ont fort bien vû les meil-
leurs Peintres Anciens & Modernes, qui
ont représenté ces Formes Divines
chacun selon les Principes de sa Religion.
Dans notre Tableau il n'y a rien qui
soit absolument *Emblematique* ou *Enigma-
tique*; puisque les deux Chemins qu'on y
voit représenter, dont l'un conduit à des
montagnes escarpez, & l'autre à des Vallons
verts & couverts d'une riante verdure.

peuvent fort naturellement & avec beaucoup de vraisemblance se trouver ensemble au pié de quelque Montagne. Mais si sans nécessité l'on s'avisoit de mettre sur le sommet de cette Montagne & au dessus des Nuës le Château ou le Palais de la Verru, par-là on donneroit d'abord un air énigmatique au Tableau & l'on en détruiroit la simplicité & la vraisemblance.

13. C'est d'ailleurs une chose assurée, que moins il y a d'Objets dans une Pièce, après avoir excepté ceux qui y sont absolument nécessaires, plus l'Oeil a de facilité à réunir tout ensemble dans une même vue, & à le saisir d'un seul regard. Dans l'Ordonnance d'un Tableau, la multiplication des objets, quoique subalternes, fait que la subordination est toujours plus difficile à exécuter. Et si la subordination n'est pas parfaite, l'Ordre, qui fait la principale Beauté d'un Tableau, ne sauroit être parfait. Or la subordination n'est jamais parfaite, que lorsque l'Ordonnance est telle* que l'Oeil peut non seulement parcourir avec plaisir toutes les différentes parties de l'Ouvrage, étant à tout moment rappelé, pour ainsi dire, au Sujet principal, mais que sans s'arrêter à aucune des Parties, & restant comme immobile sur le milieu du Tableau, il peut tout voir à la fois, d'une manière agréable & sans aucune confusion. CHA-

* C'est ce que les Grecs ont heureusement exprimé par ce seul mot εὐσύννοτον.

CHAPITRE VI.

Des Ornaments détachés & independans.

IL ne nous reste présentement à parler que des Ornaments détachés & qui ont point de liaison nécessaire avec les Murs & la Perspective, comme les Machines, ou Divinités en l'air, les Vents, Oiseaux, les Animaux, & autres choses semblables qu'on peut mettre dans un Tableau sans nécessité, & de gayeté de cœur. Mais comme cette Pratique ne convient guere qu'à des *Pièces Comiques* ou *Comédies*, notre Ouvrage qui est purement *Tragique*, ne s'en accommode pas si bien. D'ailleurs, l'Esprit étant naturellement porté à chercher du Mystère dans tout ce qui appartient à ce genre de Poësie, & à confondre toujours l'Embleme avec ce qui est purement Historique & Poëtique, on ne doit pas lui donner occasion de s'égarer, en mettant dans une Poësie si simple des Parties accessoiress, qui au lieu d'éclaircir l'Histoire, ou de mieux servir les Personnes, ne serviroient en fait qu'à troubler la vûë & le Jugement plus sensés Spectateurs.

Mais, me dira-t-on, peut-être, sera-t-il possible de démêler l'Action de ces deux Machines auprès d'Hercule, si elles ne sont indiquées que de la manière que vous

venez de les décrire? Oni sans doute, & même la découverte seroit inmanquable pour toute personne qui auroit du génie, & auroit entendu parler d'Hercule en général, sans avoir jamais lû l'Histoire qui fait le sujet de notre Tableau. Cependant, si l'on aime mieux ajouter quelques marques extérieures & plus parlantes, pour désigner plus expressément la VERTU & la VOLUPTE, on peut le faire d'une manière fort naturelle. Et voici comment. Selon les meilleurs Philosophes, la Vertu produit en général un double effet, la * *Tolerance* & l'*Abstinence*, c'est-à-dire, en termes plus vulgaires, la *Patience* & la *Retenuë*. On peut mettre un Casque auprès de la Vertu pour désigner la première de ces Qualitez; & une Bride pour marquer la seconde; surtout, puisque ces deux Choses sont essentielles aux Heros, qui en qualité de Guerriers s'appliquoient tous à † dompter des Chevaux, & que ce sont des Instrumens portatifs, que la Femme qui représente la Vertu, peut fort bien avoir porté avec elle.

5. Du

* *Κατρεπία, Εγκρατεία*: C'étoient des Sœurs. La Philosophie Morale & Emblematique des Anciens se plaisoit à les représenter sous cette idée, sur laquelle est fondé ce fameux Précepte, *Αἰσχύς καὶ Ἀπέχου*, *Sufine* & *Abstine*.

† *Castor* & *Pollux*: tous les Heros d'Homere, *Alexandre le Grand*; &c.

3. Du côté de la Volupté, quelque Vaisselle d'or ou d'argent, où paroïtroient en Bas-relief des Satyres, des Faunes ou des Bacchantes, exprimeroit assez bien les Débauches de la Table: & quelques Draperies jettées à terre, ou suspenduës à quelque Arbre tout près delà, serviroient aisément à exciter l'idée de la Mollesse & de la Passion amoureuse. Aussi peut-on assurer positivement à l'égard de la Volupté, que c'est le Personnage que le Peintre aura le moins de peine à représenter au naturel. Le grand danger c'est qu'il ne l'exprime trop fortement. Car le Naturel éclatera suffisamment dans toutes les parties de cette troisième Figure qui est d'un goût beaucoup plus commun & plus populaire que celle qui lui est opposée, dans ce Tableau.

CONCLUSION.

I. JE vais finir par une Reflexion générale qui semble naître de tout ce qui vient d'être dit, c'est qu'un *vrai Peintre d'Histoire doit faire les mêmes Etudes, & avoir les mêmes Connoissances & les mêmes vûës qu'un bon Poëte.* Ce dernier n'est jamais Historien absolu & complet. Il ne lui est permis de décrire qu'une seule Action, & non les Actions d'un seul Peuple & d'un seul Homme. A cet égard le Peintre est Historien de la même ma-
 nière.

nière que le Poëte. Mais il est renfermé dans des bornes plus étroites. Car ce seroit une chose plus ridicule de vouloir faire entrer deux ou trois Actions différentes dans un même Tableau que d'insérer dans un même Poëme une vintaine ou une centaine d'actions différentes, & qui n'auroient aucune liaison entr'elles.

2. On fait que chaque espece de Poësie a ses limites & ses proportions naturelles. Et l'on s'abuseroit grossièrement de se figurer qu'il n'y a rien de mesuré dans un Poëme, que les Vers. L'Elegie & l'Epigramme ont chacune leurs mesures & leurs proportions, aussi bien que la Tragedie ou le Poëme Epique. Il y a de même dans la Peinture & dans la Sculpture certaines mesures qui forment ce qu'on appelle une Piece, comme dans la simple Portraiture, une Tête, un Buste, deux Pièces dont la première doit toujours être accompagnée du Cou, ou d'une partie du Cou; & l'autre des Epaules & d'une certaine partie de la Poitrine. Qu'on en retranche, ou qu'on y ajoute quelque chose, la Piece est gâtée. Dès-lors ce n'est plus que l'Image d'un Tronc, ou d'un Corps démembré; parce qu'il y a certaines Parties du Corps Humain qui doivent être vûës ensemble; & qu'en général dans tous les Arts Plastiques, & dans tous les ouvrages d'Imitation, ce qu'on tire de

Nature pour le faire voir dans sa Beau-
 réelle & véritable, doit être compris
 us certaines portions ou divisions com-
 ettes qui représentent l'union de chaque
 partie de la Nature avec la Nature entiè-
 re. Et c'est cette idée d'Unité qui fait
 l'on appelle *Morceaux* ou *Pièces* les Ou-
 vages mêmes des Artisans d'un ordre in-
 férieur, comme par manière de louange
 pour marquer la justesse & la vérité de
 leur Travail.

3. Pour donc faire quelque chose de
 beau dans le degré le plus parfait de la
 peinture, il seroit à souhaiter qu'un Pein-
 tre qui a bien compris en quoi consiste la
 véritable unité d'un Tableau ou d'une Pié-
 ce, & qui pour cet effet s'est fait une i-
 dée nette & précise d'un *Tout* & de ses *Par-*
ties, voulût enfin s'attacher à bien en-
 tendre la *Morale* & la *Vérité Poétique*, afin
 que les Mœurs, qui tiennent le premier
 rang dans son Ouvrage & en constituent
 la partie la plus importante, faisant voir
 la Nature Humaine par son plus beau cô-
 té, convinssent au génie du siècle qu'il
 épaindroit, & à l'Action principale qu'il
 voudroit représenter. Dès-lors il ne man-
 ueroit pas de rejeter tous les faux orne-
 mens, les Graces affectées, les Passions
 outrées, les Manières hyperboliques & sur-
 naturelles, qui détruiroient la simplicité &
 unité de sa Pièce, tout aussi bien que les
 Ma-

Manières les plus capricieuses & les plus grotesques. A l'égard du Coloris, un tel Peintre n'auroit pas grand' peine à comprendre qu'il doit être severe, chaste & reservé dans cette Partie de son Art; où la Mode a si fort introduit le Luxe & le Libertinage.

4. Ce dernier Abus a beau être autorisé par l'Usage, la Raison & l'Experience feront toujours voir à qui voudra les consulter sincerement, que rien n'est si fatal à la Peinture aussi bien qu'à l'Architecture & aux autres Arts qu'un Goût qui est plutôt réglé & déterminé par ce qui frappe immédiatement les Sens que par ce qui plaît par reflexion à l'Esprit & à la Raison. Ainsi tant qu'on regardera un Ouvrage de Peinture des mêmes yeux dont on regarde ces riches Etoffes qui servent à parer nos Dames, on aura toujours le goût effeminé & gâté pour tout ce qui concerne la Peinture, qui à la verité se sert bien des Couleurs comme d'un moyen pour executer ses Dessesins, mais n'a pourtant rien moins en vûë que de les étaler, ou d'en faire le charme & les delices des Yeux.

La grande & fameuse Decouverte de la Quadrature du Cercle, par REMI BAUDEMONT, Mathématicien & Horlogeur. Se vend chez l'Auteur, au Parvis de Nôtre-Dame,

Dame. A Rheims, chez Remy Jeune-homme, Imprimeur, sur le coin de la Porte aux Ferrons. 1712. in 8. pagg. 45.

LE petit Ouvrage qui renferme une si grande & si fameuse découverte est dédié à MM. les Lieutenant, Gens du Conseil, & Echevins de la ville de Rheims. L'Auteur leur apprend dans son Epître qu'il a d'abord soumis cette *Production de son esprit* à Sa Majesté Divine; qu'il l'a ensuite adressée au plus sçavant & au plus éclairé Prince du monde; & qu'après avoir ainsi satisfait à ce qu'il devoit *au Roi du Ciel & aux Princes de la terre*, il a cru devoir *concourir à la gloire* de la ville de Rheims, par cette nouvelle offrande.

„ Combien de villes celebres, ajoute-t-il,
 „ dans le sein desquelles sont nez les grands
 „ hommes, qui ont tenté inutilement
 „ d'expliquer ce Problème, seront jalou-
 „ ses de l'honneur que la vôtre & si an-
 „ cienne, & si renommée d'ailleurs, en
 „ pourra recevoir? J'aperçois, Messieurs,
 „ que je m'attire ici plus particulièrement
 „ votre attention, pour ne pas dire votre
 „ bienveillance, mais cela ne me surprend
 „ pas.... Aurois-je lieu de m'étonner
 „ qu'en vous présentant une décou-
 „ verte qui va faire envier le sort de cette
 „ ville à tout le reste de la terre, vous
 „ jettassiez sur moi un regard favorable?

L'E.

L'Épître est suivie d'une Préface qui commence par un éloge des Mathématiques. Elles rendent *l'esprit juste*, pénétrant; par leur secours *l'esprit est toujours sûr de ne se pas tromper*. M. Baudemont les considère aussi du côté du plaisir qu'elles causent. *Jamais Circé n'eut plus de pouvoir sur son Ulysse, que cette merveilleuse Science en a sur l'esprit*. Mais „ si les Mathématiques „ ont si bien sçû attirer, charmer, & se „ captiver l'esprit de l'homme, elles en „ ont été genereusement & abondamment „ récompensées par la quantité de grands „ Personages, tant anciens que modernes, qui les ont enrichies de leurs sçavans Ecrits.“ Ils n'ont pû cependant ni les uns ni les autres aplanir les difficultés du fameux Enigme que M. Baudemont entreprend aujourd'hui de développer. „ Plus de deux mille ans n'ont pas suffi „ aux plus sçavans.... pour en pénétrer „ entièrement les obscuritez. Celui des „ Anciens qui a apporté le plus de lumière à ce noir cahos, a été le grand Archimede *Prince de Syracuse*.... Mais „ tout son travail s'est terminé à donner „ en chiffre un rapport imparfait du diamètre à la circonférence; en quoi, dit notre Horlogeur, il est certainement fort „ excusable, puisqu'on conclut de mon „ Theorème 3. qu'on ne le peut exprimer que par des lignes droites.

Il parle ensuite de la méthode que suivit Dinostate. Dinostate plus ingénieux que les autres, ne fut pas plus heureux; & quoi qu'il eut pris une bonne route, il n'arriva pas au terme. „ Si la Divine Providence, remarque là-dessus M. Baude-
 „ mont, avoit permis que ce grand homme
 „ eut achevé ce bel Ouvrage, personne
 „ ne s'en seroit étonné; or que pour le
 „ perfectionner, *Elle en ait choisi un inconnu*
 „ *aux Gens de Lettres, & qui n'a encore*
 „ *donné aucune marque de sa capacité*, c'est
 „ ce qu'il y a de plus surprenant: mais ce
 „ n'est pas à nous à vouloir pénétrer dans
 „ les conseils secrets de nôtre Souverain,
 „ qui dispose de tout selon son bon
 „ plaisir.

Après cette humble & pieuse réflexion, il rend un compte succinct de son Traité, où il voit entre autres choses des *Corollaires parfaitement beaux*, & qui disent beaucoup en peu de mots; & un *Théorème admirable qui découvre ce que personne n'a jamais su pénétrer*. Quoiqu'il en soit ce Traité ne soit pas d'une longue étendue, il renferme (selon lui) plus de choses que les gros Ouvrages de Pappus, de Clavius, du Pere Deschales, & de plusieurs autres. En finissant sa Préface il assure que la *merveilleuse découverte* qu'il en a faite fut fort estimée à la Cour en 1710, & que depuis il

à plusieurs autres grands Mathematiciens. Il entre ensuite tout de bon en matiere; & il en sort fort content. Mais toujours en garde contre la vanité, *il témoigne au Pere des lumieres sa profonde reconnoissance, en s'écriant : Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

Les Lettres que M. Baudemont a jointes à son Traité sont assez curieuses. La premiere est du R. P. Roinuald Le Muet, qui croit aussi avoir trouvé la Quadrature du Cercle. Il cite en sa faveur les Sçavans de Paris & d'Angleterre; & M. Baudemont dans sa réponse se vante d'avoir eu l'approbation non seulement des Sçavans de Paris, mais aussi des Humoristes de Rome. „ Vous vous y êtes pris, dit-il au „ Pere Le Muet, pour l'examen de vôtre „ Problème à peu près comme je l'ai fait „ pour le mien, excepté que je l'ai en- „ voyé à Rome, non pour y chercher „ des Indulgences, car il n'en faut point „ pour ces matieres, mais pour sçavoir le „ sentiment de Messieurs les Humoristes, „ comme j'avois déjà appris celui de Mes- „ sieurs de l'Académie des Sciences par „ six Lettres que Monsieur l'Abbé Bignon „ m'a fait l'honneur de m'écrire, dans la „ seconde desquelles *il est convenu* que mon „ Theorème est en effet la Quadrature du „ Cercle. Voici l'article de la Critique in- „ cluse dans sa Lettre : *Quant à la réponse*

» *Quadrature ne l'est*
» *et jusqu'à ce qu'il l'ait fait,*
» *Quadratrice de Dinostrate ne la*
» *que comme elle l'a donnée jusqu'*
» *ceux qui ont fait attention à*
» *dratrice, c'est-à-dire en supp*
» *Quadrature elle-même.*

Lettre sur la prétendue Quadrature
de M. Baudemont.

MONSIEUR,

Vous me demandez ce que je
Livres qui vient de paroître à
us le titre pompeux de la grande
use découverte de la Quadrature
par Remy Baudemont, Mathem
Horlogeur. Rebuté sans doute
de tant de pareil

dres Geometres peuvent apercevoir dans le Theorème 1. fondement de cette pretenduë Quadrature, ce Livre contient (page 38) deux citations faites de M. l'Abbé Bignon, & de l'Academie Royale des Sciences, dont personne n'est plus en état que moi de faire voir la fausseté, aiant été témoin de tout ce qui s'est passé entre M. l'Abbé Bignon & M. Baudemont sur cette affaire. L'Academie n'y a jamais eu aucune part : & c'est moi qui suis l'Auteur de ce que M. Baudemont appelle *Critique* dans la page 38. où il ose se parler des approbations de M. l'Abbé Bignon & de l'Academie.

Cette pretenduë *Critique* ne fut jamais qu'un examen obligeant fait à sa priere par l'ordre de M. l'Abbé Bignon, à qui il s'étoit adressé pour cela. Je lui ai fait voir plusieurs paralogismes dans neuf demonstrations qu'il a successivement envoiées pendant l'espace de plus de sept mois (depuis le 15. de Septembre 1710, jusques vers la fin d'Avril 1711.) Il est toujours convenu de bonne foi des défauts de ses demonstrations, soit en remerciant de les lui avoir montrez, ou en abandonnant les demonstrations réprouvées, auxquelles il en substituoit d'autres, qu'il croioit toujours meilleures, & qui étoient du moins aussi mauvaises. Cette espece

de bonne foi qui a duré jusqu'aux deux

dernieres, qu'il envoia ensemble, & le silence qu'il garda sur les paralogismes que j'y avois encore trouvez, & que je lui indiquai, me persuadoient que suivant le conseil de M. l'Abbé Bignon, il avoit enfin sagement abandonné cette recherche, après un travail de dix ans.

Dans cette pensée, quand je vis sa Quadrature du Cercle annoncée avec éloge dans la Gazette d'Hollande, je crus que c'étoit un tour qu'on lui jouoit pour l'avoir trop vantée avant qu'il en eut connu la fausseté. Mais la publication qu'il en vient de faire lui-même me desabuse. Elle me surprend d'autant plus que j'y vois deux des paralogismes dont Mr. l'Abbé Bignon l'avoit averti en lui envoyant mes remarques. Ces deux paralogismes sont à la fin des pages 16, & 19 de son Livre. Je vous entretiendrai un moment. Après cela vous aurez sujet de vous étonner de la hardiesse avec laquelle cet Auteur a cité M. l'Abbé Bignon & l'Academie parmi ses approbateurs. Les faits que j'avance ici je les tirerai de leurs Lettres reciproques, que le Secretaire de M. l'Abbé Bignon a bien voulu me communiquer sur la priere que je lui en ai faite, pour ne vous rien dire que d'exactement prouvé.

I. Vous sçavez, Monsieur, que la base de la Quadratrice de Dinostrate est au rayon de son Cercle generateur, comme

ce rayon est au quart de la circonférence de ce Cercle; & qu'ainsi si l'on avoit cette base, l'on auroit aussi la Quadrature du Cercle. C'est cette base que M. Baudemont prétend déterminer par deux démonstrations différentes de son Theorème 1. qui est tout le fondement de sa prétendue Quadrature; mais malheureusement il y commet deux des paralogismes dont il avoit déjà été averti par M. l'Abbé Bignon, un dans chacune de ces prétendues démonstrations.

Le premier de ces paralogismes est dans l'article 3. de la démonstration 1. page 16. Il consiste en ce que la construction y donnant un parallélogramme obliquangle compris sous deux cordes qui d'un point d'un quart de cercle vont aboutir à ses extrémités; M. Baudemont, sans avoir démontré que ces deux cordes ou leurs arcs soient égaux; ni conséquemment si le parallélogramme est un rhombe, & non pas seulement un rhomboïde, conclut que la diagonale menée de l'angle compris entre ces deux cordes à son opposé dans le quart de cercle, passe (en le prolongeant) par le centre de ce cercle; conséquences dont vous voyez que les moindres Géometres doivent apercevoir le défaut, & que cela n'est vrai que lorsque les deux cordes sous lesquelles le parallélogramme est construit, ou leurs arcs, sont égaux. Ce qui a trompé M. Baudemont,

c'est

pris deux antiparalleles pour
entre elles.

second paralogisme est dans la
ion 2. pag. 19. Il consiste en ce
lémontrer qu'un angle est à la
ce d'un cercle, M. Baudemont
alitez qui l'y supposent, & fait
etition de principe.

encore à remarquer que quand
n'auroit commis aucun des pa-
precedens, il n'en seroit pas
é pour la détermination de la
Quadratrice de Dinostrate, qu'il
ker par le moien de son Theo-
uisque n'ayant fait entrer aucune
etez de cette Quadratrice dans
s deux Demonstrations, que ses
es rendent déjà nulles, elles &
ême n'auroient pas plus de ra-
te courbe qu'à toute autre qui
ar le point qu'il prend gratuite-
le terme de cette base: Vous
onfieur, que toutes les condi-
e question doivent entrer dans
, & que faute de cela la solu-
ée ne seroit point celle de cette
mais seulement d'une autre où
oit imposé que les conditions de
ion. Il est vrai que M. Baudemont
pposé cette base de la Quadra-
inostrate, comme les Analystes
a'ils cherchent; mais faute d'a-
Z. Z. voir

voir fait entrer suivant leur méthode, cette supposition dans ses démonstrations, en y introduisant quelque propriété de cette courbe, cette supposition est restée dans sa tête, sans que ces démonstrations y aient plus de rapport que s'il ne l'avoit pas faite, ni qu'à toute autre courbe que cette omission lui permettoit de prendre pour celle-là.

En voilà assez, Monsieur, sur les paralogismes de M. Baudemont, que vous verrez tout d'un coup, en jettant seulement les yeux sur les deux endroits (page 16. 19.) que je viens de vous marquer de son Livre.

II. Voyons presentement sur quel fondement cet Auteur a osé se vanter (page 38 de son Livre) d'avoir M. l'Abbé Bignon & l'Academie Royale des Sciences pour approbateurs de sa prétendue Quadrature : Voici des faits qui vous convaincront de son insigne calomnie.

1. Le 15. Septembre 1710. M. Baudemont envoya sa Quadrature à M. l'Abbé Bignon, en le priant de lui en dire son sentiment & celui de l'Académie. M. l'Abbé Bignon ne jugeant pas à propos d'occuper cette Compagnie d'une telle matiere, me chargea d'examiner cette découverte, & de lui en donner mon sentiment par écrit. Je trouvai d'abord un paralogisme dans la démonstration que M. Baudemont fai-

de son Théorème 1. & fondamentant à l'usage qu'il en vouloit faire l'entendois pas d'abord; mais s'expliqua dans sa réponse, je vis qu'il s'en servit à déterminer la base de la directrice de Dinostrate; laquelle une fois terminée, vous sçavez qu'on auroit la quadrature du Cercle.

M. l'Abbé Bignon aiant fait tenir son écrit à M. Baudemont, celui-ci l'envoya le 11. Octobre 1710. en ces termes *Voici la réponse à l'Écrit que vous m'avez envoyé, il m'a fait un fort grand plaisir, & fait connoître le défaut de ma démonstration, que je n'apercevois pas auparavant.*

Après ce remerciement M. Baudemont s'expliqua, & substitua une autre démonstration à celle du paralogisme. M. l'Abbé Bignon m'aiant communiqué cette nouvelle démonstration, j'y trouvai encore le paralogisme dont il avertit M. Baudemont, en lui envoyant mon écrit dans la même Lettre, datée de Meulan le 24. Octobre 1710. C'est dans cette Lettre que M. Baudemont trouve l'approbation de cet écrit de M. l'Abbé. La voici toute entière, afin que vous voyiez s'il a jamais découvert rien de tel.

Je me suis trouvé si accablé d'affaires, que je ne pouvois, quand je reçus votre Lettre du 11. Octobre (Octob. 1710.) qu'il m'a fallu

attendre que je fusse ici plus tranquille dans ma campagne, pour examiner vos nouvelles reflexions. Vous allez voir ce que j'en pense dans le petit Memoire (où étoit marqué le paralogisme alors en question) que je joins à ma Lettre: peut-être n'en serez-vous pas trop satisfait. Mais si la complaisance ne doit jamais l'emporter sur la verité, c'est principalement dans ces matieres, où tout marche par demonstration, & où les demonstrations sont si aisées à suivre quand on a les premiers principes. Je vous conseille donc d'y revenir une bonne fois, & de donner moins à l'esperance d'une nouvelle découverte, où la vanité seduit trop aisément les hommes. Je suis, Monsieur, vôtre très-humble & très-obéissant serviteur

(signé) L'ABBÉ BIGNON.

A Menlan le 24. d'Octob. 1710.

3. Il est étonnant que M. Baudemont se soit aveuglé jusqu'au point de croire qu'il pouvoit citer cette Lettre à son avantage. Il ne se fit pas d'abord cette illusion, car dans la réponse du 4. Novembre 1710, il reconnut encore de bonne foi, & même avec confusion, le paralogisme dont M. l'Abbé l'avertissoit dans un petit Memoire joint à sa Lettre. *Je tremble* (dit-il dans cette réponse) *de paroître devant vous: j'ai été considerablement mortifié,*

avec justice, de vous avoir envoyé
mauvaises demonstrations,.... En
re une nouvelle; je n'en suis pas le
je n'oserois plus vous la dire bonne.
fiance étoit sage; car en effet il y
encore un paralogisme dans cette
e demonstration.

ns la réponse qu'il fit à M. l'Ab-
on le 15. Novembre 1710, au sujet
it où je faisois voir ce paralogif-
en convint encore en ces termes:
onsiderois que mon insuffisance & mes
fautes, quoi qu'involontaires, je
&c. Je prens encore la liberté de
oyer la demonstration de mon Theo-
e la croi plus juste & mieux suivie
s les autres dont vous avez été si peu

M. l'Abbé Bignon n'eut pas lieu
davantage de cette quatrième de-
tion, y ayant encore un paralo-
dont il informa à l'ordinaire M.
ont, en lui envoyant mon écrit

défaut des quatre demonstrations
ites cet Auteur en envoya trois
out à la fois entre le 15. Novem-
, & le 16. Avril 1711. La Let-
es accompagnoit est égarée; ainsi
aurois vous dire en quels termes
onnoissoit sa dernière faute: mais
stitution de nouvelles demonstra-
rque assez qu'il en convenoit. Je

trouvai qu'elles n'étoient toutes trois que trois paralogismes, dont M. l'Abbé Bignon l'instruisit encore dans une Lettre qui se trouve datée du 23. Avril 1711. quoi que celle de M. Baudemont, qui en paroît la reponse, soit du 16. Avril 1711. Ainsi il faut qu'il y ait ici erreur dans les dates. Quoi qu'il en soit, M. l'Abbé Bignon lassé de tous les paralogismes de cet Auteur, lui dit dans la premiere de ces deux Lettres: *V'ici, Monsieur, quelques reflexions que j'ai crû vous devoir envoyer encore une fois. Mais après cela je me flate que vous couronnerez la perseverance que vous avez eüe jusqu'ici à vouloir perfectionner cet Ouvrage; en l'abandonnant absolument. Il n'est pas possible que vous puissiez réussir; puisque les principes sur lesquels vous vous fondez se trouvent toujours soutenus par des paralogismes, des suppositions, & des petitions de principes. Vous seriez donc bien mieux de vous attacher à quelque autre travail, où vous seriez plus assuré du succès.*

6. Dans la reponse datée du 16. Avril 1711, que M. Baudemont fit à cette Lettre, il dit sur les paralogismes de ses trois dernieres demonstrations: *Je conviens qu'il y en a un dans la seconde; mais pour dans la premiere et dans la troisième, s'il y en a, je n'ai encore pû le reconnoître. S'étant trompé (à ce qu'il disoit) dans sa copie, il ajoutoit: Je vous la renvoye plus correcte,*

tre demonstration, qui n'est pro-
 une explication de la premiere sur
 en a donné l'Ecrit que vous m'a-
 grace de m'envoyer. Il en en-
 x qui, quoi que racommodées,
 encore que deux paralogismes,
 nstrations desquels il n'a rien re-
 Ce qui me faisoit croire qu'il
 suivi les conseils de M. l'Abbé
 quoi que cet Auteur lui eût dit
 réponse du 16. Avril 1711. J'ai
 non possible pour profiter d'un des
 ne vous m'avez donnez : j'ai évi-
 fort grand soin les paralogismes ;
 uisser mon Ouvrage imparfait, c'est
 ne sçaurois me résoudre après dix
 ail.

ès tous les aveus faits par M. Bau-
 s paralogismes dont M. l'Abbé
 toujours averti depuis le com-
 t jusqu'à la fin de sa pretenduë
 e, qui ne seroit pas indigné de
 avec laquelle il se vante d'a-
 avant Abbé pour approbateur,
 une Lettre qui le condamne ?
 -il osé produire cette Lettre,
 ue les autres de la même main.
 ent néanmoins beaucoup plus
 s que celles qu'il raporte de lui
 e Muet, & de ce Pere à lui ;
 étoient en même temps très-
 s, c'est ce qui l'a empêché de
 au jour. Z 4. Quant

Quant à l'Académie Royale des Sciences, qu'il a aussi jugé à propos de citer parmi ses prétendus approbateurs, quoi que moins expressément qu'il n'a fait M. l'Abbé Bignon, c'est encore une fausseté, cette Compagnie n'ayant jamais rien vu des Ecrits de M. Baudemont. Les miens n'ont pu lui servir de prétexte, puisqu'outre qu'ils ne sont pas de cette Compagnie, ils ne renferment que des démonstrations des paralogismes de cet Horlogeur.

Il y auroit bien d'autres réflexions à faire si M. Baudemont osoit rendre publiques ses Lettres & celles de M. l'Abbé Bignon, avec ses Ecrits & les miens. Mais en voilà assez quant à présent pour satisfaire à ce que vous m'avez demandé. Je finis donc en vous assurant du profond respect avec lequel je suis, MONSIEUR,

Vôtre, &c.

Histoire des Hereses, où l'on verra par ordre alphabétique le nom & l'Histoire des Heresiarques qui ont troublé l'Eglise depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à present, & les erreurs qu'ils y ont répandues; avec un Traité qui resout plusieurs questions generales touchant l'Herese, traduit du Latin d'ALFONSE DE CASTRO. Par M. HERMANT, Curé de Maltot. A Rouen, chez Jean Baptiste Besongne,
rue

ruë Ecuyere, au Soleil Royal. 1712. in
12. 3. vol. I. vol. pagg. 376. II. vol.
pagg. 357. III. vol. pagg. 368. Se vend
à Paris, chez Barthelemi Girin, rue
saint Jacques, à la Prudence.

ALFONSE DE CASTRO, natif de
Zamora, se fit Religieux de S. Fran-
çois dans le Couvent de Salamanque. Il
fut un des plus celebres Predicateurs de
son tems, & son merite lui attira l'estime
de Charles-Quint & de Philippe II. Il
accompagna Philippe II. en Angleterre,
lorsque ce Prince y alla pour épouser la
Reine Marie. Les Pais-Bas l'arrêterent
ensuite long-tems, & il y étoit encore
lorsqu'il fut nommé à l'Archevêché de
Compostelle. Mais avant que de recevoir
ses Bulles, il mourut à Bruxelles le 15.
Février de l'an 1558, âgé de 63. ans.

Alfonse de Castro a fait sur les Heresies
un Ouvrage considerable qui meritoit d'être
traduit; mais l'ordre qu'il y a suivi
n'ayant point paru commode, M. Her-
mant a été obligé de le changer. Il s'est
donc ici attaché aux personnes; au lieu
qu'Alfonse de Castro s'étoit attaché aux
matieres; & il a joint aux Heretiques dont
cet Auteur a fait mention, ceux qui se
sont élevez depuis son tems contre l'Egli-
se. Comme le premier Livre est pure-

roduction à l'Histoire des Heresies , de quelque maniere qu'on les décrive , M. Hermant l'a conservé en son entier, & il s'est contenté d'en donner une traduction. Ce Livre est divisé en quatorze Chapitres. Alonse de Castro y définit d'abord l'Herésie; & il traite ensuite des Livres Canoniques dont on se sert pour les refuter. Il examine les differens sens de ces Livres , & fait voir que c'est au litteral qu'on s'attache pour combattre les Heresies. L'Idée qu'il donne de ce sens est nette , & bien développée; mais comme il ne s'éleve que trop de contestations sur ce sujet parmi les hommes , il fait voir qu'il y a une autorité à laquelle il faut qu'ils se soumettent. Il prouve donc que l'Eglise seule est en droit d'interpreter l'Ecriture sainte , & que ses decisions sont la regle que les particuliers doivent suivre. Jamais on ne viendroit à bout d'aucune Herésie, si les interpretations des particuliers seroient de loi. L'Heretique le plus opiniâtre est forcé de convenir qu'on ne doit s'en rapporter ni à lui, ni à quelque autre qui n'ait pas plus d'autorité que lui.

„ Je demande à un Heretique, dit l'Aut-

„ teur, s'il croit qu'il y ait, ou qu'il y

„ ait jamais eu quelqu'un qui se soit é-

„ loigné de la regle de la vraye foi. Je ne

„ croi pas que personne en puisse jamais

„ douter , à moins qu'on ne soit de la

secte de ces Heretiques que Philastrius appelle Rhetoriciens, qui estimoient que toutes les Heresies avoient la verité de leur côté, & que les Heretiques étoient dans des sentimens très-Orthodoxes; ce qui est une si grande folie, dit saint Augustin, qu'il est impossible qu'on trouve un homme assez dépourvû d'esprit qui puisse avoir une telle pensée. En effet je ne doute point qu'un Arien ne regarde Sabellius comme un Heretique; & de même, qu'un Sabellien ne traite Arius d'Heretique. Si Pelage étoit encore au monde, sans doute qu'il jugeroit que Luther erre dans la foi, comme Luther le dit de Pelage. Car leurs sentimens sont si opposez les uns aux autres, qu'ils ne peuvent jamais s'accorder ensemble. Si donc il ne peut nier qu'il y a eu des Heretiques, alors je lui demanderai s'il y a quelque voye par laquelle on leur puisse faire connoître la verité, & les retirer de l'erreur, à moins que leur opiniâreté & leur malice n'y mettent des obstacles invincibles. Que s'il dit qu'il n'y en a point, il faut qu'il avouë que les Heretiques qui ne quittent point leurs erreurs, ne sont point coupables, puisqu'ils sont dans une ignorance invincible... Mais s'il demeure d'accord qu'il y a une voye par laquelle un Heretique peut sortir de

„ son erreur , & qu'on lui peut faire con-
 „ noître qu'il a mal entendu l'Écriture
 „ sainte, je lui demande qui pourra l'instrui-
 „ re sur cela. Ce ne sera pas un autre
 „ homme , puisqu'il pourra alleguer que
 „ cet homme pourroit le tromper; ainsi
 „ il prendroit bien garde de recevoir ses
 „ explications sur les passages qui seroient
 „ en question , parce que tout homme
 „ pouvant errer , il faut necessairement
 „ s'en rapporter à l'Église, &c.“ Alfonso
 de Castro passe après cela à la Tradition,
 & il établit la necessité de se soumettre à
 l'Église dans les points qu'elle décide par
 les lumieres que la Tradition lui fournit,
 L'Église au reste est représentée dans les
 Conciles generaux legitiment assemblez,
 & au défaut des Conciles generaux , on
 est obligé de s'adresser au S. Siege, & de
 se conformer à ses décisions dans tout ce
 qui appartient à la foi. C'est ce que l'Au-
 teur fait voir, & par des exemples tirez
 de l'Antiquité, & par des raisonnemens
 clairs & solides. Il recherche avec soin
 les causes soit interieures, soit exterieures
 des Heresies. *L'amour desordonné de soi-
 même* est la premiere intrinseque, selon
 lui. La seconde est *le desir de la gloire.*
 Tous les Heretiques, dit-il, affectent ex-
 trêmement de s'attirer l'applaudissement
 du Peuple, & de passer pour des gens très-
 doctes & très-habiles. Mais comme ils ne

peu.

peuvent arriver à leur but en marchant dans les voyes ordinaires, ils en cherchent d'écartées. Ce desir est bientôt suivi de l'opiniâtreté; vice que rien n'est capable de faire plier, & qui fait que quoi que les Heretiques se trouvent vaincus & tentés, ils ne veulent jamais ceder; & qu'ils aiment mieux toute sorte de doctrine renversée, que d'avouer leur défaite. Outre ces causes generales, chaque Heresie en a une particuliere, qui est le vice dominant de celui qui l'invente, & de ceux qui s'attachent à ses opinions. Les plaisirs, les honneurs, les richesses, qui partageoient les Philosophes dans le choix du souverain bien, partagent aussi les Heretiques, & les opposent les uns aux autres. Ils s'élevont tous contre la verité, pour jouir tranquillement de l'objet de leur cupidité. A ces causes, qui sont mauvaises en elles-mêmes, l'Auteur en joint deux qui ne le sont que par l'usage criminel qu'on en fait: l'une est *la lecture des Auteurs profanes*; & l'autre *le zele*. Si on pousse le zele trop loin, il devient un vice. Le zele indiscret de Novatien le separa de l'Eglise.

„ Ce fut, au raport d'Eneas Sylvius, ce
 „ même zele si mal réglé, qui causa la
 „ chute de Jean Hus, & peut-être celle
 „ de Luther & de quelques autres Hereti-
 „ ques qui vivoient en ce tems-là. Car
 „ animez de cet esprit & de la haine
 „ qu'ils

„ qu'ils conçurent contre la vie scanda-
 „ leuse de quelques Clercs & de quelques
 „ Moines , ils commencerent à declamer
 „ contre le Clergé, contre le Pape, contre
 „ tous les Ordres de l'Eglise, & enfin
 „ contre tous les Moines. Et sous pre-
 „ texte qu'ils avoient raison de crier con-
 „ tre quelques Clercs ignorans & dont la
 „ conduite étoit peu réglée , ils voulu-
 „ rent aneantir tous les Ordres Religieux,
 „ ils decrierent sans aucune distinction tous
 „ les Prêtres, ils voulurent abolir toutes
 „ les augustes ceremonies de l'Eglise, &
 „ confondre toute la Hierarchie Ecclesiast-
 „ tique. Ils avoient à la verité quelque
 „ raison de crier dans un tems où l'iniqui-
 „ té abondoit sur la terre; mais il falloit
 „ remedier d'une autre maniere à ces
 „ maux : il falloit avertir & reprendre le
 „ Clergé, & non pas le détruire : on de-
 „ voit travailler à la reforme de l'Ordre
 „ Monastique, & non pas l'aneantir. On
 „ pouvoit, & on devoit faire connoître
 „ au Peuple que ce n'étoit pas dans les
 „ ceremonies de l'Eglise qu'ils devoient
 „ mettre leur esperance, & non pas les
 „ bannir toutes du culte de Dieu. C'est
 „ le fait d'un Bourreau, & non pas d'un
 „ Medecin, d'égorger un malade dont la
 „ santé est presque desesperée. Les causes
 „ exterieures des Heresies ne viennent pas
 „ du cœur, ou du propre fond de l'Hereti-
 „ que.

que; mais elles lui donnent occasion d'inventer & de publier des erreurs. On en remarque trois de cette espece, dont la premiere est *la negligence des Prelats*; & la seconde, *le défaut de la predication de la parole de Dieu*. Alfonse de Castro allegue pour troisieme cause *la Traduction de la sainte Ecriture en langue vulgaire*. Il indique dans son dernier Chapitre les marques auxquelles on peut connoître les Heretiques.

Suit la liste alphabetique des Heresiarches, à la tête desquels paroît **ABAILLARD**. Son Histoire est assez connuë. Voici le second & le troisieme articles: ils suffiront avec le reste de nôtre Extrait pour faire connoître la méthode de l'Auteur.

„ **ACEPHALES**. On appelle ainsi ceux
 „ qui n'ont point de chef, & on a donné
 „ ce nom à de certains Heretiques qui
 „ combattoient la distinction des deux na-
 „ tures en J. C. avec Eutychès, & qui
 „ s'opposoient fortement au Concile de
 „ Calcedoine, qui avoit condamné cette
 „ Heresie. On ne sçait pas précisément
 „ en quel tems ces Heretiques s'éleverent
 „ dans l'Eglise. Quelques-uns pretendent
 „ que ce fut vers l'an 482, & que c'é-
 „ toient les Disciples de Pierre Mongus
 „ Patriarche d'Alexandrie; mais ils l'aban-
 „ donnerent, parce qu'il avoit fait ser-
 „

„ blant de souscrire aux Decrets du Con-
 „ cile de Calcedoine , qu'ils avoient en
 „ horreur, d'autres disent que ces Hereti-
 „ ques suivoient le parti de Severe Evê-
 „ que d'Antioche , qui leur a été nean-
 „ moins postérieur , & qui enseignoit une
 „ doctrine particuliere. Ainsi nous en par-
 „ lons en faisant l'histoire de cet Here-
 „ tique , qui fut un très-méchant homme.
 „ Consultez l'article de *Severe*.

„ ADAMITES , que S. Augustin après
 „ Saint Epiphane nomme *Adamiens* , é-
 „ toient des Heretiques sortis de la secte
 „ des Carpocratiens , & des Gnostiques,
 „ & qui , selon Baronius , s'élevèrent dans
 „ l'Eglise vers l'an 120. Theodoret dit
 „ qu'ils eurent pour leur Auteur un cer-
 „ tain Prodicus , dont nous parlerons en
 „ son lieu : & S. Epiphane témoigne que
 „ le nom d'Adamites leur venoit d'un cer-
 „ tain homme nommé Adam , qui vivoit
 „ dans le tems qu'ils furent ainsi appellez ;
 „ l'opinion néanmoins la plus commune
 „ est que ce nom leur est donné d'Adam ,
 „ dont ils imitoient la nudité avant le pe-
 „ ché. C'est ce que nous apprend S. Au-
 „ gustin au Chap. 31. de son Livre des
 „ Heresies. Ils assuroient que la faute de
 „ ce premier homme ayant été réparée
 „ par le Sauveur du monde , ils devoient
 „ être rétablis au premier état de l'inno-
 „ cence originelle , & suivre la nudité d'A-

„ dam. Ils condamnoient le mariage,
 „ fondez sur ce qu'Adam ne connut Eve
 „ qu'après son peché, & après sa sortie
 „ du Paradis. Ainsi ils croyoient que si
 „ l'homme n'eut point peché, il ne se
 „ fut fait aucun mariage. Ils appelloient
 „ le lieu de leur assemblée un Paradis :
 „ mais S. Epiphane le nomme avec plus
 „ de justice, un antre, une caverne, par-
 „ ce qu'ils s'y mettoient tout nuds, aussi-
 „ bien les femmes que les hommes, &
 „ en cet état, ils s'asseyoient péle-mêle
 „ sur des bancs, & y faisoient leurs lectu-
 „ res, leurs oraisons, & leurs autres exer-
 „ cices de Religion, après quoi ils repre-
 „ noient leurs habits, & s'en retournoient
 „ chez eux. . . Voila comme en parlent
 „ S. Augustin & S. Epiphane. S. Cle-
 „ ment d'Alexandrie dit néanmoins qu'ils
 „ rejettoient la priere faite à Dieu, com-
 „ me une chose inutile, parce, disoient-
 „ ils, qu'il sçavoit bien sans cela ce qui
 „ étoit nécessaire aux hommes. Ce Pere
 „ les accuse aussi de beaucoup d'impure-
 „ tez en se mêlant indifferemment dans
 „ leurs assemblées nocturnes. Quoi qu'il
 „ en soit, on ne sçauroit les justifier dans
 „ leur conduite, qui étoit fort infâme, &
 „ l'effet d'une insatiable cupidité, qui ne
 „ pouvoit manquer de les faire tomber
 „ dans une infinité de crimes. Cette secte
 „ s'est renouvelée plusieurs fois dans la

qu'ils les virent condamnées pour la seconde
 fois, „ ils commencerent, observe l'Auteur
 „ à semer plusieurs Ecrits composez avec
 „ beaucoup d'artifice, pour persuader que
 „ les Propositions condamnées qu'ils
 „ voient jusqu'alors défenduës, aux pères
 „ mêmes de Sa Sainteté, comme la ve-
 „ ritable doctrine de Jansenius, & qu'ils
 „ prétendoient alors être très Catholiques
 „ ne se trouvoient plus dans le Livre
 „ d'où le Pape disoit qu'elles avoient été
 „ extraites, & dont les Evêques & les
 „ Docteurs assuroient les avoir tirées
 „ sans qu'ils se fussent avisez d'en discor-
 „ venir durant les deux années que dura
 „ l'examen qui s'en fit en présence des
 „ Parties interessées. Tout le monde
 „ s'aperçût bientôt du peu de probabilité
 „ d'une si mauvaise défense. Ils ajoû-
 „ rent de plus que si elles paroissoient
 „ être, ce n'étoit pas dans le sens
 „ l'Auteur qu'elles avoient été condan-
 „ nées. “ On voit dans la suite de
 l'article les condamnations réitérées de
 mêmes Propositions prises dans le
propre de Jansenius, & les mesures que
 a été forcé de prendre pour engager
 Jansenistes à se défaire de leurs préjugés
 & à se soumettre sincerement aux ordres
 de l'Eglise.

*lettre de Mr. RUEL Medecin de Valence à
un de ses Amis, expliquant la palpitation
du cœur.*

Je me souviens, Monsieur, que dans la
consultation que nous fimes il y a en-
viron trois mois, pour un homme malade
d'une violente palpitation de cœur, nous
trouvâmes aisément des remèdes dont on
peut user dans cette maladie, sans nous
occuper sur la cause qui a coutume de la
produire. Puisque par votre dernière Let-
tre vous me priez de vous mander com-
ment je crois que cette maladie se forme,
je vous exposerai d'autant plus volontiers
ce que je pense là-dessus, que c'est à l'illus-
tre Mr. Chirac de Montpellier que j'en
ai eu les premières idées.

Comme tous les Medecins sont persuadés
aujourd'hui que le cœur est un muscle,
l'opinion commune est aussi que son
mouvement ordinaire, comme celui de
tous les autres muscles, est causé par l'in-
fluence des esprits qui lui sont portés par
les rameaux de nerfs de la huitième paire,
et sur tout de l'intercostal; mais cette opi-
on aujourd'hui adoptée de tant de per-
sonnes ne peut être la mienne, combat-
tue aussi fortement qu'elle l'est par le rai-
onnement & par l'expérience. Car nous

ob-

observons en effet tous les jours que dans les convulsions generales, ou autres mouvements convulsifs, sans en excepter l'épilepsie, quoique tous les esprits animaux soient alors dans une agitation violente & inégale, nous remarquons, dis-je, qu'au milieu de ce désordre le cœur conserve un mouvement uni & réglé, ce qui n'arriveroit pas sans doute, si cette partie devoit son mouvement à ces mêmes esprits animaux; & il seroit impossible qu'elle ne se sentît de ce dérangement, qui se manifesteroit au poux; comme au contraire dans les fievres violentes le cœur est dans une agitation extraordinaire, qui ne peut venir d'un mouvement déréglé des esprits, puisqu'aucune autre partie n'est agitée de la même maniere.

La chose devient encore plus sensible par l'expérience suivante. Si on coupe à un chien tous les nerfs qui vont au cœur, ce qu'on peut faire sous les clavicules, l'animal ne meurt pas dans l'instant; puisqu'il survit à l'opération quelquefois jusques à un jour & demi: & le cœur pendant ce tems-là bien loin de cesser son mouvement, l'a au contraire beaucoup plus fort & plus fréquent à cause de la fievre, qui ne manque pas d'être produite par l'inflammation qui se fait dans le poumon.

Quels sont ici vos préjuges, Monsieur,

ant ce qui a fait naître les miens
 port au mouvement que j'entre-
 d'expliquer, & dont je crois pou-
 tribuer la cause, non aux esprits a-
 c; mais à une matiere nitro-aërien-
 anduë dans la masse du sang, sépa-
 r de petites glandes qui sont au
 & de là portée dans ses fibres, où
 mêlée avec une legere portion de
 ue l'artere coronaire y verse, elle
 nmunique par la fermentation qu'el-
 xcite un élancement, ou mouve-
 explosif? Rien, selon ce Systême,
 on ne rende aussi-tôt raison dans la
 tion du cœur, quelque embarras &
 e peine qu'elle ait donné jusques
 plus intelligens & aux plus experts.
 fin de s'en former d'abord une juste
 je la définis un mouvement déreglé
 ur, qui fait que dans son systole il
 , & heurte plus ou moins forte-
 contre les côtes de devant, avec un
 oible. Dans la santé, par la con-
 n subite des fibres du cœur, la poin-
 nt approchée de la base, il devient
 & ses deux ventricules, ou cavi-
 ont fort étrecies, ensorte que le sang
 s contiennent en est exprimé, &
 avec un peu de violence celui de
 ité gauche dans l'artere aorte, & ce-
 la droite dans la pulmonaire, qui
 t attachées, non dans les veines ca-

ves & pulmonaires, à cause
ce de leurs valvules. Or p
cette contraction & arron
cœur, il devient plus épais
ne pouvant se porter en bas
résistance de la trachée artere
tebres sur lesquelles il est cou
du côté où il est moins gêné
devant. Si nous pouvions
palpitation du cœur comm
augmentation de son mouve
ayant découvert le principe
ment, nous aurions aussi tr
de cette maladie; mais il est
ment, tout différent, en ce
s'éleve & fait comme un fa
contre les côtes, où il a quel
té si violemment, qu'il s'est
d'un peu loin, & y a mêm
fraction; ce qui nous oblig
à une autre cause. La palpita
pas aussi comme on se l'é
dans le mouvement de son d
dans son systole. La preuve
par le saut du cœur & le b
l'artere qui se sentent en mêm
comme ce battement ne se fa
l'artere reçoit du sang, & qu
çoit que quand le cœur lui e
son systole, il est assuré qu
la contraction du cœur que
pitation.

Après ce que nous venons d'exposer de la maniere dont se fait le mouvement naturel du cœur, nous pouvons aisément concevoir que si le sang vient à rejaillir avec impetuosité dans ses ventricules lorsqu'ils font leur contraction ce rejaillissement le fera necessairement s'élever avec plus de force vers les côtes, & par suite tout ce qui fera rejaillir le sang sur le cœur causera infailliblement la palpitation. La principale & la plus ordinaire cause de cet événement est la viscosité du sang; non pas celle où les principes du sang étant noyez de serosité, les parties branchuës s'accrochent & s'unissent, rien ne les tenant plus écartées & divisées; mais la viscosité, qui unissant fortement entre eux les principes du sang, les met en état par là de se fermenter à la moindre agitation: car alors le sang à cause de sa viscosité ne pouvant entrer que difficilement dans les poumons, & dilatant extraordinairement tous les vaisseaux par où il passe, il est par cette contention dans une fermentation fort grande, & s'étrangle lui-même le passage, particulièrement à l'extremité des canaux, où il est beaucoup plus resserré, comme il arrive au doigt d'un gand quand on y en fait entrer deux à la fois. Or le sang dans cette situation ne pouvant passer, sa colonne qui se trouve dans l'artere pulmonaire rejaillit sur les paroi

avec d'autant plus de force, que le corps qui l'y oblige a de vertu élastique; c'est-à-dire, que plus l'artere souffre elle-même de contrainte & de violence, plus fortement aussi repousse-t-elle le sang qui la surcharge du côté du cœur. Ce qui prouve que la chose se fait de la sorte, c'est que si on lie l'artere pulmonaire d'un chien, la palpitation ne manquera pas de lui arriver d'abord; dont certainement on ne peut accuser que le reflux du sang vers le cœur, à cause de l'obstacle qu'il trouve dans son passage, sçavoir la ligature. Le squirre, ou le tubercule qui se forme quelquefois au commencement de l'aorte, ou de l'artere pulmonaire, étrecissant fort leur cavité, produit la palpitation par la même raison que la ligature; sans qu'on puisse objecter, que les valvules empêchent le sang d'agir & de réfléchir sur le cœur, parceque l'artere étant remplie de sang, dont la colonne est fort serrée, & pressée par celui que le cœur fournit toujours, les valvules sont alors élevées & colées contre les parois de l'artere.

Parce qu'on trouve souvent beaucoup d'eau dans le pericarde de ceux qui meurent de palpitation, Loyer & d'autres ont crû que l'hydropisie de cette membrane pouvoit la produire: mais cette hydropisie ne peut au plus faire qu'un poux foible, en empêchant la libre dilatation du

cœur qui est plongé dans cette eau; quelle bien loin de faire au cœur des fa-
violens, en doit au contraire amortir
vivacité & l'action. Or il est vraisemb-
ble que le cœur en se contractant for-
ment a exprimé quelques particules aque-
ses, qui ont été retenues par les memb-
res durs du pericarde, d'où vient l'an-
d'eau qui s'y est fait, qui pourroit au-
provenir du vice du sang trop grossier &
hydropiques.

Ceux qui veulent que la palpitation
cœur soit un mouvement convulsif ca-
par l'irritation que peut produire le tub-
cule de l'aorte, les ulcères, & les v-
contenus dans le pericarde, ne réussiss-
pas mieux: car il est impossible de re-
dre raison de la petitesse du pous qui
vient dans toutes les palpitations, pu-
qu'il n'y a point d'obstacle au passage
sang.

D'autres ont donné pour cause de ce
maladie un polype formé dans les cavi-
cœur; mais il n'est pas probable qu-
pareille concretion se fasse dans
ventricules pendant la vie, où le sang
se meut librement & fortement, sans qu-
en fasse de pareilles dans toutes les v-
es, & que par consequent il ne perde
mouvement circulaire; outre que ces
s de concretions peuvent très-bien
former que dans l'instant de la mort
ou après.

Je reviens à notre hypothese, en faveur de laquelle rien ne conclud plus fortement que les differens symptômes qui accompagnent la palpitation. Le poux est foible, parce qu'il passe très-peu de sang du ventricule droit au ventricule gauche, & celui-ci par consequent n'en peut pousser qu'une petite quantité dans les arteres, incapable de les soulever beaucoup; ce qui fera aussi la grande foiblesse & la syncope frequente qui arrive dans cette maladie.

On a pour lors de la peine à respirer, parce que le sang ne coulant pas si librement dans les poumons, les vesicules qui doivent recevoir l'air se trouvent comprimées par le gonflement des arteres qui rampent dessus. On sent beaucoup de langueur, parceque peu de sang étant porté au cerveau, il s'y filtre peu d'esprits. On se trouve las & abbatu, parceque le sang visqueux ne se peut fermenter qu'il ne se rarefie beaucoup, & ne distende les parties par où il passe; ce qui cause aussi l'inquietude & l'embaras que l'on sent dans tout le corps.

Il paroît difficile d'expliquer comment les passions de l'ame, la joie, la tristesse, l'amour, la colere, & la crainte, peuvent exciter des palpitations de cœur: difficulté legere, & qui sera bientôt levée dans nos principes, après avoir seulement supposé comme une verité certaine, qu'il y

: union toute particuliere de nôtre
 je ne dis pas avec le sang, dont elle
 eut, ni augmenter, ni arrêter le
 ; mais avec les esprits animaux, qui
 rvent à remuer le corps, les déter-
 nt à son gré dans quels organes, &
 quels membres elle juge à propos;
 est ce même mouvement que l'ame
 e aux esprits animaux, qui dispose &
 modifie le sang, selon qu'il convient
 assions, dont il est le principal & le
 utile instrument. Il s'altère, il se
 ge, il se diversifie en cent manieres,
 le caractère & l'espece de la passion
 doit servir. Comment cela? Parce-
 les esprits y sont portez, ou en
 grande quantité & en trop grand
 zement, ou trop lentement & en pe-
 quantité. L'état du sang ne peut
 ger que de ces manieres, & il le doit
 s les fois qu'une pareille revolution
 it. Si c'est par une trop grande quan-
 l'esprits animaux qu'elle est causée,
 ne il arrive dans la colere, dans l'a-
 & dans la joye, les parties seront
 tenduës, & la fermentation du sang
 entée le fera mouvoir avec plus de
 e pour produire la palpitation dans
 qui ont le sang visqueux, parce
 rs il se rarefie, distend les parties par
 passe, & a de la peine à couler dans
 umons, ce qui fait la palpitation.

qui par-là relachées & debandées
viennent plus propres à faire
mouvement au sang qui les heurt
ne pouvant pas circuler librement
gule & s'épaissit, & repoussé dan
des poumons dans le cœur, y
palpitation.

On a été en peine de dire
cette maladie est plus dangere
hommes qu'aux femmes. Elles
ce bonheur au ferment menstrue
est particulier, qui conserve &
liquidité au sang; pendant que le
se trouvant dans les hommes sa
mede, ils ne peuvent qu'à pein
ter les effets par des syncopes qu
portent.

Il est inutile de s'étendre sur
autres irregularitez du mouven
cœur, quelquefois lent, quelque

par une raison & une disposition de matière contraire. Il est violent, lorsque cette matière fait une violente explosion; il est foible & petit, lorsque l'explosion de la matière est petite & légère. Quelquefois c'est un tremoulement cause dans le cœur par de fréquens ébranlemens ou secousses. En ce cas, disons que la matière de l'explosion distribuée inégalement dans les fibres du cœur, ce qui fait la contraction plus forte dans les unes que dans les autres, d'où s'ensuit le tremoulement. Ou bien cette même matière étant fort tenuë elle entre facilement dans les fibres du cœur, & en sort de même, ce qui fait la petiteesse & la fréquence du poux.

tail & l'induction encore plus loin, on n'en reconnoitra que mieux la bonté du Systême que je propose. Je suis, &c.

De Valence le 1. Juillet 1711.

Recueil des vertus de Louis de France, Duc du Bourgogne, & ensuite Dauphin. Par le R. P. MARTINEAU, de la Compagnie de Jesus, son Confesseur. A Paris, chez Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colomnes d'Hercule & à la Victoire. 1712. in 12. pagg. 295.

LA mort de Monseigneur le Dauphin a causé dans le Royaume une douleur generale qui fait le plus bel éloge de ce Prince. Le Public encore consterné ne tarit point sur ses vertus. Les Chaires en ont retenti par tout; & le P. Martineau son Confesseur, qui les connoissoit mieux que personne, a cru en devoir donner un recueil édifiant, pour servir de modele aux Princes, & de consolation aux Peuples. Il n'aprehende point qu'on lui fasse un crime de lever le sceau sous lequel la modestie & l'humilité ont tenu cachées beaucoup de choses qu'il rapporte. Il croit qu'il lui est permis d'ouvrir à present ce tresor, & que les dons de grace & de misericorde que Dieu avoit mis dans M. le Dauphin, sont comme un bien public.

sur lequel la posterité a une espece de droit. On ne doit plus craindre, dit-il, qu'il en perde le merite par des loüanges prematurées; il est tems que chacun en profite par une fidelle imitation. Il ne se propose pas non plus beaucoup d'ordre dans l'arrangement des faits, ni de justesse dans les expressions. La douleur ne laisse pas assez de tranquillité pour mesurer ses paroles, & mettre chaque chose en sa place.

Nous ne pouvons pas renfermer dans les courtes bornes d'un Extrait toute la suite des vertus Chrétiennes qui composent ce Recueil. Comment d'un autre côté y en faire entrer quelques-unes, & en exclure les autres, sans craindre que le Lecteur intéressé à ne rien perdre d'un détail si précieux, ne nous redemande ce que nous en aurons omis? Il sembleroit donc que pour s'épargner l'embarras de choisir, ou le scrupule de ne pas tout dire, il faudroit renvoyer l'Ouvrage entier à la curiosité publique, assez excitée d'ailleurs par la grandeur du sujet, & par le merite de celui qui l'a traité. Mais comme les principaux traits de la vie de M. le Dauphin sont renfermez dans les Eloques funebres qui ont été faits de ce Prince, nous croyons en raportant quelques-uns de ces traits avec les ornemens que

l'Eloquence y a prêté, les faire assez

connoître tels qu'ils sont dans la simplicité de l'Histoire.

Oraison Funebre de très-haut, très-puissant & excellent Prince Monseigneur Louis, Dauphin; & de très-haute, très-puissante & excellente Princesse Marie-Adelaïde de Savoie, son épouse: Prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Denys le 18. Avril 1712, par Messire JACQUES MABOUL, Evêque d'Alet. A Paris, chez Raymond Mazieres, Libraire, ruë S. Jacques, près la ruë de la Parcheminerie, à la Providence. Brochure in 4. pagg. 38.

LE triste & rare événement d'un Dauphin & d'une Dauphine de France, morts à peu de jours de distance l'un de l'autre, & dont on a célébré les Obseques dans une même Pompe funebre, donnoit naturellement lieu à l'Orateur de commencer leur éloge commun par des exclamations de surprise sur un coup si extraordinaire. M. Maboul Evêque d'Alet s'est laissé aller à ce premier mouvement dans l'Oraison funebre qu'il a prononcée à S. Denys. „ Quel spectacle, dit-il, & „ quelles noires images n'offre point à „ nos yeux la funeste singularité qui nous „ assemble? Un Prince & une Princesse les „ délices d'une puissante Nation, morts & „ enlevez presque en un même jour à la

„ premiere fleur du bel âge. L'Epoux &
 „ l'Epouse percez du même glaive, livrez
 „ sous ce lugubre appareil de leurs gran-
 „ deurs passées, à la nuit du même tom-
 „ beau ! Triste & lamentable sujet des
 „ mêmes larmes. Grand Dieu, continué
 „ l'Orateur, nous adorons votre puissance
 „ suprême ; nos biens, nos vies, nos Prin-
 „ ces, l'Etat, tout vous appartient, &
 „ l'excès de notre douleur ne rompra ja-
 „ mais les liens de nôtre dépendance.
 „ Mais n'étoit-ce point assez, Seigneur,
 „ de nous avoir fait éprouver la pesanteur
 „ de votre bras par la mort inopinée d'un
 „ Prince, le plus doux objet de nos pre-
 „ mieres esperances ? Une si noble victi-
 „ me, fumante encore sur vos Autels,
 „ n'a-t-elle pû calmer votre couroux, &
 „ restoit-il dans les tresors de votre colere,
 „ de nouveaux traits à votre vengeance ?
 „ Nous crûmes alors avoir bâ jusqu'à la
 „ lie la coupe de votre fureur. Devions-
 „ nous craindre que votre Ange extermi-
 „ nateur vint égorger dans une nuit nos
 „ premiers-nez ; que le vent de votre co-
 „ lere vint si-tôt renverser ces beaux-re-
 „ jettons d'olivier qui s'étoient multipliez
 „ dans les jours de misericorde : Et moi-
 „ même, triste Interprête il y a peu de
 „ jours, des larmes d'une grande Provin-
 „ ce inconsolable de la mort du Pere, de-
 „ vois-je encore aujourd'hui prêter à la

„ France mon foible miniftère pour dé-
 „ plorer dans celle des enfans l'excès de
 „ fes malheurs ?

Ces transports d'affliction font fondez
 fur deux motifs. 1. Sur la perte que fait
 l'Etat. 2. Sur la perte que fait la Reli-
 gion. Et ces deux motifs partagent le
 premier Discours, consacré à la memoire
 de M. le Dauphin & de Madame la Dau-
 phine. Dans la premiere partie, l'Orateur
 fait une belle description des qualitez qu'a-
 voit M. le Dauphin pour le gouverne-
 ment des Péuples. Il s'arrête particuliere-
 ment à la bonté de son cœur & à la droi-
 ture de ses intentions. Et pour en don-
 ner la preuve par quelque trait éclatant,
 il rappelle le sacrifice volontaire que ce
 Prince a fait d'une partie de ses revenus,
 pour le foulagement de l'Etat dans les
 malheurs de la guerre. „ Avec quelle
 „ compassion, dit-il, n'entroit-il pas dans
 „ le détail de ces miseres publiques, dont
 „ la plupart des Princes rejettent avec tant
 „ de soin l'idée trop importune ? Plus ap-
 „ pliqué & plus sensible à ces miseres que
 „ ceux même qui en portent le penible
 „ poids, soupirant plus ardemment qu'eux
 „ après l'heureux moment qui les en
 „ pourroit affranchir, il ne borne pas l'ef-
 „ fet de sa tendresse à des vœux impuis-
 „ sans. Il sacrifie à un intérêt si cher tout
 „ ce qui peut dépendre de lui, & si les

„ conjonctures peu favorables ne lui per-
 „ mettent pas d'arrêter le cours de nos
 „ maux, son amour ingenieux lui sugge-
 „ re chaque jour quelque moyen de les
 „ adoucir... Content d'avoir herité de
 „ cette bonté tendre qui fit le caractere du
 „ Dauphin son pere, & qui en avoit fait
 „ nos délices, il ne voulut point heriter
 „ de ces grands revenus que la liberalité
 „ du Roi avoit accordez à la prééminence
 „ de son rang : s'en reservant peu, &
 „ seulement assez pour perpetuer les bien-
 „ faits du Prince son pere, *il ne croit pas,*
 „ *dit-il, dans des besoins si pressans pouvoir*
 „ *être couché sur l'Etat pour des sommes si*
 „ *considerables...* Quelles vûes pour reformer
 „ les abus de ces Edits necessaires,
 „ que la dureté des tems arrache à regret
 „ des mains du Prince, & qui n'ayant
 „ rien que de juste en eux-mêmes, de-
 „ viennent contre ses intentions l'instrument
 „ respectable d'une injuste cupidité,
 „ & servent d'occasion à des hommes a-
 „ vides de gain de mettre à profit nos
 „ malheurs.

Dans la seconde partie, M. l'Evêque
 d'Alet représente le zele qu'avoit M. le
 Dauphin pour la Religion ; & par ce zele
 il fait connoître la perte que la Religion a
 faite à sa mort. „ Vous l'avez vû, Mes-
 „ sieurs, dit-il, ce jeune Prince que l'E-
 „ glise pleure, & que l'impieté même est

„ forcée d'admirer; vous l'avez vû dès sa
 „ plus tendre enfance marcher comme un
 „ autre Jofias dans les voyes de David
 „ son pere, sans se détourner ni à droite,
 „ ni à gauche. Son esprit & son cœur
 „ toujours d'accord dans le culte suprême
 „ qu'exige de l'homme l'Être Souverain
 „ qui l'a formé, se prêtoient chaque jour
 „ de nouveaux secours pour remplir ce
 „ premier devoir. L'éclat de sa naissan-
 „ ce, la hauteur du trône qui lui étoit
 „ destiné, les grandeurs qui l'environ-
 „ noient, ne servirent qu'à l'y rendre plus
 „ attentif & plus fidele: Persuadé que les
 „ plus nobles creatures ne sont faites que
 „ pour rendre à Dieu plus de gloire, &
 „ que la mesure des dons doit être celle
 „ de l'hommage.... Apprenez de là, hom-
 „ mes superbes, que le mépris de soi-mê-
 „ me n'est pas incompatible avec l'admi-
 „ ration de l'Univers; qu'un Prince Chré-
 „ tien qui donne au monde le religieux
 „ exemple d'une éminente pieté, sçait
 „ distinguer en lui-même les bienfaits de
 „ la Grace d'avec la misere qui lui est pro-
 „ pre, & peut tirer également de l'un
 „ comme de l'autre de nouveaux motifs
 „ d'aneantissement & de soumission.“ L'
 „ nécessité où nous nous trouvons de parler
 „ des trois autres Oraisons funebres qui ont
 „ été faites sur le même sujet, ne nous pe-
 „ met pas de nous étendre davantage !

N O V E M B R E 1712. 167

premiere. Nous les allons mettre l'une après l'autre suivant l'ordre des tems.

Oraison Funebre de très-haut, très-puissant & excellent Prince Monseigneur Louis, Dauphin; & de très-haute, très-puissante & excellente Princesse Madame Marie-Adelaide de Savoye son épouse: Prononcée dans l'Eglise de Paris le dix Mai 1712, par le P. GAILLARD, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Raymond Mazieres. Broch. in 4. pp. 51.

CETTE Oraison funebre est la seconde qui ait paru sur la même matiere. Le texte qui est à la tête exprime bien l'événement presque inouï qui a jetté la consternation dans le Royaume. *Amabiles & decori in vita sua, in morte quoque non sunt divisi.* Dans la Monarchie d'Israël deux Princes furent tellement inséparables, qu'ils ne se quitterent pas en mourant. „ C'est ce qui vient, dit le P. Gaillard, de „ se renouveler à nos yeux dans les deux „ personnes Royales dont l'égale Majesté „ a perdu en même tems ses graces & son „ éclat, & dont les cœurs unis par un „ nœud sacré, n'ont pas rompu même à „ la mort l'alliance qu'ils avoient contrac- „ tée pendant leur vie. Mais si la douleur „ de se survivre l'un à l'autre leur a été „ épargnée, combien la nôtre est elle

„ augmentée d'avoir tout à la fois perdu
 „ l'un & l'autre? Combien cette double
 „ perte a-t-elle consterné d'esprits & ab-
 „ batu de cœurs? Combien a-t-elle ravi
 „ d'esperances, & multiplié de malheurs.“
 Ce Discours est divisé en trois points. Le
 premier représente dans la personne de M.
 le Dauphin & dans celle de Mad. la Dau-
 phine, une vie précieuse à l'Etat par les
 esperances qu'elle avoit données, & qu'u-
 ne mort fatale a détruites. Le second, u-
 ne vie aimable dans la société par la dou-
 ceur qu'elle y avoit répandue, & qu'une
 mort amere en a retranchée. Le troisié-
 me, une vie conforme à la Religion par
 les vertus dont elle étoit ornée, & qu'une
 mort avancée s'est hâtée de nous dérober.
 Comme le Prince & la Princesse avoient
 été parfaitement liez pendant leur vie, &
 qu'ils n'ont pas même été separez à la
 mort, on leur a fait aussi un éloge com-
 mun, où la gloire du Dauphin, pour par-
 ler avec l'Orateur, n'offusque point celle
 de la Dauphine, & où ces deux lumieres
 rapprochées ne font qu'un même éclat.

Dans le premier point le P. Gaillard fait
 voir l'entiere union qui regnoit entre M.
 le Dauphin & Mad. la Dauphine. Union
 fondée sur une conformité de vertus. *La
 probité, dit-il, se trouve bien avec la probité,
 la justice se plaît avec la justice, ce sont com-
 me des aimans qui s'attirent & qui s'unissent*
 par

r leur qualité naturelle. Au contraire,
 ar la ressemblance des vices se fait l'alie-
 ation des personnes vicieuses. Une am-
 sition, une envie, une avarice mutuelle
 e peuvent que s'entrechoquer, & dans
 unanimité de leurs desirs se trouve leur
 pposition. L'Orateur après avoir fait va-
 oir l'attachement reciproque qui étoit en-
 tre le Prince & la Princesse, s'arrête sur-
 tout à celui de Madame la Dauphine; il
 dit qu'étant sortie d'un Sang si souvent
 mêlé avec le Sang de France, elle se fit
 aisément un cœur François. „ Elle ne
 „ laissa pas, ajoute-t-il, dans la concur-
 „ rence des interêts de son Sang, oppo-
 „ sez à ceux que l'alliance lui rendoit pro-
 „ pres, d'en ressentir le combat en elle-
 „ même. Elle portoit dans son sein deux
 „ Peuples divisez, comme le dit l'Écriture
 „ de la mere de deux enfans, dont l'in-
 „ testine dissension lui causoit de vives
 „ douleurs. *Due Gentes sunt in utero tuo.*
 „ Mais comme la mere de ces deux Ju-
 „ meaux donna par l'inspiration de Dieu
 „ la préférence à celui qui étoit venu le
 „ second, & le rendit par ses conseils he-
 „ ritier des plus precieuses benedictions:
 „ aussi notre Princesse reglant ses affec-
 „ tions sur le devoir, sans oublier jamais
 „ ce qu'elle devoit à celui dont elle te-
 „ noit le jour, pencha autant par la Raison
 „ du côté de celui auquel les liens sacrez

„ avoient attaché son fort, qu'elle s'y feroit portée par la pente d'un cœur qui le portoit à son centre, & qui sans aucun préjudice des droits de la Nature s'étoit lui-même tout à fait naturalisé dans une terre nouvelle.

Passons à la troisième Oraison funebre, qui est celle que le P. De la Ruë Jesuite a prononcée dans la Sainte Chapelle de Paris.

Oraison Funebre, &c. prononcée dans la Sainte Chapelle de Paris le 24. Mai 1712, par le Pere DE LA RUË Jesuite. A Paris, chez Etienne Papillon, ruë S. Jacques, près l'Eglise S. Benoist, à l'Image S. Maur. in 4. pp. 44.

LE nom seul de l'Orateur donne une grande idée de la Piece, & cette idée ne sera pas démentie par les traits que nous en allons rapporter. Quels événemens, quels spectacles, Messieurs (s'écrioit-il dans son exorde, en parlant du pouvoir de Dieu) „ Son bras s'est apesanti „ aussi-bien sur les Princes que sur les Sujets. Une Maison pareille à la Maison de David, élevée par les mains de la Sageffe, appuyée sur tant de colonnes qui sembloient la rendre inébranlable „ aux assauts de la fortune & aux injures „ des tems; Dieu qui depuis tant d'années „ la.

NOVEMBRE 1712. 5

enoit ouverte à la victoire, à la
gnificence, à la joye; fermée en ap-
nence à la douleur & au chagrin: par
mbien de coups imprévus, subits, &
terez, vient-il d'y étendre la solitu-
, & d'y introduire la mort? On n'y
oyoit point cependant ni d'Ammons ni
Absalons dignes du courroux de Dieu.
& l'affection & le respect, la concorde
& l'affection y regnoient dans tous les
cœurs. La France ne laisse pas d'y voir
es revolutions qui autrefois étonnerent
la Judée; & le Monarque religieux y
verse sur sa famille innocente & desolée-
les mêmes larmes que David sur ses en-
fans criminels & malheureux... N'avez-
vous donc donné, Seigneur, au regne
d'un Souverain qui nous a presque tous
vûs naître, & que nous reverons tous
comme notre Pere commun; n'avez-vous
donné à son regne une étendue incon-
nuë jusqu'ici à tous les Rois, que pour
faire éclater de son tems des prodiges
inouïs dans tous les regnes? N'avez-
vous arrangé sous ses yeux dans un or-
dre si brillant la nombreuse posterité
que vous paroissiez lui destiner, que
pour lui enlever en vingt jours ce qui
faisoit l'appui de son trône pour tout un
siècle? Une Couronne portée depuis
plus de douze cens ans par tant de Rois,
élevée avec tant d'éclat sur l'auguste
» fr

„ front qui la soutient depuis 70 ans, n'a
 „ pour appui prochain qu'un enfant de
 „ deux ans.... Pardonnez, Seigneur, à
 „ notre foible mortalité la peine que nous
 „ avons à voir partir de la terre un Prince
 „ que vous appelez au Ciel. Nous n'é-
 „ tions plus dignes de lui dès que vous
 „ l'avez jugé digne de vous. La Pompe
 „ que nous dressons à la memoire de son
 „ nom n'est funebre que pour nous, elle
 „ est triomphante pour lui. Et si nous ce-
 „ lebrons ses funerailles avec ce sombre
 „ appareil que la douleur nous inspire, &
 „ que l'Usage nous prescrit, c'est que
 „ nous n'osons pas encore lui élever des
 „ Autels : consolation reservée à ceux qui
 „ viendront après nous... Nous n'orne-
 „ rons point son tombeau des lauriers
 „ cueillis dans le sang par les mains de la
 „ Victoire ; on n'y verra point suspen-
 „ duës les dépouilles des ennemis gemif-
 „ sans & desolez, pitoyables amusemens
 „ de la profane douleur : non, mais les
 „ Passions enchainées par la Raison ; la
 „ Raison soumise à la Foi ; le Libertinage &
 „ l'Hypocrisie confondus par la Pieté ; l'oi-
 „ siveté, la volupté, l'arrogance, la du-
 „ reté, tous les vices étouffez & domp-
 „ tez par les vertus, lui serviront de tro-
 „ phées, les idoles de la vanité ne souil-
 „ leront point le lieu saint. Le parfum
 „ de nos prieres que les Anges porteront

au Ciel en odeur de suavité, ne sera point corrompu par la fumée des éloges mondains, dont la flatterie des vivans ose encenser l'orgueil des Grands jusques dans le neant de leurs cendres. Ces traits sont grands, ils donnent l'idée vrai sublime; la suite en renferme d'autres qui ne sont pas moins beaux, mais on les sacrifie ici à la nécessité d'alléger.

ces Oraisons Funebres de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Monseigneur Louis, Dauphin, mort en 1711, & de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Monseigneur Louis, Dauphin; & de très-haute, très-puissante & très-excellente Princesse Marie-Adelaide son épouse. Par M. l'Abbé DU JARRY. A Paris, chez Nicolas Pepie, rue S. Jacques, au Grand S. Basile. 1712. in 4. pagg. 87.

Ces Oraisons funebres n'ont pas été prononcées, mais afin que le Public ne fût pas privé d'un travail qui étoit fait pour lui, on y a suppléé par l'impression. Nous avons à nous plaindre de ce que l'ordre des dates offre les dernières à nos yeux ces deux Pieces, & que pressez par nos bornes nous ne sçaurions en faire juger que par la reputation de l'Auteur.

De la Recherche de la Verité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, & de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les Sciences. Sixième Edition, revüe & augmentée de plusieurs éclaircissemens. Par N. MALEBRANCHE, Prêtre de l'Oratoire de Jesus. A Paris, chez Michel David, Quay des Augustins, à la Providence. 1712. in 12. 4. vol. Tome I. pp. 552. Tome II. pp. 615. Tome III. pp. 555. Tome IV. pp. 652.

VOICI la plus exacte & la plus ample de toutes les Editions qu'on ait faites de ce Livre fameux, publié pour la première fois à Paris il y a environ 40. ans. On l'a depuis souvent réimprimé dans cette même ville & ailleurs en différentes formes: & on l'a traduit en diverses Langues. Il y en a une version Latine, faite par M. *Lenfant*, Ministre à Berlin; & plusieurs traductions Angloises, de la dernière desquelles M. *Taylor* est Auteur. L'Édition dont nous rendons compte a cela de particulier, Qu'elle est d'un plus gros caractère que les précédentes, & que le Libraire qui s'est chargé de l'impression a eu grand soin que la beauté du papier & la netteté des caractères répondissent au mérite & à la réputation de l'Ouvrage: Qu'elle forme, ou deux volumes in 4.

peuvent néanmoins se relire en un
 ou quatre volumes *in 12.* assez épais:
 la seconde Préface qui dans les autres
 éditions étoit à la tête du dernier tome,
 ce tome des *Eclairciffemens*, paroît ici
 commencement du second volume *in*
 du troisiéme volume *in 12.* Que le
 premier des quatre tomes *in 12.* contient
 deux premiers Livres, où l'on traite
 des *Sens* & de l'*Imagination*; que les trois
 suivants qui roulent sur l'*Esprit pur*,
 les *Inclinations* & les *Passions*, remplissent
 le second volume; que le troisiéme ren-
 ferme le sixième Livre ou la *Méthode*, le
 petit Traité des *Loix generales de la*
Communication des Mouvements, & la *Réponse*
des Régis; & que le dernier tome est
 des *Eclairciffemens*: Qu'on trouve à la
 fin de ce même volume deux nouveaux
Eclairciffemens; l'un sur la matiere subtile,
 qui fournit le dénouement de plusieurs
 difficultés concernant les effets les plus ge-
 néraux de la Nature; l'autre, sur la struc-
 ture de l'œil, & sur l'Optique, pour ser-
 vir à l'intelligence de ce qui est dit dans
 le sixième Livre, touchant les erreurs de la
 vue.

Il seroit inutile de nous engager
 dans le détail d'un Ouvrage aussi connu
 que celui-ci; mais nous ne pouvons nous
 dispenser de donner en peu de mots une
 idée de ce que cette Edition offre de nou-
 veau, c'est-à-dire, des deux Pièces dont
 nous

de la verité, le N. 1. Mais
primer un nouvel Eclairciffem
miere & les couleurs, sur la
feu, & sur plusieurs autres effe
re subtile. Ce morceau avoit
partie dans les *Memoires de l'Acad
des Sciences* (année 1699. p. 41
L'Auteur y supposoit Que la n
ou étherée n'est composée que
de petits tourbillons, qui tou
centres avec une extrême rap
se contrebalaient les uns les
cette supposition qu'il entrepri
ver ici; & il confirme les
en apporte, par l'explication
plus généraux de la Physique
font la dureté des corps,
leur pesanteur, leur legereté,
la refraction & la reflexion d
I. La rapidité du mouveme

on; & cette poudre n'est mise en feu en mouvement que par la matiere subtile qui la touche & qui la penetre. Or le mouvement qu'a la matiere étherielle n'est pas employé dans le cours à peu près circulaire ou elliptique des grands tourbillons. Toutes les petites parties de cette matiere ont encore des mouvemens très-rapides. Et parce que l'Univers est comprimé par une force comme infinie, qu'il n'y a point de vuide; ces parties de la matiere subtile se résistent réciproquement par leurs mouvemens divers & particuliers, il est nécessaire qu'elles se dirigent sans cesse, & forment de petits tourbillons, & dans ceux-ci d'autres encore plus petits, & même encore d'autres moins sensibles dans les intervalles concaves que l'on imagine entre les tourbillons qui se touchent; & tous ces tourbillons se contrebalancent les uns les autres. Car si cette matiere se mouvoit en même sens, elle porteroit dans son cours avec plus de vitesse que la foudre. Mais (continuë le P. de la Hire) comme ces petits tourbillons sont nécessitez par leur mutuelle résistance, de s'ajuster ensemble, & de se contrebalancer de maniere qu'ils puissent régler leurs mouvemens, en se mettant les uns par rapport aux autres dans une espece d'équilibre; ils font que comprimer les parties des

corps grossiers les unes contre les autres, lorsque les parties de ces corps se touchent immédiatement.

Ainsi (poursuit l'Auteur) les tourbillons de la matiere étherée qui sont mêlés avec la poudre dans un canon, & qui l'environnent, étant en équilibre entre eux, ils n'y causent aucun changement; & ils en compriment les parties, bien loin de les mouvoir & de les separer. Mais lorsqu'on y a mis le feu, c'est-à-dire lorsque l'équilibre des tourbillons a été rompu, & que les parties de la poudre sont envelopées & nagent dans les petits tourbillons nouveaux de la matiere de plusieurs tourbillons rompus; alors les parties de la poudre reçoivent quelque peu du mouvement de ces tourbillons, dont il est démontré qu'elles ne communiquent encore au boulet que la sixième partie. La poudre (ajoute l'Auteur) ne reçoit que *quelque peu* du mouvement de la matiere étherée qui l'environne, non seulement parce que toute la poudre ne prend pas feu dans le même instant, mais encore parce qu'elle ne nage que très-peu de temps dans le cours de la matiere qui l'entraîne, & qu'un corps qui n'est mù que par la communication du mouvement du fluide qui l'environne, ne reçoit pas dans un instant autant de mouvement que le fluide même. Puis donc qu'un boulet sort

fant est poussé avec tant de vitesse par cette petite partie de mouvement qu'il emprunte de la matiere étherée; quelle doit être la rapidité du mouvement de cette même matiere?

C'est par la force centrifuge des petits tourbillons que forme la matiere étherée, que le sçavant Auteur explique la dureté des corps & leur ressort. Et pour montrer que cette force est plus que suffisante pour causer la resistance des corps les plus durs, tels que l'acier, ou le diamant; il compare la force centrifuge des petits tourbillons à celle des grands, en déterminant, par exemple, la force centrifuge d'un point physic de l'un de ces petits tourbillons, & la comparant avec celle d'un semblable point physic de la terre, ou d'un semblable point physic du volume de la matiere étherée qui fait équilibre avec la terre, & qui la contraint à demeurer dans la même distance du Soleil; & il trouve par un calcul que nous ne rapporterons point ici, Que la force centrifuge d'un point physic du petit tourbillon doit être celle d'un point physic du grand, comme le nombre 72000. 000. 000. 000. est à l'unité. Ce calcul (ajoute-t-il) quoi que exact, peut donner quelque idée de la puissante force centrifuge des petits tourbillons, qui seule est la cause de la dureté

des corps, & qui résiste à l'effort qu'on fait pour les rompre.

On peut expliquer par ces petits tourbillons de la matière étherée, la fluidité des corps, de l'eau, par exemple, & les fermentations différentes qu'excite le mélange de diverses liqueurs. Le P. Malebranche passe légèrement sur ces deux points, comme moins importans, pour venir à l'explication de la pesanteur, dont la cause paroît si cachée, & qui dépend encore (selon lui) de la force centrifuge des mêmes petits tourbillons.

C'est sur quoi le P. Malebranche s'étend fort au long, après avoir fait quelques réflexions sur les inconveniens inseparables du sentiment attribué à *Descartes*, selon lequel cette pesanteur des corps est l'effet de la force centrifuge que la matière subtile tire de son mouvement circulaire autour de la terre. Voici en substance le raisonnement du P. Malebranche. Si l'on conçoit une pierre en l'air environnée de tous côtez de l'*Ether*, il est évident que celui qui est au dessous de cette pierre, aussi bien que celui qui est au dessus, est dans un parfait équilibre: car étant de même nature, & composé de petits tourbillons, toutes ses parties se pressent & se contrebalancent également par leur force centrifuge. Mais la matière étherée qui est aux côtez de la pierre, n'est point en équilibre.

re avec elle ; parce que les parties de la terre n'ont point de mouvement circulaire ou de force centrifuge, par laquelle elles agissent & tendent à s'échaper de tous côtés, comme font les petits tourbillons. Ainsi l'*Ether* doit prendre le dessus de la pierre, & la faire descendre pour deux raisons, dont la principale est Que la réaction que souffrent les petits tourbillons, est beaucoup plus grande du côté du centre du grand tourbillon de la terre, cause de l'immobilité ou de la résistance de ce centre également poussé par les tourbillons qui sont en dessous, qu'elle ne l'est de tout autre côté. Voilà pourquoi les corps grossiers tombent directement vers le centre de la terre ; & c'est de quoi l'auteur donne une démonstration, que nous rapporterions ici, si elle pouvoit être entendue sans le secours des figures. Il examine ensuite si la pesanteur de la pierre viendroit point de ce que la matière circule autour de la terre beaucoup plus vite que la pierre ; & qu'ainsi tendant à prendre le dessus par la force centrifuge qui résulte de sa grande vitesse, elle poussa la pierre vers la terre : Et pour rendre cet examen plus utile, & plus agréable, nous chercherons d'abord quelle est la cause de la pesanteur des Planètes, qui les obligent à circuler autour du Soleil, pour voir si ce n'est la même qui fait tomber ici bas

fi aisément la lumière, ait sans comparaison plus de parties grossières qui la fassent réfléchir, que l'eau & le verre : 2. Parce qu'il n'est pas concevable que des rayons qui tendent à sortir de l'eau ou du verre, aucun ne puisse entrer dans l'air, lorsque l'angle de leur obliquité est plus petit que 40 degrés, par cette raison que les parties grossières de l'air les obligent à se réfléchir; & que pour peu que l'angle de l'obliquité augmente, ils y entrent presque tous; ce qui marque évidemment que la réflexion des rayons qui ne se fait qu'à la surface de l'air, a une autre cause que la rencontre de ses parties grossières : 3. Parce que les rayons qui rencontrent les parties grossières de l'air & qui les ébranlent, ainsi que celles qui rencontrent les petites parties solides du verre & des autres corps, ou s'éteignent entièrement, ou du moins n'en font point repousser de la manière nécessaire pour en continuer ou en transmettre les vibrations, ni avec assez de force pour rompre les rayons aussi considérablement qu'ils sont rompus à la surface du verre ou du diamant, dont la réfraction est environ comme 5 à 2; car même ici bas, où l'air est comprimé par le poids de l'atmosphère, dans un volume composé d'air & de matière subtile, l'air grossier n'en occupe pas la dix-millième partie.

Lc P. Malebranche après avoir confirmé

mé

Ené ces raisonnemens par quelques expériences qui lui paroissent décisives, expose son sentiment sur la cause de la reflexion & de la refraction; & il la tire de l'action même de la matiere subtile. Il remarque d'abord que toutes les parties de l'*Ether* ou tous les petits tourbillons, dont il est composé, sont également comprimez & en équilibre entre eux, ou qu'ils tendent sans cesse à s'y mettre. Cela étant supposé, dès que les petites parties du corps lumineux pressent les petits tourbillons qu'ils rencontrent, leur pression se communique à tous les autres jusqu'à nous, & cela en un instant, à cause qu'il n'y a point de vuide. Ces petites parties du corps lumineux par leurs mouvemens divers représentant par secousses les tourbillons qui leur résistent, causent en eux des vibrations de pression, qui se font en ligne droite tant qu'elles sont dans l'*Ether*. Mais lorsqu'ils rencontrent obliquement la surface du verre, ils y souffrent refraction, & cette refraction est d'autant plus grande, que les corps où ils entrent sont plus pesans ou plus denses que ceux dont ils sortent. Supposant donc qu'un rayon tombe obliquement sur le verre, il est évident qu'il doit se détourner vers la perpendiculaire: car y ayant plus de tourbillons dans l'air que dans le verre, il y a dans le premier plus de forces centrifuges; & le rayon n'étant

plus également pressé par les forces centrifuges des tourbillons environnans, il faut que la direction des vibrations de pression se détourne du côté le plus foible. Or comme il y a le même rapport entre la force centrifuge des tourbillons qui sont dans l'air au dessus & au dessous du verre, & celle qui est aux deux surfaces du verre; le rayon se détourne autant de la perpendiculaire au point de la surface par laquelle il est sorti du verre, qu'au point de la surface opposée par laquelle il y est entré.

A l'égard de la reflexion des rayons, l'Auteur après s'être efforcé de démontrer qu'elle n'est causée ni par les parties grossières dont le verre & les autres corps sont composez, ni par l'air qui les environne; il conclut qu'elle n'est dûë qu'à la force centrifuge des petits tourbillons de la matiere étherée. Mais pour mettre la chose dans un plus grand jour, il s'attache à marquer les differences qui se trouvent entre la reflexion de lumiere & celle d'une boule très-dure ou à ressort parfait. Ces differences consistent, 1. En ce que les tourbillons ne sont point en mouvement comme la boule; car la reflexion d'un rayon de lumiere n'est qu'une nouvelle détermination dans la ligne de pression des petits tourbillons qui demeurent en leur place. 2. En ce que la reflexion des rayons

ne se fait pas au point où le rayon & les tourbillons touchent les parties solides du verre, qui n'ont point de force centrifuge; mais sur les tourbillons, qu'ils pressent, & qui sont détournés vers la perpendiculaire par le plus grand nombre des tourbillons qui sont au dessus du verre. 3. En ce que la reflexion des rayons, c'est-à-dire, la pression des tourbillons ne se réfléchit pas entière; la plus grande pression se fait dans le verre & le traverse: la pression réfléchie ne venant que de la réaction des tourbillons pressés par l'action de ceux qui sont au dessus du verre, & qui les détournent vers la perpendiculaire; le rayon réfléchi est beaucoup plus foible que le rompu. 4. En ce que le ressort qui fait rejaillir la boule, ne vient que de la force centrifuge des petits tourbillons qui sont dans ses pores: le ressort qui fait rejaillir les rayons n'est que la force centrifuge des petits tourbillons mêmes, dont le rayon est composé. Quant à l'égalité qui se trouve entre l'angle d'incidence du rayon & celui de reflexion, elle dépend de la même cause qui produit cette égalité dans le rejaillissement de la boule à ressort.

Le P. Malebranche pour faire voir la fécondité de son principe ou de son hypothese, en déduit les raisons de divers Phénomènes de l'Optique; & il termine cet *Eclaircissement* par des reflexions sur la sa-

gesse infinie du Createur, qui dans la creation de l'Univers a tellement distribué & déterminé le mouvement aux diverses portions de la matiere, qu'il en a formé un ouvrage dont toutes les parties ont entre elles une dépendance mutuelle; un ouvrage qui se conserve & se renouvelle sans cesse par cette loi generale, la plus simple qu'on puisse concevoir, Que tout corps soit mû du côté vers lequel il est plus pressé, & à proportion qu'il l'est davantage.

II. Nous nous sommes si fort étendus sur ce premier Eclaircissement, que les bornes dans lesquelles nous avons coutume de renfermer nos analyses, ne nous permettent pas de nous arrêter long-temps sur le second. Nous dirons seulement que l'Auteur y donne d'abord une description très-exacte de toutes les parties dont l'œil est composé; de ses membranes, de ses humeurs, de ses muscles. De là il passe à ce qui regarde la nature & les proprieté de la lumiere. Il explique comment se transmet l'action des corps lumineux; comment s'excite en nous le sentiment de la lumiere, de la blancheur, & des autres couleurs; ce que c'est que la lumiere réfléchie, & par occasion, quelle est l'extrême délicatesse des fibres de la retine; en quoi consiste la refraction de la lumiere, quelle en est la mesure, la difference des refractions des rayons qui tombent sur un
verre

verre convexe. Il parle après cela du foyer de ces sortes de verres. Il prouve par une expérience, Que les rayons éloignez de l'axe de la vision rendent confuses les images des objets; & par une autre, Qu'afin que les images que peignent à leur foyer les verres convexes, soient bien distinctes & assez vives, il faut un rapport déterminé de l'ouverture de la loupe avec la quantité de lumière dont les objets représentés par l'image sont éclairés. Il rend raison pourquoi les images s'éloignent de la loupe quand les objets s'en approchent. Il enseigne à déterminer les diverses distances des images, les distances des objets étant données.

Ces veritez de Dioptrique supposées, il examine comment on voit les objets, & les raisons de la structure admirable de l'organe de la vûë. Il soutient que c'est sur la *rétine* que se doivent peindre les objets; & il répond aux objections de ceux qui regardent la *choroïde* comme l'organe immédiat de la vision. Il s'applique à faire connoître pourquoi l'œil est rempli d'humeurs; pourquoi l'Iris est mobile, & l'humeur aqueuse, fluide; pourquoi la cornée est plus convexe que les autres parties de l'œil, & pourquoi les trois humeurs sont de différente nature, & situées comme nous les voyons. Il découvre l'usage des muscles, & principalement des obliques,

qui (selon lui) servent à allonger le globe de l'œil en le comprimant, le crystalin (à son avis) ne changeant point de figure. Il assigne la véritable fonction du petit cartilage, qui sert au muscle oblique supérieur, de *poulie de retour*.

Enfin le P. Malebranche tire de cette merveilleuse mécanique des yeux & de la vision, qu'il vient d'exposer, un nouveau sujet de réfléchir sur la sagesse infinie de Dieu, qui paroît non seulement dans la perfection de ses Ouvrages, mais beaucoup plus encore dans la simplicité des voyes par lesquelles il les construit. C'est à regret que nous ne faisons qu'effleurer toutes ces matieres, & surtout ce dernier article. Mais ce que nous venons d'en indiquer en gros suffira pour exciter la curiosité des Lecteurs, qui sçavent que l'Auteur n'excelle pas moins dans l'art de donner à ces sortes de réflexions Métaphysiques toute la force & toute la dignité qui peuvent les rendre plus persuasives & plus respectables, qu'à répandre sur les sujets de Physique toute la clarté & toute l'évidence dont ils sont susceptibles.

NOUVELLES DE LITTERATURE.

* D E N A P L E S.

LE Seigneur Jean Baptiste de Vico, Professeur d'éloquence dans le College Royal

* Tiré du Journ. de Trev. Fev. 1712. p. 316.

royal de cette ville, est un de ces génies singuliers qui s'ouvrent de nouvelles routes. Les deux Ouvrages qu'il vient de donner au Public sont pleins d'idées neuves & originales. Le premier est une Critique de la manière dont on étudie aujourd'hui. *Dissertatio de ratione studiorum.* L'Auteur la compare à la manière qu'ont suivie les Anciens. Pour tâcher de découvrir par cette comparaison quelle est la meilleure manière d'étudier, il examine dans ce parallèle les usages que les Anciens se proposoient dans leurs études, & celles que nous nous proposons, les sciences instrumentales dont ils se servoient pour apprendre les autres, & celles que nous employons au même usage, les secours qu'ils avoient pour devenir savans, & ceux que nous avons. C'est la Critique que nous nous appliquons d'abord, & comme le but de cet Art est de tendre à la certitude, & d'écarter, non seulement le faux & le douteux, mais encore le vraisemblable, l'étude de la Critique réoccupe les jeunes gens contre toutes les Sciences qui ont le vraisemblable pour objet; elle les dégoûte des beaux Arts, de l'Histoire, de la Jurisprudence. Poussée trop loin, elle va jusqu'à compter pour rien en la certitude morale, jusqu'à rendre suspects la Morale & la Religion, dont tous les articles, toutes les maximes, n'ont pas une évidence métaphysique.

Un autre inconvenient de nos premières études, c'est que nous nous donnons tous à la Critique, nous négligeons la Topique si estimée des Anciens, qui faisoient toujours précéder la Critique par cette Science, qui apprend à chercher les sources des preuves, & à remplir son esprit de principes arrangez & distribuez dans certaines classes, appelez Lieux communs. Cette pratique des Anciens est sans doute conforme à la Raison. La Topique étend l'esprit, la Critique le resserre. La Topique le rend fécond, la Critique le dessèche, la Topique apprend à établir, avec la Critique on ne peut que détruire, & c'est là le grand défaut des Sçavans de nôtre siècle.

On a encore plus nuï aux Sciences, quand on a voulu les réduire toutes à la méthode géométrique, propre seulement aux Mathématiques; transportée hors de sa place naturelle, elle ôte à l'éloquence toute sa beauté, elle fait d'un discours un squelette, elle embarrasse la Morale.

L'analyse tant vantée paroît à Mr. de Vico plus propre à amuser l'esprit, qu'à le rendre capable de connoissances utiles. Les inventions les plus avantageuses au genre humain ne doivent rien à cette merveilleuse analyse, qui, par une espece de quietisme, fixe tellement l'esprit dans la contemplation de la Verité, qu'elle le rend incapable d'en faire usage. Mr. de Vico se

plaint encore que ces Medecins modernes ont quitté la sage méthode des Anciens, qui s'appliquoient à perfectionner la Medecine par les observations que la pratique leur fournissoit. Les Modernes épuisent leur esprit à inventer des Systèmes. Entêtez de ces chimeres, ils ne jugent des maladies que sur des principes qu'ils se sont formez, il en coûte cher aux malades, & chaque Système a plus d'une victime.

L'examen des secours nouveaux que nous prétendons avoir pour parvenir aux Sciences, n'est pas la partie la moins curieuse de la Dissertation. Nous comptons pour un grand avantage que toutes les Sciences soient réduites en Art. Le sçavant Napolitain pense autrement, il désapprouve sur tout qu'on ait fait de la Jurisprudence un Art difficile, une Science de parade plus que d'usage, qu'on lasse les esprits des jeunes Jurisconsultes par le travail fatigant de concilier les Loix, au lieu de former leur jugement par l'étude courte & facile des principes naturels de l'équité. Il découvre par une histoire secrette du Droit Romain l'idée qu'on doit s'en former, il enseigne enfin ce qu'il faudroit faire pour en rendre l'étude plus utile à la jeunesse.

Les grands modèles que l'antiquité nous a laissez, l'invention de l'Imprimerie, les Universitez, paroissent de grands secours pour devenir doctes. Mr. Vico n'en a

T A B L E D E S L I V R E S.

Fautes à corriger dans ce Mois.

Pag. 489. lig. 21. à un Tableau lif. un Table
Pag. 491. lig. 10. d'Hercule lisez Hercule.

T A B L E
D E S L I V R E S, &c

N O V E M B R E 1712.

LE Jugement d'Hercule, ou Dissertation sur
Tableau.

REMI BAUDEMONT, la grande & fameuse
couverte de la Quadrature du Cercle.

Lettre sur la prétendue Quadrature du Cercle de
Baudemont.

HERMANT, Histoire des Hérésies.

RUEL, Lettre sur la palpitation du cœur.

Le P. MARTINEAU, Recueil des Vertus de L.
de France Dauphin.

JAQUES MABOUL, Oraison Funèbre de M.
Dauphin & de Mad. la Dauphine.

Le P. GAILLARD, Oraison Funèbre des
Princes.

Le P. DE LA RUE, autre Oraison Funèbre.

DU JARRY, les Oraisons Funèbres du Da
mort en 1711. & de son Fils, & de M.
Dauphiné.

MALEBRANCHE, de la Recherche de la V

Nouvelles de Littérature.

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WAESBERGE.

du Catalogue de SEPTEMBRE 1712.

ogie des Grands Hommes, soupçonnez de
lagie par G. Naudé, avec des Remarques.
Amsterdam. 1712.

thegmes ou Recreation de la Jeunesse par
Dr. S. *Wittenberg.* 1660.

tion de Mr. le Noble à l'auteur des Dia-
es Diaboliques. 12. *Turnhout.* 1708.

eron, ou Traité du Commencement des
S. S. *Paris.* 1617.

ecture Generale de Vitruve, reduite en A-
é par Perrault. 12. *Amsterd.* 1691.

i di Gio. Fragofo tradotta da Baldas. Graf-
4. *Venet.* 1686.

iate o Raccogliatrice di Scipion Mercurio,
etta da Ezech. di Castro. 4. *Verona.* 1642.

(Gilbert) the History of the Rights of Prin-
n the disposing of Ecclesiastical benefices
Churchland. 8. *Lond.* 1681.

des (Theodorus) Verklaringe over 't Bock
4. *Leeuwaerd.* 1700.

eraticien over de tegenwoordige Staatszaaken
Nederland. 4. 1684.

ert (Steph.) Aenmerkinge over de Chirur-
n Praëtyk van P. Barbette. 8. *Amst.* 1694.

(Foh.) Argenis. 8. *ibid.* 1680.

Satyricon of Heckel-Schrift. 8. *ibid.* 1683.

(22)

OCTOBRE 1712.

ardi (Petr.) Abbat. & Heloisæ Conjugis O-
tra nunc primum edita à Francisc. Ambpe-
Paris, 1616.

- Idem cura Sommalii. 12
 — Idem cum notis Henrici
 Colon. 1646.
 — Per se ipsum docens Ca
 ris. 1680.
 Augustini (Michael à St.) Instit
 4. Antwerp. 1671.
 Bergeri (Joan. Henr.) Animadve
 nemanni quaestiones ad pand
 1710.
 — Electa processus executivi,
 vocatorii & matrimonialis. 4.
 — De Utilitate usucapionis i
 minio. 4. Lipsia. 1710.
 — OEconomia Juris ad usum
 commodatum. 4. Lipsia. 1712.
 — De usu actionum. 4. *ibid.*
 hujus Auctoris No. 20. 21.
 Bellinus (Lauren.) de Urinis & P
 sione sanguinis, de febribus, d
 & pectoris. 4. Francef. 1689.
 — Exercitationes Anatomicæ,
 num & de gustus Organo. 4.

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

liez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WÆSBERGE.

du Catalogue de SEPTEMBRE 1712.

de des Grands Hommes, soupçonnez de
hérésie par G. Naudé, avec des Remarques.
Amsterdam. 1712.

Maximes ou Recreation de la Jeunesse par
J. S. Wittenberg. 1660.

Discours de Mr. le Noble à l'auteur des Dia-
logues Diaboliques. 12. Turnhout. 1708.

Discours, ou Traité du Commencement des
Lettres. Paris. 1617.

Table Generale de Vertue, reduite en A-
rt par Perrault. 12. Amsterdam. 1691.

Il Gio. Fragofo tradotta da Baldas. Graf-
Venet. 1686.

de o Raccogliatrice di Scipion Mercurio,
da Ezéch. di Castro. 4. Verona. 1642.

(Jilbers) the History of the Rights of Prin-
ces in the disposing of Ecclesiastical benefices
in Churchland. 8. Lond. 1681.

(Theodorus) Verklaringe over 't Bock
van de Leenwaerd. 1700.

Discours sur le bien de la République
des Provinces Unies des Pays-Bas
des Pays-Bas. 4. 1684.

(Steph.) Aenmerkinge over de Chirur-
gische Practyk van P. Barbette. 8. Amst. 1694.

(Föh.) Argenis. 8. *ibid.* 1680.

Discours sur le bien de la République
des Provinces Unies des Pays-Bas
des Pays-Bas. 8. *ibid.* 1683.

(22)

OCTOBRE 1712.

de (Petr.) Abbat. & Heloise Conjugis O-
mnium nunc primum edita à Francisc. Ambro-
Paris, 1616.

AV

CATALOGUE DE LIVRES.

- l'Ingenieur par Clermont. 12. *Strasb.* 1707.
 ——— En Livret & par comptes faits, 12.
Bruss. 1700.
 ——— En sa perfection par le Gendre. 8. *Amst.*
 1688.
Arias (Franc.) il Soldato Christiano overo Chri-
 stiani Ricordi. 4. *Venet.* 1609.
 Arte del Navigare, de Pietro da Medina. 4. *Ven.*
 1609.
 Guerras de Flandes pr. Card. Bentivoglio. fol.
Amber. 1687. con Estamp.
 Camden's Britania by Edmund Gibson. fol. *Lon.*
 1695.
Akerflood (Theodor.) Verklaringe en uytbreijinge
 over de Brief aen de Galaten. 4. *Leyde.* 1695.
 fiet meer No. 11. 13.
 Antitheses der Artikelen van 't Classis van Wil-
 cheren. 8. *Hage.* 1696.
 Consultation, Advysen en Advertissementen van
 treffelyke Regtsgeleerde van Uytrecht. 4. *Uyt-*
recht. 1695-1700. 3. deelen.

F I N.

JOURNAL
DES
CAVANS,

⁵
Pour le Mois de
DECEMBRE

1712.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSENS à WAESBERGE

MDCCXII.

A V I S.

ON trouve à Amsterdam chez les W A L S-
BERG E les Livres suivans :

L. ANNÆI SENECÆ Tragoediæ ad Edi-
tionem Gronovii emendatæ, cum no-
tis THOMÆ FARNABII, accedunt
HIERONYMUS AVANTIUS & GEORGIUS
FABRICIUS de Generibus Carminum,
apud L. Annæum Senecam tragicum.

12.

*Eloge de la Folie composé en forme de Declama-
tion par ERASME DE ROTTERDAM, avec
quelques Notes de Listerius, & les belles fi-
gures de Holbenius, le tout sur l'Original
de l'Academie de Bâle, piece qui représen-
tant au naturel l'Homme tout defiguré par
la sottise, lui apprend agreablement à rentrer
dans le Bon Sens & dans la Raison : m
duite nouvellement en François, par
G U E U D E V I L L E. 12. A L E I*

1713.

*Système de Reflexions qui peuvent contri-
buer à la netteté & à l'étendue de nos connoissances
ou nouvel Essai de Logique par J. V
CROUSAZ, Professeur en Philosophie
en Mathematique dans l'Academie d*

sane. 8. Amsterdam 1712.

*Oeuvres d'Architecture de VINCENT
MOZZI, enrichies de plusieurs Dessins
plus beaux Edifices de Rome. fol*

1713.

JOURNAL

DES

CAVANS,

3

Pour le Mois de Decembre MDCCXII.

*Lettres de Mr. le Baron de LEIBNIZ à
Mr. Hartsoeker, avec les Réponses de Mr.
HARTSOEKER.*

MONSIEUR de Leibniz, prié par Mr. Hartsoeker de lui dire son sentiment sur les Conjectures Physiques que le dernier a exprimées, envoya d'abord à Mr. Hartsoeker quelques objections, auxquelles ce philosophe a répondu dans ses *Eclaircissements*, sans nommer Mr. de Leibniz. La dispute n'a pas fini par l'impression des *Eclaircissements*, elle est même devenuë plus vive. Mr. de Leibniz s'est trouvé insensiblement engagé à combattre les principes du Systême de son adversaire, c'est-à-dire, la parfaite liquidité d'un de ses élémens,

C c 2

* Cet Article est tiré du Journ. de Trev. Mars 172. P. 494.

qui en fait la dureté, avoit
causé la conformité des mo
poussent ces parties: selon le
mouvements conspirans sont
quelque accident, les partie
union, & le corps devient
Hartsoeker ne comprit pas c
Mr. de Leibniz vouloit dire
en étoit là, quand Mr. de L
la premiere des Lettres suiv
Desbosses Jesuite demeuran
pour la faire tenir à Monsie
Le Pere Desbosses, aujour
de Theologie à Paderborn
long-tems ami intime du c
Leibniz. Beaucoup de scav
netration, jointes à toutes l
ami Chrétien, qualitez que
niz a reconnues dans le Je

D E C E M B R E 1712.

603

Lettre de Monsieur de LEIBNIZ à Monsieur
Hartsoeker.

M O N S I E U R ,

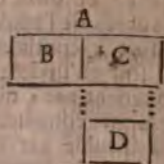
Vous parlez comme si vous n'entendez pas ce que c'est que mouvemens conspirans, & vous demandez si ce que j'appelle de ce nom, ne seroit peut-être pas la même chose que le repos. Mais je réponde que non. Car le repos ne tend point à conserver la liaison des parties, ni à conserver les corps qui demeurent l'un auprès de l'autre, n'ont pour aucun effort à continuer de demeurer ensemble, soit qu'ils se touchent, ou qu'ils ne se touchent pas : mais lorsqu'il y a un mouvement conspirant dans leurs parties qui est troublé par la séparation, il est de la force pour surmonter cet obstacle. Il n'est pas nécessaire aussi que dans les mouvemens conspirans les parties ne soient point de distance : elles peuvent en la changer, pourvu que ce changement spontané soit tout autre que le mouvement violent, qui seroit la séparation qui troubleroit ces mouvemens ; les parties des corps résistent à la séparation non pas parce qu'elles ont peu de force à se séparer, car en ce cas elles résistent encore, si elles étoient en repos.

Cc 3

POS

paration & enes-mêmes, que
 qui voudroit les séparer; ma
 n'aident point, il ne s'ensuit
 s'opposent, & il faut quelq
 tive pour cela.

J'avouë qu'il faut de la fo
 ser un corps de sa place, ou
 aller plus vite qu'il ne feroit
 mais si le corps D, tend à



place le corps C, la résistat
 C, qui diminuë la vitesse
 ne contient rien dont on puiff

cela doit venir du Méchanisme, je ne çaurois trouver que dans le mouve-
 ment conspirant, commun à des parties
 corps B & C, qui fait passer des par-
 tie de l'un dans l'autre par une espece de
 translation, & doit être troublé par la sé-
 paration des corps.

Dire que les mouvemens conspirans
 sont des fictions, c'est dire en effet que
 tout mouvement est une fiction. Car com-
 ment voulez vous faire un mouvement,
 Monsieur, sans qu'il y ait quelque conve-
 nance entre les mouvemens des parties?
 la nature même des fluides agitez les
 expose aux mouvemens les plus accommo-

modés. Vous dites, Monsieur, que vos at-
 omes sont sans parties, & vous trouvez
 difficile que je suppose qu'on peut conce-
 voir qu'un atome A, a deux parties B &

Mais n'êtes-vous pas obligé d'avouër
 qu'on peut concevoir qu'un atome D, va
 prendre l'atome A, sans aller directement
 vers la partie B, & cela en telle sorte
 qu'il emporteroit C avec lui, & laisseroit
 B, si par bonheur A n'étoit pas un at-
 ome, ou autrement un corps ferme? Il
 faut donc du fondement pour assigner des
 causes dans l'atome prétendu, & il faut
 maintenant assigner des causes de son ato-
 me, pour ainsi dire, c'est-à-dire, pour-
 quoi D ne peut pas emporter C avec lui,
 & emporter B en même tems, & il faut

si vous alleguez que
Dieu pour cela, vous recou
cle, & même à un miracle
la volonté de Dieu opere pa
tes les fois qu'on ne sçaur
son de cette volonté & de l
nature des objets. Par exe
qu'un disoit que c'est un
Dieu qu'une Planete aille
dans son orbe, sans que rien
serve son mouvement, je
un miracle perpetuel; car
des choses, la Planete en c
à s'éloigner de son orbe pa
si rien ne l'empêche, & il
l'empêche perpetuellement
cause naturelle ne le fait,
même dans la supposition de
car naturellement la masse
tée par la masse D, sans q

que l'exemple de la Planete, qui en culant se conserve dans son orbe sans autre aide que celle de Dieu, comparée avec la Planete retenue dans son orbe par une matiere qui la pousse toujours vers le soleil, fait bien sentir la difference qu'il y a entre les miracles naturels raisonnables, entre les miracles proprement dits, ou surnaturels, ou plutôt (quand ils n'ont point de lieu) entre une explication raisonnable, & entre les fictions où l'on a recours pour soutenir des opinions mal fondées. C'est ainsi que font ceux qui disent, après l'Aristarque de feu Mr. de Roval, que c'est une loi de la Nature que Dieu a donnée en créant les choses, que tous les corps doivent s'attirer les uns les autres. Car n'alléguant rien que cela pour soutenir un tel effet, & n'admettant rien que Dieu ait fait qui puisse montrer comment il obtient ce but, ils recourent au surnaturel, c'est-à-dire, au surnaturel, & au surnaturel toujours continué, quand il s'agit de trouver une cause naturelle.

Vous avez raison, Monsieur, de dire qu'on doit souvent reconnoître notre ignorance, & que cela vaut mieux que de jeter dans le galimatias, pour vouloir rendre raison des choses qu'on n'entend point. Mais autre chose est avouer qu'on entend point la raison de quelque effet, autre chose est assurer qu'il y a quelque

chose dont on ne peut rendre aucune raison, & c'est justement en cela qu'on peche contre les premiers principes du raisonnement, & c'est comme si quelqu'un avoit nié à Archimede l'axiome qu'il a employé dans son Livre des Equipondérans, qu'une balance où tout est égal de part & d'autre demeure en équilibre, sous prétexte qu'on n'entend pas assez les choses, & que peut-être la balance se change d'elle même sans en avoir aucun sujet.

Ainsi les Anciens & les Modernes, qui avoient que la pesanteur est une *qualité occulte*, ont raison, s'ils entendent par là qu'il y a un certain Méchanisme qui leur est inconnu, par lequel les corps sont poussez vers le centre de la terre. Mais si leur sentiment est que la chose se fait sans aucun Méchanisme, par une simple *qualité primitive*, ou par une loi de Dieu, qui fait cet effet sans employer aucuns moyens intelligibles; c'est une qualité occulte déraisonnable, qui est tellement occulte, qu'il est impossible qu'elle puisse jamais devenir claire, quand même un Ange, pour ne pas dire Dieu même, la voudroit expliquer.

Il en est de même de la *dureté*. Si quelqu'un avouë que le Méchanisme qui fait le fondement de la dureté lui est inconnu, il a raison; mais s'il veut que la dureté vienne de quelque autre chose que du Méchanisme,

nisme, & s'il a recours à une dureté primitive, comme font les défenseurs des atomes, il recourt à une qualité qui est tellement occulte, qu'elle ne sçauroit être renduë claire, c'est-à-dire, à quelque chose de déraisonnable, & qui peche contre les premiers principes du raisonnement par l'aveu qu'il renferme, qu'il arrive quelque chose de naturel dont il n'y a aucune raison naturelle.

C'est aussi en cela que pechent ceux qui introduisent une indifférence d'équilibre, comme si jamais la volonté se déterminoit lorsque tout est égal de part & d'autre intérieurement & extérieurement: ce cas n'arrive jamais, & il y a toujours plus d'inclination d'un côté que de l'autre, & la volonté est toujours inclinée par quelque raison, ou disposition, quoi qu'elle ne soit jamais nécessitée par ces raisons; & j'ose dire qu'une grande partie des fautes qu'on fait dans le raisonnement, vient de ce qu'on n'observe pas bien ce grand principe, *que rien n'arrive dont il n'y ait une raison suffisante*: principe dont Mr. Descartes même, & quantité d'autres habiles gens, n'ont pas assez envisagé la force & les suites. Ce principe suffit lui seul pour détruire le vuide, les atomes, les qualitez occultes, & même le premier élément de Mr. Descartes, avec ses globes & quantité d'autres fictions.

Ainsi vous voyez bien, Mon
 pourquoi Dieu ne pourroit point cré
 atomes, c'est-à-dire, des corps du
 eux-mêmes, des corps d'une dureté
 relle primitive, des corps d'une dur
 vincible, & dont il n'y eut aucu
 son, comme il ne sçauroit créer de
 netes circulatives d'elles-mêmes dan
 orbes, sans qu'il y eut aucune rais
 les empêchât de s'éloigner par la tan
 car il faudra du moins que quelqu
 racle retienne la Planete, ou empê
 parties du corps dur de se séparer, &
 que raison mécanique, ou intelligi
 le fait pas. Quand on accorderoit
 tomes, & quand on seroit éloigné
 mettre le vuide, on ne seroit poin
 pour cela de recourir à un premi
 ment, c'est-à-dire, à une matiere
 tement fluide. Car pourquoi ne po
 on pas remplir l'espace d'une mati
 eut des differens degrez de fluidité
 tenacité, comme je crois que c'est
 ture de toute la matiere.

Je ne vois point aussi pourquo
 necessaire que les corps durs rec
 tout leur mouvement des corps d
 & sur tout d'une masse parfaite
 de, ou de vôtre premier élément
 toute la matiere étant également s
 ble de mouvement, & également
 ble de le tirer d'elle-même, rien n

e son mouvement de le don-
 nerme , aussi bien qu'au plus
 pourroit même dire que le
 t donné à peu de corps fer-
 rendre raison du mouvement
 p de corps fluides , & par con-
 il est antérieur dans l'ordre.
 rps ferme mis dans un fluide
 et en mouvement tout entier,
 une espèce de circulation ne-
 ur remplir le lieu , qui sans ce-
 roit vuide derrière le corps fer-
 te circulation forme une espe-
 sillon , qui a quelque rapport à
 conçoit à l'entour de l'aimant:
 ; permis de dire que l'Univers
 un animal plein de vie & d'in-
 car on seroit porté à croire
 que Dieu est l'ame de cet ani-
 eu que Dieu est *intelligentia su-*
 s , qui est la cause du monde ,
 vers étoit sans bornes , il seroit
 animaux & d'autres êtres ; mais
 oit être un animal.
 remier élément aussi n'est pas
 le de vie & d'intelligence que
 e masse , & ce corps n'étant
 unique , il n'est point convena-
 t de la perception , qui doit tou-
 ndre aux actions des organes , si
 ez que la nature agisse avec or-
 on.

Vous dites, Monsieur, qu'il est impossible que l'esprit humain pénètre comment il arrive qu'une substance ait de la vie & de la perception, & vous avez raison lorsqu'il s'agit du détail & du commencement des choses. Mais vous m'avouerez peut-être aussi qu'on s'explique plus intelligiblement dans mon Système de l'Harmonie préétablie, en concevant que nos substances sont naturellement représentatives de ce qui se fait dans la portion de matiere à laquelle elles sont unies.

J'ai assez satisfait à ceux qui ont objecté, qu'après cela il n'y auroit plus de *liberté*; car Dieu sçachant ce que les esprits choisiroient librement dans les tems, y a accommodé les corps par avance. Mr. Jaquelot, qui me fit une pareille objection de vive voix, fut satisfait de ma réponse, comme il a avoué dans son Livre contre Mr. Bayle; il l'a même éclaircie par une comparaison élégante. J'ai répondu aussi de la même maniere à l'objection de Dom Lami, & ma réponse est dans le Journal des Sçavans. Mr. Bernoulli, quand il étoit Professeur à Groningue, a soutenu des Theses où il a fort bien défendu mon sentiment de l'Harmonie préétablie.

Au reste les imperfections qui sont dans l'Univers sont comme les dissonances dans *une* excellente piece de Musique, qui

D E C E M B R E 1712. 615

contribuent à la rendre plus parfaite, au jugement de ceux qui en sentent bien la liaison. Ainsi on ne peut point dire que Dieu en créant le monde en ait fait une machine imparfaite, & qui se développe mal. Il est vrai qu'il y a des machines dans ce monde qui n'ont pas toujours & d'abord toute la perfection dont elles sont capables.

Je vous rends grâces, Monsieur, de vos bons souhaits sur le commencement de l'année, & je souhaite que vous puissiez encore contribuer long-tems à l'accroissement des Sciences, étant avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-
obéissant serviteur.

LEIBNIZ.

Hanover ce 10. Février.

*Lettre de Mr. HARTSOEKER, à Mr.
Leibniz.*

M O N S I E U R ,

J E ne sçai si j'ai l'esprit trop borné, ou bien si je l'ai trop préoccupé en faveur de

pêcheroit de croire qu'elle fût
des corps d'une dureté parfa
telle par elle-même & de sa
si elle a été créée de Dieu
mande, Monsieur, s'il ne l'
créer comme il auroit souhait
ou pendant un instant, ou
quelque espace de tems limité,
jours, sans employer que sa
té? S'il faut quelque mécaniq
je vous avouë franchement
que je l'ignore, car pour ce q
mouvemens conspirans, je n'
encore rien, un corps peut é
ou en mouvement, & comin
de son mouvement se mesur
duit de sa grandeur avec sa
très-peu de mouvement s'il e
& s'il a très-peu de vitesse; r
un corps qui a très-peu de m

dureté que nous le voyons. Pour moi, je dis qu'il a cette dureté, parce qu'il est composé de corps d'une dureté parfaite & invincible, comme tous ceux de ce monde visible, sans excepter l'eau, l'air, l'éther, & ce qui pourroit être le plus fluide: l'eau n'est fluide que parceque les petits corps parfaitement durs dont elle est composée, ne sont que des boules creuses que la pesanteur de l'athmosphere ne scauroit lier ensemble, si ce n'est que lorsqu'elles se touchent de trop près, par leur ouverture, elles peuvent faire alors l'effet de petits plans, & elles forment ainsi ce qu'on appelle glace. Et le diamant n'est dur, & ne subsiste pendant plusieurs siècles dans le même état sans aucun changement, que parceque les petits corps parfaitement durs, ou les petites masses solides dont il est composé, sont très-fortement liées ensemble par l'athmosphere de la terre qui pese dessus.

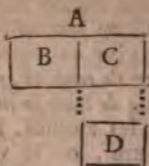
Si vous n'admettez pas ainsi avec moi de petites masses étenduës, solides, & d'une dureté invincible, pour principe de tous les corps sensibles, je vous défie, Monsieur, d'expliquer d'une maniere intelligible la dureté constante des uns, la fluidité des autres &c. Donnez-moi des materiaux, si vous voulez que je vous fasse un bâtiment; car sans cela je pourrois être le meilleur Architecte du monde.

de, & cependant ne pouvoir construire aucun édifice. *Dire que les mouvemens conspirans sont des fictions*, dites-vous, Monsieur, c'est dire en effet que tout mouvement est une fiction. Mais je nie cette conséquence. Je sçai bien, Monsieur, qu'il y a une infinité de corps qui ont quelque convenue entre leurs mouvemens, mais je dis qu'il n'y a point de mouvement qui seul puisse causer la dureté des corps; & certes, Monsieur, quand vous dites dans votre Lettre, *les parties des corps résistant à la séparation, non parcequ'elles ont peu de tendance à se séparer; car en ce cas elles résisteroient encore si elles étoient en repos absolument, contre ce que je soutiens, mais parcequ'elles ont un mouvement considérable qui doit être troublé par la séparation.* Je dois vous avouer, Mr. que j'ai trop peu d'esprit pour en comprendre quelque chose, & encore moins de ce qui suit, *si les parties tendent à la séparation d'elles-mêmes, elles aident celui qui voudroit les séparer; mais quand elles n'aident point, il ne s'ensuit point qu'elles s'opposent, & il faut quelque raison positive pour cela.* Où est le mouvement considérable que peuvent avoir les parties d'un diamant, qui subsiste pendant plusieurs siècles sans aucun changement? Si vous n'appellez pas mouvement, quelque chose tout à fait différent de ce que tout le monde connoît sous ce nom, qu'est-ce

que vous appelez la tendance des parties d'un corps à se séparer, ou à s'unir & se lier ensemble? Enfin qu'est-ce que vous voulez dire, Mr. par ces mots, *si les parties tendent à la séparation d'elles mêmes &c?* Il me paroît, à vous dire la vérité, Monsieur, que vous employez les mots de *tendance* & de *tendant*, sans y attacher aucune idée. *Si vous n'alleguez*, dites vous, Monsieur, *que la volonté de Dieu pour la dureté de vos atomes, vous recourez à un miracle, & même à un miracle perpetuel.* Soit, Monsieur, & j'y aurois recours, comme vous serez obligé d'y avoir recours pour l'existence continuelle de vos mouvemens conspirans, s'il y en avoit, & si sa volonté premiere suffisoit pour cela, il me semble qu'elle suffit aussi pour l'existence de mes atomes.

Si quelqu'un disoit, continuez-vous, Mr. *que c'est une volonté de Dieu qu'une Planete aille circulairement dans son orbe, sans que rien ne l'y aide, ou conserve, je dis que ce sera un miracle perpetuel &c.* mais je pourrois avec raison me moquer d'un tel Philosophe, comme je me moquerois d'un homme qui voudroit passer pour Architecte, & qui cependant ne pourroit faire aucun bâtiment, quoiqu'il eût toutes fortes de bons materiaux propres pour cela. Mais le meilleur Architecte ne fera rien sans materiaux, comme le meilleur Philo-
sophe

fophe n'expliquera pas la constance perpe-
 tuelle de la nature sans atomes, qui doi-
 vent être ses materiaux qu'il faut lui ac-
 corder. *Par la nature des choses*, dites-
 vous, Monsieur, *la Planete en circulant tend*
à s'éloigner de son orbe par la tangente, si
rien ne l'empêche, & il faut que Dieu l'em-
pêche perpetuellement par un miracle, si quel-
que chose naturellement ne le fait. Pour
 moi, Monsieur, je crois que les Planetes
 pourroient demeurer à une certaine dis-
 tance du Soleil sans aucun mouvement cir-
 culaire, parcequ'elles s'y soutiendroient
 par leurs athmospheres, comme je l'ai ex-
 pliqué assez amplement dans les Eclaircis-
 semens sur mes Conjectures Physiques, &
 je suis dans l'opinion que Mr. Newton,
 & tous ceux qui ont été avant & après
 lui de son sentiment, se sont trompez,
 lorsqu'ils ont avancé que les Planetes de-
 meurent dans leurs orbes parcequ'elles ten-
 dent à s'éloigner par la tangente; car
 certes il n'y a point de force centrifuge à
 considerer dans des corps qui sont en é-
 quilibre avec la matiere où ils nagent,
 & qui les transporte en rond. Si les Pla-
 netes étoient des corps qui allassent uni-
 quement par leur mouvement propre, ce
 seroit autre chose. *N'êtes-vous pas obligé,*
dites-vous, Monsieur, d'avoier qu'on peut
concevoir qu'un atome D va contre l'atome
A, en sorte qu'il aille directement contre la



tie B &c. Oui, sans doute, Mr. mais soutiens que l'atome D auroit beau nner contre la partie C de l'atome A s pouvoir la détacher de la partie B, t-il cent mille millions de fois plus de esse qu'un boulet de canon, parce qu'il feroit quelque chose contre la volonté Dieu, qui a voulu que les corps qu'on belle atomes fussent d'une dureté par te & invincible. Ainsi je soutiens avec son qu'un atome est une masse solide, un petit tout sans parties, c'est-à-dire, s parties qui puissent être détachées l'u- de l'autre. Si le corps A n'étoit pas atome, mais composé de deux atomes & C, l'atome C pourroit sans aucune ficulté être détaché de l'atome B, s'ils étoient pas liez ensemble par la pesanteur l'athmosphere de la terre, ou autre- ent.

Quand on accorderoit, dites-vous, Mon- ur, les atomes, & quand on seroit éloigné admettre le vuide, l'on ne seroit point forcè r cela de recourir à un premier élément.
c'est.

que c'est la nature de tout
si on accorderoit les atomes
nécessité admettre, ou
premier élément; afin
lieu de vuide; si l'on
mouvement des atomes
sans mon premier élém
une matiere avec différe
dité & de tenacité, ou
une contradiction man
comprends pas, Monsieur
a pû entrer dans vôtre
vous appelez mon pre
matiere parfaitement flu
trompez, Monsieur, pu
loigné de la matiere, qu
loigné de la terre, & qu
que le jour ne differe d
me demanderez sans dout

monstration pourroit-on me faire que tout ce qui est étendu doit être nécessairement matière incapable par elle-même d'aucune chose, & qu'un être étendu peut devenir esprit, avoir de l'insensibilité &c. ? Comme la matière est insensible par elle-même d'aucune chose, & sans mouvement, & que je considère le premier élément comme l'agent, & que je suppose une étendue immatérielle, je ne vois que la matière a tout son mouvement du premier élément, comme cet être a tout le sien de Dieu. J'ai dit que l'Univers est comme un animal plein de vie & d'intelligence, parceque je conçois que le premier élément peut être animé de vie & d'intelligence sous la direction de Dieu, dont il est un être subsistant, & mouvoir les corps qui sont insensibles de se mouvoir eux-mêmes ; & je ne vois pas qu'on fût après cela sujet à dire que Dieu est l'ame de l'Univers, ou que l'Univers lui-même, selon les anciens Philosophes. Je ne sçai si le premier élément est organique, ou non, ni comment il doit être pour avoir de la vie, ou de l'intelligence ; s'il doit être animé pour cela à un corps organisé, ou non, &c. Mais il me semble que l'on ne peut accorder de l'intelligence à une étendue de mon premier élément, ou pour un tems limité, ou pour toujours.

parceque je crois qu'il y
alternes à Dieu qui y
nuellement avec une enti
qui manquent bien souven
pouvoir n'est pas infini, &
rité de la matiere les emp
réüffir.

*F'ai assez satisfait, di
sieur, à ceux qui m'ont o
la il n'y avoit plus de liber
chant ce que les esprits choisi
y a accommodé les corps pa
il ne paroît qu'aussi-tôt
mettons que Dieu sçait c
choisiront, nous devons a
me tems qu'ils ne sont
qu'aussi-tôt que nous sont
libres, & que Dieu leur
certaine liberté pour être
de leurs actions, il s'est p*

D E C E M B R E 1712. 625

imaginable plus que personne au
nde.

ONSIEUR,

Vôtre très-humble &c.
NICOLAS HARTSOEKER.

Welfdorp ce 13. Mars 1711.

Nous donnerons la suite de cette dispu-
e mois prochain.

*Lettre de Mr. BERTRAND Medecin ag-
regé au College de Marseille, à Mr. Dei-
dier Professeur en Medecine de l'Université
de Montpellier, sur le mouvement des Mus-
cles.*

ONSIEUR,

J'AI lû avec plaisir votre These du mou-
vement des muscles; je ne suis pas surpris
elle ait revolté contre vous quelques
docteurs de votre Faculté, parce que vous
attaquez ces Physiciens, qui cherchent
plus à se distinguer par un fidelle atta-
chement aux loix de la Nature, que par
l'invention d'une hypothese curieuse & re-
cherchée. Pour moi, je vous avouë que
n'y ai pas trouvé tout à fait le denouë-

Tom. LII.

D d

ment

Tirée des Mem. de Trev. Avril 1712. P. 704

ment d'un Phenomene que je crois au
 dessus de nos connoissances; mais j'ai
 au moins le plaisir d'y voir une explica-
 tion d'autant plus vraisemblable, qu'elle
 rapproche la Nature de cette premiere sim-
 plicité, dont on l'éloigne tous les jours
 par tant de nouvelles hypotheses, qui ser-
 vent moins à faire briller la Verité, que le
 génie de leur Auteur. Je ne souhaite rien
 tant que de voir ramener la Physique à
 cette simplicité naturelle que tout le mon-
 de cherche, & que personne ne peut attein-
 dre. Tous ceux qui nous promettent l'ex-
 plication nouvelle de quelque Phenomene
 ont soin de nous prévenir sur la simplicité
 de la Nature; mais pendant qu'ils affectent
 de la suivre dans ses voies simples, ils
 multiplient ses loix, & conduisent eux-mê-
 mes celle qu'ils ont choisi pour guide.

Cependant, quoique la liberté que l'on
 se donne de prescrire des loix à la Nature
 paroisse contraire aux progrès de la Physi-
 que, on doit pourtant esperer de décou-
 vir par là les vraies regles qu'elle suit;
 car enfin peut-être est il impossible de trou-
 ver un Systême qui puisse satisfaire à tou-
 tes les difficultez, & expliquer tous les
 Phenomenes. Un Physicien moderne du
 premier ordre * a fort bien dit que plu-
 sieurs Systêmes probables les uns plus que
 les autres valent mieux que le plus proba-
 ble

* Mr. Perrault.

le tout seul, parce qu'il n'y en sçauoit
 avoir qui le soit assez pour résoudre toutes
 ces difficultez qui se rencontrent dans les
 secrets de la Nature. Que les Physiciens
 donnent donc un libre effort à leur esprit,
 j'y consens, qu'ils nous produisent tout ce
 qu'une imagination feconde peut enfanter
 d'hypotheses nouvelles, nous les rece-
 vrons avec plaisir : il nous sera plus facile
 de démêler les veritables loix de la Nature
 parmi une infinité d'autres qu'on lui au-
 ra prêtées, que de nous ouvrir un nou-
 veau chemin que personne n'auroit enco-
 re frayé.

Mais je ne puis souffrir qu'un Auteur
 fasse entrer ses passions, & si je l'ose di-
 re, ses caprices dans les recherches Physi-
 ques. Tous habillent la Nature à leur mo-
 de, chacun croit l'avoir de son côté. Cet-
 te bonne mere si constante dans ses loix,
 si sage dans ses mouvemens, si uniforme
 dans ses operations, est devenuë aujour-
 d'hui un personnage de theatre, à qui on
 fait jouier tous les jours un different rôle.
 Le Chymiste la fait agir par les fermenta-
 tions, les digestions, & par toutes les au-
 tres operations de son Art; il ne lui don-
 ne pour instrumens que les Acides & les
 Alkalis. Avec ces deux principes il pré-
 tend former & détruire tous les mixtes;
 rendre raison de tous les Phenomenes, &
 regler par l'action de ces deux sels l'har-
 moni

monie de tout l'Univers. Le Mathématicien la conduit par des routes bien différentes. Il ne la fait avancer que par des progressions géométriques, & malgré la diversité des causes qui concourent à ses productions, il lui fait suivre dans tous ses mouvemens le calcul exact de la plus scrupuleuse Arithmétique.

Vous avez sçû, Monsieur, éviter ce dangereux écueil dans votre Thèse. Vous avez pû vous mettre au dessus des préjugés de votre profession : engagé par votre état aux recherches de la Chymie, vous n'avez point adopté les visions des Chymistes, vous avez suivi la Nature dans tous ses mouvemens, sans multiplier ses lois & sans lui rien prêter du vôtre. Enfin vous la faites agir par tout avec cette simplicité intelligible, si contraire à la confusion qui naît des hypothèses multipliées. Vous me demandez mes réflexions, sont si peu différentes des vôtres, que ne me serois jamais déterminé à vous communiquer, si je n'avois craint que votre refus ne vous fît douter de ma sincérité. Je vous prie de les recevoir comme les pensées d'un homme, dont l'esprit par la pratique est devenu moins propre à soutenir l'attention que demande une science abstraite.

Vous trouverez peut-être que je n'ai tout à fait le langage d'un

en moderne, je l'ai ainsi affecté, parce-
 que je n'ai voulu examiner la question que
 selon la Raison naturelle, soutenue par
 l'expérience. J'ai craint que le langage
 des nouveaux Philosophes ne m'inspirât la
 peur des nouveaux Systèmes; car enfin,
 quand on a vainement cherché la resolu-
 tion d'un Phenomene qui est des plus
 communs, dans les principes d'une saine
 physique, dans les démonstrations épineu-
 ses de la plus abstraite Géometrie, & dans
 les plus heureuses imaginations des Chy-
 mistes, que reste-t-il à faire, si ce n'est de
 chercher, comme je fais, dans les plus
 simples notions du Sens commun & de la
 raison?

Je pose premierement des axiomes qui
 sont avérés, ou que je rends certains par
 des preuves qui les suivent. Ces axiomes
 me conduisent à différentes propositions,
 qui, réunies ensemble, forment la preuve
 de ce que je prétends.

(1. *Axiome.*) L'action du muscle con-
 siste en deux mouvemens de contraction
 & de relâchement, par le premier il se
 raccourcit en se retirant vers son principe,
 & par le second il s'allonge en s'en éloignant.

(2. *Ax.*) Par un de ces deux mouve-
 mens le muscle rentre dans son état natu-
 rel, par l'autre il passe dans un état vio-
 lent & contraire.

J'appelle état naturel dans une partie,

repos est l'état naturel d
vement en est l'état vic

Dans celui-ci, qui a
naturel est celui qu'il r
de constamment, lors
supérieur à la violence c

(3. Ax.) Un corps r
état naturel, & entrer
lent, que par l'effort &
autre corps.

(4. Ax.) C'est la mé
disoit qu'un corps gard
repos jusqu'à ce qu'un
mouvement, axiome
Physiciens. De même
remettre dans son état
que de lui-même, il su
corps, qui lui faisoit vi
ou cesse.

(5. Ax.) Cette force

muscle est celui dans lequel il reçoit l'impression d'un autre corps, l'état naturel est celui où il ne reçoit rien.

L'ordre de la question demande que nous examinions à présent dans quel état le muscle reçoit quelque chose, & ce qu'il reçoit.

(1. *Ax.*) Le muscle n'a que trois sortes de vaisseaux, les sanguins, les lymphatiques & les nerveux, il ne peut donc recevoir que le sang, la lymphe & les esprits animaux.

(2. *Ax.*) La lymphe ne contribuë point au mouvement du muscle, personne ne s'est encore avisé de le penser, on peut couper les vaisseaux lymphatiques, & interrompre le cours de la lymphe, sans que le mouvement du muscle en souffre.

(3. *Ax.*) Il n'y a donc que le sang & les esprits qui peuvent faire violence au muscle, & le tirer de son état naturel.

Or tous les Anatomistes conviennent que le muscle ne reçoit le sang que dans le relâchement, & qu'il en est vuide dans la contraction.

(2. *Propos.*) Donc la contraction est l'état naturel du muscle, le relâchement est son état violent.

J'entens d'abord ceux qui veulent que le sang ne contribuë pas de lui-même au mouvement des muscles, mais seulement en favorisant le cours des esprits dans les

nerfs par les battemens des arteres, qui les fouettent; je les entens, dis-je, m'opposer que le sang n'agissant point sur le muscle, il est indifferent qu'il y entre en quel tems que ce soit, que les esprits jouant ici toute la scene, c'est par leur présence & par leur impulsion qu'il faut mesurer l'état violent du muscle, qui ne recevant les esprits que dans sa contraction, doit être pour lors dans un état violent. Je réponds à cette objection par la même méthode.

(1. Ax.) Le sang entre dans le muscle lors du relâchement, & il en sort dans la contraction; mais il ne peut y entrer qu'il ne lui communique un nouveau mouvement.

(2. Ax.) Donc le muscle relâché n'est point dans son état naturel, puisqu'il y reçoit l'impression d'un autre corps par la première proposition.

(3. Ax.) Mais si les esprits entroient dans le muscle lors de la contraction, le muscle seroit toujours dans un état violent; puisque dans l'un il essuyeroit le choc du sang, & dans l'autre celui des esprits. Or ils ne peuvent pas être toujours dans cet état par le deuxième axiome de la première proposition.

(3. Propos.) Donc le muscle ne reçoit l'esprit animal que dans le relâchement en même tems que le sang.

Si cette raison ne paroît pas assez Physique, & qu'on dise qu'il importe peu que le muscle soit dans un état violent & naturel, pourvû que l'on explique son jeu & son action, consultons l'expérience.

S'il y a des cas où les muscles se contractent sans recevoir, ni sang, ni esprits, ils ne peuvent se contracter pour lors que par leur propre ressort, & la chose doit toujours se faire de même dans toutes les autres contractions.

Or cela arrive lorsque le nerf est coupé, ou obstrué, lorsqu'on coupe un muscle en travers & tout entier, l'antagoniste se contracte; mais dans tous ces cas rien n'entre dans le muscle contracté, ni le sang; tous en conviennent, ni les esprits, puisque leur cours est intercepté. Donc la contraction ne peut pas être l'effet des esprits, puisqu'ils n'influent pas. De plus, il seroit difficile de concilier une contraction fixe & incurable avec le mouvement continuel & la volatilité extraordinaire des esprits.

(4. Propos.) Donc les muscles ne se contractent que par leur propre ressort, & ne reçoivent l'esprit animal que dans le relâchement.

Je réunis toutes ces propositions, & j'en fais un argument en forme de Corollaire.

L'état violent du muscle est celui où il

reçoit quelque chose, l'état naturel est celui où il ne reçoit rien. Première proposition. Or le muscle ne reçoit le sang & les esprits que dans le relâchement. Troisième proposition.

Donc le relâchement est l'état violent du muscle, la contraction est son état naturel. Deuxième proposition.

Donc la contraction n'est que l'effet de son ressort. Quatrième proposition.

On peut donner à cette preuve un autre tour, qui aura plus de prise pour ceux qui ne veulent recevoir d'autres axiomes que ceux qu'ils ont appris dans l'École.

Le muscle a deux mouvemens, dont l'un peut être l'effet de son ressort, l'autre celui de l'action d'un autre corps. Or comme on ne doit point multiplier les causes sans nécessité, un de ces deux mouvemens doit reconnoître pour cause le ressort naturel. Mais si le muscle recevoit le sang dans le relâchement, & l'esprit animal dans la contraction, chaque mouvement pourroit être attribué à l'action de l'un de ces deux corps, & aucun ne dépendroit du seul ressort des fibres. Donc le muscle ne peut pas recevoir des corps étrangers dans les deux mouvemens. Or tous conviennent qu'il ne reçoit le sang que dans le relâchement, dont il doit aussi recevoir pour lors l'esprit animal.

Voilà, Monsieur, ce que les médecins

communes & l'experience me découvrent : avant que de pénétrer plus avant, examinons ce qui se passe dans les usages communs de la vie. C'est là proprement que la Nature ne se dément point, & où elle ne suit que ses propres loix.

Toute la force du muscle consiste dans sa contraction. C'est par elle qu'il souleve de pesans fardeaux, & qu'il fait ces efforts extraordinaires. Mais si c'est l'esprit animal qui fait la contraction, comment rendre raison de la différence qui est entre la vigueur d'un paysan, & celle d'un homme de condition de même âge & de même taille ? Y aura-t-il assez de différence entre leurs esprits animaux, pour faire porter aisément au premier un poids que l'autre peut à peine lever de terre ? Dirait-on que les esprits du paysan formez d'un sang grossier, doivent avoir plus de masse, & par conséquent être susceptibles d'un plus grand mouvement, & produire dans les muscles des contractions plus fortes ? Mais est-ce que l'abondance des esprits dans celui qui vit mollement, & qui ne dissipe point, ne compenseroit pas la grossiereté de ceux de l'homme de travail ? Leurs forces devroient donc être égales. Cependant l'experience nous montre le contraire. De même, parmi les gens de travail qui vivent tous à peu près de la même maniere, & naissent presque tous

également robustes, chaque état a son travail particulier & affecté, si bien proportionné à ses forces, que l'un ne scauroit faire celui de l'autre: Il en est de même des animaux. Il seroit aussi inutile de suivre toutes ces différences, qu'il est important d'en connoître la cause, qui ne me paroît autre, que le ressort des fibres fortifié par la continuité d'un même exercice.

Voudroit-on m'opposer que les mêmes efforts réitérez rendant le passage des esprits plus libre, les canaux qui les portent dans les muscles destinez à ces mouvemens deviennent, *quasi regia spirituum via*, le grand chemin des esprits, & que les esprits coulant dans ces muscles en plus grande abondance, ils peuvent y faire de plus grands efforts. Mais si on considère que dans tous ces exercices violens presque tous les muscles du corps agissent, & qu'ainsi les esprits se frayent par tout des routes également libres, on reconnoitra que dans ces gens-là, la facilité à faire certains efforts plutôt que d'autres vient du ressort des parties fortifié par les actes réitérez d'un même exercice, & de l'accoutumance par laquelle les fibres ont été souvent fléchies d'une même maniere. Les esprits n'y ont aucune part: c'est ainsi que les bois les plus durs, comme le chêne, obéissent au pli qu'on leur donne, & que même l'acier conserve son

son ressort selon la courbure qu'il a reçue.

Cette proportion du ressort des parties solides avec le mouvement des liquides me paroît beaucoup plus propre pour expliquer les fonctions animales, que tant de nouveaux Systèmes, qui, pour être plus ingénieux, ne sont pas plus conformes à la Verité & aux loix de la Nature.

Vous voyez, Monsieur, qu'il ne faut pas toujours examiner les choses selon les regles d'une méthode réguliere. Souvent on découvre par un raisonnement familier ce qui échape aux recherches les mieux concertées. Un Philosophe doit quelquefois sortir de son caractère, & rapprocher la Physique des notions les plus communes. Jusqu'à présent mon sentiment n'est pas fort différent du vôtre. Je crois, comme vous, que le ressort des fibres suffit pour le mouvement du muscle; j'ajoute seulement que ce ressort fait sa contraction, & que le muscle ne reçoit le sang & les esprits que dans le relâchement: si c'est l'esprit animal, ou le sang, qui produit ce dernier mouvement, c'est ce qu'il faut à présent examiner.

Il est constant que le muscle ne reçoit rien que dans le relâchement, qu'il y reçoit en même tems, & les esprits & le sang; mais qui des deux produit ce mouvement? Est-ce le sang? Sont-ce les esprits? Sont-ce les deux ensemble? N'est-il pas raison-

nable de croire qu'ils y contribuent également l'un & l'autre ? Car enfin peut-on concevoir que le sang animé de son mouvement naturel entre dans le muscle sans le lui communiquer, & puisque le relâchement du muscle arrive en même tems que le sang y entre, peut-on douter qu'il ne soit l'effet de son impulsion ? Pour celle des esprits, tout le monde en convient, avec cette différence, que je ne lui fais produire son effet que dans le relâchement, & non pas dans la contraction, comme le veulent la plûpart des Physiiciens.

Ces deux liquides concourent donc ensemble au mouvement du muscle, chacun en dilatant les parties qu'ils y arrosent. Il n'est pas nécessaire pour cela qu'ils s'y mêlent ensemble, encore moins qu'ils y fermentent. Après tout, qu'ils s'y mêlent, ou non, avec, ou sans fermentation, cela ne fait rien à la question. Il me suffit de concevoir que deux liquides ne sçauroient entrer dans un corps sans en augmenter le volume. Or cette augmentation ne peut se faire qu'en largeur, ou en longueur, ou en tout sens. Elle le fait de la seconde façon dans le muscle, c'est-à-dire, en longueur. Je vais le démontrer par un raisonnement tiré de la structure du muscle, qui prouve invinciblement qu'il ne reçoit rien dans sa contraction.

(1. Ax.) Les fibres dont les muscles sont composez, ne sont qu'une suite & un enchainement de petites vesicules elliptiques attachées les unes aux autres.

On en croit aujourd'hui sur ce fait le fameux Mr. Leuwenhoek, du moins ceux qui attribuent la contraction à l'esprit animal, fondent là-dessus leur sentiment.

(2. Ax.) Pour qu'une fibre ainsi composée se contracte, c'est-à-dire, se raccourcisse, il faut, ou que les vesicules se replient les unes sur les autres, ou bien que s'élargissant en tout sens, d'ovales elles deviennent rondes.

(3. Ax.) Si les vesicules se replient la fibre deviendra plus courte, mais sa largeur demeurera la même: si elles se dilatent en tout sens, & qu'elles deviennent rondes, la fibre doit recouvrer en largeur ce qu'elle perd en longueur.

Il seroit facile de démontrer cela géométriquement, si je n'avois renoncé dès le commencement à ces preuves abstraites. Dans la contraction du muscle sa diminution en longueur est sensible, paroît à vûe d'œil & n'est contestée de personne; son augmentation en largeur n'est du tout point sensible.

Si cette augmentation du muscle en largeur dans la contraction étoit aussi sensible que sa diminution en longueur, tous en conviendroient comme de celle-ci: or tout le

le monde n'en convient pas, et qui suffit pour nier cette augmentation en largeur, quand même l'expérience de Glisson ne la détruiroit pas.

(5. Ax.) Donc la fibre ne se contracte point par la dilatation des vésicules, mais par le repliement des unes sur les autres.

(6. Ax.) Donc elle ne reçoit rien dans sa contraction qui n'est que l'effet de son ressort.

(5. Prop.) Donc la dilatation du muscle par les liquides se fait seulement en longueur, ce qu'il falloit prouver.

Ce n'est pas assez que le sang & les esprits concourent ensemble au mouvement des muscles, j'ajoute qu'ils se prêtent un secours mutuel dans cette action : le sang favorise le cours des esprits, ceux-ci soutiennent le mouvement du premier. Le sang seroit peut-être trop grossier & les esprits trop subtils, pour une action qui demande, & de la promptitude, & de la constance. Le sang tout seul auroit-il pu fournir à ces mouvemens que nous faisons avec tant d'agilité ? Les esprits tous seuls auroient-ils pu soutenir la continuité d'un long & violent effort ? Il falloit donc que l'activité des esprits fût retenüe par la viscosité du sang, & que la lenteur de celui-ci fût animée par la vivacité des premiers, & quoique nous ne puissions, pas pénétrer la manière dont ils agissent, nous pouvons

s pourtant assûrer que ces liqueurs restent le muscle en étendant ses parties ongueur, & que les fibres allongées se retent dans leur premier état par leur propre ressort, poussent à leur tour les liquides, qui s'accumulant en plus grande quantité, & poussés toujourns par la même force, surmontent aussi à leur tour le ressort des fibres, & les allongent de nouveau, ce qui suffit pour perpetuer les mouvemens necessaires.

L'égard des mouvemens libres, comme ils dépendent presque toujourns de deux muscles antagonistes, un d'eux ne peut se contracter que par le relâchement de l'autre: il faut donc les regarder comme se tenant l'un & l'autre dans un parfait équilibre, recevant chacun dans cet état pareille quantité de sang & d'esprits; mais que la volonté détermine une plus grande quantité d'esprits vers un de ces muscles, l'équilibre étant rompu, ce muscle se relâche davantage, & donne le loisir à l'autre de se contracter: mais comme que celui-ci ne peut se contracter sans repousser le sang & les esprits, ces deux liqueurs s'accumulant joignent leur effort à celui des nouveaux esprits que l'ame fait couler dans le muscle contracté, qui aussitôt se relâche, pendant que l'autre se contracte de nouveau.

Il est à remarquer, qu'il ne faut pas une aussi

grande

& suffit presque pour aller
Dans les volontaires, si la
une situation droite, les r
nistes étant dans l'équilibre
quantité d'esprits que l'ame
un de ces muscles, suffit po
équilibre, & donner occasi
se contracter, tout comm
poids ajouté à une balanç
fait précipiter un bassin en
l'autre. Que si la partie qu
muer est tout à fait flechie,
non plus beaucoup d'esprit
le muscle contracté, car le
pendant la contraction fai
continuel contre le muscle,
prits qui y accourent, ils su
ensemble la résistance de son
relâchant permettent à l'au
tracter.

Fibre comme son effet propre , indépendant des autres corps ; au lieu que le relâchement étant l'effet d'une impression étrangère , & cette impression ne pouvant venir que des liquides qui entrent pour lors dans le muscle , il faut qu'un de ces liquides soit soumis à la volonté.

Pour mesurer la proportion de la force des muscles avec les poids qu'ils levent , il ne sera pas besoin d'avoir recours à la Géométrie , encore moins à l'Algebre ; car comme cette force dépend du ressort de la fibre , que l'on ne sçait point de combien de fibres un muscle est composé , puisque l'on pousse ce progrès presque à l'infini , & que de plus il est impossible de séparer une fibre simple , dont on puisse mesurer le ressort , je crois qu'il est aussi impossible de supputer cette proportion.

Cependant cela ne doit pas nous allarmer , & nous ne devons pas craindre que l'ignorance de ce calcul nous engage à des mouvemens au-dessus de nos forces & capables de démonter nôtre machine : car en cela la Géométrie naturelle est la plus sûre , & chacun sent fort bien en soi cette proportion , & jusqu'où peut aller sa force. Cette connoissance que donne un sentiment naturel est même plus certaine , que celle qu'on acquiert par des démonstrations géométriques , qui n'ont de certitude qu'autant qu'elles roulent sur des corps
sen-

les Medecins usassent plus
certaines connoissances qu'i
tées, & qui, mises en œuvr
ration, peuvent veritableme
questions les plus épineuses,
neur à ceux qui les traiter
poussées trop loin, répander
de nouveaux nuages sur des
assez obscures d'elles-mêmes.

Voilà, Monsieur, mon
vôtre These & sur la questio
le sujet. Je ne me flate pas
teint le but, persuadé que la
plication est celle qui s'en
moins. Le mouvement des
toujours une de ces questio
plus facile de combattre le
autres, que d'établir solideme
suis &c.

Nous iurons avec confiance

es, aussi bien employées que celles qu'il a données à l'éclaircissement de cette question.

Mandement de Monseigneur l'Evêque de MEAUX, portant condamnation du Libelle intitulé Remarques sur le Mandement & Instruction Pastorale de Monseigneur HENRY DE BISSY, Evêque de Meaux, touchant les Institutions Theologiques du P. Juenin; avec une INSTRUCTION PASTORALE, contenant la refutation du même Libelle. A Paris, chez Jean B. Christophe Ballard, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque de Meaux, & reçu en survivance à la Charge de seul Imprimeur du Roi pour la Musique, près le Puits-Certain. 1712. in 4. Le Mandement, pagg. 26. L'Instruction pagg. 173.

NOUS avons rendu compte dans le Mois de Fevrier de l'année 1711. p. 162. de l'Ordonnance de M. l'Evêque de Meaux, contre laquelle on a publié les Remarques dont il est parlé dans ce Titre. Elle étoit divisée en deux Parties: La premiere regardoit le Jansenisme en general; & la seconde, les Institutions Theologiques du P. Juenin. Les Remarques du Libelle ne tombent que sur la seconde Partie; soit que l'Auteur anonyme ait eu un intérêt particulier à défendre le P. Juenin; soit qu'il ait peut-être crû, que pour rendre inutile la
pre-

premiere Partie, il suffisoit de combattre l'application des principes qu'elle renferme. Ce qui fait douter de ce dernier motif, c'est le soin qu'on prend d'avertir, qu'un *Habile Theologien* prepare un Ouvrage contre la même Ordonnance. En attendant que ce nouvel adversaire se montre, M. l'Evêque de Meaux s'attache à celui qui paroît. Dans son *Mandement*, il le juge; & dans son *Instruction Pastorale*, il prouve par une exacte refutation, l'équité de son jugement.

Dans le premier de ces Ouvrages, après avoir reproché à l'Auteur des Remarques, un silence affecté sur le sens condamné des cinq propositions, sur la conformité de ce sens avec la doctrine de Jansenius, & sur le rapport parfait de la Théologie du P. Juenin avec les sentimens de cet Evêque; M. de Meaux met dans un grand jour, les moyens dont se sert l'Apologiste, pour défendre celui qu'il veut justifier.

„ Il y a, dit M. de Meaux, dans la
 „ Théologie du P. Juenin, des erreurs
 „ que l'Apologiste raporte avec hardiesse,
 „ comme si c'étoient des veritez déco-
 „ dées, ou au moins comme des opinions
 „ reçues dans les Ecoles Catholiques. Il
 „ y en a plusieurs autres qu'il se contente
 „ de dissimuler adroitement, & d'appuyer
 „ par une approbation tacite. Souvent il
 „ ose nier, que le P. Juenin ait enseigné

les erreurs que ce Théologien a le plus ouvertement embrassées, & le plus vivement défendues, sans que pour cela cet Apologiste condamne ces erreurs. “

On découvre ensuite dans un grand nombre d'exemples tirez du Libelle, l'usage que l'Anonyme a fait de ces trois manières d'imposer.

Comme elles devoient naturellement exciter la défiance, M. de Meaux observe, que pour les déguiser, l'Auteur a eu recours „ à toutes les supercheries que les partisans du Jansenisme ont mises en œuvre depuis plus de soixante ans contre les Ecrits qui l'ont combattu. “

L'observation est soutenue d'une énumération curieuse & très-instructive de tous ces artifices; en voici le commencement.

„ Pour se procurer à peu de frais un vain triomphe, il nous fait dire à tous momens ce que nous n'avons pas dit. Il altere le sens de nos paroles; il en ôte tout l'ordre & toute la force; il n'en donne que des Extraits imparfaits & confus. Afin de pouvoir nous accuser d'avoir avancé des choses fausses; il prend soin lui-même de nous les imputer, pendant qu'il élude les endroits les plus reprehensibles que nous avons condamnés dans l'Ouvrage qu'il défend; comptant bien que la plupart de ceux qui liront son écrit, ne se donneront

„ pas

„ nin, pour se dispenser
„ infinuë aussi-tôt très-fai
„ nous n'avons appuyé d
„ ce que nous avons av
„ nous faisons confister l'
„ nir tout à la fois deux
„ fait dire que nous ne
„ en soutenir une seule sép
„ cesse il dissimule, il f
„ nous avons établi; & c
„ de nous reprocher d'avo
„ rement les choses que
„ prouver. “

Les autres tours d'adresi
l'Apologiste d'avoir empr
vains Jansenistes, sont de
reur à la faveur d'une expl
d'écarter le point de la diff
discours inutiles; d'amuse

de prendre toujours le ton de Maître, & de répondre aux meilleures preuves, avec un mépris apparent; de confondre frauduleusement ses opinions avec les sentimens de quelques Ecoles Catholiques, pour se ménager des protecteurs; enfin de crier fort haut à la calomnie, à l'injustice, & de répandre beaucoup d'injures lorsqu'on manque de raisons. Le fonds du Libelle & la méthode de l'Auteur ayant donc paru également nuisibles, la condamnation qu'on peut voir dans le Livre même, tombe sur l'un & sur l'autre.

Le jugement est suivi de quelques reflexions, sur la curiosité temeraire, l'indocilité, l'ignorance, & les autres miseres de l'homme, qui sont la source de toutes les Heresies. On observe que personne n'a mieux sçû profiter de ces tristes dispositions de la plupart des Lecteurs, que les Ecrivains Jansenistes. „ Ils ont l'adresse „ de donner une telle apparence de verité „ à leurs erreurs, que les esprits simples „ & les médiocres qui font le plus grand „ nombre, ne les distinguent pas de la „ verité, & que les genies plus élevez, „ mais qui fuient le travail ou qui veulent „ se ménager avec tout le monde, se dis- „ pensent d'en faire l'examen... Tandis „ qu'ils élevent jusqu'aux Cieux les Ecri- „ vains de leur parti, ils ne songent qu'à „ décrier par toutes sortes de moyens.

Tom. III. Ec 11 les

„ les Superieurs legitimes , & tous ceux
 „ qui entreprennent de découvrir la mau-
 „ vaife foi des Novateurs, fans épargner
 „ même un Prince dont ils devoient
 „ encore plus respecter la vertu , les
 „ lumieres , & l'application pour le
 „ bien de l'Eglise & de l'Etat , que le
 „ rang & la naissance. Sous le specieux
 „ prétexte d'entretenir la paix , ils infi-
 „ nuent fans cesse qu'il faudroit défendre
 „ à tout le monde d'écrire sur ces matie-
 „ res , pendant qu'eux-mêmes ils répan-
 „ dent par tout des Libelles fans nombre...
 „ Pendant que d'un côté ils s'appliquent
 „ fans relâche , à établir & à étendre une
 „ Heresie aussi propre à porter au déses-
 „ poir & au libertinage , qu'est le Jansenisme ; ils se donnent de l'autre , des
 „ mouvemens infinis pour persuader que
 „ ce n'est qu'un fantôme ; & à ce dessein
 „ ils font consister le Jansenisme dans des
 „ sens forcez qu'ils donnent aux cinq pro-
 „ positions condamnées , dans lesquels
 „ personne en effet , ni Jansenius même
 „ ne les soutient... A force de le dire,
 „ ils font penser à un grand nombre de
 „ personnes de tout sexe & de tout état
 „ qui n'approfondissent jamais rien , que
 „ les nouvelles erreurs , ne sont tout au
 „ plus que la matiere d'une dispute qui
 „ n'interesse pas la foi , qu'on entend
 „ moins plus on l'explique , qui ne fait
 „ qu'en-

„ qu'entretenir la haine des deux partis,
 „ & donner lieu au Public de s'entêter
 „ pour l'un ou pour l'autre, sans y rien
 „ comprendre.

Au portrait des Ecrivains Jansenistes, M. l'Evêque de Meaux joint une exhortation & des avis qu'il adresse à son Clergé. En expliquant à ses Ecclesiastiques l'usage qu'ils doivent faire de son Ordonnance, de 1710. il leur indique les moyens de prouver la réalité & l'accroissement du Jansenisme, & d'en découvrir les erreurs sous les expressions Catholiques dont on sçait les enveloper. Il leur apprend aussi que si dans son *Instruction*, il transcrit tout de suite les Remarques de l'Apologiste du Pere Juenin, & donne par-là un nouveau cours à *un Ouvrage qui n'est digne que des tenebres*; sa conduite en cela, est appuyée sur de grands exemples. S. Basile ne craignit point de faire paroître l'Ouvrage d'Eunomius; ni S. Augustin, celui de Julien. D'ailleurs les refutations qui se font par extraits, fournissent toujours de nouveaux sujets de disputes. Enfin, il étoit nécessaire de faire connoître le caractère des

„ Novateurs qu'on veut faire passer pour
 „ des gens pieux, ennemis des moindres
 „ équivoques, moderez, & pleins de respect pour les Puissances. Nous vous mettons sous les yeux, dit M. de Meaux, l'écrit fait dans le dessein de nous con-

„ fondre , afin que vous vous convain-
 „ quiez une bonne fois par vous-mêmes,
 „ qu'un Ecrivain Janseniste , modeste,
 „ sincere, respectueux pour les Oints de
 „ Seigneur, est une chose sans exemple.“
 Le Pape dans le Bref du 13. Fev. 1711.
 qu'on voit à la suite de ce Mandement,
 comble d'éloges M. l'Evêque de Meaus,
 & expose avec soin les grandes utilitez de
 l'Ordonnance attaquée. „ Il remarque
 „ sur tout, qu'elle met le Clergé plus en
 „ état de se garantir de toutes les surpri-
 „ ses, & de tous les artifices des Janse-
 „ nistes, dont l'erreur ne finit point encore,
 „ quoique leur cause soit déjà finie.“

Dans le second Ouvrage, qui est l'*In-
 struction Pastorale*, le sçavant Prelat ne suit
 point d'autre ordre, que celui du Libelle
 qu'il refute. Le Libelle paroît sur une co-
 lonne, & la refutation sur une autre, en
 differens caracteres. Les principales obser-
 vations concernent les actions des infide-
 les, le pouvoir que donne la grace, la li-
 berté, la volonté de Dieu à l'égard du sa-
 lut de tous les hommes, la grace suffisan-
 te, & la condamnation des propositions
 de Jansenius. Nous ne pouvons donner
 une idée complete de tout ce qui se dit
 de part & d'autre sur ces matieres; il fau-
 droit pour cela, transcrire tout le Livre;
 ainsi nous nous contenterons de rapporter
 quelques traits.

L'Auteur du Libelle avance, que M. de Meaux a dit dans son Ordonnance, *que le P. Juenin enseigne que toutes les actions des Infideles sont des pechez.* Le même Auteur du Libelle ne laisse pas de reconnoître, que M. de Meaux n'a pas dit cela, & qu'il avouë que la proposition n'est pas formellement dans le Livre (du P. Juenin.) C'est par une petite reflexion sur cette contradiction, que la refutation commence. M. de Meaux, après avoir remarqué qu'il s'est effectivement borné à dire, que la proposition condamnée suit nécessairement des principes établis dans les *Institutions Theologiques*, fait voir que l'Apologiste abuse de la credulité de ses Lecteurs, en assurant que l'accusation n'est fondée que sur l'obligation que le P. Juenin impose de rapporter tout à Dieu. „ Nous n'avons formé contre lui „ cette accusation, dit M. de Meaux, que „ parce qu'il enseigne en même tems tous „ ces principes. 1. Que pour observer le „ premier precepte, il faut que les actions „ commandées par la Loi de Dieu, „ soient accompagnées ou précédées de „ quelques momens, d'un amour de charité au moins commencé, & qu'elles „ soient rapportées par cet amour à la fin „ dernière. 2. Que pour rapporter ces „ actions à la fin dernière, il faut avoir „ une grace actuelle qui ait la foi en Jesus-Christ, pour fondement. 3. Que la

E e 3

„ plu-

„ plupart des Infideles , n'ont point de gra-
 „ ces suffisantes , même éloignées. C'est de
 „ ces trois maximes jointes ensemble,
 „ enseignées également par le P. Juenin,
 „ & qu'aucun des Théologiens Catho-
 „ ques , même de ceux qu'il cite pour
 „ lui, n'a soutenuës tout à la fois; que
 „ nous avons conclu que de sa doctrine
 „ il suit nécessairement , que toutes les ac-
 „ tions des Infideles sont des pechez. L'A-
 „ pologiste n'avoit autre chose à faire qu'à
 „ combattre la liaison de cette conséquen-
 „ ce avec ces trois principes ; mais elle
 „ est si évidente , que c'est pour cela qu'il
 „ ne nous attaque qu'en nous imputant
 „ faussement de l'avoir tirée seulement de
 „ ce que le P. Juenin enseigne , qu'on doit
 „ rapporter toutes ses actions à Dieu. “ En
 parlant du pouvoir que donne la grace,
 M. de Meaux soutient ce qu'il avoit déjà
 dit dans son Ordonnance touchant celui
 que le P. Juenin attribué à la grace suffi-
 sante , & fait voir pag. 28. que ce pou-
 voir du P. Juenin est , de son aveu même,
un pouvoir imparfait , & improprement suf-
 fisant ; & qu'on ne peut l'appeller *prochain*,
 qu'en s'écartant du stile des Peres , du bon
 sens , & du langage ordinaire.

Pag. 30. & suiv. il s'applique à détruire
 ce qu'allègue l'Apologiste pour la défense
 du P. Juenin accusé dans l'Ordonnance
 d'avoir manifestement établi la première

proposition de Jansenius, par une glose qu'il a inserée dans un passage de S. Augustin. Le passage porte simplement, que c'est par une peine du peché, que le secours autrefois donné aux Anges & à l'Homme innocent, & *sans lequel* ils ne pouvoient perseverer, manque à présent à ceux qui ne l'ont point; & que c'est par grace qu'il est accordé à ceux qui l'ont. La glose du P. Juenin ajoute, que ce *peché*, c'est *sans doute le peché originel, comme il est évident dans le juste qui tombe dans le premier peché mortel.* Suivant cette paraphrase, l'homme juste lorsqu'il peche mortellement, manque du secours, *sans lequel* il ne lui est pas possible de perseverer dans le bien, c'est-à-dire, de toute grace véritablement suffisante; dogme condamné que M. de Meaux a reproché au P. Juenin. Pour le disculper, on s'efforce de faire entendre, que le secours duquel il s'agit-là, *n'est pas la grace suffisante*, mais que c'est la grace efficace par elle-même. La réplique de M. de Meaux là-dessus est précise. 1. Le P. Juenin prouve en cet endroit, qu'Adam innocent n'avoit pas besoin d'une grace efficace pour perseverer. 2. Selon lui, le secours qu'avoit le premier homme, *étoit de sa nature indifférent pour l'action, & devoit y être déterminé par le libre arbitre*; ce qui marque évidemment un secours suffisant. 3. Enfin il assu-

„ suffisante dans un texte
„ S. Docteur; il en donn
„ dont la seconde est cor
„ mes: *S. Thomas fait mes*
„ *sage, des paroles de S. A*
„ *son Livre de la Cor. & de*
„ *Augustin parle en cet endi*
„ texte même dont il s'ag
„ suffisante: car il enseigne q
„ lequel est maintenant refus
„ peché precedent, au moins
„ nel. Cela n'a pas besoi
„ taire. Le P. Juenin d
„ lui-même, que le passag
„ dont il s'agit, s'entend
„ sante. C'est ce que nous
„ trer; & nous avons dev
„ texte du P. Juenin qua
„ dit. Mais ce qui est enc

„ l'endroit de la Théologie du P. Juenin ,
 „ (qui est celui que nous venons de rap-
 „ porter ,) où ce Théologien l'a pris dan-
 „ le même sens. Qui n'avouëra pas après
 „ cela , que le P. Juenin & son défenseur
 „ se sont eux-mêmes confondus & con-
 „ damnez par leur propre témoignage ?

On avoit prouvé dans l'Ordonnance
 depuis la page 594. jusqu'à la page 614
 que le P. Juenin enseigne équivalement
 les propositions herétiques extraites du Li-
 vre de Jansenius. Il étoit sans doute de
 la dernière importance , de renverser les
 preuves d'une telle accusation. Comme
 l'Apologiste ne l'a point fait , on conclut
 avec raison , *qu'il a jugé qu'elles étoient sans
 replique.* Il s'est simplement retraint à com-
 parer les propositions de Jansenius avec
 d'autres qu'il dit avoir tirées du Pere Jue-
 nin , comme si la différence de ces textes
 suffisoit pour persuader tout d'un coup ,
 que leurs opinions sont fort opposées. M.
 de Meaux rappelle ici les endroits de son
 Ordonnance , où il a fait voir que cette
 incompatibilité est chimerique , & qu'on
 peut parler comme parle le P. Juenin ,
 sans renoncer aux Hérésies de l'Evêque
 d'Ipres. „ On apprend dans ces endroits ,
 „ que quand le P. Juenin assure que le
 „ juste ne manque jamais en tems & lieu de
 „ la grace suffisante , il entend seulement
 „ que le juste a pour lors une grace qui

„ lui donne le pouvoir imparfait de faire
 „ le bien : doctrine qui se concilie sans
 „ peine, avec l'erreur de la premiere pro-
 „ position. Quand il dit qu'on *refiste*
 „ *à la grace interieure*, & que le *S. Siege* a
 „ *justement condamné le sentiment contraire*,
 „ il veut dire seulement qu'on ne fait pas
 „ toujours avec la grace interieure, le
 „ bien auquel elle excite la volonté : ex-
 „ plication qui ne contient rien de con-
 „ traire à l'erreur de la seconde propo-
 „ sition. Quand le P. Juenin assure que
 „ *pour mériter ou démeriter, on doit être li-*
 „ *bre, non seulement de la contrainte, mais*
 „ *encore de la nécessité*; on doit dire pour le
 „ concilier avec lui-même, qu'il entend
 „ seulement qu'on doit être exempt de la
 „ nécessité naturelle, ou de la nécessité
 „ volontaire immuable : dogme qui s'ac-
 „ corde aisément avec l'erreur de la troi-
 „ sième proposition. Enfin, nous avons
 „ prouvé, poursuit M. de Meaux, que
 „ quand le P. Juenin dit par une conclu-
 „ sion expresse, que *Jesus-Christ est mort*
 „ *pour chaque homme en particulier, sans*
 „ *distinction, si on a égard à sa volonté an-*
 „ *tecedente*; il n'entend autre chose, sinon
 „ que la volonté que Jesus-Christ a eue
 „ de sauver tous les hommes qui ne son-
 „ pas du nombre des Elûs, n'est qu'une
 „ simple complaisance qui ne lui fait rien
 „ faire ni rien vouloir pour leur salut,

D E C E M B R E 1712. 639

nous avons montré aussi que ce sentiment est équivalement le même que celui que renferme la cinquième proposition condamnée comme *impie, blasphematoire, & herétique.*

Voilà ce que nous avons crû pouvoir extraire de cette Refutation. Ceux qui la iront, s'apercevront d'abord que M. de Meaux n'y évite aucune des difficultez qu'on lui propose, & qu'il n'extenué jamais les objections. On trouve à la fin du volume, une Réponse aux *Courtes Reflexions sur le Mandement de M. de Bissy, Evêque de Meaux*, qui sont à la fin d'un Libelle intitulé *Préjugé légitime pour la défense des Reflexions sur le Nouveau Testament, &c.*

BERNHARDI ALBINI Oratio de Incrementis & statu Artis Medicæ seculi decimi-septimi; dicta ad diem 5. Idus Februar. 1711. cum Magistratu Academico se abdicaret. *Lugduni Batavorum, apud Samuelem Luchtmans, 1711.* C'est-à-dire: *Discours sur les progrès & sur l'état de la Médecine pendant le dix-septième Siècle; par Bernard Albinus, &c.* A Leyde, chez Samuel Luchtmans, 1711. in 4. pp. 59. se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

L'ORATEUR commence son Exorde par des réflexions générales sur la naissance

sance & sur les progrès des Sciences & des Arts. Il en reconnoît différentes causes; le génie particulier à certains peuples, le tour d'esprit de certaines familles, l'émulation, le goût du siècle, la mode. C'est ainsi que les Athéniens naturellement éloquens, produisoient quantité d'Orateurs, pendant qu'il ne s'en trouvoit pas un à Lacédémone. C'est ainsi que la seule famille des Curions en a donné trois à Rome, qui se sont succédez l'un à l'autre. C'est ainsi que différens siècles ont vû naître & ont vû cultiver divers genres d'études. Dans le seizième siècle, par exemple, & au commencement du dix-septième, les deux *Scaliger*, *Casaubon*, *Saumaïse*, *Heinsius*, *Gronovius*, & d'autres déterminèrent presque tous les beaux esprits de leur temps à se jeter dans la Critique & dans la Philologie. Aujourd'hui, (dit l'Auteur) la plupart des Sçavans tournent leurs vûes du côté des Mathématiques. Cette variation que le cours de plusieurs siècles apporte dans l'étude des Sciences, donne occasion à M. Albinus de les comparer aux maladies épidémiques, dont quelques-unes se répandent & se multiplient pendant certaines saisons & certaines années, pour disparoître ensuite peu-à-peu, & faire place à d'autres. On ne finiroit pas, si l'on vouloit parcourir toutes ces révolutions littéraires. Aussi n'est-

ce pas le deſſein que s'eſt propoſé l'Auteur dans ce Diſcours. Il ſe borne à nous y tracer en peu de mots une hittoire de la Médecine du ſiècle paſſé ; ſujet qui lui convenoit d'autant mieux, qu'étant Médecin, il doit être exactement informé des changemens arrivez depuis un ſiècle dans cette profeſſion. C'eſt de quoi il nous donne des preuves, en ſuivant pied-à-pied les accroifſemens que la Médecine a reçus depuis cette époque dans ſes principales parties, telles que l'Anatomie, la Botanique, & la Chymie.

Les découvertes les plus importantes de l'Anatomie, ſont certainement le fruit des diſſections auſquelles on s'eſt appliqué pendant le dix-ſeptième ſiècle : mais les fondemens en avoient été jettez dès le milieu du ſeizième. Ce fut alors qu'*André Veſale* publia ſon Cours d'Anatomie, qui fut regardé comme un chef-d'œuvre, & qui en répandant de nouvelles lumières ſur cette partie de la Médecine qu'on avoit fort négligée depuis *Galien*, reveilla le goût des diſſections, & forma des Anatomistes qui ſe diſtinguerent à l'envi.

Fallope diſciple & ſucceſſeur de *Veſale*, & *Fabrice d'Aquapendente*, inſtruit par l'un & par l'autre encherirent ſur les découvertes de leur Maître. D'autres à leur exemple s'engagèrent dans les mêmes recherches ; tels furent *Ingraſſia*, *Columbus*,

Casseri, *Spigelius*, *Arantius*, *Eustachius*, & *Riolan* le Pere. Ces Anatomistes s'observoient avec toute la défiance que l'émulation a coutume de faire naître entre des rivaux qui courent la même carrière. Ils ne se pardonnoient rien, ils relevoient mutuellement leurs méprises, & souvent se traitoient de plagiaires, chacun voulant s'attribuer la gloire d'une même découverte. L'Auteur nous donne ici un détail de ces disputes qui peut servir à l'Histoire de l'Anatomie. *Columbus* accusoit *Vesale* de mauvaise foi pour avoir dissimulé que la découverte des osselets de l'oreille étoit due à *Carpus*. *Fallope* d'un autre côté, quoi qu'admirateur perpetuel de *Vesale*, ne laissoit pas en décrivant les points lacrymaux trouvez d'abord par *Beringarius*, de taxer de négligence son Maître qui avoit oublié d'en parler. *Columbus*, *Ingrassia*, & *Eustachius* se disputoient la découverte de l'os naviculaire, & chacun s'en faisoit honneur. *Fallope* vouloit aussi la revendiquer comme son bien; mais enfin touché d'un remors, il avoua qu'elle appartenoit à *Ingrassia*. À peine *Fabricius* eut-il fait connoître les valvules des veines, qu'il s'éleva trois ou quatre Anatomistes qui prétendirent les avoir découvertes avant lui; ensorte qu'on ignore si c'est à *Sylvius*, à *Fra-Paolo*, à *Columbus*, ou à *Salmon Alberti* qu'on en a l'obligation. *Eustachius*

chius laissa tomber dans l'oubli ce que son prédécesseur *Columbus* avoit enseigné avec tant de soin dans la même chaire, touchant la circulation du sang dans les poumons & l'usage de cette partie. La *veine blanche d'Eustachius* eut le même sort, & quelque merveilleuse que fût cette découverte, elle demeura négligée jusqu'à ce que *Harvey* & *Pecquet* la produisissent au grand jour. *Columbus* ayant trouvé le muscle oblique externe de l'œil, sans en pouvoir deviner l'usage, *Fallope* plus clairvoyant ou plus heureux, non seulement en donna une description plus exacte, mais y joignit celle de l'oblique interne, & de sa poulie, inconnue jusqu'alors, & marqua les véritables fonctions de ces deux muscles. Tels furent les premiers succès qui accompagnèrent le renouvellement de l'Anatomie, & qui donnerent lieu de bâtir en plusieurs endroits des Amphithéâtres Anatomiques, & de gager des Professeurs, pour enseigner publiquement cette Science.

Ces marques de distinction redoublerent l'ardeur qu'on avoit déjà pour ce genre d'étude, & nous valurent dans la suite ces preuves surprenantes de l'industrie & de la sagacité des Médecins à développer les ressorts les plus cachés du corps humain, & à nous en apprendre la mécanique. *Harvey* signala le commencement

du dix-septième siècle par l'éclatante découverte de la circulation du sang, qui sembloit renverser tous les principes de la Médecine, & remettre pour ainsi dire les Médecins aux premiers élémens de leur profession. *Harvey* ne manqua pas de contradicteurs. Les uns, comme *Primerose*, *Parisan* & *Liceti*, s'inscrivirent en faux contre sa nouvelle doctrine. D'autres voulurent lui ôter la gloire de l'invention, en soutenant que *Cesar Cremonin* & *André Cefalpin* avoient entrevû la circulation du sang; que le Philosophe *Empédocle* en avoit eu quelque idée; qu'*Aristote* avoit reconnu le mouvement du sang vers le cœur; ce qui même n'avoit pas été entièrement ignoré d'*Hippocrate*. *Riolan* vouloit assujettir cette circulation à d'autres loix que celles qu'établissoit *Harvey*, qui d'ailleurs avoit des partisans d'un grand poids dans la personne de *Plempius*, de *Walée*, de *Conring* & d'*Ent*. Enfin la circulation d'*Harvey* ayant prévalu & ne pouvant plus être revoquée en doute, il étoit question d'en assigner la véritable cause. *Descartes*, *Hogelande* & leurs Sectateurs la mettoient dans le mouvement des liquides. D'autres, comme *Lower* & *Stenon*, s'attachèrent à développer la structure du cœur, & trouverent que c'étoit un véritable muscle creux formé de divers plans de fibres entrelassées, & dont l'action n'a-

voit

voit d'autre usage que celui de pousser le sang dans toutes les parties de l'animal. La découverte de la circulation fraya le chemin à deux autres, qui furent celles des routes du chyle trouvées par *Asellius* & par *Pecquet*; & celle des vaisseaux lymphatiques dûë à *Bartholin*, à *Rudbeck*, & à *Ruyfch* qui-en fit voir les valvules. Peu de tems après, les sources de la salive furent manifestées dans les glandes maxillaires par *Warthon*, dans les parotides par *Stenon* & *Blasius*, dans les glandes situées sous la langue, par *Rizin* ou *Bartholin*, & dans les glandes de la membrane pituitaire, par *Schneider*. Le canal du pancreas avoit été inconnu jusqu'à *Wirfung* qui le découvrit, & les glandes innombrables qui composent ce viscere n'échaperent point aux yeux de *Peyer* & de *Brunner*. *Malpighi* montra que la plupart des membranes étoient autant de tissus glanduleux; & ses découvertes sur la structure des poumons, du foye, de la rate, de l'épiploon, du cerveau, des reins, de la peau, de la langue, &c. rendra son nom immortel. Dès le milieu du seizième siècle, *Jacques Sylvius* avoit beaucoup éclairci cette partie de l'Anatomie qui regarde les muscles, les veines, les arteres, & les nerfs, en les distribuant dans un ordre plus méthodique. Mais son travail n'est pas comparable à ce que nos

Modernes y ont ajouté pour le perfectionner. L'Auteur n'oublie pas de remarquer qu'un des principaux avantages qu'on a recueillis des dissections réitérées, a été de pénétrer dans les mystères de la génération, en examinant la structure des organes qui y sont destinez. On est redevable de ces connoissances à *Harvey*, à *Swammerdam*, à *Graaf*, à *Van-Horn*, & à *Stenon*. M. Albinus termine ce dénombrement par les découvertes que l'on a faites sur la structure de l'œil & sur celle de l'oreille.

Il vient ensuite à la Botanique, dont les progrès n'ont été ni moins considérables ni moins rapides. A peine au commencement du siècle passé connoissoit-on six mille plantes; & c'est à leur donner quelque arrangement, que *Gaspard Bauhin* employa 40. années d'un travail assidu. Les recherches & les voyages de nos Botanistes leur ont découvert plus de quatre mille Plantes nouvelles; en sorte que la Botanique a fait dans le dernier siècle presque autant de chemin, qu'elle en avoit fait dans les dix-neuf précédens à remonter jusqu'à celui d'*Hippocrate*. Cette prodigieuse multitude de Plantes devenoit un chaos pour les Etudians. Il falloit les ranger dans un ordre méthodique qui pût en faciliter la connoissance. C'est dans ce dessein, que les Botanistes se sont appli-

qués

quez à imaginer différentes méthodes capables d'applanir les difficultez d'une étude où l'on n'appercevoit ni fond ni rive. *Gesner*, *Columna*, *Césalpin*, ont ouvert depuis des vûës sur cet article, que *Morison*, MM. *Ray* & *Tournefort* ont étenduës dans la suite, & que ce dernier sur tout semble avoir poussées aussi loin qu'elles pouvoient aller. De plus le grand nombre de jardins publics établis pendant le dernier siècle, & dans lesquels on rassemble & l'on cultive la plûpart de ces Plantes, offrent une grande commodité à ceux qui veulent s'adonner à la Botanique.

Theophraste Paracelse, dès le seizième siècle, entreprit de reformer la Médecine, en y introduisant les principes & les remedes chymiques. Il assaisonna cette nouvelle doctrine de termes mystérieux qui lui étoient particuliers, tels que son être pagoiique, son être cazastrique, son archée, son leffas, son slannar, &c. Il fit grand nombre de disciples, qui pourtant formerent dans la suite differens partis. Sa méthode inouïe jusqu'alors lui suscita une infinité d'adversaires. La Faculté de Paris parut une des plus attentives à s'opposer aux abus d'une pareille Médecine, qui ne laissa pas malgré ces oppositions, de faire des progrès. *Vanhelmont* au commencement du siècle suivant, se fit Chef d'une nouvelle Secte de Médecine chymique.

...et element de ce Ph
noit très-propre à mettre
fermens les plus cachez. Du
decine tira du fond inépuisable
mie une infinité de remedes c
richît.

Cependant le Cartesianisme
mant insensiblement les esprits
de geometrique & aux principes
ques, les Medecins en firent un
application à leur art, & firent
plus de justesse dans leurs raiso

re sub
Philosoph
tre en ac
Du reste,
uisable de
des dont el
nisme acc
bits à l'end
ncipes méd
nt une heu
e firent reg
raisonner
L'

de sanctorius.
A la vûe d'un si grand n
couvertes en Medecine il y
tonner (dit l'Auteur) qu'il me
à peu près autant de malades
pond-il) on cessera d'en être
que l'on considerera que ma
ces nouvelles lumieres la Me
encore que dans son enfance,
faut une longue suite de fiécl
conduire à sa perfection. C'e
tâche de mettre dans un plein
faisant voir combien il reste de
couvrir dans l'Anatomie, combi
tanique est encore imparfaite

à la connoissance des vertus des Plantes en un mot, combien la Medecine est peue riche en bonnes observations. En effet on ne s'est gueres mis en peine de les rendre utiles à la posterité en les publiant, que depuis le quatorzième siècle; & toute l'Antiquité ne nous fournit rien en ce genre que ce que nous ont laissé *Hippocrate & Galien*.

Cet extrait suffit pour faire sentir que ce n'est ici qu'une ébauche; un Discours public, tel que celui-ci, ne souffroit pas de plus grands détails. Il seroit à souhaiter que l'Auteur voulût exécuter lui-même le plan qu'il nous y trace, & qu'il nous donnât une histoire suivie & bien circonstanciée de la Médecine du siècle passé. Ce seroit un supplément considerable à l'Histoire de la Médecine de M. *Le Clerc* qui est demeurée imparfaite.

MICHAELIS BERNHARDI VALENTINI Archiatri Assi Darmstatini Phil. & Med. PP. &c. Novellæ Medico-Legales, seu Responsa Medico-forensia ex archivis celebriorum Facultatum Academicarum continuata, cum introductione generali Directorii loco serviente: Accedit supplementum prædictarum Medico-Legalium Apologeticum. *Frantfurti ad Moenum, apud Heredes Zuerianos & Joannem Adamum Jungium, 1711.*
C'est-à-dire, Nouvelles de Médecine & de

Jurisprudence par Bernard Valentini, contenant les Réponses des plus celebres Facultez de Médecine sur plusieurs sortes de cas concernant la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, avec une Introduction générale à la lecture de l'Ouvrage, & un supplément aux Pandectes, que l'Auteur a données il y a quelques années. A Francfort sur le Mein, chez Jean Adam Jungius. 1711. Vol. in quarto, pp. 1250. se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

CET Ouvrage de Monsieur Valentini est dans le même goût que les Pandectes de Médecine & de Jurisprudence recueillies par le même Auteur, desquelles nous avons donné l'extrait dans le vingt-huitième Journal de 1702. p. 702. Il y a ici un grand nombre de cas differens. On examine si une femme qui dort peut devenir enceinte à son insçû, si le terme de l'accouchement peut aller jusqu'à douze mois, quelles sont dans les hommes les conditions nécessaires pour être capable d'avoir des enfans: matiere que les Lecteurs nous dispenseront d'approfondir ici, & qu'ils pourront consulter dans le Livre de nôtre Auteur: si le mariage d'un eunuque est valable, s'il y a des signes de virginité, si les hermaphrodites, en cas qu'il y en ait, peuvent se marier, comment on peut connoître si une personne que l'on trouve

mor.

morte dans l'eau, y a été jettée morte ou vivante ; si lorsque le cadavre d'un homme mort vient à saigner en présence de la personne que l'on soupçonne de l'avoir tué, on peut sur ce signe augmenter son soupçon. Ces questions sont suivies d'un grand nombre d'autres concernant la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie. L'Auteur rapporte sur chacune les décisions des plus célèbres Facultez de Droit & de Médecine. Nous nous contenterons de l'exemple suivant. Il s'agit d'une femme mariée qui accouche douze mois après que son mari est parti pour l'armée ; là-dessus le mari accuse sa femme d'infidélité, on demande s'il est bien fondé dans son accusation. La Faculté de Droit de l'Université d'Ingolstadt consultée sur ce sujet, répond qu'encore que le terme de l'accouchement semble fixé au septième & au neuvième mois, il y a néanmoins des exemples qui empêchent de douter qu'il ne puisse s'étendre au delà. On appuye cette décision de plusieurs autoritez. Mais ce cas & les autres qui sont renfermez dans ce Recueil, sont accompagnez d'un si grand nombre de circonstances, ou roulent sur des matières si délicates, par rapport à la bien-séance de notre langue, que nous croyons plus à propos de renvoyer là-dessus le Lecteur au Livre même.

Historia Philosophiæ, vitas, opiniones, resque gestas & dicta Philosophorum Sectæ cujusvis complexa, Auctore THOMA STANLEÏO, ex Anglico sermone in Latinum translata, emendata, & variis Dissertationibus atque observationibus passim aucta. Accessit Vita Auctoris. *Lipsia, apud Thomam Fritsch 1712. C'est-à-dire, Histoire de la Philosophie, contenant les vies & les opinions des Philosophes de chaque Secte: composée en Anglois par Thomas Stanley; traduite en Latin, corrigée, & augmentée de plusieurs Dissertations & de diverses Remarques. On y a joint la vie de l'Auteur. A Leipsic, chez Thomas Fritsch. 1712. in 4. pp. 1222. sans y comprendre les Tables. Se trouve à Amsterdam, chez les Waesberge.*

P A R M I les différentes parties qui composent l'Histoire Littéraire, on peut dire que celle qui concerne les Sciences, les beaux Arts, & ceux qui en ont fait profession, est une des plus curieuses & des plus intéressantes. En effet, rien ne contribuë davantage à nous faire bien connoître les hommes en général, que d'examiner leur maniere de penser dans les divers pais & dans les divers tems; de remonter jusqu'à la source & à l'origine de leurs opinions, de leurs dogmes, de leurs découvertes les plus utiles; d'en suivre de siècle

Tome LII. F f en

en siècle les progrès, la décadence, le renouvellement; de démêler le génie & le caractère de ceux qui en ont été les Auteurs, & de rechercher dans cette vûe jusqu'aux moindres circonstances de leurs vies. C'est à quoi le célèbre Stanley s'est appliqué par rapport à l'ancienne Philosophie & aux anciens Philosophes, dont il nous donne dans ce gros volume l'Histoire la plus complete & la plus détaillée qui ait encore paru. Tout ce que nous avons vû jusqu'ici sur cette matière, comparé avec cet Ouvrage, ne peut passer que pour une ébauche; & il est surprenant que nous n'ayons rien de moins achevé en ce genre, que ce qui nous reste de l'Antiquité. Ce n'est pas qu'un grand nombre de Grecs n'ayent travaillé à écrire les vies de leurs Philosophes; mais de plus de vingt Auteurs qui se sont exercez à composer de ces sortes de Recueils, & dont l'Histoire nous a conservé les noms, il n'y en a que trois, *Diogène Laërce*, *Eunapius*, & *Hesy chius* de Milet, dont les écrits soient venus jusqu'à nous. Encore s'en faut-il beaucoup, que nous ne puissions tirer d'eux toutes les lumières nécessaires sur cet article; puisqu'outré qu'ils ont omis plusieurs particularitez dans les vies qu'ils nous ont laissées, ils n'ont point parlé de plusieurs Philosophes, dont par conséquent il faut emprunter l'Histoire d'ail-

eurs. A l'égard des Modernes qui ont tourné leurs études de ce côté-là, tels que *Vossius* le Pere dans son *Traité de Philoſophiâ & Philoſophorum Sectis*, *Georges Horvinius* dans ſes ſept Livres de l'*Histoire Philoſophique*, où il parcourt toutes les Sectes juſqu'à nôtre tems; *Foſſius* dans ſes quatre Livres de *Scriptoribus Historia Philoſophice*, & quelques autres, ils ſe ſont contentez de tracer un plan qu'ils n'ont pas eu le courage d'exécuter.

Il ne ſuffiſoit pas pour y réuſſir, de conſulter les trois Hiſtoriens Grecs que nous venons de nommer. Il falloit de plus avoir recours à tous les anciens Ecrivains, les lire dans le deſſein d'éclaircir l'Hiſtoire de la Philoſophie, & ne rien laiſſer échapper de ce qui pouvoit y avoir quelque rapport. C'eſt juſtement le parti qu'a pris *Stanley*. Par un travail infatigable & une prodigieuſe lecture il eſt parvenu à dépouiller, pour ainſi dire, toute l'Antiquité Gréque & Latine de ce qui apartenoit à l'Hiſtoire Philoſophique; & c'eſt du tiſſu de ce nombre infini de paſſages recueillis de tous côtez, qu'il a formé l'Ouvrage dont nous rendons compte, qui ſemble ne laiſſer rien à déſirer ſur un ſemblable ſujet. Il l'avoit écrit en Anglois, & l'avoit publié avant l'âge de 28. ans, c'eſt à-dire, en l'année 16 . On en vit une ſeconde édition en 1687, auſſi en Anglois.

Enfin comme il étoit fâcheux que l'Auteur d'un Livre de cette importance y parlât un langage qui ne fût presque entendu que de sa Nation , & qu'on avoit fait de fréquens souhaits pour une version Latine , qui pût en rendre la lecture plus universelle ; il s'est trouvé un sçavant homme qui a bien voulu se charger du soin d'une pareille traduction. Mais il ne s'est pas borné aux simples devoirs de fidèle Interprète : il s'est proposé de partager en quelque sorte avec Stanley la gloire d'un Ouvrage si utile , en travaillant à le perfectionner. Dans cette vûe , il a corrigé toutes les citations qui se trouvent à la marge du texte Anglois , & en a corrigé un grand nombre. Il a éclairci par des notes les passages Grecs ou Latins , dont Stanley semble n'avoir pas bien pénétré le vrai sens , ou qui demandoient de plus amples explications. Outre cela comme l'Auteur n'a pas fait difficulté en plus d'un endroit de traduire en Anglois les Dissertations entières de quelques Sçavans , pour donner un nouveau jour aux matières qu'il traitoit ; le Traducteur Latin a jugé à propos , d'en ajouter quelques autres qui tendent au même but. De plus , il a inséré divers supplémens , distingués du texte de l'Auteur , par deux crochets qui les renferment. D'un autre côté , il a eu devoir retrancher certains morceaux qui

Stanley s'étoit donné la peine de traduire en faveur de ses Compatriotes ; mais qu'il tant tirez d'Ouvrages connus de tout le monde , auroient inutilement grossi ce volume. Telles sont la Comédie des *Nuées* d'*Aristophane*, & les *Descriptions* de *Sextus Empiricus*. Quant à l'Histoire de la Philosophie Orientale, comme le célèbre M. le Clerc en a publié une version Latine enrichie de sçavantes remarques , & accompagnée d'une Table très-instructive ; le Traducteur ne pouvoit mieux faire que de l'adopter , & par là il s'est dispensé d'en donner une nouvelle.

L'Ouvrage dont il est question, paroît ici divisé en quinze Parties. Dans la première on traite des sept Sages de la Grèce ; dans la seconde de la Secte *Ionique* ; dans la troisième de *Socrate*, de ses Disciples, & des quatre Sectes *Cyrénaïque*, *Mégarique*, *Elienne* & *Erétrienne*, qui n'ont duré que fort peu de tems ; dans la quatrième de *Platon* & de la Philosophie *Académique*, tant ancienne que nouvelle ; dans la cinquième d'*Aristote* & des *Peripatéticiens* ; dans la sixième des Philosophes *Cyniques*, *Antisthène*, *Diogène*, &c. dans la septième de *Zénon* & de la Philosophie *Stoïcienne* ; dans la huitième de *Pythagore* & de la Secte *Italique* ; dans la neuvième d'*Héraclite*, qui ne laissa aucuns Sectateurs ; dans la dixième de la Secte *Éléatique*.

lofophes que depuis *Pythagore*. Du reste on ne convient guères du nombre de ces *Sages*, ni de ceux qui doivent avoir place parmi eux, & l'on peut consulter Stanley sur les variations des Anciens dans ce dénombrement. Il a joint aux vies de ces Philosophes, celle de *Soffadès*, qui avoit recueilli leurs préceptes, & celles du Scythe *Anacharsis*, de *Myfon*, d'*Epiménide* & de *Phérécyde*, qui ont tous été contemporains de ces *Sages*, & à qui l'on a souvent accordé le même titre.

II. La Philosophie Gréque se partagea en deux branches ou en deux Sectes principales après *Thalès*. *Anaximandre* son disciple fut Chef de la première qu'on appella *Ionique*, à cause du Pays où elle avoit pris naissance. *Pythagore* ayant établi son Ecole en Italie, y fonda la Secte *Italique*. *Anaximandre* s'écarta du sentiment de son Maître, au sujet du premier principe des corps, qu'il prétendoit être l'infini, & non pas l'eau. Il observa le premier l'obliquité du Zodiaque, & fut l'inventeur des Cartes Géographiques & des Cadrans. Mais Stanley foûtient, après *Saumaïse*, que toute la Gnomonique d'*Anaximandre* se réduisoit à marquer simplement les Equinoxes & les Solstices, sans indiquer les heures, dont la division n'a été en usage que long-tems après. Ce Philosophe eut pour successeurs *Anaximé-*

te, *Anaxagore*, & *Archelaüs* qui eut Socrate pour disciple.

III. Socrate natif d'Athènes, & fils d'un Sculpteur, fut pere d'une nouvelle Secte de Philosophie, qui négligeant les spéculations Physiques, faisoit son capital d'enseigner la vertu, & de régler les mœurs par l'établissement des meilleures Loix. Nous ne croyons pas nous devoir étendre sur ce qui regarde ce Grand Homme, qui est suffisamment connu. Nous nous contenterons d'avertir que l'Auteur n'oublie rien de ce qui concerne l'éducation de Socrate, sa maniere de philosopher, ses dogmes par rapport à la Métaphysique, à la Morale, & au Gouvernement; les circonstances qui précédèrent, qui accompagnèrent & qui suivirent sa mort; le Démon ou le Génie de ce Philosophe: & comme les Sçavans se trouvent partagez sur ce qu'il faut croire de ce dernier point, le Traducteur a fait imprimer une longue Dissertation de *M. Blearius* touchant le Démon de Socrate, dans laquelle ce sçavant Moderne semble avoir épuisé la matière. On trouve à la fin de cette vie de Socrate ce qui nous reste de ses Ecrits, c'est-à-dire quelques Lettres, dont il ne paroît ici que la version Latine.

Après Socrate viennent plusieurs de ses Disciples, tels que *Xénophon*, *Eschine*,

Criton, Simon, Glaucon, Simmias & Cébès. Cela est suivi d'une Table qui met sous nos yeux la succession Chronologique des Philosophes depuis Thalès jusqu'à Aristote.

La Philosophie Ionique qui jusqu'à Socrate avoit été renfermée dans une seule école, forma plusieurs Sectes après sa mort, dont les unes subsisterent long-tems, & les autres ne furent pas de longue durée. On compte parmi ces dernières la Cyrenaïque, la Megarique, l'Étienne, & l'Érétrienne. Nous ne nous arrêterons que sur la dernière.

Aristippe de Cyrene, disciple de Socrate, en fut le Chef. Il mettoit le souverain bien dans la volupté, & ne croyoit la vertu estimable, qu'autant qu'elle conduisoit à cette fin. Le juste & l'injuste (selon lui) étoient purement arbitraires, & bien loin d'avoir leur principe dans la nature des choses, ne dépendoient que de l'opinion & de la coutume. Il ne reconnoissoit que deux passions, le plaisir & la douleur, sur lesquelles il faisoit rouler toutes les actions humaines, & dont les varietez infinies étoient (selon lui) une suite des différentes complexions. Il se moquoit de cette tranquillité d'une ame exemte de toute passion, dans laquelle certains Philosophes faisoient consister le souverain bonheur; & il trouvoit cette

duë indolence un état fort ennu-
 Les mœurs de ce Philosophe ré-
 sistent à ses dogmes : c'est-à-dire qu'il
 sa vie dans les plaisirs. Ce caractè-
 acquit la bienveillance de Denys ty-
 Sicile, qui s'accommodoit beau-
 mieux du libertinage d'une pareille
 philosophie que de l'austerité de celle de
 : car ces deux Philosophes lui fai-
 leur Cour en même tems.

Si le grand nombre de bons mots
 rencontres ingénieuses attribuées au
 philosophe Aristippe & recueillies avec
 notre Auteur, celles-ci entr'au-
 ritent d'être remarquées. Interro-
 Denys, quel motif l'avoit amené
 e, il répondit, *que c'étoit pour lier*
une espece de commerce, qu'ils se
rent mutuellement ce qui leur man-
l'un des préceptes Philosophiques, l'au-
voit vivre délicieusement. Ce même
 lui ayant dit, comme par repro-
 on voyoit toujours les Philoso-
 la porte des Grands, mais qu'on
 oit pas les Grands à la porte des
 phes, *c'est* (répondit Aristippe)

Philosophes connoissent leurs besoins
les Grands ignorent les leurs. Un au-
 tant valoir cette assiduité des Philo-
 auprès des Grands pour montrer
 richesses sont préférables à la Phi-
 ; *c'est* (dit Aristippe) comme si de

ce que les Medecins frequentent les malades, & d'ès
 vouloit inferer qu'il vaut mieux être malade
 Medecin. Quelqu'un lui ayant fait
 compliment de condoléance sur ce qu'il
 avoit perdu une terre : c'est à moi (dit
 Philosophe) à vous faire un tel compliment
 car vous n'en avez qu'une, & il m'en restoit
 trois.

Les anciens ne s'accordent pas sur le
 nombre des livres d'*Aristippe* : quelques
 uns mêmes assurent qu'il n'a point
 d'Ouvrages. Quoi qu'il en soit, nous
 avons encore aujourd'hui sous son nom
 quatre Lettres recueillies par *Allatius*, avec
 celles de Socrate. Stanley nous parle des
 Disciples de ce Philosophe, & de ceux
 qui se sont distinguez dans les trois autres
 Sectes, qui avec la Cyrenaique, & Socrate,
 font le sujet de cette troisième partie. Nous
 continuerons à parcourir les autres le Mois
 prochain.

*Poèmes & autres Poësies de * * ** A Paris
 chez Jaques Collombat, Imprimeur or-
 dinaire des Bâtimens, Arts & Manufac-
 tures du Roi, & de feuë Madame la
 Dauphine, ruë saint Jaques au Pelican.
 1712. in 12. pagg. 540.

QUOIQUE le nom de l'Auteur ne pa-
 roisse pas dans le titre de ce volume,
 la plupart des Lecteurs se le rappelleront,

atteront les yeux sur l' *Art de*
 sur le Poëme de l' *Amitié*. M.
 Villiers ne s'est pas moins fait
 par ces deux Ouvrages, que par
 sur la Chaire, & par les Livres
 de pieté qu'il a mis au jour.
 Ces Poëmes on trouve ici dix-
 sept, une Lettre en vers libres sur
 & sur la Poësie, une Lettre
 adressée à feuë son A. R. Mademoi-
 selle sur la guerre, & des Stan-
 ces sur la Solitude de la campa-
 gne, & autres sur le sejour de Sué-
 de. Il a composé beaucoup d'autres Ou-
 vrages qui méritent d'être donnez au pu-
 blic. dit l'Imprimeur dans sa Préfa-
 ce. Je n'ai obtenu de moi que je ne mets
 dans ce Recueil aucunes des Pie-
 ces n'a regardées que comme des
 jeux d'esprit; voulant
 ne parût de lui qui ne fût de
 utilité, & qui ne renfermât
 instruction.

Le de l' *Art de prêcher* est si con-
 sulté imprimé tant de fois, que
 nous contenterons de dire un mot des
 que M. l'Abbé de Villiers y a fait
 une édition. Ce Poëme est divi-
 sé en quatre Chants, où l'ingenieux Au-
 teur enferme en assez peu de vers
 tout ce qui regarde le ministère du Prédica-
 teur, & le caractère de l'Eloquence de la
 Chaire.

Chaire. Dans le premier Chant qui roule sur les mœurs du Prédicateur il donne plus d'étendue à la peinture des perils auxquels les Prédicateurs sont exposez. Il observe que souvent

*En prêchant la Vertu, la Vertu se relâche,
Et l'on croit même encor devoir se relâcher
Par la peine & le soin qu'on prend à la prêcher.*

Dans le second Chant l'Auteur a ajouté de nouvelles images de ce qu'on appelle Stile. Il fait connoître celui de la Chaire par cette comparaison :

*Un fleuve que le vent qui le vient agiter,
Ne fait point de son lit sortir, & s'écarter;
Mais qui tantôt tranquille, & tantôt dans
l'orage*

*N'a que les mêmes eaux & le même rivage:
Ainsi toujours égal doit ton stile en prêchant
Tantôt couler tranquille, & tantôt vif,
touchant,*

*Courir impetueux où ton zèle s'emperte;
Des bornes du Sermon sans que jamais il ser-
te. &c.*

Il a joint à cette comparaison le caractère du stile de l'Écriture sainte, qu'il propose comme le modèle que le Prédicateur doit suivre dans le sien.

*C'est là que par des tours au Prophète inspiré,
Tu verras d'un seul mot les méchants avertir,
Et le juste exalté trouver dans un seul terme
La paix & le bonheur que la vertu renferme.*

Et dans ce Poëme, & dans ses Epîtres où il parle du stile, il fait consister la véritable Eloquence dans la simplicité, & condamne absolument tout ce qui y est opposé. Il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail de ses préceptes. Ils sont tous excellens, & exprimez avec beaucoup de grace, & d'énergie. Ceux qu'il donne dans le Poëme de l'Amitié sont aussi solides en eux-mêmes, & aussi estimables pour le tour. Cet Ouvrage commence ainsi :

*Je chante l' Amitié , c'est elle qui m'inspirez
Attentif à ses loix , soumis à son empire ,
Toujours pour mes amis plein d'une égale
ardeur ,*

*Je viens des tièdes cœurs échauffer la froid-
deur , &c.*

*Vous qui sçavez remplir un si charmant
devoir ,*

Vous qui &c.

*Que je n'ai jamais vûs plus froids , moins
généreux ,*

M'oublier inutile, & me fuir malheureux. &c.

Favorisez mes vers , &c.

Il seroit à souhaiter que nous pussions rapporter ici du moins quelques uns des traits dont il peint les vrais & les faux amis. La véritable amitié suppose une piété sincère :

*Peut-on trompant la foi sur les autels jurée ,
De la foi qu'on vous donne affermir la durée ?*

Du tems même du Paganisme ,

Lorsque de plusieurs Dieux le dogme si commun

Etonna la Raison qui n'en crut jamais qu'un,
 cette maxime passoit pour incontestable:
 l'Auteur le prouve par une explication fort
 naturelle de l'axiome, *Ami jusqu'aux Autels.*

Dans la I. Epitre on découvre le sujet
 des neuf suivantes. Ce sont des réponses
 par lesquelles M. l'Abbé de Villiers s'excuse
 de suivre le conseil qu'il suppose qu'on lui
 a donné de continuer à prêcher, ou de
 faire des Livres, ou du moins de travailler
 à sa fortune. En traitant le premier arti-
 cle, il developpe l'esprit avec lequel on va
 au Sermon, & il n'instruit pas moins les
 Auditeurs, qu'il a instruit les Prédicateurs
 dans l'*Art de prêcher.* Par rapport au se-
 cond, il montre entre autres choses,
 qu'on ne sçauroit, sans s'exposer beau-
 coup, écrire l'Histoire, traiter la Morale,
 ou éclaircir la Religion. L'Histoire ancienne
 est pleine d'évenemens fabuleux qui rebut-
 tent. On se fait des ennemis en parlant dans
 l'Histoire moderne, des peres ou des ayeux
 de ceux qui vivent encore. La Morale don-
 ne occasion à de dangereuses applications.
 Les matieres de Religion sont plus périlleuses
 encore. On ne voit que trop sôuvent un
 homme

Orthodoxe en son cœur, errer dans ses Ecrits,
 & qui pis est, des gens qui

Croyant ne pouvoir sans basse

Avouer

*Avouër que des mots à leur plume échappéz
Méritent la censure &c.*

.. sont mis obstinez au rang des heretiques &c.

A l'égard du conseil de travailler à sa fortune, en raillant finement la considération attachée aux richesses, & le besoin qu'on en a même pour paroître vertueux aux yeux du monde, il fait voir combien elles sont funestes,

*Et qu'enfin du salut la route la plus sure
Est celle où la Vertu se conservant obscure,
Toujours haï du monde, & toujours combattu,
On n'a pas même à fuir l'honneur de sa Vertu.*

L'Épître 11. adressée au célèbre Peintre M. Rigaud renferme d'excellentes instructions pour éviter le ridicule dans lequel est tombé notre siècle, où par la vanité de ceux qui se font peindre, & la complaisance des Peintres,

Rien ne déguise plus l'homme que son portrait.

Une de ces instructions est qu'on doit bien se garder de donner au portrait un air qui lui sied peu.

*Licante a l'air brutal, la mine d'un Satyre,
Son teint semble pétri de la jaune couleur
De l'or qu'il nous dérobe, & dont âpre voleur,
Par l'usure il amasse & met somme sur
somme;*

*Cependant son portrait a l'air d'un honnête
homme.*

Dans la 12. Épître, après avoir montré le ridicule des Tragédies de l'Opera, il s'at-

s'attache à prouver que l'amour rend dangereux ces spectacles , & y dégrade les Héros :

L'amour dans les Héros plus propre à nous séduire

Que toute leur vertu n'est propre à nous instruire.

La 13. Epître est une espece de Poëtique, où par l'exemple d'Horace, il prétend faire voir que les vers destinez à l'instruction ne demandent pas un tour toujours également harmonieux. La 14. est une défense de la véritable devotion. La 15. une exposition du ridicule de ceux qui ne font pas leur métier. La 16. attaque le faux brillant de l'éloquence affectée. La 17. à feu Monseigneur le Duc de Bourgogne, est un Eloge de ce Prince, & une critique des fausses vertus, & de ceux qui préfèrent les Auteurs modernes aux anciens. Dans la Lettre en vers libres, sont représentez sous une allegorie ingénieuse les deffauts qu'on doit éviter en écrivant soit en vers soit en prose. Quoique la Lettre Gauloise à S. A. R. Mademoiselle ne semble qu'un badinage, elle est remplie de sentimens ; & par un tour également respectueux & spirituel, l'Auteur y donne aux Princes de vives instructions contre leurs flateurs. Dans l'Ode sur la guerre Monsieur l'Abbé de Villiers parle ainsi du vrai Héros.

*Loin d'aimer la guerre, il l'abhorre,
 En triomphant même il déplore
 Les désastres qu'elle produit;
 Et couronné par la victoire
 Il gémit de sa propre gloire,
 Si la paix n'en est pas le fruit.*

*La Solitude de la Campagne est une Piece
 fort brillante, & toute remplie d'images
 magnifiques, qui détachent l'homme des
 biens sensibles. On en peut juger par cel-
 le-ci :*

*Tantôt dans ces chênes superbes,
 Par l'automne déjà flétris,
 Et dont mes pas, dans leur débris,
 Foulent la feuille, avec les herbes,
 Je lis le sort de ces Heros,
 Que la vieillesse, ou le repos
 Fait souvent survivre à leur gloire;
 Je vois ces Ministres mourans,
 Dont la fortune & la mémoire
 S'avilissent dans leurs parens.*

Les Stances sur le séjour de Sucey, ren-
 ferment autant de portraits, que de stro-
 phes. L'Auteur qui de cette maison dé-
 couvre Paris, & le trouve fort aimable
dans l'éloignement, en peint les incommo-
 ditez, & les vices, avec les couleurs les
 plus vives. Nous n'en extrairons que ces
 quatre vers:

*Où parmi les Grands la dépense
 Est une loi pour emprunter :
 Et le luxe, une bienséance*

Qui leur défend de s'acquiescer, &c.

L'idée que nous venons de donner des Poësies de M. l'Abbé de Villiers est légère ; mais elle suffit du moins pour piquer la curiosité des Lecteurs. Elles font sans doute honneur à nôtre Langue. Il est difficile de dire ce qui surprend le plus, ou qu'un homme qui n'est Poëte que lorsqu'il veut se delasser de ses autres occupations, fasse de si bons vers ; ou qu'un Poëte donne, sans devenir froid, de si judicieuses leçons, non seulement sur la probité, la politesse, & le bon goût ; mais aussi sur les devoirs que la Religion impose. Le soin qu'il a pris d'éviter les Satyres singulieres, & l'épanchement avec lequel il louë le véritable mérite, découvrent la bonté de son cœur, & vérifient ce qu'il dit dans sa Lettre Gauloise à Mademoiselle :

*Qu'il n'a pas moins de goût & de penchant
A prôner bons, qu'à taire le méchant.*

NOUVELLES DE LITTERATURE.

* DE FLORENCE.

LE Pere Virginio Valsecchi Benedictin joint l'étude du Droit Canonique à celle des Antiquitez avec tant de succès, qu'il vient de donner des fruits de cette double

* Tiré du Journ. de Trev. Mai 1712. p. 916.

DECEMBRE 1712. 693

ation : un Traité sur les mariages des
ans de famille , & une Dissertation sur
années d'Elagabale marquées sur les
dailles.]

*Theologico-Canonica de sponsalium, ad in-
tiam parentum, à filio-familias, contra
m voluntatem, cum imparis conditionis
llâ initorum solubilitate, resolutio. Ac-
ent singulorum almae Florentinae Universita-
Patrum, aliorumque Theologorum suffra-
; excellentissimorum D D. tum in Pisano
eo, tum in studio Florentino sacram Scrip-
am, Theologiam, controversias, & sacros
ones profitentium subscriptiones; ipsius al-
Florent. Universitatis sententia; illustrissi-
r. Equitum super desponsatorum impari-
e judicia; ac demum, & viri civilis de
em re consultatio. In folio.*

*De M. Aurelii Antonini Elagabali Tribu-
ia potestate V. seu de tempore quo initium
bunica potestatis Elagabali petendum sit.*

Mr. Salvini a donné au Public le second
lume de ses Dissertations Italiennes pro-
cées dans l'Academie des Apatistes,
des questions problematiques propo-
s par le Président de cette Academie.

Le second volume contient cent Disserta-
ns, & l'Oraison funebre d'Augustin Co-
ini, Fondateur de l'Academie des Apa-
es, qui la recommanda en mourant au
and Duc. Ce Prince, à qui l'amour des
ttres a été transmis avec le sang des Me-

dicis

dicis, a bien voulu accepter la protection de cette nouvelle Academie, & la placer dans le même Palais avec l'Academie Florentine & l'Academie de la Crusca.

Mr. l'Abbé Salvini va nous donner l'histoire de l'Academie Florentine. Parmi le grand nombre de vies des Sçavans qui entreront dans cet Ouvrage, celle de Galilée écrite par Mr. Viviani s'attirera infailliblement l'attention des Lecteurs curieux.

* D E C A E N.

Le P. Brumoi Jesuite a publié un Poëme partagé en deux livres sur l'Art de la Verrerie.

De Arte vitraria libri duo, Auctore Petro Brumoi Societatis Jesu. Cadomi, ex typis Adami Cavalier 1712. in 12. pages 53.

Il explique dans le premier livre la formation des cristaux & du verre. Il a fait un genie naturellement poétique pour exprimer heureusement les diverses préparations de la matiere dont on fait le verre. Cette difficulté n'ôte rien à la beauté des vers, ni à la finesse de l'expression: la beauté du vers & de l'expression n'ôte rien à l'exactitude des descriptions. La posterité en lisant ce Poëme connoîtra clairement quel a été parmi nous l'Art de la Verrerie. Que nous serions heureux si nous pou-

DECEMBRE 1712. 695

is étudier toutes les coutumes anciennes dans de pareils Ouvrages ? La description du Temple de l'Espérance qui finit le premier livre est pleine d'esprit, il en paraît encore davantage dans le second livre qui explique les usages du verre. Notre partage entre les Divinités l'invention de ces usages, les fictions sont bien imaginées & délicatement touchées.

T A B L E DES LIVRES, &c.

DECEMBRE 1712.

<i>e de Mr. le Baron de LEIBNIZ, à Mr. Hartsoeker.</i>	605
<i>onse de Mr. HARTSOEKER.</i>	615
<i>e de Mr. BERTRAND sur le mouvement des muscles.</i>	625
<i>ement de Mr. l'Evêque de MEAUX, avec une instruction pastorale contre un Libelle.</i>	645
<i>N. ALBINI Oratio de incrementis & statutis Medicæ seculi XVII.</i>	659
<i>H. BERN. VALENTINI Novellæ Medicogales.</i>	670
<i>STANLEII Historia Philosophiæ.</i>	673
<i>bbé DE VILLIERS. Poèmes & autres Poëmes.</i>	684
<i>illes de Litterature.</i>	692

T A-

T A B L E

D E S M A T I E R E S,

*Contenues dans les Journaux des six derniers
Mois de l'Année 1712.*

A

A CADEMIE, s'il est permis de critiquer dans les Academies.	402
<i>Acéphales</i> , leurs hérésies.	543
<i>Accouchement</i> , si une femme qui accouche 12 Mois après que son Mari s'est absente peut être juste- ment accusée d'infidélité.	672
<i>Adam</i> , (Mr.) Traduction des Memoires de Mon- tecuculi.	374
<i>Adamites</i> , sentimens de ces Hérétiques.	544
<i>Agapet</i> , Conseils du Diacre Agapet a l'Empereur Justinien.	298
<i>Age. e.</i> , Etymologie de ce mot.	249
<i>Albinus</i> (Bern.) Discours sur les progrès & sur l'état de la Medecine pendant le XVII. siècle.	659
<i>Alfenus Varus</i> , Edition de ses Ouvrages avec sa Vie.	342
<i>Aliborum</i> , Etymologie de ce mot.	250
<i>Amitié</i> , Nouvelle Edition du Poème de l'Amitié de l'Abbe de Villiers.	687
<i>Anatomie</i> , Histoire des découvertes Anatomic- ques.	661
<i>Anax-mandre</i> , Chef de la Secte Ionique, ses sen- timens.	680
<i>Antri</i> , Critique de son Livre de la Generation des vers.	3
<i>Anges</i> , ce qu'en pensoient les Juifs.	21
<i>Anto</i> , sa These sur la question, si l'homme vient d'un Ver.	67

TABLE DES MATIERES.

<i>Animaux</i> , si on en mangeoit avant le deluge.	
55. Comment se fait leur génération.	68
<i>Apatistes</i> , Eloge de l'Academie des Apatistes.	402
<i>Appellations</i> , Défense de la Jurisdiction Ecclesiastique concernant les Appellations aux Superieurs Ecclesiastiques.	176
<i>Aristippe</i> , sentimens de ce Philosophe. 682. ses bons mots.	683
<i>Asmodée</i> , Dissertation sur le Démon Asmodée.	21
<i>Assuerus</i> , qui est celui dont il est parlé dans le Livre d'Esther.	26
<i>Astrologie</i> , son origine.	434
<i>Albanase</i> , Patriarche de Constantinople, ses Lettres.	310
<i>Athenes</i> , Fête d'Athenes représentée sur une Cornaline antique du Cabinet du Roi.	318
<i>Avarice</i> , suites & effets de cette passion.	263
<i>Audiffret</i> , (le P. Hercule) son éloge.	200
<i>Augustin</i> (S.) ses livres sur la Prédestination des Saints & le don de perseverance.	287
<i>Auteurs</i> , Anonymes & Pseudonymes, Supplément au Recueil de Placcius sur ce sujet. 74. Manieres dont un Auteur peut se cacher,	75

B.

B <i>AGLIVI</i> , Jugement sur sa Methode de guerir.	282
<i>Banduri</i> (le P.) son Recueil des Antiquitez de Constantinople.	291
<i>Barbeyrac</i> (Jean) Lettre pour défendre son <i>Traité du Feu</i> .	404
<i>Barbesane</i> , son Histoire.	351
<i>Basile</i> , Exhortations de l'Empereur Basile à son Fils.	298
<i>Basile</i> (S.) Discours de ce Pere traduit en Italien,	403
<i>Batailles</i> , remarques sur les Batailles. 378.	Mo- yena

T A B L E

yens d'y engager l'ennemi. 379. S'il est avantageux d'en donner. 380. Particularitez de la Bataille de S. Gotard.	381
<i>Baudouin</i> , explication d'une Cornaline Antique du Cabinet du Roi.	318
<i>Baudouin</i> (Remi) Découverte de la Quadrature du Cercle. 520. Lettre sur cette prétendue découverte.	325
<i>Bayer</i> , explication d'une Inscription de cette Ville par Dodwel.	50
<i>Bayle</i> , ce qu'il a composé des Nouvelles de la République des Lettres.	447
<i>Belges</i> , leur origine.	131
<i>Bellay</i> (Joachim du) Stances sur le choix d'Hercule entre la Vertu & la Volupté	485. <i>not.</i>
<i>Bembo</i> , si la Langue Toscane lui est plus redevable qu'à Dante, Petrarque & Boccace.	421
<i>Bernard</i> (Jaques) Ce qu'il a fait des Nouvelles de la République des Lettres	40
<i>Bertrand</i> , Medecin de Marseille, Lettre sur le mouvement des Muscles.	423
<i>Bibliothèque</i> , nouveau Projet de Catalogue de Bibliothèque.	28
<i>Bignon</i> (Mr. l'Abbé) Lettres de cet Abbé à Mr. Baudouin sur sa prétendue découverte de la Quadrature du Cercle.	531
<i>Billy</i> (Henri de) Evêque de Meaux, Mandement & Instruction Pastorale contre la défense des Institutions Theologiques du P. Juenin.	545
<i>B'anc de Balnear</i> , Dissertation sur ce sujet. 102. Ce que c'est. 103. Pourquoi on l'a appelé <i>Sperma Ceti</i> . <i>ibid.</i> Proprietez de ce Medicament. 105. Sa dose ordinaire.	308
<i>Boccace</i> , ses Ouvrages badins plus estimez que les serieux.	400
<i>Bouchart</i> critiqué par Mr. Huet.	171
<i>Boix</i> (Mich. Marc) défense d'Hipocrate sur le sujet des Maladies aiguës.	212. 214
<i>Botanique</i> , progrès de cette Science au 2111. <i>sur de 166</i>	

DES MATIERES,

- Brenkman* (Henri) son projet de rétablir les Ouvrages des anciens Jurisconsultes dispersés dans le Digeste. 342
- Brunot* (le P.) son Poëme sur l'Art de la Verrierie. 694

C.

- C**IA DRANS, qui en est l'inventeur. 680
- Calmet*, (le P.) Commentaire sur les Livres d'Esdras, de Tobie, de Judith, & d'Esther. 20
- Camisade*, étymologie de ce mot. 250
- Campagne*, Stances sur la solitude de la Campag. 691
- Cange* (du) les Ouvrages concernant l'Histoire Byzantine. 292
- Cartes*, Géographiques, qui en est l'Inventeur. 680
- Cassien*, son Traité de la Protection de Dieu, avec la Refutation. 288
- Castro* (Alfonse de) Traité touchant les Hérésies. 337
- Catalogue*, nouveau Projet de Catalogue de Bibliothèque. 28
- Cave* (Guill.) Traduction de sa Religion des Anciens Chrétiens. 383
- Cercle*, Decouverte de la Quadrature du Cercle par Mr. Baudemont. 520. Lettre sur cette prétendue decouverte. 525
- Chanoine*, Traité des Heures Canoniales & des Devoirs d'un Chanoine. 189
- Chant* de l'Eglise, Reflexion sur sa beauté & sur l'attention qu'on y doit apporter. 192
- Chepers* (Rabbi Moïse) Commentaire Hebreu sur le Pentateuque. 469
- Chiens*, Differentes opinions sur trois Chiens qui ont fait des ravages extraordinaires dans quelques villages d'Allemagne. 346
- Chomel*, Histoire des Plantes usuelles. 328
- Chrétiens*, la Religion des anciens Chrétiens. 383. Défendue contre les reproches des Payens. 387
- Chrysofome* (S.) Homelies de ce Pere traduites en Italien. 403
- Clement*, Disposition & Défauts de son Catalogue de

T A B L E

la Bibliothèque de l'Archevêque de Rheims.	31
Clerc (J. le) Ce qu'il a composé de la Bibliothèque universelle.	448.
la Bibliothèque Chotie <i>ibid.</i>	
Cœur, explication de la; palpitation du cœur.	549
Colomnes, des Enfans de Seth, pourquoi bâties.	434
Comedis; si elle est plus propre à reformer les mœurs que la Satyre.	401
Constantin, Porphyrogenete, ses Livres du Dénombrément des Provinces de l'Empire d'Orient.	295.
Son Livre du Gouvernement de l'Empire.	296
Constantinople, Recueil de divers Ouvrages touchant l'Histoire de l'Empire d'Orient.	291.
Edition d'un Manuscrit intitulé, Origines de Constantinople.	293.
Antiquitez de cette Ville.	299.
Recueil de Poësies sur ses plus célèbres Monumens.	301.
Catalogue des Evêques & des Patriarches de Constantinople & des Empereurs d'Orient.	302.
Traité de l'Hippodrome de Constantinople.	309
Consultation, Recueil de Consultations de Médecine.	186
Contarini (Camille) Histoire de la dernière Guerre de l'Empereur Leopold & de ses Alliez contre les Turcs.	468
Coste (P.) sa Réponse à une Lettre du P. Tarteron.	59.
sa Traduction de l'Hieron de Xenophon.	366
Crescimbeni (l'Abbé) Commentaire sur l'Histoire de la Poësie Italienne.	595
Crime, quels sont les crimes que l'Eglise a droit de punir.	15
Curateurs, Questions touchant les Curateurs suspects.	97
Cyclope, Description d'un petit Cyclope né à Copenhague.	228

DES MATIERES.

D.

- D**ANNE M A R C . Portrait du Roi de Danne-
 marc sculpté en relief. 465
- Dante*, si la Langue Toscane lui a plus d'obliga-
 tion qu'à Petrarque. 398. Eloge de ses Ou-
 vrages. 399
- Descartes*, Jugement sur la Methode d'un Medec-
 in Cartesien. 279
- Despreaux*, critiqué par Mr. Huet. 244
- Dodwel* (Henri) son explication & ses Notes
 sur l'Építaphe de Julius Vitalis. 82. sa Lettre
 sur deux Inscriptions. 87
- Dogmatiques*, si les Medecins dogmatiques voient
 plus clair que les Empiriques dans les mysteres
 de la Nature. 267
- Dobler*, Dissertation sur le Droit des Fontaines.
 350
- Dolée*, Jugement sur la Methode de ce Medecin.
 281
- Draudins*, Disposition & défauts de son Catalo-
 gue. 30
- Duret*, son jugement sur les Ouvrages d'Hippo-
 crate. 214
- Dureté*, Causes de la Dureté. 610. 618

E.

- E**C R I T U R E S a i n t e . Caractere de son stile. 686
- Eglise*, Traité de l'Eglise par un Lutherien
 contre l'Eglise Romaine. 42. Défense de
 la Jurisdiction Ecclesiastique touchant les ap-
 pellationes. 176
- Egypte*, Lettres sur l'origine des anciens Dieux
 ou Rois d'Egypte. 437
- Etains*, terme consacré aux funerailles, sa signi-
 fication. 135
- Eloquence*, en quoi consiste la veritable Eloquen-
 ce. 687
- Empiriques*, Caractere des veritables Medecins
 Empiriques. 266
- Engclures*, il n'y a point de remede sûr pour la
 guerison

T A B L E

guerison de ce mal.	266
<i>Evachi</i> , S'il a écrit quelque chose.	434
<i>Esther</i> , Commentaire sur le Livre d'Esther.	20
<i>Etienne</i> , Histoire de la Translation du corps de S. Etienne.	308
<i>Etudes</i> , Critique de la maniere dont on étudie aujourd'hui.	520
<i>Evangile</i> , nouvelle Concorde des quatre Evangi- les.	428
<i>Experience</i> , Explication de la maxime d'Hippo- crate, <i>L'Experience est trompeuse.</i>	245

F.

F ABER (Basile) Remarques sur la dernière Edition de son Tresor de la Langue Latine.	147
<i>Fabricensis</i> , origine & usage de ce terme.	105
Remarques sur les Fabriques ou Manufactures d'armes des Romains.	111
<i>Fautrier</i> , Disposition & défauts du Catalogue de la Bibliothèque de l'Abbé Fautrier.	32
<i>Feltri</i> Memoires historiques sur cette Ville.	476
<i>Flecher</i> Evêque de Nismes, son Eloge.	200
Ouvrages,	208
<i>Fondateurs</i> , des Heures Canoniales défendus.	218
Histoire sur ce sujet.	196
<i>Fraſen</i> (le P. Claude) son Eloge.	147.
Catalogue de ses Ouvrages.	111
<i>Frisch</i> (Ahasverus) Traitez sur le droit des Jardins, de Chasse & de Pâturage.	140

G.

G AILLARD (le P.) Oraison funebre de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine.	187
<i>Galien</i> , son ignorance sur l'effet que produit la Theriacque dans nos Corps.	269.
Jugement sur sa Methode.	28

DES MATIERES.

<i>limathias</i> , étymologie de ce mot.	250
<i>bre humain</i> , Fragment sur son origine.	252.
	257
<i>ns</i> , Différence de ce mot Latin avec celui de <i>Natio</i> .	87
<i>offroi</i> , sa Thèse sur la génération de l'homme par un Ver.	73
<i>ner</i> (Conrad) sa Vie écrite en Allemand.	345
<i>ands-Prêtres</i> , Dissertation sur l'ordre & la succession des Grands-Prêtres des Juifs.	25
<i>egoire</i> , de Chypre, Patriarche de Constantinople, ses Opuscules.	310
<i>egoire</i> de Tours, Histoire qu'il raconte d'une femme qui avoit offert aux Prêtres un présent considérable.	190
<i>elot</i> , Description de l'Eglise de Ste. Sophie.	309
<i>ndling</i> (Nic. Hier.) Recherches touchant Henri l'Oiseleur.	143
<i>lins</i> , sa Description du Bosphore de Thrace & sa Topographie de Constantinople.	303

H.

J AAN (J.) Dissertation sur le saignement de nez.	391
<i>bits</i> , liberté des Peintres à l'égard des couleurs des habits qu'ils dessinent dans leurs Pièces Historiques.	505
<i>gerup</i> (Jean). Theses singulieres de cet Auteur.	229
<i>lley</i> (Ant.) Professeur à Caen, Lettres touchant ses Poësies.	248
<i>rischer</i> (Nic.) Réponse aux Objections de Mr. Leibniz contre ses <i>Conjectures Physiques</i> .	615
<i>y</i> (Mad.) son opinion sur une Cornaline antique du Cabinet du Roi.	319
<i>hren</i> , origine de cette Langue.	173
<i>ants</i> , sacrifice institué en son honneur par The-	

T A B L E

<i>ſéc.</i>	325
<i>Helmont (van) ſon Syſtème de Medecine.</i>	667
<i>Hémorragie, Diſſertation ſur cette maladie.</i>	391
<i>Henri l'Oiſeleur, Recherches touchant ce Prince.</i>	143
<i>Hercule, Diſſertation ſur un Tableau du Jugement d'Hercule. 483. Ordonnance de ce Tableau en général. 488. de la premiere Figure. 495. de la ſeconde Figure. 499. de la troiſieme. 502. des Ornemens de la Piece. 505. Des Ornemens détachés & independans. 515. Conclusion.</i>	517
<i>Héréſie, le plus grand de tous les Crimes Eccleſiaſtiques. 15. Peines Canoniques contre ce crime. ibid. Hiſtoire des Héréſies. 536. Leurs Cauſes.</i>	540
<i>Hermant, Hiſtoire des Héréſies.</i>	536
<i>Heros, Caractere du vrai Heros.</i>	691
<i>Herwart (Abr.) Traité concernant l'office de Notaire.</i>	179
<i>Heumann (Chriſtoph Aug.) Supplément au Théâtre des Livres Anonymes & Pſeudonymes.</i>	74
<i>Heures, Traité des Heures Canoniales, &c. 189. Leur utilité.</i>	191
<i>Hieroclès, Grammairien, ſon Syncedeme.</i>	295. 296
<i>Hieron, Dialogue de Xenophon qui porte ſon nom. 366. Quelques particularitez de la Vie de ce Prince & ſon caractère.</i>	371
<i>Hippocrate défendu au ſujet du traitement des Maladies aiguës. 212. 264. Ouvrages qui lui ont été attribuez.</i>	218
<i>Hiſtoire, Elemens d'Hiſtoire.</i>	432
<i>Hombergh, ſa verſion Latine de la premiere Nouvelle de l'Empereur Juſtinien.</i>	345
<i>Homme, ſi l'Homme vient d'un Ver. 67. Livre intitulé les Hommes. 258. Reflexions ſur la connoiſſance de l'Homme.</i>	260
<i>Honneur, Traité du Point d'Honneur.</i>	466
	Hwa,

DES MATIERES.

Huet, Evêque d'Avranches, Dissertation touchant le sentiment d'Origene sur l'invocation des Anges & sur l'Eucharistie. 171. son Sentiment sur l'origine de la Langue Hebraïque. 174. Dissertation contre Toland. 175. Examen du sentiment de Longin sur le passage de la Genese, *Dieu dit que la Lumiere soit*, &c. 243. Dissertation sur un passage de Virgile. 245. sur la Généalogie de la Maison d'Urfé. 246. sur l'Origine de la Poësie Française. 248. sur la nature de la Rosée. 251

Hyde, son Catalogue de la Bibliotheque d'Oxford.

30

I.

INQUISITION, son établissement. 17. Origine du nom d'Inquisiteur. 18

J.

JAGER (Jo. Wolfg.) Traité de l'Eglise contre les Catholiques Romains. 92

Jansenistes, remarques contre ce parti. 546. Caractere des Ecrivains Jansenistes. 649

Jarry (l'Abbé du) Oraisons funebres de Louis Dauphin mort en 1711. du Dauphin son Fils & de Madame la Dauphine. 573

Jephthé, Remarques sur son vœu. 56

Jesuites, leurs Memoires des Sciences & des beaux Arts. 449

Jeu, Lettre de Mr Barbeyrac pour défendre son Traité du Jeu contre un Article des Memoires de Trevoux. 404. si les Conventions qui se font entre les Joueurs sont licites & de Droit naturel, lors qu'elles se font librement & sans aucune tromperie de part & d'autre. 407

Journaux, Histoire des Journaux. 444. Autres du Journal des Sçavans. 445. Autres Jour-

naux

T A B L E

naux François. 446.	Journaux Anglois. 450
Journaux Italiens. 452.	Journaux Latins. 454.
Journaux Flamans. 457.	Journaux Allemands. 458
<i>Judith</i> , Commentaire sur le Livre de <i>Judith</i> .	20
<i>Juenin</i> (le P.) Mandement & Instruction Pastorale de l'Évêque de Meaux contre la défense des Institutions Theologiques du P. <i>Juenin</i> .	645
<i>Jugement</i> , Traité du Jugement dernier par Mr. Sherlock. 78. Explication de la Maxime d'Hippocrate, <i>Le Jugement est difficile</i> .	27
<i>Jusif</i> , Dissertation sur les Grands Prêtres des Juifs. 25. sur leur milice. 27. Remarques sur la maniere dont ils partageoient la Terre. 49 Denombrement des fruits que leurs Prêtres recueillent de leur Ministère.	52
<i>Julius Vitalis</i> , son Epitaphe avec l'explication. 82. 123. Remarques sur ce nom.	124
<i>Justinien</i> , Traduction des Nouvelles de cet Empereur.	345

K.

K A M H A O Σ, Dissertation sur le sens de ce mot dans S. Matthieu.	231
<i>Kuhnus</i> (J. Gasp.) ses Panegyriques & Discours Academiques.	38
<i>Kunstel</i> , Dissertation sur les sels des Metaux.	418

L.

L A C T A N C K, N. Edition de l'Abregé de ses Institutions divines.	252
<i>Lauterbach</i> , suppléments à son Abregé de Droit. 43. Critiqué.	46
<i>Lecoart</i> , réfuté sur la Question si l'Homme vient d'un	d'un

DES MATIERES.

d'un Ver.	67
<i>Léon XX.</i> Britannique, histoire des services qu'elle a rendus au Peuple Romain.	127
<i>Leibniz</i> , sa Lettre à Mr. Hartsoeker contre ses <i>Conjectures Physiques.</i>	605
<i>Leuwenhoek</i> , critiqué.	70
<i>Liebau</i> , son invention d'un Jeu pour apprendre la Geographie & le Blazon.	472
<i>Liebrecht</i> , Traité des Avortemens.	350
<i>Lien</i> , Défense de la Jurisdiction Ecclesiastique touchant les Appellations de l'Official de Liege aux Superieurs Ecclesiastiques.	176
<i>Linné</i> , Dissertation sur le sens du mot <i>Κερμηλον</i> dans S. Matthieu.	231
<i>Litterature</i> , remarques sur les Essais de Litterature.	449
<i>Loix</i> , Réglemens qu'elles peuvent faire sur le Jeu.	413
<i>Louis</i> de France, Duc de Bourgogne & ensuite Dauphin, Recueil de ses Vertus. 560. son Oraison funebre & de Mad. la Dauphine son Epouse par l'Evêque d'Alet. 562. Par le P. Gaillard. 567. Par le P. de la Rue. 570. Par l'Abbé du Jarry.	573
<i>Lucas</i> , (Paul) Voyage dans la Grece, l'Asie Mineure, la Macedoine & l'Afrique.	335
<i>Luchini</i> (Giov. Mar.) Traduction Italienne de quelques Discours de S. Chrysostome & de S. Basile.	403
<i>Ludovici</i> (Jac. Frid.) Supplémens à l'Abregé de Droit de Lauterbach.	43
<i>Lumiere</i> , explication de la Refraction & de la Reflexion des Rayons de la Lumiere.	582

M.

MABOUL (Jaques) Evêque d'Alet, Oraison funebre de Mr. le Dauphin & de Mad. la Dauphine.

T A B L E

<i>Maffet</i> (Scipion) Traité du point d'honneur.	466
<i>Maladies</i> , Pratique des Maladies Chroniques.	165.
Methode d'Hippocrate pour le traitement des Maladies aiguës.	218
<i>Malebranche</i> (le P.) Nouvelle Edition de sa Recherche de la Verité.	574
<i>Manichéens</i> . Histoire des Manichéens par un Anonyme.	252. 256
<i>Marchand</i> , son Catalogue de la Bibliotheque de l'Abbé Faultrier.	32
<i>Mari</i> , si un Mari peut tuer impunément sa femme qu'il surprend en adultere, & exiger de l'argent de celui avec qui elle commet ce crime. 45. Dissertation sur les Testameus des gens mariez.	107
<i>Martineau</i> (le P.) Recueil des Vertus du Dauphin.	560
<i>Mascampius</i> (Henr.) ses Institutions historiques.	432
<i>Matiere</i> subtile. Reflexions du P. Malebranche sur ce sujet.	576
<i>Mantour</i> , son explication d'un Antique du Cabinet du Roi.	320
<i>Medecin</i> , devoir des Medecins.	273
<i>Medecine</i> , Pratique infallible de Medecine de Valentin. 182. Discours sur les progrès & sur l'état de la Medecine pendant le XVII. siecle. 659. Pourquoi, malgré les découvertes en Medecine, il meurt à peu près autant de malades qu'au paravant.	669
<i>Melchisedech</i> , Dissertation pour prouver qu'il est Japhet fils de Noé.	228
<i>Mercur</i> , histoire de Mercure Trismegiste.	417
<i>Mercur</i> , maniere de dissoudre ce metal. ¶	425
<i>Metaux</i> , Dissertation sur les sels des Metaux. secours qu'on en tire en Medecine. 422. Preparation des sels metalliques.	424
<i>Mexique</i> , Description de la Pierre de Mexique qui sert à filtrer l'eau.	116

DES MATIERES.

<i>ilice</i> , Principes de l'Art Militaire du Comte de Montecuculi.	374
<i>Montecuculi</i> (le Comte de) ses Memoires traduits en François.	374
<i>morale</i> , comment doit être traitée dans un Tableau.	511
<i>Morin</i> (Etienne) Lettre sur l'origine de la Langue Hebraïque.	173
<i>Mort</i> , Traité de la Mort & du Jugement dernier.	78
<i>Mouvements</i> Conspirans, ce que c'est.	605
<i>Muratori</i> , son Edition des Poésies Italiennes de Petrarque.	343
<i>Muscles</i> , Lettre sur le mouvement des Muscles.	625

N.

N ATIO, Difference entre ce mot & celui de <i>Gens</i> .	87
<i>Nez</i> , Dissertation sur le saignement de Nez.	391
<i>Nicetas</i> , recit de Nicetas Choniata touchant les statues de Constantinople.	300
<i>Nicolai</i> , Evêque de Capacio, Dissertation historique touchant l'ancienne maniere de gouverner les Eglises vacantes, par un Evêque Visiteur.	467
<i>Nicole</i> , ses <i>Prejugés legitimes contre le Calvinisme</i> critiquez.	93
<i>Notaire</i> , Traité concernant l'office de Notaire.	179.
179. Etymologie de ce mot.	181

O.

O CASION, explication de la Maxime d'Hippocrate, <i>L'Occasion est prompte</i> .	216
<i>Oeil</i> , Remarques du P. Malebranche sur la structure de l'Oeil.	582

T A B L E

<i>Office</i> , réflexion sur les Dispenses de l'Office.	97
<i>Olearius</i> , Dissertation touchant le Demon de Socrate.	681
<i>Opera</i> , Recueil de divers Opera avec la défense de ce spectacle.	312.
Observations sur son origine & sur l'idée qu'on en doit avoir.	316.
L'Amour rend ce spectacle dangereux.	690
<i>Or</i> , Moyen de tirer de ce Métal ce qu'il peut donner de vertu aux Medicamens.	422
<i>Origene</i> , Examen de son sentiment sur l'invocation des Anges & sur l'Eucharistie.	177
<i>Oxford</i> , Disposition du Catalogue de la Bibliothèque d'Oxford.	30.
Défauts de ce Catalogue.	58

B.

PACHYMERRE , (George) description du vestibule de Ste Sophie appelé <i>Augusteon</i> .	301
<i>Palpitation</i> , explication de la Palpitation du Cœur.	549.
Definition de la Palpitation.	551.
Ses causes.	553.
Symptomes qui l'accompagnent.	558
<i>Panegyriques</i> , Recueil de Panegyriques composez par Mr. Khunius.	35
<i>Paracelse</i> , Jugement sur cet Auteur.	269.
Sa Methode en Medecine.	667
<i>Paris</i> , peinture des Vices qui y regnent.	691
<i>Payens</i> , ils n'ont point connu les hommes.	260
<i>Peintres</i> , Regles qu'ils doivent suivre dans la representation d'un Tableau.	484. & suiv.
A l'égard des Couleurs des habits & des autres Draperies.	505.
Quelles études doit faire un Peintre.	517
<i>Pelzboffer</i> , (Fr. Alb.) Traité des Secrets d'Etat.	195
<i>Pesanteur</i> , explication de la Pesanteur.	520.
En quel sens on peut dire qu'elle est une qualité occulte.	610
<i>Peste</i> , Description de la peste qui a regné en Pologne, & remede contre ce mal.	460
<i>trarque</i> , Nouvelle Edition de ses Poësies Italiques.	58

DES MATIÈRES.

- liennes. 343. Si la Langue Toscane lui a plus d'obligation qu'à Dante. 398. Il a mieux réussi dans ses Ouvrages badins que dans les sérieux. 400
- Pfaffius*, (Christ. Matth.) Son Edition de l'Abregé des Institutions divines de Lactance, &c. 252
- Philosophie*, Histoire de la Philosophie ancienne. 673. Auteurs qui ont écrit les Vies des Philosophes. 674. En quel tems le nom de Philosophe a commencé d'être en usage. 679. Histoire de la Philosophie Grecque. 686
- Photius*, s'il est l'inventeur des Journaux. 444
- Pierre* de Mexique, qui sert à filtrer l'eau, sa description. 186
- Pignatelli*, (Jaques) Consultations sur des matieres Ecclesiastiques. 13. Autres Ouvrages de cet Auteur. 14
- Placcius*, Supplément à son Recueil de Livres Anonymes. 74
- Plantes*, Abregé de l'Histoire des Plantes usuelles. 328
- Plievresie*, Methode d'Hippocrate pour la guerison de cette Maladie. 219
- Plumier* (le P.) Critique d'un endroit de son Art de tourner. 463
- Poësie*, Dissertation sur l'origine de la Poësie Française. 248. Commentaire de l'Abbé Crescimbeni sur l'Histoire de la Poësie Italienne. 595
- Portrait*, Difference entre ce qu'on appelle Portrait & Tableau. 484. Les Portraits doivent ressembler à l'Original. 689
- Pourpre*, si la maniere de teindre en pourpre est perdue. 251
- Pauzoles*, Inscription trouvée dans cette Ville & expliquée par Dodwel. 88
- Prêcher*, Nouvelle Edition de l'Art de prêcher de l'Abbé de Villiers. 685
- Prédicateurs*, Bibliotheque de Prédicateurs. 156.

T A B L E

Discours sur la maniere de prêcher.	159.
Maniere d'imiter les bons Prédicateurs.	164.
Peinture des Perils auxquels ils sont exposez.	686
<i>Princes</i> , Leurs devoirs pour maintenir la Religion.	196
<i>Prodiges</i> , Dissertation sur un Tableau du Jugement d'Hercule, tiré de son Histoire	483
<i>Prosper</i> , (S.) N. Edition de tous ses Ouvrages.	284.
Ouvrages douteux, & ceux qui lui ont été faussement attribuez.	289.
Sa Vie.	<i>Ibid.</i>
Jugement sur cet Auteur.	290
<i>Punaises</i> , Origine de cette Fête & ses ceremonies.	321
<i>Purgations</i> , sentiment d'Hippocrate sur l'usage des purgations dans les Maladies aiguës.	218

Q.

Q UINQUINA, on ignore en quoi consiste sa vertu Febrifuge.	270
---	-----

R.

R ATRAMNE, Remarques touchant sa doctrine sur la présence du Corps, & du Sang de Jesus-Christ dans la Cene.	80
<i>Ratzenhausen</i> , son habileté dans l'Art de tourner.	464
<i>Reland</i> , (Adr.) ses Antiquitez sacrées des Hebreux.	47
<i>Réligion</i> , devoir des Princes pour le maintien de la Religion & de ses Ministres.	196
<i>Remedes</i> , fautes qu'on commet souvent dans le Choix des remedes.	184
<i>Reno</i> , (le P. de) Nouvelle Edition de ses Observations sur la beauté des Vers Latins.	462
<i>Rheims</i> , (l'Archevêque de) Disposition du Catalogue de sa Bibliotheque. 31. Défauts de ce	C*

ES MATIERES.

logue.	32
s, combien elles sont funestes.	689
u, Dissertation sur les Pierres qui servent ornes.	350
arallele entre la Condition des Rois & des Particuliers. 366. Difference entre oi & un Tyran.	369
Dissertation sur la nature de la Rosée. 251	
d, défauts de son Catalogue.	32
e, on peut guerir cette maladie sans sai- & sans purgation.	222
(le) Nouvelle Edition de ses Observations a beauté des Vers Latins.	462
le P. de la) Oraison Funebre de Mr. le hin & de Madame la Dauphine.	570
ette touchant la palpitation du Cœur. 549	
S.	
IPANT, (Jof.) Défense de la Jurisdic- Ecclesiastique concernant les appellations Official de Liege aux Superieurs Ecclesiast- s sur des matieres profanes.	176
Histoire des sept Sages de Grece. 678. En tems ils reçurent le nom de Philosophes.	679
sentiment d'Hippocrate sur l'usage de la ée dans les maladies aiguës.	218
ard, particularitez de la Bataille de S. ard	321
origine de cette Loi.	99
inventeur des Journaux & premier Auteur ournal des Sçavans.	445
(Ant. Mar.) ses Discours Academiques. Tome II. de ses Discours Academiques. 693	
in, remarques sur ce sujet.	53
si elle est plus propre à reformer les ts que la Comedie.	401
, ce que c'est.	15
Traité des Secrets d'Etat.	195
refuté sur l'origine des Vers.	7
	Se-

T A B L E

<i>Soyus</i> , critique sur un passage des Géorgiques de Virgile.	240
<i>Sels</i> , Dissertation sur les Sels des Métaux.	418
Eloge du Sel. 419. Secours qu'on peut tirer des Sels pour la guérison des Maladies.	426
<i>Sherlock</i> , (Guill.) Nouvelle Edition de son Traité de la Mort & du Jugement dernier.	78
<i>Sibylles</i> , Remarques sur les Vers de la Sibylle.	435
<i>Sidobre</i> , son Traité sur la petite Vérole critique.	228
<i>Simonide</i> , caractère de ce Poëte.	372
<i>Simonis</i> ambitieuse, ce que c'est.	49
<i>Socrate</i> , son Histoire.	681
<i>Solinus</i> , remarques sur cet Insecte.	0
<i>Sophie</i> , (Sre.) Description de l'Eglise de Constantinople ainsi appelée.	309
<i>Stanley</i> , (Thomas) Histoire de la Philosophie.	672
<i>Stile</i> , caractère du Stile de la Chaire. 686. De celui de l'Écriture Sainte.	ibid.
<i>Struvius</i> , (Borc.) Histoire des Journaux.	444
<i>Struvius</i> , (Fred.) son Histoire de Bardesane.	351
<i>Swammerdam</i> , son sentiment sur la Generation des Vers, réfuté.	6
<i>Sydenham</i> , (Thomas) Nouvelle Edition de ses Oeuvres.	363

T.

T A B L E A U, ce que c'est & sa différence d'un Portrait. 484. En quoi consiste son essence.	486
<i>Tarteron</i> , Réponse de Mr. Coste à la Lettre de ce Jésuite.	59
<i>Tasson</i> , (Alexandre) ses Considérations sur les Poësies de Petrarque.	343
<i>Temple</i> , Description de celui de Jerusalem.	50
<i>Tesaurus</i> , (Emanuel) Traduction Latine de son Art Epistolaire.	461
<i>Testament</i> , Question sur une Disposition Testa-	me

DES MATIERES.

- mentaire assez singuliere. 46. Dissertation sur les Testamens des personnes mariées. 107
- Thalès*, Histoire de ce Philosophe. 678
- Theodoret*, reflexions sur les changemens que le Christianisme apporta au monde. 388
- Theophylacte*, son Traité de l'Education d'un Prince. 298
- Theriaque*, on ignore la nature de ce remede. 269
- Thou*, (Jaques Aug.) Memoires de sa Vie, traduits en François, avec la Préface de sa grande Histoire. 136
- Tilladet*, son Recueil de Dissertations sur des matieres de Religion & de Philologie. 169. 243
- Tobie*, Commentaire sur le Livre de Tobie. 20
- Toscane*, si la Langue Toscane a plus d'obligation à Dante qu'à Petrarque. 398. Si elle est plus redevable à Bembe qu'à ces deux Auteurs & à Bocace. 401
- Toth*, qui il a été. 436
- Tremblay*, (du) Remarques sur ses *Conversations Morales sur le Jeu*. 406. Memoire contre le Traité du Jeu de M. Barbeyrac. 471
- TREVoux*, Journal des Jesuites qui s'imprime à Trevoux. 441. Journalistes refutez. 4
- Tuteurs*, Questions choisies touchant les Tuteurs suspects. 97
- Tyrant*, signification de ce mot du reme de Xenophon. 369. Ce que c'est que la Tyrannie. 370
- U.
- URFÈ** (Honoré d') diverses particularitez de sa Vie. 246

V.

- VALENTINI**, (Mich. Bern.) sa Pratique de Medecine. 182. Recueil des Réponses des plus celebres Facultez sur plusieurs sortes de cas concernant la Medecine, &c. 670
- Valisnieri*, (Ant.) Experiences & Reflexions sur la génération des Vers.

TABLE DES MATIERES.

- Valsocchi**, (le P. Virginio) Traité sur les mariages des Enfans de famille; & Dissertation sur les Années d'Elagabale marquées sur les Médailles. 698
- Ver**, Observations sur la génération des Vers. 3.
 Si les Vers viennent d'œufs & de semences. 4.
 Si l'Homme vient d'un Ver. 67
- Verole**, on peut guerir la petite Verole sans saignée & sans purgation. 223
- Verrerie**, Poëme Latin du P. Brunoï sur l'Art de la Verrerie. 694
- Versa**, quelle doit être son attitude dans le Tableau du Jugement d'Hercule. 494. Comment habillée. *ibid.*
- Vespasien**, quels sont les Belges qu'il soumit aux Romains. 132
- Vico**, (J. Bapt.) Critique de la maniere dont on étudie aujourd'hui. 590
- Villiers**, (l'Abbé de) Nouvelle Edition de ses Poëmes & de ses autres Poësies. 684
- Virgile**, Dissertation sur un passage de ses Georgiques. 245. Etymologie de son nom. 249
- Volupté**, comment caractérisée dans le Tableau du Jugement d'Hercule. 502
- Voyage** de Paul Lucas dans la Grece, l'Asie Mineure, la Macedoine & l'Afrique. 335

W.

- WITSIUS**, son jugement du *Christianisme primitif* de Mr. Cave. 386
- Wolfius**, (Chrétien) son Cours de Mathématiques. 344
- Wolfius**, (Const.) Dissertation pour prouver que Phorius est l'inventeur des Journaux. 444

X.

- XENOPHON**, Traduction Françoisse de son Dialogue intitulé *Hieron*. 366

Z.

- ZOROASTRE**, remarques sur ce Philosophe. 436

TALOGUE UNIVERSEL
DES LIVRES

reliez qu'en blanc, qu'on trouve à
Amsterdam chez les WAESBERGE.

[23]

NOVEMBRE 1712.

ffini (*Joseph.*) Nucleus Casuum Conscien-
tiae. 12. Colon. 1644.

Notitia Confessariorum. 18. Colon. 1688.
Aphasia Lutheri & Coxtaneorum, cum Prae-
fatione Herman. von der Hardt. 8. Helmst. 1693.

ery (*Thom.*) Diatribæ de Aeterno divinitate
veritatis circa creaturas intellectuales decreto.
4. Fabr. 1659.

(*Joan.*) Harmonia Evangelica. 4. Calmar.
1671.

ber (*Ludov.*) Sacrae Deliciae Mariani amo-
12. Salisb. 1701.

(*Petri*) Defensio Simplicитatis Ecclesiae. 4.
Lips. 1649.

— Vindiciae Defensionis simplicитatis Eccle-
siae adversus Irenaei Philadelph. Epistolam. 4.
1653.

nni (*Joan. Godefr.*) Theologia Naturalis,
Praefat. Salom. van Til. 12. Leyde 1704.

stori (*Luca*) Sententiae de quaestione quo-
modo ministri temporis belli. 12. 1637.

(*Nicol.*) Disputationes ex Theologia Mo-
saica. Lugd. 1637. 2 Vol.

ii (*Matth.*) Conclusiones practicabiles. fol.
Lips. 1693. Colon. 1692.

— Decisiones Autez. 4. Lips. 1699.

erus (*Gothof.*) de Gratia seu Jure Aggra-
vati. 4. Jena. 1680.

(*Joan. Georg.*) de Bello. 4. Tubing. 1623.

vii (*Jacob.*) de Fractura Cranii liber. 8.
8. Laide. 1651.

Rationalium. 8. *Herbipol.* 1700.
Bertaldi (*Jo. Ludov.*) *Scholia* in
Jo. Placotomi. 4. *Taurini.* 1614.
Apologia pro Jul. Cæsar. *Vat.*
1712.
Arnisei (*Henn.*) *Epitome M.*
Efurt. 1629. vide plura No. 3.
Arnold. (*G.*) *Tabulæ Chronol.*
1698.
— *Tabula de Philosophia in g.*
cos. 1712.
— *Christoph.*) *Ornatus Ling.*
vimb. 1679. 1702.
Arpe (*Petr. Frid.*) *Theatrum Fat.*
ptorum de providentia, fortun.
terod. 1712.
Arrheni (*Claudii*) *Vita Illustriss.*
de la Gardie. 4. *Lipsia.* 1690.
Arriaga (*Roderic.*) *Cursor Ph.*
Lugd. 1644. 1653.
Arriani *Tactica & Mauricii Ars M.*
cum notis Job. Schæfferi. 8. *Up.*
— *Periplus, de Venatione S.*
idion &c. cum interpresibus.

TALOGUE DE LIVRES.

ologie contre les Accusations des Je-
1661.

ecueil des Opuscules. fol. *ibid.* 1611,
autres Ouvrages de Calvin No. 22.

Chymie, contenant la maniere de faire
rations, avec des Raisonnemens par
Lemery. 8. *Paris.* 1697.

Cours par de la Roche. 8. *Amstevd.*

e Tristan. 4. *Paris* 1638.

ite de Mr. de Monleon. 8. *Paris* 1630.

de Pologne, ou Memoires secrets
ne de Jean Sobieski. 8. *Amsterdam.*

pour Messrs. le Prince de Condé, de
& le Duc de Longueville. 12. *Paris.*

io Rationale di secreti di Leon Fiora-
Venet. 1660.

Fortificatione Moderna di Giuseppe Bar-
Bolog. 1643.

Español esto es obras de Q. Horacio
en prosa Española tracudidas por el
Urbano Campos. 12. *Leone* 1682.

(*seph.*) the nature and principles of Lo-
Lond. 1672.

(Jacob) Kunst sig selbst zu erken-
3. *Nugsburg.* 1712.

(Josa,n) Gott wohl gefälliger Prie-
3. *Dresde.* 1700.

(Jacob) Formularbuch der Cam-
Berichts Ordnung. 4. *Francfurt.*

ephilo Anatomische Tabellen des
schlichen Körpers. *Dresde.* 1708.

(Caspar.) Kinder Lazaret. 8.
ausinge. 1638.

Alexan-

gent allen kinderen Gods.
Antwepſchen Uyl in Doods
ſpraak over 't Boeckje van
de onſteltenis der Gerel
1671.

Coſtuymen en Wetten der G
van Vlaenderen, vergadert
Hanc. fol. *Antwerp.* 1676.

Blafius (*Gerard.*) Ontleding
Lichaems. 8. *Amſterd.* 167

Bartas (*Will. van Saluſte*)
de Scheppinge des Werelds

[24.]

D E C E M B E R

AContii (*Jacobi*) Stratagem
1610. Vide plura hujus :

Baza (*Didaci de*) Commentar
les de Chriſto figurato in
fol. Lugduni 1648. 7. Tom

Bagattai (*Joh. Bonifacius*) Ad
ſtitiani. fol. Aug. Vindelico

Bayeri (*Joh. Guil.*) Diſputati
Academia Ieneniſi habitæ.









3 9015 C

